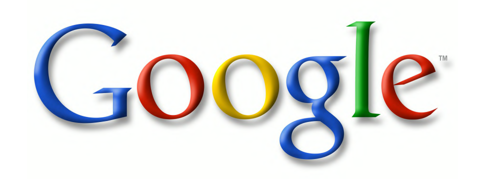

Google



12 Feb. 1898 – 19 Jan. 1899.

3

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1898

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



PARIS

LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1898

1898. Feb. 12 – 1899, Jan. 19.
Lowell fund.

1898

SOIXANTE-CINQUIÈME ANNÉE

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. Roger Alexandre; Eugène Asse, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Béraldi, des Amis des livres; Jean Berleux; Paul Bonnefon, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Bouchot, de la Bibliothèque Nationale; Comte de Clapiers, de la Société des Bibliophiles françois; A. Claudin, lauréat de l'Institut; Baron de Claye (d'Eylac), de la Société des Bibliophiles françois; Comte G. de Contades; Ernest Courbet; A. Decauville-Lachênée, de la Bibliothèque de Caen; Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; Joseph Denais; Victor Déséglise; Félix Desvernay, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; Léon Dorez, de la Bibliothèque Nationale; Émile Droit; Joseph Dumoulin; Georges Duplessis, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris; Dupré Lasale, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; Charles Ephrussi; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; Pierre Gauthiez; Tony Genty; Marquis de Granges de Surgères; Vicomte de Grouchy; Léon Gruel; Henry Houssaye, de l'Académie française; Paul Lacombe, des Amis des livres; Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France; Ch. Malherbe; Marais, de la Bibliothèque Mazarine; L. Marcheix, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; Henry Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé J. B. Martin, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; Fernand Mazerolle, archiviste-paléographe; Edmond Maignien, de la Bibliothèque de Grenoble; Georges Monval, archiviste de la Comédie-Française; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Louis Morin, typographe à Troyes; Gaston Paris, membre de l'Académie française; Léon-Gabriel Pélissier; Émile Picot, membre de l'Institut; Baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles françois; Bernard Prost, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; Ernest Quentin-Bauchart, de la Société des Bibliophiles françois; Ph. Renouard; Duc de Rivoli, de la Société des Bibliophiles françois; Natalis Rondot, correspondant de l'Institut; Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois; Gaston Schéfer, de la Bibliothèque de l'Arsenal; le R. P. Sommervogel; Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul; Henri Stein, archiviste aux Archives nationales; P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; abbé Tougard; Maurice Tourneux; abbé Ch. Urbain; Georges Vicaire, de la Bibliothèque Mazarine; Aimé Vingtrinier, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

15 JANVIER

ON SOUSCRIT A PARIS
A LA LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ
AU COIN DE LA RUE D'ALGER

SOMMAIRE DU 15 JANVIER

Pages

LES ORIGINES DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE. Premiers essais à Avignon en 1444, par M. A. Claudin. 1
MANUSCRIT DE « LA VÉNUS D'ILLE », de Prosper Mérimée, par M. Roger Alexandre . . 15
UN COMMENCEMENT D'INCENDIE A LA VATICANE en 1605, par M. Léon Dorez . . 25
DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DE LA RELIURE, extraits des comptes royaux des XIVe et XVe siècles, par M. Bernard Prost (*suite*) 28
NÉCROLOGIE, par M. G. V. 36
REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par M. Georges Vicaire 43
CHRONIQUE 47
LIVRES NOUVEAUX. 50

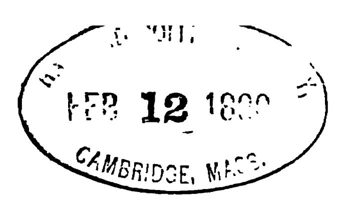
Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. Georges Vicaire, Directeur du *Bulletin du Bibliophile* ;

Pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile* et les annonces, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*



LES ORIGINES

DE

L'IMPRIMERIE EN FRANCE

Premiers essais à Avignon en 1444

Avant la venue à Paris des premiers imprimeurs, Friburger, Gering et Crantz, qui installèrent leurs presses dans l'enceinte de la Sorbonne en 1470, des essais de reproduction de l'écriture par des moyens artificiels ou mécaniques avaient été faits à Avignon dès 1444.

A cette date, un orfèvre de Prague du nom de Procope Waldfoghel, dit *de Bragansis,* venant, selon toute probabilité, des bords du Rhin, se trouvait en cette ville. Il avait apporté avec lui un procédé secret que, dans des actes authentiques (1) datés de cette

(1) Ces actes, rédigés en latin, ont été découverts par l'abbé Requin, correspondant du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, dans d'anciens minutiers de notaires d'Avignon. Le texte intégral de ces documents a été publié en 1890 dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* (Paris, Ernest Leroux éditeur), sous le titre de *Documents inédits sur les origines de la typographie.* Quatre des principaux actes ont été reproduits en fac-similé, avec le texte et une traduction française dans le *Journal général de l'imprimerie et de la librairie,* numéro du 28 février 1891. Il a été fait un tirage à part de ce mémoire, qui est précédé d'une notice de l'abbé Requin (Paris, imprimerie D. Dumoulin et Cie, 1891, gr. in-8° de 38 pages). Cette publication avait été précédée d'une autre notice du même, ayant pour titre : *L'Imprimerie à Avignon en 1444 ;* Paris, Alph. Picard (Avignon, imprimerie Seguin frères), 1890 ; in-8° de 20 pages, avec fac-similé photographique du plus ancien de ces actes et le texte de cinq autres.

époque, on dénomme « *ars scribendi artificialiter* » c'est-à-dire l'art d'écrire artificiellement. Waldfoghel s'était associé avec un horloger ou serrurier-mécanicien, Girard Ferrose, originaire de Trèves, établi à Avignon.

Le matériel qu'ils avaient fabriqué ensemble et avec lequel ils opéraient était la propriété de Manaud Vitalis, de Dax en Gascogne, bachelier en décret, pour lors étudiant à Avignon, qui avait fait les frais de premier établissement. Ce matériel consistait, à la date du 4 juillet 1444, en deux alphabets d'acier *(duo alphabeta calibis)* et deux formes en fer *(duas formas ferreas)*; un instrument d'acier appelé vis *(unum instrumentum càlibis vocatum vitis)*; quarante-huit formes en étain *(quadraginta octo formas stangni)* et diverses autres formes et accessoires *(necnon diversas alias formas ad artem scribendi pertinentia)*. (1).

Le 26 août de la même année, les deux associés se séparent. Waldfoghel rembourse à Ferrose 30 florins pour sa part, et tous comptes sont ainsi réglés entre eux (2). En outre Ferrose, auquel Waldfoghel a appris son art, s'engage à ne pas l'exercer ni à le communiquer à personne, soit dans Avignon, soit dans un rayon de douze lieues autour de cette ville (3).

(1) Pièces justificatives publiées par l'abbé Requin, n° 1. Minutes de Me Tracol, notaire à Avignon, déposées aux Archives de Vaucluse, n° 4, folio 36.

(2) « Girardus Ferrose..... confessus fuit habuisse... in grossos pape et regine triginta florenos a domino Procopio, de quibus fuit contentus et illis mediantibus, idem Girardus dictum Procopium et idem Procopius dictum Girardum de omnibus et singulis in quibus habuerunt agere usque ad presentem diem mutuo se quictaverunt cum pacto de aliquid non petendo. » — Pièces justificatives, n° 3. Même origine, fol. 42.

(3) « Fuit tamen de pacto expresso inter partes, quod cum idem Procopius de Bragansis argenterius. instruxisset dictum Girardum Ferrose in quodam arte que artificialiter fiebat ipseque Procopius

Le même jour, Waldfoghel conclut avec un autre habitant d'Avignon, Georges de la Jardine, l'arrangement suivant. Moyennant 10 florins qui lui sont payés de suite, il promet audit Georges de bien et convenablement lui apprendre cet art d'écrire mécaniquement et de lui en fournir les instruments nécessaires d'ici un mois (1). Il est entendu que cet art doit rester secret et qu'aucun d'eux ne devra l'enseigner à qui que ce soit sans le consentement de l'autre (2). Waldfoghel fait en même temps à Georges de la Jardine un emprunt de 27 florins dont ce dernier se couvrira de la manière suivante : Georges fera gagner 12 florins à Waldfoghel en le faisant travailler de son métier ou de toute autre manière. Il lui donnera 8 florins de salaire par mois, tant qu'il restera avec lui, en lui retenant chaque mois 3 florins en diminution sur sa créance des 27 florins (3).

dubitaret quod idem Girardus Ferrose vellet uti in dicta civitate Avinionis dicta arte : eapropter idem Girardus orologerius promisit et convenit dicto Procopio presenti pro se et suis stipulanti solenniter et recipienti nullum in dicta arte instruere, nec illa uti in presenti civitate Avinionensi, nec prope eamdem civitatem per duodecim leucas... » — Pièces justificatives, n° 4. Fonds Pons, n° 2, fol. 216.

(1) « Constitutus personnaliter Procopius de Bragansis argentarius... confessus fuit habuisse a dicto Georgio de la Jardina ibidem presente... decem florenos monete currentis in Avinione, de quibus fuit contentus, quictavit, etc.,... pro quibus promisit instruere dictum Georgium presentem in arte scribendi bene et condecenter et administrare necessaria et opportuna hinc ad unum mensem... » — Pièces justificatives, n° 6. Fonds Pons, n° 4, p. 43.

(2) « Fuit tamen de pacto quod nullus non debeat instruere aliquem in dicta arte scribendi, nisi de licentia alterius. » — Même acte.

(3) « Fuit tamen de pacto inter dictas partes quod de dictis xxvii florenis valoris et monete predictorum idem Georgius creditor teneatur lucrari facere dicto Procopio debitori in suo ministerio exercendo vel alias quovismodo, videlicet duodecim florenos valoris et monete predictorum et eidem dare singulis mensibus pro suo salario videlicet octo similes florenos tandiu quamdiu cum eo stabit,

Manaud Vitalis, Girard Ferrose et Georges de la Jardine n'étaient pas les seuls à Avignon que Waldfoghel eût initiés à son procédé secret. Un acte du 10 mars 1446 nous apprend qu'un prêteur sur gages, un juif, Davin de Caderousse, auquel Waldfoghel recourait dans des moments de gêne, avait depuis deux ans déjà, été mis au courant de l'invention. Waldfoghel convient de faire pour Davin un alphabet de vingt-sept lettres hébraïques toutes tracées, bien et justement taillées en fer *(Viginti septem litteras ebraycas formatas et scissas in ferro bene et debite)*, selon la science et la pratique de l'écriture mécanique que Procope a montrées et apprises au même juif il y a deux ans passés (1). Il s'engage à livrer les lettres avec les engins nécessaires de bois, d'étain et de fer *(una cum ingeniis de fuste, de stagno et de ferro)* à la fin de la semaine suivante. Davin devra payer l'étain et les bois de cet outillage (2). En retour, ce dernier promet d'apprendre à Waldfoghel certains procédés de teinture pour les étoffes, mais aux frais de ce dernier, et ce, à dire d'un expert et maître du métier (3).

deffalcando tres florenos singulis mensibus de summa predicta XXVII florenorum. » — Pièces justificatives, n° 8. Fonds Pons, n° 5, fol. 104.

(1) « Juxta scienciam et praticam scribendi, sunt duo anni elapsi, ipsi judeo per dictum Procopium ostensam et doctam ut dixit... » — Pièces justicatives, n° 13. Protocole de Mᵉ Jacques de Brieude, notaire ; année 1446 ; fol. 34. Étude de Mᵉ Giraudy, notaire à Avignon.

(2) « Item de pacto quod idem judeus solvet stagnum et fustes artificiorum sive ingeniorum scripture ebrayce... » — Même acte.

(3) D'après les termes de leur contrat, le juif promet et convient d'apprendre audit Procope la manière de teindre bien, fidèlement et parfaitement en grains d'écarlate, en rouge, en brésil et en noir, à savoir : les draps, la soie, la toile, les fils et le coton, et sur ces choses dessusdites de lui enseigner la théorie parfaite et la pratique aux frais de lui, Procope, au dire de tout ouvrier et maître dans ledit art ; il s'est engagé en outre à lui donner la vraie recette pour teindre en pers et en vert sans feu : « Et dictus judeus promisit et

Waldfoghel devra donner à Davin 10 florins, monnaie d'Avignon, dans le courant de la semaine d'après et, ce faisant, le Juif lui rendra les objets et ustensiles qu'il lui a remis en gage pour ces 10 florins, francs de toutes usures, intérêts et reprises (1). En même temps, Waldfoghel, pour sauvegarder ses droits d'inventeur et empêcher toute concurrence, fait promettre à Davin, pardevant notaire, qu'aussi longtemps que lui, Procope Waldfoghel, résidera à Avignon et dans son territoire, ou viendra à s'établir dans d'autres villes, quand bien même elles ne seraient pas circonvoisines, ledit juif ne dira à personne au monde, ne fera connaître et ne révélera d'aucune manière, par lui ou quelque autre, la présente science d'écriture mécanique, soit en théorie, soit en pratique ; qu'il ne l'enseignera à personne et qu'il ne révélera pas qu'elle lui ait été montrée par qui que ce soit (2).

Le 26 avril suivant intervient un nouvel acte par

convenit eumdem Procopium docere et instruere bene, fideliter et perfecte tingere in granis scarlate et de rubeo et de brasilho et de nigro, videlicet in pannis, in serico, tella, filis et cotono et in hiis promissis eumdem docere perfectam teoricam et praticam, expensis suis ipsius Procopii, ad dictum cujuslibet in dicta arte artificis et magistri et nihilominus dare eidem receptam veram ad tingendum in persico et viridi sine igne. » — Même acte.

(1) « Item ulterius promisit eidem judeo dare decem florenos monete Avinionis per totam hebdomadam proximo futuram et restituere certa pignora sive utensilia que ipse judeus habet in pignore a dicto Procopio super dictos decem florenos, franca de quibuscumque usuris, interesse et districtionibus. » — Même acte.

(2) « Item de pacto, idem judeus nunquam, quamdiu dictus Procopius morabitur in presenti civitate et partibus ipsius ac aliquibus aliis in quibus dictus Procopius morari contingerit neque circumvicinis, alicui mundi dicere, notificare, nec quovismodo revelare per se nec per alium ullomodo, presentem scientiam in theorica nec pratiqua et nulli mundi eam docebit nec revelabit eam fuisse ostensam per quemvis. » — Même acte.

lequel Waldfoghel reconnait que le juif lui a rendu tous les objets retenus en gage, à l'exception d'un manteau et de quarante-huit lettres gravées en fer *(excepto uno mantello et quadraginta octo litteris gravatis in ferro)*.

De son côté, Davin reconnaît avoir reçu livraison de tous les appareils, engins et instruments pour écrire artificiellement en langue latine *(omnia artificia, ingenia et instrumenta ad scribendum artificialiter in lingua latina)* qui lui avaient été promis (1). Le juif n'a pas encore appris à Waldfoghel les procédés de teinture des étoffes et tissus selon leurs conventions du 10 mars, mais il s'engage pour lui et les siens à les lui faire connaître théoriquement et pratiquement suivant sa promesse. Waldfoghel fait renouveler à Davin de Caderousse sa promesse de ne montrer la susdite méthode d'écrire artificiellement *(dictam artem artificialiter scribendi)* à personne, en aucune manière, nulle part dans la présente localité, ni dans d'autres où Procope pourra se trouver, à une distance de 30 lieues (2). Toute contravention aux clauses énoncées dans l'acte du 10 mars sera passible d'une amende de 100 écus (3).

Manaud Vitalis, pour le compte duquel Waldfoghel avait fabriqué les premiers appareils d'écriture artificielle, s'était associé dans l'intervalle avec Arnaud de Coselhac, un de ses compatriotes, étudiant comme lui à Avignon. Tous deux avaient été instruits dans cet art

(1) Pièces justificatives, n° 17. Protocole de Me Jacques de Brieude, fol. 54.

(2) « . . . Nemini . . . ullo modo in partibus presentibus nec aliis in quibus ipsum Procopium adesse contingerit per xxx leucas prope. » — Même acte.

(3) « Promittentes nihil fecisse, etc., nec facere, etc., ac premissa omnia et singula in dicto instrumento alio scripto ut supra per me dicta die x, sub pena centum scutorum tociens aplicanda quotiens venient contra et quilibet eorum veniet contra. » — Même acte.

secret par Waldfoghel. Les engins et instruments dont Waldfoghel avait le droit de se servir pour lui-même, suivant leurs conventions, étaient la propriété de l'étudiant gascon, comme nous l'avons déjà vu. Ce dernier étant sur le point de quitter Avignon, voulut s'en défaire et les revendit pour sa part moyennant 12 florins à Procope Waldfoghel et à Girard Ferrose (1). Le matériel cédé consistait en certains instruments ou appareils pour écrire artificiellement, tant en fer qu'en acier, en cuivre, en laiton, en plomb, en étain et en bois (*nonulla instrumenta sine artificia causa artificialiter scribendi, tam de ferro, de calibe, de cupro, de lethono, de plumbo, de stagno et de fuste*), sans autre description. En concluant ce marché, Waldfoghel fait déclarer à Vitalis en présence de témoins et jurer sur les Saints Évangiles que la susdite méthode d'écrire artificiellement dans laquelle il a été instruit par ledit Procope est réelle et très réelle, qu'elle est facile, possible et utile à celui qui veut y travailler et s'y adonner : « *dixit et confessus fuit dictam artem scribendi per dictum Procopium artificialiter eidem doctam esse veram et verissimam, esseque facilem, possibilem et utilem laborare volenti et diligenti eam* ». Par un autre acte passé le même jour (5 avril 1446), Waldfoghel et Ferrose reconnaissent avoir reçu de maître Vitalis les

(1) « Cumque dictus magister Vitalis cupiat et intendat partem suam dictorum instrumentorum sive artificiorum et ad eum pertinencium et expectantium vendere et a communione eorum recedere.
« Hinc propterea fuit et est quod anno Domini, die et mense superius in principio presentis note descriptis, dictus Magister Vitalis quantum per se et suos, etc., vendidit dictis Procopio et Girardo presentibus, etc., videlicet partem suam et ad eum pertinentem ac spectantem dictorum omnium et singulorum instrumentorum... precio duodecim florenorum duodecim Avinione currentis... » — Pièces justificatives, n° 15. Protocole de Me J. de Brieude ; année 1446, fol. 47.

appareils à écrire *(artificia scripture)* susmentionnés.

L'acte qui vient ensuite est celui du 26 avril 1446, relaté plus haut, dans lequel il est question des quarante-huit lettres gravées en fer retenues par Davin de Caderousse et du matériel qui lui a été livré par Waldfogel. Il est à remarquer qu'au lieu de lettres hébraïques mentionnées dans l'engagement du 10 mars, Davin reçoit tout un matériel pour écrire artificiellement en lettres latines et s'en déclare content et satisfait. Il est probable que c'était tout ou partie du matériel racheté à crédit (1) de Vitalis environ trois semaines auparavant, qui passait ainsi entre les mains du Juif.

Les autres actes découverts après cette date, et qui concernent Waldfoghel ou Ferrose, sont relatifs à des payements ou à des emprunts d'argent, et il n'est plus question de leur industrie nouvelle. Ils quittent ensuite Avignon. L'absence de Procope est constatée le 1er juillet 1446, et celle des deux associés le 4 août de la même année, puis on n'entend plus parler d'eux.

Dans les actes que nous venons d'analyser, Procope Waldfoghel est appelé tantôt argentier *(argentarius)*, tantôt orfèvre *(aurifaber)*. C'est tout un, et comme tel il connaissait l'art de travailler les métaux. On sait par les

(1) Waldfoghel et Ferrose devaient payer Vitalis de la manière suivante : moitié le jour de la fête de la Résurrection et le reste à la Saint-Jean-Baptiste prochaine. Le 2 mai, Vitalis reconnaît avoir reçu de Girard Ferrose six florins à valoir sur ces douze florins. — Pièces justificatives, n° 19. Protocole de J. de Brieude, fol. 56 v°.

Le 4 août, maître Arnauld de Coselhac, auquel Manaud Vitalis a donné procuration pour recouvrer sa créance en son lieu et place, reconnaît avoir reçu de Procope Waldfoghel et Girard Ferrose absents *(habuisse et realiter accepisse a dicto Procopo et Girardo absentibus)* la somme de 6 florins pour payer le restant dû *(ad solvendum restantem)*. — Pièces justificatives, n° 23. Protocole de J. de Brieude, fol. 48.

pièces du procès de Strabourg que l'orfèvre Hans Dünne avait travaillé pour Gutenberg et gravé probablement ses premiers caractères. Girard Ferrose est qualifié aussi d'argentier, mais il est appelé aussi serrurier *(seralherius)* et plus souvent horloger *(orologerius)*. De là nous avons conclu qu'il était plutôt serrurier-mécanicien, et comme tel il dut prêter un utile concours à son associé en fabriquant les ressorts et le mécanisme des appareils, tandis que ce dernier gravait les lettres destinées à reproduire artificiellement l'écriture. La part du travail de chacun ainsi définie, il nous reste à examiner quelle pouvait être cette invention dont Waldfoghel se montrait si jaloux de garder le secret.

On a cru y voir des essais de typographie. Quelques-uns ont écrit que Waldfoghel pourrait être aussi bien que Gutenberg l'inventeur de l'imprimerie. D'autres ont conjecturé qu'il avait été au service de l'orfèvre Hans Dünne, témoin dans le procès de Gutenberg à Strasbourg en 1439, et qu'il aurait surpris les secrets de ce dernier. Nous croirions plutôt que Waldfoghel aurait séjourné à Mayence, à cause des rapports constants qui existaient à cette époque entre cette dernière ville et la Bohême (1). Wimpfeling, dans son *Catalogus Episcopo-*

(1) Dans l'ouvrage intitulé : BOLUSLAI HASISTEYNII A LOBKOVITZ *baronis Bohemici Farrago poëmatum (Pragœ, Georgius Melantrychus,* 1570, in-8°), on lit ce passage, p. 314-320 du supplément : « Typographiæ si non autores, saltem autorum fuisse Bohemos veteres sæpius audivi asserentem Martinum Cuthænum poetam et chronographum nostrum (qui natus erat in urbe metallica Bohemiæ Gutteberga quæ primo isto sæculo inventæ chalcographiæ Bohemicas Æsopi fabulas, sacra deinceps Biblia nostro sermone typis procuderat) eo quod antiquitas Bohemi florentissimis ingeniis et artificiis præstantissimis, Moguntiam partim studiorum, partim sacrorum, ut appellant, ordinum assequendorum causa frequentassent. » Cette assertion est de l'éditeur Thomas Mitis. Elle a été développée depuis par Ch. Winaricky. Ce dernier a cherché à prouver que Gutenberg

rum Argentinensium (1), nous fait connaître que Gutenberg, lorsqu'il eut quitté Strasbourg, trouva à Mayence des chercheurs, des gens faisant comme lui des essais dans le même art *(in hac arte investiganda similiter laborantes)*. Notre orfèvre de Prague pouvait être parmi eux. Mais ce ne sont là que des hypothèses, comme nous nous hâtons de le déclarer. Tenons-nous-en à des faits plus positifs et revenons à nos documents que nous allons tâcher d'expliquer.

Dans l'inventaire du matériel appartenant à Manaud Vitalis figurent deux alphabets en acier. Dans d'autres actes, il est question de vingt-sept lettres taillées ou découpées dans du fer, et de quarante lettres gravées en fer. Ces dernières avaient été données en gage d'un prêt d'argent au juif Davin de Caderousse. Il n'est fait mention en aucune manière de lettres ou caractères fondus. L'étain dont il est question s'appliquait, comme le bois, aux appareils et engins *(artificia sive ingenia)*, comme il est spécifié dans le marché passé avec Davin le 10 mars

descendait de la famille Gensfleich de Mayence, exilée, à la suite de troubles politiques, à Kuttenberg en Bohême, d'où elle a pris le surnom de *Gutenberg* à son retour dans la patrie. Cette thèse ingénieuse et peu connue a été publiée sous le titre suivant : *Jean Gutenberg, né en 1412 à Kuttenberg en Bohême, bachelier ès arts à l'Université de Prague, promu le 18 novembre 1445, inventeur de l'imprimerie en 1450,* par le révérend Charles Winaricky, traduit du manuscrit allemand par le chevalier Jean de Carro (Bruxelles, A. Vandale, 1847 ; in-12 de 104 pages). Sans avoir à discuter cette question, nous n'en retenons que le fait certain de la fréquence des rapports de Mayence avec Prague dont, pendant longtemps, cette dernière fut tributaire comme suffragante ecclésiastique avant la création de l'archevêché de Prague.

(1) Ces vies des évêques de Strasbourg par Wimpfeling ont été publiées à Strasbourg en 1508. Le passage en question se trouve dans la vie de l'évêque Robert, comme le rapporte Meerman dans ses *Origines typographicæ; Hagæ Comitum,* 1745 ; in-4°, tome II, au chapitre des preuves : *Documenta et testimonia typographica,* p. 140.

1446. On ne pouvait donc imprimer des livres avec un aussi petit nombre de lettres. Les engins en fer, en acier, en laiton, en cuivre, en étain et en bois étaient, selon nous, des appareils ou accessoires pour faire manœuvrer plus ou moins rapidement les lettres une à une, soit par percussion au moyen de ressorts, soit par pression isolée au moyen de la vis en acier. Cet instrument, appelé *vitis*, pouvait être aussi un cylindre autour duquel, par un système ingénieux, se déroulaient des lettres à tige en fer ou en acier, venant prendre de l'encre et, par un mouvement de déclic, s'aligner sur le papier ou le parchemin au gré de l'opérateur pour y laisser une empreinte comme dans la machine à écrire de nos jours. C'est ainsi qu'on peut interpréter au pied de la lettre l'expression d'*ars scribendi artificialiter*, c'est-à-dire l'art d'écrire artificiellement, employée dans les actes d'Avignon. Nous ne voyons pas qu'on puisse l'appliquer à la typographie proprement dite. L'absence de provisions de papier ou de parchemin, ainsi que des matières nécessaires à la fabrication de l'encre d'imprimerie nous font voir clairement que Waldfoghel et ses associés s'étaient bornés à remplacer la plume des scribes par un procédé mécanique assez compliqué, plus ou moins expéditif, mais qui ne multipliait pas la copie à l'infini comme le fit plus tard la presse (1). Dans aucun

(1) Au quinzième siècle l'expression *multiplicare*, multiplier un livre, était synonyme d'*imprimere* pour en désigner l'impression. En 1465-1466, Fust et Schoyfer, à Mayence, et Mentelin, à Strasbourg, ont tour à tour employé la formule « *multiplicare per viam impressionis* » dans le *Liber S. Augustini de arte predicandi*.

En 1470, Arnold Ther Hoernen, imprimeur à Cologne, se sert du terme « *per impressionem multiplicatus* » en tête du *Sermo ad populum predicabilis*.

En 1479, J. Schall, dans la préface de l'*Eusebius* qu'il imprime à Mantoue, dit qu'il va le multiplier par le bénéfice divin de l'art

des documents où il est question de cet art tenu secret avec des précautions infinies, il n'est fait mention d'opérations commerciales de librairie et de bénéfices probables à en retirer au cas de réussite, comme dans les deux procès de Gutenberg.

Le premier bailleur de fonds est un étudiant, Manaud Vitalis. Il est propriétaire des lettres d'acier et des ustensiles et engins fabriqués par Waldfoghel et Ferrose, qui ont le droit de s'en servir ainsi que Vitalis. Chacun peut les manœuvrer isolément et les emporter chez lui. Il n'y a point d'ouvriers (1) et on n'a pas besoin de la collectivité d'un travail d'atelier. Sous certaines conditions, Waldfoghel apprend à des tiers la manière de se servir de ces lettres avec les instruments et tout est dit. Il s'agit de s'appliquer, d'aimer le travail, et alors on peut espérer arriver à un résultat. Telle est la décla-

magistral nouvellement inventé (*divino nuper inventi magisterii beneficio multiplicari*).

En 1490, à Paris, l'imprimeur Guyot Marchant annonce que l'édition du *Martirologium*, qu'il publie, a été multipliée par l'art de l'impression « *arte impressionis multiplicata* », et, en 1496, il déclare dans la *De dedicatione ecclesiæ Parisiensis* qu'elle a été multipliée pour le bien commun « *pro communi utilitate multiplicata* ».

En 1492, à Lyon, dans deux vers qu'il a mis à la fin des *Orationes et Carmina Ph. Beroaldi*, Jean Trechsel fait connaître qu'il a *multiplié*, c'est-à-dire imprimé l'ouvrage à ses frais :

Nec minus est merita donandus laude Iohannes
Trechsel qui ære suo *multiplicavit opus*.

Nous pourrions citer encore d'autres exemples, mais ceux-ci suffisent pour faire voir que l'invention de Waldfoghel ne pouvait être l'art multipliant à l'infini la pensée écrite qui constitue le véritable avantage de l'imprimerie.

(1) Waldfoghel prend, il est vrai, un apprenti, Antoine Lafont de Toulouse *(Anthonius de Fonte de Tholosa)*, mais c'est deux ans après, vers le 18 janvier 1446, et seulement pour lui apprendre au pair son métier d'argentier *(ipsum instruere in arte argenterie bene et condecenter)*. — Pièces justificatives, n° 12 ; fonds Pons, n° 4, fol. 9 ; année 1446.

ration sincère de Vitalis faite au moment où il se retire de l'association, deux ans après.

Dans quelques couvents, on se servait déjà de lettres à tige qu'on enduisait de matière colorante et qu'on appliquait aux endroits réservés dans les manuscrits. Un savant italien a écrit une dissertation (1) pour démontrer que ce procédé qu'il dénomme « *Chirotipografia* » c'est-à-dire impression à la main était usité en Italie antérieurement au quinzième siècle. On en a aussi des exemples en France. Deux manuscrits de l'abbaye de Vauclerc conservés à la Bibliothèque de Laon sous les Nos 106 et 427, présentent cette particularité d'initiales en couleurs obtenues à l'aide de lettres mobiles en bois ou en métal, gravées à l'envers et en relief comme les caractères d'imprimerie.

Waldfoghel apportait un perfectionnement notable à l'idée première. C'était quelque chose de plus complet et de plus compliqué qui se manœuvrait avec les appareils qu'il avait inventés. On pouvait, ainsi qu'il le déclare, écrire artificiellement avec des lettres de métal sans le secours de la plume, mais ce n'était pas encore la multiplication du livre.

L'orfèvre de Prague était un chercheur, un homme adroit et ingénieux comme ses compatriotes de Bohême (*Bohemi florentissimis ingeniis et artificiis prestantissimis*) (2), qui a produit en germe, sur une terre française, l'idée de la typographie à une date qu'on ne soupçonnait pas. Quelque imparfaits que fussent les moyens alors employés, c'est néanmoins la première tentative d'un

(1) *Osservationi sulla Chirotipografia ossia antica arte di stampare a mano opera di* D. VINC. REQUENO ; Roma, 1810 ; in-8.

(2) C'est l'expression dont s'est servi Thomas Mitis, et que nous avons déjà rapportée. Voir note 1, p. 9.

art à l'état embryonnaire, tenu rigoureusement secret et dont par cela même les détails nous échappent, qui devait tôt ou tard supplanter la main trop lente du copiste et que l'on appela à Paris même, ensuite, l'*ars nova scribendi* « la nouvelle manière d'écrire », autrement dit l'imprimerie, qui fut le complément de la méthode d'écrire artificiellement *(ars artificialiter scribendi)*, pratiquée d'abord à Avignon de 1444 à 1446. Comme la plupart des inventeurs pauvres, Waldfoghel eut à lutter contre les nécessités de la vie et n'a pu arriver au résultat final.

Onze ans après, en 1457, paraissait à Mayence le texte latin du Psautier, premier livre imprimé en lettres mobiles de fonte portant une date certaine, à la fin duquel on déclare, à la face du monde civilisé, que le présent volume a été produit comme dans un moule, sans aucun trait de plume *(absque ulla calami exaratione sic effigiatus)* et produit par une ingénieuse invention d'imprimerie et d'agencement de caractères *(adinventione artificiosa imprimendi ac caracterizandi)*. On était enfin sorti de la période des expériences et des tâtonnements ; l'imprimerie entrait définitivement dans la voie pratique.

A. CLAUDIN.

MANUSCRIT

DE

« LA VÉNUS D'ILLE »

DE

PROSPER MÉRIMÉE

La Vénus d'Ille est une des nouvelles de Mérimée les plus justement estimées. Elle offre, en outre des qualités habituelles de l'auteur : netteté, concision, pureté du style, ce charme particulier que le réel y touche de si près au merveilleux qu'il semble parfois se confondre avec lui.

Elle a paru pour la première fois dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1837 (p. 425 à 452) et a été depuis réunie à un recueil de nouvelles, à la suite de *Colomba*.

Le manuscrit que nous avons entre les mains a été donné par Mérimée en 1837 à M. Alphonse Allart, le grand-père de celui qui écrit ces lignes. C'est sans aucun doute celui qui a servi pour l'impression de cette nouvelle dans la *Revue des Deux Mondes*. Les deux textes sont identiques, sauf quelques changements de détail que l'auteur a dû faire en corrigeant les épreuves.

Notre manuscrit, tout entier de la main de Mérimée, est un petit cahier de format in-12, composé de 57 feuillets écrits des deux côtés.

En outre, un premier feuillet porte ce titre, qui, à notre connaissance, n'a été reproduit dans aucune édition :

RELATION

de la découverte faite à Ille, en 1834, d'une

STATUE ANTIQUE

et d'inscriptions curieuses expliquées par

Mr de PEYREHORADE, membre du conseil

[général du Dépt des

Pyrénées Orientales

rédigée

par Mr MERIMEE [de l'Académie de BOURGES

Section d'Archéologie.]

Ces derniers mots entre crochets sont raturés.

Quelques passages ont été modifiés par l'auteur, les uns pour des raisons de convenance personnelle, d'autres évidemment contre sa volonté, sur les observations du rédacteur en chef.

Pensant qu'il y avait quelque intérêt à faire connaître les retouches que ce maître du style a cru devoir faire à son œuvre, nous avons soigneusement collationné le texte du manuscrit avec celui de l'édition Charpentier de 1842, qui porte comme titre :

Colomba, suivi de la Mosaïque, etc. « Nouvelles éditions, revues et corrigées. »

Voici les principales différences que nous avons relevées entre les deux textes (1) :

TEXTE DU MANUSCRIT DE 1837	TEXTE DE L'ÉD. CHARPENTIER, 1842
Fol. 2, verso	P. 172
Ce mot excita MON ATTENTION.	Ce mot avait excité ma curiosité.
Fol. 7, recto	P. 175
Sa femme un peu COURTE, ET GRASSE comme la plupart des Catalanes lorsqu'elles ont ont DÉPASSÉ LA QUARANTAINE.	Sa femme, un peu trop grasse, comme la plupart des Catalanes lorsqu'elles ont passé quarante ans...
Fol. 7, V°	
... occupée des détails de son ménage...	... occupée des soins de son ménage...
... DÉCOIFFER je ne sais combien de pots de confitures.	... ouvrit je ne sais combien de pots de confitures.
Fol. 9, R°	P. 176
Vous êtes chez moi, vous m'appartenez.	Vous m'appartenez, vous êtes chez moi.
JE PROFITAI D'UN MOMENT OU IL S'ARRÊTAIT POUR REPRENDRE HALEINE ET JE LUI DIS...	Un accès de toux l'obligea de s'arrêter. J'en profitai pour lui dire...
Fol. 11, V°.	P. 178
Comparer un antique admirable aux BONS-HOMMES de Coustou.	... aux plates figures de Coustou !
Fol. 13, R°	P. 179
... observa qu'il était temps...	... remarqua qu'il était temps...
... il fallait de l'indulgence pour les PAUVRES Roussillonnais.	... pour les Roussillonnais.

(1) Tous les mots imprimés en petites capitales ont été biffés sur le manuscrit.

Fol. 13, V°	P. 179
... c'est LA CHAMBRE que je destine...	... c'est l'appartement que je destine...
Fol. 14, V°	P. 180
... à considérer sa silhouette.. ... qui, je l'appris DEPUIS...	... à contempler sa silhouette.. ... qui, je l'appris plus tard...
Fol. 15, V°	
... depuis assez de temps...	... depuis assez long-temps...
Fol. 16, V°	P. 181
... puis tous les deux prirent la fuite...	Et mes deux polissons prirent la fuite...
Fol. 17, R°	P. 182
Pas de signe de vie.	... nul signe de vie.
Fol. 18, R°	
... sous le nom du Germanicus.	... sous le nom de Germanicus.
Fol. 18, V°	P. 183
... PENCHÉE en avant.	... inclinée en avant.
Fol. 19, R°	
... donnent à tous les traits une majestueuse immobilité.	... donnaient à tous les traits, etc.
F. 19, V°	
... elle a dû se complaire à faire mourir SES AMANTS de désespoir.	... que je plains ses amants ! Elle a dû se complaire à les faire mourir de désespoir.
Fol. 20, R°	P. 184
Cette expression d'ironie ET DE MÉCHANCETÉ...	Cette expression d'ironie infernale...
Fol. 20, V°	
... vous avez admiré TOUT A VOTRE AISE...	... vous avez tout admiré en détail...
Fol. 21, R°	
... le sens de ce *cave amantem* là ?	... le sens de ce *cave amantem* ?

... dans ce sens, *cave amantem* NE ME PARAIT PAS d'une bonne latinité.	Dans ce sens, je ne sais si *cave amantem* serait d'une bonne latinité.
Fol. 21, V°	P. 185
— Il y en a eu plusieurs.	— Il y en a plusieurs.
Fol. 22, R°	
... au col de la Vénus.	... au cou de la Vénus.
Fol. 23, R°	P. 186
— Il y a un mot QUI M'EMBARRASSE...	— Il y a un mot que je ne m'explique pas encore...
Fol. 24, V°	P. 187
... jamais je n'en avais eu la preuve. La voilà. ET CELA prouve...	... jamais je n'en avais eu la preuve. La preuve, la voilà. ... et ce mot de Boulternère, que je viens de démontrer d'origine antique, prouve...
Fol. 25, R°	
... cela me donne quelque peine.	... cela me donne un peu de peine.
Fol. 28, R°	P. 189
... à me conter les PARIS qu'ils avaient gagnés...	... à me conter les prix qu'ils avaient gagnés...
Fol. 29, V°	P. 190
... qui me les a donnés.	... qui me l'a donnée.
Fol. 30, V°	P. 191
... la conversation qui s'ensuivit, l'un et l'autre m'excédèrent.	... la conversation qui s'ensuivit, et à laquelle je pris peu de part.
... elle ne LEVA JAMAIS les yeux...	... elle ne levait guère les yeux...
... elle rougissait avec LA PLUS TOUCHANTE modestie.	... elle rougissait avec modestie.

Ici se trouve dans le texte imprimé (p. 191) un passage qui commence par : « Mademoiselle de Puygarrig avait dix-huit ans... », et finit par ces mots : « ... rechercher par

un homme indigne d'elle! » Mérimée l'a substitué au texte suivant, entièrement biffé et surchargé dans le manuscrit (à partir du mot : figure) :

Fol. 30, V° et 31, R°

Mlle de Puigarrig avait 18 ans. Sa figure était la plus régulière du monde, mais d'une immobilité désespérante. C'était incontestablement une personne parfaitement belle, mais nullement séduisante. Pour de l'esprit je ne sais si elle en avait, car je ne l'entendis prononcer d'autres paroles que oui et non. A cela près qu'elle savait dire ces deux mots, et qu'elle rougissait fort souvent, c'était une belle statue, et cette comparaison que je faisais mentalement, me rappela *la Vénus Turbulenta.* Je ne pus m'empêcher de penser que Mlle de Puygarrig gagnerait singulièrement à prendre une légère teinte de la malice si fortement empreinte aux traits de la déesse. On se retira fort tard.

Fol. 31, V°	P. 192
... on eût pris un autre jour.	... on eût choisi un autre jour.
Fol. 31 *bis*, R°	
... nous ÉGORGERONS deux palombes.	... nous sacrifierons deux palombes.
Fol. 31 *bis*, V°	
Les arrangements du lendemain furent ARRÊTÉS...	Les arrangements du lendemain furent réglés...
Fol. 32, V°	P. 193
... puis METTAIT des roses du bengale...	... puis disposait des roses du Bengale...
Fol. 33, R°	
... une partie qui attira sur le champ...	... une partie qui, sur-le-champ, attira...
Fol. 33, V°	P. 194
PUIS VOYANT MA SURPRISE...	Je le regardais faire en souriant, et un peu surpris.

Fol. 34, R°	P. 194
... à l'ombre d'un PLATANE...	... à l'ombre d'un micocoulier.
Fol. 35, R°	**P. 195**
... reçu de plus vives félicitations.	... reçu des félicitations plus vives et plus sincères.
Fol. 35, V°	
... je vous rendrai des points. Le géant espagnol ressentit profondément cette insulte. Je le vis pâlir sous sa peau basanée. IL SERRAIT les dents ET d'une voix étouffée il dit tout bas : *Me lo pagarás*. J'aurais VOULU VOIR M. Alphonse plus modeste et je SOUFFRIS UN PEU de l'humiliation de son rival. La voix de son père troubla son triomphe ; celui-ci fort étonné...	... je vous rendrai des points. J'aurais désiré que M. Alphonse fût plus modeste, et je fus presque peiné (FACHÉ) de l'humiliation de son rival. Le géant espagnol ressentit profondément cette insulte. Je le vis pâlir sous sa peau basanée. Il regardait d'un air morose sa raquette en serrant les dents ; puis, d'une voix étouffée, il dit tout bas : *Me lo pagarás*. La voix de M. de Peyrehorade troubla le triomphe de son fils ; mon hôte, fort étonné...

Mérimée a indiqué ce remaniement sur le manuscrit, dont le texte manquait d'abord un peu de clarté vers la fin.

Fol. 36, R°	P. 195
... nous suivirent avec DE GRANDS cris de joie.	... nous suivirent avec des cris de joie.
Fol. 37, R°	**P. 196**
... l'approcher à longueur de bras.	... l'approcher à la longueur du bras.
... le tout ASSEZ longuement.	... le tout fort longuement.
Fol. 37, R° et V°	
... pourtant elle faisait BONNE contenance ET JE LA TROUVAI MOINS TIMIDE QUE LA VEILLE.	... pourtant elle faisait meilleure contenance que je ne l'aurais espéré, et son embar-

... et son embarras n'avait rien de gauche ou d'affecté.	ras n'était ni de la gaucherie ni de l'affectation.
Fol. 39, V°	P. 198
... une occasion de rougir AVEC INFINIMENT DE GRACE.	... une occasion de rougir jusqu'au blanc des yeux.
Fol. 41, V°	P. 199
« Tout LE MONDE amoureux est plein d'histoires... »	« Tout l'empire amoureux est plein d'histoires... »
Fol. 43, R°	P. 200
J'éprouvai UNE ESPÈCE DE SAISISSEMENT et j'eus un instant...	J'éprouvai un frisson subit, et j'eus un instant...
— Volontiers, dis-je, ET JE SORTIS DU SALON.	— Volontiers, dis-je. Venez avec moi.
Fol. 44, R°	P. 201
Je ME DÉSHABILLAI ET me couchai...	Je me couchai...
Toutes les scènes DU MATIN se représentaient...	Toutes les scènes de la journée se représentaient...
... cette jeune fille si belle et si pure LIVRÉE à un ivrogne...	... cette jeune fille si belle et si pure abandonnée à un ivrogne...
Un maire AVEC une écharpe tricolore, un curé AVEC une étole METTENT DANS UN INSTANT la plus honnête fille du monde A LA MERCI D'UN ANIMAL... QUI	Un maire revêt une écharpe tricolore, un curé une étole, et voilà la plus honnête fille du monde livrée au Minotaure !
1re var. : VA LA TRAITER COMME UNE COURTISANE !	
2me var. : NE LUI FERA CONNAITRE DE L'AMOUR (1) QUE CE QUI POURRAIT L'EN DÉGOUTER.	
Deux êtres qui ne s'aiment pas VONT ACCOMPLIR L'ŒUVRE LA PLUS IGNOBLE, QUI DEVIENT	Deux êtres qui ne s'aiment pas, que peuvent-ils se dire dans un pareil moment, que

(1) Effacé par ordre supérieur. (Note de Mérimée.)

RAVISSANTE, SUBLIME, ENTRE DEUX AMANTS. QUE FERAI-JE SI JE ME MARIE JAMAIS ? ME DEMANDAIS-JE A MOI-MÊME. PASSER POUR UN MANANT OU POUR UN NIAIS ? LE CHOIX EST EMBARRASSANT. Une femme peut-elle...	deux amants achèteraient au prix de leur existence ? Une femme peut-elle...
Fol. 44, V°	
Les premières impressions ne s'effacent pas, et SI J'AVAIS COMMENCÉ COMME ce M. Alphonse, JE MÉRITERAIS bien d'être haï... MAIS D'AUTRE PART...	Les premières impressions ne s'effacent pas, et, j'en suis sûr, ce M. Alphonse méritera bien d'être haï...
Fol. 45, R°	P. 202
MA FOI ! UNE SCÈNE BIEN DÉGOUTANTE ALLAIT SE JOUER ENTRE LA JEUNE FILLE ET L'IVROGNE.	Que cette pauvre fille, me dis-je, doit être troublée et mal à son aise !
Fol. 45 *bis*, R°	
... les monuments celtiques de l'arrondissement...	... les monuments druidiques de l'arrondissement...
Fol. 45 *bis*, V°	
... je distinguai des cris confus... ... et sortis sur le corridor.	... je distinguai des bruits confus... ... et j'entrai dans le corridor.
Fol. 46, R°	P. 203
... lui frottait les tempes d'eau de Cologne ou lui mettait des sels sous le nez. C'ÉTAIT [EN VAIN !] (?)	... lui frottait les tempes avec de l'eau de Cologne, ou lui mettait des sels sous le nez. Hélas ! depuis longtemps son fils était mort.
Fol. 46, V°	
Les dents serrées et la figure noircie...	Ses dents serrées et sa figure noircie...

Fol. 52, V°	P. 207
... au moment qu'il allait entrer chez sa femme...	... au moment qu'il allait monter chez sa femme...
Fol. 53, V°	
... je me disposai à PARTIR. Je prévoyais que bien que mon hôte ne partageât point les terreurs et la haine qu'elle inspirait à une partie de sa famille, il voudrait se défaire...	... Je me disposai à quitter Ille. Je prévoyais bien que mon hôte, quoiqu'il ne partageât point les terreurs et les haines qu'elle inspirait à une partie de sa famille, voudrait se défaire...

Nous devons enfin noter ce passage biffé au folio 55, qui faisait d'abord suite au folio 52 :

P. 207. Le domestique répondit qu'il ne m'avait point vu. Alors M. Alphonse fit un soupir, etc.

Le texte du fol. 55 continuait ainsi :

... et resta plus d'une minute immobile et sans parler. Puis il dit : — « Allons ! le diable l'aura emporté aussi ! »

Aussitôt après les funérailles de M. Alphonse, je quittai Ill, et je n'ai pas appris que depuis mon départ quelque jour nouveau soit venu éclaircir cette mystérieuse catastrophe.

Ajoutons que M. de P., dont il est question dans la nouvelle, était M. J. de P. dans le manuscrit, et que Ill est devenu Ille (correction faite sur le titre seulement).

Il peut se faire qu'il existe d'autres manuscrits de *la Vénus d'Ille*, également de la main de Mérimée. M. Maxime Du Camp nous apprend, en effet, dans ses *Souvenirs littéraires* (tome II, p. 326) que Mérimée avait un procédé de travail assez peu expéditif, qui consistait à corriger ses manuscrits en les recopiant. C'est ainsi qu'il refit *seize fois Colomba.*

ROGER ALEXANDRE.

UN
COMMENCEMENT D'INCENDIE
A LA VATICANE
EN 1605

Aucun des historiens de la Vaticane n'a (que je sache) fait allusion à un commencement d'incendie qui menaça cette Bibliothèque dans les premiers jours de l'année 1605. Une lettre adressée au président J.-A. de Thou, par le P. Christophe Dupuy, frère de Pierre et de Jacques, et qui habitait alors à Rome, signale dans les termes suivants cet événement qui, fort heureusement, n'eut pas de graves conséquences :

Monseigneur,

....Ces jours passés, l'alarme fust fort grande par ceste ville, accause (*sic*) du feu qui se mist dans la boutique d'un charpentier, laquelle estoit justement dessous la Bibliothecque Vaticane, qui lors courut gran fortune, le feu ayant gaigné desjà les fenestres, ce qui davantage donna l'espouvante pour la crainte qu'on avoit qu'il ne vint incontinent aux pupitres ; pour à quoy obvier ilz furent contrains arracher les livres (1) et les getter hors de la Bibliothecque, ce qui ne

(1) Ceux qui étaient enchaînés aux pupitres, à la mode ancienne. Au commencement du XVII[e] siècle, une partie seulement des mss. de la Vaticane étaient encore pourvus de chaînes : on les recouvrait de tablettes de cyprès garnies de cuir. — Cf. sur l'usage d'enchaîner

se peust faire sans domage de quelques-uns, et ainsi le feu ne passa plus avant. Monseigneur le Cardinal Baronius (1) se trouva aussy en peine, accause que son appartement est joignant la ditte Bibliothecque. L'unziesme tome de son Histoire est quasi imprimé ; il ne reste plus à achever qu'une partie de la table (2).....

Je prie Dieu, Monseigneur, vous maintenir en sa garde. De Rome, ce 10 janvier 1605.

Vostre très humble et très obligé serviteur.

Chr. Dupuy (3).

A ce même événement se rapportent quelques distiques de Claudio Contuli, perdus dans un petit volume bien oublié et adressés à son compatriote Ascanio Della Cornia, de Pérouse (4) :

De Bibliotecha (*sic*) Vaticana a flammis vindicata ab Illustriss. Excellentiss. & (*sic*) Ascanio Corneo Marchione.

les livres, les diverses publications de M. J.-W. Clark dans les *Cambridge Antiquarian Society's Communications* (t. viii et ix), et l'ouvrage du même auteur, intitulé : *Libraries in the medieval and Renaissance periods*, Cambridge, 1894, in-12.

(1) Le cardinal Cesare Baronio, qui fut bibliothécaire apostolique de 1597 à 1607.

(2) La dédicace du t. xi des *Annales Ecclesiastici* au roi de Pologne Sigismond est datée de Rome, 5 kal. dec. 1605. Le volume porte sur le titre gravé : *Romæ, ex Typographia Vaticana*, MDCV.

(3) Bibliothèque nationale. *Collection Dupuy*, t. 806, fol. 24. — Au fol. 25 v°, adresse : *A Monsieur | Monsieur de Thou, conseiller | du du Roy en ses conseilz d'Estat et privé, et président en sa cour de Parlement | à Paris*.

(4) Il y a eu deux illustres capitaines pérugins du nom d'Ascanio Della Cornia. Le premier, qui est aussi le plus célèbre, naquit en 1516 et mourut le 31 décembre 1571. Le second, à qui sont adressés les vers de Contuli (1570-1628), naquit en 1571 et mourut en 1606 ; il appartenait à la famille des Della Penna, mais avait adopté le nom des Della Cornia. — Je dois ces renseignements à M. le comte Vincenzo Ansidei, bibliothécaire de la ville de Pérouse et descendant de Claudio Contuli.

Intemerata diu nullis labefacta ruinis,
 Iam prope flagrabant tot monumenta virum.
Et Pater ipse Thybris, vires confessus inanes,
 Undis efflatas abdidit igne genas.
Omnis in Ascanio Latii stat cura Parentis (1),
 Qui subito mira comprimit arte faces ;
Gloria nec minor Ascanii est superasse tot hostes,
 Scriptores flammis quam rapuisse pios (2).

Ces deux témoignages paraissent prouver que, si le péril fut conjuré, il n'en fut pas moins assez grand.

LÉON DOREZ.

(1) Allusion facile à l'*Enéide*.

(2) *Aurelii* | *Ursii* | *Maphæi Barbarini* | *Claudii Contuli* | *Io : Baptistæ Lauri* | *Vincentii Palettarii* | *M. Ant. Bonciarii* | *Academicorum* | *Insensator. Carmina.* | Ad Illustriss. ac. Reverendiss. | Carolum Emmanuelem Pium | S. R. E. Card. Ampliss. | Cæsare Crispolto Can. & | V. I. C. Acad. Principe. || (A la fin :) Perusiæ. | Apud Academicos Augustos. | M. D. CVI. — In-12, 238 pages (plus 6 pages préliminaires et le feuillet où se trouve la souscription). — La pièce reproduite ici se lit à la page 212.

DOCUMENTS

SUR

L'HISTOIRE DE LA RELIURE

Extraits des Comptes royaux des XIVe et XVe siècles

(Suite)

En 1458-59, Charles VII fit faire « deux *livres de chant* pour son plaisir », par « Macé Escorcier, maistre enlumineur de livres, de Tours ». « Jehan Labbé, relieur », toucha 6 l. pour les relier, et « Jehan Sivineau, orfèvre », 31 l. 1 s., « pour quatre fermoirs d'or, esmaillez de fleurs de lis, pesans deux onces un gros et demy or à 22 carats, pour lesd. deux livres » (1).

Au mois de septembre 1459, achat de « veloux cramoisi », livré « à Jehan Cochet, brodeur et varlet de chambre du roy..., pour tailler et faire quatre couvertes aux quatre *livres de lad. chappelle* [du roi], l'une pour le *bréviaire*, l'autre pour les *heures* dud. sgr, et les deux autres pour les deux *demy temps* d'icelle chappelle ». Ce brodeur reçut aussi du « taffetas vert de Fleurance..., pour doubler » lesdites « couvertes », du « fil d'or de Fleurance » et de la « soye my torce vermeille et bleue, pour [les] border et estoffer... et les garnir de frezes aux quatre coings et faire les tirouers des fermouers desd. quatre livres » (2).

Nous passons au règne de Louis XI. Les épaves des comptes royaux de cette époque ne nous retiendront pas longtemps.

En décembre 1463, acquisition de « veloux noir » et de

(1) Bibl. nat., ms. fr. 32511, f. 211.
(2) Arch. nat., KK. 51, f. 82 r° et v°.

« satin », « pour faire une chemisectes aux *petites heures du roy* » (1).

Février 1464 (n. st.) : une « broderresse » de Tournay confectionne, moyennant 8 l. 5 s. t., « une chemisecte de veloux cramoisi, doublée de damas blanc, brodée et estoffée de fil d'or de Fleurance..., pour les *heures du roy* » (2).

Août 1464 : « Jaquet de Chiefdeville, orfèvre, suivant la court du roy », touche 41 s. 3 den. t. pour avoir « taillié et esmaillié aux armes de France deux esmaulx pour deux fermouers de la *bible du roy*..., yceulx redoré tout de neuf et fourny l'or qui y a esté emploié » (3).

Le 26 novembre 1468, l'argentier de Louis XI fait emplette, moyennant 20 s. t., de « une aulne de blanchet..., livré à Guillaume Clérée, pour doubler ung sac fait de deux peaulx de mouton, pour en icellui sac mectre ung *livre* donné au roy par mons[r] le cardinal de Coitivy » (4).

Avril 1469 (n. st.) : achat de « trois quartiers et demy de tissu bleu estroict..., livré à Pierre Baston, orfèvre du roy..., pour faire quatre tirans de quatre fermouers pour fermer deux *livres* pour le roy » (5) ; — paiement « à Jehan Gaulart, relieur de livres, demeurant à Amboise », de la somme de 110 s. t. « qui deue lui estoit pour avoir relié de neuf trois *livres*, dont les deux sont le texte et la glose de *Lucan*, et l'autre appellé *de Gestis Britonum*, appartenans au roy..., et pour iceulx avoir dorez et nectoyez » (6).

Avril 1470 (n. st.) : payé 15 s. t. « à frère Pierre Thierry, pour avoir relyé et nestoyé en cedit mois les *heures* de lad. dame » [la reine], qui estoient toutes rompues » (7).

Août 1470 : achat, pour 2 s. 6 d. t., d' « une bourse de cuir noir..., pour servir à mectre les heures de lad. dame » [la reine] (8).

(1) Arch. nat., KK 59, f. 27 v°.
(2) *Ibid.*, f. 79 v°.
(3) *Ibid.*, f. 78 v°.
(4) *Id.*, KK 60, f. 11. — L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*. t. I, p. 74, note 8. — Il s'agit ici d'Alain de Coétivy, évêque de Dol, d'Avignon, etc., cardinal de Sainte-Praxède.
(5) Arch. nat., KK 61, f. 26 v°.
(6) *Ibid.*, f. 40 r° et v°.
(7) *Id.*, KK 68, f. 110 v° et 112.
(8) *Ibid.*, f. 118.

Le comptable des « offrendes et aumosnes » du roi lui remit, le 30 juin 1479, huit écus d'or (12 l. 16 s. 8 d. t.) « pour relier sa *bible* » et, le 22 juillet suivant, six écus d'or « pour faire relier ung sien *livre* nommé la *Propriété des oiseaulx* » (1).

Le 17 septembre 1480, il fut « baillé comptant » au roi quatre écus d'or (6 l. 8 s. 4 d. t.) « pour convertir en la couverture de ses *livres de Froyssac* (sic), lesquelz il a fait couvrir de nouvel » (2).

Le 7 septembre 1481, « Regnault Fullole, escripvain, demourant à Tours », donna quittance de la somme de 12 l. 16 s. 8 d. t. « à lui ordonnée par led. seigneur [le roi]..., pour *deux livres de médecine* qu'il a escrips aud. seigneur, et pour les enluminer et relier » (3). Le même écrivain reçut encore, le 29 septembre 1481, 9 l. 12 s. 6 d. t., « pour le paiement de neuf cayers de parchemin, escrips en lettre bastarde, plusieurs chappitres du *livre de Rasis* (4) et ung petit *traictié du régime pour la personne dud. sgr* [le roi], pour avoir fait enluminer plusieurs lettres d'or, d'asur, et pour avoir relié et cousu en ung livre et icelluy avoir couvert de veloux cramoisy » (5).

L'orfèvre de la reine (Charlotte de Savoie), « Lambert de Sey », toucha 35 s. t., en 1483, « pour huit grans fermouers de lethon par lui faiz et mis à certains *livres* que lad. dame a fait faire » (6).

Les informations deviennent plus nombreuses et plus intéressantes avec le règne de Charles VIII.

En 1487, « Jehan Quatrepiez, brodeur » du roy, eut à « faire ung carreau à *messelz* », en « satin bleu », « pour servir en la chappelle ordinaire dud. sgr » (7), et « un sac de

(1) Arch. nat., KK 66, f. 31 et 32 v°.

(2) *Id.*, KK 64, f. 84 r° et v°. — Douët-d'Arcq, *Comptes de l'hôtel des rois de France...*, p. 380. — Il faut entendre par là les chroniques de Froissart.

(3) *Ibid.*, f. 161 v°. — Douët-d'Arcq, *ouvr. cité*, p. 393; Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 533-34, au mot Enlumineurs.

(4) C'est le « livre de médecine, en latin..., nommé Albusberti Rasis », dont il est fait mention dans l'*Inventaire de la Bibliothèque du roi Charles VI...*, publié par Douët d'Arcq, p. 147, n° 559.

(5) Arch. nat., KK 64, f. 168 v°-169. — Douët-d'Arcq, *ouvr. cité*, p. 394 : Jal, *Dictionnaire...*, p. 534.

(6) Arch. nat., KK 69, f° 62.

(7) *Id.*, KK 70, f. 29 v°.

veloux noir, pour servir à mectre et porter les *heures et oroisons* dud. sgr, quant il va à l'esglise », ledit « sac » garni de « pendans et serrans » de « soye noire » (1). Indépendamment de ces deux détails, le compte de l'argenterie du roi du 1er octobre 1487 au 30 septembre 1488 va nous fournir encore plusieurs curieuses indications.

Il fut payé en 1488 :

— 5 s. t. « à messire Robert Moreau, chappellain ordinaire dud. sgr [le roi], pour sa façon d'avoir, le xie jour du mois de mars [1488, n. st.], couvert d'un quartier et demy de veloux cramoisi double poil ung des *livres de la chambre* dud. sgr, nommé *l'Imparfait* » (2). Ce velours avait été acheté 108 s. 3 den. pite tourn. (3).

— 6 l. 11 s. 3 d. t., pour « trois quartiers et demy de veloux noir », acheté le 11 mars 1488 (n. st.) et « livré à Regnault Fullole, libraire dud. sgr, pour couvrir et garnir le popitre de l'oratoire dud. sgr » (4). Le « libraire » en question reçut 39 s. 2 d. t., tant pour ses fournitures (de la « toille blanche » et des « petiz cloux de laton, dorez de fin or ») que « pour ses peines et sallaires d'avoir garny et couvert led. popitre » (5).

— 5 s. t. au même « Regnault Fullole, libraire dud. sgr, pour ses peines et sallaires d'avoir, le xxviiie jour dud. mois [de mars 1488, n. st.], couvert ung *livre de la chambre* dud. sgr d'un tiers de veloux noir » (6), coûtant 100 s. t. (7).

— 11 s. 8 d. t., pour « ung sac fait de deux peaulx de cuir rouge et doublé de bougran rouge de Flandres par dedans, garny de pendans et serrans », acheté le 29 avril 1488, et « livré à Jehan Ryet, varlet de chambre [du roi], pour servir à mectre et porter le livre de la *vie saint Loys*, que madame de Bourbon (8) a donné aud. sgr [le roi] » (9). « Jehan Galant »,

(1) Arch. nat., KK 70, f. 28 v°-29 et 208 v°
(2) *Ibid.*, f. 273 v°-274.
(3) *Ibid.*, f. 140 r° et v°. — Cf. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibl. nat.*, t. I, p. 96-97, note 6.
(4) *Ibid.*, f. 36.
(5) *Ibid.*, f. 309 v°-310.
(6) *Ibid.*, f. 272 v°-273.
(7) *Ibid.*, f. 37.
(8) Anne de France, fille aînée de Louis XI, mariée à Pierre, sire de Beaujeu, puis duc de Bourbon.
(9) Arch. nat., KK 70, f. 220.

orfèvre de Charles VIII, fit, en avril 1488, deux fermoirs à ce volume, moyennant 64 s. 2 d. t., pour l'or, l'argent et la façon, « deux fermouers [d'argent doré], sur chascun desquelz a ung escusson aux armes de France, et lesquelz il a mis et assis sur ung des livres dud. sgr, nommé le livre de la *vie du roy saint Loys* » (1).

— 14 l. 8 s. 9 den. t., pour une aune « de veloux cramoisi double », acheté le 2 juillet 1488 et « livré à messire Robert Moreau, sommellier et chappellain ordinaire de la chappelle dud. sgr, pour couvrir unes heures vieilles en grant volume, appellées les *heures du duc de Berry* (2), lesquelles led. sgr [le roi] a commandé couvrir et relyer, pour lui servir à son plaisir » (3). Ce chapelain toucha en effet 60 s. t., « pour avoir, ledit jour [7 juillet 1488], couvert en aiz de bois et relyé unes grans heures en parchemin en volume, de deux fueillets la peau, historiées d'environ quarante-cinq grans histoires, appellées les *heures du feu duc Jehan de Berry*, et d'icelles heures avoir timpané toutes les histoires grandes et petites, et avoir fait environ IIII^{xx} couleures sur le fons d'icelles, et pour papier de Lombardie lysse, qu'il a fourny et livré pour servir à mectre sur lesd. histoires; que aussi pour avoir couvert lesd. heures d'une aulne de veloux cramoisi » (4), velours dont il est parlé ci-dessus. 20 deniers tourn. furent en outre comptés au même chapelain, « pour avoir, le XVIIe jour » dud. mois de juillet, « couvert et garny, par dedans, sur les haiz », ces « *grans heures* » « de trois quartiers de satin tanné », acheté 67 s. 6 d. t. (5). — Enfin, cinq orfèvres travaillèrent à orner ce précieux volume de « boulons », de coins, de fermoirs d'argent doré, etc., ainsi qu'il résulte du texte suivant : [Payé] « à Nicolas Le Souple, orfèvre, demourant à Angiers, la somme de » 91 l. 6 s. 3 den. tourn., « qui

(1) *Ibid.*, f. 160 v°. — L. Delisle, *ouvr. cité*, t. I, p. 95, note 3.

(2) Ces heures paraissent être celles qui existent à la Bibl. nat., sous le n° 919 des ms. latins. — Cf. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits...*, t. III, p. 338.

(3) Arch. nat., KK 70, f. 286 v°.

(4) *Ibid.*, f. 288 r° et v°. — Ce passage et quelques-uns des suivants sont déjà cités dans le *Dictionnaire critique...* de Jal, p. 681 et 791, aux mots Heures du roi Charles VIII et Livres appartenant à Charles VIII.

(5) *Ibid.*, f. 47 v° et 288 v°.

deue lui estoit tant pour trois marcs quatre onces six gros ung denier d'argent fin, qu'il a mis et emploié du sien, le XVIII[e] jour » de juillet 1488, « à faire et forger, par le commandement dud. sgr [le roi], dix boullons goderonnés, huit coings, sur chascun desquelz a ung boullon aussi goderonné, deux fermouers, larges de deux grans doys chascun, sur lesquelz fermouers il a gravé d'un costé ung Cruxifiement de Nostre Seigneur et une Anunciacion, et sur l'autre costé gravé et esmaillé les armes de France, lesquelles choses il a mises et assises sur unes grans heures en grant volume, appartenant aud. sgr, appellées les *heures du feu duc Jehan de Berry*; à faire et forger aussi deux pièces plates, servans à atacher le ruban desd. fermoers, et sept charnières par lui assises et clouées sur le dos desd. heures, le tout camoché (1) à petiz poinçons et pesant, avecques plusieurs petiz cloz d'argent neccessaires pour atacher et asseoir lad. garniture, led. pois de trois marcs quatre onces six gros ung denier d'argent, que pour quinze ducatz d'or qu'il a fourniz, mis et emploiez à dorer lesd. boullons, coings, fermouers et charnières, que aussi pour les peine et sallaires de lui et quatre autres orfèvres qui ont vacqué dix jours entiers à faire, dorer et asseoir lad. garniture » (2).

— 35 s. t. « à messire Robert Moreau, chappellain ordinaire du roy..., pour son paiement d'avoir, le VII[e] jour dud. mois de juillet [1488], relyé, nectoyé et tympané et doré sur tranche unes *heures en parchemin à l'usaige de Paris*, et icelles couvertes de veloux cramoisi pris ès coffres dud. sgr » (3). Le 7 juillet également, « une aulne de ruban de soye large tanné », achetée 3 s. 4 d. t., fut « livrée » au susdit chapelain « pour servir de pendans aux fermoers » de ces *heures* (4), en même temps qu'un « mercier, suivant la court du roy », recevait « une aulne et moictié de demy quartier [de] veloux tanné brun », du prix de 7 l. 19 s. 4 den. ob. t., « [pour faire ung sac] pour servir à mectre et porter les [dites] *heures* dud.

(1) Travaillé au burin. V. le *Glossaire...* de L. de Laborde, au mot Camosé, et, au même mot, le *Glossaire archéologique...* de V. Gay, où ce texte est visé.

(2) Arch. nat., KK 70, f. 166 v°-167.

(3) *Ibid.*, f. 288.

(4) *Ibid.*, f. 225.

sgr », « une aulne moictié de demy quartier de satin noir », coûtant 4 l. 15 s. 7 d. ob. t., « pour doubler led. sac et pour faire les pendans d'icellui » (1), plus « deux aulnes de ruban de soye noir, large, dont il a fait les sarrans » de ce « sac », ruban payé 15 s. t., y compris, la façon (2).

— 20 s. t. au même Robert Moreau, « pour avoir, led. jour [7 juillet 1488], relié tout à neuf en aiz de papier et couvert de cuir noir deux romans, l'un, en papier, appellé *le Chevalier* (3) *périlleux*, et l'autre, en parchemin, qui est ung *traictié de la Mort*, et iceulx deux romans garnis d'ataches à les fermer » (4).

— 25 s. t. encore à Robert Moreau, « pour avoir, le di xiesme jour dud. mois [juillet 1488], relyé tout de neuf ung livre nommé *le Romant de la Roze et de la Violecte*, lequel contient trois volumes, et icellui couvert de deux tiers [de] veloux cramoisi, pour servir aud. seigneur à son plaisir » (5). Ces deux tiers d'aune de velours cramoisi avaient été achetés 9 l. 12 s. 6 d. t. (6). « Martine de La Bruière, lavandière du linge de corps » du roi, reçut 10 s. t. « pour ses peines, sallaires et façon d'avoir, le » 10 juillet 1488, « fait unes chemisetes pour servir à » ce « *romant de la Roze* » (7) ; elle y employa « trois quartiers et demy de veloux cramoisi », du prix de 12 l. 12 s. 8 d. t., et, pour la « doubler », une égale quantité de « satin noir », acheté 78 s. 9 d. t. (8). Elle toucha de plus 5 s. t. « pour sa façon et estoffes d'avoir fait et garny, le » 30 juillet 1488, « d'un tiers de veloux cramoisi double poil », payé 4 l. 16 s. 3 d. t., « une bande pour garnir et couvrir l'un des costez du [dit]... *romant de la Roze*, par dessus les fermoers d'icellui, pour garder que lesd. fermoers ne se gastent, et pour avoir aussi garny et doublé lad. bande de ung tiers [de] satin noir », coûtant 30 s. t. (9).

(1) Arch. nat., KK 70, f. 46 v°.
(2) *Ibid.*, f. 225.
(3) La lecture de ce mot n'est pas douteuse, le ms portant l'abréviation : *chlr*. Cependant, le *roman* désigné ici ne serait-il pas plutôt *le Chasteau périlleux*, ayant pour auteur le chartreux Robert et mentionné dans la liste des ouvrages appartenant à la reine Charlotte de Savoie ? Cf. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*..., t. I, p. 92.
(4) Arch. nat., KK 70, f. 288.
(5) *Ibid.*, f. 288 v°.
(6) *Ibid.*, f. 47.
(7) *Ibid.*, f. 136 v°.
(8) *Ibid.*, f. 47.
(9) *Ibid.*, f. 49 et 290 v°.

— 21 s. t. à Thibaut Tardif, « mercier, suivant la court du roy », « pour quatorze aulnes de ruban de soye estroict, bleu, rouge, tanné et vert », à 18 den. t. l'aune, acheté le 10 juillet 1488 et « livré aud. messire Robert Moreau, pour emploier à faire trois reaulx ou rayons pour mectre et servir, l'un à ung livre dud. sgr, nommé le *Romant de la Roze et de la Violecte* », mentionné il y a un instant, « l'autre aux *heures* dud. sgr, dont cy devant est faicte mencion » (voir la page 6), « et le troisiesme au livre appellé le *Pellerin* » (1). Il fut encore compté au même mercier 12 s. 6 d. t. « qui deuz lui estoient tant pour trois boutons d'or de Chippre qu'il a mis et emploié, le dixiesme jour dud. mois de juillet, à garnir [lesdits] trois reaulx ou rayons » (2). « Martine de La Bruière » fit, le 10 juillet, « pour servir à l'un des livres dud. sgr, nommé le *Pellerin* », « unes chemisetes » (3) identique de tous points à celle du *Roman de la Rose*, décrite en détail un peu plus haut (p. 7). Enfin, un des marchands fournisseurs habituels du roi reçut 10 s. t. « pour son paiement de deux sacs de cuir de mouton, d'une peau chascun, garniz de serrans et pendans, achaptez de lui, le » 5 août 1488, « et livrez à Guillaume de Sanzay, garde des livres dud. sgr, pour servir à mectre et porter le *Romant de la Roze* et le *livre du Pellerin* dedans les coffres d'icellui sgr » (4).

(A suivre). BERNARD PROST.

(1) Arch. nat., KK 70, f. 225. — L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits...*, t. I, p. 96, note 6.

(2) *Idid.*, f. 289 v°-290.

(3) *Ibid.*, f. 46 r° et v° et 136 v°.

(4) *Ibid.*, f. 227.

NÉCROLOGIE

ALPHONSE DAUDET

Un deuil cruel vient de frapper les lettres françaises. Alphonse Daudet a succombé, le 16 décembre dernier, aux suites d'une longue maladie. Il était âgé de 57 ans.

Nous nous bornons aujourd'hui à enregistrer la mort de l'illustre écrivain et à associer nos bien vifs regrets à ceux de sa famille, de ses amis et de tous les lettrés. Un de nos collaborateurs, M. Maurice Tourneux, a bien voulu nous promettre de consacrer ici quelques pages à l'auteur du *Petit Chose;* en attendant son article qui sera une vraie bonne fortune pour les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile,* nous avons pensé qu'il était intéressant de dresser, par ordre chronologique, une liste sommaire des œuvres (publiées en volumes) qui ont assuré à l'illustre romancier l'un des premiers rangs dans la littérature contemporaine:

Les Amoureuses, poésies. *Paris, J. Tardieu,* 1858, in-16.

La Double conversion, conte en vers. *Paris, Poulet-Malassis et De Broise,* 1861, in-32.

La Dernière idole, drame en un acte, en prose (en collaboration avec E. L'Epine). *Paris, Michel Lévy frères,* 1862, in-18.

Le Roman du Chaperon rouge. *Paris, Michel Lévy frères,* 1862, in-18.

Les Absents, proverbe. *Paris, Dupray de la Mahérie,* 1863, in-8.

Les Absents, opéra-comique. *Paris, Michel Lévy frères,* 1865, in-18.

L'Œillet blanc, comédie en un acte, en prose (en collaboration avec Ernest Manuel). *Paris, Michel Lévy, frères,* 1865, in-18.

Le Frère aîné, drame en un acte (en collaboration avec Ernest Manuel). *Paris, Michel Lévy frères,* 1865, in-18.

Le Petit Chose. *Paris, Hetzel,* 1868, in-18.

Le Médecin de Cucugnan (traduction de « Lou Mège de Cucugnan, » par J. Roumanille). *Paris, librairie internationale,* s. d. (1868), in-4.

Le Sacrifice, comédie en trois actes. *Paris, librairie internationale,* 1869, in-18.

Lettres de mon moulin. *Paris, Hetzel*, s. d. (1869), in-18.
Lettres à un absent. *Paris, A. Lemerre*, 1871, in-18.
Les Petits Robinsons des caves. *Paris, librairie du Petit Journal*, s. d. (1872), in-4.
Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon. *Paris, Dentu*, 1872, in-18.
Lise Tavernier, drame en cinq actes. *Paris, E. Dentu*, 1872, in-18.
L'Arlésienne, pièce en trois actes. *Paris, A. Lemerre*, 1872, in-18.
Contes du lundi. *Paris, A. Lemerre*, 1873, in-18.
Contes et récits. *Paris, F. Polo*, s. d. (1873), in-8.
Les Femmes d'artistes. Première série. *Paris, A. Lemerre*, 1874, in-18.
Fromont jeune et Risler aîné. *Paris, bureau de l'administration du Bien public*, 1874, gr. in-8.
Robert Helmont. *Paris, Dentu*, 1874, in-18.
Jack. *Paris, Dentu*, 1876, 2 vol. in-18.
Le Nabab. *Paris, G. Charpentier*, 1877, in-18.
Contes choisis. *Paris, G. Charpentier*, 1877, in-32.
Le Char, opéra-comique, en un acte, en vers libres (en collaboration avec Paul Arène). *Paris, G. Charpentier*, 1878, in-18.
Les Rois en exil. *Paris, Dentu*, 1879, in-18.
Numa Roumestan. *Paris, Charpentier*, 1881, in-18.
Le Nabab, pièce en sept tableaux. *Paris, Charpentier*, 1881, in-18.
Jack, pièce en 5 actes (en collaboration avec H. Lafontaine). *Paris, Dentu*, 1882, in-18.
L'Evangéliste. *Paris, Dentu*, 1883, in-18.
Les Cigognes. *Paris, E. Giraud et Cie*, s. d. (1884), in-4.
Sapho. *Paris, G. Charpentier et Cie*, 1884, in-18.
Tartarin sur les Alpes. *Paris, Calmann Lévy*, 1885, in-8.
La Défense de Tarascon. *Paris, L. Conquet*, 1886, in-18.
La Belle Nivernaise. *Paris, Marpon et Flammarion*, s. d. (1886), gr. in-8.
Trente ans de Paris. *Paris, Marpon et Flammarion*, 1888, in-18.
L'Immortel. *Paris, A. Lemerre*, 1888, in-18.
Souvenirs d'un homme de lettres. *Paris, Marpon et Flammarion*, s. d. (1888), in-18.
Port-Tarascon. *Paris, Dentu*, 1890, in-8.
L'Eau. *Paris, J. Rothschild*, 1889, in-fol.
Numa Roumestan, pièce en 5 actes. *Paris, A. Lemerre*, 1890, in-18.
La Lutte pour la vie, pièce en 5 actes et 6 tableaux. *Paris, C. Lévy*, 1890, in-8.
L'Obstacle, pièce en 4 actes. *Paris, Marpon et Flammarion*, s. d. (1891), in-8.
Rose et Ninette. *Paris, E. Flammarion*, s. d. (1892), in-18.
La Menteuse, pièce (en collaboration avec Léon Hennique). *Paris, E. Flammarion*, s. d. (1893), in-18.

Sapho, pièce en 5 actes (en collaboration avec Adolphe Belot). *Paris, G. Charpentier,* 1893, in-8.
Entre les frises et la rampe. *Paris, Dentu,* 1894, in-8 nelumbo.
La Petite paroisse. *Paris, A. Lemerre,* 1895, in-18.
Contes d'hiver. *Paris, librairie Borel,* 1896, in-32.
L'Enterrement d'une étoile. *Paris, librairie Borel,* 1896, in-32.
Trois souvenirs. *Paris, librairie Borel,* 1896, in-32.
Les Mères. *Paris, A. Lemerre,* 1896, gr. in-8.

LÉON CONQUET

Nous avons le profond regret d'annoncer la mort de M. Léon Conquet, l'éditeur à qui les bibliophiles sont, depuis près de vingt ans, redevables de tant de belles ou gracieuses publications.

Miné depuis quelque temps déjà par une implacable maladie, Léon Conquet s'est éteint doucement, le 17 décembre dernier, dans sa cinquantième année, emportant avec lui l'amitié de ses collaborateurs, la sympathie de ses confrères et l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Sa mort prématurée a provoqué, dans le monde du livre, une unanimité de regrets qu'attestait hautement, le jour des obsèques, la présence de la foule émue et recueillie qui se pressait à Notre-Dame-de-Lorette.

Nous ne redirons pas aujourd'hui l'influence prépondérante que Conquet a exercée sur le goût des livres modernes; un bibliophile des plus autorisés, M. Eugène Paillet, a bien voulu se charger d'écrire pour nos lecteurs la vie si bien remplie de l'éditeur-bibliophile qui vient de disparaître et il ne manquera certainement pas de nous montrer le rôle important qu'a tenu Conquet dans la librairie moderne; mais nous n'avons pas voulu attendre la notice de l'éminent président de la Société des amis des livres pour dire ici au regretté défunt le suprême adieu et pour saluer respectueusement sa dépouille mortelle.

Nous tenons aussi a prier sa veuve, ses enfants et son beau-frère, notre ami Paul Cornuau, de vouloir bien trouver dans ces quelques lignes l'expression de nos douloureuses condoléances et l'assurance de la part que nous prenons au deuil qui les frappe si cruellement.

Nous publions ci-dessous la liste, par ordre chronologique, des publications faites par Conquet de 1876 à 1897 :

JULES BRIVOIS. Bibliographie de l'œuvre de Béranger. In-8. 1876.
CLAUDE TILLIER. Mon oncle Benjamin, 43 dessins de Sahib, gravés par Prunaire. Préface de Ch. Monselet, 2 vol. in-16. 1881.
Monument du Costume. Texte et 40 planches gravés par H. Dubouchet d'après Freudenberger et Moreau le jeune. In-8. 1881-1883.
FRÉDÉRIC SOULIÉ. Le Lion amoureux, 19 vignettes de Sahib gravées par A. Nargeot. Notice par Ludovic Halévy. In-18. 1882.
MADAME ADAM. La Chanson des nouveaux époux, 1 portrait et 10 fig., gravés par Burney Abot, Courtry, etc., d'après Benjamin-Constant, G. Doré, Ed. Detaille, etc. In-4. 1882.
JULES BRIVOIS. Bibliographie des ouvrages illustrés du XIXe siècle. In-8. 1883.
DE STENDHAL. La Chartreuse de Parme, 32 eaux-fortes de V. Foulquier. Préface de Francisque Sarcey. 2 vol. in-8. 1883.
ANDRÉ THEURIET. Sous Bois, 78 compositions par H. Giacomelli, gravées sur bois par Berveiller, Froment, Méaulle. In-8, 1883.
THÉOPHILE GAUTIER. Mademoiselle de Maupin, 18 dessins de E. Toudouze, gravés par Champollion, 2 vol. in-8. 1883.
ETIENNE BÉQUET. Marie ou le Mouchoir bleu, 6 dessins de Sta, gravés par Abot. Notice par A. Racot. In-18. 1884.
ALBERT SEMIANE. Bagatelles, 3 eaux-fortes de Paul Avril. In-16. 1884.
DE STENDHAL. Le Rouge et le Noir, 80 eaux-fortes par H. Dubouchet. Préface de Léon Chapron, 3 vol. in-8. 1884-1885.
ANDRÉ THEURIET. Les Œillets de Kerlaz, 4 eaux-fortes hors texte par E. Rudaux et 8 vignettes de H. Giacomelli, gravées par T. de Mare. In-18. 1885.
CHAMPFLEURY. Le Violon de faïence, 34 eaux-fortes de J. Adeline. In-8. 1885.
ALPHONSE DAUDET. Fromont jeune et Risler aîné, 12 compositions d'Emile Bayard, gravées par F. Massard. Préface par G. Geffroy, 2 vol. in-8. 1885.
EUGÈNE MULLER. La Mionette, 28 compositions de O. Cortazzo, gravées par Abot et Clapès. In-16. 1885.
ALPHONSE DAUDET. La Défense de Tarascon, 16 aquarelles d'après Draner. In-18. 1886.
Calendrier Parisien pour 1886. 12 sonnets de E. d'Hervilly et 13 pointes sèches de H. Boutet. In-12. 1886.
EMILE ZOLA. Nouveaux contes à Ninon, 31 compositions de Ed. Rudaux, 2 vol. in-8. 1886.
PAUL MEURICE. Le Songe d'une nuit d'été. In-8. 1886.
LUDOVIC HALÉVY. Trois coups de foudre, 10 dessins de Kauffmann, gravés par T. de Mare. In-16. 1886.

Gérard de Nerval. Sylvie, 42 eaux-fortes par E. Rudaux. Préface par Ludovic Halévy. In-16. 1886.

Jules Claretie. La Canne de Monsieur Michelet, portrait gravé par Burney et 12 compositions de Jazet, gravées par Toussaint. Préface par Louis Mézières, In-8. 1886.

Erastène Ramiro. Catalogue de l'Œuvre gravé de F. Rops, 4 planches. In-8. 1887.

Alfred de Musset. Nouvelles, 1 portrait gravé par Burney, 15 compositions de Flameng et Cortazzo, gravées par Mordant et Lucas. In-8. 1887.

Théophile Gautier. Militona, portrait et 20 compositions de Adrien Moreau, gravés par A. Lamotte. In-8. 1887.

Théophile Gautier. Emaux et Camées, 110 dessins par Fraipont. Préface de Maxime Du Camp. In-16. 1887.

Ludovic Halévy. Karikari, 16 aquarelles d'après Henriot. In-18. 1888.

A. Hamilton. Mémoires du Comte de Grammont, 34 dessins de C. Delort, gravés par Boisson. In-8. 1888.

Pierre Loti. Pêcheur d'Islande, portrait et 8 compositions de Jazet, gravés par G. Manchon. In-8. 1888.

E. Noel. Une mélodie de Schubert, 3 fig. de G. Cain, gravées par Deville. In-18. 1888.

Jules Claretie. Bouddha, 11 dessins de Robaudi, gravés par Nargeot. In-18. 1888.

Maxime Du Camp. Une Histoire d'Amour, portrait gravé par A. Lamotte et 8 compositions de Blanchard, gravées par Buland. In-18. 1888.

Benjamin Constant. Adolphe, portrait gravé par Courboin d'après Desmarais. Préface de P. Bourget. In-16. 1889.

Victor Hugo. Ruy Blas, un portrait et 15 compositions d'Adrien Moreau, gravés par Champollion In-8. 1889.

Madame de La Fayette. La Princesse de Clèves, 1 portrait et 12 compositions par Jules Garnier, gravés par A. Lamotte. Préface d'Anatole France. In-8. 1889.

Vicomte E.-M. de Vogué. Le Manteau de Joseph Olénine, portrait gravé par A. Lamotte. In-18. 1889.

Victor Hugo. Hernani, portrait et 15 compositions de Michelena, gravés par Boisson. In-8. 1890.

Ferdinand Fabre. L'Abbé Tigrane, portrait et 20 eaux-fortes, gravées par Rudaux. In-8. 1890.

Louis Morin. Vieille Idylle, 12 pointes sèches et 19 ornements par l'auteur. In-18, 1891.

Madame de Stael. Mémoires. Préface. par R. Vallery-Radot, portrait et 30 compositions de C. Delort, gravés par Boisson. In-8. 1891.

Jules Michelet. Thérèse et Marianne, 11 figures dessinées et gravées par V. Foulquier. In-16. 1891.

ERASTÈNE RAMIRO. L'Œuvre lithographié de Félicien Rops, 7 fig. In-8. 1891.
EMILE BERGERAT. L'Espagnole, 20 dessins de D. Vierge, gravés par Clément Bellenger. In-16. 1891.
Calendrier Parisien pour 1892. Texte de H. Le Roux, 13 lithographies de Dillon. In-16. 1892.
JEAN BERTHEROY. Femmes Antiques, 10 compositions gravées par Champollion d'après Bouguereau, E. Adan, Falguière, Rochegrosse etc., In-8. 1892.
A. ROBIDA. Voyage de fiançailles au XX[e] siècle, 27 dessins par l'auteur. In-18. 1892.
LUDOVIC HALÉVY. Mariette, 40 compositions de H. Somm. In-8. 1893.
HÉGÉSIPPE MOREAU. Le Myosotis. 134 compositions de Robaudi, gravées par C. Bellenger. Préface par André Theuriet. In-8. 1893.
THÉOPHILE GAUTIER. Le Petit chien de la Marquise, 21 dessins de Louis Morin. Préface de Maurice Tourneux. In-16. 1893.
CHARLES NODIER. Le Bibliomane. 24 dessins de Maurice Leloir, gravés par F. Noël. Préface par R. Vallery-Radot, In-16. 1894.
HENRIOT. Napoléon aux Enfers, illustrations de l'auteur. In-12. 1895.
JULES BRIVOIS. Bibliographie des œuvres de M. Alphonse Daudet. In-8. 1895.
PAUL BOURGET. Pastels. 11 aquarelles de Robaudi et 35 de Giraldon. In-8. 1895.
CHARLES NODIER. — Le Dernier Chapitre de mon Roman, 33 compositions de Louis Morin. Préface par Maurice Tourneux. In-8. 1895.
JULES ADELINE. La Légende du Violon de faïence, 8 eaux-fortes par l'auteur. In-8. 1895.
Un Cas de jalousie, 19 lithographies par A. Lunois. In-8. 1896.
FRANÇOIS VILLON. Œuvres, 90 illustrations de A. Robida. Préface et texte revisé par Jules de Marthold. In-8. 1897.
GEORGES MONTORGUEIL. La Parisienne peinte par elle-même, 21 pointes sèches et 41 compositions de H. Somm. In-8. 1897.
F. NOGARET. L'Aristenète Français, 50 compositions de Durand, gravées par Champollion. 2 vol. in-16. 1897.
LONGUS. Daphnis et Chloé. Traduction de P.-L. Courier. Compositions dessinées et gravées à l'eau-forte par Paul Avril. In-16. 1897.
LOUIS MORIN. Les Dimanches parisiens, notes d'un décadent. 41 eaux-fortes originales de A. Lepère. In-8. 1898.

Ces deux dernières publications étaient sur le point de paraître lors de la mort de l'éditeur.

Publications de M. Henri Beraldi parues à la librairie L. Conquet

HENRI BERALDI. Les Graveurs du XIX[e] siècle, 38 frontispices. 12 vol. in-8. 1885-1892.

HENRI BERALDI. Estampes et Livres. 12 planches en chromotypie et 29 en héliogravure. In-8. 1892.

EMILE GOUDEAU. Paysages Parisiens. Bois et eaux-fortes par Auguste Lepère. In-8. 1892.

EMILE GOUDEAU. Paris qui consomme. 51 dessins en couleurs par Pierre Vidal. In-4. 1893.

HENRI BERALDI. La Reliure du XIXe siècle. 285 héliogravures. 4 vol. in-4. 1894-1897.

GEORGES MONTORGUEIL. Paris au hasard, illustrations composées et gravées sur bois par Aug. Lepère. In-8. 1896.

L'Estampe Française. 1° Fête officielle pour l'Exposition de 1867 d'après l'aquarelle d'Henri Baron, gravée sur bois par Lepère, épreuve in-fol. — 2° Les Amoureuses de la Tour Eiffel, lithographie originale de Robida, épreuve in-fol. — 3°. Une Française de 1889, pointe sèche par Piguet, épreuve in-fol. — 4° Les Danses et les Ris, lithographie en couleur de Jules Chéret, épreuve in-fol. — 5° L'Inauguration du Nouvel Opéra, gravé par Léveillé d'après le dessin de Detaille, épreuve in-fol.

— Nous apprenons la mort de M. Henri Lavoix, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, chevalier de la Légion d'honneur.

M. Henri Lavoix était né en 1846; on lui doit plusieurs ouvrages sur la musique.

— On annonce la mort, à Londres, de sir Edward Augustus Bond, bibliothécaire au British Museum. Sir E. A. Bond, qui avait débuté en 1837, était âgé de 72 ans.

G. V.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— ALPHONSE DAUDET. — **Sapho. Compositions de Auguste-François Gorguet. Gravures à l'eau-forte de Louis Muller.** *Paris, Armand Magnier, éditeur, 10, rue de Condé, 10,* **1897, in-8 de 1 f. blanc, 3 ff., 302 pp. et 1 f. (1).**

Alphonse Daudet avait tout naturellement sa place marquée dans la « Collection des dix » ; en y faisant entrer *Sapho* qui reste l'un des chefs-d'œuvre du regretté maître, M. Armand Magnier a prouvé une fois de plus la sûreté de son goût. *Sapho* parut en édition originale chez Charpentier en 1884 ; elle a fait, depuis cette date, l'objet de trois publications illustrées, tirées à assez grand nombre ; mais aucune n'est à proprement parler une édition de bibliophiles. Celle que donne aujourd'hui l'éditeur de la rue de Condé s'adresse au contraire particulièrement aux amateurs dont elle a, du reste, à peine mise en vente, su conquérir les suffrages.

C'est effectivement un beau livre et qui se présente dans les conditions les plus favorables ; le format en est agréable, le papier d'une belle pâte, la typographie irréprochable et l'illustration tout à fait digne de cette œuvre maîtresse de Daudet. Du roman lui-même tout a été dit ; tout le monde a lu ces pages d'une réalité inouïe et d'une poignante émotion ; il ne nous reste donc plus qu'à envisager cette nouvelle édition au point de vue de son illustration.

M. Auguste-François Gorguet a illustré *Sapho* d'une cinquantaine de dessins dont seize grandes compositions hors texte, quinze en-tête et quinze culs-de-lampe, le tout gravé à l'eau-forte par M. Louis Muller. A signaler aussi le joli fleuron du titre. Les en-tête et les culs-de-lampe ont pris ici les proportions de véritables petits tableaux qui, comme les majestueux hors texte, interprètent avec un rare bonheur d'expression les principales scènes du roman. Il y a

(1) Pour la justification du tirage et les prix, voir la livraison du *Bulletin du Bibliophile* du 15 novembre 1897.

une vie intense dans ces compositions très étudiées ; que ce soit dans le salon mondain de la place Vendôme, la chambre d'hôtel de Gaussin, sur la terrasse du café de la Madeleine ou bien au bord des étangs de Ville-d'Avray, les personnages se meuvent avec aisance, avec naturel, sans contrainte. M. Gorguet a, du reste, tenu à retrouver les endroits précisés par Daudet et à les reproduire aussi fidèlement que possible. Ce qui est certain, c'est que l'arrangement des compositions qui ornent ce beau livre est des plus heureux.

Sans vouloir retirer aucun mérite à M. Gorguet, il est toutefois équitable de constater que son collaborateur, le graveur Louis Muller, l'a remarquablement secondé dans l'œuvre commune et que la réunion de leurs deux talents a produit un excellent résultat.

Sapho est le quatrième volume de la « Collection des dix » qui compte déjà *La mort du duc d'Enghien, La Fille Elisa* et *Boule de Suif;* six volumes restent donc encore à paraître ; l'un ne tardera pas à voir le jour, c'est le *Passant,* de François Coppée, illustré par Louis-Edouard Fournier ; un autre est en voie d'exécution, *Servitude et grandeur militaires,* d'Alfred de Vigny, avec compositions de Jean-Paul Laurens et de Dawant.

M. Magnier poursuit, comme on en peut juger, avec une intelligente activité, l'achèvement de la curieuse collection commencée par son prédécesseur et ami, Emile Testard, et ce serait injustice que de ne pas lui adresser ici les éloges auxquels il a bien droit.

GEORGES VICAIRE.

— ERNEST MAINDRON. — Les Programmes illustrés des Théâtres et des Cafés-Concerts, menus, cartes d'invitation, petites estampes, etc. Préface par Pierre Veber. I. *Librairie Nilsson. — Per Lamm, successeur, 338, rue Saint-Honoré, Paris,* in-4 de 40 pp. et 62 planches hors texte (23 fr.).

M. Ernest Maindron est peut-être l'homme de France le plus documenté sur l'histoire de l'affiche et, en général, de toutes les images, petites ou grandes, dont l'usage s'est, depuis quelques années surtout, considérablement étendu dans notre vie courante. Ses portefeuilles sont bourrés d'ex-libris, de menus, d'adresses de marchands ou d'artistes, de cartes de visite, de billets de faire part, d'invitations de toutes sortes, d'affiches murales rares ou curieuses, de couvertures de livres illustrées, voire même de simples bulletins de vote. Avec un soin méticuleux, il a colligé quantité de pièces que la plupart dédaignent de conserver, et ces menus documents, intéressants déjà

dans leur ensemble, le seront bien davantage encore plus tard puisqu'ils se constitueront, pour les historiens futurs de la vie privée au XIXe siècle, les témoins fidèles de nos goûts, de nos mœurs et de nos modes.

M. Maindron a déjà consacré deux majestueux volumes à l'histoire des affiches illustrées qui flamboient sur nos murailles ; s'il entr'ouvre aujourd'hui ses cartons, c'est pour en tirer des documents graphiques d'un autre ordre, de dimensions plus petites, mais aussi beaucoup plus variés. On sait quels prix atteignent actuellement dans les ventes les moindres réunions d'adresses de marchands ou de billets de bal du XVIIIe siècle, quand ces pièces surtout portent les signatures de maîtres tels que Cochin, Choffard ou Moreau le jeune ; les bibliophiles se disputent à l'envi ces délicieuses petites estampes qu'on ne rencontre qu'assez difficilement et que les privilégiés seuls arrivent à se procurer ; c'est là une des raisons qui ont dû décider M. Maindron à mettre sous les yeux du public les reproductions de ces pièces élégantes et rares.

Tel est donc le but de la nouvelle et jolie publication entreprise par la librairie Nilsson et qu'elle se propose de continuer. L'ouvrage, recouvert d'un cartonnage avec fers spéciaux, comprend soixante-deux planches hors texte, en noir et en couleurs ; c'est dire leur valeur et leur intérêt que de constater que ces planches sont signées : Willette, J. Chéret, Dillon, Roedel, H. Gerbault, H. Ibels, Boutet de Monvel, L. Vallet, A. Guillaume, de Feure, Cazal, Choubrac, Caran d'Ache, etc., etc. Indépendamment de ces planches, le texte est accompagné de reproductions de vignettes anciennes ou modernes : billets de bal et de décès, cartes de visite, adresses, en-tête de lettres officielles ou de factures, numéros de conscrits, etc., dont M. Maindron nous donne à la fois la description et l'historique ; il nous apprend, par exemple, que la « petite estampe » est née sous Louis XIII et fut d'abord mise en usage par les papetiers, les hôteliers et les arracheurs de dents du Pont-Neuf. L'ornementation du papier à lettres a une origine au moins aussi lointaine. Quant aux numéros naïvement imagés que les conscrits arborent à leurs casquettes les jours de tirage au sort, les plus anciens, à la connaissance de M. Maindron, datent de 1840.

M. Pierre Veber a écrit une humoristique préface pour cette publication à laquelle l'auteur nous promet de donner une suite ; le champ est assez vaste, en effet, pour que, pendant plusieurs années encore, il puisse satisfaire notre curiosité en même temps que récréer nos yeux et préparer ainsi les éléments d'une future histoire par l'image de la vie privée de nos contemporains.

G. V.

— **Le Musée de la Conversation, répertoire de citations françaises, dictons modernes, curiosités littéraires, historiques et anecdotiques, avec une indication précise des sources par ROGER ALEXANDRE. Troisième édition revue et augmentée de nombreux articles. *Paris, librairie Emile Bouillon, éditeur, 67, rue de Richelieu, au premier,* 1897, in-8 de XII-582 pp. et 1 f. blanc (7 fr.).**

Il est fréquent qu'au cours d'une lecture ou d'une conversation on rencontre ou emploie des citations et des locutions que l'on connaît pour les avoir maintes fois lues, maintes fois entendues et même répétées ; mais on serait souvent bien embarrassé, pour un grand nombre d'entre elles, d'en préciser l'origine ou d'en indiquer la source.

Littré, dans son précieux dictionnaire, n'a pas toujours pu donner ces sources ; il en convient d'ailleurs humblement dans sa préface. Un chercheur érudit, M. Roger Alexandre, voulant combler cette regrettable lacune, a publié, pour la première fois en 1892, ce *Musée de la Conversation* dont une deuxième édition a été récompensée, en 1895, par l'Académie française et dont la troisième vient d'être mise en vente. L'écoulement de ces trois éditions, en si peu d'années, prouve abondamment l'utilité de cet ouvrage.

La nouvelle édition n'est pas, du reste, une simple réimpression des précédentes ; l'auteur, toujours désireux d'améliorer son travail, n'a pas cessé ses recherches ; il l'a constamment tenu à jour et c'est ainsi qu'il peut nous offrir aujourd'hui un grand nombre d'articles nouveaux ou complètement remaniés (près de 350), indiqués par des astérisques.

M. Roger Alexandre, suivant la bonne méthode, a scrupuleusement vérifié, contrôlé les renseignements qu'il produit et lorsqu'il n'a pu, ce qui est rare, éclaircir d'une façon satisfaisante certains points obscurs, il a soin de ne les indiquer que sous bénéfice d'inventaire. Pour rendre les recherches plus aisées, les articles ont été classés d'après l'ordre alphabétique de l'un des mots les plus importants de l'en-tête ; deux tables, rédigées soigneusement, l'une des en-tête et citations, l'autre des principaux noms d'auteurs et de personnages cités, terminent cet intéressant ouvrage qui permettra désormais à tout le monde d'être savant ou tout au moins de n'employer qu'à bon escient des locutions ou des citations souvent appliquées mal à propos dans la conversation.

G. V.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — A l'occasion du 1er janvier ou de l'Exposition de Bruxelles, ont été promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Officiers : MM. Lavauzelle, imprimeur-libraire-éditeur à Limoges; Henri Heugel, éditeur de musique à Paris; Paul Mame, imprimeur-éditeur à Paris; Jules Norberg, imprimeur-éditeur à Nancy; Hugues Le Roux, homme de lettres; de Parville, critique scientifique.

Chevaliers : MM. Guillaume Breton, de la maison Hachette; Albert Gauthier-Villars, imprimeur-éditeur à Paris; A. Tuetey, sous-chef de section aux Archives nationales; Edmond Rostand, poète et auteur dramatique; Revillout, égyptologue, conservateur-adjoint au Musée du Louvre; Chatel, ancien archiviste du Calvados.

Congrès des Sociétés savantes. — Le prochain Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements (36e Congrès) aura lieu le 12 avril 1898, à la Sorbonne. Le texte des mémoires et des analyses destinés à être lus en cette Assemblée devra être remis au Ministère de l'Instruction publique (1er bureau de la Direction du Secrétariat et de la Comptabilité) avant le 30 janvier.

A la Sorbonne. — M. Alfred Rambaud, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, a inauguré le 29 décembre dernier, les nouveaux bâtiments de la Bibliothèque de l'Université et de l'Ecole des Chartes. Aucun discours n'a été prononcé. M. Gréard, vice-recteur de l'Université, a souhaité la bienvenue au Ministre qui a répondu par quelques mots.

A la Bibliothèque nationale. — La Chambre des députés a voté, le mois dernier, un crédit de 400,000 francs pour l'agrandissement de la Bibliothèque nationale. Le nouveau bâtiment dont la construction coûtera environ 1,500,000 francs sera élevé sur la façade de la rue Colbert.

A Carnavalet. — La Bibliothèque de la ville de Paris et le Musée Carnavalet vont constituer à l'avenir, de par un arrêté du préfet de la Seine, deux services distincts.

M. Le Vayer prendra le titre d'inspecteur des travaux historiques, conservateur de la bibliothèque historique de la ville de Paris (services installés dans les locaux de l'hôtel Lepeletier de Saint-Fargeau).

M. Cain est nommé conservateur du musée Carnavalet.

Le couloir qui unit les deux hôtels Carnavalet et Lepeletier de Saint-Fargeau restera ouvert au public.

Académies étrangères. — Mgr le Prince Roland Bonaparte vient d'être élu correspondant de l'Académie de Lisbonne et de l'Académie de Bologne en remplacement de feu M. Daubrée, membre de l'Institut.

Société des Bibliophiles contemporains. — La dernière assemblée générale de la Société des Bibliophiles contemporains, dont la dissolution a été prononcée le 10 novembre 1894, sur le désir

exprimé par M. Octave Uzanne, son président fondateur, aura lieu le 24 janvier prochain, à 9 heures 1/2 du soir, dans un des salons du restaurant Marguery.

Au cours de cette réunion, M. Henri Beraldi, président du Comité de liquidation, rendra compte des opérations aujourd'hui terminées de ce comité. Un dîner d'adieu aura lieu, le même jour, à 7 heures du soir, chez Marguery.

On sait que les « Bibliophiles contemporains » ont encore droit à un ouvrage que M. Uzanne s'est chargé d'éxécuter. Cet ouvrage, *Dictionnnaire bibliophilosophique*, in-8, orné d'une trentaine de gravures hors texte, de lettrines, etc., leur sera délivré aussitôt après l'Assemblée générale.

L'Amateur d'autographes. — Les collectionneurs d'autographes apprendront avec plaisir que la publication de cette revue rétrospective et contemporaine, fondée en 1862 par la maison Jacques Charavay, continuée jusqu'en 1892 par M. Etienne Charavay, interrompue à cette époque par un cruel deuil de famille, va reparaître mensuellement à partir du 15 janvier 1898, sous la direction de M. Noël Charavay, expert en autographes.

La réapparition de cette intéressante revue était ardemment désirée par les amateurs: c'est en effet le seul organe de ce genre qu'ils aient à leur disposition. L'*Amateur d'autographes* dont la collection, aujourd'hui très recherchée, est indispensable à consulter pour quiconque s'occupe d'histoire s'était acquis une place des plus honorables dans la presse érudite; nous sommes convaincus que dirigé par M. Noël Charavay, il retrouvera, dès le premier jour, son succès d'autrefois. Le nouveau directeur; pour perpétuer les bonnes traditions, s'est déjà assuré le concours de MM. Anatole France, de l'Académie française, Etienne Charavay, Maurice Tourneux, Th. Lhuillier, etc, etc.; ajoutons que le prix d'abonnement à l'*Amateur d'autographes*, imprimé avec des caractères neufs par un imprimeur consciencieux et soigneux, M. F. Empaytaz, de Vendôme, reste fixé comme par le passé à 10 francs par an pour la France et l'Union postale et que les souscriptions sont reçues chez M. Noël Charavay, 3, rue de Furstenberg.

Ventes de livres. — Voici l'indication de quelques prochaines ventes de livres qui auront lieu, dans les premiers mois de l'année:

Janvier. Du lundi 17 au mercredi 19 janvier, vente, à l'Hôtel Drouot, d'estampes anciennes et modernes, imprimées en noir et en couleur (*M. Paul Roblin, expert*).

— Le lundi 24 janvier, à la Salle Silvestre, à 8 h. du soir, vente de livres relatifs à la Normandie (*MM. Leclerc et Cornuau, experts*).

— Le 29 janvier, à l'Hôtel Drouot, vente de bons livres modernes (*MM. Leclerc et Cornuau, experts*).

— Vente, à Epernay (Marne), de la bibliothèque de feu M. Eugène Deullin (bibliographies spéciales, biographies, ouvrages sur la Champagne, manuscrits sur cette région, livres anciens et modernes de tout genre, partitions de musique) (*M. A. Claudin, expert*).

— Vente, à l'Hôtel Drouot, de livres rares et précieux provenant d'une grande et belle bibliothèque *(MM. Emile Paul et fils et Guillemin, experts).*
— Vente, à Rome, de la bibliothèque du prince Baldassare Boncompagni, 150,000 volumes environ *(M. Silvio Bocca, expert).*
Février. — Du lundi 14 février au mardi 1er mars, vente, à la Salle Silvestre, de la deuxième partie de la bibliothèque de feu M. le baron Jérôme Pichon, président honoraire de la Société des bibliophiles françois *(MM. Leclerc et Cornuau, experts).*
— Vente de la bibliothèque de feu M. Ch. Mehl *(M. A. Claudin, expert).*
Mars. — Du lundi 7 au jeudi 24 mars, à la Salle Silvestre, vente de la troisième et dernière partie de la bibliothèque de feu M. le baron Jérôme Pichon. *(MM. Leclerc et Cornuau, experts).*
— Fin mars, vente après décès, à l'Hôtel Drouot, de livres anciens (livres reliés en maroquin ancien, costumes, livres illustrés du XVIIIe siècle, Classiques) provenant de la librairie de M. Francis Greppe *(MM. Leclerc et Cornuau, experts).*
Avril. — Fin avril, vente, à l'Hôtel Drouot, de beaux livres anciens et modernes (livres à figures du XVIIIe siècle, livres illustrés du XIXe siècle, Publications de la Société des Amis des livres et de la Société des Bibliophiles contemporains, publications de luxe) provenant de la bibliothèque de feu M. le Dr Abel Giraudeau, de la Société des Amis des livres. *(MM. Leclerc et Cornuau, experts).*

Ponsard aux fêtes de Compiègne. — M. Ernest Quentin-Bauchart vient de publier, dans la *Revue biblio-iconographique*, de curieux souvenirs de son père sur une charade de Ponsard, *Harmonie* (Arme-au-nid), jouée au Palais de Compiègne, en décembre 1863 et dont les exemplaires, imprimés seulement au nombre des invités, sont aujourd'hui difficiles à rencontrer. Notre confrère, M. Pierre Dauze, a fait faire un élégant tirage à part de cet article, tiré à 44 exemplaires sur papier vélin et à 6 exemplaires sur papier de Hollande dont aucun n'est mis dans le commerce.

Dictionnaire des figures héraldiques. — Le 1er fascicule du tome IV de ce dictionnaire vient de paraître à la Société belge de librairie.

Nous avons déjà signalé, à diverses reprises, l'utilité de cette importante publication de M. le Comte Théodore de Renesse; ce complément indispensable de l'armorial de Rietstap est, en effet, un précieux auxiliaire pour les chercheurs et les collectionneurs. Ce nouveau fascicule contient les pièces suivantes : Arbre, Arbre arraché, Arbre doublement et triplement étagé, Arbre sec, Pin, Cyprès, Cèdre, Tronc d'arbre, Chicot, Brandon, Branche de chêne, Rameau de laurier, Rameau d'olivier, Branches diverses.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Faits et gestes de Guillaume de Meuillon, publiés d'après le manuscrit original par EDMOND MAIGNIEN, conservateur de la Bibliothèque de Grenoble. *Grenoble, imprimerie typographique et lithographique Gabriel Dupont,* in-8.

— Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage. 4e édition, entièrement refondue, augmentée et mise à jour par J. LEMONNYER. *Lille, Stéphane Bécour,* gr. in-8.

Les fascicules 11 et 12 (1 et 2 du Tome III) viennent de paraître.
Publié à 6 fr. le fascicule, sur papier vélin, et à 10 fr. sur papier vergé (ces derniers, tirés à 50 ex.)..

— Dictionnaire des figures héraldiques, par M. le Comte THÉODORE DE RENESSE, membre suppléant du Conseil héraldique de Belgique. Tome IV. 1er fascicule. *Bruxelles, Société belge de librairie, Oscar Schepens directeur,* in-8 (4 fr.).

Publications de luxe

Librairie Conquet :

— LONGUS. — Daphnis et Chloé, traduction de P. L. Courier, compositions dessinées et gravées à l'eau-forte par Paul Avril. In-16.

Tiré à 40 ex. sur pap. vélin teinté du Marais et sur pap. du Japon, avec 3 états des gravures (nos 1 à 40), à 75 fr.; 60 ex. sur pap. du Japon, avec 2 états des gravures (nos 41 à 100) à 40 fr. ; et 300 ex. sur pap. vélin teinté du Marais, avec 1 état des gravures, non mis dans le commerce.

Chez Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— DUC DE BROGLIE, de l'Académie française. — La Journée de Fontenoy. Illustrations dessinées et gravées à l'eau-forte en couleur par Adolphe et Alphonse Lalauze. In-4.

Tiré à 75 ex. numérotés (500 fr.) et à 25 ex. destinés à être offerts.

Imprimerie Lemercier :

— Catalogue des pointes sèches d'Helleu. Préface d'Edmond de Goncourt. 60 planches en héliogravure, et un portrait inédit d'Helleu par Boldini. Album gr. in-4.

Tiré à 500 ex. numérotés à 60 fr. et à 25 ex. sur pap. du Japon numérotés, à 150 fr.

Chaque ex. sur Japon contient un croquis original d'Helleu en deux tons.

Librairie Nilsson (Per Lamm, successeur) :

— ERNEST MAINDRON. — Les Programmes illustrés des Théâtres et des Cafés-concerts, menus, cartes d'invitation, petites estampes, etc. Préface par Pierre Veber. In-4 (23 fr.)

Société de propagation des livres d'art :

— ROGER MARX. — Les Médailleurs français depuis 1789 (De Benjamin Duvivier à Chaplain, Roty, etc.). Notice historique suivie de documents sur la glyptique au XIX[e] siècle et d'avis pour former une collection de médailles modernes. Avec 11 héliogravures hors texte et 53 similigravures dans le texte. Pet. in-4 (25 fr.)

Il a été tiré, en outre, 30 ex. sur pap. du Japon, contenant en plus une glyptographie par Pierre Roche (50 fr.)

Publications diverses.

— ERNEST D'HERVILLY. — Notre ami Drolichon, comédie en un acte, en vers, représentée à la Comédie française, le 21 décembre 1897 (258[e] anniversaire de Racine). *Paris, A. Lemerre,* in-18 (1 fr.)

— GYP. — Totote, roman inédit, orné de cent illustrations obtenues, par la photographie d'après nature dont dix planches hors texte. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, successeur,* in-18 (3 fr. 50).

De la « Collection excelsior ».

— M[gr] LE NORDEZ. — Jeanne d'Arc racontée par l'image d'après les graveurs, les sculpteurs, les peintres. Illustré de 16 planches en taille douce et de 330 gravures dans le texte. *Paris, Hachette et C[ie],* in-8 (20 fr.).

— Mémoires du sieur de PONTIS, abrégés et publiés par J. Servier. Illustré de 12 planches hors texte et de 24 gravures en couleurs d'après les aquarelles de Julien Le Blant. *Paris, Hachette et C[ie],* gr. in-8 (15 fr.).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. Publication mensuelle, contenant la

reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix, (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 26e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour la « *Fete des fleurs de Bagnères-de-Luchon* » (Impr. Chaix) — GABRIEL IBELS : Affiche pour les « *Affiches artistiques Pierrefort* » (Impr. Eug. Verneau) — GRUN : Affiche pour le Café Riche « *Où la mènent-ils? Au violon* » (Impr. Bourgerie et Cie) — PRIVAT-LIVEMONT : Affiche belge pour l' « *Absinthe Robette* » (Bruxelles, impr. J.-L. Goffart).

— Campagnes d'Afrique. 1835-1848. Lettres adressées au Maréchal de Castellane par les Maréchaux Bugeaud, Clauzel, Valée, Canrobert, Forey, Bosquet et les généraux Changarnier, de Lamoricière, Le Flô, de Négrier, de Wimpfen, Cler, etc. *Paris, Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— EDMOND ROSTAND. — Cyrano de Bergerac, comédie héroïque en cinq actes et en vers. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (2 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

- HENRY LUMIÈRE. — Ange Pitou au Théâtre et dans l'Histoire. *Caen, Henri Delesques*, in 8.

Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen* (1897).

Publications sous presse.

Librairie Charles Carrington :

— ROBERT DOUGLAS. — Sophie Arnould. Illustré de 7 compositions à l'eau-forte par Adolphe Lalauze. In-8° raisin.

Il sera tiré 5 ex. sur pap. du Japon, avec états et triple suite en noir et en bistre de toutes les planches (nos 1 à 5) à 300 fr. ; 10 ex. sur pap. de Hollande, mêmes états (nos 6 à 15) à 200 fr. ; 10 ex. sur pap. Whatman, avec double état, suite noire et bistre des planches, eaux-fortes terminées avec remarques (nos 16 à 25) à 100 fr. ; 50 ex. sur pap. de Hollande, eaux-fortes terminées avec remarques (nos 26 à 75) à 70 fr. ; et 350 ex. sur pap. de Hollande (nos 76 à 425) à 50 fr.

Annoncé pour paraître prochainement.

Librairie Conquet :

— LOUIS MORIN. — Les Dimanches parisiens, notes d'un décadent. Quarante et une eaux-fortes originales de A. Lepère. In-8.

Il sera tiré 50 ex. sur pap. vélin du Marais, eaux-fortes en deux états (nos 1 à 50) à 300 fr. et 200 ex. sur pap. vélin du Marais, eaux fortes en un seul état (nos 51 à 250) à 150 fr.

Annoncé pour paraître fin janvier.

LIBRAIRIE TECHENER

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

Livres gothiques

Impressions d'Anthoine Vérard, de Simon Vostre, Pigouchet, Arnoullet et autres

Romans de Chevalerie

POÈTES ET LITTÉRATURE DU XVI[e] SIÈCLE

LIVRES A FIGURES SUR BOIS, ANCIENNES CHRONIQUES

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

Documents historiques — Chartes

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Reliures anciennes avec Armoiries

Ouvrages sur les Beaux-Arts et l'Art dramatique
Publications sur le Moyen-Age
etc., etc.

INCUNABLES

ÉDITIONS PRINCEPS — ÉDITIONS ALDINES — ELZEVIRS

Éditions originales des grands Auteurs français

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France, la noblesse et les antiquités, la numismatique, l'archéologie, etc.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

Bibliopoliana, catalogue (paraissant tous les deux mois) de livres anciens, rares et curieux, en vente aux prix marqués.

Le *Bibliopoliana* est envoyé gratuitement à tous les abonnés du *Bulletin du Bibliophile*.

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

1898

SOIXANTE-CINQUIÈME ANNÉE

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

MM. Roger Alexandre; Eugène Asse, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Béraldi, des Amis des livres; Jean Berleux; Paul Bonnefon, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Henri Bouchot, de la Bibliothèque Nationale; Comte de Clapiers, de la Société des Bibliophiles françois; A. Claudin, lauréat de l'Institut; Baron de Claye (d'Eylac), de la Société des Bibliophiles françois; Comte G. de Contades; Ernest Courbet; A. Decauville-Lachênée, de la Bibliothèque de Caen; Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; Joseph Denais; Victor Déséglise; Félix Desvernay, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; Léon Dorez, de la Bibliothèque Nationale; Émile Dhoit; Joseph Dumoulin; Georges Duplessis, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Alfred Dupré, avocat à la Cour d'appel de Paris; Dupré Lasale, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; Charles Ephrussi; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; Pierre Gauthiez; Tony Genty; Marquis de Granges de Surgères; Vicomte de Grouchy; Léon Gruel; Henry Houssaye, de l'Académie française; Paul Lacombe, des Amis des livres; Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France; Ch. Malherbe; Marais, de la Bibliothèque Mazarine; L. Marcheix, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; Henry Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé J. B. Martin, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; Fernand Mazerolle, archiviste-paléographe; Edmond Maignien, de la Bibliothèque de Grenoble; Georges Monval, archiviste de la Comédie-Française; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Louis Morin, typographe à Troyes; Gaston Paris, membre de l'Académie française; Léon-Gabriel Pélissier; Émile Picot, membre de l'Institut; Baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles françois; Bernard Prost, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; Ernest Quentin-Bauchart, de la Société des Bibliophiles françois; Ph. Renouard; Duc de Rivoli, de la Société des Bibliophiles françois; Natalis Rondot, correspondant de l'Institut; Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois; Gaston Schéfer, de la Bibliothèque de l'Arsenal; le R. P. Sommervogel; Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul; Henri Stein, archiviste aux Archives nationales; P. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut; abbé Tougard; Maurice Tourneux; abbé Ch. Urbain; Georges Vicaire, de la Bibliothèque Mazarine; Aimé Vingtrinier, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

15 FÉVRIER

ON SOUSCRIT A PARIS
A LA LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ
AU COIN DE LA RUE D'ALGER

SOMMAIRE DU 15 FÉVRIER

	Pages
UN COMÉDIEN BIBLIOPHILE. La Bibliothèque de Baron, par M. Georges Monval	53
INCUNABLES DE BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES, par M. l'abbé J.-B. Martin	69
LÉON CONQUET, par M. Eugène Paillet. . .	77
DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DE LA RELIURE, extraits des comptes royaux des XIVe et XVe siècles, par M. Bernard Prost *(fin)*.	83
MUSÉE CONDÉ.	89
REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par M. Georges Vicaire	91
CHRONIQUE	98
LIVRES NOUVEAUX.	102

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. Georges Vicaire, Directeur du *Bulletin du Bibliophile* ;

Pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile* et les annonces, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener)*.

UN

COMÉDIEN BIBLIOPHILE



LA BIBLIOTHÈQUE DE BARON

Le comédien n'est pas et ne peut être bibliophile : le temps lui manque, et la volonté.

Il aime les beaux livres, comme il aime toutes les belles choses, mais sans passion exclusive et jalouse ; inconstant et mobile, il n'a ni le soin, ni l'ordre, ni la méthode, ni la persévérance, ni le calme d'esprit, ni la fortune nécessaires au bibliophile. Aussi ne cite-t-on que très peu de bibliothèques d'acteurs.

Molière avait, tant à Paris que dans la maisonnette d'Auteuil, un certain nombre de livres dont nous connaissons une partie depuis la publication des précieuses *Recherches* d'Eudore Soulié ; mais Molière était Molière.

Son camarade La Grange avait pour toute bibliothèque six tablettes de livres estimés 400 francs en 1672.

Rosimond, comédien du Marais, puis de la troupe de Guénégaud, mort en 1686, possédait une collection d'ouvrages divers dont il a dressé lui-même le catalogue, conservé manuscrit à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg ; et Rosimond était aussi auteur, non seulement de comédies, mais d'une *Vie des Saints* publiée sous le nom de J.-B. Dumesnil (1).

(1) Voir *le Moliériste*, t. VII, p. 305 et 341.

Adrienne Le Couvreur avait à peine 400 volumes ou brochures, dont j'ai donné la liste en publiant son inventaire (1).

Bonneval, l'auteur du *Voyage de Mantes*, avait une bibliothèque, ainsi que M[lle] Clairon (2) et Sophie Arnould (3). Le chanteur Jélyotte possédait quelques érotiques et surtout des livres italiens (4).

Garrick, le « Roscius de la Tamise », avait formé une belle collection de pièces du XVI[e] et du XVII[e] siècles, et des éditions originales de Shakespeare.

Mais le livre n'est pas pour l'acteur un joyau précieux, un prétexte à reliure somptueuse, un objet de vitrine ; c'est un instrument de travail, qui porte bientôt les traces de l'usage et dont l'état de conservation laisse forcément à désirer. Aussi ne connaît-on guère d'*ex-libris* proprement dits qu'à Sophie Arnould, Talma, Mars, Rachel et Grassot.

M[lle] Clairon se contentait de faire frapper son nom en lettres d'or sur le plat du volume : ainsi firent La Rive, Dazincourt, M[lles] Contat, Lange, Candeille, Devienne, les deux Baptiste, Saint-Prix, Vanhove, Naudet ; et, plus près de nous, Devigny, M[lle] Georges, Samson, M[lle] Plessy, Provost et Regnier. On rencontre de temps à autre quelque pièce de leur « répertoire », reliée en veau ou cartonnée. Ces volumes sont précieux ou par les dédi-

(1) *Lettres d'Adrienne Le Couvreur*, Paris, Plon, 1892, p, 252-54.

(2) *Catalogue des ouvrages de l'art du cabinet de M[lle] C****, etc. qui seront vendus rue de Bacq, près le Pont-Royal, dans le mois de Mars 1773 ; — nombreuses estampes, parmi lesquelles un nombre considérable de Rembrandt ; beaucoup de livres à figures, etc., etc.

(3) J'imagine que Riccoboni, le comédien lettré et l'historiographe de la troupe italienne, devait avoir une importante bibliothèque spéciale.

(4) Voir le *Catalogue*, 1783 : il est rare. M. Thoinan le possédait.

caces des auteurs à leurs interprètes, ou par des notes de la main de l'artiste, modifications, coupures, traditions, jeux de scène, etc.

C'est à d'autres titres qu'il convient de signaler : la bibliothèque de Pierre-Siméon Caron, figurant du Vaudeville, mort en 1806, auquel on doit la réimpression à 50 exemplaires d'anciennes poésies et facéties rarissimes ; celle de Francisque jeune (Hutin), léguée par lui à la Société des Auteurs dramatiques, et la collection formée par le comique Grassot de « livres, autographes, gravures, journaux et canards » (1).

Sotto, chanteur de l'Athénée, recherchait les elzévirs.

Talien, de l'Odéon, avait réuni de bons et curieux livres, et s'était fait une pittoresque galerie des anciens farceurs et de comédiens anglais.

Aujourd'hui, MM. Boucher, Leloir, Duflos, Leitner, Laugier, Clerh, Péricaud et Courtès sont bien connus des libraires comme collectionneurs d'ouvrages relatifs au théâtre, et M[lle] Bartet forme une précieuse suite d'autographes qu'elle destine généreusement aux archives de la Comédie Française.

*
* *

C'est au moment où il cessa d'être acteur que Baron put former l'importante bibliothèque dont il me reste à parler.

A peine âgé de quarante ans, Michel Baron quitta le théâtre dont il était le premier acteur et où il avait fait applaudir plusieurs ouvrages donnés sous son nom.

(1) Voir le *Catalogue*, Paris, 1860, avec l'*ex-libris* de Grassot, charge de l'amusant comique, par Gozora.

Voir les Catalogues Bocage (1862), et Désiré (1894), in-8°.

Bressant et Léonide Leblanc possédaient quelques beaux livres.

Il briguait, dit-on, le titre de valet de chambre du Roi; mais, malgré la protection de Mme de Maintenon, Louis XIV refusa d'admettre l'ex-comédien aux « Appartements », et Baron, de dépit, ne remonta pas sur la scène.

Dans sa retraite, il se livra à l'étude et forma dans sa maison de l'Estrapade un cabinet de livres et de tableaux dont j'ai eu la bonne fortune de retrouver l'inventaire. J'ai publié dans *l'Artiste* (1) le catalogue des peintures, estampes, objets d'art, costumes de théâtre, bijoux et argenterie. Je me permets de renvoyer à cet article, où j'ai cité un fragment des *Mémoires* de Duclos, qui avait fait la connaissance de Baron chez un libraire de la rue de la Harpe : « Il ne manquait pas de littérature et avait un cabinet de livres choisis, parmi lesquels il s'en trouvait qui ne sont guères que dans les bibliothèques en forme, tels que les *Ad Usum* et les *Variorum* complets. »

« Dans son désert, innocente retraite »,

il se livrait — selon la belle expression de Robert Garnier — au « paisible esbat des livres », ces amis sûrs qui consolent de tout et tiennent lieu de richesse, d'honneurs, de titres et de places.

Veux-tu savoir ce que je fais
Dans mon petit hermitage ?
J'apprends à devenir sage :
Il vaut mieux tard que jamais (2).

Molière avait inspiré l'amour de l'étude à son fils d'adoption : Baron s'était familiarisé avec la langue de Plaute et de Térence (son *Ecole des Pères* doit beaucoup aux *Adelphes*), il a traduit en vers quelques odes

(1) *Un Comédien amateur d'art : Michel Baron.* Avec portrait. (Livraison de décembre 1892).

(2) *Lettre en vers à M. de L. C. qui me sollicitoit de venir à la Cour.*

d'Horace (1) et la satire *Qui fit, Mecœnas;* il savait même le grec, si nous en croyons d'Allainval.

Dans une *Lettre à Mgr le Duc d'Orléans,* pour le prier de ne pas retrancher un cinquième de la pension de 500 écus que le feu Roi lui avait accordée (2), Baron dit qu'il réserve 100 écus par an « pour acheter quelque bon livre ».

« Eh ! qu'il ne lise point » — dira quelque butord ? —
« Si je ne lis point, je suis mort ! »

Madame la Duchesse du Maine, chez laquelle Baron jouait quelquefois à Sceaux ou à Clagny, lui ayant donné commission de lui chercher un *Corneille,* un *Molière* et un *Racine* de la meilleure édition, Baron lui adressa une lettre en vers irréguliers :

Princesse, en vain j'ai fait une fidèle enquête
D'un Corneille correct, et dont l'impression
N'offre rien à l'œil qui l'arrête.
J'avais fait choix d'un Relieur :
Dubois m'avoit promis merveille.

Louis-Joseph Dubois était relieur du Roy dès 1698 (3) ; il est probable qu'un certain nombre des livres de Baron furent habillés par lui. Mais il est temps d'en donner la liste : la confiance de la duchesse du Maine peut bien passer pour un brevet de connaisseur et de bibliophile, dans le cas où ne suffirait pas ce cri du cœur :

« Si je ne lis point, je suis mort ! »

(1) 5, 20, 21, 31 du Ier livre ; 4, 8 et 14 du IIe ; 26 du IIIe ; 1 du IVe et 15 des *Epodes.*

(2) Du 7 décembre 1697, à Versailles. Brevet de 1500 liv. pension à fournir à Michel Boyron, dit Baron, cy devant l'un des acteurs dans la troupe des Comédiens francois, en considération de ce qu'il a quitté cette profession et qu'il se trouve depuis sans subsistance. (Arch. Nat. O1 41, 1697, p. 183).

(3) Voir les *Relieurs français* d'E. Thoinan, p. 263.

« Ensuivent les livres prisés par le s[r] de Percy, de l'avis des s[rs] Barois et Peraud, libraires à Paris, nommés par les parties à cet effet.

				livres
1.	15 vol.	in-f°	*Antiquités Romaines,* veau ...	250
2.	5 »	»	*Dictionnaire* de Moreri, v....	70
3.	3 »	»	» de Trévoux, v..	40
4.	1 »	»	» de Baudrand, v.	20
5.	1 »	»	*Antiquité sacrée et profane des Romains,* par Albert, v....	15
6.	1 »	»	*Habits des Nations du Levant,* v.	15
7.	1 »	»	*Annales de la Monarchie française,* v..................	15
8.	1 »	»	*Batailles du prince Eugène* ...	20
9.	3 »	»	*Dictionnaire* de Bayle avec le *suppl[t]*	50
10.	2 »	»	*Thesaurus linguæ latinæ* Roberti Stephani.............	80
11.	2 »	»	*Dict[re]* Calepini...............	5
12.	4 »	in-4	dont Furetière...............	15
13.	1 »	in-f°	*Portr. de diff. homm. illustres.*	6
14.	12 »	in-4	*Hist. romaine* du P. Catrou...	80
15.	8 »	»	*Vies des h. ill. de Plutarque,* par M[me] Dacier............	70
16.	2 »	in-f°	*Theatre de Savoye*	60
17.	3 »	»	*Antiquités de Paris,* par Sauval	20
18.	5 »	in-f°, in-4, in-8	*Voyages* de Thévenot........	15
19.	2 »	in-f°	*Œuvres* de Balzac...........	5
20.	3 »	»	*Mémoires* de Sully...........	8
21.	2 »	»	*Histoire* de Davila (1)........	3
22.	3 »	»	*Hist.* de M. de Thou	15
23.	5 »	»	» *de France,* par Dupleix .	4
24.	2 »	»	dont *Hist.* de Lesdiguères....	6
25.	2 »	»	dont Diodore de Sicile.......	5
26.	3 »	»	dont *Essais* de Montagne.....	3
27.	3 »	»	*Hist. du Card. de Richelieu...*	7
28.	2 »	»	dont *Hist. de Flandres,* par Strada....................	6

(1) Traduction de Baudoin, 1642.

				livres
29.	3 »	»	dont *Hist. des Turcs*	5
30.	2 vol.	in-f^{o}	*Œuvres* de La Mothe Le Vayer	6
31.	4 »	»	dont Senèque................	3
32.	2 »	»	Tite-Live en françois, par Du Ryer......................	8
33.	3 »	»	dont Titi Livii *Historia*......	3
34.	4 »	»	dont Ovidii *Opera*...........	4
35.	2 »	»	*Métam.* d'Ovide..............	10
36.	2 »	»	*Hist. de Dauphiné*...........	10
37.	2 »	»	dont *Histoire métallique*, par Bizot......................	10
38.	2 »	»	dont Ciceronis *Opera*.......	1^{l} 10^{s}
39.	3 »	»	dont *Sainte Bible*............	5
40.	2 »	»	dont Ronsard...............	3
41.	3 »	»	*Hist. de Fr.*, par Mezeray, de l'éd^{on} de Thierry..........	70
42.	4 »	»	*Œuv. de Plutarque*, par Amiot.	15
43.	2 »	»	dont *Biblioth. Orientale*......	15
44.	4 »	»	*Vie des Saints* de M. Baillet..	55
45.	5 »	»	dont *Œuv.* d'Arnauld d'Andilly.....................	25
46.	3 »	»	*Thesaurus antiquitatum* de Sallengre (1).................	20
47.	4 »	»	*Negotiation de Munster*.......	25
48.	4 »	»	*Hist. d'Angleterre*, par Larrey (2)....................	70
49.	2 »	»	*Hist. romaine* (imparfaite)....	2
50.	2 »	»	dont *Mythologie des Dieux*...	12
51.	2 »	»	Tite-Live...................	4
52.	2 »	»	dont *Palladium*..............	10
53.	9 »	in-f^{o}, in-4	italiens, dont Boccace.......	20
54.	2 »	» »	dont *Plaidoyers* de Lemaistre.	2
55.	3 »	»	dont *Hist. de la Bible*........	20
56.	23 »	in-4, in-12	de Varillas..................	30
57.	2 »	in-4	*Bible de Sacy*...............	12
58.	13 »	»	*Hist. de Constantinople*, par Cousin..................	35

(1) *Novus Thes. ant. romanarum.* Paris, 1716.
(2) Rotterdam, 1697-1713.

					livres
59.	3 vol.	in-4	dont	*Hist. du Cardinal d'Amboise*	4
60.	4 »	»	»	*Voyage des Antilles*	6
61.	2 »	»	»	*Hist. universelle* de M. de Meaux	18
62.	5 »	»	»	*Voyages de Siam*	15
63.	3 »	»	»	*Hist. des Incas*	6
64.	5 »	»	»	Lucien	3
65.	3 «	»	»	Plaute	2
66.	3 »	»	»	*Révolutions d'Anglet.*, par Burnet	6
67.	2 »	»		*Dictionn*^{re} de Danet (1)	15
68.	3 »	in-8	dont	*Dictionnaire* de Boudot	6
69.	3 »	in-4	»	Quintilien	7
70.	5 »	»	»	*Gramm. franç*^{se}, par M. Desmarais	10
71.	3 »	»	»	*Histoire du Comte d'Evreux*	6
72.	3 »	in-4, in-12	»	*Physique* de Rohault	5
73.	4 »	» »	»	St Evremond	5
74.	5 »	» »	»	*Dixme royale*	6
75.	26 »	» »		*Hist. Ecclésiastique* de M. l'abbé de Fleury	100
76.	2 »	» »		*Les Grands chemins de l'Empire romain*	12
77.	2 »	» »		*Droit des Gens*, par Pufendorf	6
78.	5 »	» »	dont	*Remarques sur la langue f*^{se} (2)	4
79.	7 »	» »		*Jugem. des Savants*, par Baillet	35
80.	2 »	» »	dont	*Fables* de Lamotte	20
81.	14 »	» »		*Œuvres* de Maimbourg	45
82.	2 »	» »		*La Milice de France* (3)	15
83.	6 »	» »		*Hist. de France*, par Daniel	40
84.	7 »	» »		*Hist. militaire de Louis le Grand*	30

(1) Lat. gall. et gall. lat., P. Danet, 1726.

(2) Vaugelas ou Bouhours.

(3) *Hist. de la Milice françoise*, par le R. P. G. Daniel, de la C. de J., auteur de l'*H. de France*. 2 vol. in-4, 1721. Nombr. figures.

				livres
85.	4 vol.	in-4, in-12	dont *Commentaire royal*	6
86.	3 »	» »	» *Hist. de la Reine Elisabeth*	5
87.	3 »	in-4, in-8	» *Vie de l'abbé de la Trappe*	5
88.	4 »	in-4	» Suetone de Baudouin	3
89.	51 »	»	en 9 paquets numérotés, tous *ad usum Delphini*	250
90.	23 »	»	tous pièces de théâtre	6
91.	24 »	in-8, in-12	pièces de théâtre	6
92.	32 »	in-8	*Bible* de Sacy en 4 paquets	90
93.	14 »	»	*Sermons* du P. Bourdaloüe	80
94.	15 »	»	dont Martial	10
95.	3 »	»	» Quintus Curtius *Variorum*	5
96.	8 »	»	» Pindare	6
97.	4 »	»	*Recreation mathematique*	10
98.	10 »	in-12	*Biblia Sacra*	7
99.	6 »	in-24	*Biblia Sacra*	6
100.	15 »	in-12	*Essais de morale*, par Nicole	12
101.	6 »	in-8	dont *Amour de Dieu*	3
102.	5 »	in-12	» *Nouveau Testament*	5
103.	5 »	in-4, in-12	» *Cour Sainte*	2
104.	8 »	in-8, in-12	» *Méditations* de S[t] Augustin	4
105.	15 »	in-12	» *Histoire des Juifs*, par Basnage	15
106.	5 »	»	» *Concile de Trente*	3
107.	9 »	»	» *Pensé* pascale (sic)	3
108.	4 »	»	*Catéchisme* de Montpellier	4
109.	10 »	»	*Voyages* de Chardin	12
110.	10 »	»	*Histoire du Monde*, par Chevreau	10
111.	9 »	»	*Histoire d'Espagne*	8
112.	5 »	»	dont Rabelais	8
113.	9 »	in-24	» *Pastor fido*	5
114.	18 »	in-8	dont *Histoire de France*	60
115.	7 »	in-12	*Philosophie* de Gassendi	5
116.	8 »	»	dont l'*Illustre Bassa*	4
117.	8 »	»	» *Révolutions de Suède*	10
118.	6 »	»	» *Théâtre Italien*	10
119.	12 »	»	Ciceron de Du Ryer	8

					livres
120.	6 vol.	in-12		Virgile de Catrou	8
121.	4 »	»		*Œuvres* de Rousseau	8
122.	5 »	»		Quintilien de Rollin	4
123.	6 »	»		dont *Mémoires de Moscovie*	4
124.	5 »	»	»	*Histoire de Bouillon*	3
125.	5 »	»	»	*Voyages de Gulliver*	4
126.	4 »	»	»	*Jérusalem délivrée*	4
127.	7 »	»	»	*Mémoires* de Pontis	5
128.	8 »	»	»	*Campagnes du Roi de Suède*	4
129.	6 »	»	»	*Histoire de la Révol*ⁿ *d'Anglet*	6
130.	5 »	»	»	Hérodote	2
131.	6 »	»	»	Thucidide	5
132.	5 »	»	»	*Voyages de Cyrus*	4
133.	5 »	»	»	Tacite d'Amelot de la Houssaye,	4
134.	6 »	»	»	*l'Art de parler*	3
135.	6 »	»	»	*Decamero* de Boccace	4
136.	9 »	in-12	»	*Sermons* de Cheminais.	4
137.	7 »	»	»	*Delices d'Angleterre*	10
138.	8 »	»	»	» *d'Espagne*	10
139.	6 »	»	»	*Voyages aux Indes*	6
140.	6 »	»	»	» de Tavernier	8
141.	5 »	»	»	*Horace* de Tarteron	3
142.	7 »	»	»	*Pensées* de Marc-Antonin	6
143.	10 »	»	»	Scarron	8
144.	5 »	»	»	*Vérités de la Religion*	4
145.	6 »	»	»	*Le Paradis perdu*	7
146.	7 »	»	»	*Histoires galantes*	3
147.	5 »	»	»	*Vie d'Abailard*	3
148.	4 »	»	»	*Hist. de Mazarin*	4
149.	7 »	»	»	*Mém.* d'Anne d'Autriche	3
150.	5 »	»	»	*Hist. de Malte*	8
151.	13 »	»	»	*Pharamond*	15
152.	6 »	»	»	*Hist. romaine*	6
153.	10 »	»	»	*Plaute* de Limiers	6
154.	4 »	in-4, in-12	»	*Religion du Monde*	6
155.	10 »	in-12	»	*Horace* de Mme Dacier	12
156.	7 »	»	»	Horace	6

				livres
157.	5 vol.	in-12	dont Sophocle	3
158.	5 »	»	» *Espion turc*	8
159.	8 »	»	» Vaugelas	3
160.	12 »	»	» Terence	4
161.	10 »	»	*Rome ancienne et moderne*	10
162.	6 »	»	Rabelais (1)	8
163.	6 »	»	dont Euripide	3
164.	10 »	»	Horace Dacier (2)	8
165.	5 »	»	*Théâtre* de Quinault	4
166.	9 »	»	Molière	6
167.	9 »	»	dont *Morale* d'Epicure	3
168.	8 »	»	» *Logique* de Port-Royal	4
169.	13 »	in-4, in-12	Descartes	15
170.	2 »	in-12	dont *Rebellion d'Angleterre*	10
171.	5 »	»	» *Voyages* de Mission ou *des Missionn.*	6
172.	5 »	»	» *Fables* de Lafontaine	4
173.	6 »	»	*Vie des peintres*	6
174.	6 »	»	*Mémoires* du Card. de Retz	4
175.	9 »	»	dont Bassompierre	6
176.	9 »	»	*Hist. de France* du P. Daniel (3)	8
177.	8 »	»	dont *Lettres Persannes*	3
178.	6 »	in-4, in-12	» *Theatre* d'Aubignac	6
179.	9 »	in-12	Brantôme	8
180.	5 »	»	dont *Satire ménippée*	8
181.	5 »	»	» *Voyages* de Bernier	4
182.	7 »	»	» *Gil Blas*	6
183.	8 »	»	*Œuvres* de Lamotte	10
184.	9 »	»	*Hist. de Louis XIV* de Larrey	6
185.	9 »	»	dont *Lettres* de Patin	6
186.	6 »	»	» *l'Hist. de Don Guichotte*	6
187.	6 »	»	» *Hist. de l'empire ottoman*	5
188.	9 »	»	» *Vie de Suger*	6
189.	8 »	»	» *Poëtes françois*	6
190.	13 »	»	» *Propheties* de Nostradamus	4
191.	9 »	»	» Balthasar Gratian	3

(1) C'est le second exemplaire de Rabelais. V. n° 112.
(2) (3) Idem. V. les n° 155 et 83.

					livres
192.	11	vol.	in-12	dont *Divertissemens de Sceaux* (1)	2
193.	6	»	»	» *Œuvres* de Pradon	4
194.	6	»	»	» *Imperatrices romaines*	4
195.	7	»	»	» *Comedies* de Terence	3
196.	5	»	»	» *Virgile* de Martignac	3
197.	6	»	»	» Boileau	5
198.	7	»	in-4, in-12	» *Elemens* d'Euclide	6
199.	4	»	in-12	*L'Iliade* d'Homère	2
200.	7	»	»	dont *Gusman d'Alfarache*	5
201.	9	»	»	» Virgile de Segrais	3
202.	7	»	»	» *Télémaque*	2
203.	5	»	»	» *Poëme épique*	4
204.	8	»	»	» Cesar	3
205.	13	»	»	» *Amadis des Gaules*	25
206.	18	»	»	tant de la *Républ. des Lett. univers.* et *Mercure historique* (livres imparfaits)	10
207.	12	»	»	dont Erasmi *Colloquia*	4
208.	10	»	»	» *Lacédémone ancienne*	3
209.	8	»	in-8, in-12	» Villeroy	4
210.	7	»	» »	» Suetone	6
211.	15	»	» ›	» Plaute	6
212.	45	»	in-12	en 6 paquets d'Elsevier, dont Ciceron	150
213.	5	»	»	dont Ciceron	2

Total : 1444 volumes prisés 3197^{l} 10^{s}.

» Et ont les dits sieurs de Percy, Barois et Peraud signé leurs avis. » (2)

A ces 1444 volumes estimés 3197 liv. 10 s., il convient d'ajouter un certain nombre d'ouvrages à gravures qui ont figuré dans l'inventaire des tableaux, tels que *la Galerie de Luxembourg* d'après Rubens, la « suite » du *Don Quichotte*, des cartes, etc., etc.

(1) 1712, Souvenir des représentations chez la D^{sse} du Maine.
(2) 13 pages de l'inventaire du 29 décembre 1729.

Remarquons encore qu'un grand nombre de titres nous restent inconnus : c'est l'inconvénient ordinaire des catalogues « par paquets », comme celui qui fait partie de l'inventaire dressé après la mort de Molière : le hasard seul peut faire retrouver un jour quelque volume avec ex-libris autographe, *rara avis.*

Ce n'est pas là, comme on voit, une bibliothèque de comédien : le théâtre y figure à peine. Les livres d'histoire et les classiques latins y dominent ; on y rencontre un grand nombre d'ouvrages de piété. Baron sur ses vieux jours était-il donc devenu dévot ? Son testament le donnerait à penser. Il l'écrivit sept ans avant sa mort comme il venait de reparaître sur la scène après une éclipse de trente années, et le texte en est ici donné pour la première fois :

» *Dans ce pacquet* (1) *est inclu mon testament olographe que je prie Monsieur de Savigny de garder pour en faire faire l'ouverture après mon décès.* »

(Signé :) MICHEL BOYRON *dit* BARON.

» *Au nom du Père, du fils et du St-Esprit.*

» *J'ay sousigné, Michel Boyron dit Baron, estant aussi certain de la mort qu'incertain de son heure, craignant d'en estre surpris sans avoir disposé des biens qu'il a plu à*

(1) Enveloppe scellée de trois cachets de cire rouge : « d'argent à un chevron d'azur, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or. » C'étaient ses armes depuis 1696. (Voir *l'Armorial de Paris*, mss. de la Bibl. Nale). Elles purent lui servir d'ex-libris.

Baron, dès 1687, était qualifié « escuier, officier du Roy ».

la divine providence de me donner, ay fait mon testament comme il suit après avoir recommandé mon âme à Dieu, que je suplie d'un cœur contrit et humilié, tel qu'il convient à un chrétien catholique, apostolique et romain, de m'accorder la rémission de mes pechez en me plaçant au rang des bien heureux par les merites infinis de sa Passion, par l'intercession de la très Sainte Vierge, de S[t] Michel mon patron, et de tous les Saints et Saintes du Paradis, dont j'implore le suffrage.......

Premièrement je veux estre enteré dans le cimetière de l'Eglise de S[t] Benoist, ma paroisse, où il sera dit cent messes pour le repos de mon âme aussitost mon décès, lors duquel il sera remis à Monsieur le Curé la somme de deux cens livres pour estre distribuée selon sa prudence aux pauvres qu'il connoitra les plus nécessiteux. Je donne et lègue à chacun des domestiques qui seront à mon service quand je mourray la somme de cent livres....

J'institue mes héritiers universels Charles Boyron dit Baron, mon fils,.... (1) *et Catherine Boyron dite Baron, ma fille* (2), *laquelle rapportera à ma succession ce que je luy ay donné en mariage. A l'égard des enfans de feu Estiene Boyron, dit Baron, mon fils aîné* (3), *je les réduis*

(1) Un autre fils, né le 13 octobre 1687 et baptisé le 16 à St-Sulpice sous le nom de *François*, eut pour parrain Dancourt et pour marraine la veuve de Brécourt ; il mourut, comme Estienne, avant le père.

(2) Veuve de Jacques Gaye, écuyer de feu M[me] la Dauphine, musicien, qu'elle avait épousé à St-Benoît le 27 juin 1701, et mère de Philippe Gaye.

(3) Etienne Baron, né le 22 Juillet 1676, décédé rue du Four, en sa maison, le 19 Décembre 1711, avait laissé trois enfants qu'il avait eus de Catherine Vonderbeek (mariage du 2 mars 1696) :

1° Charlotte-Catherine Boyron, épouse de Jean de Brye s[r] des Brosses ; sociétaire de la Comédie-Française de 1729 à 1742 ;

2° Charles-Etienne, marchand-épicier, rue Bourtibourg ;

à leur simple légitime, et, pour exécuter mon present testament, je nomme Damoiselle Charlote Lenoir, ma chère épouse (1), *que je prie d'en prendre la peine. Revoquant toutes autres dispositions testamentaires antérieures à la présente, que je veux seule avoir lieu, comme estant ma dernière volonté. Je l'ay leu et releu.* »

« *Fait à Paris ce douzieme aoust mil sept cent vingt-deux.* »

(Signé :) MICHEL BOYRON *dit* BARON.

Ce fut vraisemblablement pendant une convalescence que le comédien écrivit ses dernières volontés (2). Son curé, M. de la Marre, profita d'une autre maladie pour lui inspirer la résolution de renoncer définitivement au théâtre. Mais Baron n'avait d'autres ressources que sa profession : « La Comédie, dit Jean Bruté dans sa *Chronologie des Curés de Saint-Benoît* (3), lui donnait

3° Jeanne-Catherine, née le 1er mars 1699, épouse de François Bachelier, et ensuite du sr Pierre-François Picorin de la Traverse, officier de marine ; sociétaire de la Comédie-Française de 1731 à 1733, morte en 1781.

En 1713 ou 14, leur mère épousa en secondes noces le sr Chartier de Baulne.

Un autre petit-fils de Baron, François, débuta à la C. F. le 8 Juillet 1741, fut reçu le 15 septembre suivant et se retira en 1754 comme caissier de la Maison. Mort le 23 Juin 1778.

(1) Fille de La Thorillière, Charlotte avait épousé Baron le 1er Septembre 1675 à Saint-Sauveur ; elle ne survécut pas un an à son mari. Son testament est du 10 Novembre 1730, et l'inventaire après décès est du 12 Décembre suivant. Elle était morte le 24 novembre, rue de Condé « en un appartement au 1er étage ayant vue sur la rue et dépendant d'une maison dont est principal locataire le sr Bernard, me cordonnier. »

(2) Cependant il avait, le 6 août 1722, joué *Andromaque,* qu'il rejoua le 13.

(3) *Chronologie historique de MM. les Curés de St-Benoît,* depuis 1181 jusqu'à 1752, avec plusieurs anecdotes sur les principaux traits

deux parts dans son revenu. Accoutumé à vivre dans l'abondance, il avait contracté des dettes. Il fit envisager à M. de la Marre l'impossibilité où il était de renoncer au théâtre. Ces difficultés n'arrêtèrent point ce zélé et charitable ministre. Il s'offrit de payer les dettes de son paroissien. Il voulut contracter avec lui des engagements qui pussent opérer son repos et son salut. Mais l'heure du Seigneur n'était pas encore arrivée. Baron, guéri, remonta sur le théâtre ; mais il ne laissa ignorer à personne les avances que lui avait fait son pasteur. » (1)

Il n'avait pas paru sur le théâtre depuis le 17 mai 1729 ; il rentra le 27 août dans *Venceslas,* qu'il joua 4 fois, pour la dernière le samedi 3 septembre. Il languit encore près de quatre mois, et s'éteignit, muni des Sacrements, le Jeudi 22 Décembre, à cinq heures du soir. Il avait 76 ans.

Baron avait demandé à être enterré dans le cimetière de sa paroisse : il fut inhumé, dans la nef à côté de Perrault ainsi que le constate son extrait mortuaire, relevé par Jal dans les registres de St-Benoît (2).

GEORGES MONVAL.

---

qui les regardent, et quelques particularités sur plusieurs personnes de considération enterrées dans St-Benoît et sur differens articles qui concernent la paroisse. — Paris, Guill. Desprez, 1752, in-12 de 108 et 100 pp. (huit portraits gravés).

(1) 1re partie, p. 71-73. — Selon d'autres, Baron aurait renoncé par écrit à sa profession, mais refusé de brûler deux comédies inédites. (*Portefeuille de J.-B. Rousseau,* t. II, p. 287).

(2) *Dictre crit.* p. — Cette église devint plus tard le théâtre du Panthéon (1832). Son emplacement actuel serait l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue des Ecoles (nouvelle Sorbonne), à côté du collège de France ; la rue qui sépare ce dernier du lycée Louis-le-Grand porte encore le nom de *rue du Cimetière Saint-Benoist*.

INCUNABLES

DE

BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES

Depuis nombre d'années on étudie de près les premiers monuments de l'imprimerie ; les catalogues d'incunables se multiplient au grand avantage de l'histoire littéraire : le dernier volume paru sur la matière « *Catalogue des incunables des bibliothèques publiques de France,* par Mlle Pellechet, t. Ier », est un vrai chef-d'œuvre de bibliographie. L'auteur des notes ci-dessous se garde bien d'avoir de telles prétentions : il a voulu simplement cueillir, au hasard de ses excursions bibliographiques, les mentions d'incunables qu'il a rencontrés. Son champ s'est borné à des établissements privés, généralement fermés ou peu accessibles aux travailleurs laïques : les séminaires et les maisons religieuses. Il n'y a sans doute aucune comparaison à établir avec la richesse des dépôts publics : mais on sait qu'en matière d'incunables les moindres indications peuvent devenir importantes et que certains volumes rares peuvent ne se rencontrer que dans des bibliothèques particulières. Un exemple frappant de ce fait est l'existence chez les Pères Maristes de Sainte-Foy-lès-Lyon, du bréviaire lyonnais de 1486 que je crois — après bien des recherches — être un exem-

plaire unique. J'ai naturellement indiqué les références à l'ouvrage de Hain : lorsqu'il a connu le volume je n'ai donné qu'une indication substantielle ; je me suis étendu davantage sur la description des incunables qu'il n'a pas vus. Puisse cette liste fournir une modeste contribution aux futurs continuateurs de Hain et à l'histoire littéraire du xve siècle.

ÆNEAS SYLVIUS PICCOLOMINI, Epistolæ. Lugduni, per Johannem de Vingle, 1497, die 8 novembris. In-4, goth. (Hain *158). — *Lyon, Séminaire.*

AILLY (Pierre d'), Quæstiones super Sententias. S. l., Nicolas Wolf Alamanni, 1500, die 8 augusti. In-4, goth., 2 col. (Hain *844). — *Grenoble, Séminaire.*

— Domini Petri de Allijaco episcopi Cameracensis || expositio super cantica incipit feliciter ||. (A la fin :) Exaratum est autem hoc opuscu || lum per Antonium Cayllaut. Anno 1483, die || uero sedecima septembris. S. l. In-8, goth., signat. a-d. *Lyon, — Missionnaires diocésains.*

ALBERT LE GRAND, In Sententias. Tabula copiosa in quattuor scripta Al || berti magni Ratisp. episcopi sen || tentiarum libros articulatim dilucidantia. S. l. n. d. In-fol., sans chiffres. — *Moulins, Séminaire.*

— Compendium theologicæ veritatis. Venetiis, Gabriel Grassis de Papia, 1485, die 14 junii.— *Lyon, Dominicains* (incomplet),

— Idem opus. — Venetiis, per Petrum de Quarengis Pergomensem, 1500, die ultimo julii. In-4, goth. (Hain *445). — *Moulins, Séminaire.*

— Summa de laudibus Mariæ. Coloniæ, H. Quentell, 1500, VI kal. septembris. In-4. — *Lyon, Séminaire.*

— Liber de duabus sapientiis. S. l. n. d. In-4, goth. (Hain *485). — *Lyon, Séminaire.*

— De natura ac immortalitate animæ. Caspar Hochfeder, V kal. julii, 1493. In-4, goth. (Hain *497). — *Lyon, Séminaire.*

— Summa de quatuor coævis et de homine. (A la fin de la 2e partie :) Venetiis, impensis Andreæ Torresani de Asula,

arte Simonis de Luere, die 16 februarii 1498. In-fol., goth., 2 parties (Hain * 569). — *Moulins, Séminaire.*

ALBERTUS TROTTUS, Tractatus de horis canonicis. S. l. n. d. In-4, caract. romains (Hain * 591). — *Grande-Chartreuse.*

ALEXANDRE DE ALÈS, Summa universæ theologiæ. (A la fin de la 4e partie :) Anthonii Koburger, Nurembergæ, 1482, die 23 augusti. In-fol., goth., 4 parties (Hain * 643). — *Moulins, Séminaire.*

ALEXANDRE L'ANGLAIS, Destructorium vitiorum ex similitu || dinum creaturarum. (Au verso du titre, gravure. A la fin :) 1500 et marque de Jean Bellot. S. l. In-fol., goth. (Hain 654 ?). — *Abbaye de St-Antoine (Isère).*

ALEXANDRE LE GRAND, Historia Alexandri magni, regis Macedoniæ. Argentinæ, 1486, in die S. Calixti. — *Romans, Séminaire.*

ANDRELINUS (Publius Faustus), De Neapolitana Fornoviensique victoria carminum libri duo. Parisiis, a Guidone Mercatore ac Johanne Parvo, 1496, pridie kal. septembris. In-4, caract. romains (Hain 1092). — *Lyon, Jésuites.*

— De moralibus et intellectualibus virtutibus. Au titre marque de Michel Tholoze et, à la fin, de Denis Roce. S. l. n. d. In-8, caract. romains. — *Lyon, Jésuites.*

Anima fidelis. Lugduni, per Johannem de Vingle, 1497, die 19 januarii. In-8 (Hain 1110). — *Romans, Séminaire.*

ANTONIN (S.), Summa theologica. S. l. n. d. Jean Cleyn. — *Romans, Séminaire.*

— Idem opus. — Basileæ, per Joannem Amerbachium Petri et Froben. S. d. In-fol., goth., 2 col. — *Lyon, Capucins* (t. I et II).

— Idem opus. — Venetiis, industria Leonardi Wild de Ratisbona, 1481. In-fol., goth., 4 parties (Hain * 1244). — *Lyon, Séminaire.*

— Idem opus.— Argentinæ, Johannes Reynardi (alias Gruninger), 1490. In-fol., goth., 4 parties (Hain * 1248). — *Romans, Séminaire* (t. 2-4).

ARNOLD (H., chartreux), Tractatus de modo perveniendi ad veram et || perfectam Dei et proximi dilectionem. S. l. n. d. (Bâle, v. 1470). In-4, goth., 25 l., 124 ff. — *Grande-Chartreuse.*

Arte moriendi (Procemium de). S. l. n. d. In-4, caract. romains. — *Grande-Chartreuse.*

ASTESANUS DE AST, Summa de casibus conscientiæ. Anthonius Koburger, Nurembergæ, 1482, XI maii. In-fol., goth. (Hain * 1897). — *Lyon, Séminaire.*

AUGUSTIN (S.), Sermones ad heremitas nonnulli et ad sacerdotes suos. Venetiis, per Paganinum de Paganinis Brixianum, 1487, die 26 maii. In-8, goth. (Hain * 2002). — *Lyon, Jésuites.*

— De Trinitate. S. l., 1490, Johannes de Amerbach. In-fol., goth. (Hain * 2039). — *Romans, Séminaire.*

— De civitate Dei. Venetiis, Nicolas Jenson, 1475, VI nonas octobres. In-fol., goth. (Hain * 2051). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

— De civitate Dei cum commento Thomæ Valois et Nicolai Triveth. Johannes Amerbach, Basileæ, 1490, idibus februariis. In-fol., goth. (Hain * 2066). — *Romans, Séminaire.*

BANDELIS (V. de), Tractatus de singulari puritate et prærogativa conceptionis Jesu Christi. Bononiæ, per Ugonem de Rugeriis de Regio, 1481, die 12 februarii. In-4, goth. (Hain * 2353). — *Lyon, Jésuites.*

BARTHÉLEMY l'Anglais, DE GLANVILLE, De proprietatibus rerum. S. l., per Nicolaum Pistoris de Benssheym et Marcum Reinhardi de Argentina, 1480, die julii 29. In-fol., goth. (Hain * 2500), — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

— Idem opus. — S. l. [Lyon] per Petrum Hungarum, 1482, die novembris 22. In-fol., goth. (Hain * 2502). — *Lyon, Séminaire.*

— Idem opus. — S. l. n. n., 1488, kal. junii. In-fol., goth. (Hain * 2507). — *Lyon, Jésuites.*

BARTOLUS DE SAXOFERRATO, Super prima et secunda parte Codicis. (A la fin du t. 2e :) S. l., per Nicolaum Jenson, 1478,

die 7 maii. In-fol., goth., 2 parties (Hain * 2543). — *Lyon, Jésuites.*

Benoit (S.), La tres ample et brieve exposition de la reigle Monsieur Sainct Benoit : tres utile et necessaire a toutes gens de religion et specialement a devotes sanctimoniales militantes soubz le stat. et diuine institution dicelluy Sainct Benoit. Paris, Simon Vostre, 1486. In-fol. — *Lyon, Jésuites* (2 exemplaires).

Bergame (Jacques-Philippe de), Supplementum chronicarum. Brixiæ, per Boninum de Boninis de Ragusia, 1485, die primo decembris. In-fol., goth. (Hain * 2806). — *Lyon, Jésuites.*

Bernard (S.), Tractatus metricus de mortis meditatione. S. l. n. d. In-8, goth., signat. a-c. — *Lyon, Missionnaires diocésains.*

Bernardin de Sienne, Quadragesimale de christiana religione. S. l. n. d. In-fol., goth. (Hain * 2834). — *Lyon, Jésuites.*

Biblia sacra, 1477, augusti kal. iii, Nurnbergn., per Antonium Coburger. In-fol., goth. (Hain * 3065). — *Lyon, Jésuites.*

— Venetiis, per Franciscum de Hailbrun. 1480. In-4, goth. (Hain * 3078). — *Lyon Jésuites.*

— S. l. [Lugduni] per Marcum Reinhardi de Argentina et Nicolaum Philippi de Benssheym, 1482. In-fol. (Hain 3085). — *Lons-le-Saulnier, Séminaire. Lyon, Missionnaires diocésains.*

— S. l. n. n., 1483. In-fol., goth. (Hain * 3088). — *Lyon, Jésuites. Romans, Séminaire.*

— Venetiis, per Franciscum Renner de Hailbrun, 1483. In-4, goth. (Hain * 3089). — *Grenoble, Séminaire.*

— S. l. n. n., 1487. In-fol., goth. (Hain 3098). — *Lyon, Jésuites.*

— Basileæ, per Johannem Froben de Hammelburck, 1491, die 27 junii. In-8, goth. (Hain * 3107). — *Abbaye de Saint-Antoine (Isère).*

— S. l., 1491. In-fol., goth. (Hain * 3108). — *Lyon, Jésuites.*

— Basileæ, J. Froben, 1493. In-8, goth. — *Lyon, Jésuites.*

— Basileæ, per Johannem Froben de Hammelburgk, 1495. In-8, goth. (Hain * 3118). — *Lyon, Jésuites.*

— Brixiæ, per Angelum et Jacobum Britannicos fratres, 1496, VII idus septembris. In-8, goth. (Hain * 3119). — *Moulins, Séminaire.*

— S. l. [Lugduni], 1497, x kal. januarias, Franciscus Fradin et Johannes Pivard. In-fol., goth. (Hain 3121). — *Abbaye de Saint-Antoine (Isère)*, 2 exemplaires; *Grenoble, Séminaire.*

— Parisiis, per Simonem Vostre, 1500. In-fol. (Hain 3127).

— S. l. [Lugduni] typis Johannis Pivard, 1500. In-4, goth. (Hain 3128). — *Annonay, collège. Clermont-Ferrand, Séminaire. Lyon, Séminaire.*

Biblia cum glossulis tam marginalibus quam interlinearibus ordinariis, una cum Nicolai de Lyra postillis. Per Johannem Petri de Langendorff et Johannem Froben de Hamelburg, Basileæ, 1498, kal. decembris. In-fol., goth. 6 vol. (Hain * 3172). *Romans, Séminaire.*

Biblia cum glossa ordinaria Walafridi Strabonis et interlineari Anselmi Laudunensis. S. l. n. d. In-fol., goth., 4 vol. (Hain * 3173). — *Moulins, Séminaire.*

Biel (Gabriel), Expositio sacri canonis missæ. Expensis Friderici Meynberger, in vigilia S. Andreæ, 1499. In-fol., goth. (Hain * 3179). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

Boëce, Sancti Thome de Aquino super libros Boetii de consolatione philosophie commentum cum expositione feliciter incipit. S. l. n. d. In-fol., goth., signatures A-X. — *Le Puy, Séminaire.*

— De consolatione philosophiæ necnon de disciplina scholarium cum commento S. Thomæ. Lugduni, per Johannem de Prato, 1490, die 18 decembris. In-4, goth. (Hain 3405). — *Romans, Séminaire.*

— Quintilianus de officio discipulorum cum Ascensii explanatione Boethius de scholarium disciplina cum commento.

Lugduni, per Johannem de Vingle, 1498, die 20 aprilis. In-fol. (Hain 3409). — *Romans, Séminaire.*

BONAVENTURE (S.), Tractatus et libri quamplurimi. Per Martinum Flach, Argentinæ, 1489, pridie kal. novembris. In-fol., goth. (Hain * 3465). — *Lyon, Séminaire.*

— Idem opus. — Per Bernardinum Misintam Papiensem, sumptibus Angeli Britannici, Brixiæ, 1497, pridie kal. januarii. In-4 (Hain 3466). — *Romans, Séminaire.*

— Opuscula parva. (A la fin du t. 2e :) Argentinæ, s. n., 1495, VI feria ante festum S. Thomæ apostoli. In-fol., goth., 2 vol. (Hain * 3468). — *Lyon, Jésuites.*

— Stimulus divini amoris. Parisius, impensis Georgii Mittelhus, 1493, aprilis die 4. In-8, goth. (Hain 3480). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

— Dialogus [Paris], Jehan Petit. (A la fin :) Paris., per Guidonem Mercatorem, 1497, die 17 junii. — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

— De dieta salutis una cum tractatu de resurrectione hominis a peccato. Parisius, per Petrum le Dru. S. d. In-8, goth. — *Romans, Séminaire.*

— Tractatus brevis de modo se præparandi ad celebrandum missam. S. l. n. d. In-4, goth. (Hain * 3544). — *Lyon, Missionnaires diocésains.*

— Vita Christi edita a Sancto Bonauentura. (Marque de Jean Petit). S. l. n. d. In-8, signatures A-M. — *Abbaye de St-Antoine (Isère).*

BRANT (Sébastien), Stultifera navis. Basileæ, opera Johannis Bergman de Olpe, 1497, kal. augusti. In-4, caract. romains (Hain * 3750). — *Romans, Séminaire.*

— Breviarium secundum usum Lugduni. Per Johannem Carcagni, Lugduni, die 23 junii 1486. In-8, goth., 2 col. — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

— Idem opus. — Janonus Carcani, Lugduni, die quinta marcii 1498. In-fol., goth. — *Lyon, Jésuites* (exempl. sur vélin).

Breviarium secundum consuetudinem romanæ curiæ (Bré-

viaire romain-franciscain). S. l. n. d. In-4, goth., sans réclames, signatures, ni chiffres, 2 col., 29 lignes. — *Le Puy, Séminaire* (exempl. sur vélin).

Breydenbach (Bernard de), Sanctarum peregrinationum in montem Sion opusculum. Per Petrum Drach, civem Spirensem, 1490, die 29 julii. In-fol., goth. (Hain * 3957(. — *Lyon, Jésuites.*

Brutus Novocomensis (Jacques), Corona aurea de laudibus litterarum. Venetiis, per Johannem de Tridino alias Tacuinum, 1496, die 15 januarii. In-4, caract. romains (Hain * 4026). — *Moulins, Séminaire.*

Burlæus ou Burley (Gautier), Super libros Ethicorum Aristotelis. Venetiis, per Octavianum Scotum Modoetiensem, 1481, vi idus maii. In-fol., goth. (Hain * 4143). *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

Catherine de Sienne (Sainte), Epistole devotissime. Venetia, in casa de Aldo Manutio, xv septembris, 1500. In-fol., caract. romains (Hain 4688). — *Lyon, Dominicains.*

Cepolla (Barthélemy), De servitutibus urbanorum et rusticorum prædiorum. S. l. n. d. In-fol., goth. (Hain * 4850). — *Moulins, Séminaire.*

— Cautelæ. Papiæ, Johannes Antonius Birreta, 1492, kal. aprilis. In-fol., goth. (Hain * 4866). *Moulins, Séminaire.*

— Idem opus. — Edm. David, Lugduni, 1495, julii die 10. In-fol., goth., 56 ff. — *Romans, Séminaire.*

Compotus cum commento. Lugduni, per Petrum Mareschal et Barnabum Chaussard, 22 augusti, 1500. — *Romans, Séminaire.*

Concordia discordantium canonum. Nurembergæ, Ant. Koburger, 1483, pridie kal. martii. In-fol. — *Grenoble, Séminaire.*

(A suivre.) Abbé J.-B. Martin.

LÉON CONQUET

Vers la fin du mois d'août 1862, un jeune homme ou plutôt un enfant quittait Espalion sa ville natale, quittait ses parents, petits commerçants du pays, pour aller tenter la fortune à Paris. Il n'avait pas de vocation déterminée ; mais il était bien décidé à travailler vigoureusement dans la voie qui s'ouvrirait devant lui et à réussir, si cela était possible. Il comptait mettre au service de cette profession, encore indécise, une intelligence précoce, une activité infatigable et une volonté tenace : car il n'était pas impunément né en Auvergne. Cet enfant, ce jeune homme c'était Léon Conquet.

Le hasard le fit tomber chez un photographe et le voila frottant les plaques et préparant le collodion. Il s'aperçut bientôt qu'il faisait fausse route ; aussi s'empressa-t-il d'abandonner la chambre noire : ce qu'il exécuta assez prestement et sans regret. Cependant il n'avait pas perdu son temps. Quoique la photographie ne soit pas un art à proprement parler, toutefois elle touche à l'art par la manière de poser le patient, de grouper les individus et Léon Conquet, si jeune qu'il fût, car il n'avait que quatorze ans, surprit en cet endroit quelques-unes des lois esthétiques dont il sut par la suite tirer parti.

Nous le laisserons travailler pendant plusieurs années dans les librairies et apprendre son métier dont il devina les finesses avec le flair d'un vieux bouquiniste et nous le retrouvons en 1870 commis chez le père Garrousse. La guerre franco-allemande appelait tout le monde aux

remparts et Conquet s'engagea, comme volontaire, dans la Légion bretonne. Il fit ainsi la campagne dans l'un des meilleurs corps de notre armée et fut assez heureux, pendant la Commune, pour rester chez son patron sans être inquiété.

Il ne devint patron lui-même qu'en 1873, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 15, et c'est alors seulement, petit à petit, qu'il déploya ses qualités maitresses de libraire et d'éditeur. Nous montrerons avec quelle habileté il savait s'emparer de l'amateur et, disons le tout de suite, sa grande habileté consistait en une loyauté absolue. Avec son honnêteté naturelle il avait compris ce que beaucoup de gens ignorent, à savoir que la tromperie ne réussit pas longtemps et que c'est un moyen assuré de tuer la poule aux œufs d'or. Les grands libraires de notre époque, Potier, Techener Morgand et Conquet, se sont rencontrés sur ce point et personne ne peut leur reprocher un acte contraire à la plus scrupuleuse délicatesse.

Morgand dont nous venons de prononcer le nom et que Béraldi appelle, à juste titre, le Napoléon de la librairie, Morgand avait accaparé tout le commerce des livres précieux. Déjà terrible par lui-même il venait de s'adjoindre M. Edouard Rahir qui cachait sous un air juvénil une connaissance profonde de la bibliographie. Conquet, de son côté, avait un second plein d'ardeur et d'originalité qui l'aida de tout son pouvoir : j'ai nommé M. Poisson. Mais il n'y avait pas moyen de lutter contre les forces réunies de Morgand et d'Edouard. Ils barraient le marché des livres par la science aussi bien que par les capitaux.

Et Conquet cherchait en vain ce qu'il pourrait bien inventer pour se faire une place au soleil. Enfin un jour il s'écria : j'ai trouvé et, en effet, voici quel avait été son raisonnement.

— On laisse dans l'oubli, on abandonne aux enfants des livres charmants, intéressants qui n'ont qu'un tort c'est de porter les dates récentes de 1830, 1840, 1850. Eh bien! étudions ces livres, sachons ce qu'ils doivent contenir de pages, de gravures, quels sont les premiers tirages, recherchons les exemplaires sur papiers de choix, recherchons tout jusqu'aux couvertures de souscription et, quand nous serons armés de toutes pièces, nous pourrons peut-être avec ces troupes légères entamer le bataillon formidable des vieux bouquins. Et Conquet avait trouvé! Dès lors on dut compter avec le XIXe siècle, Conquet devint un oracle aidé en cela par la jeunesse d'aujourd'hui qui ne comprend plus le latin, qui ne sait pas lire le grec et qui préfère (Proh Pudor!) les animaux peints par eux-mêmes à l'édition princeps de Virgile ou les chansons populaires 1843 aux Simulacres de la mort de 1538.

Conquet prit donc une position importante dans la librairie et mon ami Henry Houssaye put l'appeler l'inventeur des livres illustrés du XIXe siècle. Cependant ce n'est pas tout d'avoir découvert une mine, il est indispensable de savoir l'exploiter et de l'exploiter au premier chef, c'est à dire sans concurrence gênante. Pour cela, il fallait consentir certains sacrifices de temps, d'argent même, il fallait créer des amateurs, faire leur éducation et tourner ces amateurs en amis inféodés à la maison de la rue Drouot. Et Conquet obtint ce résultat facilement par sa bonne humeur, son amabilité, sa mémoire qui n'oubliait pas la moindre recommandation. « Monsieur, disait-il à un amateur, vous cherchez je crois, la 1re édition des *Orientales* de Victor Hugo, brochée, du moins vous me l'avez demandée, il y a deux mois; voici un exemplaire que j'ai mis de côté pour vous, s'il vous convient ». L'amateur était enchanté d'être servi à souhait

par un homme aussi soigneux et aussi raisonnable dans ses prix ; car Conquet n'exagérait pas la valeur des livres et trouvait toujours les prix des ventes publiques trop élevés. Etait-ce encore une habileté de sa part ?

Quoiqu'il en soit, Conquet devint le libraire des Amis des Livres par la faute de Rouquette, qui a dû regretter un moment de mauvaise humeur et, à partir de ce jour, les Bibliophiles surtout ceux qui recherchent les auteurs modernes tinrent chez lui leurs assises quotidiennes. Entre temps, les productions des Amis des Livres étant fort recherchées notre libraire se demanda pourquoi il ne réussirait pas s'il se faisait éditeur à son tour. Il commença modestement et ses publications eurent un grand succès, d'autant que les exemplaires de choix étaient souscrits par les amis de la maison avant même d'être imprimés. Je ne crois pas utile de donner la liste complète de ces publications et je me bornerai à indiquer celles qui m'ont plu davantage par exemple : *la réduction du costume physique et moral, le Lion amoureux, Mlle de Maupin*, dont le peintre Toudouze a cru devoir retracer les hauts faits dans des dessins sérieusement étudiés, conscencieusement exécutés, mais qui manquent incontestablement de l'esprit qui a dicté à Théophile Gautier ce paradoxe étincelant de verve et de fantaisie, *la Chartreuse de Parme* avec les gracieux sujets de l'excellent M. Foulquier, *le violon de faïence, les Œillets* de *Kerlaz*, le *Sous bois* de Giacomelli, *Sylvie, Militona, Fromont jeune et Risler aîné* ouvrage très réussi dans lequel Bayard a rendu à merveille les types créés par Daudet, *Hernani, Ruy Blas, la princesse de Clèves, l'abbé Tigrane, les Mémoires de Mme de Staal, l'Espagnole* du courageux Vierge, *le Bibliomane, le Myosotis* qui a si heureusement inspiré Robaudi, enfin les *Mémoires de Grammont*. Ce dernier volume est sans doute le plus

parfait des ouvrages édités par Conquet et nous ne citerons plus que *l'Aristenète français* si bien interprété par Champollion d'après les dessins de Durand, peintre du duc d'Orléans. Nous passons sous silence un grand nombre de publications qui auraient attiré l'attention sur tout autre éditeur et nous nous arrêtons ici. Constatons que Conquet a su profiter de l'occasion, qu'il a su la retenir par un de ses trois cheveux si difficiles à saisir et qu'il a réussi de toutes les façons.

Sans jeter un coup d'œil indiscret derrière le mur de la vie privée, nous pouvons dire qu'en octobre 1877, il contractait une union des plus honorables, qui assurait encore sa situation de commercant notable, en même temps que de nombreux enfants venaient égayer son intérieur de famille.

Le voilà donc à l'apogée de sa fortune et nous pouvons affirmer que son influence a été considérable parmi les bibliophiles. Il a fait révolution dans la librairie, il a créé un genre qui, momentanément du moins, a renversé l'idole du vieux bouquin. On a abandonné tout jusqu'aux grands classiques du XVIIe siècle pour s'enrôler sous la bannière du XIXe. Et qui tenait, qui agitait glorieusement cette bannière : c'était Conquet. Aussi sa disparition se fera longtemps sentir. Que vont devenir les Amis-amateurs si dévoués? A qui iront-ils demander des renseignements sur les qualités d'un exemplaire qu'ils songent à acquérir? Je veux croire qu'ils n'oublieront pas le chemin de cette maison hospitalière ; je sais qu'ils y trouveront toujours des conseils compétents et désintéressés.

Libraire, Conquet a eu tous les succès qui se sont traduits par des bénéfices importants et mérités. Editeur, il a travaillé pour le fonds commun, s'adressant aux imprimeurs, aux auteurs, aux peintres, aux graveurs et

produisant des œuvres qui font honneur à la France et sont appréciées dans tous les pays. A ce titre il pouvait espérer la suprême récompense et elle allait lui être accordée, lorsque la cruelle maladie, qui le minait depuis plusieurs années, l'enleva subitement le 17 décembre 1897. Les obsèques eurent lieu trois jours après au milieu d'une grande affluence d'assistants, dont la présence témoignait de la place importante que le défunt occupait dans le monde Parisien.

EUGÈNE PAILLET.

DOCUMENTS

SUR

L'HISTOIRE DE LA RELIURE

Extraits des Comptes royaux des XIV[e] et XV[e] siècles

(Fin)

Dans le compte de l'argenterie du roi du 1[er] octobre 1490 au 30 septembre 1491 (1), je relève les achats suivants :

1[er] octobre 1490. — Demy tiers veloux cramoisy et demy tiers veloux tanné », de 73 s. 1 den. ob. t., « livrez à Darnoul (*sic!* Boutin (2), pour couvrir deux des paires de *heures* d'icelluy sgr [le roi], la couverture de chascune my partie desd. couleurs « (3).

15 octobre 1490. — « Ung quartier veloux cramoisy et ung quartier veloux tanné », de 116 s. 3 d. t., « livré à messire Robert Moreau, pour couvrir par deux foiz *ung voulume d'oroisons*, appartenant à icelluy sgr » (4).

18 octobre 1490. — « Demy tiers veloux cramoisy et demy tiers veloux tanné », de 77 s. 6 d. t., « livré aud. messire Robert Moreau, pour couvrir une paire de *heures* d'icelluy sgr, la couverture my partie desd. coulleurs » (5).

24 octobre 1490. — « Une aulne veloux noir », de 7 l. 10 s.

(1) Les comptes de 1488-89 et 1489-90 ne subsistent plus.

(2) Arnoul Boutin, sommelier de la chapelle du roi, cité plus loin.

(3) Arch. nat., KK 71, f. 33 v°. — V. Jal, *Dictionn. critique*..., p. 437 (Couleurs de quelques rois et princes).

(4) Arch. nat., KK 71, f. 38.

(5) *Ibid.*, f. 39.

t., « livrée à Pierre Tassin, libraire, demourant à Moulins en Bourbonnois, pour couvrir deux des *livres de la chambre* d'icelluy sgr, c'est assavoir l'un faisant mencion *des Hystoires romaines* , et l'autre de *plusieurs petiz volumes* » (1).

17 novembre 1490. — « Une aulne deux tiers veloux rouge en greine [et] une aulne deux tiers veloux tanné », de 27 l. 1 s. 8 d. t., « livrez à Arnoul Boutin, sommelier de la chappelle [du roi], pour couvrir cinq grans volumes de *livres* appartenans aud. sgr, c'est assavoir *l'Espitre Othéa* (2), *l'Epitre de* (sic) *la royne de France, le livre de la Cité des dames, les Cent nouvelles* et le *Livre de Charny* » (3).

1er décembre 1490. — « Demy tiers veloux noir », de 25 s. t., « pour couvrir une paire de *heures* escriptes, sur papier, en lettre bastarde, pour led. sgr » (4).

17 février 1491 (n. st.). — « Ung quartier veloux cramoisy avec ung quartier veloux tanné », de 116 s. 3 d. t., « livrez à Arnoul Boutin, pour couvrir *ung livre de ballades*, escript en papier, appartenant aud. sgr » ; — « ung quartier satin cramoisy et ung quartier satin tanné », de 70 s. t., livrés audit Boutin « pour couvrir ung petit traicté, escript pareillement en papier, nommé *l'Esmoy de feu monsr de Breslay*, appartenant aud. sgr » ; — et « ung tiers de veloux tanné », de 50 s. t., « pour couvrir une des paires de *heures* dud. sgr » (5).

22 mars 1491. — « Une aulne demy tiers veloux noir », de 8 l. 15 s. t., « livré à Jehan de La Haye (6), pour faire couvrir les trois paires de *grans heures* » du roi (7).

7 juillet 1491. — « Deux tiers de veloux vert », de 100 s. t., « livré à Pierre Le Sourt, libraire, demourant à Tours, pour couvrir le *livre de chasse* dud. sgr, nommé *Phébus* » ; — et « ung tiers de satin rouge en greine », de 35 s. t., livré au même libraire, « pour couvrir une paire de *heures*, escriptes en

(1) Arch. nat., KK 71, f. 41 v°.

(2) L'Epitre de la déesse Othéa à Hector, l'Epitre à la reine de France [Isabeau de Bavière] et la Cité des dames sont de Christine de Pisan, On connaît les Cent Nouvelles. Quant au « Livre de Charny », il désigne un recueil de divers opuscules de Geoffroi de Charny.

(3) Arch. nat., KK 71, f. 43 v°-44.

(4) *Ibid.*, f. 46 v°.

(5) *Ibid.*, f. 57 v°.

(6) Ce Jean de La Haye était un « marchant suivant la court du roy. »

(7) Arch. nat., KK 71, f. 61 v°.

mosle, et ung *petit livre d'oroisons,* escript à la main et sur parchemin, appartenant aud. sgr » (1).

6 septembre 1491. — « Troys quartiers veloux noir », de 112 s. 6 d. t., « mis et employé à faire ung sac, livré à Arnoul Boutin, sommelier de la chappelle, pour servir à mectre et porter les *heures* d'icelluy sgr », et « une aulne demy quart satin noir », de 101 s. 3 d. t., « employé à doubler led. sac et faire ung entredeux de mesmes » (2).

13 septembre 1491. — « Demy tiers veloux cramoisy et demy tiers veloux tanné », de 77 s. 6 d. t., livré audit Boutin, « pour couvrir deux paires de *heures* pour le service d'icelluy sgr, la couverture d'icelle[s] my partie desd. couleurs » (3).

18 septembre 1491. — « Ung quartier veloux vert », de 37 s. 6 d. t., « livré à Pierre Le Sourt, libraire, demourant à Tours, pour couvrir *ung livre de espitres et de médecines,* escript en parchemin, appartenant aud. sgr », et « ung quartier satin noir », de 22 s. 6 d. t., livré au même libraire, « pour couvrir ung petit livre, appellé le *livre de la mort du feu duc Charles de Bourgoigne,* appartenant aussi aud. sgr » (4).

Le compte suivant de l'argenterie de Charles VIII, du 1er octobre 1491 au 30 septembre 1492, enregistre aussi quelques achats rentrant dans notre sujet :

2 décembre 1491. — « Ung quartier de veloux noir », de 37 s. 6 d. t., « livré à Arnoul Boutin..., pour couvrir une paire d'*eures* (sic) d'icelui sgr » (5).

9 décembre 1491. — « Ung quartier veloux jaune et ung quartier veloux gris », payés 75 s. t. à un marchand de Tours, et livrés « à messire Robert Moreau..., pour couvrir une paire d'*heures imprimées, sur parchemin,* appartenant aud. sgr » (6).

8 août 1492. — « Ung quartier veloux noir », de 37 s. 6 d. t., « livré à Arnoul Boutin..., pour couvrir une paire de

(1) Arch. nat., KK 71, f. 90 v°-91.
(2) *Ibid.*, f. 110.
(3) *Ibid.*, f. 106.
(4) *Ibid.*, f. 107 v°.
(5) *Id.*, KK 72, f. 47.
(6) *Ibid.*, f. 54. — Cf. Jal, *Dictionn. critique...*, p. 682, au mot Heures imprimées.

grans heures à l'usaige de Paris, pour led. sgr », et « ung tiers satin noir », de 30 s. t., « livré à Aignen Marchant, garde des *livres de la chambre*, pour couvrir ung desd. livres, nommé *les Filz de roy* » (1).

28 août 1492. — « Ung quartier veloux noir », de 37 s. 6 d. t., « livré à Arnoul Boutin, pour couvrir une paire de *heures* appartenant aud. sgr » (2).

25 septembre 1492. — « Ung quartier veloux noir », de 37 s. 6 d. t., livré au libraire P. Le Sourt, « pour couvrir deux des *petites paires d'heures* dud. sgr » ; « demye aune veloux noir », de 75 s. t., « employé à faire une grant chemise pour servir à couvrir le *psaultier* dud. sgr », et « demye aulne satin noir », de 45 s. t., « employé à doubler lad. chemise » (3).

28 septembre 1492. — « Ung tiers veloux noir », de 50 s. t., « livré à messire Robert Moreau, pour couvrir une paire de *grandes heures* neufves, escriptes en parchemin, appartenant aud. sgr », et « un tiers veloux cramoisy », de 105 s. t., livré à Pierre Le Sourt..., pour couvrir une des *grandes* paires de *heures* dud. sgr » (4).

Les comptes de l'argenterie de la reine Anne de Bretagne nous apprennent, d'autre part, que son « tailleur » fut chargé de faire, en 1492, « une couverte » en « veloux noir », « pour couvrir ung des livres de lad. dame, nommé *le livre de la Patenostre* », et « unes chemisettes », également en « veloux noir », « pour servir à couvrir les *heures* de lad. dame » (5) ; — que « messire Robert Moreau » reçut, la même année, 43 s. t., « pour sa façon d'avoir, le xxe jour du mois de may, relié et couvert tout de neuf, d'une aulne de veloux noir, six parties d'*heures* escriptes en mosle, en papier, et icelles dorées sur tranches » (6) ; — et, qu'en 1496, « une petite pièce de veloux cramoisy » fut achetée 20 s. t. d'un marchand de

(1) Arch. nat., KK 72, f. 116 v°. — Peut-être « le livre des Troys filz de roy », cité dans le catalogue de la bibliothèque de la reine Charlotte de Savoie. Cf. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits...*, t. I, p. 93.

(2) *Ibid.*, f. 121 r° et v°.

(3) *Ibid.*, f. 127 v° et 129 v°.

(4) *Ibid.*, f. 128 v° et 130 r° et v°.

(5) Arch. nat., K 530[10]. — Le Roux de Lincy, *Vie de la reine Anne de Bretagne*, t. IV, p. 159-60.

(6) Le Roux de Lincy, *ibid.*, p. 160.

Tours, « pour couvrir les heures » (1) que la reine venait de faire exécuter par « Jehan Riveron, escripvain, demourant à Tours », et « Jehan Poyer, enlumineur et historieur », résidant dans la même ville (2).

Pour épuiser le règne de Charles VIII et arriver, avec la fin du xv[e] siècle, au terme que j'ai fixé à ces notes, il ne me reste qu'à compléter la liste des relieurs de la Chambre des comptes antérieurs à 1500, liste arrêtée dans les pages qui précèdent au troisième d'Ingouville (3).

A la mort d'Eustache d'Ingouville, Guillaume Ogier le remplaça, le 30 juillet 1492. Un des mémoriaux de la Chambre des comptes renferme, à cette date, le procès-verbal suivant :

« Après ce que Guillaume Ogier a requis à Messieurs estre receu relieur des comptes, livres et registres de la Chambre de céans, ou lieu de feu Eustace d'Angonville *(sic)*, naguères décédé, et qu'il a dit et affermé par serment qu'*il ne scet lire ne escrire, ce que le relieur de lad. Chambre ne doit sçavoir*, il y a esté receu par mesd. sieurs et en a fait le serment accoustumé, à la charge toutesvoies que, s'il est trouvé cy après sçavoir lire ou escrire, il en sera osté et mis un autre en son lieu » (4).

Etienne Pasquier rapporte (5) que pareille condition était exigée de l'huissier de la Chambre des comptes. Ajoutons, à titre de renseignement analogue, que le « portier » de la Chambre des comptes des ducs de Bourgogne, à Dijon, était aussi tenu de « ne savoir ni lire ni écrire » (6).

Guillaume Ogier, *alias* Augier, occupait encore après 1500

(1) Arch. nat., KK 85, f° 93. — Le Roux de Lincy, *ibid.*, p. 159, etc.

(2) Il est prouvé aujourd'hui (cf. les *Nouvelles Archives de l'art français*, t. VIII, années 1880-81, p. 1-11) que les célèbres heures d'Anne de Bretagne conservées à la Bibliothèque nationale (ms. latin 9474) sont postérieures de dix ans à celles-ci et sont l'œuvre de Jean Bourdichon.

(3) V. le *Bulletin* de 1897, p. 658.

(4) Arch. nat., P 2302 (Mémorial T), f. 7. — Bibl. de Rouen, ms. 5870, Recueil Ménant, t. II, f. 111, et t. VII, f. 152. — Dans ses *Curiosités bibliographiques* (Paris, 1857, in-18, p. 291), M. Ludovic Lalanne a le premier publié ce texte, souvent cité depuis, mais sans autre indication de source que celle-ci : « Chambre des comptes, année 1492. *Mém.* F *(sic)*, fol. IV ».

(5) *Les Recherches de la France*, livre II, chap. V, *ad finem*.

(6) Bibl. nat., coll. de Bourgogne, vol. 51, f. 1, et vol. 99, p. 57.

le poste de « relieur des comptes et registres de la Chambre des comptes » de Paris. Deux de ses mémoires détaillés de reliures et de fournitures portent les dates de 1496 et de 1501 (1).

BERNARD PROST.

(1) Arch. nat., KK 1338, n° 145. — Bibl. nat., ms. fr. 28620, dossier 48582, n° 13.

MUSÉE CONDÉ

Au cours de sa séance trimestrielle, tenue le 12 janvier dernier, l'Institut s'est occupé de la donation de Chantilly qui lui a été faite par Mgr le Duc d'Aumale. M. Mézières y a donné lecture du projet de règlement relatif au Musée Condé que nous croyons intéressant de publier ici :

Article 1. — Le Musée Condé est ouvert au public le dimanche et le jeudi de chaque semaine, pendant six mois de l'année, 15 avril-15 octobre, de 1 heure à 5 heures.

Article 2. — Les parcs et parterres sont ouverts au public pendant toute l'année, le jeudi et le dimanche de chaque semaine, ainsi que les jours de fête, de 1 heure à 6 heures, du 15 avril au 14 octobre, et de 1 heure à 4 heures, du 15 octobre au 14 avril.

Article 3. — Les Membres de l'Institut peuvent, outre le jeudi et le dimanche, visiter les parcs et parterres avec leur famille les autres jours de la semaine, de 10 heures à 6 heures, du 15 avril au 14 octobre et de 10 heures à 4 heures, du 15 octobre au 14 avril.

Article 4. — Le Musée leur est spécialement ouvert le mercredi, en toute saison, de 1 heure à 4 heures.

Article 5. — Les Membres de l'Institut peuvent, outre le mercredi, visiter le Musée avec leur famille tous les jours de la semaine, de 1 heure à 4 heures, en prévenant vingt-quatre heures d'avance par lettre ou par télégramme le conservateur adjoint.

Les seuls jours exceptés sont : le lundi et le vendredi pendant la pédiode d'été (15 avril-14 octobre le musée étant ouvert au public, le dimanche et le jeudi ; le lundi et le vendredi sont consacrés au nettoyage), le dimanche et le jeudi pendant la période d'hiver (15 octobre-14 avril) et pendant toute l'année les jours de fête qui tombent un autre jour que le jeudi ou le dimanche.

Article 6. — Les étudiants, les hommes de lettres et les artistes qui veulent faire des études dans les collections du musée Condé doivent en demander, par écrit, l'autorisation au conservateur adjoint en indiquant le but de leur travail et les objets dont ils désirent avoir communication. Le conservateur adjoint leur indique quels jours et à quelles heures ils sont admis dans les salles de travail.

Article 7. — Les livres ou objets d'art qui, en raison de leur valeur ou de leur fragilité, doivent être l'objet de précautions particulières ne sont communiqués que sur l'autorisation écrite d'un des conservateurs.

Article 8. — La copie des tableaux, dessins ou objets d'art est autorisée par celui des conservateurs qui appartient à l'Académie des Beaux-Arts.

Article 9. — Les manuscrits à miniatures, dont la copie est autorisée, sont placés dans des pupitres vitrés pendant la durée du travail. Des précautions de même nature sont prises pour la copie des objets fragiles ou précieux.

Article 10. — Conformément aux volontés du fondateur, aucun objet faisant partie des collections ne peut être prêté en dehors du Musée.

Article 11. — Les conservateurs sont juges des restrictions qu'il convient d'apporter aux communications pour prévenir les abus.

Article 12. — Les conservateurs ont la faculté de fermer le Musée pendant les périodes jugées nécessaires pour le grand nettoyage et pour les besoins de la conservation en général.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— La Journée de Fontenoy, par le Duc de Broglie. — *Navarre, sous la direction d'un amateur,* 1897, in-4 de 4 ff., III-74 pp. et 1 f. blanc (1).

C'est un petit événement, dans le monde du livre, que l'apparition de cette *Journée de Fontenoy ;* depuis deux ans, on en parlait à voix basse dans les cénacles d'amateurs et dans les librairies ; quelques privilégiés seuls avaient eu la bonne fortune de voir les aquarelles, les premiers états d'eau-forte ou les planches terminées dans l'atelier hospitalier du quai de Béthune ; on disait pourtant, on savait que « ce serait très bien » et déjà plus d'un bibliophile avait par avance marqué, sur les rayons de sa bibliothèque, une place digne de cette publication somptueuse, ou rêvé l'habit luxueux dont la revêtiraient les Marius Michel, les Gruel ou les Chambolle.

La *Journée de Fontenoy* vient de paraître ; elle a tenu et au delà toutes ses promesses ; c'est un livre unique en son genre, un véritable joyau de bibliophile. L'amateur qui a conçu l'idée de cette publication n'a pas eu hélas ! la satisfaction de voir l'œuvre parachevée et d'assister au triomphe final, la mort l'ayant prématurément frappé. Quelques jours à peine avant le fatal événement, M. Paul Reveilhac m'entretenait encore des espérances — aujourd'hui réalisées — qu'il fondait sur le succès de *Fontenoy,* dont l'illustration était presque entièrement terminée ; et ce succès qu'il souhaitait si ardemment était moins le sien propre — car il ne faisait pas là affaire de spéculation — que celui du jeune artiste de talent auquel il avait voué un affectueux intérêt et qu'il comptait mettre ainsi du coup en lumière. Esprit fin et délicat, l'auteur d'*Un Début au marais* et d'autres jolis petits livres, édités chez Ferroud, Hérissey et Conquet, avait en matière d'art des visions fort nettes ; bibliophile passionné, il poussait la passion du livre jusqu'à se faire imprimer et illustrer, pour lui seul, les œuvres qui lui plaisaient tel, par exemple, *Un Cœur*

(1) En vente chez Ferroud (Librairie des Amateurs). Tiré à 75 exemplaires (500 fr.) ; 25 exemplaires (dont 5 sur papier du Japon) destinés à être offerts aux collaborateurs ou adressés à titre d'hommage ; plus 1 exemplaire pour l'amateur-éditeur. Chaque exemplaire contient une double suite des planches, en noir ou bistre, et en couleurs.

simple, de Flaubert, « exemplaire unique imprimé pour mon bon plaisir », orné dans le texte de 17 aquarelles originales de Gumery ou bien encore *Le Dernier Abbé*, de Paul de Musset, autre exemplaire unique, illustré par Lalauze et qui précéda l'édition de cette jolie nouvelle publiée par Ferroud.

Pour ses débuts d'éditeur-amateur, M. Reveilhac, en jetant son dévolu sur le récit de la *Journée de Fontenoy*, magistralement traité par M. le Duc de Broglie, avait fait preuve d'un goût éclairé ; le texte choisi, il restait à trouver l'artiste capable de le bien interpréter. Le regretté fondateur de la *Société normande du livre illustré* s'est rappelé que là-bas. dans un vieil hôtel de l'île Saint-Louis, un même atelier réunissait deux artistes consciencieux le père et le fils, l'un familiarisé avec les élégances du XVIIIe siècle, l'autre esquissant des petits soldats, en véritable et bon disciple de Detaille. J'ai nommé Adolphe et Alphonse Lalauze. Le talent du premier est connu de tous les amateurs ; les nombreuses et coquettes illustrations qu'il a semées dans tant de beaux ouvrages l'ont consacré maître ès eau-forte ; le second qui en est à ses débuts pour l'illustration du livre, sera demain apprécié à sa juste valeur par ceux qui auront sous les yeux les remarquables compositions qu'il vient d'exécuter pour *Fontenoy*.

Chacun de ces deux artistes a sa part de travail bien déterminée ; tout ce qui est militaire a été exécuté à l'aquarelle par Alphonse Lalauze ; la partie féminine revenait de droit au maître aquafortiste qui l'a composée et qui a gravé entièrement l'œuvre commune.

Fontenoy est illustré des douze compositions dont voici le détail : 1° *Maurice de Saxe dans son tonneau*, fleuron de la couverture, par Alphonse Lalauze ; 2° *Drapeau des Gardes Françaises*, fleuron du titre, par le même ; 3° *Le Maréchal de Saxe*, frontispice, par le même ; 4° *Reconnaissance*, en-tête de page, par le même ; 5° *Représentation à Versailles de la « Princesse de Navarre »*, planche hors texte, par Adolphe Lalauze ; 6° *Affliction de la Dauphine*, planche hors texte, par le même ; 7° *Par ordonnance*, planche hors texte, par Adolphe et Alphonse Lalauze ; 8° *Le Ravin du bois de Barry*, planche hors texte, par Alphonse Lalauze ; 9° *Messieurs les Anglais, tirez les premiers*, planche hors texte, par le même ; 10° *La Charge de la Maison du Roi*, planche hors texte, double, par le même ; 11° *Après la bataille*, planche hors texte, par le même ; et 12° *Louis XV écrivant à Marie Leczinska*, cul-de-lampe, par le même.

Notons que, dans le frontispice, la tête du Maréchal de Saxe a été traitée d'après le pastel de La Tour, conservé au Musée de Saint-Quentin (on sait que M. Adolphe Lalauze a gravé celles des œuvres du célèbre pastelliste qui se trouvent dans ce Musée) ; pour la *Représentation à Versailles*, la scène et les décors du théâtre ont été exécutés d'après la gravure de Cochin.

M. Alphonse Lalauze a montré, dans les dix compositions dont le livre lui est redevable, les qualités les plus sérieuses; les figures sont habilement groupées; elles se meuvent avec aisance et naturel dans les différents cadres où elles se trouvent placées; elles ont toutes grande allure; le dessin est ferme, précis, soutenu; les petits détails sont traités avec autant de conscience que le principal du sujet et affrontent sans crainte l'examen à la loupe. L'exactitude des costumes a été scrupuleusement observée jusque dans ses plus petites parties. Quant à la coloration, elle se maintient toujours dans une harmonieuse tonalité, avec un juste sentiment des valeurs; elle est franche sans être criarde. On dit souvent : Tel maître, tel élève; si le dicton est vrai, et j'ai tout lieu de le croire, M. Alphonse Lalauze est bien l'élève de Detaille. Des deux compositions dues à M. Adolphe Lalauze, que puis-je dire de plus, sinon que c'est de l'excellent Lalauze ?

Les aquarelles faites, la grosse question était de les reproduire à l'eau-forte en couleurs et surtout de leur conserver leur éclat et leur fraîcheur; ce n'était point là le moins périlleux de l'entreprise. M. Adolphe Lalauze pour qui la pointe et le burin n'ont plus aucun secret, est sorti victorieux de l'épreuve. Délaissant les procédés employés le plus souvent aujourd'hui, il a préféré mettre en pratique celui que découvrirent, en 1753, Leblond et Gauthier, en utilisant néanmoins, sur deux points qui seront expliqués plus loin, les progrès de la science moderne; peut-être n'est-il pas sans intérêt de rappeler sommairement ici en quoi consiste ce procédé :

Le graveur décompose les couleurs de son aquarelle en quatre couleurs qu'il reporte sur quatre planches différentes, d'une grandeur égale, réunies par des trous ou points de repère dans lesquels on fait passer une aiguille prenant le cuivre et le papier dans l'impression. Il y a donc une planche pour le noir ou le bistre, une pour le jaune, une pour le rouge et une pour le bleu. En combinant son travail sur chacune de ces planches, l'artiste obtient à peu près tous les tons de la palette. On passe d'abord la planche jaune, puis la planche rouge, puis la planche bleue et enfin la planche noire dite planche mère. Le graveur ajoute ou enlève de la couleur par son travail jusqu'à ce que les tons combinés par la superposition arrivent à ressembler au modèle. Cette opération, à la fois de peintre et de graveur, est longue et délicate; elle exige de nombreux tâtonnements et une grande précision; cette précision est nécessaire pour que les contours du dessin d'une planche s'appliquent mathématiquement sur ceux de la ou des planches déjà imprimées dans les autres couleurs.

Tel est le procédé de Leblond et Gauthier adopté pour *Fontenoy* par M. Lalauze; toutefois, le calque jouant un grand rôle pour obtenir la précision nécessaire au repérage, il s'est servi d'un moyen dont ne disposaient pas ses illustres devanciers, c'est-à-dire de l'emploi du papier gélatiné, pour faire ce calque. En le reproduisant

de suite, avant que la gélatine ait bougé sur les quatre planches vernies, on arrive à une rigoureuse exactitude de dessin ; en second lieu, par suite de la découverte de l'aciérage des planches, les tons obtenus sur la planche aciérée sont beaucoup plus brillants que ceux que l'on obtenait sur le cuivre nu. M. Lalauze n'a pas demandé, comme on le fait de nos jours, le secours de la photogravure pour ses quatre planches repérées ; il n'a employé que l'eau-forte et l'outil, c'est-à-dire le burin, la pointe sèche, les papiers émeri et la roulette.

Le résultat obtenu est là pour prouver l'excellence du procédé ; car je ne connais pas, parmi les livres gravés en couleurs à notre époque, de livre plus séduisant, à tous égards, que cette magnifique édition de la *Journée de Fontenoy*, soigneusement imprimée par Charles Hérissey, d'Evreux, pour le texte et, pour les planches, par Wittmann.

Un court avant-propos a été écrit par notre sympathique confrère, M. le baron de Claye, qui a trouvé pour résumer en quelques mots la carrière de M. Reveilhac des expressions particulièrement heureuses et justes. Il me semble aussi que je commettrais une injustice profonde si je ne prononçais ici le nom de Mme Reveilhac, la veuve du regretté bibliophile, qui, par un pieux souvenir pour la mémoire de son mari, a contribué à l'achèvement de cette œuvre dont l'honneur rejaillit sur tous ceux qui, à un titre quelconque, y ont collaboré.

GEORGES VICAIRE.

— CHATEAUBRIAND. — Les Aventures du Dernier Abencerage. Portrait d'après David d'Angers, interprété par Florian. 43 illustrations de Daniel Vierge gravées par Florian. *Paris, Edouard Pelletan, éditeur, 125, boulevard Saint-Germain, 125,* MDCCCXCVII, in-4 et in-8 jesus de 136 pp. (1).

Vers la seconde quinzaine de janvier, une élégante invitation, illustrée de deux bois et tirée sur papier du Japon, conviait les bibliophiles à venir visiter la Galerie des éditions d'art ; M. Edouard

(1) Pour la justification du tirage et les prix voir la livraison du *Bulletin du Bibliophile* du 15 décembre 1897.

Pelletan, l'éditeur-artiste du boulevard Saint-Germain, y avait exposé les dessins originaux de Dunki, gravés par Clément Bellenger pour *Servitude et grandeur militaires*, trente aquarelles originales de Daniel Vierge et les quarante-quatre compositions du même artiste gravées sur bois par Florian pour illustrer les *Aventures du dernier Abencerage*. Les aquarelles de Vierge n'ont pas servi à l'illustration du livre ; elles ont été spécialement exécutées pour les exemplaires sur grand papier de la nouvelle de Chateaubriand.

On sait avec quelle légitime faveur a été accueillie par les amis des beaux livres la première partie de l'œuvre de Vigny, *Servitude militaire ;* la seconde, *Grandeur militaire*, en voie d'achèvement, ne tardera plus guère à être mise en vente et les dessins expressifs que nous avons pu voir exposés aux « Editions d'art » attestent qu'elle sera digne en tous points de sa devancière. Entre temps, M. Edouard Pelletan a publié l'*Abencerage* que, dès le début de sa carrière éditoriale, il avait annoncé ; l'apparition de ce merveilleux livre a fait sensation dans le monde des bibliophiles, pourtant assez difficile à satisfaire. Je ne vois pas, au reste, sur quel point les critiques auraient pu trouver à s'exercer ; ce n'est pas sur le choix du texte, puisque les *Aventures du dernier Abencerage* passent, à bon droit, pour une des belles pages de l'œuvre de Chateaubriand ; ce ne saurait être sur la composition typographique, d'une impeccable correction, ni sur le tirage que M. Pelletan prend un soin jaloux de surveiller lui-même page à page dans les ateliers Lahure et dont la régularité défie tout reproche. Reste alors l'illustration. Or l'éditeur bien avisé s'est adressé à l'artiste qui, sans conteste, était le plus qualifié pour la mener à bien, à Daniel Vierge. Fils de l'Espagne qu'il a parcourue en tous sens, connaissant à fond ses villes, ses bourgs, ses palais et ses cathédrales, dessinateur d'imagination fertile, coloriste vibrant, c'était à lui que revenait de droit l'interprétation de cette nouvelle espagnole. José Maria de Hérédia a nettement caractérisé le talent Vierge dans les quelques lignes qui suivent :

« Vierge a renouvelé l'art de l'illustration par le sentiment du plein air et par l'étude intelligente de la réalité. Point de ces formules banales et conventionnelles usées par ses prédécesseurs, dont les dessins impersonnels ne semblaient être que des reproductions de tableaux. Doré, le plus remarquable de tous par sa prestigieuse entente de la lumière et des ombres, ne fut qu'un fantaisiste, d'une science médiocre, et d'un dessin illusoire et grimaçant. On peut dire de Gustave Doré qu'il fut un visionnaire. Vierge est un voyant..... Dans un dessin de quelques centimètres, il donne l'illusion d'une foule innombrable et grouillante, des architectures démesurées, des immenses espaces, des proportions infinies. »

Ces lignes du poète des *Trophées*, bien antérieures à la publication de l'*Abencerage*, s'y appliquent à ce point qu'on les pourrait croire

écrites pour elles ; si vous voulez vous en convaincre, feuilletez ce beau livre et vous jugerez vous-même.

Les *Aventures du dernier Abencerage* sont ornées d'un magnifique portrait de Chateaubriand interprété par Florian d'après le médaillon de David d'Angers et de quarante-trois compositions qui se répartissent ainsi : trois en-têtes, treize gravures hors texte (dont un faux-titre orné et le portrait), vingt-cinq dans le texte et trois culs-de-lampe. Vierge s'est surpassé dans cette nouvelle œuvre ; ses qualités d'illustrateur et de peintre s'y révèlent plus puissantes que jamais ; chacune de ses compositions, grande ou petite, porte la marque de son talent original et essentiellement personnel.

L'œuvre du maître espagnol exigeait, pour son interprétation, le concours d'un graveur sachant obtenir de la *tache* tout le parti qu'on en peut tirer ; c'est sur un maître en cet art que M. Edouard Pelletan a jeté son dévolu ; et, cette fois encore, il a été heureusement inspiré. M. Florian a montré, dans l'exécution de ses bois, une grande habileté de main servie par un sens artistique très développé.

Rien, en somme, n'a été négligé pour faire de l'*Abencerage* un superbe livre, bien digne du célèbre auteur des *Martyrs ;* artistes et éditeur ont rivalisé pour le parfait achèvement de cette belle œuvre. Les précédentes publications de M. Edouard Pelletan l'avaient déjà mis hors de pair ; cette nouvelle création le classe définitivement parmi les maîtres de l'édition de luxe.

G. V.

— Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, par le Président BAUDRIER, publiées et continuées par J. BAUDRIER. Troisième série, ornée de 141 reproductions en fac-similé. *Lyon, Louis Brun, librairie ancienne, 13, rue du Plat. Paris, A. Picard et fils, libraires de la Société de l'Ecole des Chartes, 82, rue Bonaparte*, 1897, in-8 de 2 ff. et 502 pp. (20 fr.).

M. Julien Baudrier continue, toujours avec la plus scrupuleuse méthode et avec la même sûreté, l'importante publication dont le président Baudrier, son père, avait commencé à réunir les éléments. J'ai fait ressortir, dans de précédentes livraisons, l'intérêt capital de cette bibliographie, j'ai montré combien elle était précieuse pour l'histoire de la typographie et de la librairie lyonnaises ; je ne puis donc que

renvoyer le lecteur aux articles antérieurement parus (1), en constatant une fois de plus les services que les trois volumes actuellement publiés ont déjà rendus à l'érudition.

M. Baudrier a placé en tête de cette troisième série un document d'un intérêt trop général, écrit-il, pour être reproduit dans une notice particulière ; c'est une « Procuration des compagnons imprimeurs de Lyon » par eux donnée le 22 juillet 1580 pour défendre leurs intérêts touchant l'art de l'imprimerie. Ce document, accompagné du fac-similé des signatures desdits compagnons, nous fait connaître en effet un grand nombre de ces modestes artisans du livre à cette époque. M. J. Baudrier décrit ensuite, avec une minutieuse exactitude, les productions des imprimeurs ou libraires dont nous croyons utile de transcrire ici la liste, faisant remarquer toutefois que, dans cette liste, figurent les noms d'un certain nombre des compagnons imprimeurs, signataires de la procuration dont il est question ci-dessus, et qui ne sont que mentionnés ; nous avons imprimé en lettres italiques les noms des imprimeurs et libraires non cités dans les précédentes séries :

Abraham (Noël), *Abban (Benoît)*, Anastase (Jean), *André (Hymbaud)*, *Arrivan (Jean)*, *Aucher (Clément)*, *Avril (Claude)*, *Ballet (Henri)*, Ballet (Pierre), *Bas (Jean-Baptiste)*, *Belle (Claude de)*, Beringen (Godefroy et Marcellin), *Bernard (Claude)*, Bernard (Guillot), *Bertholon (Janyn)*, *Blanchard (Gaspard, Guillaume* et *Martin)*, *Blancpignon (Antoine)*, Boillon (Martin), *Bourset (André)*, *Bragueyrac (Jacques)*, *Brany (Gabriel)*, *Brunet (Humbert)*, *Bubleet (Michel)*, Carcan (Claudine et François), *Charmet (Jacques)*, *Chuppey (Arnault)*, *Coffe (Jean)*, *Collom (Augustin)*, *Collomb (François)*, *Coly (Ayme)*, *Debona (Pierre)*, *De la Mare (Jean)*, *Depra (Laurent)*, *Desbut (Armand)*, Dormand (Thibaud), *Dumas (Pierre)*, *Dumont (Pierre)*, *Du Ruau (Christophe)*, *Du Vivier (Antoine)*, *Fontaine (Charles)*, *Froyssard (Baptiste)*, Gailliand (Geoffroy), *Garnier (Gaspard* et *Mondon)*, *Gazio (Jacques)*, *Gignioud (Jean)*, *Girault (Gilles)*, *Guibert (Jean)*, *Guillot (Antoine)*, *Goys (Dominique de)*, *Hallet (Pierre)*, Haultin (Pierre), Havard (Martin), *Jacyer (Robert)*, *Jaquet (Antoine)*, Jullié (Jean de), *La Roche (Jean de)*, *La Site (Jean)*, *La Planche (Jacques II)*, Le Bochier ou Boucher (Jean), *Lexert le Bourguignon (Jean)*, *Lorgery (Jean-Pierre de)*, *Maigre (Jean)*, *Maraudier (Noël)*, *Marc (Nicolas)* *Martin (Claude* et *Simon)*, Miraillet (Paul), *Mortière (Urcyn de)*, *Naudron (Germer)*, *Perrin (François)*, Pesnot (Charles) et ses héritiers, *Pesnot (Claude* et *Nicolas)*, Pesnot (Louis), *Petit (Dominique)*, Raullant de Neufchatel, Rhoman, (Philippe), et Rigaud (Benoît) et ses héritiers.

Benoit Rigaud soit seul, soit avec J. Saugrain, et ses héritiers occupent à eux seuls les pp. 175 à 471 de cette troisième série. Comme dans les précédents volumes, M. Baudrier a accompagné son texte de très nombreuses reproductions de titres, portraits, signatures, marques typographiques, etc., dont une table est dressée à la fin de l'ouvrage. Cette table est suivie de deux autres tables, l'une des imprimeurs et libraires, l'autre des libraires et marchands papetiers étrangers à Lyon. G. V.

(1) V. *Bulletin du Bibliophile*, livraisons de septembre-octobre 1895 et du 15 juillet 1897.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — M. Pierre Bertrand, homme de lettres, bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — M. Ruelle, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève a été nommé administrateur en remplacement de M. Henri Lavoix, décédé; M. Félix Delore, conservateur-adjoint a été nommé conservateur.

Ecole des Chartes. — Voici, par ordre de mérite, la liste des élèves de l'École des Chartes qui viennent d'être nommés archivistes paléographes: MM. Deslandres, Petit, Deprez, Pérouse, Vidier, Poux, Grand, Dacier, Caron, Aubry, Brandin, Privat; *hors rang:* MM. Duval, Lachenaud, Levillain; *à titre étranger:* M. Schiff.

Société des Bibliophiles françois. — Dans la séance du 12 janvier, Mgr le Duc de Chartres a été élu membre de la Société des Bibliophiles françois, en remplacement de Mgr le Duc d'Aumale.

Dans la séance du 26 janvier, le bureau de la Société a été ainsi renouvelé: *Président d'honneur:* Mgr le Duc de Chartres; *président:* M. G. de Villeneuve; *trésorier:* M. le comte Lanjuinais; *secrétaire:* M. le comte Alex. de Laborde. Il n'a pas été procédé dans cette séance au remplacement, de M. le baron de Lassus et de M. le baron de Ruble. Cette double élection aura lieu au mois de mars.

Ajoutons qu'une modification vient d'être apportée aux statuts. La Société qui comprenait vingt-quatre membres titulaires et cinq membres adjoints en comprendra désormais le même nombre, mais tous titulaires.

On annonce également que la Société des Bibliophiles françois va publier *La Journée de Rocroi,* par Mgr le Duc d'Aumale. Cet ouvrage sera illustré de gravures en couleur à l'eau forte par MM. Adolphe et Alphonse Lalauze.

Société des Amis des livres. — M. Barthou, ministre de l'Intérieur, et M. le baron de Claye, ont été élus membres de la Société des Amis des livres, présidée comme on sait, par M. Eugène Paillet.

Congrès bibliographique international. — La Société bibliographique organise pour l'année 1898 son troisième congrès qui se tiendra, à Paris, du 13 au 16 avril. Le président de la Commission d'organisation est M. le marquis de Beaucourt. Parmi les rapporteurs qui, dès à présent, ont promis leur concours, nous relevons les noms de MM. A. Claudin, de Champorin, Léon G. Pelissier, Maurice Prou, Alfred Spont, Henri Stein, Albert Vandal, etc., etc.

Ventes de livres. — Hier soir, 14 février, a commencé à la salle Silvestre, par les soins de MM. Leclerc et Cornuau, la vente de la deuxième partie de la bibliothèque de feu M. le baron Jérôme Pichon, président honoraire de la Société des Bibliophiles françois. Cette deuxième partie comprend les ouvrages de théologie, jurisprudence, sciences et arts, beaux-arts et belles-lettres. Dans les beaux-arts, nous signalerons une très importante et très intéressante réunion de catalogues de tableaux, estampes, curiosités, etc.

La vente continuera chaque soir (sauf le mardi gras, 22 février), jusqu'au 1er mars inclusivement.

Quant à la troisième partie de cette bibliothèque (Histoire, ouvrages relatifs à Paris et aux Provinces, ouvrages sur le blason et la noblesse, bibliographie) elle sera vendue, à la salle Silvestre, du 7 au 24 mars inclusivement (sauf le jour de la mi-carême, 17 mars).

— Du 14 au 19 février, à l'Hôtel Drouot, vente de la deuxième partie de la bibliothèque de feu M. Alfred Piat (livres illustrés du XIXe siècle, réimpressions modernes d'auteurs anciens, romantiques, auteurs contemporains, etc., etc.).

La troisième partie (livres dans tous les genres) aura lieu du 28 mars au 30 avril à la salle Silvestre. (Experts: *MM. Porquet, Em. Paul et fils et Guillemin*).

Ange Pitou. — M. Henry Lumière à qui l'on doit déjà un intéressant ouvrage sur le *Théâtre-Français pendant la Révolution* vient de publier dans les *Mémoires de la Société nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen* (1897), une curieuse étude sur Ange Pitou qui, né dans les environs de Châteaudun, en 1769, fut tour à tour journaliste, vaudevilliste, chansonnier et libraire. Royaliste ardent et convaincu, Ange Pitou fut souvent condamné, sous la Révolution, pour des chansons qu'en un moment de détresse, il avait pris le parti de chanter lui-même en public. Déporté à Cayenne, il resta trois ans en exil ; incarcéré de nouveau à son retour en France, il est relaxé dix-huit mois après, recondamné à la déportation, puis gracié, donne des leçons dans une maison d'éducation, édite ses propres œuvres et s'établit libraire. En 1814, le 29 décembre, il sollicite et reçoit le brevet de « Libraire de son Altesse Royale Mme la Duchesse d'Orléans » et meurt, toujours libraire, en 1828.

M. Henry Lumière a retracé en ces quelques pages l'existence mouvementée d'Ange Pitou — qui n'a rien de commun, disons-le, avec l'*Ange Pitou* d'Alexandre Dumas — et a ajouté quelques détails nouveaux sur ce que l'on connaissait de cette physionomie singulière.

Ange Pitou au théâtre et dans l'histoire — tel est le titre de l'étude de l'érudit caennais — a été tiré à part et forme une plaquette de 33 pages.

Autographes. — L'*Amateur d'autographes* annonce que M. Maurice Tourneux a achevé la seconde table de cette publication. Cette table comprendra les années 1874 à 1892 de la première série.

Nécrologie. — M. le baron Alphonse de Ruble, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est décédé le 15 janvier dernier, à l'âge de soixante-quatre ans.

M. le baron de Ruble faisait partie de la Société des Bibliophiles françois depuis le 28 janvier 1891. Nous citerons parmi les ouvrages qu'il a publiés : *Le Mariage de Jeanne d'Albret* (Paris, Labitte, 1877, in-8) ; *Notice des principaux Livres manuscrits et imprimés qui ont fait partie de l'Exposition de l'art ancien au Trocadéro* (Paris, Techener, 1879, in-8) ; *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret* (Paris, Labitte, 1881-1886, 4 vol. in-8) ; *Le Duc de Nemours et Mlle de Rohau 1531-1592* (Paris, Labitte, 1883, in-8) ; *Le Traité de Cateau-Cambrésis* (Paris, Labitte, Em. Paul et Cie, 1889, in-8) ; *La Première jeunesse de Marie-Stuart* (Paris. Em. Paul, Huard et Guillemin, 1890, in-8), etc., etc.

M. le baron de Ruble a également donné à la Société de l'histoire de France des éditions des *Commentaires de Blaise de Monluc*, des *Mémoires inédits de Michel de la Huguerye* et de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné.

— Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de M. Damascène Morgand, ancien libraire, décédé le 29 janvier dernier, dans sa cinquante-huitième année.

M. Morgand a été enlevé par la terrible maladie dont il souffrait depuis quelque temps déjà et qui l'avait déterminé à se retirer prématurément des affaires. Ses obsèques ont été célébrées, le 1er février, en l'Eglise Saint Vincent de Paul, en présence d'une foule considérable de bibliophiles et de libraires. M. Morgand emporte avec lui dans la tombe l'estime de tous ses confrères et les regrets de tous ses amis.

Damascène Morgand était né, en 1840, à Sommery (Seine-Inférieure); encore enfant, il fit son apprentissage chez Dubust, libraire à Rouen; venu à Paris, en 1857, il entra en qualité de commis à la librairie Auguste Fontaine où il ne tarda pas à révéler son sens des affaires et ses brillantes qualités. Ce fut lui qui décida Fontaine, qui ne vendait alors que des livres modernes, à se lancer dans le commerce des livres anciens: à la vente du baron Pichon, en 1869, Morgand obtenait de son patron l'autorisation d'en acheter pour une quarantaine de mille francs. Ce fut aussi Morgand qui remit en honneur parmi les bibliophiles les classiques français, les poètes du XVIe siècle et les œuvres de Rétif de la Bretonne.

En 1875, Morgand se sépara d'Auguste Fontaine; il se rendit acquéreur du fonds de M. Caen, libraire passage des Panoramas, et s'associa l'ancien commis de cette librairie, M. Charles Fatout ; en 1882,

M. Charles Fatout étant mort, Morgand resta seul propriétaire de la maison qu'il a faite grande et prospère. Comme éditeur, le regretté libraire de la Société des bibliophiles françois a attaché son nom à de belles et importantes publications.

Nous adressons à la famille de Morgand ainsi qu'à son successeur et ami, M. Edouard Rahir, l'expression de nos regrets et de nos bien sincères et douloureuses condoléances.

Nouvelles de l'Étranger. — Nous avons annoncé dans notre dernière livraison la mort de Sir Edouard-Auguste Bond. ancien *principal librarian* du British Museum. Voici quelques détails complémentaires sur ce bibliothécaire, l'un des plus justement célèbres de l'Angleterre.

Né le 31 décembre 1815, à Hanwell, il entra d'abord, en 1833, aux Publics Records, puis en 1837 fut attaché au British Museum, département des manuscrits. Nommé, en 1854, conservateur adjoint, il fut en 1867, à la retraite de Sir Frederic Maden, placé à la tête de ce département et, en 1878, succéda à M. Winter Jones, comme chef du British Museum (*Principal Librarian*). Il prit sa retraite en 1888. C'est à lui que sont dues deux grandes mesures : la confection d'un catalogue général du British, aujourd'hui presque achevé, et l'introduction de l'éclairage électrique.

C'est encore sous son administration que furent construites deux annexes du British, la *White Wing* et le *Cromwell Road Museum*.

Le titre de baronnet venait de lui être conféré par la Reine, lorsqu'il mourut, deux jours après, âgé de 82 ans.

— Le catalogue des manuscrits sanscrits du British Museum, par M. le professeur C. Bendall est en ce moment sous presse.

— A Londres, M. Cyril Davenport vient de faire plusieurs conférences à la *Society of Arts*, sur la reliure et son histoire. Dans les salles voisines, dit l'*Atheneum* avaient été exposés de nombreux et précieux spécimens d'anciennes reliures, particulièrement de reliures anglaises, empruntés pour la plupart à la *National Art library* ou aux collections particulières de MM. Gordon Duff, Wheatley, Huth, Almack, etc.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française rédigé dans l'ordre patronymique d'après les archives des anciens Parlements, les manuscrits de d'Hozier et les travaux de La Chesnaye des Bois, Saint-Allais, le Père Anselme, Moreri, Pithon-Curth, Courcelles, Artefeuil, La Thomassière, Laîné, La Roque, Guichenon, Robert de Briançon, etc., contenant les notices des familles nobles existant actuellement en France, avec la description et le dessin de leurs armes par D. DE MAILHOL. *Paris, librairie spéciale*, 3 vol. in-8 jésus (120 fr.).

Il a été tiré en outre, 8 ex. sur pap. du Japon (300 fr.).

— Bibliothèque de la Compagnie de Jesus. Bibliographie par les PP. de Backer. Nouvelle édition par CARLOS SOMMERVOGEL, S. J., publiée par la province de Belgique. *Paris, Alphonse Picard et fils*, in-4°, (40 fr.).

Le *Tome VIII* (Thor-Zype. *Supplément* : Ange-Casaletti) vient de paraître.

— COMTE G. DE CONTADES. — Bibliographie sportive. Le Driving en France (1547-1896). *Paris, Rouquette*, in-8.

Tiré à 5 ex. sur pap. du Japon, n°° 1 à 5 (25 fr.). 20 ex. sur pap. de Hollande, n°° 6 à 25 (20 fr.) et 225 ex. sur pap. ordinaire (10 fr.).
100 ex. seulement sont mis dans le commerce.

Publications de luxe

— Dictionnaire bibliophilosophique, typologique, iconophilesque, bibliopégique et bibliotechnique à l'usage des Bibliognostes, des Bibliomanes et des Bibliophilistins, par OCTAVE UZANNE, polybibliographe et philologue. *Paris, imprimé pour les Sociétaires de l'Académie des beaux livres, Bibliophiles contemporains, en l'an de grâce bibliomaniaque*, 1896. In-8 (31 gravures hors texte en noir et en couleur).

Tiré à 176 ex. numérotés, non mis dans le commerce.

Société d'édition et de librairie (ancienne librairie Furne) :

— CAPITAINE RICHARD, du 20e bataillon de chasseurs à pied. La Garde (1854-1870). Ouvrage illustré de 380 gravures dont

huit tirées en deux teintes et huit en couleurs d'après les aquarelles de Charles Morel. In-4°.

Tiré à 1.000 ex. sur pap. vélin (70 fr.) et à 12 ex. sur pap. du Japon. Chaque ex. sur Japon, avec un des dessins originaux de Charles Morel, est mis en vente à 350 fr. ; avec un des originaux des aquarelles, à 400 fr.

Publications diverses.

— Général Montaudon. — Souvenirs militaires. Afrique-Crimée-Italie. Tome premier. Avec un portrait de l'auteur. *Paris, Ch. Delagrave*, in-8 (7 fr. 50).

— Paul et Victor Margueritte. — Le Désastre. Metz-1870. *Paris, Plon, Nourrit et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de cuve (7 fr.).

— Édouard Rod. — Essai sur Gœthe. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Marcel Prévost. — Trois nouvelles. Nimba. — Le Mariage de Julienne. — Le Moulin de Nazareth. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Hollande (7 fr.) ; 10 ex. sur pap. Whatman (10 fr.) ; 10 ex. sur pap. de Chine (15 fr.) et 5 ex. sur pap. du Japon (30 fr.).

— Paul Bourget. — Deuxième amour. Illustrations de Myrbach. *Paris, A. Lemerre*, in-32 (2 fr.).

De la *Collection Lemerre illustrée*. Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Chine (12 fr.) et 25 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

— Gustave Larroumet. — Racine. Avec un portrait de Racine. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (2 fr.).

De la Collection des *Grands Écrivains français*.

— Ernest Zyromski. — Lamartine, poète lyrique. *Paris, A. Colin et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— Ernest Daudet. — Le Duc d'Aumale, 1822-1897. Avec deux portraits. *Paris, Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de cuve (15 fr.).

— Les Maitres de l'affiche. Publication mensuelle, contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix, (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 27e livraison : Jules Chéret. Affiche pour le *Bal de l'Opéra* (Imp. Chaix). — Boutet de Monvel. Affiche pour l'opérette. *La Petite Poucette* (Impr. Eugène Marx). — Brothers Beggarstaff. Affiche anglaise [au patron] pour le drame de *Hamlet* (James Pryde and W. N.

P. Nicholson). — ÉMILE BERCHMANS. Affiche belge pour l'association pour l'encouragement des beaux-arts de la ville de Liège *Salon de 1896* (Liège, imp. Auguste Bénard).

La livraison de mars contiendra une prime de Steinlein réservée aux abonnés.

— CAPITAINE PAIMBLANT DU ROUIL. — Le Capitaine La Tour d'Auvergne-Corret, premier grenadier des Armées de la République. Lettre. Préface de Jules Claretie, de l'Académie française. *Sans lieu, ni date* (Imp. Chaix), in-16 carré.

— EDMOND COZ. — A travers le XVe siècle. Jacques Cœur. — Jérôme Savonarole. Préface de Clément de Royer. *Paris, bureaux de la Revue de la France moderne*, in-8.

— PONS (de l'Hérault). — Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe, publiés d'après le manuscrit original par Léon G. Pélissier. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— J. K. HUYSMANS. — La Cathédrale, roman inédit. *Paris, Stock*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 100 ex. sur pap. de Hollande (50 fr.); 21 ex. sur pap. du Japon (80 fr.) et 10 ex. sur pap. de Chine (100 fr.)

Ces ex. contiennent une eau-forte par Eugène Delatre (portrait inédit de l'auteur) et un frontispice en couleurs de Pierre Roche sur parchemin églomisé.

— JEAN LORRAIN. — Princesse d'Italie. Illustrations de M. Orazi. *Paris, librairie Borel (Edouard Guillaume, directeur)* (Collection « Lotus alba » (1 fr. 50).

4e vol. de la collection. Il a été tiré en outre, 50 ex. sur pap. de Chine et 50 ex. sur pap. du Japon.

Périodiques

— Bibliographie d'Eure-et-Loir, revue paraissant le 10 de chaque mois sur fiches et sur fascicules. Directeur : M. l'abbé LANGLOIS, à Chartres. *Chartres, imprimerie Garnier*. In-8.

Le 1er numéro a paru le 10 janvier 1898 ; il contient 24 fiches relatives à la Cathédrale de Chartres. Prix d'abonnement : *Edition sur fiches* : en simili-Japon (4 fr. par an et 5 fr. pour l'étranger); en demi-carton français Lafuma (5 fr.). — *Edition sur fascicules* (4 fr. par an).

SOUS PRESSE

CATALOGUE

DE

LIVRES MODERNES

COMPOSANT

LA BIBLIOTHÈQUE PARTICULIÈRE

DE

Feu M. Léon Conquet

DONT

LA VENTE AURA LIEU

les 28, 29, 30 Mars 1898, à l'Hôtel Drouot

PAR

LE MINISTÈRE DE Me DELESTRE

ASSISTÉ DE

M. A. DUREL, libraire, 21, rue de l'Ancienne Comédie

ET DE

MM. H. LECLERC ET P. CORNUAU

Successeurs de Techener

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

1898

SOIXANTE-CINQUIÈME ANNÉE

BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE

15 MARS

ON SOUSCRIT A PARIS

A LA LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ

AU COIN DE LA RUE D'ALGER

SOMMAIRE DU 15 MARS

	Pages
LES TABLETTES DES PETITES ÉCOLES, The Horn books des Anglais, par M. Léopold Delisle	105
« LA CARICATURE » DE 1830. Notes bibliographiques, par M. Ch. Malherbe.	110
INCUNABLES DE BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES, par M. l'abbé J.-B. Martin (fin).	128
COMMENT ON A PUBLIÉ NOS GRANDS ÉCRIVAINS, par M. l'abbé A. Tougard. . .	140
CHRONIQUE	143
REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par M. Georges Vicaire	147
LIVRES NOUVEAUX.	154

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile ;*

Pour les abonnements au *Bulletin du Bibliophile* et les annonces, à la Librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

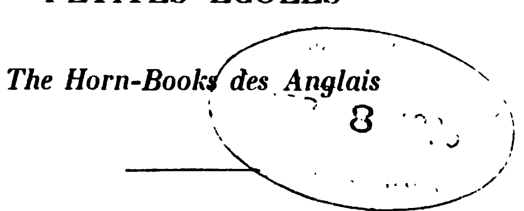
Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer,* ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

LES TABLETTES

DES

PETITES ÉCOLES

The Horn-Books des Anglais



Es tu scholaris? Tel est le titre d'une grammaire très élémentaire, par demandes et par réponses, qui était en usage dans les écoles allemandes à la fin du XV[e] et au commencement du XVI[e] siècle. Ce livret abonde en questions amusantes et fournit beaucoup de détails curieux sur le régime des petites écoles. Voici un exemple des exercices imaginés pour apprendre aux enfants la valeur des mots :

Es tu scholaris? Sum.

Es tu scutellaris? Non sum. — Quare? Quia non lavo scutellas in coquina.

Es tu scurraris? Non sum. — Quare? Quia non discurro per vicos et plateas.

Es tu scalaris? Non sum, quia non scando scalas per gradus.

L'un des passages les plus intéressants est celui qui se rapporte à la distinction des écoliers en quatre classes, suivant qu'ils étaient plus ou moins avancés dans l'étude de la grammaire. On les appelait *Tabuslitæ, Catonistæ. Donatistæ* et *Alexandristæ*. Il va de soi que les

Catonistes, les Donatistes et les Alexandristes étaient les écoliers auxquels on expliquait les vers de Caton, la petite grammaire baptisée du nom de Donat et le Doctrinal d'Alexandre de Villedieu. Quant aux Tabulistes, c'étaient évidemment les enfants auxquels on apprenait à lire et à réciter les prières inscrites sur des tablettes. Cela résulte bien du dialogue imaginé par l'auteur du *Es tu scolaris?*

Es tu scolaris? Sum. — Quid legis? Non lego sed audio. — Quid audis ? *Tabulam*, vel *Donatum*, vel *Alexandrum*, vel logicam, vel musicam.

Et un peu plus loin, avant les interrogatoires des Catonistes, des Donatistes et des Alexandristes, nous lisons:

Pro Tabulistis.

Scis tu Tabulam? Scio. — Quomodo incipit Tabula? Pater noster qui es in celis etc. — Quid est Tabula? Est liber prosaicus, tractans de oratione dominicali et aliis sibi adjunctis, a Deo et Sanctis compilatus. — Quid est subjectum in Tabula? Oratio dominicalis. — De quo tractatur in Tabula? De fide catholica et orationibus Dei, sanctorum et sanctarum.

Il nous est parvenu quelques exemples de ces livrets, composés de deux, de quatre ou de huit feuillets, sur lesquels était imprimé, à la suite d'alphabets majuscules et minuscules, le texte de l'oraison dominicale et de quelques autres prières. Il n'est pas très rare d'en trouver reliés en tête des livres d'heures du XVIe siècle. Ce sont les livres enfantins qui ont été si longtemps connus sous le titre de *Croix de par Dieu* (1). Le nom de *Tabula* sous lequel ils sont désignés, est facile à expliquer. Les prières que les enfants apprenaient à lire et à

(1). Une *Croix de par Dieu*, remontant probablement à la fin du XVe siècle, a été décrite par M. Émile Picot, dans le *Catalogue des livres de feu M. le baron de Rothschild*, t. I, p. 177, n° 320.

réciter étaient écrites ou imprimées sur des cartons ou des feuillets de parchemin ou de papier, dont on assurait la conservation en les fixant sur une tablette de bois, munie d'un manche que le maitre tenait à la main. Par surcroit de précaution, le feuillet ainsi disposé était encadré sous une lame de corne assez transparente pour qu'on pût lire l'alphabet et les prières.

Ces tablettes, dont l'usage a persisté en Angleterre jusqu'au XVIIIe siècle, ont trouvé un historien, dans M. Andrew W. Tuer, qui leur a consacré deux élégants volumes (1), remplis de renseignements précis et d'anecdotes humoristiques.

Les Anglais donnent à ces livres le nom de HORN-BOOK, livre à corne. Cotgrave, dans la première édition de son Dictionnaire, explique ainsi la locution : *la croix de par Dieu* : « the Christ's crosse-row, or the horn-booke wherein a child learnes it ». Il donne comme équivalent du mot français *Carte* l'anglais « A Chils horn-booke, or abece. »

Certains bibliophiles tiennent à en faire figurer dans leurs collections, et l'on prétend que, depuis quelques années, d'habiles ouvriers réussissent à en fabriquer qui peuvent passer pour avoir été employés dans les écoles du XVIIIe siècle. Les exemplaires bien sincères atteignent des prix élevés dans les ventes publiques. Un libraire anglais (2) offrait récemment pour 25 l. sterling un *Horn-book*, dont la date était fixée aux environs de l'année 1700.

L'usage des lames de corne pour protéger les écriteaux

(1). *History of the Horn book*. London, 1896. Deux volumes petit in-4.

(2). *Rare and valuable books in fine condition on sale by J. Pearson and Co.*, n° 79, part. II, p. 10, article 724, avec un fac-simile.

exposés à la poussière et au frottement était bien connu dès le moyen âge. Il n'est pas rare de rencontrer chez nous d'anciens manuscrits sur le plat extérieur desquels était fixé, sous un morceau de corne, un carré de parchemin contenant la cote du volume et les titres des ouvrages qu'il renfermait (1). Il est bien probable qu'on usait d'un procédé analogue pour empêcher la destruction trop rapide des tableaux sur lesquels les enfants suivaient du doigt les lettres qu'ils apprenaient à reconnaître et les prières qu'ils avaient à réciter. Toutefois je ne crois pas qu'on ait encore signalé de « livre à corne » d'origine française.

Nous sommes d'autant plus fondés à en supposer l'existence que des tablettes du même genre étaient employées dans nos petites écoles pour enseigner l'écriture aux enfants. On plaçait un modèle sous une lame de corne, et l'écolier suivait avec la plume et reproduisait sur la corne les traits du modèle. Après les observations et les corrections du maître, on passait une éponge ou un chiffon pour effacer le travail de l'écolier, de sorte que la même tablette pouvait longtemps servir aux exercices de la classe. On faisait ainsi l'économie du papier.

L'emploi de ce procédé nous a été révélé par une *Lettre pastorale de Monseigneur l'evesque de Bayeux touchant les petites écoles* (2), en date du 1er mars 1690. Nous lisons ce qui suit dans l'instruction jointe à cette lettre (p. 69) :

(1). Beaucoup des manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor de Paris portent des traces de ce procédé employé pour fixer des étiquettes sur le plat extérieur des volumes. Je cite au hasard ceux qui sont classés à la Bibliothèque nationale sous les nos suivants du fonds latin : 14298, 14299, 14302, 14604 14611, 14529, 14538, et 14611.

(2). Caen, Marin Yvon, 1690. Petit in-8 de 90 p., plus deux appendices de 20 p. chacun.

Il y en a qui apprennent à écrire en peu de temps, se servant d'un morceau de corne bien déliée et qui soit bien dégraissée, laquelle ils appliquent sur leur exemple et écrivent dessus, formant aisément les lettres et les mots qu'ils voient au travers; après quoi ils n'ont qu'à effacer ce qu'ils ont ainsi écrit, pour en transcrire encore d'autres, et ainsi ce morceau de corne, qui coûtera deux ou trois sols, leur sert de papier pour apprendre, jusques à ce qu'ils sçachent bien écrire.

Voilà une des nombreuses particularités qui méritent d'être recueillies sur les procédés jadis employés dans les petites écoles où les enfants apprenaient à lire, à écrire, à compter et à chanter dans les églises.

L. DELISLE.

« LA CARICATURE »

DE 1830

Notes bibliographiques

Parmi les journaux illustrés, la *Caricature* de Philippon (1830-1835) est un de ceux qui de bonne heure ont attiré l'attention des curieux et donné naissance à des travaux bibliographiques. Un tel honneur se justifie par la double importance, artistique et politique, de cette publication. Elle fut une arme de combat, arme élégante et fine que les meilleurs ouvriers de l'époque s'étaient appliqués à forger, et dont ils ne laissaient jamais la pointe s'émousser. Elle portait de rudes coups et frappait sans relâche ; elle blessait toujours et tuait quelquefois. Elle servait à diminuer le prestige du pouvoir, à bafouer les grands du jour, à flageller les ridicules et les abus du temps, à défendre la cause de la liberté prisonnière et du peuple dédaigné.

Si l'histoire de la *Caricature* est bien connue aujourd'hui, c'est à deux érudits, MM. Brivois et Georges Vicaire, que ce résultat est particulièrement dû. Le premier, dans sa *Bibliographie des Ouvrages illustrés du XIX[e] siècle,* a porté la lumière parmi ces ténèbres ; il a commencé à voir clair dans ce qui, jusque-là, paraissait obscur ; il a tracé un chemin qui a permis à ceux qui venaient après lui de marcher sûrement et de s'avancer même un peu plus loin. Le second nous a donné, avec

son *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle,* un modèle de précision et de clarté ; il a pénétré dans les coins ignorés, et les a décrits de telle sorte qu'il semble bien avoir dit le dernier mot sur la question.

Que du moins on me pardonne de vouloir ajouter ainsi quelques lignes aux travaux de ces éminents devanciers ; mais le hasard d'une collection, à eux inconnue et devenue ma propriété, m'a révélé certains détails qui m'ont semblé dignes d'intérêt ; puissent-ils servir d'excuse à mon humble essai !

Il est arrivé pour la *Caricature* ce qu'on n'a plus revu depuis pour aucun journal similaire, et ce qui surtout ne pourrait plus se produire maintenant où la question financière et commerciale prime toutes les autres en matière de presse, où la nécessité de faire vite l'emporte sur le désir de faire bien. Philippon était un militant, mais le souci de l'art égalait vraiment son ardeur au combat. Il lançait comme à l'assaut tous ses collaborateurs entre les mains de qui le crayon tenait lieu d'épée, et il s'appliquait à ce que les coups fussent distribués le mieux du monde. C'est pour atteindre ce « mieux » qu'il sacrifiait son temps, sa peine et son argent. Vingt fois sur le métier il remettait l'ouvrage et se tenait rarement pour satisfait à première vue. Lithographe, il s'avisait d'un changement partiel propre à améliorer quelque dessin, ou remarquait l'utilité d'un détail de coloris à perfectionner, puisque les planches étaient, on le sait, coloriées à la main. Polémiste, il voulait parer au danger d'une légende dont la hardiesse devait lui valoir les rigueurs de l'impitoyable censure, ou il estimait au contraire qu'il pouvait par un mot de plus accentuer l'énergie de sa critique, étant allé trop loin dans le premier cas, pas assez dans le second. Et, alors que souvent le tirage était commencé, il l'interrompait

pour modifier dessin, coloris, ou légende. Quelquefois des exemplaires étaient déjà sortis, et même distribués, ou simplement remisés au magasin, un nouveau tirage s'imposait, et sans bruit, sans réclame de seconde ou troisième édition, deux ou trois états d'une même pierre lithographique se trouvaient créés pour la plus grande satisfaction du directeur et le plus grand embarras des collectionneurs de l'avenir.

Ce souci d'art joint aux préoccupations d'ordre politique a contribué à multiplier les épreuves ; aussi pourrait-on avancer sans trop d'exagération que rarement deux collections de la *Caricature* offrent une parité complète ; par quelque détail, petit ou grand, elles diffèrent presque toujours. Ce sont quelques-uns de ces détails qui vont être mentionnés puisqu'ils ne l'ont pas encore été, croyons-nous, et dans l'ordre suivant qui correspond à quatre groupes de variantes : 1° *Dessin ;* 2° *Ecritures ;* 3° *Coloris ;* 4° *Tirage.*

Une observation, doublée d'une critique, doit trouver place ici. On rencontre souvent deux versions des titres et légendes pour une même planche, l'une figurant sur la planche elle-même, l'autre imprimée dans le corps du journal ou à la table. Quelques bibliographes ont emprunté dans ce cas leur texte au journal ; selon nous, c'est le contraire qu'il convenait de faire. Car il n'y a pas d'amateurs qui collectionnent le journal sans les planches, et il y en a qui collectionnent les planches sans le journal. Donc pour ceux-ci un tel système a l'inconvénient de provoquer le doute et de faire croire à des « états » bien imaginaires puisqu'en réalité ils n'existent pas. Quant à nous, nous nous sommes imposé la règle de ne compter qu'avec le texte de la planche ; si elle présente à la fois un titre et une légende, c'est le titre que nous adoptons de préférence

pour la désigner. En outre certaines lithographies portent la mention tantôt « N° » et tantôt « Pl. ». Nous avons cru, pour cause d'exactitude, devoir respecter cette bizarrerie qui d'ailleurs se rencontre surtout à l'origine de la publication.

En recourant aux abréviations d'usage, ajoutons que les planches de la *Caricature* se présentent sous trois états que nous avons toujours indiqués : *N.* (en noir); *Col.* (en couleur); *Ch.* (sur Chine).

I. Dessin (lithographie)

Trois planches ont subi des changements dans le dessin.

Pl. 121 : *Faut avouer que l'gouvernement.*

Ch. — *N.* — 1° A l'étalage d'images d' « Aubert Editeur » il y a deux femmes dans le cadre de droite. Les deux lettres de la signature de Traviès sont assez espacées.

N. — 2° Les physionomies des personnages sont modifiées; quant aux images de l'étalage, elles diffèrent absolument. Il n'y a plus qu'une femme dans le cadre de droite, et les deux lettres de la signature de Traviès ont été rapprochées.

Résumé : planche refaite.

Pl. 351 et 352 : *Grand enterrement du gros Constitutionnel*, etc.

N. — 1° Le mur est noir, et la planche porte la mention : « Litho. de Benard ».

2° Le mur est blanc; les types des personnages diffèrent visiblement, et on lit cette mention : « L. de Becquet ».

Résumé : planche refaite.

Pl. 488 : *Le Fantôme.*

N. — 1° Dans le ciel, les étoiles sont apparentes, et le suaire du fantôme est, comme exécution, très travaillé.

N. — 2° Les étoiles ont disparu, et le suaire est devenu presque blanc. En outre les mentions

de numérotage ont été récrites.

Résumé : planche refaite.

II. Ecritures (légende ou titre)

Un inamovible.

N. — *Col.* — 1° Le dessin est tiré dans le sens de la hauteur, avec cette mention : « Lith. de Delaporte, seur de Langlumé ».

Col. — 2° Le dessin est tiré dans le sens de la largeur, avec cette mention : « Lith. de J. Cluis, place du Châtelet ».

N° 22 : *La Coiffure, le Chapeau, la Canne et l'Eventail.*

Ch. — *N.* — 1° Avec la légende. Comme mention : « on s'abonne chez Aubert ».

2° Sans légende. Autres mentions : « n° 123 » et « chez Aubert ».

N° 25 : *Le lendemain je reçus un petit billet parfumé*, etc.

Ch. — 1° La légende est sur deux lignes.

N. — 2° La légende est sur trois lignes.

N° 31 : Deux titres différents.

Ch. — *N.* — 1° *La Pipe, le Parapluie, la Tabatière et le Mouchoir.* Comme mention : « Lith. de Delaporte ».

N. — 2° *Petites macédoines d'Aubert, n° 119.* Comme mention : « L. de Benard ».

N° 46 : Existe sous trois formes.

Ch. — 1° Sans légende, et comme mention : « chez Aubert, Lith. de Delaporte ».

N. — 2° Sans légende et sans nom d'éditeur et de lithographe.

N. — 3° Cette légende est ajoutée : *Suite de la procession du Diable.*

Pl. 46bis : *Ah ! Mayeux ! Mayeux ! !*, etc.

Col. — 1° La planche n'est pas numérotée. Comme mention : « Lith. de Delaporte ».

Col. — 2° La planche n'est pas numérotée, et n'a plus de nom de lithographe.

N. — Toujours aucun nom de lithographe, mais le numérotage a été établi ainsi : « Pl. 46bis ». Dans son *Manuel*, M. Georges Vicaire a catalogué cette planche « 45bis », d'après les indications fournies par le texte du journal.

No 47 : *Une couleur nouvelle,* etc.

Col. — 1o Comme mention : « Litho. de Mendouze, rue St-Pierre-Montmartre, no 10 » (Voir en outre plus loin, au chapitre : *Coloris*).

N. — 2o Comme mention : « Lith. de Benard ».

No 57 : *Facéties de M. Mayeux.*

Ch. — *N.* — 1o Comme mention : « Lith. de Delaporte ».

N. — 2o Comme mention : « L. de Benard » et « Pl. 120 ».

No 63 : *Crachez en l'air,* etc.

1o Non numérotée.

2o Numérotée (1). (Voir au chapitre : *Coloris*).

No 79 : *Le Ministère attaqué du Choléra morbus.*

N. — *Col.* — 1o Sans « Ministère etc. » ; sans « le garde des sceaux etc. ».

Col. — 2o Avec « Ministère de l'intérieur » ; avec « Le garde des sceaux rend la justice ».

No 86 : *As-tu déjeuné Jacot ?,* etc.

Col. — 1o Avec cette mention : « La Caricature (Journal) no 81 ».

N. — 2o Avec cette mention : « Aubert ». — Lith. de Delaporte.

Col. — 3o La trace du nom d'Aubert subsiste à peine. — Sans nom de lithographe.

Pl. 106-107 : *Te Deum à l'autel de la paix.*

N. — 1o Sans nom de lithographe.

Col. — 2o Avec cette mention : « Lith. de Delaporte ».

(1) C'est par une collection autre que la mienne que ce second état m'a été révélé.

Pl. 112 : *La Charte est une vérité*, etc.

Ch. — 1° Avec cette mention : « Lith. de Delaunois ».
N. — 2° Sans nom de lithographe.

Pl. 126 : *L'ordre le plus parfait*, etc.

Ch. — *N.* — 1° Avec le nom d'Aubert.
N. — 2° Par suite d'un mauvais retirage le nom d'Aubert a presque disparu.

Pl. 138 : *Qué drôles de têtes ! !*

Col. — 1° Avec ce simple titre, et non numérotée, ainsi que l'indique exactement le *Manuel* de M. Vicaire.
N. — *Col.* — 2° Avec cette mention : « Se vend chez l'éditeur à Ste Pélagie (section Politique) ».

Pl. 154-155 : *Singeries Morales, Politiques*, etc. *Sacrée Régie !!!!*

Cette planche se présente d'abord sous deux états :

Ch. — *N.* — 1° « Pl. 154 155 » — « La Caricature (Journal) ».
N. — 2° « Pl. I ». — « Publié dans le Journal la Caricature ».

Mais ici se place une particularité digne d'être notée : c'est qu'il existe *quatre* autres planches (et peut-être *cinq*) de ces *Singeries*, faisant suite à cette « Pl. I ».

Les voici :

Pl. 3 : *Chut !... il souffre horriblement du choléra.*

Pl. 4 : *Commissaire... priseur.*

Pl. 5 : ... *Et dans son amour, il nous a envoyé ce terrible fléau*, etc. (sur notre exemplaire le mot « Pl. » a été gratté).

Pl. 6 : *La Saignée est bonne, il ne mourra pas... du choléra.*

Ces quatre planches, comme celle qui est marquée « Pl. I », sont en noir. Sur les nos 3, 4 et 5, on lit cette mention : « Publié dans le journal la Caricature », et sur le no 6 : « Publié chez Aubert, Editeur du Journal la Caricature ». Comme on le voit, la planche 2 nous manque et

nous ignorons, par conséquent, si elle a véritablement existé.

Pour mémoire nous rappelons que la planche double 158-159 offre le même titre que la planche double 154-155 ; ce qui porte en résumé le nombre des *Singeries* à *six* (ou sept ?), plus un état.

D'après le texte du journal, ces planches auraient fait partie d'un *album*, ce qui explique le numérotage spécial, et la Planche I aurait été insérée dans la *Caricature*, comme une sorte d'annonce, à titre de spécimen. Cet album est devenu d'ailleurs d'une telle rareté que la Bibliothèque nationale n'en possède pas même un exemplaire.

Pl. 174 : *Corbleu général !* etc.

La même planche existe avec deux légendes différentes :

Ch. — *N.* — 1° « Corbleu général ! vous nous avez fait-là un fichu présent ».

N. — 2° « Dieu de Dieu ! général, il faut avouer que vous nous avez fait-là un fichu cadeau, vrai ! ! ».

Pl. 192-193 : *La Cour du roi Petaud.*

Col. — 1° Avec ce numérotage : « 191-192 ».

N. — *Col.* — 2° Avec ce numérotage 192-193, mais sans la légende principale.

Pl. 211 : *Elèvement des immondices.*

Ch. — *N.* — Le texte porte « Elèvement » et non « Enlèvement ». De plus, M. Brivois a signalé des planches avec cette variante : « Quel fameux tas ! ».

Pl. 212 : *Elle est belle, dit-il*, etc.

Ch. — *Col.* — 1° Avec ces indications : « n° 105 » et « Pl. 215 ».

N. — *Col.* — 2° Avec le numérotage rétabli exactement : « n° 105 » et « Pl. 212 ». (Voir en outre au chapitre : *Tirage*).

Pl. 215-216 : *Amnistie pleine et entière.*

N. — 1° Avec ce texte : « Accordée par la mort en 1832. Sous le règne du très haut, très puissant, très excellent Louis-Philippe ».

Ch. — *N.* — 2° La fin de la phrase a disparu et le texte ne comprend plus que ces mots : « Accordée par la mort en 1832 ».

N. — 3° C'est le même état que le précédent, mais avec des retouches dont témoignent les mentions de numérotage, éloignées d'un demi-centimètre de la limite du dessin.

Pl. 223 : *Attention, messieurs et dames,* etc.

Outre l'état décrit par M. Vicaire, un autre existe en noir avec la même légende, mais précédée de ces mots : « M. Bosco, prestidigitateur, rue Taitbout, n° 9 ».

Pl. 224 : *Tan-tan-tan,* etc.

M. Georges Vicaire a décrit cette planche comme numérotée et en couleur; la même existe en noir et en couleur mais non numérotée.

Pl. 229 : *Poulaupair gargotier,* etc.

Ch. — 1° La planche est double.

N. — 2° La planche est simple.

Pl. 244 : *Chimère de l'imagination.*

Ch. — *N.* — 1° Les noms des personnages sont écrits en entier.

N. — 2° Les noms des personnages sont écrits en abrégé.

Pl. 277 : *L'Etalagiste.*

Deux états variant par le numérotage :

Ch. — *N.* — 1° Avec cette mention : « La Caricature (Journal) n° 134. — Pl. 277 ».

N. — 2° Avec cette mention : « La Caricature (Journal) n° 130. — Pl. 269 ».

Pl. 296-297 : *Marche de la Banlieue,* etc.

Deux états variant par le numérotage :

Ch. — *N.* — 1° Avec cette mention : « La Caricature Journal (n° 91). — Pl. 184, 185 ».

Ch. — *N.* — 2° Avec cette mention : « La Caricature Journal (n° 142). — Pl. 296, 297 ».

Ce dernier état est le plus commun ; c'est celui qui porte l'indication : « Cette caricature fut exécutée etc... ».

Pl. 303 : *1830 et 1833.*

Ch. — *N.* — 1° Avec la susdite légende.

N. — 2° Sans cette légende.

Pl. « 134 » (334) : *Mes bons amis,* etc.

Cette planche et la suivante ont subi des variantes de numérotage que M. Vicaire a signalées en partie seulement. Voici pour chacune d'elles les deux états :

Ch. — 1° « La Caricature (Journal) n° 159. — Pl. 134 ».

2° « La Caricature (Journal) n° 160. — Pl. 34 ».

Pl. « 332 » (335) : *Echec et mat.*

Ch. — 1° « La Caricature (Journal) n° 159. — Pl. 332 ».

N. — 2° « La Caricature (Journal) n° 160. — Pl. 335 ».

Pl. 347 : *Ouverture d'une séance dindonnelle.*

Deux états variant par le numérotage :

Col. — 1° « La Caricature (Journal) n° 164 ».

N. — *Col.* — 2° « La Caricature (Journal) n° 165 ».

Pl. 349 : *Le passé. Le présent. L'avenir.*

Ch. — 1° Avec ces mentions : « chez Aubert. L. de Becquet ».

N. — 2° Sans ces mentions.

Pl. 374 : *Le Renard et les masques.*

Ch. — *N.* — 1° La planche porte le susdit titre, plus la mention : « chez Aubert ». Dans la légende on lit : « Belle tête » au singulier.

N. — Le titre et la mention d'Aubert ont disparu. Dans la légende, on lit : « Belles têtes » au pluriel.

Pl. 412 : *Têtes d'expressions.*

Deux états correspondant à deux légendes différentes :

Ch. — 1° « En réprimant avec une égale fermeté les tentatives isolées ou combinées des Factions contraires... — Tout annonce que rien ne troublera la paix dont jouit l'Europe. »

N. — 2° « Nous continuerons de réprimer les factions avec la plus grande énergie. — Tout concourt à nous faire espérer que la paix de l'Europe ne sera point troublée ».

Pl. 480 : *Gros Jean Buzeaud.*

Deux états correspondant à deux tirages :

N. — 1° Le numéro de la planche est petit (premier tirage).

N. — 2° Le numéro est plus fort et a été récrit sur la pierre (deuxième tirage).

Pl. 519 : *Lannes.*

N. — 1° Sans nom de lithographe, et avec un large coup de crayon pour indiquer le tapis.

N. — 2° La planche porte « Litho. Junca », et le large coup de crayon est remplacé par une simple ligne de droite.

III. Coloris

N° 7 : *Danse Fantastique.*

Deux états, comportant quelques différences.

N° 13 : *Nom de D... ! peut on avoir les jambes f....* etc.

Deux états, comportant quelques différences.

N° 32 : (Sans légende principale).

Deux états : 1° Bonnet rouge ; 2° Bonnet vert.

N° 33 : (Sans légende principale).

Deux états : 1° Violet, et blouse bleue ; 2° Sans violet, et blouse grise.

N°s 38-39 : (Sans légende principale).

Deux états, présentant de notables différences.

N° 47 : *Une couleur nouvelle*, etc.

Deux états, présentant de notables différences. (Voir aussi le chapitre : *Ecritures*).

N° 49 : (Sans légende principale).

Deux états, présentant de notables différences.

N° 50 : (Sans légende principale).

Deux états : 1° Drapeau rose et gants verts ; 2° Drapeau tricolore.

N° 51 : *Parquet Royal.*

Deux états, présentant de notables différences.

N° 60 : *L'Eclipse de 1832.*

Ch. — *N.* — 1° La cocarde seulement est coloriée.
N. — 2° Tout est en noir, nulle trace de coloris.

N° 63 : *Crachez en l'air*, etc.

Deux états, comportant quelques différences. (Voir aussi le chapitre : *Ecritures*).

N° 69 : *Je l'aurai! tu ne l'auras pas...* etc.

Deux états, présentant de notables différences.

N° 84 : *Invocation au Pair éternel.*

Deux états, comportant quelques différences.

N° 102 : *Bastard Fœtus Hérédité*, etc.

Deux états : 1° Manteau violet ; 2° Manteau vert.

Pl. 127 : *Armes du Grand Poulot.*

Deux états : 1° Selle blanche ; 2° Selle rouge.

Pl. 156 : *Ch. de Lam...*

Ch. — *N.* — 1° Le blason est colorié.
N. — 2° Le blason est noir.

Pl. 173 : *La Charge n'est-elle pas une vérité!*

Ch. — *N.* — 1° Tout est en noir.

2° Le blason est colorié (état le plus ordinaire).

3° Non seulement le blason, mais le cimeterre aussi est colorié.

Pl. 188 : *D'arg....*

Ch. — *N.* — 1° Le blason est colorié.
N. — 2° Tout est en noir.

Pl. 197 : *Le Bouquet de Persil.*

Ch. — *N.* — 1° Tout est en noir.
N. — 2° Le persil est colorié.

Pl. 202 : *Jeux innocents.*

Ch. — *N.* — 1° Tout est en noir.
N. — 2° Le bonnet est rouge (état le plus ordinaire).

Pl. 203 : *Ils se brûleront tous !*

Ch. — *N.* 1° Tout est en noir.
2° La flamme est diversement coloriée (état ordinaire).
3° La légende a disparu, et la flamme est jaune et rouge.

Pl. 213 : *La Chasse.*

Ch. — *N.* — 1° Le mot « Liberté » est en rouge.
2° Tout est en noir.

Pl. 214 : *A la Liberté.*

Ch. — 1° La terrasse est coloriée en gris ; le bonnet phrygien du coq est rouge.
2° Tirage ordinaire dans le même état de coloris.
3° Tout est noir.

Pl. 246-247 : *Grand assaut d'armes.*

Outre l'état noir et colorié du tirage ordinaire, il existe une épreuve extrêmement pure, sur papier très collé, sans les mentions de numérotage et avec la République seule coloriée.

Pl. 271-272 : *Règne animal (suite). Cabinet d'histoire naturelle (suite).*

Deux états, comportant quelques différences.

Pl. 301 : *M. Thiers.*

Deux états : 1° Gris sale et rose sale.
2° Jaune sale et vert sale (état le plus ordinaire).

Pl. 309 : *Grand crachat — Légion d'horreur.*

Deux états : 1° Le crachat est avec rehauts d'argent.

2° Le crachat est sans rehauts d'argent.

Pl. 322-323 : *Quatre ans de regne.*

Deux états : 1° La poire n'est pas coloriée; le rouge manque sur les manuscrits qui sont transpercés par l'épée.

2° La poire est coloriée ; il y a du rouge sur ces manuscrits.

Pl. 360 : *Parodie d'un tableau de Prudhon.*

Dans son *Manuel*, M. Georges Vicaire dit que cette planche a été « tirée en deux tons ». L'expression est inexacte. Cette planche a été tirée, ainsi que toutes les autres, en noir seulement. Ensuite un jus d'aquarelle a été passé sur elle; seules, la lune, quelques lumières sur le ravin et la poitrine de la République furent réservées.

Cette question de *Coloris* nous amène à faire une remarque importante et à réfuter ainsi une opinion qui a cours parmi les bibliographes. On dit et répète volontiers que « l'état-*chine* n'existe pas pour les planches coloriées ». Or, je possède dans ma collection personnelle déjà *douze* planches qui contredisent cette affirmation. Elles portent les numéros 156, 188, 213, 214, 215 (*Elle est belle, dit-il*), 248, 255, 257, 264, 301, 307, 351-353.

S'agit-il là d'une exception? comment et pourquoi s'est-elle produite? et s'il existe *douze* planches dans ces conditions, ne peut-il s'en rencontrer d'autres? toutes questions qui demeurent encore obscures, mais que les bibliographes de l'avenir, ainsi mis sur la piste, parviendront peut-être à élucider.

Une autre observation mérite d'être faite au sujet des planches 171, 172, 188, 202, 203, 213, 214, 264, 322, 323. A certaine époque où la *Caricature* traversait une crise

et devait s'efforcer de diminuer ses frais, on voulut supprimer le coloris, qui, fait à la main, entraînait d'assez fortes dépenses, Mais il arrivait parfois qu'une planche, ainsi tirée en noir seulement, ne rendait plus tout l'effet rêvé. Alors on se décidait encore à l'enluminer, mais partiellement : un point de couleur était piqué çà et là. Or on sait que la lithographie se tire sur papier sans colle, lorsque le tirage doit rester en noir, tandis qu'il faut l'encoller pour pratiquer le coloris. Dans ce cas on appliquait donc la préparation sur la seule partie destinée à recevoir une teinte. De là cette tache jaunâtre qu'on remarque sur les planches ci-dessus, et dans laquelle divers amateurs ont cru voir un effet voulu : il n'en est rien. Une seule fois, pour la planche 203, cet accident, plutôt regrettable d'ordinaire', a par hasard produit un résultat heureux.

Remarquons enfin qu'après la planche 434-435, la *Caricature* renonce définitivement à toute espèce de coloris.

Quant aux différences dont il vient d'être parlé d'une façon générale en ce chapitre, nous nous sommes exclusivement occupé du coloris *ancien*. Ajoutons toutefois qu'au cours des années 1895 et 1896, dans une sorte d'obscure officine, on s'est avisé de colorier certaines pièces de la *Caricature*, destinées à tromper les amateurs et à les tenter par une apparence de rareté. Il s'agissait de falsifications, dont on attendait un bénéfice sans souci de l'art ni de l'honnêteté. Mais l'affaire a dû être médiocre ; car le coloris ancien est à peu près impossible à imiter aujourd'hui ; la fraude apparait donc avec une évidence qui ne saurait tromper l'œil de l'amateur attentif, et qui a dû compromettre d'avance heureusement tout le succès rêvé par les auteurs de cette triste spéculation.

IV. Tirage

N° 11 : *Soirée du peuple.*

N. — Deux tirages : 1° gris et pur; 2° Poussé au noir.

Le coloris qu'on rencontre sur quelques planches est moderne.

N° 15 : *Grands sauteurs.*

N. — Deux tirages : 1° Gris et pur; papier blanc, 2° Poussé au noir; papier légèrement teinté.

N° 70 : *Dupinade.*

N. — Deux tirages : 1° Trés pur; 2° Poussé au noir.

Pl. 109 : *Une fournée de galettes.*

N. — Deux tirages : 1° Très pur; 2° Poussé au noir.

Pl. 112 : *La Charte est une vérité.*

Deux tirages :

Ch. — *N.* — 1° Avec la mention : « Lith. de Delaunois » Les mots : « Pl. 112 » sont à gauche de la croix de repère.

N. — 2° Sans nom de lithographe et sur papier plus long. Les mots : « Pl. 112 » sont à droite de la croix de repère.

Pl. 178 : *Monsieur Harpagon voudrait tirer.*

N. — Deux tirages : 1° Gris et pur; 2° Poussé au noir.

Pl. 194 : *Les médecins : la diète,* etc.

Outre la planche en noir ordinaire, je possède une épreuve en noir *avant toute lettre.*

Pl. 212 : *Elle est belle, dit-il.*

Outre les planches en noir, en couleur, et sur Chine, je possède une épreuve en noir *avant toute lettre.* (Voir aussi le chapitre : *Ecritures*).

Pl. 281 : *M. Sébast...*

N. — Deux tirages : 1° Gris et pur; 2° Noir et empâté.

Pl. 282 : *Pauvres aveugles.*

N. — Deux tirages : 1° Très pur et sur papier plus long ; 2° Tirage inférieur.

Pl. 286 : *Attaque des forts détachés.*

Je possède une épreuve en noir, avant la mention qui se trouve au haut de la planche : « La Caricature, etc. ».

Pl. 292 : *Mr d'Argo.*

Je possède un exemplaire de cette planche avant la mention du haut : « La Caricature, etc. ». Or, particularité digne de remarque, cet état en noir qui appartient au tirage ordinaire est supérieur comme épreuve à l'état sur chine.

Pl. 356 : *Imitation libre d'un tableau du Titien.*

N. — Deux tirages : 1° Papier ordinaire de la publication ; 2° Papier blanc et fort.

Pl. 357 : *Ah! je te connais paillasse.*

N. — Deux tirages : 1° Papier ordinaire de la publication ; 2° Papier blanc et fort.

Pl. 365 : *On dansait au Château!!...*

Deux tirages :

Ch. — *N.* — 1° Il existe des « travaux » dans le ciel.

N. — 2° Les « travaux » ont presque entièrement disparu.

Pl. 370 : *Les trois Parques.*

Outre les exemplaires sur chine et en noir, il existe de très mauvaises épreuves où la pierre a été *ramenée*, et où les mots : « 37 Police secrète » ne se lisent plus.

Pl. 384 : *L'adoration du veau d'or.*

N. — Deux tirages : 1° Très pur ; 2° Le filet-cadre n'est pas fermé et le numéro de la planche est devenu illisible.

Pl. 464 : *Buffet du bal des Tuileries.*

Outre l'exemplaire en noir du tirage ordinaire, il existe des épreuves d'un tirage postérieur où les mentions de numérotage sont refaites.

Pl. 490 : *Vous avez la parole.*
Deux tirages.
Ch. — *N.* — 1° Bon.
N. — 2° Mauvais (dépouillé).

Les différences de tirage que nous venons d'étudier sont celles qui doivent frapper tous les yeux par leur importance. Mais nous ne pouvions bien entendu les signaler toutes, avec un minutieux détail, sans fatiguer le lecteur. Cependant une remarque générale nous paraît utile à formuler ici, peut-être n'a-t-elle pas toute la valeur d'une certitude, du moins l'hypothèse est plus que vraisemblable : la plupart des planches, sinon toutes, ont *subi* (le mot est exact) un second tirage, dès l'origine, ou peu de temps après. C'est une conviction qui pour nous résulte d'un examen approfondi et que l'avenir, par de nouvelles preuves, pourra sans doute justifier.

Telles sont les observations auxquelles a donné lieu l'étude de notre exemplaire de la *Caricature*. Nous les présentons au lecteur sans exagérer l'importance de ces découvertes. Puissent-elles seulement compléter sur quelques points de détail le *Manuel* si précieux de M. Georges Vicaire ! Grande sera notre fierté si nous avons pu apporter une pierre, si petite soit-elle, au vaste monument bibliographique que sa patience et sa sagacité élèvent aux livres du XIXe siècle.

CHARLES MALHERBE.

INCUNABLES

DE

BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES

(Fin)

Coustumier (le) de Poictou auecques la breue declaration et concordance de chascun chapitre et les ordonnances royaulx vielles et nouuelles. Imprimé a Paris, 1500, et se vend à Poitiers, chez Jean de Marnef. In-fol. (Hain 5797). — *Lyon, Jésuites.*

DENIS L'ARÉOPAGITE, Opera. Epistolæ Ignatii episcopi et Polycarpi episcopi. In alma Parhisiorum schola, per Johannem Higmanum et Volfgangum Hopylium, artis formulariæ socios, 1498, die 6 februarii. In-fol., goth. (Hain * 6233). — *Lyon, Jésuites.*

DENIS LE CHARTREUX, De vita et beneficiis sal || vationis Jesu Christi de || votissime meditationes || cum gratiarum actione. S. l. n. d. In-8, goth., 30 lignes, signatures a-h. — *Grande-Chartreuse.*

Devota || contemplatio et oratio de || nomine Iesv contexta || ex verbis et sententijs sa || cre scripture [Gravure : Jésus-Christ en croix]. Oraison et contemplation || deuote du nom de IHESUS. S. l. n. d. In-8, 4 ff. texte encadré de blasons. — *Romans, Séminaire.*

DORLANDUS, Dialogi septem. Viola anime per mo || dum dyalogi || (et six autres traités). Coloniæ, Quentell, 1499, maii die 29. In-4, goth. — *Grande-Chartreuse.*

Duns Scot (Jean), Quæstiones in metaphysicam Aristotelis. Venetiis, expensis Octaviani Scoti, per Bonetum Locatellum Bergomensem, 1497, xii kal. decembris. In-fol., goth. (Hain * 6450). — *Bourg, Séminaire.*

Durand (Guillaume), Rationale divinorum officiorum. S. l. n. d. In-fol., goth. (Hain * 6468). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

— Idem opus. — Lugduni, per M. Huz de Botvar, 1481, die 14 augusti. In-fol., goth. (Hain 6484). — *Romans, Séminaire.*

— Idem opus. — Venetiis, arte Erhardi Ratdolt de Augusta, 1485, vi idus decembris. In-fol., goth. (Hain * 6490). *Lyon, Jésuites.*

Eruditorium pœnitentiale [Gravure]. Incipit eruditorium penitentiale cuilibet chri || sticole pernecessarium. S. l. n. d. In-8, gothique arrondie, signatures a-k, nombreuses gravures. — *Lyon, Missionnaires diocésains.*

Exempla sacræ scripturæ ex Veteri et Novo Testamento collecta, secundum ordinem litterarum. Parisiis, per Petrum Levet. S. d. In-8 (Hain 6763). *Lyon, Jésuites.*

Faber Runcinus (Jean), Opus super institutionibus. Industria Andreæ Papiensis cognomento Calabrensis. Venetiis, 1492, xxiii idus *(sic)* julias. In-fol., goth. (Hain * 6841). — *Moulins, Séminaire.*

Fasciculus temporum (par Werner Rolewinck). Per Petrum Drach civem Spirensem, 1477, viii kal. decembris. In-fol., goth. (Hain * 6921). — *Lyon, Jésuites.*

Ferrier (S. Vincent), Sermones æstivales de tempore. Coloniæ, 1487. In-fol., goth. (Hain * 7002, 2e part.). — *Lyon, Dominicains.*

— Sermones, Lugduni, 1490. In-4 (Hain 7006). — *Romans, Séminaire.*

Firmaria (Henri de), Tractatus de quatuor instructionibus. Venetiis, per Jacobum de Petiis de Leucho, impensis Lazari de Soardis, die 25 octobris 1498. — *Lyon, Capucins.*

Gaguin (Robert), De origine et gestis Francorum compendium. Parisiis, impensis Durandi Gerlerii, accuratione Andreæ

Bocard, II kal. aprilis 1497. In-fol. (Hain 7411). — *Abbaye de St-Antoine (Isère).*

GERSON (Jean), Opera. S. l., 1488. In-fol., 3 vol. et t. IV, Argentinæ, 1502 (Hain * 7622). — *Lyon, Jésuites.*

— Opera, S. l. [Argentinæ, Martinus Flach] 1494. In-fol. goth., 3 vol. et t. IV, Argentinæ, 1502 (Hain * 7625). — *Lyon, Jésuites.*

— De cognitione castitatis et pollutione diurna ; de pollutione nocturna ; contra pusillanimitatem ; de simonia ; de probatione spirituum ; de eruditione confessorum ; de remediis contra recidivum. Coloniæ Agripp., Ulrich Zell. S. d. (v. 1470). In-4 (Hain 0000). — *Lyon, Jésuites.*

— De imitatione Christi, et de meditatione cordis. (Marque de Marnef). 1492, die 21 augusti. — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

Grammatica. (Titre gravé :) I H S. Quid est grammatica. Thaurini, per Franc. de Silva, 1495, die 17 aprilis. In-fol., goth. — *Romans, Séminaire.*

GRÉGOIRE, pape (S.), Moralia. Parisiis, per Udalricum Gering et Berchtoldum Rembolt, 1495, die ultima octobris. In-fol., goth. (Hain * 7932). — *Bourg, Séminaire.*

— Expositio super cantica canticorum. Parisiis, opera Udalrici Gering et Bertholdi Rembolt, 1498, die 16 januarii. In-4. (Hain 7939). — *Lyon, Jésuites.*

— Liber XL homiliarum de diversis lectionibus evangelii. Parisiis, opera Georgii Wuolff Badensis, 1491. In-4, caract. romains. (Hain * 7950, — *Lyon, Jésuites.*

— Idem opus. — Venetiis, per Peregrinum de Pasqualibus, die 14 martii 1493. In-4, goth. (Hain * 7951). *Le Puy, Séminaire.*

— Dialogorum libri IV. Venetiis, per Hieronymum de Paganinis Brixiensem, 1492, idibus novembris. In-4, goth. (Hain * 7963). — *Le Puy, Séminaire.*

— Liber regulæ pastoralis. S. l. n. d. In-4, goth. (Hain * 7981). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

— Idem opus. — Venetiis, per Peregrinum de Pasqualibus, 1493, idibus decembris. In-fol., goth., 2 col. — *Le Puy, Séminaire.*

— Idem opus. — Parisiis, per Udalricum Gering et Berchtoldum Renbolt, 18 julii 1498. (Hain * 7989). — *Lyon, Jésuites.*

GRITSCH (Jean), Quadragesimale. S. l. 1489. In-4, goth. (Hain * 8073). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

GUEBWILER (Jérôme), In septem psalmorum pe || nitentialium brevis explanatiuncula a || hieronymo Gebwilerio ex diuo || Gregorio ac ceteris collecta || . S. l. n. d. In-4, goth., signatures A - C. — *Grande-Chartreuse.*

GUI DE MONTROCHER, Manipulus curatorum. Gebennæ, per Adamum Steynschauwer de Schuinfordia, 1480, die 29 martii. In-4, goth. — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

GUILLAUME LE CHARTREUX, Sermones super orationem dominicam. Parisiis, opera Udalrici Gering et Berchtoldi Renbolt, 1494. In-8, goth. (Hain * 8219). — *Romans, Séminaire.*

GUILLAUME, évêque de PARIS, In septem sacramentis. S. l. n. d. In-8, goth. (Hain * 8309). — *Romans, Séminaire.*

— Idem opus. — S. l. n. d. In-8, goth. de 87 ff. ch. et 7 ff. n. ch. — *Lyon, Archevêché.*

GUILLAUME (PÉRAUT ?), Postillæ majores in epistolas et evangelia tam dominicalia feriarumque dierum quam festorum sanctorumque. Lugduni, 1489. In-4, goth. — *Lyon, Jésuites.*

HÉROLT (Jean), Sermones discipuli de tempore et de sanctis, et Promptuarium exemplorum. Expliciunt sermones collecti ex diversis sanc || torum dictis et ex pluribus libris qui intitu || *etc.* Incipit prologus in promptuarium exem || plorum. S. l. n. d. In-4, goth., 2 col., 51 lignes, signatures a-z, aa-tt. — *Lyon, Dominicains.*

Homiliarius doctorum. In officina Nicolai Kessler, Basileæ, 1498, x nonas *(sic)* augusti. In-fol., goth. (Hain * 8793.) — *Romans, Séminaire.*

HORACE, Odæ cum argumentis et tabula legum carminis. Parisiis, 1498. In-4. (Hain 8903 ?). — *Romans, Séminaire.*

Horæ divæ Virginis Mariæ. Parisiis, apud Ant. Verard, 1500. In-8, figg. — *Lyon, Jésuites.* (exempl. sur vélin).

HUGUES DE SAINT-CHER, Speculum ecclesie una || cum speculo sacerdotum. S. l. n. d. In-4 goth., 16 ff. n. ch., 33 à 34 lignes, signatures a-b. — *Lyon, Dominicains.*

— Idem opus. — Domini hugonis primi cardinalis ordinis predi || catorum tractatus amantissimus qui speculum ecclesie || inscribitur : incipit feliciter. Incipit speculum sacerdotum || volentum (*sic*) celebrare missam. S. l. n. d. In-8, goth., 14 ff. n. ch., signatures a-b. — *Lyon, Missionnaires diocésains.*

Imitatione (Tractatus de) Christi cum tractatulo de meditatione cordis. S. l. n. n., 1487. Petit in-8, goth. (Hain * 9091). — *Lyon, Jésuites.*

JACQUES DE CLUSE, De apparitionibus animarum ; de raptu animæ ; Guidonis historia ; Guill. Houppelande de immortalite animæ. Coloniæ, Hermann Bongart de Kerwich, 1496, die 8 maii. In-4. — *Grande-Chartreuse.*

JACQUES DE LAUSANNE, Sermones dominicales et festivales per to || tum anni circulum. S. l. [Paris] in ædibus Engleberti et Johannis Marnefii, s. d. In-8, goth., 2 col., 22 ff. ch., 46 lignes, signatures A-Z, AA-FF. — *Lyon, Dominicains.*

JEAN CHRYSOSTOME (S.), Super Matthæum. S. l. n. d. In-fol., caract. romains, 184 ff. — Super Joannem, *id.*, 117 ff. — Super Epistolas Pauli, *id.*, 168 ff. — *Grande-Chartreuse.*

JEAN LE CHARTREUX, Quotlibet statuum humanorum. S. l. n. d. In-fol., goth., sans réclames, ni signatures, 40 lignes. *Grande-Chartreuse.*

JEAN DE CIREY, Collectio privilegiorum ordinis Cisterciencis. Divione, Betlinger, 1491. In-4. — *Lyon, Jésuites.*

JEAN DE MALINES, Determinatio habita in universitate Coloniensi. S. l. n. d. In-8, goth., signat. a-c. — *Grande-Chartreuse.*

Jean, abbé de Nivelle, Quæstiones super totum cursum logicæ Porphyrii et Aristotelis. Bonetus Locatellus, sumptibus Octaviani Scoti Modoeciensis, Venetiis, XII kal. julii 1487. In-4 goth. (Hain 9424). — *Moulins, Séminaire.*

Jérome (S.) Epistolæ. Venetiis, per Benalium de Benaliis Bergomensem, 1490. In-fol. — *Lyon, Jésuites.*

Justinien, Tituli totius libri authenticorum || et omnium librorum juris civilis. S. l. [Parisiis] per Michaelem Nigrum, 1493, die ultima januarii. In-fol. — *Romans, Séminaire.*

Juvénal, Satyræ cum commentariis Domitii Calderini, Ant. Mancinelli et Georgii Vallæ. Nurnbergæ, per Antonium Koberger, 1497, VI decembris. In-fol., caract. romains (Hain * 9711). — *Lyon, Jésuites.*

— Satyræ cum Mancinelli et Badii Ascensii commentariis. Pro Stephano Gueynardo, cive Lugdunensi, arte Nicolai Wolf Alemanni, 1498, XIV kal. decembris. In-4, goth. (Hain 9716). — *Romans, Séminaire.*

Laude. De laude monastice religi || onis opusculum. Venale habitum Parisiis, in officina (déchirure) || pnaui.... S. d. In-4, 50 ff. — *Grande-Chartreuse.*

Le Fèvre d'Etaples (Jacques), Ars moralis ex Aristotele. Parisiis, per Guidonem Mercatorem, 1499, XIX februarii. In-4 (Hain 6838). *Romans, Séminaire.*

Léonardus de Utino, Sermones aurei de sanctis || fratris Leonhardi de Utino sa || cre theologie doctoris ordinis pre || dicatorum. Prologus. || S. l. n. d. In-fol., goth., sans chiffres, réclames, ni signatures. — *Romans, Séminaire. Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

— Sermones quadragesimales. Lugduni, per Johannem Trechsel, 1496. In-4, goth. (Hain 16123). — *Lyon, Jésuites.*

— Sermones floridi de tempore. Johannes Trechsel, Lugduni, 1496, die 15 julii. In-4, goth. (Hain * 16139). — *Lyon, Jésuites.*

Lombard (Pierre), Sententiarum libri IV cum conclusionibus Henrici Gorichem. S. l. n. d. In fol., goth. (Hain * 10193). — *Bourg, Séminaire.*

— Idem opus. — Impensis Nicolai Keslers, civis Basiliensis, 1489, III kal. decembris. In-fol.. goth. (Hain * 10196). — *Lyon, Séminaire.*

LUDOLPHE LE CHARTREUX, Vita Christi. Ludolfi de Saxonia || carthusiensis viri deo de || ditissimi atque doctissimi in || librum qui vita Christi in || scribitur prologus. (Incomplet, s'arrête au f. 472, manque le colophon). In-8, goth., 2 parties. — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

— Idem opus. — Brixiæ, Angelus et Jac. de Brittanicis, 1495, octobris die 30. — *Grande-Chartreuse.*

— Méditations sur la vie de Jésus-Christ, traduction de Guillaume Lemenand. Lugduni, Jacques Buyer et Matthieu Hus, 1487, juillet 7. In-fol., goth., 2 vol.— *Grande-Chartreuse* (seulement la 2e partie).

— Même traduction. — Lyon, Matthieu Hus, 1493, mars 1. In-fol., goth., 4 parties. — *Grande-Chartreuse.*

— In Psalterium expositio. Paris, Berthold Rembold et J. Petit, s. d. In-fol., goth., 2 col., 232 ff. — *Grande-Chartreuse.*

LYRE (Nicolas de), Postillæ super Biblia. S. l. n. d., Jean Syber. In-fol., goth., 3 vol. Signatures : t. I : a-z, aa-zz, Aa-Ff, KK-NN ; t. II : Gg-Zz, Aaa-Qqq, A-Z, AA-HH ; t. III : AA-ZZ, AAA-RRR. — *Bourg, Séminaire.*

— Postillæ morales super omnes libros sacræ scripturæ. Mantuæ, per Paulum Johannis de Butschbach, 1481, III kal. maii. In-fol., goth. (Hain * 10375). — *Lyon. Jésuites.*

— Postilla super librum psalmorum. Parisius, per Udalricum Gering, 1483, die 5 novembris. In-fol., goth. (Hain 10378).— *Lyon, Missionnaires diocésains.*

— Idem opus.— S. l., 1491, octobris die 15. In-fol.— *Le Puy, Séminaire.*

— Postilla in Novum Testamentum. Venetiis, Fr. Renner de Heilbronn, 1482. In-fol., goth., 2 col., 2 vol. — *Bourg, Séminaire* (t. IIe).

MAILLARD (Olivier), Sermones de adventu ; sermones dominicales ; quadragesimale. Opera Johannis de Vingle, Lug-

duni, 1498, die 7 decembris. In-4, goth., 3 vol. (Hain * 10515). — *Lyon, Séminaire.*

— Sermones dominicales. Lugduni, Johannes de Vingle, 1498, die 22 augusti. In-4 goth., 2 col. — *Lyon, Séminaire.*

— Sermones quadragesimales. Lugduni, Johannes de Vingle, 1498, julii die 12. In-4, goth., 2 col. — *Lyon, Séminaire.*

MANDEVILLE (Jean de), Itinerarius in partes Iherosolimitanas. S. l. n. d. In-4, goth. (Hain * 10643). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

MICHEL DE HONGRIE, Sermones tredecim universales. Argentinæ, s. n., 1490, in profesto Michaelis. In-4, goth. (Hain * 9047). — *Lyon, Jésuites.*

Missale Cisterciense. S. l. 1487, pridie nonas septembris. In-fol., goth. (Hain * 11279). — *Abbaye de Saint-Antoine (Isère).*

Missale Claromontense. Lugduni per Michaelem Topie, 1492. In-8. — *Lyon, Jésuites.*

Missale Cluniacense. Michael Wenssler, in Cluniaco, 1493, die 9 junii. In-fol. (Hain 11281). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

Missale secundum usum Lugduni. Lugduni, Johannes [Neumeister] Alemanus, 1487. In-fol., goth., 2 col. — *Société de La Diana à Montbrison.*

— Idem opus. — Lugduni, Petrus Ungarus, 1500, die 16 aprilis. In-fol., goth., 2 col. — *Lyon, Chapitre. Lyon, Jésuites.*

Missale fratrum Prædicatorum. Venetiis, Johannes Hamman, 1494, kal. februarii. In-fol. — *Abbaye de St-Antoine (Isère).*

Missale secundum consuetudinem curiæ Romanæ. Venetiis, Bapt. de Tortis et socii, 1481, die ultima augusti. In-fol. — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.* (exempl. sur vélin).

MONTE (Pierre de), Repertorium utriusque juris. S. l. [Lugduni] per Nicolaum Philippi de Bensshein et Marcum Reinhardi de Argentina, 1480, die 15 aprilis. In-fol., goth., 3 vol. (Hain 11590). — *Moulins, Séminaire.*

NIDER (Jean), Expositio decalogi. Coloniæ, per Johannem Koelhof de Lubeck, 1472. In-fol., goth. (Hain 11786). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

OCKAM (Guillaume), Quæstiones et dæcisiones in quatuor libros Sententiarum cum centilogio theologico. Lugduni, per Johannem Trechsel Alemannum, 1495, die 10 novembris. In-fol., goth. (Hain *11942). — *Romans, Séminaire.*

ORBELLIS (Pierre de), Sermones hortuli conscientie Fratris Pe || tri Dorbelli. super epistolas quadragesime ||. S. l. n. d. In-4 goth., 2 col., 49 lignes. — *Lyon, Jésuites.*

Ordinaire des Chrétiens. Paris, Antoine Vérard, 1490. In-4. *Lyon, Jésuites.*

Ordine (De) missarum. Ordinarium Cartusiense officii || *etc.* S. l. n. d. In-8, goth., 36 ff., 35 lignes. — *Grande Chartreuse.*

OROSE (Paul), Historiarum ad Aurelium Augustinum libri VII. Venetiis, expensis Octaviani Scoti Modoetiensis, 1483, III kal. sextilis. In-tol., caract. romains. (Hain 12102). — *Romans, Séminaire.*

OVIDE, Metamorphosis. Parmæ, s. n., 1479. In-fol., caract. romains (Hain * 12159. — *Lyon, Jésuites.*

— Idem opus. Lugduni, per Jacobum Maillieti, die 26 februarii 1497. In-4. — *Romans, Séminaire.*

Parvulus logicæ (Colophon :) Finis parvorum logicalium secundum viam nominalium tum alienationum tum consequentiarum tum exponibilium denion sophismatum, Janone Carcayn Lugduni impressarum, 1488, 10 maii. In-8, goth., 2 col., signat. A-D. — *Lyon, Jésuites.*

PELBART DE THEMESVAR, Sermones pomerii de tempore. Lugduni, Johannes Cleyn. S. d. In-4 goth., 80 ff. — *Romans, Séminaire.*

PEROTTUS (Nicolas), Cornucopia seu commentaria linguæ latinæ. Parisiis, per Udalricum Gering et Bertholdum Rembolt, 1500, ultimo aprilis. In-fol. (Hain 12707). — *Lyon, Jésuites.*

PETRUCIUS DE SIENNE (Frédéric), Disputationes, quæstiones et consilia. Senis, per Henricum Harlem et Johannem Val-

beeck, 1488, die 15 januarii. In-fol., goth. (Hain * 12844). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

PIC DE LA MIRANDOLE (Jean), Opera philosophica, theologica, cum ejus vita. Benedictus Hectoris, Bononiæ, 1495, die 16 julii. In-fol., caract. romains (Hain * 12992). — *Clermont-Ferrand, Séminaire. Moulins, Séminaire.*

PIERRE COMESTOR [ou le Mangeur], La Bible hystoriée, translatée par Guyart des Moulins. Paris, Antoine Vérard, s. d. In-fol., goth., 2 col., 2 vol. (Hain 5539). — *Lyon, Séminaire.*

PLATINA (Barthelemi ou Baptiste), Vitæ Pontificum. Nurenbergæ, impensa Antonii Koburger, 1481, III id. augusti. In-fol., goth, (Hain * 13047). — *Lyon, Jésuites.*

Reformatorium vitæ morumque et honestatis clericorum saluberrimum. Basileæ, per Michaelem Furter, 1444 (pour 1494) in kathedra Petri. In-8, goth. (Hain 13720). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

Regula canonicorum regularium glosata || per dominum Hugonem a sancto victore cano || nicum regularem : in sacra pagina excellentissi || mum professorem. Incipit glosa regule. (Colophon :) Explicit regula canonicorum || regularium glosata per dominum || Hugonem de sancto victore. S. l. n. d. In-8, goth., signat. a-g. — *Lyon, Jésuites.*

RODRIGUE DE ZAMORA, Speculum vitæ humanæ. Ludini supra Rhodanum, per Guillermum Regis, in domo Bartholomæi Burii, die 7 januarii 1477. In-fol. (Hain 13946). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

Sacriledium. Lugduni, Aymon David, 1498, junii 28. In-fol., goth., 13 ff. n. ch. — *Romans, Séminaire.*

Sermon. Le sermon de Jésuschrist en la mon || taigne : prins de leuangile sainct || Matthieu. v. vj et vij chap. [Gravure : un pape célébrant la messe]. A la fin marque avec la devise : « Unicum ustum non alit duos Erythæcos ». In-8, goth., 130 ff. — *Romans, Séminaire* (XVIe s. ?).

SIDOINE APOLLINAIRE, Opera. Bononiæ, per Benedictum Hectorem, 1498, die 12 aprilis. In-4. — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

Stella. Liber qui stella || clericorum nun || cupatur. S. l. n. d. In-8, goth., signat. A-B. — *Lyon, Missionnaires diocésains.*

Tambaco (Jean de), Consolatorium theologicum. Basileæ, per Johannem de Amerbach, 1492. In-8, goth., signat. a-n. (Hain * 15237). — *Lyon, Université catholique.*

Théocrite, Θύρσις ἢ ᾠδή. S. l. n. d. In-fol. In-fol., caract. grecs (Hain 15476). — *Romans, Séminaire.*

Thomas d'Aquin (S.), Quaternarius beati Thome de Aquino multum || compendiosus et utilis incipit feliciter. S. l. n. d. In-8, goth., 6 ff. n. ch. — *Lyon, Missionnaires diocésains.*

— Incipit Summa edita a sancto || Thoma de aquino de articulis || fidei, et ecclesie sacramentis. S. l. n. d. In-8, goth., 12 ff. n. ch. — *Lyon, Missionnaires diocésains.*

— Commentaria super epistolas Pauli apostoli. Characteribus Boneti Locatelli Bergomensis, 1498, die 22 decembris, Venetiis. In-fol., goth. (Hain 1341). — *Lyon, Jésuites.*

Thomas de Cantorbéry (S.), Ejus vita et processus super libertate ecclesiastica. Parisiis, per Johannem Philippi Alemanum, 1495, die 27 martii. In-4 (Hain 15510). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

Tractatus contra vitia clamans. Argentinæ, per Georgium Hussner, 1498, v die decembris. In-4, goth. (Hain * 15594). — *Abbaye de S*t*-Antoine (Isère).*

Turci. De moribus, conditionibus et nequitia Turcorum. S. l. n. d. In-4, goth. (Hain * 15672). — *Sainte-Foy-lès-Lyon, Maristes.*

Turrecremata (Jean de), Materia aurea. Explicit materia aurea et enu || cleata flos theologie nuncupata || *etc.* (manque le colophon). In-fol., goth., 2 col., 41 lignes, signat. a-z. — *Lyon, Capucins.*

— Questiones super euangeliis || totius anni. Edite per Reue || rendum d. Joannem de Turrecremata : ordinis || predicatorum : episco || pum *etc.* S. l. n. d. In-8, goth., 2 col., 36 lignes, signat. a-z, ꝛ, ɔ, ꝝ, A-K. — *Lyon, Dominicains.*

VALLA (Laurent), Elegantiæ. Parisiis, per Wolffgangum Hopil, 1490, die 5 januarii. In-4. — *Romans, Séminaire.*

VERCEIL (Antoine de), Sermones quadragesimales de XII christianæ fidei excellentiis. Venetiis, J. et Greg. de Gregoriis, 1492, februarii 16. (Hain * 15949). — *Romans, Séminaire.*

VERSOR (Jean), Expositio super summulis Petri Hispani. Preclarissimi philosophi magistri Johannis ver || soris Parisiensis doctoris summularum expositio una || cum textu magistri Petri hispani suis in locis parti || culatim inserti finit. S. l. n. d. In-4. Dernière signat. z. — *Romans, Séminaire.*

VORAGINE (Jacques de), Legenda Sanctorum. Incipit prologus super legendas || sanctorum quas colligit in unum fra || ter Jacobus de Voragine natione ia || nuensis ordinis fratrum predicatorum ||. S. l. n. d. In-fol., signat. A-K. — *Le Puy, Séminaire.*

— Idem opus. — S. l. (Au fol. 242 marqué à tort 262 la date :) 15 martii, 1500. In-fol. — *Romans, Séminaire.*

Vie des Saints, dicte Légende dorée, translatée de latin en francoys au plus pres du latin, selon le vrai sens de la lettre, comme il peut apparoitre. Lyon, Mat. Hus, 1484. In-fol. — *Lyon, Jésuites.*

— Sermones. Finiuntur sermones eximij sa || cre theologie professoris Jacobi de || voragine de sanctis : per circulum || anni feliciter. S. l. n. d. In-8, goth., 2 col., 45 lignes, signat. A-X, Aa-Nn. — *Lyon, Dominicains.*

Abbé J.-B. MARTIN.

COMMENT

ON A

PUBLIÉ NOS GRANDS ÉCRIVAINS

Les auteurs grecs et latins ont toujours été imprimés avec un soin convenable. Les seules améliorations qu'on a pu apporter aux éditions *princeps* résultent de la découverte de meilleurs manuscrits ou du classement logique des copies déjà connues.

Les œuvres inédites de nos premiers auteurs ont été moins heureuses. On en a usé à leur égard avec un sans-gêne qui les a exposées à toutes sortes d'infortunes, depuis les altérations calculées, dont les *Pensées* de Pascal sont le plus illustre exemple, jusqu'aux incohérences et aux amalgames qui font des *Sermons de Bossuet* un modèle du genre. C'était pour rendre jalouse la littérature des almanachs et les chefs-d'œuvre du colportage.

Il n'a pas fallu moins de six gros volumes et d'une quinzaine d'années de labeurs pour rendre à sa beauté primitive l'œuvre oratoire de Bossuet.

Le regrettable chanoine Lebarq, auquel revient l'honneur de cette magistrale restitution, avait conservé dans ses notes un modeste feuillet qui peut faire apprécier la justesse des réflexions précédentes. Pour la plupart des lecteurs du *Bulletin*, ce sera même une petite révélation, puisqu'il va leur offrir *des vers* de Bossuet. Les souvenirs

qu'ont laissés dans toutes les mémoires les incomparables morceaux des *Oraisons funèbres* et de l'*Histoire universelle* font demander avec une sorte de stupéfaction comment le maitre qui a écrit plusieurs centaines de mille lignes d'une telle prose, la première de la France par l'ensemble de ses qualités non moins que par sa date, a pu être tenté de rimer. Ne serait-ce pas là un argument trop peu remarqué en faveur de la supériorité de la poésie ?

Quoi qu'il en soit, voici le texte que M. Lebarq qualifie de « mise au net (1) ». Ces vingt-quatre vers prêtent à une douzaine de remarques. On n'a pas jugé à propos de nommer les éditeurs ; il importe seulement de redresser les bévues, sans humilier les coupables.

L'abbé A. TOUGARD.

PSEAUME XIX, *EXAUDIAT*

Que le Seigneur t'exauce au jour de la tempeste ;
Que l'ombre de son nom mette à couuert ta teste ;
Qu'il arme en ta faueur les puissances des Cieux :
Que du haut de Sion sa force te soutienne,
Que de ta piété toujours il se souuienne,
Et soit ton holocauste agréable à ses yeux.

Qu'aux desirs (2) de ton cœur sa bouche soit propice ;
Que tes justes conseils toujours il affermisse ;
Nostre bonheur naistra de ta prospérité ;
Du nom (3) de l'Eternel brillera nostre (4) gloire ;
Déjà l'Oint du Seigneur (5) remporte la victoire,
Et nous voyons que Dieu veille à sa seureté.

(1) Le feuillet ne porte aucune indication de provenance. Les sources que l'abbé Lebarq a le plus largement explorées sont, outre la Bibliothèque nationale, la collection Floquet, aujourd'hui dispersée, et le grand séminaire de Meaux.

(2) *Ed.* Au désir.

(3) *Ed.* Au nom.

(4) *Copiste :* vostre.

(5) *Ed.* Loin du Seigneur !

Il repondra d'en haut à toutes ses demandes ;
Au milieu des combats mille inuisibles bandes
Viendront d'un vol pressé grossir ses escadrons :
L'ennemy dans le nombre a mis son espérance ;
Ses chars et ses chevaux ont fait son asseurance :
La nostre (1) est en Dieu seul que nous inuoquerons.

Ils n'ont peu dans leurs tours (2) se sauuer de la foudre.
Ils sont tombez par terre, ils ont mordu la poudre,
Quand nous *nous releuons sous* [*ton*] *unique appuy* (3) :
Dieu qui nous a (4) donné ce prince incomparable,
Conserue (5) ses beaux jours, et sois (6) nous fauorable ;
Quand nos vœux enflammez te presseront (7) pour luy.

(1) *Copiste* : vostre. — Bossuet a corrigé.
(2) *Ed.* Leurs jours !
(3) Les mots en italique ont été écrits par Bossuet. Il faut pourtant remplacer *vostre* par *ton*. Ed. *votre*.
(4) *Ed.* nous *as* (avec raison ici) ; d'autres portent *a*.
(5) *Ed.* Conservez.
(6) *Copiste* et *Ed.*, soyez ; la correction est de Bossuet.
(7) *Ed.*, t'imploreront, *ou* se présenteront !

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — M. Henri Maigrot, publiciste-dessinateur, plus connu des bibliophiles sous le nom d'Henriot, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Palmes académiques. — Nous relevons dans les listes insérées au *Journal Officiel* les noms suivants :

Officiers de l'Instruction publique : MM. Henry d'Allemagne, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal ; Adam de Flamare, archiviste de la Nièvre ; Baudouin La Londre, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine ; Debièvre, ancien conservateur de la Bibliothèque de Lille ; Estadieu, bibliothécaire de la ville de Castres ; Funck-Brentano, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal ; Louis Greil, bibliophile à Cahors ; Ch. Norberg, éditeur à Paris ; V. Pillon-Dufresne, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale ; Poirée, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; Regnault, libraire-éditeur à Toulouse ; Soucaille, archiviste de Béziers.

Officiers d'Académie : MM. Gédéon Huet et Eugène Mouton, sous-bibliothécaires à la Bibliothèque Nationale ; Lucien Marcheix, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts ; Brouillard, sous-conservateur de la Bibliothèque de Tours ; P. Dufay, bibliothécaire de la ville de Blois ; Gaudissart, bibliothécaire de la ville de Noyon ; Léonardon, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Versailles.

Bibliothèques. — M. Griveau, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, est nommé bibliothécaire. M. Boulenger, attaché à la même Bibliothèque, est nommé sous-bibliothécaire.

— M. Henry Monceaux, correspondant du ministère de l'Instruction publique, est nommé bibiothécaire de la Bibliothèque de la ville d'Auxerre.

Don à la Bibliothèque Nationale. — M. Jules Rouyer, de Thiaucourt, vient de faire don au cabinet des médailles de 4,888 jetons historiques (XIIIe-XVIIIe siècles).

M. Babelon, l'éminent conservateur de ce département, a annoncé ce don à ses collègues de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au cours de la séance du 18 février dernier.

Conservatoire de musique. — M. Wekerlin vient d'acheter, pour la bibliothèque du Conservatoire, le manuscrit original du *Guillaume Tell.* de Rossini (partie d'orchestre complète). Ce ms. a été acheté 10.000 francs.

Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-arts. — Mme Vve H. Taine vient de faire don à la bibliothèque de l'Ecole des Beaux-arts d'une importante série de calques pris par son père, M. Denuelle, ancien architecte des monuments historiques, sur les fresques du palais des Papes à Avignon.

La **Société des Amis des livres** vient de publier son *Annuaire* (1898-XIXe année). Cet Annuaire donne la liste des membres de la Société, l'état de situation, les statuts, le règlement intérieur et la nomenclature des publications de la Société et de ses membres; il contient, en outre, les notices nécrologiques suivantes : *S. A. R. le duc d'Aumale,* par M. Eugène Paillet, président ; *Emile Saintin, peintre,* par M. Henri Cherrier; *Henri Meilhac,* par M. Jules Claretie, de l'Académie française; *Abel Giraudeau,* par M. Ch. Grondard: *Octave Mathevon,* par M. Ch. D.

Il a été fait un tirage à part de la notice de M. Eugène Paillet sur le Duc d'Aumale; l'éminent président des Amis des livres y rappelle plusieurs anecdotes piquantes qu'aimait à conter le Prince à ses collègues au cours des réunions de cette Société dont il était le président d'honneur.

Ajoutons que, pour honorer la mémoire du grand bibliophile, la Société a décidé qu'une médaille représentant les traits du duc d'Aumale serait frappée et distribuée à ses membres.

Un livre de commerce du XIVe siècle. — M. Paul Meyer a fait part à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres de la trouvaille qu'il vient de faire dans la reliure d'un vieux registre appartenant aux archives de Forcalquier. Il s'agit, d'après le *Temps* auquel nous empruntons ces renseignements, d'un fragment composé de dix feuillets doubles en papier, reste d'un livre commercial tenu par un certain Ugo Teralh, marchand de drap et notaire à Forcalquier. Toutes les opérations, inscrites en ordre chronologique dans ce document, sont datées des années 1330 à 1332.

On ne possédait aucun registre commercial de cette date. Les comptes des frères Bonis, marchands établis à Montauban, et qui ont été publiés ces temps derniers, sont postérieurs de quelques années. Toutes les mentions de ce document sont rédigées en provençal ; seuls, quelques petits articles sont en latin ou en hébreu.

Reliure. — La Chambre patronale la reliure de Paris a constitué ainsi son bureau :

Président : M. Léon Gruel ; *Vice-Président :* M. J. Lemale; *Trésorier :* M. E. Mercier; *Secrétaire :* M. Ernest Fonteney.

Ventes de livres. — La deuxième partie de la bibliothèque de feu M. le baron Jérôme Pichon a été vendue, à la salle Silvestre, du 14 février au 1er mars, par les soins de MM. Leclerc et Cornuau,

successeurs de Techener ; le résultat total de l'adjudication a été d'environ 53.000 francs ; actuellement, les mêmes experts mettent sur table les livres qui composent la troisième partie de cette importante bibliothèque ; commencée le 7 mars, la vente durera jusqu'au 24 mars.

— Les 24, 25 et 26 mars, à l'*Hôtel Drouot*, vente de bons livres modernes (deuxième partie), provenant de la bibliothèque de M. Ernest Vaughan (*Libraire-expert* : M. Théophile Belin).

— Les 28, 29 et 30 mars, à l'*Hôtel Drouot*, vente des livres modernes composant la bibliothèque particulière de feu Léon Conquet, éditeur, libraire de la Société des Amis des livres (*Libraires-experts :* MM. Durel et Leclerc et Cornuau).

— Du 28 mars au 2 avril, à la *Salle Silvestre*, vente de livres anciens et modernes (archéologie, épigraphie, numismatique) provenant de la bibliothèque de M. Ed. L. B., de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*Libraire-expert :* M. Théophile Belin).

— Du jeudi 31 mars au 5 avril, à l'*Hôtel Drouot,* vente de livres anciens composant la librairie de feu M. Francis Greppe (*Libraires-experts :* MM. Leclerc et Cornuau).

Blason. — Le fascicule 2 du tome IV du *Dictionnaire des figures héraldiques*, par M. le comte Théodore de Renesse, vient de paraître. Ce fascicule pourrait être, en quelque sorte, qualifié de nomenclature de botanique héraldique. Il contient, en effet, la classification de presque tous les meubles empruntés au règne minéral et dont fait usage le blason. Plus peut-être que d'autres, ces figures permettent de faire une curieuse étude des armoiries parlantes, car elles traduisent leur nom ou forment un jeu de mots à propos du nom de la majeure partie des familles qui les portent. On trouvera des chênes ou des branches de chênes dans les armoiries de tous les Aichberger, Eykens, Aycher, Eichler, Eychellberg, de Gland, Eckart, Aichelburg, Eichborn. Van Yck, Eichenauer, Eichel, Chenier, Aichen, Duchêne, Aigner ; des bosquets et des buissons dans les armes des Buisson, du Buisson, de la Buissonnière, Bouysson, Aubuisson ; des fougères dans les armes des Feugerolles, Fougères, Falguera, Fougeret, de la Fougère, Frogerais, etc.

Une nouvelle revue. — M. le comte Maurice Fleury vient de fonder une revue « rétrospective et contemporaine » intitulée *Le Carnet historique et littéraire.*
Cette nouvelle revue, dont deux numéros sont déjà mis en vente, paraît le 15 de chaque mois. Nous annonçons avec plaisir son apparition et nous souhaitons à notre jeune confrère succès et prospérité.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Charles Schefer, membre de l'Institut, administrateur de l'Ecole

des langues orientales vivantes, commandeur de la Légion d'honneur, décédé dans sa 78me année, à la suite d'une courte maladie.

M. Charles Schefer faisait partie de la Société des bibliophiles françois depuis le 24 mars 1858.

Nouvelles de l'Etranger. — A la dernière réunion, tenue à Londres, de la *Bibliographical Society,* sous la présidence du Dr Garnett (21 février), une importante lecture a été faite par M. Cyril Davenport, sur les Reliures brodées anglaises, qu'il divise en trois catégories : les reliures en toile ou en canevas — *canvas or linen* — en velours et en satin, suivant la nature de l'étoffe. Plus de quarante spécimens de ces reliures ont appuyé ses démonstrations. M. Davenport, entre autres opinions, a soutenu que ces reliures sont beaucoup moins fragiles qu'on le croit ordinairement. MM. Garnett, Gleeson With, Wheattey, Almack, Mrs Sparling, ont pris part à la discussion qui a suivi.

— En Angleterre, nous signalerons, parmi les publications parlementaires *(Parliamentary papers)*, le rapport sur les mss. du duc de Buccleuch, conservés à Drumlauring Castle, par sir William Fraser. Cette collection comprend déjà cinquante rapports accompagnés de volumineux appendices. Nous citerons, parmi eux, les rapports sur les mss. du cte de Carlisle, conservés à Castle Howard, si précieux pour la guerre de l'Indépendance américaine, sur les *Foljambes' papers,* les *Hamilton papers.*

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Capitaine Richard, du 20e bataillon de chasseurs à pied. — La Garde (1854-1870). Ouvrage illustré de 380 gravures dont huit tirées en deux teintes et huit en couleurs d'après les aquarelles de Charles Morel. *Paris, ancienne Librairie Furne, Société d'édition et de librairie, 5, rue Palatine, 5,* 1898, in-4 de XII-356 pp. et 2 ff. (1).

Depuis la guerre de 1870, un certain nombre de nos régiments ont tenu à honneur de posséder leur historique. Les uns ont été modestement publiés, les autres ont fait l'objet de publications illustrées. La Garde Impériale — celle du second Empire — n'avait pas encore trouvé son historien. M. le capitaine Richard, aidé dans l'accomplissement de cette œuvre de justice par les successeurs de Furne, dont le nom résonne toujours si bien à l'oreille des bibliophiles, vient d'élever à ce corps d'élite un monument imposant et tout à fait digne de lui. La Société d'édition et de librairie n'a, en effet, rien négligé pour lui donner une forme durable et grandiose.

Créée en 1854 par Napoléon III, la Garde impériale a toujours continué les glorieuses traditions de son héroïque devancière; en Crimée où elle vit le feu pour la première fois, en Italie, au Mexique, en France, partout où elle a paru, elle s'est couverte de gloire, partout elle a suscité l'admiration et soulevé l'enthousiasme. Mais je laisse ici la parole à M. le capitaine Richard qui, dans une courte préface, a résumé mieux que je ne saurais le faire le rôle de cette vaillante élite : « Vingt-six ans se sont écoulés depuis l'heure maudite où, belle encore malgré les sanglants combats de Rezonville et de Ladonchamps, la Garde Impériale du second Empire, prisonnière de guerre, comme l'armée de Metz, était emmenée en captivité!

« Elle avait vécu seize ans et cette courte existence avait suffi à lui acquérir, en même temps que l'immortalité, l'admiration et le souvenir de toute l'armée française.

(1) Tiré à 1000 ex. sur pap. vélin (70 fr.), et à 12 ex. sur pap. du Japon. Chaque ex. sur Japon, avec un des dessins originaux de Charles Morel, est mis en vente à 350 fr.; avec un des originaux des aquarelles, à 400 fr.

« Elite de nos régiments, la Garde impériale du second Empire, pas plus que son aînée du premier Empire, n'a jamais été, comme on le croit communément, une garde prétorienne. Composée des plus braves et des soldats les plus dignes, elle était la réserve suprême de l'armée, l'instrument terrible qui décide et assure la victoire, lorsqu'il est entre des mains dignes de s'en servir! La preuve en est dans les droits sacrés qu'ils ont acquis au respect et à l'admiration de tous les Français, sans distinction de partis, droits sacrés écrits au livre de l'histoire du sang généreux des Chasseurs et Voltigeurs de Sébastopol, des Zouaves et des Grenadiers de Ponte-Nuovo di Magenta et des Cuirassiers héroïques de Rezonville. . »

Dès son avènement au trône, l'Empereur avait manifesté le désir de reconstituer une Garde impériale, mais son projet avait rencontré, de la part de plusieurs chefs de l'armée, une certaine opposition et ce ne fut qu'en 1854 qu'il put être mis à exécution. M. le capitaine Richard nous initie à ces difficultés du début et relate ensuite, avec force détails, les événements auxquels a participé la Garde, en temps de paix comme en temps de guerre, jusqu'au 28 octobre 1870, date de son licenciement. Je me hâte de dire que le livre est très documenté; aucune place n'y a été laissée à la fantaisie, soit sous le rapport du texte, soit sous celui de l'illustration. Il est certain qu'au point de vue de l'œil les photographies reproduites à chaque page du volume offrent un aspect un peu monotone; mais j'estime qu'en pareille matière on ne pouvait recourir à une illustration meilleure et plus intelligente, puisque ces photographies nous donnent nécessairement au point de vue du costume et de son histoire des renseignements rigoureusement exacts. Uniformes de maréchaux, de généraux, d'officiers de tous grades, de sous-officiers, de soldats, de cantinières même, grande et petite tenue, le capitaine Richard nous a montré un et souvent plusieurs spécimens de chacun d'eux. Les peintres militaires auront ainsi sous les yeux des indications précises, indiscutables, c'est là un point essentiel. D'ailleurs, l'ouvrage n'est pas illustré de cette seule manière: M. Charles Morel, lui a d'une part, prêté le concours de son talent; de l'autre, on a eu la bonne idée de reproduire, en deux teintes, quelques-uns des tableaux représentant des épisodes fameux des campagnes de Crimée, d'Italie et de France. Les huit planches hors texte de M. Charles Morel, tirées en couleurs (uniformes des diverses armes de la Garde) sont irréprochables au point de vue de l'exactitude.

M. le capitaine Richard qui décrit par le menu les différentes tenues de ce corps d'élite a appuyé ses descriptions de la reproduction de quantité d'objets d'équipement, depuis le légendaire bonnet à poil des Grenadiers, le shapska des Lanciers jusqu'à des poignées de sabre ou d'épée, des sabretaches, des gibernes et des plaques de ceinturon. Les collections militaires de MM. le comte de Girardin,

de Grammont, Maurice Levert, etc., ont été obligeamment ouvertes à l'auteur qui en a tiré un excellent parti.

L'ouvrage prend fin sur un état des maréchaux, généraux de division et de brigade, chefs d'escadrons et de bataillon, ayant exercé un commandement dans la Garde impériale et sous le titre de *Feuilles d'or*, il a dressé la liste funèbre de tous les officiers tués ou blessés à l'ennemi depuis 1855 jusqu'en 1870, avec la mention des batailles ou combats dans lesquels ils sont glorieusement tombés.

Un index alphabétique des noms cités, une table des illustrations et une table des matières permettent au lecteur de trouver, sans perte de temps, les renseignements qu'il désire. Une jolie couverture, illustrée par M. Charles Morel, représente la rentrée des troupes d'Italie défilant, blessés en tête, sur la place Vendôme.

On ne peut feuilleter sans émotion le magnifique ouvrage de M. le capitaine Richard, où revit le souvenir de nos victoires comme de nos malheurs; mais c'est un livre réconfortant et il faut savoir gré à l'érudit soldat de l'avoir écrit.

GEORGES VICAIRE.

— LÉON MAILLARD. — Les Menus & Programmes illustrés. Invitations. — Billets de faire part. — Cartes d'adresse. — Petites estampes du XVII[e] siècle jusqu'à nos jours. Ouvrage orné de quatre cent soixante reproductions d'après les documents originaux des meilleurs artistes. *Paris, librairie artistique G. Boudet, éditeur, 197, boulevard Saint-Germain. Vente exclusive, librairie Ch. Tallandier, boulevard Saint-Germain, 197,* 1898, gr. in-8 de VIII-402 pp. et 1 f. (1).

Le succès obtenu par *Les Affiches françaises*, de M. Ernest Maindron, et *Les Affiches étrangères*, publiées par la librairie artistique G. Boudet, a encouragé l'éditeur à faire paraître une troisième publication du même genre qui forme un tout absolument complet mais qui cependant peut se joindre avec avantage aux deux premières : *Les Menus et programmes illustrés.*

(1) Tiré à 25 ex. sur pap. du Japon (n°s 1 à 25), avec une suite sur Chine du trait de toutes les planches en couleurs (*Souscrits*); 25 ex. sur papier de Chine (n°s 26 à 50), avec une suite du trait de toutes les planches en couleurs (100 fr.) et 1000 ex. sur pap. vélin du Marais (n°s 51 à 1050) à 50 fr.

L'art de la petite estampe, que l'on pourrait appeler l'estampe de portefeuille par opposition à l'estampe murale, est un art intime qui a eu son apogée au XVIIIe siècle. Tout marchand qui se respectait confiait alors à quelque artiste en renom le soin de dessiner et de graver la carte-adresse de sa boutique comme ses étiquettes ou les en-têtes de ses factures ; les billets de mariage, les invitations de bal, les ex-libris, les cartes de visite étaient autant de charmantes petites estampes auxquelles nos ancêtres n'attachaient assurément pas l'intérêt que nous y attachons aujourd'hui. Un grand nombre de ces pièces ont été perdues, jetées ou détruites; celles qui, ayant échappé à la destruction, sont parvenues jusqu'à nous, sont à juste titre convoitées par les collectionneurs de goût; aussi bien, lorsqu'il en passe en vente, atteignent-elles des prix parfois exagérés; partant, elles ne sont plus à la portée que de quelques privilégiés.

Depuis le XVIIIe siècle qui l'a vu naître, la petite estampe n'a plus cessé d'être en usage, dans la vie commerciale surtout; de nos jours elle a repris un nouvel essor et de même que l'affiche illustrée a détrôné sur nos murs l'affiche purement typographique, de même les menus, programmes et invitations se sont égayés de vignettes amusantes et pittoresques.

Dans le bel ouvrage qu'il vient de publier, M. Léon Maillard n'a pas limité ses recherches à une seule époque; son champ d'investigations est bien plus vaste puisqu'il prend la petite estampe à son origine et qu'il la passe en revue jusqu'à notre siècle sur son déclin. Grâce à quelques collectionneurs qui lui ont libéralement ouvert leurs portefeuilles, M. Maillard a pu grouper dans son important travail quatre-cent-soixante reproductions dont près d'une vingtaine en couleurs. M. Henri Beraldi, à qui le livre est dédié, a fourni presque entièrement les matériaux qui ont servi à échafauder la partie rétrospective; MM. G. Pochet, de Jonquières, Kleinmann, Layus et Emile Leclerc ont contribué à l'établissement de la partie moderne.

L'auteur — écrivain et artiste — autant pour faciliter les recherches que pour mieux montrer les transformations multiples subies par la petite estampe, a divisé son ouvrage par époques : 1° *Le XVIIIe siècle* — 2° *La Révolution* — 3° *Le Premier Empire* — 4° *La Restauration* — 5° *Louis-Philippe* — 6° *Le Second Empire* — 7° *Notre temps*. Ces principales divisions sont précédées d'une étude générale intitulée : *La Petite Estampe*. Les *Billets funéraires* forment une section à part.

Il est assez difficile, au milieu de cette quantité de pièces reproduites, de signaler telle ou telle ; disons seulement que M. Maillard a lui-même fait une sélection judicieuse et que les documents qu'il place sous nos yeux offrent tous un intérêt. Pour la période du XVIIIe siècle, vous trouverez des pièces ravissantes signées de Choffard, Cochin fils, Eisen, Gaucher, Le Mire, Marillier, Moreau le jeune, des deux Saint-Aubin, etc. Sous la Révolution, aux noms des mêmes

artistes viennent s'ajouter ceux de Naigeon, Prud'hon, Duplessi-Bertaux, Millière, etc. Le premier Empire n'a pas été propice à l'art de la petite estampe qui commence, sous la Restauration, à reprendre sa place avec Isabey, les Vernet, Lacoste, etc. La période romantique est représentée par les compositions bien caractéristiques de Raffet, Daubigny, Jean Gigoux; sous le second Empire, le sujet militaire domine.

Et nous arrivons à la période contemporaine; cette partie qui offre une grande variété occupe à peu près la moitié de l'ouvrage. Les menus de dîners de corporations, de sociétés littéraires, artistiques, provinciales y tiennent une place considérable ainsi que les programmes de théâtres, de cafés-concerts. Les cartes de restaurants ne manquent pas non plus d'un certain piquant. Je me bornerai à citer les noms de quelques-uns des signataires de ces « petites estampes ». Peintres, dessinateurs, graveurs ont rivalisé d'originalité; voici Bracquemond, le maître aquafortiste, Jules Chéret, l'inventeur de l'affiche illustrée, Benner, Benjamin Constant, J. Béraud, A. Besnard, Caran d'Ache, Carrière, Choubrac, Courtry, Detaille, Duez, Forain, Gerbault, A. Guillaume, Maurice Leloir, Morin, Mucha qui a composé pour les *Menus et Programmes illustrés* une très belle couverture tirée en couleurs, de Neuville, H. Pille, Raffaelli, les deux Régamey, Robida, Rochegrosse, Rops, Steinlen, Vallotton, Willette, etc., etc. Tous ces noms disent éloquemment la valeur des compositions qui ornent le livre de M. Maillard et encore en ai-je passés qui, pourtant, n'eussent pas fait mauvaise figure au milieu de cette pléiade d'artistes.

Quant au texte qui encadre ces images si vivantes et souvent très spirituelles il est écrit d'un style alerte, plein de bonne humeur et atteste le goût délicat de son auteur. Ce n'est pas un simple catalogue, c'est une analyse détaillée et raisonnée des pièces reproduites dans ce livre que les bibliophiles, amateurs et collectionneurs, à l'affut de documents retrospectifs ou modernes historiques ou autres, feront bien de consulter. Il est du reste, sous le rapport matériel, établi avec beaucoup de soin, bien imprimé par Lahure sur beau papier du Marais. Quant à la partie lithographique, elle a été exécutée par les imprimeries Chaix et Eugène Verneau. La Maison Champenois a tiré la belle couverture de Mucha.

Ce n'est donc pas être prophète que prédire à MM. Boudet et Tallandier un succès égal à celui qui a déjà accueilli *les Affiches françaises* qui font prime aujourd'hui.

G. V.

— GASTON VUILLIER. — La Danse. *Hachette et Cie*, 1898, in-8 jesus de 2 ff.-VIII-390 pp. et 1 f. (30 fr.) (1)

Une circonstance indépendante de ma volonté m'a empêché de faire plus tôt le compte-rendu de ce beau livre; M. Gaston Vuillier pour ce retard ne voudra pas me tenir rigueur. La *Danse* s'est d'ailleurs suffisamment recommandée elle-même puisque, si mes renseignements sont exacts, l'édition, mise en vente il y a deux mois, serait presque entièrement épuisée chez l'éditeur.

M. Gaston Vuillier dont les précédentes publications ont affirmé le double talent d'artiste et d'écrivain a, cette année, abordé un genre tout différent; abandonnant, non sans esprit de retour, ses excursions à travers les îles pittoresques de la Méditerranée ou sur les rivages ensoleillés de l'Afrique, il nous retrace aujourd'hui l'histoire de la danse à travers les âges et chez différents peuples; c'est donc encore une sorte de voyage auquel il nous convie et comme nous n'avons jamais eu qu'à nous louer de l'habileté et de la science de notre cicerone, nous ne nous ferons pas le moins du monde prier pour le suivre.

Ecrire l'histoire de la danse, n'est-ce pas en quelque manière écrire l'histoire de la civilisation elle-même et des mœurs dans leur représentation la plus extérieure et la plus symbolique ? M. Gaston Vuillier joint à une vision nette des choses un esprit d'observation et un sens artistique très développés; séduit, théoriquement du moins, par cet art qui est une des plus attrayantes et des plus gracieuses manifestations de la beauté plastique, il a très heureusement dressé le plan de ce travail considérable qui réclamait non seulement du goût mais de l'érudition. La lecture du gros volume que nous avons sous les yeux permet de constater à quelles longues et patientes recherches l'auteur a dû se livrer pour réunir les matériaux nécessaires à l'édification de son œuvre. On s'imagine aisément combien de livres, de manuscrits il a dû dépouiller, que de portefeuilles d'estampes il lui a fallu ouvrir, que de miniatures, de tableaux, de statues, de poteries même il a été obligé de chercher et d'examiner pour retrouver les éléments de son travail. Nos bibliothèques et nos musées lui ont, sans doute, été d'un grand secours et l'obligeance de leurs conservateurs, toujours si gracieusement mise au service des travailleurs, ne lui a pas fait défaut.

M. Vuillier a compris qu'une pareille histoire ne pouvait s'écrire seulement avec des mots; aussi a-t-il multiplié dans son livre les reproductions d'œuvres d'art depuis les plus connues jusqu'aux plus introuvables, dont la série pouvait constituer par elle-même l'histoire de la danse la plus exacte et la plus éloquente.

(1) Il a été tiré quelques ex. sur papier de Chine.

Depuis les vases grecs jusqu'aux plafonds de l'Hôtel de Ville de Paris, depuis les œuvres les plus nobles de la peinture et de la sculpture jusqu'aux charges les plus divertissantes des caricaturistes, il a tout utilisé. Téniers nous dit ici les rudes ébats des paysans de son temps et Lancret les jolies mièvreries de ses faux bergers. Avec Henry Monnier, nous sommes à la Chaussée-d'Antin ; voici la Cour de Napoléon III et voilà la Chaumière.

La collection qui s'ouvre avec les scènes peintes du tombeau des Pharaons se clôt sur les bals publics de nos jours. C'est, en somme, à travers l'histoire de l'humanité le voyage le plus pittoresque qui se puisse imaginer et tour à tour le plus poétique et le plus piquant.

Les éditeurs n'ont rien négligé pour donner à l'excellent livre de M. Gaston Vuillier une forme luxueuse; dix-neuf planches en taille-douce et quatre cents gravures dans le texte, choisies avec un goût raffiné par l'auteur, en constituent l'illustration. Ces reproductions de miniatures, statues, tableaux, estampes, vignettes, caricatures, répandues à profusion dans l'ouvrage, sont autant de documents pour l'histoire des époques auxquelles ils se rattachent.

Les précédentes publications de M. Gaston Vuillier, la *Tunisie,* la *Sicile,* les *Iles oubliées,* lui avaient conquis les suffrages des bibliophiles : la *Danse* méritait d'obtenir le même succès, et elle l'a obtenu.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.**

— Dictionnaire des figures héraldiques, par le comte THÉODORE DE RENESSE, membre suppléant du Conseil héraldique. *Bruxelles, Société belge de librairie, Oscar Schepens, directeur*, in-8.

Le 2e fascicule du tome IV vient de paraître (4 fr.).

— Catalogue des estampes, dessins et cartes, composant le cabinet des estampes de la Bibliothèque de l'Arsenal, par GASTON SCHÉFER, bibliothécaire à l'Arsenal. *Paris, aux bureaux de l'Artiste*, in-8.

La 5e livraison vient de paraître.

— Bibliographie brésilienne. Catalogue des ouvrages français et latins relatifs au Brésil (1500-1898) par A. L. GARRAUX, ex-libraire à Saint-Paul Brésil. *Paris, Jablonski, Vogt et Cie*, gr. in-8.

Tiré à 300 ex. numérotés sur pap. vélin du Marais (30 fr.) : et à 30 ex. sur pap. de Hollande (45 fr.).
Les nos 1 à 15 ne sont pas mis dans le commerce.

— Catalogue des livres et documents imprimés du fonds lorrain de la Bibliothèque municipale de Nancy, dressé et publié sous la direction de J. FAVIER, conservateur de la Bibliothèque. *Nancy, Sidot*, gr. in-8 (15 fr.).

200 ex. seulement sont mis dans le commerce.

— La Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts avant la Révolution, par EUGÈNE MUNTZ. *Paris*, in-8.

Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. XXIV (1897). Non mis dans le commerce.

Publications de luxe

— PIERRE VRIGNAULT. — Parisiennes de 1897. *Paris, imprimé pour Henri Béraldi*, gr. in-8.

Tiré à 40 exemplaires sur pap. Whatman.

Publications diverses.

— EUGÈNE PAILLET. — Son Altesse Royale Henri d'Orléans, duc d'Aumale, chez les Amis des livres. *Paris, imprimé pour les Amis des livres*, pet. in-8.

Tirage à part d'une notice parue dans le dernier *Annuaire de la Société des Amis des livres.*

— ABBÉ REURE, docteur ès-lettres. — La Presse politique à Lyon pendant la Ligue (24 février 1589-7 février 1594). *Paris, Alphonse Picard et fils*, in-8.

Extrait de l'*Université catholique*.

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50 la livraison).

Sommaire de la 28e livraison : JULES CHÉRET. Affiche pour le « *Quinquina Dubonnet* » (Impr. Chaix). — TOULOUSE-LAUTREC. Affiche pour le Jardin de Paris « *Jane Avril* » (Impr. Chaix). — Mlle RÉALIER-DUMAS. Affiche pour le « *Champagne Jules Mumm* » (Impr. Chaix). — CH.-H. WOODBURY. Affiche américaine pour une exposition de la « *Société des Peintres Aquarellistes de Hollande* » (Boston, impr. Forbes et Cie).

Ce no contient, en outre, comme prime réservée aux abonnés, un dessin original de STEINLEN pour *Les Maîtres de l'Affiche*.

— ALBERT MÉRAT. — Poésies (1866-1873). *Paris, A. Lemerre*, pet. in-12 (6 fr.).

Fait partie de la *Petite bibliothèque littéraire*.

— PAUL BONNEFON. Montaigne et ses amis. La Boétie — Charron. — Mlle de Gournay. *Paris, Armand Colin et Cie*, 2 vol. in-18 (7 fr.).

— LAMENNAIS. — Lettres inédites à Montalembert, avec un avant-propos et des notes par Eugène Forgues. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Perrin et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— JACQUES SOLDANELLE. — Bérénice de Judée. Illustrations de A. Calbet. *Paris, librairie Borel (Edouard Guillaume, directeur)* (Collection « Lotus alba »).

Publié à 1 fr. 50. Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. du Japon (10 fr.) et 50 ex. sur pap. de Chine (10 fr.).

— HENRI POTEZ. — L'Elégie en France avant le romantisme. (De Parny à Lamartine) 1778-1820. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

— VICTOR HUGO. — Correspondance, 1836-1882. Lettres à Chateaubriand, Lamartine, Michelet, George Sand, Alexandre Dumas.... etc., etc. *Paris, Calmann Lévy*, in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur pap. du Japon (40 fr.) ; 5 ex. sur pap. Wathman (30 fr.) ; 5 ex. sur pap. de Chine (30 fr.) ; et 15 ex. sur pap. de Hollande (20 fr.).

— PAUL COTTIN. — Mémoires du sergent Bourgogne, grenadier-vélite de la garde impériale (1812-1813), publiés d'après le manuscrit ori-

ginal. (Avec un portrait et un croquis). *Paris, Hachette et Cie* in-16 (3 fr, 50).

— Ch. Donos. — Verlaine intime, d'après les documents recueillis par Léon Vanier, illustré de dessins inédits de Verlaine. *Paris, librairie Léon Vanier,* in-16 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 36 ex. sur pap. de Hollande et 3 ex. sur pap. de Chine.

— W. W. Rouse Ball. — Récréations et problèmes mathématiques des temps anciens et modernes. Troisième édition, revue et augmentée par l'auteur, traduite par J. Fitz-Patrick. *Paris, librairie scientifique A. Hermann*, in-8.

— Capitaine H. Choppin. — Souvenirs d'un cavalier du second Empire. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— André Theuriet. — Le Refuge, roman. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— Raoul de Cisternes. — Le Duc de Richelieu. 1818-1821. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Calmann Lévy*, in-8 (7 fr. 50).

Publications sous presse.

Chez Gustave Pellet :

— Le Livre d'heures de Louis Legrand, orné de 13 eaux-fortes originales et de 200 dessins dans le texte. Petit in-4.

Tirage unique à 160 exemplaires numérotés (250 fr.).
Il sera tiré, en outre, 60 suites des eaux-fortes rehaussées de couleur (200 fr.): ces suites ne seront vendues qu'aux souscripteurs du livre.
Annoncé pour paraître en Avril.

VIENT DE PARAITRE

CATALOGUE

DE

LIVRES MODERNES

COMPOSANT

LA BIBLIOTHÈQUE PARTICULIÈRE

DE

Feu M. Léon Conquet

ÉDITEUR

Libraire de la Société des Amis des livres

DONT

LA VENTE AURA LIEU

les 28, 29, 30 Mars 1898, à l'Hôtel Drouot

PAR

LE MINISTÈRE DE Me DELESTRE

ASSISTÉ DE

M. A. DUREL, libraire, 21, rue de l'Ancienne Comédie

ET DE

MM. H. LECLERC ET P. CORNUAU

Successeurs de Techener

Vendôme. — Imp, Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

Directeur : Georges Vicaire



PARIS

LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

AU COIN DE LA RUE D'ALGER

1898

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Georges Duplessis**, membre de l'Institut; **Alfred Dupré** avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Charles Ephrussi**; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste-adjoint de l'Opéra; **Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Duc **de Rivoli**, de la Société des Bibliophiles françois; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Sommervogel**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; **P. Tamizey de Larroque**, correspondant de l'Institut; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

Prière de s'adresser :

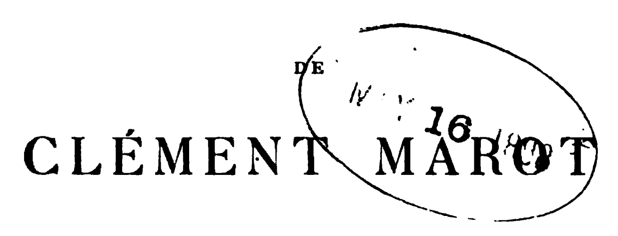
Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. Georges Vicaire, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Le Bulletin du Bibliophile annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener)*.

POÉSIES INÉDITES

DE

CLÉMENT MAROT



Anne de Montmorency est le fondateur de la bibliothèque de Chantilly. En dépit des confiscations et des révolutions, la « librairie » du connétable a été en partie conservée au lieu même où elle prit naissance, et ce qui en reste ne manque pas d'intérêt. Parmi les livres, surtout manuscrits, auxquels nous pouvons avec certitude assigner cette origine, figurent des recueils de poésies de Clément Marot et autres poëtes du xvie siècle. C'est à tort que la tradition a fait du connétable un soldat bourru et illettré ; il partageait les goûts éclairés que la Renaissance développa à la cour de François Ier ; nous voulons bien croire cependant que c'est moins au lettré qu'au puissant seigneur, grand-maître et connétable de France, que les auteurs du temps offraient leurs œuvres.

Les relations de Marot avec Anne de Montmorency nous sont attestées par la lettre suivante, conservée dans les archives de Chantilly parmi les papiers des Montmorency :

Monseigneur, entre les autres œuvres que j'ay présentées au Roy depuis l'absence de Madame, je luy ay présenté ung

rondeau de la paix (1), lequel hyer à son coucher il me commanda envoyer à mad. dame; et son commandement m'a donné hardyesse de l'adresser à vous, tant pour vous en donner le plaisir que pour le présenter en si bon lieu, vous suppliant très humblement, Monseigneur, ainsi le vouloyr faire, m'ayant tousjours pour recomandé en vre bonne souvenance.

Monseigneur, je prye Dieu vous donner et continuer sa saincte grâce.

De St Quentin, ce VIe jr d'aoust [1529].
Vre très humble et très obéyssant serviteur
CLÉMENT MAROT.

Trois ans plus tard, Marot offrait au grand-maître de France

. . . . un livre petit
Où j'ay espoir que prendrez appétit,
Car longtemps a qu'il vous a pleu me dire
Et commander que vous le feisse escrire (2).

Ce manuscrit est aujourd'hui perdu; mais il nous en reste un autre, offert en mars 1538 à Montmorency, qui venait d'être élevé à la dignité de connétable. C'est un petit in-folio de 74 feuillets écrits au recto et au verso, d'une belle cursive droite; par les soins de M. le Duc d'Aumale, dont je ne puis prononcer le nom sans une profonde émotion, le velours rouge qui recouvrait le volume et qui tombait en lambeaux a été remplacé par un velours de même nuance. Voici le titre :

RECUEIL DES DERNIÈRES ŒUVRES || DE CLÉMENT MAROT, NON IMPRIMÉES. || ET PREMIÈ-

(1) Paix de Cambrai. *Œuvres de Marot,* édition P. Jannet, II, 160 : « De la paix traictée à Cambray par trois princesses ».

(2) *Œuvres de Marot*, édition Georges Guiffrey, III, 202. Cette belle édition, qui devait comprendre six volumes, a malheureusement été interrompue après la publication des tomes II et III. Là où elle nous fera défaut, nous citerons l'édition P. Jannet, 4 vol. in-16.

REMENT || CELLES QU'IL FIT DURANT SON EXIL || ET DEPUIS SON RETOUR. || 537 || EN MARS || (c'est-à-dire en mars 1538 selon le nouveau style).

Outre que ce manuscrit contient des pièces inédites et que nous allons publier *in extenso*, il a l'avantage de donner des indications précises et nouvelles sur la chronologie d'une partie de l'œuvre de Marot, de ce qu'il a écrit depuis son arrivée à Ferrare (été de 1535) jusqu'au mois de mars 1538. La mention *non imprimées*, comprise dans le titre, explique l'absence, dans notre manuscrit, du *Valet de Marot contre Sagon*, imprimé en 1537. Nous n'y trouvons pas non plus les trois épîtres à Lion Jamet, bien qu'elles soient de 1535-1536 (1) ; Marot ne les jugeait sans doute pas dignes de figurer dans le recueil destiné au connétable.

Inutile de rappeler pourquoi Marot s'était réfugié auprès de Renée de France, duchesse de Ferrare, après avoir passé par la cour de Marguerite de Navarre, où il ne se trouva pas en sûreté. Poursuivi comme huguenot et vivement traqué — nous l'entendrons plus loin se comparer à un cerf aux abois, — le poète ne respira à l'aise qu'après avoir mis les Alpes entre lui et ses persécuteurs. Bien accueilli, ainsi que Calvin, par Renée de France, qui ne cachait pas son penchant pour la Réforme, Marot demeura près d'un an à Ferrare. Au mois de juillet 1536, il fut forcé de chercher un autre asile ; car le duc de Ferrare, Hercule d'Este, était loin de partager les tendances religieuses de sa femme, et ses sujets paraissent avoir épousé les sentiments de leur souverain. En prenant congé de la duchesse, Marot se

(1) Edition Georges Guiffrey, III, 327, 428, 451.

plaint amèrement d'avoir été assailli la nuit par des hommes armés :

> . . . . Penses-tu que l'oultraige
> Que Ferraroys mal nobles de couraige
> M'ont fait de nuyt, armez couardement,
> Ne soit à moy ung admonestement
> Du Seigneur Dieu pour desloger d'icy ?

Marot se réfugia à Venise, où il s'ennuya vite ; des suppliques adressées à François Ier, à la reine de Navarre et au Dauphin témoignent de son ardent désir de revoir la France, ne fût-ce que pour six mois. Le roi fut plus généreux, et Marot put rentrer en France sans autre condition que l'abjuration de ses erreurs. Le poète quitta Venise vers le 20 novembre 1536 et arriva à Lyon vers le 10 décembre ; là il trouva le cardinal de Tournon, et les vers qu'il lui adressa aussitôt n'empêchèrent pas le fervent prélat de lui infliger l'humiliation de désavouer publiquement les principes de la Réforme. Cela fait, Marot quitta Lyon vers le milieu de janvier 1537. Ne le suivons pas plus loin et revenons à notre manuscrit, dont voici le contenu :

I. (MAROT A FERRARE, 1535-1536)

1. (f. 2). Marot, arrivé à Ferrare, escript à Madame la Duchesse. (*Edition Guiffrey*, III, 281). — Signalons une variante :

> ..... De saluer ta noble majesté,
> Ains que passer tout oultre tes limites,
> Estant certain que, si bien tu limites
> Du salueur la vraye intention,
> Tu n'y verras brin de présumption.

L'édition Guiffrey donne :

> Estant certain que, si bien tu imites
> De ton Saulveur la vraye intention,
> Tu n'y auras brin de présumption.

Nous préférons la version de notre manuscrit.

2. (f. 3). Avant-naissance du troiziesme enfant de Madame la Duchesse de Ferrare. (*Edition Guiffrey*, II, 273).

3. (f° 4 v°). Epistre perdue au jeu contre Madame de Pontz· (*Ed. Guiffrey*, III, 313).

4. (f. 6). Epistre à Madame de Soubize partant de Ferrare pour s'en venir en France. (*Ed. Guiffrey*, III, 388).

M. Guiffrey place à la fin de l'hiver 1535-1536 le départ de Michelle de Saubonne, dame de Soubise. Il est probable que Madame de Pons, sa fille aînée, partit avec elle ; Marot ne parle pas de la seconde fille, Charlotte ; mais dans la pièce suivante, restée inédite, il s'adresse à la troisième, Renée, et déplore son départ :

5. (f. 7). A Madamoiselle Renée de Parthenay partant de Ferrare pour aller en France.

Où allez-vous, noble nymphe Renée ?
Nous avez-vous tant de joye amenée,
Venant icy, pour d'un fascheux retour
Nous contrister ? Cela n'est pas le tour
Qu'a mérité nostre amour ferme et ronde,
Et fors que vous en croyons tout le monde.
Où allez-vous, cueur en bonté parfaicte ?
Où allez-vous ? Que vous avons-nous faicte ?
Voulez-vous bien laisser ceste princesse
En ses ennuys, qui n'ont ne fin ne cesse ?
Elle qui, jeune enfant de grant renom,
Publicquement vous donna son beau nom
Lorsqu'avec Dieu vous feistes alliance,
Luy promettant n'avoir qu'en luy fiance !
Las ! vostre cueur comment penser osa
D'abandonner celle qui tant vous a
Porté d'amour et traictée en doulceur,
Non en fillolle, ains comme fille ou seur,
Voulant tousjours tel personne loyalle
Près de la sienne excellente et royalle !
Ha ! Partenay, ne partez pas encores !
Tardez ung peu ! Je vous adverty qu'ores
Les Alpes sont plus plaines de froidures

Qu'à l'aultre foys, et à passer plus dures.
Parmy ces montz sont les bestes cruelles
Et les souldardz plus cruelz cent foys qu'elles.
Là le verglas, là les neiges habondent,
Et tellement les torrentz si desbondent
Qu'il n'y a cueur à les veoir dévaller
Qui ne s'effraye. Où voulez-vous aller ?
Nostre advis est que ne devez partir,
Ains vostre mère exprès en divertir
Ou la laisser traverser montz et vaulx,
Car myeulx que vous sçaict porter les travaulx ;
Si la suyvez, chacun en se truffant
Dira de vous : mais voyez cest enfant
Qui veult courir encor après sa mère !
D'autres diront : la grant angoisse amère
D'ardant désir qu'elle a qu'on la marie
Luy fait vouloir qu'en France on la charie !
Ainsy diront les gens si deslogez ;
Mais au rebours, si d'icy ne bougez,
Chacun dira : c'est bien la moins fascheuse,
La moins ingratte et la plus vertueuse
Qu'on vit jamais ! Ha ! noble damoiselle,
Onques vivant, tant fust de mauvais zèle,
Sur vous ne sceut ung seul blasme penser ;
Vouldriez-vous bien y faire commancer ?
Comment cecy ? Vous faictes voz apprestz ?
On trousse tout ? Voz coffres sont ja prestz ?
C'est fait ! C'est fait ! Noz persuasions
En vostre endroit ne sont que illusions :
Noz pleurs sont vains ; de ce Marot la muse
N'a plus de force et pour néant s'amuse
A vous prier, joinctes mains, à genoulx.
Par quoy adieu vous disons maulgré nous ;
Adieu, beaulté qui tous les jours s'habille
Du mieulx séant acoustrement de fille,
C'est assavoir de doulce grâce et bonne :
Adieu, qui mieulx s'en coiffe que personne :
Adieu, esprit d'intelligence vive ;
Adieu, le cueur plain de bonté naïfve
Qui au ruisseau des sciences se baigne ;
Adieu, le cueur qui tous les autres gaigne !

Fille partez ; femme vous trouverons
Quant d'avanture en France arriverons ;
Mais du mary l'amour pourtant ne face
Que celle là que nous portez s'efface !

En effet, Renée de Parthenay était femme quand Marot revit la France ; elle avait épousé, en cette même année 1536, René de Fonsèques, s[r] de Surgères.

6. (f. 9 v[o]). Au Roy nouvellement sorty de maladie.

Par Jésuchrist, je rendz à Dieu son père
Grâces, ô Roy, de ta santé prospère :
Prospère dy, non pour toy seullement,
Mais pour tous ceulx qui générallement
Sont soubz ta main. O comme malmenée
Fut de ton mal la princesse Renée !
O la grant joye aussy qu'elle receut
Quant ta santé par Marc Anthoine sceut !
N'y eut celluy des siens qui dès à l'heure
Ne monstrast bien sa joye intérieure ;
Mesmes l'enfant qu'encor au ventre elle a
De grant plaisir là dedans sautella,
Sentant desjà que tu es de sa mère
Le fort appuy contre fortune amère.
Et de ma part j'en ay de grant lyesse
Faict cest escript, qui prendra hardiesse
Te supplier par humble remonstrance,
Si j'ay perdu l'oser aller en France,
Si j'ay perdu le moyen favorable
De plus entrer en ta chambre honnorable,
Si j'ay perdu (à grant tort toutesfoys)
L'heur de parler avec toy quelquefoys,
Si je n'oy plus ta divine éloquence
Tenir propos de haulte conséquence,
Dont je tiroys tousjours quelque sçavoir,
Si j'ay perdu jusques à plus ne veoir
Soir et matin de mon prince la face,
Que je ne perde au moins ta bonne grâce !
Mes ennemys, Roy d'honneur couronné,
Disent partout que m'as habandonné ;
Ilz vont disant que, nul jour de ma vye,

Ne te prendra de bien me faire envie ;
Et, désirans que povreté m'accable,
Parlent de toy comme d'un implacable :
Le Roy l'a bien (ce disent-ilz) aymé,
Mais c'en est fait, pour luy tout est rymé.
O, Sire, donq renverse leurs langaiges ;
Vueilles permettre (en despit d'eulx) mes gaiges
Passer les montz et jusque icy venir,
Pour à l'estude ung temps m'entretenir
Soubz Celuis de qui tant on aprent ;
Et si désir après cela te prent
De m'appeller en la terre gallique,
Tu trouveras ceste langue italique
Passablement dessus la mienne entée,
Et la latine en moy plus augmentée ;
Si que l'exil, qu'ilz pensent si nuysant,
M'aura rendu plus apte et plus duysant
A te servir myeulx à ta fantasie
Non seullement en l'art de poésie,
Ains en affaire, en temps de paix ou guerre,
Soit près de toy, soit en estrange terre.
Je ne suis pas si laid comme ilz me font ;
Myré me suis au cler ruysseau profont
De vérité, et, à ce qu'il me semble,
A Turc ne Juif en rien je ne ressemble.
Je suis chrestien, pour tel me veulx offrir,
Voire plus prest à peine et mort souffrir
Pour mon vray Dieu et pour mon Roy (j'en jure)
Qu'eulx une simple et bien petite injure ;
Ce que croiras, Sire, je t'en supplye,
T'advertissant, ains que ma lettre plye,
Combien qu'encor je te tien pour mon maistre
Qu'il est en toy de jamais rien ne me estre,
Mais il n'est pas certes en ma puissance
De n'estre tien en toute obéissance.

7. (f. 10). Le Blason du beau tétin envoyé de Ferrare à la court de France. (*Ed. Jannet*, III, 33).

8. (f. 11). Epistre à ceulx qui après le blason du tétin en firent d'autres. (*Ed. Guiffrey*, III, 400).

9. (f. 12 v°). Le Blason du laid tétin. (*Ed. Jannet,* III, 34).

10. (f. 13 v°). A Madame de Ferrare. (*Ed. Jannet,* III, 64, variantes. Dans les imprimés, ce dizain est adressé au duc de Ferrare).

11. (f. 14). De Marot sorty du service de la royne de Navarre et entré en celluy de Madame de Ferrare (dizain ; *éd. Jannet,* III, 64).

12. A Madame de Pontz, fait au bosquet de Ferrare (dizain ; *éd. Jannet,* III, 59).

13. A Madamoiselle Renée de Partenay (dizain ; *éd. Jannet,* III, 60).

14. Du bosquet où le feu se print, et de son cueur (huitain ; *éd. Jannet,* III, 60).

15 (f. 15). Du moys de may (huitain ; *éd. Jannet,* III, 60).

16. Epitaphe d'une damoiselle de Madame de Ferrare (Anne de Beauregard ; huitain ; *éd. Jannet,* II, 234).

17. (f. 15 v°). A Madame de Ferrare.

Il y aura, royalle géniture,
Tantost ung an que par humble escripture
Te saluay arrivant en ce lieu ;
Mais maintenant me fault te dire adieu,
Non que je soys cassé de ton service,
Ne que de toy faveur et bénéfice
N'aye receu plus que n'ay mérité ;
Trop aise suis ! Mais à la vérité
L'esprit de Dieu me conseille et enhorte
Que hors d'icy plus tost que tard je sorte.
Ne voys-tu pas comment Dieu éternel
Par ung courroux de zelle paternel
M'en veult chasser ? Penses-tu que l'oultraige,
Que Ferraroys mal nobles de couraige
M'ont fait de nuyct, armez couardement,
Ne soit à moy ung admonestement
Du Seigneur Dieu pour desloger d'icy ?
Certes encor, quant ne seroit ainsy,
Mon cueur, qui ayme estre franc et délivre,
Ne pourroit plus parmy telles gens vivre.
Si n'ay-je nerf qui à se venger tende ;

Mais je veulx bien que la Ferrare entende
Que ses manans, à leur grant vitupère,
Se sont ruez dessus l'enfant d'un père
Qui des meschans fait vengeance condigne
Jusqu'à la tierce et la quarte origine ;
Donques à luy j'en laisse le venger
Et seullement loing d'eulx me veulx renger.
Par quoy, princesse, ouvre moy de ta grâce
De mon congé le chemin et la trace,
Affin que voyse en ville ou en pays
Où les Françoys ne sont ainsy hays
Et où meschantz, si aucuns y en a,
Sont chastiez. Mais quel vent te mena,
Princesse illustre, icy user ta vie !
A ce que voy, France avoit grant envye
Que son beau lys, de taches exempté,
Fust au milieu des espines planté ;
Ce que pourtant as en gré sans te plaindre.
Mais vraye amour vient ma muse contraindre
D'ainsy parler; je dy amour venant
D'un cueur françoys, lequel, se souvenant
Que tu me feiz en ton parc demourer
Lorsque les loups me vouloient dévorer,
A proposé en pseaulmes et cantiques
Remémorer les nouveaux et antiques
Dons du Seigneur, ses grâces et bienfaictz,
Et mesmement ceulx que par toy m'a faictz,
Desquelz en moy le souvenir sans cesse
Gravé sera. Ne pense pas, princesse,
Ne pense pas que jamais je t'oublye !
Il est bien vray que c'est chose establye
De mètre à fin le désir qui me poingt ;
Mais pour cela je ne te laisse point :
Quant habiter au bout du monde iray,
Du bout du monde encor te serviray ;
Ne les haultz montz eslevez à oultrance
Que l'on a mys entre toy et la France,
Ne terre plaine en largeur estendue,
Ne la grant mer tant loing soit espandue,
Ne me pourront de toy si esgarer
Que mon service en puissent séparer.

II. AUTRES ŒUVRES FAICTES A VENISE.

18. (f. 16 v°). A Madame de Ferrare.

Après avoir par mainctz jours visité
Ceste fameuse et antique cité.....

Cette épître était restée inédite jusqu'à la publication qu'en fit M. Georges Guiffrey d'après le ms. fr. 4967 de la Bibliothèque Nationale (III, 410). Le texte qu'il donne se compose de 126 vers ; il diffère beaucoup du nôtre, qui n'en compte que 106. Dans le premier, Marot parle en vrai huguenot ; il s'exprime en vers comme Calvin le faisait en prose : il venait d'ailleurs de voir le réformateur écouté avec bienveillance par la duchesse Renée. Mais en mars 1538 il y avait quinze mois que Marot était rentré en France en abjurant l'hérésie ; en outre, en offrant ses poésies au nouveau connétable, il trouvait devant lui un catholique rigide et fervent : aussi modifie-t-il son langage de façon à ne pas choquer l'orthodoxie du puissant seigneur dont il tenait à se ménager la faveur. Comparons les deux manuscrits à partir du vers 32, les précédents n'offrant pas de variantes ; voici le texte reproduit par M. Guiffrey :

... Font tesmoigner que Dieu poinct ne congnoissent :
C'est qu'en esprit n'adorent nullement
Luy qui est seul esprit totallement,
Ains par haulx chantz, par pompes et par mynes,
Qui est, mon Dieu, ce que tu abhomines :
Et sont encor ces pouvres citoyens
Pleins de l'erreur de leurs pères payens.
Temples marbrins y font, et y adorent
Images peinctz qu'à grandz despens ilz dorent,
Et à leurs piedz ullans sont, gémissans (1),

(1) Notre manuscrit donne :

Mais à leurs piedz, hélas ! sont gémissans

Les pouvres, nudz, palles et languissans.
Ce sont, ce sont telles ymaiges vives
Qui de ces grans despenses excessives
Estre debvroient aornées et parées,
Et de nos yeulx les autres séparées ;
Car l'Eternel les vives recommande
Et de fuir les mortes nous commande.
Ne convient-il en reprendre que iceulx ?
Hélas ! Madame, ilz ne sont pas tous seulz ;
De ceste erreur tant creue et foisonnée
La chrestienté est toute empoisonnée,
Non toute, non : le Seigneur, regardant,
D'œil de pitié ce monde caphardant,
S'est faict congnoistre à une grand partie,
Qui à luy seul est ores convertie.
O Seigneur Dieu, faictz que le demourant
Ne voyse pas les pierres adorant !
C'est ung abbus d'ydollastres sorty,
Entre chrestiens plusieurs foys amorty,
Et remys sus tousjours pour l'avarice
De la paillarde et grande mérétrice
Avec qui ont faict fornicacion
Les roys de terre, et dont la potion
Du vin public de son calice immonde
A si longtemps enyvré tout le monde.
Au résidu, afin que ceste carte
De son propos commancé ne s'escarte,
Sçavoir te faictz, Princesse, que deça
Oncques romain empereur ne dressa
Ordre public, s'il est bien regardé,
Plus grand, plus rond, plus beau ne myeux gardé.
Ce sont, pour vray, grands et saiges mondains,
Meurs en conseil, d'exécuter soubdains,
Et ne voy rien en toutes leurs poulices
De superflu que pompes et délices ;
Tant en sont plains que d'eux peu d'œuvres sortent
Sentans Celuy duquel le nom ilz portent :
D'avoir le nom de chrestien ont prins cure,
Puis sont vivans à la loy d'Epicure,
Faisans yeulx, nez et oreilles jouyr

De ce qu'on peult veoir, sentir et ouyr
Au gré des sens, et traictent ce corps comme
Si là gisoit le dernier bien de l'homme.
Mesmes parmy tant de plaisirs menus.....

Voici comment se transforme cette violente diatribe pour être placée sous les yeux d'Anne de Montmorency :

... Pour tesmoigner que Dieu point ne congnoissent :
C'est que par trop grans, moyens et petitz
Laschent la bride à tous leurs appétitz ;
Si que d'iceulx certes peu d'œuvres sortent
Sentans celluy duquel le nom ilz portent ;
D'avoir le nom de chrestiens ont pris cure,
Puis sont vivans à la loy d'Epicure,
Faisant yeulx, nez et oreilles jouyr
De ce qu'on peult veoyr, sentir et ouyr
Au gré des sens, et traitans ce corps comme
Si là gisoit le dernier bien de l'homme.
D'or et d'azur, de marbres blancs et noyrs
Sont enrichiz leurs temples et manoirs ;
D'art de paincture et médailles dorées
Sont à grant coust leurs maisons décorées ;
Mais à leurs piedz, hélas ! sont gémissans
Les povres, nudz, pasles et languissans.
Ce sont, ce sont telles médailles vives
Qui de ces grans despenses excessives
Dussent avoir parade et ornature,
Ou pour le moins qu'en récréant nature
De leurs manoirs en ce point érigez
N'en fussent moins les povres soulagez.
Au résidu, affin que ceste carte
De son propoz commancé ne s'escarte,
Savoir te faiz, princesse, que deçà
Onques rommain empereur ne dressa
Ordre publiq, s'il est bien regardé,
Plus grant, plus rond, plus beau ne myeulx gardé ;
Ce sont pour vray grans et saiges mondains,
Meurs en conseil, d'exécuter soudains,
Et ne veoy rien en toutes leurs pollices
De superflu, que povres et délices.
Mesmes parmy tant de plaisirs menus...

La comparaison suffit ; inutile d'insister. En terminant, le poète supplie la duchesse Renée de se souvenir

De cestuy là que retiras pour tien,
Quant il fuyoit la fureur serpentine
Des ennemys de la belle Christine,

c'est-à-dire de la religion du Christ selon les réformateurs. Dans le manuscrit du connétable Anne, la belle Christine est remplacée par Apollon et les Muses :

Quant il fuyoit la fureur et les ruses
Des ennemys d'Apollo et des Muses.

Ajoutons que le texte de Chantilly est plus correct que celui de la Bibliothèque Nationale et signalons quelques variantes :

Disent aussi qu'ilz ont basti Venize,
Que [Venize] est de Vénuz l'héritage...

(Edition G. Guiffrey, vers 96-97).

Disant aussy qu'ilz ont basty Venise
En mer, qui est de Vénus l'héritage...

(Ms. de Chantilly, vers 78-79).

Et t'escriproys, Princesse, bien encores
Des Juifz, des Turcs, des Arabes et Mores
Qu'on veoit icy, par trop, ung chascun jour,
Quel en est, las ! quel en est le séjour !
De leurs palays et maisons autenticques,
De leurs chevaulx de bronze très antiques,
De l'arcenal.....

(Edition G. Guiffrey, vers 101-107).

Si t'escriroys, princesse, bien encores
Des Juifz, des Turcs, des Arabes et Mores
Qu'on voit icy par trouppes chascun jour,
Quel en est l'air, quel en est le séjour,
Du grant canal, leur grant rue aquatique,
Du monde rond bien la plus autentique,
De l'arcenal...

(Ms. de Chantilly, vers 83-89).

19. (f. 19). Complainte à la Royne de Navarre du mal traictement de Madame de Ferrare par le duc son mary. (*Ed. P. Jannet*, II, 121).

(*A suivre*). GUSTAVE MACON.

LES

ORIGINES ET LES DÉBUTS

DE

L'IMPRIMERIE A POITIERS

Nouvelles recherches

La bibliographie est, avant tout, une science d'observation dont les données ne s'improvisent pas comme les faits divers d'un journal ou un article de revue. Ces données, pour être exactes, comme il convient de les présenter, ne n'acquièrent qu'avec le temps. Dans le travail le plus étudié de ce genre, qui demande souvent des années de recherches persévérantes, il y a toujours des lacunes qu'à force de patience on arrive à combler peu à peu. Des documents égarés que l'on croyait perdus, se retrouvent tôt ou tard, sans parler de ceux dont on ne soupçonnait pas l'existence et qui se révèlent au moment où l'on s'y attend le moins. Ces dernières années ont été particulièrement fécondes en découvertes de ce genre relatives à l'histoire de l'imprimerie dans les divers pays, depuis qu'on a appliqué des règles et une méthode scientifique à la bibliographie qui, du temps des Charles Nodier et Paul Lacroix, n'était, en quelque sorte, qu'un art d'agrément pour lequel on se contentait d'à peu près, développés en beau style. Qu'il

s'agisse de déraciner des erreurs propagées par de fausses légendes, ou de parachever une étude bibliographique, on n'a jamais fini.

Dans la *Bibliographie des premiers livres imprimés à Poitiers* que nous avons publiée l'an dernier, nous avons mentionné sous le n° LIII, une édition du texte latin de Valère-Maxime, imprimée à Poitiers par Bouyer et Bouchet, le 29 mai 1512, d'après l'autorité du bibliographe anglais Maittaire.

Personne n'avait vu le livre depuis 1722, date à laquelle parurent les *Annales Typographici,* ouvrage dans lequel cette édition a été signalée pour la première fois Les biographes qui s'étaient succédé s'étaient contentés de copier plus ou moins exactement la note insuffisante de Maittaire. Toutes les recherches que nous avions faites dans les bibliothèques publiques pour retrouver ce Valère-Maxime étaient demeurées infructueuses. En faisant appel au monde des bibliophiles, nous pensions que ce livre était enfoui dans quelque bibliothèque de l'Angleterre où Maittaire l'avait tenu ; la lumière nous est venue, non du Nord, mais du Midi.

Du fond des Pyrénées, un religieux obligeant nous a répondu en nous envoyant en communication l'édition cherchée. Nous avons pu ainsi l'examiner et l'*ausculter* à notre aise, comme nous l'avons fait pour les autres livres de Poitiers que nous avons décrits *de visu.*

L'exemplaire vu par nous était incomplet du titre portant la marque des imprimeurs, décrite par Maittaire, et que nous avons donnée dans notre travail, d'après d'autres impressions sorties du même atelier. Nous reproduisons ci-contre la page qui commence le texte du livre. Page 174, nous donnons la dernière page imprimée, au bas de laquelle on lit le *colophon* contenant la date et le nom des imprimeurs.

Valerij maximi Prologus. Fo. I

VALERII MAXIMI FACTORVM AC DICTORVM MEMORABILIVM LIBER AD TyBERIVM CESAREM.

Prologus.

Vrbis Romę exterarūq; gentium facta simul ac dicta memoratu digna quae apud alios latius diffusa sunt: q̄ vt breuiter cognósci possint: ab illustribus electa auctoribus deligere constitui: Vt documenta sumere volentibus longę inquisitionis labor absit. Nec mihi cūcta complectendi cupido incessit. Quis enim ōis æui gesta modico voluminū nūero cōprehenderit? aut qs compos mentis domesticę peregrinæq; historiae seriē fœlici superiorū stilo cōditam: vel attentiore cura vel præstantiori facundia traditurū se sperauerit? Te igitur huic cœpto, penes quē hominū deorūq; consensus maris: ac terrae regimen esse voluit: certissima salus patriae cæsar inuoco: cuius celesti prouidentia virtutes (de quibus dicturus sum) benignissime fouentur. Vitia seuerissime vindicantur. Nā si prisci oratores a ioue optimo maximo bene orsi sūt. Si excellentissimi vates a numine aliquo principia traxerunt: mea paruitas eo iustius ad fauorem tuum decurrerit: q̄ cetera diuinitas opinione colligitur: tua præsenti fide: paterno auitoq; syderi par videtur: quoru eximio fulgore multū cerimoniis nostris inclytę claritatis accessit. Reliquos em̄ deos accepimus: cæsares dedimus Et q̄m initium a cultu deorū petere in animo ē: de conditione eius summatim disseram. Propositio Inuocatio

A.i

Valerij maximi Liber. IX.

De quodā se Assidionis filiū mentiente. Ca. M. xlvii.

Quidam bonorum syllę hæres.

Multo fortius illæ qui Cornelio Sylla republica potiēte in domū. Cn. Assidionis irrupit: filiūq; eius patriis penatib' expulit: vociferādo nō illū: sed se assidione esse pcreatum. Verum postq̄ a Syllana violētia cæsariana æquitas reduxit gubernacula Romani imperii: iustiore principæ obtinente rem publicam in publica custodia spiritum posuit.

De muliere se Rubriam mentiente. Ca. M. xlviii.

Mediolani temeritas.

Eodem præside reipublicæ in cōsimili mēdacio mulie-bris temeritas mediolani repressa est. Siquidem cū se pro rubria quędam perinde ac falso credita esset incendio periisse nihil ad se ptinentibus bonis insereret: nec ei aut tractus eius splēdidi testes: aut cohortis Augusti fauor deesset: ppter inexpugnabilē Cæsaris cōstantiā irrita nefarij ppositi abijt.

De quodam Barbaro se pro Ariaratte Rege capadociæ ingerente. Ca. M. xlix. & vltimū.

Barbarus regi similimis

Idem barbarū quendā ob eximiū similitudinē Capadociæ regnū affectātem tanq̄ Ariarattes esset: quem a. M. Antonio interēptum luce clarius erat: q̄q̄ pœne totius orientis ciuitatū et gentium credula suffragatione suffultū caput impio demēter imminēs iusto impēdere supplicio coegit.

LAVS DEO.

Finis dictorū ac factorū memorabiliū Valerij Maximi cum annotatiūculis in margine & infra (quæ prius non erant) collocatis & auctis nouiter. Cum multorum Explanatione verborū. Pictauis apud domū impressorū ppe sctm̄ Hylariū de la Celle. Anno dn̄i. M. cccccxii. Die vicesimanona Mensis Maij.

Le texte, imprimé en caractères romains, se compose de CCXII feuillets numérotés. La table non numérotée est imprimée en caractères gothiques et forme un cahier sans signatures placé au commencement qui n'a plus que 7 feuillets, le premier feuillet de titre manquant. Le format est le petit in-4°, encarté par demi-feuilles, de manière à former des cahiers de quatre feuillets doubles comme l'in-8°, sauf le dernier qui n'est formé que d'une demi-feuille. L'alphabet de ces cahiers va de A à Z et recommence de AA à CC inclus : en tout 27 cahiers. Le papier n'a pas de filigrane.

Ars notariat⁹ perutilis nō solū
Utriusqȝ iuris tam ciuili ꝙ canonici scholasticis: Sed etiā ipsis simplicibus practicis / Tabellionibus/et not aris ad modum necessarie foeliciter exordium sumit.



Nouiter Impressus ac correctus.

Sous le n° LXX de la même bibliographie, nous avons indiqué un petit opuscule de sept feuillets que nous

avons intitulé : *ars notarialis*, d'après un titre inexact rapporté par Brunet. L'abbé Mercier de Saint-Léger avait vu au siècle dernier cette impression, datée de 1515, qu'il mettait à l'actif de *Jehan Mesnage*, l'imprimeur-libraire parisien, le joyeux vivant que nous avons fait connaître, qui était venu à Poitiers pour faire concurrence à Boyer et Bouchet. La pièce avait disparu. Elle vient d'être retrouvée dans la bibliothèque de feu M. Eugène de Rozière par MM. Alph. Picard et fils qui, sachant que nous la cherchions de tous côtés nous l'ont gracieusement communiquée. Nous avons pu ainsi en rétablir le véritable titre qui est : *Ars notariatus*, ainsi qu'on pourra s'en assurer par le *fac-simile* ci-dessus :

Au milieu de cette page de titre on voit une marque inédite de l'imprimeur Mesnage, différente de celle que nous lui connaissions, avec une devise nouvelle : *homo bulla*, faisant allusion à la fragilité de la vie humaine, mots qui signifient que l'homme n'est qu'une bulle d'air ou un souffle.

Le filet d'entourage est en partie usé et brisé à gauche. Cette marque porte d'autres traces non équivoques d'usage indiquant d'une façon certaine qu'elle a été employée plus d'une fois dans des impressions antérieures que nous ne connaissons pas et qui sont à rechercher. Nous avions du reste déjà constaté, dans l'exercice de cet imprimeur, une lacune qu'il s'agira de combler tôt ou tard.

Hic brevis tractatus/ [illegible] allegationibus
indigere videatur: sit q̃ sine auctore: attamen novis (ut in exordio dixi) practicantibus plurim necessarius est. Exaratum
p. J. Managé parrhisiensẽ Bibliopolam.
Anno dñi. 1515. Ultimo die iunij.

Ce petit traité se compose de huit feuillets, dont sept seulement sont imprimés : le huitième est entièrement

blanc. L'impression, en petits caractères gothiques, comporte trente-cinq lignes serrées par page pleine. Le *colophon* occupe seul le verso du septième feuillet, selon le *fac-simile* ci-dessus.

Le format est petit in-8° carré divisé en 2 cahiers A et B par quatre, ou *quaternions*. Le papier n'a pas de filigrane.

Aux exemplaires connus de *Breviarium historiale* de 1479 est venu s'en ajouter un autre, sorti d'une bibliothèque particulière de l'Anjou, qui a passé en vente il y a quelques mois à Paris et que nous avons acquis. A Munich, on a découvert un second exemplaire des *Fabulæ Æsopi cum commento* (n° XVI de notre bibliographie), avec la marque de l'atelier de saint Hilaire dont nous ne connaissions d'autre exemplaire que celui de la bibliothèque de Rouen. Il est à vendre au prix de 1200 marks, ce qui prouve la valeur que les libraires étrangers attachent maintenant aux anciennes productions provinciales de notre pays qui sont en définitive beaucoup plus rares que celles de l'Allemagne et de l'Italie.

Un autre exemplaire du *Coustumier du Poictou*, imprimé par Jehan de Marnef le 19 janvier 1508 (n° LXI de notre bibliographie), a passé dans la même vente où se trouvait le *Breviarium historiale*. Il était défectueux et ne possédait pas la partie des *Ordonnances Royaulx* signalée par Brunet que nous cherchons toujours.

Telle est la somme de renseignements nouveaux que nous avons à ajouter à nos recherches sur les premières impressions de Poitiers. Nous pensons pouvoir l'augmenter encore plus tard.

En attendant, en voici d'une autre sorte.

Dans notre ouvrage sur les *Origines et les débuts de l'imprimerie à Poitiers*, nous avions désigné Bertrand de

Brosse ou de Brossa, prévôt de Luçon, chantre et juge de chœur du chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand, conseiller et maître des requêtes de Louis XI, comme pouvant être le « *vir illustrissimus* » anonyme qui aurait appelé de Paris des typographes pour les installer dans sa propre maison où ils imprimèrent, en 1479, le *Breviarium historiale*. Un publiciste poitevin présente maintenant un autre chanoine, Jean de Conzay, comme devant être, selon lui, le patron de ce premier atelier. Jean de Conzay, dont le nom ne nous a pas échappé, paraissait avoir eu des goûts de bibliophile, ainsi que nous l'avons déclaré nous-même. En 1468, il emprunta au Chapitre un *Racional* pour le faire copier *in brevi*. Le fait isolé (1) d'avoir emprunté un livre comme le *Racional* qui était un livre de pratique à l'usage du clergé, ne constitue pas un argument suffisant pour faire de Jean de Conzay le promoteur et le Mécène de l'imprimerie Poitevine, onze ans après, en 1479.

« Jean de Conzay paraîtra, nous le craignons, moins sympathique que Bertrand de Brossa », avoue son présentateur qui continue ainsi : « La série, bien qu'interrompue parfois, des registres capitulaires de Saint-

(1) Nous disons *fait isolé*, avec preuves à l'appui. L'inventaire des archives, rédigé par feu Rédet, attribuait à Jean de Conzay la possession d'une légende de saint Eloi, manuscrit qu'il aurait légué au Chapitre. Il paraît que cette cote (G, 978), que nous avons citée incidemment ne serait pas exacte et que le testament en question ne s'appliquerait pas à Jean de Conzay, mais à un autre chanoine du nom de Jean de Coussay. Avec deux noms presque semblables l'erreur pouvait se produire. S'il y a faute, elle est imputable au rédacteur de l'inventaire et non à nous, que le publiciste en question objurgue vertement pour le *lapsus* d'autrui, faute de mieux. Nous ne l'en remercions pas moins de cette rectification qui modifie nos idées premières sur son personnage. C'est le pavé de l'ours qu'il vient d'envoyer à son homme.

Hilaire est à ce point de vue beaucoup plus suggestive qu'un unique autographe de Louis XI (1). Il en ressort que notre chanoine était obstiné et agressif. Toutes les fois, ou peu s'en faut, que les procès-verbaux des séances du Chapitre notent une opposition aux décisions prononcées, elle est au compte de *dictus dominus de Conzay.* » Les détails qu'on va lire nous le feront connaître plus intimement. « Les de Conzay étaient d'origine Saint-Maxentaise et les chercheurs de caractères ethniques, sans se laisser influencer par des dictons aussi peu fondés que populaires, savent que les gens de cette région se distinguent par une intelligence surtout positive des choses de la vie, une égale persévérance de travail et de volonté, et, sauf les exceptions toujours à réserver, par la satisfaction de soi que donne la conscience intime de ces qualités robustes.

Les de Conzay furent bien de leur pays. Hugues, le père, quoique aux premiers postes de la hiérarchie judiciaire, plaida contre tout venant et ne recula pas devant » les abuz, excès et actemptaz » quand ces projets rencontrèrent de la résistance. André, le fils aîné ex-maire de Poitiers (2) pénétra de nuit avec effraction en 1466 dans la demeure de Pierre de Morry, un chanoine de

(1) Notre contradicteur fait évidemment allusion à la lettre adressée par Louis XI au chapitre de Saint-Hilaire pour l'informer qu'il venait d'envoyer Bertrand de Brossa en mission diplomatique. L'authenticité de ce document est absolue. Les registres capitulaires ne contiennent rien qui ait été dit ou fait à l'encontre de cette notification officielle qui honore le chapitre dans la personne d'un de ses membres les plus distingués. Il est vrai que, de son autorité privée, le même contradicteur qualifie notre chanoine de *retors,* pour avoir accepté l'honneur de représenter le roi de France à l'étranger. Nous ne sommes pas du même avis.

(2) Cet André de Conzay avait été révoqué de ses fonctions de maire par ordre exprès et réitéré de Louis XI en 1466.

St-Hilaire (1) dont il avait à se plaindre, battit ses gens et pilla sa maison, exploit qui lui coûta quelques mois de prison, et pas mal d'écus d'amende.

Jean de Conzay fit son chemin sans tant de bruit. Chanoine de Sainte-Radegonde avant 1458... admis au chapitre royal de St-Hilaire en juin 1465... il assista assez régulièrement aux séances capitulaires... sans quitter pour cela sa stalle de Ste-Radegonde... Le cumul n'était pas interdit; il était même facilité et Jean estimait comme d'autres de ses confrères qu'il n'y a pas de petit profit... »

Ce tableau de famille au milieu duquel il faudra chercher avec une foi robuste, le personnage très illustre « *vir illustrissimus* » et naturellement désintéressé qui a doté Poitiers de sa première imprimerie; cette peinture de mœurs

(1) C'était un vrai sacripan comme on peut le juger d'après le détail des méfaits dont il se rendit coupable à la tête d'une bande armée, véritables actes de brigandage constatés dans la pièce officielle que voici : « Karolus dei gratia Francorum rex universis presentes litteras inspecturis Salutem. Notum facimus quod cum Magister Petrus de Mourry licenciatus in legibus, subdecanus et canonicus Sancti Hilarii Majoris Pictavensis, nobis exposuisset quod licet ipse exponens homo pacificus, bene famatus ac bone et honeste conversacionis in nostraque salva et speciali gardia debite publicata fuisset et esset et omnes vie facti sunt in nostro regno prohibite, nichilominus mense julii ultimo lapsi, magister Andreas de Consay, Micael Claveurier in legibus licentiati et Herveus Prepositi ac alii usque ad numerum viginti quinque vel circa armis invasibilibus et prohibitis premuniti, circa mediam noctem ad domum dicti exponentis se transportaverunt infra quam cum scallis et per viam facti violenter intraverunt ubi plures fenestras, hostia, archas et coffretos fregerunt, aurumque et argentum monetatum ad summam octo viginti vel ducentarum librorum ascendentem cum plurimorum pannorum, lineorum quantitate et alia bona mobilia ceperant, rapuerant et que voluerant, opportaverant, gentesque et servitores dicti exponentis vulneraverant, portum armorum, vim et violentiam commitendo dictamque salvam guardiam nostram infringendo, pro super quibus excessibus reparationem habendo dictus exponens premissis gentibus et officiariis nostris in dicta villa pictavensi expositis... » etc., etc. (Archives de la Vienne. G, 501).

et de caractères est accompagnée des réflexions suivantes à notre adresse : « Comment le seul bibliophile avoué et avéré du Chapitre de Saint-Hilaire en 1479 (lisez 1468, date de l'emprunt du *Racional*) n'a-t-il pas éveillé l'attention du bibliographe de 1897 (1) en quête d'un confrère? ..... Nous n'avons pu passer avec la même indifférence devant ce Jean de Conzay qui s'offrait à nous et que trahissait sa passion de copiste. » Pour un seul livre, il est vrai, qui lui fut prêté par le Chapitre onze ans auparavant ! « Quel accueil ne dut pas faire le studieux chanoine à la révélation de l'imprimerie qui copiait les manuscrits avec une précision, une sécurité, une rapidité, une économie de soins, de temps et de frais si merveilleuse ! *Mais il l'eut inventée l'imprimerie, s'il eut pu !* Il la devançait par ses copies. Qui mieux que lui put et dut lui offrir un généreux asile lorsqu'elle se présenta à lui dans sa radieuse nouveauté ? »

On croit rêver quand on lit de pareilles calembredaines composées de phrases creuses et sonores, débitées avec un aplomb déconcertant qui ne peut surprendre que les naïfs.

Etes-vous bien sûr que d'autres collègues de Jean de Conzay n'aient pas emprunté ou possédé à la même époque des livres soit manuscrits, soit imprimés et n'aient de ce fait, d'après votre système, autant de droits que ce dernier à lui disputer l'honneur d'avoir introduit l'imprimerie dans la capitale du Poitou?

(1) Nos premières recherches sur la Bibliographie poitevine ont paru en 1893 dans l'*Intermédiaire de l'Ouest*, concurremment avec celles de M. de la Bouralière qui se publiaient dans la *Revue Poitevine et Saintongeaise*. Nous avons consigné d'autres de nos découvertes dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* en 1894. Depuis, notre travail définitif, remanié, mis en ordre, et considérablement augmenté, a vu le jour en 1897.

Cherchez bien et vous trouverez mention en 1469 du prêt d'un Code et d'un Digeste (ARCHIVES DE LA VIENNE, G. 982), deux livres à la fois, au chanoine Michel Claveurier qui était sous-chantre en 1479.

Et Guillaume Mosnier qui lègue à Saint-Hilaire un *Missel d'impression en parchemin à l'usage de Poitiers* (ARCHIVES DE LA VIENNE. G. 872), imprimé à Poitiers même? Ce chanoine est riche, il bâtit des chapelles, laisse des rentes au Chapitre, lui lègue des objets précieux. Il avait certes les moyens de subventionner un imprimeur.

Et parmi les laïques nous connaissions un notaire royal qui avait acheté à Poitiers même dès 1476 un livre imprimé les *Casus breves* (1). Celui-là aussi devrait être mis au rang des bibliophiles qui se sont intéressés aux progrès de l'imprimerie. Il a pu en faire admirer les échantillons à ses concitoyens et donner l'idée de faire venir un imprimeur pour faire de semblables livres. Ne pensez-vous pas que la vue d'un livre imprimé a été plus suggestive que la copie hâtive d'un manuscrit du *Racional*? Voilà une hypothèse qui vaudrait certainement la vôtre, si nous nous y arrêtions.

Pour en revenir aux chanoines et au vôtre en particu-

(1). Ce volume qui se trouve à la Bibliothèque de Cambrai porte la mention suivante : « Et ego Michael Conpaingi Pictavensis diocesis oriundus, in decretis baccalarius, Pictavis studens, auctoritate apostolica notarius, emi librum istum scilicet *Casus breves* tam super Decretales quam super Sextum et Clementinas, necnon et aliquos parvos libros utiles in fine istius voluminis et michi constitit totum simul precio quadraginta solidorum monete currentis. Hic me propria manu subscribente, signum meum consuetum apposui in fidem et testimonium premissorum, actum fuit hoc Pictavis in domo Guillermi Dussoubz, die decima mensis septembris anno Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo sexto. » (*Communication de Mlle Pellechet*).

lier, nous avons examiné méticuleusement tous leurs titres et nous les avons éliminés parce qu'aucun d'eux n'avait droit à la qualification de *vir illustrissimus* qui désigne formellement, selon nous, le promoteur de l'œuvre de progrès.

Copiant exactement la méthode d'information que nous avions suivie pour Bertrand de Brossa, le biographe des de Conzay constate d'après les registres capitulaires la présence régulière du chanoine Jean de Conzay à Poitiers de 1477 à 1482 qui ne s'absente plus pour aller à Saint-Maixent comme il l'avait fait auparavant, avec un *exeat* du Chapitre. De son assiduité aux séances du Chapitre il conclut sans plus de façons que « tout entier à sa nouvelle passion d'imprimeur, il (Jean de Conzay) publie en août 1479 le *Breviarium historiale*. « A cette époque avec les difficultés et les risques du premier établissement, il y avait bien de quoi occuper un homme. »

Nous le croyons sans peine, mais cinq ans pour ne produire qu'un seul volume, n'est-ce pas beaucoup ? Continuons la narration qui va se corser : « La vie de Jean de Conzay s'est donc passée en somme au milieu de ses chers manuscrits dont sa seule ambition se bornait à augmenter le nombre, loin des dignités et des charges auxquelles sa fortune et sa situation lui permettaient de prétendre, mais qui l'eussent distrait de ses études favorites, lorsqu'à 50 ans, l'âge critique des passions pour l'homme, il lui vint une idée singulière. Licencié en droits avant 1458, chanoine prébendé depuis au moins vingt ans, il se fit inscrire comme étudiant à l'Université de Poitiers et demanda aussitôt à Maurice Claveurier, conservateur des privilèges de cette Université, délivrance authentique de lettres de sauvegarde, c'est-à-dire la garantie personnelle à son profit des pri-

vilêges accordés moins de cinquante ans auparavant par Charles VII à l'Université naissante...

Au quinzième siècle, la science et le pouvoir religieux, qui avait alors le bras séculier à sa dévotion, faisaient assez mauvais ménage. L'art de Gutenberg avait éveillé chez Louis XI beaucoup plus de méfiance que de sympathie; l'ignorance et la curiosité publiques suspectaient vite de magie et de sorcellerie les nouveautés capables de les étonner. Si notre chanoine ne voulait pas compromettre sa tranquillité, il ne tenait pas davantage à trop risquer son argent; le titre d'étudiant lui donnait un maximum de sécurité pour ses entreprises temporelles; il s'empressa de s'en couvrir à 50 ans et de s'en faire explicitement appliquer tous les bénéfices lorsque le premier imprimeur que d'autres nommeront vint à point lui offrir ses services.

Les précautions que décèle la délivrance des lettres de sauvegarde expliquent aussi l'anonymat prudent gardé à la dernière page de son premier livre par le chanoine et son imprimeur. Jean de Conzay fait imprimer pour sa satisfaction personnelle; il ne tient ni à la gloire, ni aux profits, il fait œuvre de bibliomane et non point œuvre de spéculateur, ni de commerçant.

A partir de ce moment, ses presses l'absorbent et jusqu'à sa mort en mai 1485, nous ne le voyons intervenir qu'une seule fois, et par une opposition bien entendu, dans les discussions du Chapitre auquel il assista avec beaucoup moins de régularité que par le passé. »

Tout ceci, sauf la lettre de sauvegarde qui n'a aucun rapport avec l'histoire de l'imprimerie, la date de la mort du chanoine, son opposition systématique à ses collègues, est une tirade de journaliste-amateur (1) et

(1) Les journalistes pressés de rédiger un article avec lieux communs n'y regardent pas de si près. Quand il s'agit de bibliographie,

n'existe que dans l'imagination du panégyriste de Jean de Conzay. Ce fin critique qui voit une paille dans l'œil de son voisin n'aperçoit pas la poutre qui l'aveuglera lui-même. Il voit dans le lointain des siècles un manuscrit (la copie du *Racional*) renouveler le miracle des noces de Cana et former à lui seule une nombreuse bibliothèque qui ne fera que s'accroître de jour en jour. Dans sa pensée, ce merveilleux manuscrit copié en 1468, devançait l'imprimerie inventée 13 ans auparavant (en 1455). Mais à quoi bon s'arrêter à des dates? L'argument suivant donnera bien vite raison à notre homme. « *Mais il l'eut inventée l'imprimerie* — S'IL L'EUT PU », a-t-il soin d'ajouter. *Risum teneatis;* ne riez pas. Feu Monsieur de la Palice n'eut pas mieux parlé.

Il faut que notre publiciste qui a été jadis directeur d'une grande imprimerie à Paris, connaisse bien peu son histoire typographique pour avoir cru sérieusement qu'au quinzième siècle des imprimeurs aient été accusés de magie et de sorcellerie. Ce sont des contes à dormir debout dont Taillandier dans son *Essai sur l'introduction de l'imprimerie à Paris* et Auguste Bernard dans son *Histoire de l'imprimerie* ont depuis longtemps fait bonne

ils se trompent souvent et prennent le Pirée pour un nom d'homme. Voici un échantillon tout récent d'une de ces confusions auxquelles ils sont sujets, quand ils ne sont pas bien expérimentés en la matière : « En 1469, Venise voit installer chez elle la deuxième typographie qui ne devait point tarder à devenir célèbre dans le monde entier, sous l'habile impulsion d'une branche des Elzevirs ou Elzeviers, plus généralement connus par leurs établissements de La Haye, d'Utrecht et d'Amsterdam en Hollande. » *Bulletin de la Presse*, n° du 13 octobre 1897, p. 222.

Voyez-vous les Elzeviers apportant l'Imprimerie à Venise en 1469 ? L'auteur de cet article n'y a pas vu malice et de bonne foi a dû confondre les impressions renommées de Nicolas Jenson avec celles, non moins célèbres, des Elzeviers que d'un coup de plume il a transporté à Venise.

justice. Quant à Louis XI, non seulement il n'a pas pris l'imprimerie en méfiance, mais, tout au contraire, il l'a protégée.

Pour l'édification du nouvel historien de l'imprimerie poitevine, nous allons lui servir la primeur d'un document jusqu'alors ignoré, qui lui donnera à réfléchir et modifiera peut-être ses idées préconçues en la matière. Dans une lettre datée du 10 des calendes de Mai (22 avril) 1472, que les prototypographes de Paris, adressent au roi, ces derniers le remercient, autant qu'ils le peuvent, des bontés dont il les a comblés: « Vous avez été si bienveillant pour nous, disent-ils, que nous ne pourrons jamais assez faire pour vous remercier comme il conviendrait.... On nous traite ici à Paris, ville capitale de votre royaume, non seulement comme des gens du pays, des habitans, ou de simples hôtes, mais comme des citoyens libres. Ce traitement est si doux que nulle part ailleurs nous ne saurions trouver une plus grande liberté que celle dont nous jouissons à présent, grâce à vous, ô roi très pieux, nous qui uniquement soutenus par votre clémence, avons le plus vif désir de contribuer à l'illustration de votre très heureux règne en imprimant des livres. » (1).

Trois ans plus tard, Louis XI, octroyait par faveur spéciale et à titre gratuit des lettres de grande naturalisation aux trois imprimeurs Michel Friburger, Ulrich

(1) « Quippe qui tanta in nos beneficentia est ut nihil unquam satis dignum tuæ magnificentiæ aut agere aut referre possimus..... Nos vero in regni tui principe urbe Parisia, non ut inquilini, non ut hospites, sed ut scives (*sic*) liberi tractemur. Et ita quidem benigne ut nusquam nobis gratior extet libertas quam sub te rege piissimo, qui sola tua freti clementia libris imprimendis regnum hoc te rege fœlicissimum illustrare magnopere desyderamus. » (Voir Roderici Zamorensis *Speculum humanæ vitæ*, édition de Sorbonne, in-fol. Exemplaire du *British Museum,* à Londres).

Gering et Martin Crantz « qui sont venus demourer en nostre royaume, puis aucun temps en ça pour l'exercice de leurs ars et mestiers de faire livres de plusieurs manières d'escriptures en mosle et autrement et de les vendre en ceste ville de Paris où ils demeurent à present et ailleurs où mieulx ils trouveront leur profit en espérance de faire leur résidence... » (ARCHIVES NATIONALES, pièce 40 du carton K, 71). Ce document est daté de février 1474 (1475, nouv. style). En 1479, il n'y avait donc rien à craindre pour l'exercice d'un art officiellement reconnu et protégé. Le chanoine qui eut levé une imprimerie à Poitiers ne se compromettait pas et n'avait pas besoin d'un « maximum de sécurité pour ses entreprises temporelles. » Les raisons invoquées à l'appui de cette thèse banale tombent d'elles-mêmes devant les faits. Les considérants qui les accompagnent sont trop embrouillés pour mériter qu'on s'y arrête un seul instant. Tantôt Jean de Conzay nous est représenté comme un homme qui estime « qu'il n'y a pas de petit profit. » Ce chanoine intéressé ne tient pas non plus « à risquer trop son argent », puis s'il ne tient ni à la gloire, ni aux profits, il fait œuvre de bibliomane et non point œuvre de spéculateur, ni de commerçant. » Il y a contradiction flagrante, rien de tout cela n'est clair.

Nous nous en tenons donc à ce que nous avons dit de Bertrand de Brossa et nous n'en retranchons rien jusqu'à preuve du contraire. A chacun son opinion. Libre à un autre de proposer Jean de Conzay comme l'initiateur de l'imprimerie à Poitiers, mais il faudrait qu'il trouve en lui le « *vir illustrissimus* » désigné à la fin du *Breviarium historiale*, un homme désintéressé et non un chanoine batailleur « ne tenant pas à risquer trop son argent » pour « s'en faire explicitement appliquer tous les bénéfices », dévoré, comme

il le dit, « d'un accès aigu d'ambition » en 1482. Cette qualification d'*illustrissimus* gêne notre homme pour son héros. D'après lui, il équivant au titre d'Excellence que donnent gratuitement et à pleine bouche « les ciceroni italiens, les bateliers du golfe de Naples » aussi bien que « le bonnetier de la rue Saint-Denis. » On n'esquive pas plus cavalièrement un problème historique. M. Alfred Richard, le savant archiviste de la Vienne, dans son cours sur l'histoire du Poitou à la Faculté des Lettres de Poitiers, avait nommé trois chanoines : Simon Hennequin, Bertrand de Brossa et Pierre de Sacierge, comme ayant des titres à peu près égaux à la qualification de « *vir illustrissimus* ».

Nous avons donné les raisons péremptoires pour lesquelles Simon Hennequin et Pierre de Sacierge devaient être éliminés. Nous n'y reviendrons pas. Elles sont de fait admises par celui qui vient de proposer Jean de Conzay auquel personne n'avait encore songé. Bertrand de Brossa nous a paru réunir des titres d'honneur incontestables. Le trésorier de Saint-Hilaire, chancelier-né de l'Université, Thomas de Landaz, originaire de Tournai-en-Flandre, abbé de Saint-Martin de Tours, pouvait les lui disputer. D'après enquête et après avoir recueilli l'avis de M. Grandmaison, le judicieux archiviste d'Indre-et-Loire qui a été consulté à cet effet, nous avons dû l'écarter aussi. Nous sommes néanmoins tout prêt à l'admettre si on nous présente de bonnes raisons en sa faveur.

Ce n'est donc pas à la légère que nous avons porté notre choix sur Bertrand de Brossa sorti seul jusqu'à présent de l'épreuve éliminatoire. Nous ne sommes pas Poitevin et nous ne sommes pas exclusif ; nous n'avons aucun intérêt à présenter tel candidat plutôt que tel autre que nous accepterons quel qu'il soit, si on nous fournit des

preuves solides, car nous n'avons ni parti-pris ni engagement d'aucune sorte. Dans notre impartialité, nous n'avons d'autre souci que celui de la vérité historique d'où qu'elle vienne. Aveuglé par un étroit esprit de clocher, notre contradicteur nous accuse d'avoir créé de toutes pièces la noblesse de Bertrand de Brossa qui a le tort de ne pas être d'extraction poitevine. Il ne nous pardonne pas, en termes peu bienveillants, d'avoir rattaché Bertrand de Brossa à une ancienne famille du Limousin qui, par la suite, se divisa en plusieurs branches dont l'une était alliée aux Penthièvre de Bretagne. S'il eut été de Saint-Maixent, il nous eut couvert de fleurs.

Dans son outrecuidance, il affirme imperturbablement qu'aucun armorial, aucun dictionnaire de la noblesse et il souligne le mot « *aucun,* vous l'entendez bien, ajoute-t-il, n'en font la plus petite mention. De Brossa est absolument inconnu au Cabinet des titres. » La belle raison ! De Brossa qui est mort en 1482, n'a pas eu ses titres à produire devant le généalogiste d'Hozier. Nous le renverrons tout simplement au *Dictionnaire des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau qu'il devrait connaître mieux que personne. Dans la première et particulièrement dans la seconde édition de cet ouvrage estimé à juste titre pour son exactitude, il trouvera tout au long, la preuve de ce que nous avons avancé à ce sujet. Il peut encore consulter le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye des Bois.

Autre assertion étrange. Au jugement de notre aristarque, la mission diplomatique confiée par Louis XI à Bertrand de Brossa équivaut presque au déshonneur. Elle « n'illustre pas plus Bertrand de Brossa, dit-il, que la constante faveur royale n'a illustré Olivier le Daim ou Tristan L'Hermite. » Selon lui, Louis XI, choisissait toujours ses agents, non parmi les plus illustres,

mais parmi les plus obscurs. Nous allons lui prouver le contraire sans plus tarder. Un seul exemple suffira.

En 1469 et 1470, Guillaume Fichet, ancien recteur de l'Université de Paris, professeur d'éloquence et de belles-lettres à la Sorbonne, l'un des introducteurs de l'imprimerie en France, fut chargé conjointement avec Gilles des Alvets, docteur de Sorbonne, de négociations secrètes auprès du comte de Milan, Galéas-Marie Visconti (Voir MOUFFLET (S.). *Etude sur une négociation diplomatique de Louis XI, roi de France* ; Marseille, 1884 ; In-8 de 182 pag.). Qu'y a-t-il de surprenant qu'en 1479, le chanoine Bertrand de Brossa ait été chargé de représenter son souverain et son abbé (car le roi était abbé de droit de St-Hilaire), et faut-il pour cela le traiter de *retors* ?

De parti pris et avec un esprit de dénigrement peu ordinaire, au lieu d'une discussion loyale et courtoise comme il convenait en pareil cas, l'auteur de l'article en question a pris le ton d'une polémique agressive au cours de laquelle il étale son ignorance bibliographique.

Il affirme sans hésitation que le *Breviarium historiale* imprimé à Poitiers en 1479 n'est qu'une troisième et quatrième édition. Où a-t-il vu ces deux ou trois éditions précédentes qu'aucun bibliographe n'a su découvrir avant lui ?

Si elles n'existent pas, elles auraient pu exister, nous répondra-t-il probablement, comme il l'a fait pour Jean de Conzay, le précurseur de l'art de Gutenberg.

Il nous accuse niaisement d'avoir composé nos monographies sur l'histoire de l'imprimerie en France (qu'entre parenthèses il n'a certainement pas vues et qu'il ne cite qu'imparfaitement), d'après les inventaires sommaires des archives des départements « procédé facile à suivre même en voyage, puisque par la générosité du Ministre de l'Instruction publique, la collection de ces inven-

taires se trouve dans la plupart des bibliothèques de province ». Assurément, quand on pénètre dans une bibliothèque publique ou un dépôt d'archives, le premier soin est de demander le catalogue sommaire pour connaître quels sont les matériaux que l'on aura à utiliser pour son travail. Après dépouillement, on demande les pièces elles-mêmes qui sont susceptibles de vous intéresser. C'est ce que nous avons toujours fait. Les documents que nous avons maintes fois publiés *in-extenso* dans nos travaux, sont là pour contredire cette assertion toute gratuite et attester que nous ne nous sommes pas toujours contenté de la nomenclature parfois trop sèche des inventaires sommaires et que nous avons eu recours aux originaux chaque fois que c'était nécessaire.

Ce n'est pas tout, l'auteur de l'article inséré dans la *Revue du Bas-Poitou*, qui ne paraît pas se douter de ce que c'est que la bibliographie, nous décoche ce dernier trait : « Enfin le dépouillement des *Catalogues d'Incunables* qui jouissent de la même ubiquité (que les Inventaires sommaires d'archives) lui fournissent à peu de frais les attributions d'origine qu'il accepte avec une confiance exempte de tout contrôle ».

Pour le coup c'est trop fort et par trop impudent ! Sur 78 articles qui composent notre *Bibliographie des premiers livres imprimés à Poitiers de 1479 à 1515*, c'est à peine s'il s'en trouve une dizaine qui soient mentionnés dans les catalogues d'incunables. Tous ces livres je les ai vus et contrôlés par moi-même, et je mets ce Monsieur au défi d'en trouver un seul dont la description soit copiée sur celle d'un autre et ne me soit pas personnelle. Je ne fais d'exception que pour les deux livres que je viens de décrire au commencement de cet article, qui viennent d'être découverts à la suite de l'appel que j'ai adressé aux bibliophiles et pour deux ou trois autres qui

restent à découvrir, pour lesquels j'ai dû recourir, faute de mieux, à des renseignements de seconde main. Comme Vincent de Melle, je livre le reste sans crainte au scalpel de la critique. Les bibliophiles apprécieront.

Il n'appartient pas à un auteur de se vanter, car il est justiciable de la critique et de l'opinion publique. Il lui est cependant permis de se défendre contre des attaques injustifiées et des insinuations mensongères et calomnieuses qui tendent à le discréditer en le faisant passer pour un plagiaire et un faussaire. Ce sont là des manœuvres qui s'emploient dans les luttes politiques où la fin justifie les moyens, mais elles ne sont pas de mise en bibliographie.

L'auteur de ce factum laisse percer le bout de l'oreille. A l'exemple de certains paysans incivilisés de campagnes reculées qui regardent les voyageurs comme des intrus, voire même des malfaiteurs, il en veut « aux Messieurs de Paris » d'avoir chassé sur ses terres. « Pour chasser sur nos terres, dit-il, il faut avoir, comme nous, peiné à travers nos plaines et battu nos buissons et nos halliers ».

Qu'en savez-vous si nous n'avons pas peiné ?

Le gibier bibliographique est rare en Bas-Poitou, tellement rare qu'il ne se trouve plus qu'à l'état de souvenir et de légende depuis que notre ami Benjamin Fillon n'est plus là pour le forcer. Nous avons dû chasser ce gibier en dehors de l'enclos réservé. C'est un peu partout, à Paris, à Chartres, au Mans, à Dijon, à Cambrai, à Abbeville, à Angers, à Tours, à Limoges, à Périgueux, à Toulouse, à Bordeaux et ailleurs que nous l'avons chassé pendant plusieurs campagnes. Passant la frontière, nous l'avons relancé à Gand, à La Haye, à Munich, à Vienne en Autriche, à Londres, à Cambridge, etc... Nous avouons cependant avoir fait dans l'intervalle deux ou trois incursions sur les terres du haut Poitou, à Poitiers

même, sans votre permission, grâce à des intelligences que nous nous étions ménagées dans la place.

Nous n'aurions pas daigné relever les inepties qu'on vient de lire si, dans son égarement, l'auteur n'avait pas pris à partie l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui représente la science française et, dans une note perfide, n'avait voulu mettre en suspicion l'indépendance de ses jugements (1).

(1) Voici cette note qui est le coup de pied final et dont on appréciera l'esprit : « L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de décerner à M. Claudin, pour ses *Origines de l'Imprimerie à Poitiers*, un premier prix Brunet de 1500 francs. En revanche, elle n'a accordé qu'un second prix de 1000 francs à l'ouvrage hors pair de M. Monceaux : *Les Le Rouge de Chablis*. M. Monceaux n'est que de Chablis... Pauvre M. Brunet ! ».

L'auteur de cette diatribe, jadis directeur des *Imprimeries réunies* et entrepreneur d'une librairie avec salon de lecture fin de siècle sur le boulevard Montmartre, a pris la capitale et ses habitants en grippe depuis qu'il l'a quittée. Il ne rêve plus que décentralisation, au fond de sa province où il s'est retiré comme Achille sous sa tente. Il a fait fausse route s'il a espéré un instant faire cause commune avec M. Monceaux qu'il présente comme victime d'un passe-droit de faveur de la part de l'Académie. Son système consiste à jeter de la poudre aux yeux de son entourage. Il écrit à la légère sans se rendre compte de rien. Sa manie de déblatérer l'emporte. S'il avait eu entre les mains l'ouvrage très méritant de notre ami M. Monceaux, il aurait vu sur le titre que M. Monceaux n'est pas de Chablis, mais d'Auxerre, et il aurait pu lire dès les premières pages de la préface avec quelle gratitude ce dernier nous remercie publiquement pour les renseignements bibliographiques que nous lui avons communiqués sans réserve. M. Monceaux s'est déclaré content et satisfait du jugement de l'Académie et n'a chargé personne de protester en son nom.

Suivant les propres expressions de notre adversaire, qui retournent maintenant contre lui, il faut qu'il « en fasse son deuil ». On ne prendra pas « ses vessies pour des lanternes. C'est une besogne dont nous laissons toute la gloire » non à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comme il le dit bruyamment, mais à l'Académie provinciale d'admiration mutuelle qu'il a l'intention de fonder chez lui et qui remplacera désormais l'Institut de France, maintenant que la *décentralisation intellectuelle est faite*.

Cela a été aussi pour nous l'occasion de verser au débat de nouvelles pièces qui, sans cette circonstance, n'auraient pas vu le jour de sitôt.

Voici le bouquet : « Il est bon de rappeler aux MESSIEURS DE PARIS que la décentralisation intellectuelle est faite et pour chasser sur nos terres, etc. (nous ne nous répèterons pas, voir plus haut)... Nous nous mettrons en garde contre ceux qui viennent glaner à même dans les gerbes que nous avons eu parfois tant de peine à moissonner et à lier... ». Aussi quelle déception quand ces gerbes sans cohésion ne tiennent pas debout et croulent à la moindre secousse comme un château de cartes !

A. CLAUDIN.

LETTRE A M. H. DE TERREBASSE

SUR UNE ÉPAVE

DE LA

LIBRAIRIE ROYALE DE FONTAINEBLEAU

CHER MONSIEUR,

Je ne vous ai pas suffisamment remercié de la communication que vous avez bien voulu me faire au sujet de votre exemplaire du *Corpus juris civilis*, en cinq volumes in-folio, reliés aux armes, au chiffre et aux emblêmes de Henri II. Pour réparer ma faute, je vous demande la permission de vous expliquer les raisons que j'ai de m'intéresser particulièrement à ce joyau de votre cabinet.

Vos cinq volumes sont ainsi désignés dans la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser :

I. Digestum vetus. Lugduni, apud Hugonem a Porta. M. D. XLIX. — A la fin : Excudebat Balthazar Arnoullet.

II. Infortiatum. Lugduni, apud Hugonem a Porta. M. D. L. — A la fin : Excudebat Balthazar Arnollet.

III. Digestum novum. Lugduni, apud Hugonem a Porta. M. D. L. — A la fin : Excudebat Balthazar Arnoullet.

IV. Codex. Lugduni, apud Hugonem a Porta. M. D. XLVIII. — A la fin : Excudebat Balthazar Arnoullet.

V. Authentica. Lugduni, apud Hugonem a Porta. M.D.XLVIII. — A la fin : Excudebat Balthazar Arnoullet.

Depuis longtemps mon attention s'est portée sur les livres à la reliure de François I[er] ou de Henri II qui, comme votre *Corpus juris civilis*, se conservent en dehors

de la Bibliothèque nationale. J'ai eu la curiosité de rechercher les circonstances qui les ont fait sortir du dépôt auquel ils ont appartenu, et j'ai formé à ce sujet un petit dossier dans lequel va prendre place la note relative à vos merveilleux volumes.

Le moment n'est pas encore venu de dépouiller complètement mon dossier ; mais je puis et dois vous dire à quel titre vos cinq volumes sont appelés à y figurer.

Les frottis que vous avez joints à l'une de vos lettres m'ont fait voir que ces volumes ont été reliés pour être placés sur les pupitres de la librairie de Fontainebleau. Ils partagèrent pendant plus d'un siècle les destinées de la collection dans laquelle Henri II les avait fait entrer. Sous le règne de Charles IX, ils quittèrent le palais de Fontainebleau pour venir à Paris, où nous les trouvons en 1645 dans la maison de la rue de la Harpe qui abritait les livres du roi. Les frères Dupuy les y trouvèrent quand ils prirent possession de la charge de gardes de la Bibliothèque du roi. Ils les inscrivirent dans les termes suivants sur le catalogue des livres confiés à leurs soins (1) :

164. Corpus juris civilis cum glossis Accursii Florentini. Lugduni, a Porta. 1549. Fol. Tom. I. [Digestum vetus].

165. Corpus juris civilis cum glossis Accursii. Lugduni. Fol. a Porta. 1550. Tom. II. [Infortiatum].

166. Corpus juris civilis cum glossis Accursii. Lugduni. Fol. a Porta. 1550. Tom. III. [Digestum novum].

167. Corpus juris civilis cum glossis Accursii. Lugduni. a Porta. 1548. Tom. IIII. [Codex].

168. Corpus juris civilis cum glossis Accursii. Lugduni. Folio. a Porta. 1548. Tom. V. [Authentica].

En 1666 les cinq volumes de l'édition lyonnaise du *Corpus juris civilis* passèrent sur la rive droite de la

(1) Bibliothèque nationale, ms. latin 1389 des Nouv. acq., fol. 12.

Seine, dans une maison de la rue Vivienne que Colbert venait d'affecter à la Bibliothèque du roi. Le grand ministre voulait avoir sous sa main, à proximité de son hôtel, un établissement littéraire qu'il était fier d'avoir dans ses attributions et qui, grâce à lui, ne tarda guère à recevoir de grands et rapides accroissements.

Malheureusement, les élégantes et monumentales reliures du XVI[e] siècle étaient peu goûtées au temps de Louis XIV. Elles n'ajoutaient guère de valeur aux volumes qui en étaient recouverts. Les experts chargés d'estimer les bibliothèques ne les prisaient pas plus que les simples reliures en veau ou en parchemin. A la même époque on attachait peu d'importance à avoir la série des différentes éditions d'un même ouvrage; les bibliothécaires les plus instruits se contentaient de recueillir et de conserver les éditions princeps et celles qui étaient réputées pour la pureté du texte et pour l'abondance des annotations. Tels étaient les principes acceptés à la Bibliothèque du roi quand Pierre de Carcavy en avait la charge, sous la haute direction de Colbert. On n'y eut aucun scrupule d'échanger comme doubles des livres revêtus de reliures faites pour les rois François I[er] et Henri II.

C'est ainsi que passèrent dans la bibliothèque de Colbert les trois volumes de saint Jean Chrysostome, à la reliure de Henri II, qui font aujourd'hui l'orgueil de la Bibliothèque municipale de Caen (1), et un Isocrate qu'on fait admirer aux étrangers qui visitent la Biblio-

(1) « S. Jo. Chrysostomi Homiliæ in epistolas s. Pauli. Græce. Veronæ. 1529. 3 vol. mar. » *Bibliotheca Colbertina*, t. I, p. 26, n° 432. Cet article réuni au n° 433 (autre volume de saint Jean Chrysostome, imprimé à Lyon en 1554 et relié en maroquin) fut adjugé 15 livres.

thèque royale de Copenhague (1). Mais la plus grande perte de ce genre que nous ayons eu à subir a porté sur une vingtaine de volumes à la reliure de la librairie de Fontainebleau qui furent compris dans un échange, conclu en 1668 avec le Collège Mazarin, et dont la plupart sont aujourd'hui exposés dans la principale galerie de la Bibliothèque Mazarine. Chacun de ces volumes fut estimé par les experts, Frédéric Léonard et Sébastien Mabre Cramoisy, sur le pied de 8 livres (2).

Cette modeste estimation ne doit pas nous étonner : à la vente de la bibliothèque de Colbert, en 1728, les trois volumes du saint Jean Chrysostome passés depuis à Caen atteignirent difficilement le chiffre de 15 livres, et le magnifique Isocrate de la Bibliothèque royale de Copenhague ne put pas dépasser la somme de 6 livres.

Au nombre des volumes qui furent cédés en 1668 au Collège Mazarin comme valant 8 livres pièce, nous trouvons un *Corpus juris civilis* qui est ainsi enregistré dans le procès-verbal de l'expertise (3) :

Digestum vetus. Lugduni, 1549.
Infortiatum. Lugduni, 1550.
Digestum novum. Lugduni, 1550.
Codex Justiniani. Lugduni, 1548.
Authentica et Novellæ Justiniani. Lugduni, 1548.

Cette édition lyonnaise du *Corpus juris civilis* n'est plus représentée à la Bibliothèque Mazarine. L'exem-

(1) « Isocrates et alii quidam. Græce. Venetiis, Aldus. 1534. Charta magna. Mar. » *Bibliotheca Colbertina*, t. I, p. 262, n° 3785. Le prix d'adjudication fut 6 livres. La reliure de l'Isocrate a été reproduite dans une notice de M. Carl Elberling intitulée *Brev fra en Bogelsker om at vaske gamle böger* (Copenhague, 1894, in-4°).

(2) Le procès-verbal de l'expertise est à la Bibl. nat. dans le ms. français 5783 du fonds français des Nouv. acq., fol. 4-140.

(3) Fol. 9.

plaire que le Collège Mazarin en avait reçu en 1668 de la Bibliothèque du roi a disparu depuis long temps. Il a sans doute été aliéné dans le cours du XVIII[e] siècle comme double inutile.

Après des vicissitudes qui ont pu à certains moments en compromettre l'existence ou la bonne conservation, il a eu la bonne fortune d'arriver entre les mains d'un bibliophile digne de le posséder ; nous devons le féliciter d'être si heureusement entré au port.

Je vous remercie bien, cher Monsieur, de m'avoir fourni l'occasion de saluer cette vénérable relique de la librairie royale de Fontainebleau.

L. DELISLE.

UN PLAGIAT

DE

M. SUARD

Les questions relatives à la bibliographie et à l'histoire littéraire ont toujours été fort appréciées des lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*. Nous leur soumettons donc ici un petit problème littéraire qui, à notre connaissance, n'a pas encore reçu de solution, et qui nous paraît présenter quelque intérêt.

Il s'agit d'un morceau très connu qui a plusieurs fois été imprimé en tête des *Lettres* de madame de Sévigné, notamment par M. Monmerqué dans son édition de 1818, et toujours avec la signature de M. Suard.

Celui-ci l'avait déjà publié sous son nom dans ses *Mélanges de littérature* (1803-1805), et peut-être aussi antérieurement dans quelque recueil du siècle dernier. Il a pour titre : *Du Style épistolaire et de Mme de Sévigné*, et a été reproduit dans la seconde édition du même ouvrage, t. III, 1806, p. 229.

Or, il s'est trouvé que M. Taschereau a donné en 1833, dans le premier volume de sa *Revue rétrospective*, à la page 121, un article de Mirabeau sur *Madame de Sévigné*, qui est la reproduction presque textuelle de l'étude attribuée à M. Suard.

M. Taschereau affirma alors que le précieux manuscrit qu'il avait entre les mains lui avait été remis par le fils adoptif du grand orateur (M. Lucas-Montigny) et qu'il portait, de la main même de Mirabeau, des corrections et des changements que peut seul faire un auteur qui compose. Il prévenait d'ailleurs ses lecteurs (p. 281 du même recueil) qu'il tenait le manuscrit à leur disposition. Il avait été trouvé, disait-il, parmi les papiers écrits par Mirabeau, à l'âge de

vingt-cinq ans, pendant sa détention au château d'If (du 23 septembre 1774 au 25 mai 1775).

M. Suard n'a même pas cherché à démarquer le travail de Mirabeau. Il s'est contenté d'y coudre quelques passages de sa façon, entre autres les paragraphes du début, d'en modifier plusieurs autres et de changer çà et là quelques expressions.

Nous n'en citerons qu'un seul exemple :

« Il est vrai, écrit Mirabeau après avoir cité le jugement un peu sévère de Voltaire sur Mme de Sévigné, qu'elle a écrit qu'on se dégoûterait de Racine comme du café, et en cela elle a dit une double sottise; mais il ne faut pas toujours attribuer à un défaut de goût une faute de goût. » (*Revue rétrospective*, p. 124).

Dans tout ce passage, M. Suard ne change que les mots : « ... et en cela elle a dit une double sottise, » auxquels il substitue : « ... et en cela elle a fait une double méprise. » (P. 238 des *Mélanges*).

M. Suard, mort en 1817, n'était plus là pour présenter sa défense, et peut-être eût-il été fort embarrassé pour faire valoir sur ces pages son droit de propriété.

Comment donc expliquer la ressemblance des deux textes, leur identité même en bien des parties? Mirabeau, dans sa jeunesse, a-t-il travaillé pour l'académicien, ou celui-ci s'est-il simplement approprié le bien d'autrui, pensant, en 1803, que personne n'élèverait de réclamation sur son larcin? Ou bien M. Taschereau, chose bien improbable, a-t-il été victime d'une mystification?

M. Lucas-Montigny a publié en 1834, les *Mémoires biographiques, littéraires et politiques* de Mirabeau. Nous avons été surpris de n'y rencontrer aucune allusion au fameux manuscrit dans les passages relatifs à sa détention et à ses travaux au château d'If et au fort de Joux (t. II, p. 38 et 67, et t. IV, p. 31 et 33).

Dans l'édition des *Lettres* qui fait partie des *Grands écrivains de la France*, M. Monmerqué, passant en revue tous les travaux relatifs à Mme de Sévigné, s'est contenté de signaler les deux morceaux en question (t. XI, p. 452 et 467), sans faire remarquer leur presque similitude, et par conséquent sans soulever le problème qui nous occupe.

D'autres éditeurs de Mme de Sévigné, (notamment M. Firmin-Didot en 1870) n'ont tenu aucun compte du curieux document exhumé par M. Taschereau, et ont persisté à donner sous le nom de M. Suard la notice contestée.

Peut-être à l'avenir fera-t-on bien de signaler l'incertitude où l'on se trouve sur son véritable auteur.

Nous faisons appel à l'érudition de nos lecteurs pour nous aider à découvrir la vérité, et, s'il nous parvient des communications intéressantes, nous ne manquerons pas de leur en donner connaissance.

R. A.

POUR

LES

BOUQUINISTES DES QUAIS

Les Bouquinistes des quais ont organisé, il y a quelques jours, un meeting pour protester contre le préjudice que leur causera la suppression momentanée de leurs étalages par suite des travaux de la Compagnie d'Orléans. MM. Léveillé, député, et Prache, conseiller municipal, y ont pris part. Les résolutions suivantes ont été votées par l'assemblée :

1° Constitution d'un syndicat de bouquinistes.

2° Nomination d'une délégation de sept membres, un par quai, chargée d'accompagner les députés et conseillers municipaux dans leurs visites aux autorités compétentes.

Un de nos collaborateurs, avant la réunion de ce meeting, avait écrit l'article suivant que nous publions aujourd'hui :

L'émoi est grand parmi ces honnêtes étalagistes, depuis qu'il est décidé que le chemin de fer d'Orléans sera continué jusqu'à l'ex-palais d'Orsay, et que les quais de la rive gauche, depuis le pont d'Austerlitz jusqu'au pont Royal, seront soustraits à la circulation pendant la durée de ces travaux, environ deux ans.

Je ne saurais m'empêcher de les plaindre, ces modestes et très utiles bouquinistes de nos quais de la rive gauche. Car autant dire que pendant deux ans on va leur couper les vivres, les réduire à lire leurs livres au lieu de les vendre. Sans doute il en est plus d'un qui y trouverait plaisir parmi eux et qui se retient pour ne pas dévorer sa marchandise. Mais enfin, si cela peut consoler un sage, cela ne fait pas vivre une famille : et ils sont aussi des pères, des époux. On leur promet bien de leur donner pendant deux ans l'usage des parapets de la rive droite pour y transporter leur sboîtes. Mais y transporteront-ils aussi leur clientèle. C'est plus que douteux.

Le *bouquineur,* en effet, n'est pas toujours un flâneur, un

désœuvré, comme quelques-uns se l'imaginent ; c'est le plus ordinairement un homme d'étude, un lettré, professeur, écrivain, employé de ministère, qui, sorti de son cours, de son cabinet, de son bureau, même d'une séance de l'Institut — car la gent bouquineuse compte beaucoup d'académiciens — va faire en hâte un tour sur les quais pour y chercher un de ses *desiderata*, non pas expressément une rareté bibliophilesque, mais tout simplement un instrument de travail, qui devenu sa propriété, lui évitera les longues attentes dans les bibliothèques publiques. Cette heure de *bouquinage*, en plein air, par le froid et le chaud, qui l'aguerrit contre les changements de température, est fort profitable aussi à ses études, à ses collections. Car le plus souvent il y trouvera ce qu'il cherche, et qu'il n'aurait pas trouvé chez les libraires. Sans doute, s'il a besoin d'une œuvre de Villemain, de Guizot, de Cousin, de Gustave Merlet, il sait qu'il les trouvera chez Didier; si c'est un volume de Mgr Freppel, de l'abbé Christophe, de M. Biré, chez Retaux, etc., etc. Mais si le livre n'est plus dans le commerce, c'est en bouquinant sur les quais qu'il le rencontrera encore le plus vite, et au meilleur compte. Malheureusement, savants, lettrés, collectionneurs, sont gens d'habitude, parceque ces habitudes sont une conséquence de leur genre de vie : on ne les dépayse pas facilement. Qu'on ne songe donc pas à leur faire passer l'eau pour la chasse aux bouquins, à flâner devant des boîtes de la rive droite, qu'ils ont toujours délaissées et non sans quelque raison, dont la première est que les rayons du soleil reçus de face, y sont aveuglant, et qu'au bout de quelques minutes il faut quitter la place. Espérons encore qu'il y aura parmi les ingénieurs du futur tunnel quelque ami des livres, comme ce bon et savant Xavier Marmier qui, retenu dans son fauteuil de valétudinaire, ne pouvait songer à ses « bons bouquinages » des quais, sans que l'eau lui en vînt à la bouche : et cet honnête amour fera plus pour la cause des bouquinistes que tout ce que l'on a dit ailleurs et ici.

E. A.

A L'HOTEL DROUOT

Plusieurs ventes de livres importantes ont eu lieu, à l'Hôtel Drouot, pendant le mois de mars, les ventes de M. le comte de S*** et de M. le baron F***, faites par M. Porquet, et celle de feu M. L. Conquet, faite par MM. Durel et Leclerc et Cornuau. Voici quelques-uns des principaux prix :

BIBLIOTHÈQUE DE M. LE COMTE DE S***

N° 1 — Biblia sacra. *Parisiis, Ant. Vitré,* 8 tomes en 10 vol. in-12, mar. bleu (*Padeloup*), aux insignes de Longepierre. . 5.800 fr.

N° 3 — Le Pseautier de David. *Paris, Jamet Mettayer,* 1586, gr. in-4, mar. olive, comp. (xvie siècle) . . . . 3.600 fr.

N° 6 — Paraphrase en forme de prières. *S. l.*, 1741, mar. rouge, mosaïque de mar. vert et citron (ex. de Mme de Bruc). 2.055 fr.

N° 11 — Les Homelies du breviaire. *Paris, P. Rocolet,* 1640, 2 vol. in-8, mar. rouge, compart. (*Le Gascon*), aux armes du chancelier Seguier . . . . 18.500 fr.

N° 12 — Adamantii Origenis de recta in Deum fide dialogus. *Lutetiæ, M. Vascosan,* 1556, in-fol., mar. citron, compart. (xvie siècle), ex. de dédicace au roi Henri II . . . . 21.000 fr.

N° 14 — Les Lettres de Saint-Augustin. *Paris, J.-B. Coignard,* 1701, 6 vol. in-8, mar. doublé, aux armes de Mme de Chamillard. 7.040 fr.

N° 18 — Les Provinciales. *Cologne, Balthasar Winfelt,* 1684, in-8, mar. doublé, aux armes du comte d'Hoym . . . . . . 2.505 fr.

N° 19 — Les Provinciales. *Cologne, Nic. Schouten,* 1700, 2 vol. in-12, mar. doublé, aux armes de Mme de Chamillard . . . . 10.400 fr.

N° 22 — De l'Imitation de Jésus-Christ. *Paris, G. Desprez,* 1690, in-8, mar. doublé, mosaïque (rel. de Monnier) . . . . 18.550 fr.

N° 26 — Assertio septem Sacramentorum adversus Marth. Lutherum, Henrico VIII, Angliæ rege auctore. *Parisiis, G. Desboys,* 1562, in-16, mar. rouge, aux armes et devise de la reine Marguerite de Valois . . . . 2.620 fr.

N° 30 — Coustumes des duché, bailliage, prevosté d'Orléans... *Orléans, Saturny Hottot,* 1583, in-4, mar. rouge, comp., impr. sur vélin, aux armes de la ville d'Orléans . . . . 1.550 fr.

N° 31 — M. Tullii Ciceronis de officiis libri tres. *Lugdini Batavorum, ex officina Elzeviriana,* 1642, pet. in-12, mar. doublé (*Padeloup*), aux armes du comte d'Hoym . . . . 3.010 fr.

N° 33 — Joannis Casæ de potentium ac tenuium inter se officiis.

1543, in-8, mar. brun, comp., ms. sur vélin exécuté pour Henri II . . . . 1.785 fr.

N° 34 — Lettres et réflexions sur la fureur du jeu. *Paris, Lacombe*, 1775, in-8, mar. rouge (*Derome*). . . . . 1.180 fr.

N° 38 — Aquatilium animalium historiæ. *Romæ, H. Salvianus*, 1554, gr. in-fol., mar. vert, comp. mosaïque, aux armes de Anne de Thou . . . . 3.820 fr.

N° 39 — Hippocratis coi... Jusjurandum... *Francofurti, A. Wechelius*, 1587, in-16, mar. citron, aux armes et devise de la reine Marguerite de Valois . . . . 1.800 fr.

N° 42 — Trois livres des charmes, sorcelages... *Paris, N. Chesneau*, 1583, in-8, mar., comp., aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche . . . . 3.025 fr.

N° 46 — Oraison funèbre de... Louis de Bourbon, prince de Condé. *Paris, Séb. Mabre-Cramoisy*, 1687, in-4, mar. noir, aux armes de Bossuet . . . . 3.220 fr.

N° 47 — Lucretius Carus. De rerum natura. *Venetiis, Aldus et Andrea*, 1515, in-8, mar., comp., ex. de Grolier . . . . 11.500 fr.

N° 54 — Recueil de pièces de vers.... présentés à Henri IV et à Marie de Médicis par les Jésuites, en 1604, manuscrit in-4, mar. vert, aux armes de Henri IV . . . . 3.750 fr.

N° 55 — Le Rommant de la rose. *Paris, Galliot du Pré*, 1529, pet. in-8, mar. doublé . . . . 5.150 fr.

N° 72 — Saint Graal... *Paris, Ph. Le Noir*, 1523, 2 tomes en 1 vol. pet. in-fol., mar. vert, au chiffre de Louis XIV . . . . 3.650 fr.

N° 73 — Les Avantures de Télémaque. *Paris, F. Delaulne*. 2 vol. in-12, mar. bleu (*Padeloup*), aux insignes de Longepierre. 9.000 fr.

N° 89 — Histoire de Barlaam et de Josaphat. *Paris, G. Chaudière*, 1578, pet. in-8, mar. vert, comp., aux armes et devise de Henri III . . . . 3.500 fr.

N° 92 — Titi Livii historiarum libri... *Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana*, 1634-1644, 3 tomes en 6 vol. pet. in-12, mar. doublé (ex. de Longepierre). . . . . 4.000 fr.

N° 98 — La Guerra di Cambrai... *Vinegia, Giovanni Padoano*. 1543, pet. in-8, mar., comp., mosaïque, au chiffre de Maioli. 5.500 fr.

N° 102 — Mémoires de Maximilien de Béthune... *Londres* (*Paris*), 1763, 8 vol., mar. bleu, aux armes et chiffres de Louis XV. 4.200 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE M. LE BARON F***

N° 2 — Horæ. Manuscrit sur vélin, pet. in-12, mar. doublé (*Trautz-Bauzonnet*). . . . . 5.000 fr.

N° 7 — Discours en forme de dialogue... *Paris, G. Chaudière,* 1570, in-8, mar. vert, aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche . . . . 3.200 fr.

N° 9 — Les Essais de Montaigne. *Amsterdam* (*Bruxelles, F. Foppens*), 1659, 3 vol, in-12, mar. bleu (ex. de Longepierre) . . . 2.950 fr.

N° 18 — Œuvres de Gille-Marie Oppenord. *Paris, Huquier* (vers 1750), 3 part. 1 vol. gr. in-fol., vélin blanc . . . . 4.660 fr.

N° 66 — Œuvres de Me François Villon. *Paris, Galiot du Pré,* 1532, pet. in-8, mar. doublé, comp., mosaïque (*Cuzin*) . . . 2.380 fr.

N° 71 — Rymes de Pernette du Guillet. *Lyon, Jean de Tournes,* 1552, in-8, mar. doublé (*Bauzonnet*) . . . . 3.000 fr.

N° 79 — Œuvres diverses de Boileau. *Paris, D. Thierry,* 1701, 2 vol. in-12, mar. doublé, aux armes et chiffre de Mme de Chamillard. . . . . 4.150 fr.

N° 95 — Il Petrarcha. *Venetia, Gabriel di Ferrarii,* 1544, in-4, mar. rouge, comp. (ex. de Canevarius). . . . . 3.550 fr.

N° 100 — Œuvres de Regnard, *Paris, impr. de Monsieur,* 1789-90, 6 vol. in-8, mar. rouge (*Derome*) . . . . 3.900 fr.

N° 104 — Esopi appologi. *Basileæ, J. de Phortzheim* (1501), in-fol., veau brun, comp. (ex. de Th. Maioli) . . . . 17.000 fr.

N° 130 — Les Croniques de France. *Paris, A. Vérard,* 1493, 3 tomes en 2 vol. in-fol., mar. rouge. . . . . 6.000 fr.

N° 131 — Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France. *Paris, Prault,* 1752-1756, 2 vol. in-4, mar. rouge, aux armes de Louis XV. . . . . 6.650 fr.

N° 134 — Chroniques de Normandie. Manuscrit sur vélin du xve siècle, in-fol.. . . . . 23.500 fr.

N° 137 — Philostati de vita Apollonii Tyanei libri octo... *Venetiis, Aldus,* mar. brun, comp. (ex. de Grolier) . . . . . . 13.000 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE FEU M. L. CONQUET

N° 15 — Mademoiselle de Maupin. *Paris, Conquet,* 1883, 2 vol. gr. in-8, ex. sur Japon, 3 états, planches refusées, aquarelle de Toudouze, mar. vert (*Cuzin*) . . . . 2.020 fr.

N° 22 — Sous bois. *Paris, Conquet,* 1883, in-8, ex. sur Chine, aquarelles de Giacomelli, mar. doublé (*Chambolle-Duru*). 1.700 fr.

N° 54 — Trois coups de foudre. *Paris, Conqaet,* 1886, in-16, ex. sur Japon, 3 états, 69 aquar. originales, mar. orange (*Marius-Michel*). . . . . 1.550 fr.

N° 77 — Mémoires du comte de Grammont. *Paris, Conquet,* 1888, gr. in-8, ex. sur Japon, 3 états, aquarelles de Delord, mar. doublé (*Cuzin*) . . . . 1.900 fr.

N° 79 — Album pour les Mémoires de Grammont. In-4, dem.-mar. rouge (*Carayon*) . . . . 2.050 fr.

N° 109 — Mémoires de Mme de Staal. *Paris, Conquet*, 1891, in-8, ex. sur Japon, 3 états, mar. doublé (*Mercier*) . . . . 1.110 fr.

N° 150 — Pastels. *Paris, Conquet*, 1895, in-8, ex. sur Japon, aquarelles originales de Robaudi et Giraldon, mar. doublé (*Mercier*). 1500 fr.

N° 153 — Le Dernier chapitre de mon roman. *Paris, Conquet*, 1895, in-8, ex. unique sur plaquage de bois de sycomore, veau fauve doublé de vélin blanc (*Mercier*). . . . . 2.350 fr.

N° 197 — Théâtre de Dumas fils. *Paris, C. Lévy*, 1890-94, 10 vol. in-8, 9 aquarelles originales, autographes, etc., dem.-mar, rouge (*Champs*) . . . . 1.205 fr.

N° 204 — Chronique du règne de Charles IX. *Paris. Amis des livres*, 1876, 2 vol. in-8, mar. doublé (*Cuzin*) . . . . 1.905 fr.

N° 211 — Aline, reine de Golconde. *Paris, Amis des livres* 1887, in-8, mar. doublé (*Cuzin*). . . . . 1.380 fr.

N° 215 — Zadig. *Paris, Amis des livres*, 1893, gr. in-8, mar. doublé (*Mercier*) . . . . 2.300 fr.

N° 255 — Chants et chansons populaires de la France. *Paris, Delloye et Garnier*, 1843, 3 vol. gr. in-8, dem.-mar. bleu (*Mercier*). 1.900 fr.

N° 277 — Monsieur, Madame et Bébé. *Paris, V. Havard*, 1878, gr. in-8, sur Chine, mar. doublé (*Marius Michel*) . . . . . . 1.900 fr.

N° 279 — Les Trois Mousquetaires. *Paris, C. Lévy*, 1894, contenant les *fumés*, ex. sur Japon, aquarelle de M. Leloir, dem.-mar. bleu (*Carayon*) . . . . 3.520 fr.

N° 281 — La Dame aux camélias. *Paris, M. Lévy*, 1872, in-8, en feuilles, ex. sur Hollande, 30 aquar. originales . . . . 1.135 fr.

N° 305 — Germinie Lacerteux. *Paris, imp. pour M. Paul Gallimard*, 1890, in-4°, dem.-mar. vert (*Carayon*). . . . . 1.105 fr.

N° 321 — Histoire des quatre fils Aymon. *Paris, Launette*, 1883, in-4°, ex. sur Chine, mar. brun, ornements ciselés (*Marius Michel*). 955 fr.

N° 367 *bis* — Lorenzaccio. *Paris, impr. pour M. Paul Hébert*, 1897, in-4 (tiré à 2 exemplaires), avec croquis originaux, broché. 1.130 fr.

N° 376. — Contes du temps passé. *Paris, Curmer*, 1843, gr. in-4°, dem.-mar. grenat (*Cuzin*) . . . . 1.580 fr.

N° 424 — La Vie rustique. *Paris, Launette et Cie*, 1888, in-4°, ex. sur Chine, avec les fumés, mar. doublé (*Marius Michel*). 5.600 fr.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Comte G. de Contades. — **Bibliographie sportive. Le Driving en France (1547-1896).** *Paris, librairie Rouquette, 69, passage Choiseul, 73,* 1898, in-8 de XXVIII-208 pp. et 1 f. (1).

La nouvelle bibliographie sportive que publie aujourd'hui M. le comte de Contades est, en quelque sorte, le complément de celle qu'en 1892 il avait consacrée aux courses de chevaux en France et dont les exemplaires sont actuellement épuisés. L'érudit normand a suivi, dans cette bibliographie relative au *Driving*, le même plan que dans la première et, dans l'une comme dans l'autre, il a procédé avec une scrupuleuse méthode. Le livre débute par un historique des voitures, depuis les chariots et litières du Moyen-Age jusqu'à nos lourds et pesants véhicules publics dont l'idée première revient à Blaise Pascal. C'est suivant l'expression même de l'auteur une sorte de « Lonchamp de quatre siècles », dans lequel on éprouve quelque plaisir à regarder passer les somptueux carrosses du XVIII[e] siècle côtoyant les chaises à porteur, les vinaigrettes, et d'autres équipages plus modestes, nos modernes fiacres et nos démocratiques omnibus. Quoique un peu sommaire, cette introduction ne permet pas moins de se faire une idée juste des multiples transformations de la voiture.

M. le comte de Contades a adopté l'ordre chronologique ; il a dressé siècle par siècle, et même année par année, la liste des ouvrages de tous genres où il est question du *Driving*. Les romans, les mémoires, les poésies des siècles passés comme ceux de notre époque, qu'il a patiemment dépouillés, les dictionnaires, les encyclopédies lui ont fourni d'utiles renseignements. Les traités techniques, que l'on ne voit guère apparaître qu'au XVIII[e] siècle, y sont tout naturellement décrits : vous trouverez aussi enregistrés nombre d'arrêts, d'édits, d'ordonnances relatifs aux voitures ; les pièces de théâtre ont, de leur côté, donné un important contingent. Ces ouvrages de genres si divers apportent même au travail de M. de Contades une amusante variété. L'auteur nous dit qu'avant le milieu du XVI[e] siècle, il n'a pas rencontré de livres où il fut question de voitures. *Les Marguerites de la Marguerite des princesses*, de la Reine de Navarre, publiées à Lyon, chez Jean de Tournes en 1547, lui fournissent son premier article ; au XVII[e] siècle, les documents deviennent moins rares ; nombreux au XVIII[e], au XIX[e] siècle ils abondent. Et il est curieux de parcourir la longue succession des ouvrages où les véhicules de toutes sortes occupent une place, si minime soit-elle. Les recherches nécessaires pour mener à bien un pareil travail, auraient dérouté tout autre que M. de Contades ; son expérience, sa compétence en la matière lui ont permis d'en réunir les éléments et de les mettre en œuvre ; l'auteur

(1) Tiré à 5 ex. sur pap. du Japon (n°s 1 à 5), 25 fr., à 20 ex. sur pap. de Hollande (n°s 6 à 25) 20 fr. et à 225 ex. sur pap. vélin (10 fr.).

du *Driving* a dû certainement remuer des milliers de volumes, dans l'espoir d'y rencontrer le passage relatif à son sujet et plus d'une fois il a dû revenir bredouille de cette chasse aux renseignements. Si minutieuses qu'aient été ses investigations, il a inévitablement subi le sort commun à tout bibliographe; si serrées que soient les mailles de ses filets, elles ont laissé passer quelques pièces du gibier qui y aurait dû être pris ; connaissant les difficultés de ce genre d'opération, ce n'est pas moi qui lui jetterai la pierre; mais comme la nouvelle bibliographie de M. le comte de Contades s'adresse à un public assez nombreux, indépendamment de celui qui travaille, l'auteur me permettra de lui signaler, en vue d'une seconde édition, quelques articles qui me semblent rentrer dans son cadre. Je ne citerai que pour mémoire, parce qu'en réalité il est un peu en dehors de son plan, les pages du *Ménagier de Paris*, où le « bourgeois parisien qui a écrit cet excellent traité (tome II, distinction II, article III, pp. 72 à 79) aborde la question des charretiers et des chevaux. Pour le XVIIe siècle, la série eut pu s'enrichir de deux pièces de vers : *La Promenade du Cours, à Paris*, en 1630, et *la Promenade du Cours, à Paris*, en 1653, imprimées toutes deux dans les *Variétés historiques et littéraires* d'Édouard Fournier, la première, tome IX, pp. 125-135, la seconde aux pages 26-34 du tome X. Dans la série du XVIIIe siècle, je n'ai pas rencontré un rarissime opuscule du sieur Mouret, porte-malle du roi, dont voici le titre : « Chasses du Roy et la quantité de lieuës que le Roy a fait (*sic*) tant à cheval qu'en carosse pendant l'année 1725, par le sieur Mouret. *Imprimé précipitamment par Collombat I. O. D. R.* » Ce livret a été réimprimé par M. le bron Jérôme Pichon, dans les *Mélanges de la Société des Bibliophiles françois* de 1867, et tiré aussi à part à quelques exemplaires. La *Liste générale des postes de France*, publiée en 1769 et années suivantes, avec privilège du roi, par Jaillot, son géographe ordinaire, me semble aussi devoir trouver place dans cette bibliographie sportive; cette liste nous renseigne sur l'état des diligences et des voitures des Messageries qui y correspondent. Pour le XIXe siècle, la série des pièces de théâtre, quoique déjà très abondante, aurait pu être augmentée de quelques articles ; le dépouillement du *Catalogue des œuvres dramatiques et lyriques faisant partie du répertoire de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques* (Paris, 1863-1882-1891, 3 vol. in-8) comblera aisément ces petites lacunes. Je vois bien, à la date de 1835, *La Berline de l'Emigré*, le drame de Mélesville, mais je ne trouve pas une comédie en un acte d'Henry Somm, portant le même titre, représentée au Chat-Noir le 25 décembre 1885 et imprimée la même année (Paris, au Chat-Noir, 1885, pet. in-8).

Mais tout cela est sans grande importance ; les œuvres principales sur la carrosserie, j'entends les recueils de planches, les traités techniques ou anecdotiques, les journaux spéciaux sont en rangs serrés ; comme dans sa précédente bibliographie, M. le comte de Contades a fait suivre ses descriptions d'extraits à la fois instructifs et amusants ; une table par noms d'auteurs, dans laquelle sont classés à leur ordre alphabétique les titres des ouvrages anonymes, termine le volume. Seize planches hors texte (titres de livres, caricatures, reproductions d'équipages, etc.) agrémentent cet ouvrage qui se présente, au point de vue typographique. sous une agréable forme et dont, j'en suis convaincu, les quelques exemplaires mis en vente ne demeureront pas longtemps chez le sympathique libraire-éditeur du passage Choiseul, M. Alexis Rouquette.

GEORGES VICAIRE.

CHRONIQUE

A l'Institut. — Le R. P. Thédenat, de l'ordre des Oratoriens, a été élu membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en remplacement de M. le baron de Ruble, décédé.

Bibliothèque Nationale. — M. Henri Bouchot, bibliothécaire au département des Estampes, a été nommé conservateur en remplacement de M. Georges Duplessis, membre de l'Institut, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite.

MM. Camille Anchier et Henri Duchemin, stagiaires, ont été nommés sous-bibliothécaires au département des imprimés.

Société des Bibliophiles françois. — M. le duc de Fezensac, ancien sénateur du Gers, a été nommé membre de la Société des Bibliophiles françois, en remplacement de M. le baron de Lassus; M. de Barante a été élu en remplacement de M. le baron de Ruble.

Madame la Comtesse de Paris a été élue en remplacement de M. Charles Schéfer.

Société des Amis des livres. — M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, ministre des Affaires étrangères, et M. Tricault, viennent d'être élus membres de la Société des Amis des livres.

Conférences de M. Maurice Tourneux. — Nous avons annoncé, l'été dernier, que notre collaborateur, M. Maurice Tourneux. avait été invité par l'*Extension University* anglaise, à faire en français, à Oxford, six conférences sur les sources bibliographiques de l'histoire de la Révolution et que ces conférences avaient été chaleureusement accueillies par nos voisins d'outre-Manche. M. Tourneux a eu la bonne idée, pour nous en faire également profiter, de publier ses « lectures » dans le *Bibliographe moderne* de M. Stein et même de les réunir en plaquette. En homme qui possède à fond le sujet qu'il a traité, le savant bibliographe a condensé, dans les 85 pages que comporte son travail, une matière singulièrement abondante : il considère cette étude, qu'il appelle modestement « cette esquisse », comme l'introduction d'un *Manuel* qu'il a le projet de publier et dont, nous le souhaitons, la réalisation ne se fera pas trop attendre.

Les trois Vernet. — Une exposition des œuvres d'Horace, Joseph et Carle Vernet doit s'ouvrir à l'Ecole des beaux-arts, dans la première quinzaine de mai ; le produit des entrées sera affecté à l'érection d'un monument à la mémoire de ces trois célèbres artistes.

A l'occasion de l'ouverture de cette exposition, sera mis en vente un magnifique ouvrage dû à la plume autorisée de M. Armand Dayot, inspecteur des beaux-arts, Ce livre qui aura pour titre *Les Vernet*, sera édité avec luxe par M. Armand Magnier le sympathique éditeur de la *Collection des dix;* de format in-8° colombier, il renfermera 150 illustrations environ, dont un grand nombre gravées sur bois. Signalons parmi ces dernières, un portrait inédit de Napoléon, gravé par Romagnol d'après une esquisse à l'huile d'Horace Vernet, exécutée d'après nature en 1812, appartenant à M. Delaroche-Vernet, et qui sera un des « clous » du beau livre de M. Armand Dayot.

Les Estampes de l'Arsenal. — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, l'apparition du cinquième fascicule de l'excellent catalogue des estampes de cette bibliothèque, rédigé avec tant de méthode et de compétence par M. Gaston Schéfer. Ajoutons que ce fascicule contient la description des recueils de fêtes données par la ville de Paris au XVIII° siècle, de l'œuvre d'Emmanuel Héré, l'architecte du roi Stanislas, du recueil de Basan et le commencement de la série des œuvres des maîtres de l'Ecole française.

Gustave Gouellain. — M. Julien Loth vient de consacrer à M. Gustave Gouellain, à qui l'on doit d'importantes études sur la céramique, une longue et intéressante notice nécrologique dans laquelle il retrace la vie, toute d'honneur et de travail, du savant collectionneur rouennais. Cette notice est ornée d'un très beau portrait de M. Gouellain, gravé à l'eau-forte par Champollion.

Vente de livres. — La vente de la bibliothèque de feu M. le baron Jérôme Pichon, faite par MM. Leclerc et Cornuau, s'est terminée le jeudi 24 mars. Le total des adjudications pour les deuxième et troisième parties s'est elevé à 116,000 francs environ.

— Les 18, 19 et 20 avril, à l'Hôtel Drouot, vente d'estampes anciennes des XVI° XVII° et XVIII° siècles, (œuvre important de Jacques Callot, portraits, ouvrages sur la gravure) provenant de la collection de M. D... (*Expert :* M. Georges Rapilly).

— La vente de la bibliothèque de feu M. le Dr Abel Giraudeau, de la Société des Amis des livres, aura lieu à l'Hôtel Drouot, les 25, 26, 27, 28 et 29 avril, à deux heures précises, par les soins de MM. Leclerc et Cornuau.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort d'un éminent bibliophile, M. Guyot de Villeneuve, ancien préfet, président de la Société des Bibliophiles françois.

M. de Villeneuve, qui faisait partie de cette Compaguie depuis le 27 mai 1868 avait succédé, en 1892 comme président, à notre regretté collaborateur et ami M. le baron Jérôme Pichon.

CORRESPONDANCE

Au sujet de l'article de M. l'abbé Tougard, intitulé : *Comment on a publié nos grands écrivains,* publié dans la dernière livraison du *Bulletin du Bibliophile,* notre collaborateur, M. Joseph Denais, nous adresse la lettre suivante :

Mon cher confrère,

Dans le dernier fascicule du *Bulletin du Bibliophile,* M. l'abbé Tougard cite de petits vers du grand Bossuet. On pourrait en citer d'autres. Je ne sais pas si l'on pourrait en citer de très bons.

Le comte de Falloux me disait, un jour, que les *Commandements de Dieu et de l'Eglise,* tels qu'on les apprend dans toutes les Églises catholiques de France, sont l'œuvre de Bossuet.

Un seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaitement...

Comme il ne peut être ici question que de la forme, bien entendu, et les réserves les plus respectueuses étant faites sur le fond, je dois l'avouer, j'aime mieux Bossuet en prose, et je pense bien n'être pas seul.

Mais ne pourrait-on servir, pour le *Bulletin*, où et quand parut pour la première fois la composition « poétique » — surtout pieuse, car on ne peut guère voir en cet effort autre chose qu'un acte de religion, de piété et même... d'humilité — de celui qui planait si haut qu'on a pu comparer l'élévation de sa pensée au vol de l'aigle?

Si M. de Falloux était trop lettré pour tout admirer, il était aussi trop grave et trop indépendant pour tout accepter, je ne mets pas en doute qu'il n'ait été très bien informé. Mais, de notre temps, nous sommes si curieux, et comme l'on dit, je voudrais bien voir...

Croyez, mon cher confrère, etc., etc.

Joseph Denais.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Catalogue annuel de la librairie française, rédigé par D. Jordell, 5e année, 1897, donnant la nomenclature de tous les livres français parus en France et à l'Etranger pendant l'année 1897; 1o par ordre alphabétique des noms d'auteurs, 2e par ordre alphabétique des titres; suivie d'une table alphabétique des matières. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, succr*, gr. in-8 (10 fr.).

— Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Archives nationales. Répertoire numérique des Archives du Châtelet de Paris. Série Y, rédigé par Henri Stein, archiviste à la section administrative et judiciaire. *Paris, Ch. Delagrave*, in-4 (20 fr.).

— Les Sources bibliographiques de l'histoire de la Révolution française par Maurice Tourneux. (Extrait du *Bibliographe moderne*, 1897, nos 5-6). *Paris, Alph. Picard et fils*, in-8.

— L'Œuvre de Jean Brito, prototypographe brugeois, par M. Louis Gilliodts-van Severen, conservateur des Archives de la ville de Bruges. Étude analytique sur l'invention de l'imprimerie à Bruges par le Chanoine H. Rommel... *Paris, Desclée, de Brouwer et Cie*, in-8 (1 fr.).

— The first Paris press, an account of the books printed for G. Fichet and J. Heynlin 1470-1472. By A. Claudin. *London, printed for the bibliographical Society*, 1898, in-4 (avec une photogravure et des *fac simile*).

— De Souterliedekens bijdrage tot de geschiedenis der oudste Nederlansche psalmberijming, door D. F. Scheurleer, met 24 gefacsimileerde titelbladen. *Leiden, E.-J. Brill*, gr. in-8.

Tiré à 100 exemplaires.

Publications de luxe

— Eugène Titeux. — Saint-Cyr et l'Ecole spéciale militaire en France. Fontainebleau, Saint-Germain. Texte, dessins et aquarelles par Eugène Titeux, lieutenant-colonel breveté de l'ex-corps d'Etat-major... Préface par le général du Barail. Illustré de 107 reproductions en couleurs, 264 gravures en noir et 26 plans. *Paris, Firmin Didot et Cie*, in-4 (60 fr.).

Il a été tiré, en outre, 100 ex. numérotés, contenant une aquarelle originale de l'auteur, avec la reliure spéciale (150 fr.).

— Louis Morin. — Les Dimanches parisiens, notes d'un décadent. Quarante et une eaux-fortes originales de A.

Lepère. *Paris, ancienne librairie Conquet, L. Carteret et Cie*, in-8.

Tiré à 250 ex. savoir : nos 1 à 50, sur pap. vélin du Marais, eaux-fortes en 2 états (avant et avec la lettre) *(épuisés)*; et nos 51 à 250, sur pap. vélin du Marais, avec un seul état des eaux-fortes (150 fr.).

— François Coppée. — Le Passant. Compositions de Louis-Edouard Fournier. Texte héliogravé (reproduction en fac simile du manuscrit de Coppée). *Paris. Armand Magnier*.

Tiré à 300 ex. savoir : nos 1 à 15 sur pap. du Japon, avec 4 états des eaux-fortes *(souscrits)*; nos 16 à 53, sur pap. de Chine ou pap. vélin de cuve d'Arches, avec 4 états des eaux-fortes (350 fr.); nos 54 à 108, sur pap. vélin d'Arches, avec 3 états des eaux-fortes (250 fr.); nos 109 à 120, sur pap. vélin d'Arches, avec 2 états des eaux-fortes *(souscrits)* et 180 ex. sur pap. vélin d'Arches, avec 1 état des eaux-fortes *(souscrits)*, plus 1 ex. comprenant le manuscrit de Coppée, les dessins originaux de L. E. Fournier, tous les états des eaux-fortes y compris les bons à tirer.
5e volume de la *Collection des dix*.

Publications diverses.

— Ernest Renan et M. Berthelot. — Correspondance, 1847-1892. *Paris, Calmann Lévy*, in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. numér. sur pap. de Hollande (20 fr.) et 10 ex. numér. sur pap. du Japon (30 fr.).

— Ferdinand Brunetière. — L'Art et la Morale. *Paris, J. Hetzel et Cie*, in-18 (75 centimes),

— Les Maitres de l'affiche. Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 29e livraison : Jules Chéret : Affiche pour les Folies-Bergère « *Emilienne d'Alençon* » (Imp. Chaix). — Mucha : Affiche pour le théâtre de la Renaissance « *Lorenzaccio* » (Imp. Champenois). — Edward Penfield : Affiche américaine pour la revue « *Harper's Magazine* » no de mai 1897. — Evenepoel : Affiche belge pour la publication « *Anvers et son exposition* » (Bruxelles, imp. Goossens).

— Georges d'Esparbès. — Le Régiment. Illustrations de A. Calbet. *Paris, librairie Borel (Edouard Guillaume, directeur)* (Collection « Lotus Alba »).

6e vol. de la collection. Publié à 1 fr. 50. Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. du Japon et 50 ex. sur pap. de Chine (10 fr.).

— J.-H. Rosny. — La Silencieuse. Illustrations de E. Vulliemin. *Paris, librairie Borel (Edouard Guillaume, directeur)* (Collection « Lotus Alba »).

7e vol. de la collection. Publié à 1 fr. 50.

— ALPHONSE DAUDET. — Soutien de famille, mœurs contemporaines. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 100 ex. numér. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 20 ex. numér. sur pap. du Japon (15 fr.)

— ALFRED FRANKLIN. — La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers. Modes, mœurs, usages des Parisiens du XIIe au XVIIIe siècle d'après des documents originaux ou inédits. Les Magasins de nouveautés.*** *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie.* in-18 (3 fr. 50).

— La Vie privée d'autrefois... La Vie de Paris sous Louis XIV. Tenue de maison et domesticité. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie,* in-18 (3 fr. 50).

— ANTOINE GUILLOIS. — Le Duc d'Aumale. Extrait du Carnet historique et littéraire (numéro du 15 mars 1898). *Paris, aux bureaux de la Revue,* in-8.

— FRÉDÉRIC MASSON. — Napoléon et sa famille. Tome II. *Paris, Paul Ollendorff,* gr. in-8 carré (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Hollande.

— BARON DE RUBLE. — L'Assassinat de François de Lorraine, duc de Guise, 18 février 1563. *Paris, Em. Paul et fils et Guillemin,* in-8 (7 fr. 50).

Tiré à 170 exemplaires.

— ARMAND SILVESTRE. — Les Tendresses, poésies nouvelles (1895-1898). *Paris, Eugène Fasquelle,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. numér. sur pap. de Hollande (10 fr.); et 5 ex. numér. sur pap. de Chine (20 fr.).

— VICTOR CHERBULIEZ. — Jacquine Vanesse. *Paris, Hachette et Cie,* in-16 (3 fr. 50).

— GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française. — Tableau de la France en 1614. La France et la Royauté avant Richelieu. *Paris, Firmin Didot et Cie,* in-16 (4 fr.).

Publications sous presse.

Chez Ferroud (Librairie des amateurs):

— La Mille et deuxième nuit, par THÉOPHILE GAUTIER. Illustrations de Ad. Lalauze. Préface par L. Gastine. In-8 raisin.

Il sera tiré 500 ex. savoir: nos 1 à 100, sur pap. du Japon ou grand vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (eau-forte pure, eau-forte terminée avec remarque, eau-forte avec la lettre) à 120 fr.; nos 101 à 160 sur pap. du Japon ou grand vélin d'Arches, avec deux états des eaux-fortes (eau-forte terminée avec remarque et eau-forte avec la lettre) à 70 fr.; et nos 161 à 500, sur pap. vélin d'Arches, à 30 fr.

Annoncé pour paraître dans la seconde quinzaine d'avril.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

SOMMAIRE DU 15 AVRIL

Pages

POÉSIES INÉDITES DE CLÉMENT MAROT, par M. Gustave Macon. 157
LES ORIGINES ET LES DÉBUTS DE L'IMPRIMERIE A POITIERS. Nouvelles recherches par M. A. Claudin. 171
LETTRE A M. H. DE TERREBASSE, sur une épave de la librairie royale de Fontainebleau, par M. L. Delisle. 195
UN PLAGIAT DE M. SUARD, par M. R. A. . 200
POUR LES BOUQUINISTES DES QUAIS, par M. E. A. 203
A L'HOTEL DROUOT 205
REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par M. Georges Vicaire. 209
CHRONIQUE 211
CORRESPONDANCE 213
LIVRES NOUVEAUX. 214

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

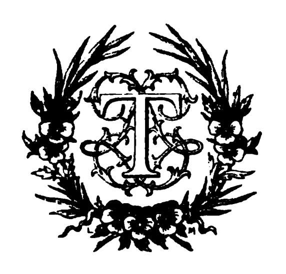
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
AU COIN DE LA RUE D'ALGER

1898

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Georges Duplessis**, membre de l'Institut; **Alfred Dupré** avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Charles Ephrussi**; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste-adjoint de l'Opéra; **Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Duc **de Rivoli**, de la Société des Bibliophiles françois; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Sommervogel**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; **P. Tamisey de Larroque**, correspondant de l'Institut; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, Bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 MAI

Les Petits Romantiques. Jules de Rességuier, par M. EUGÈNE ASSE, page 217.

Recherches sur Mlle de Gournay, par M. E. COURBET, page 227.

Poésies inédites de Clément Marot (fin), par M. GUSTAVE MACON, page 233.

Additions à la bibliographie du P. Menestrier, par le P. C. SOMMERVOGEL, S. J., page 249.

Le G rouge de la « Gazette », (31 décembre 1683), par le Mis de GRANGES DE SURGÈRES, page 255.

Les Bouquinistes des quais au dix-septième siècle, page 257.

Correspondance, page 260.

A l'Hôtel Drouot, page 262.

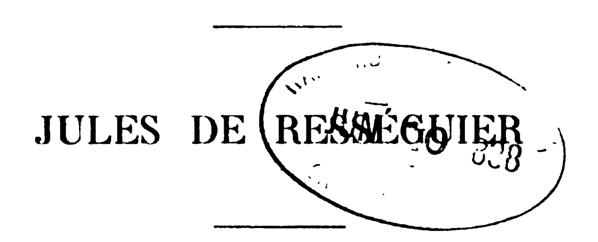
Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, p. 264.

Chronique, page 267.

Livres nouveaux, page 269.

LES

PETITS ROMANTIQUES



JULES DE RESSÉGUIER

Le romantisme eut comme son bataillon sacré dans les poètes qui, dès la première heure, se groupèrent pour fonder le *Conservateur littéraire* (décembre 1819), puis la *Muse Française*, les *Annales romantiques*, ou y collaborer : ce furent Soumet, Guiraud, Saint-Valry, Emile et Antony Deschamps, Jules Lefèvre, aussi Rességuier, dont nous allons parler.

I

Bernard-Marie-Jules, comte de Rességuier, naquit à Toulouse, le 28 janvier 1788, de Louise-Elisabeth-Emmanuel de Rességuier, marquis de Miremont, et d'Anne-Angélique Louise de Chastenet de Puységur. Originaires du Rouergue (1), province comprise dans l'ancienne Gu-

(1) Les Rességuier portaient : d'or à un pin de sinople, terrassé du même ; au chef d'azur chargé de trois quintefeuilles d'argent.

yenne, de vieille et noble race, à la fois de robe et d'épée, les Rességuier donnèrent au Parlement de Toulouse un président et son dernier procureur général, à l'ordre de Malte, ce bailli de Rességuier qui, non moins brave la plume que l'épée à la main, fut emprisonné à Pierre-Encise pour des vers contre M[me] de Pompadour :

Fille d'une sangsue et sangsue elle-même,
Poisson dans son palais, sans remords, sans effroi,
Etale aux yeux de tous son insolence extrême,
La dépouille du peuple et la honte du roi.

La famille aimait d'ailleurs les lettres et les cultivait. Le président de Rességuier, grand-père de notre poète, mort en 1735, à cinquante-deux ans, avait eu pour maître le P. Vanière — qui a célébré en vers latins le château de Secourieu, où il passait les vacances avec son élève —, fondé l'Académie des Sciences de Toulouse, composé quelques poésies, et laissé en manuscrit une Histoire du Parlement de Toulouse. Par sa mère, née le 30 octobre 1746, il descendait, au troisième degré, du maréchal de Puységur, le célèbre écrivain militaire mort en 1743 (1).

(1) M. A. Falloux (Biographie Michaud), le qualifie de petit neveu du maréchal, mais nous croyons que c'est une erreur. Il en descendait directement. Anne-Angélique-Louise de Chastenet-Puységur était, en effet, fille de Jacques-François-Maxime, marquis de Puységur, comte de Chessy (né le 22 septembre 1716, mort le 2 février 1782), fils du maréchal et de Jeanne-Antoinette-Augustine de Fourci, lieutenant général, et qui avait épousé, le 16 juin 1742, Marie-Marguerite Masson, fille d'un président aux Enquêtes. Cette demoiselle de Puységur était sœur du marquis de Puységur (1751-1825), également lieutenant général, connu par ses écrits sur le magnétisme, et du comte de Chastenet, le marin, (1752-1809). Les Chastenet étaient originaires de l'Armagnac.

Le marquis de Miremont avait vingt-quatre ans lorsque, en 1779, il prit possession des grandes fonctions d'avocat général au Parlement de Toulouse ; il les remplit avec zèle et talent, et y avait acquis assez de réputation pour qu'en 1788, l'année même où il venait de les quitter pour celles de procureur général, il fut appelé à cette Assemblée des Notables, qui prépara et réclama la convocation des Etats-Généraux. M. de Miremont était loin cependant d'être un révolutionnaire. Il le montra bien, lorsque le 27 septembre 1790, à Toulouse, il s'opposa, comme procureur général, à la transcription sur les registres de la Cour du décret du 6 septembre qui réorganisait l'ordre judiciaire, c'est-à-dire qui supprimait les Parlements. On était alors à l'époque des vacances, et c'est devant la chambre des vacations que M. Miremont prit la parole ; décrété aussitôt d'accusation, malgré Cazalès qui, à l'Assemblée Nationale, éleva la voix pour le défendre, il n'échappa à la captivité et à la mort que par la fuite. Beaucoup de ses collègues furent moins heureux. A trois reprises différentes, la guillotine, à Paris, se dressa pour eux. L'arrêt avait été rendu dans le sens de ses conclusions. Les signataires, c'est-à-dire les membres de la Chambre des vacations, étaient : les présidents Daspe et de Maniban, les conseillers lais de Bardy, Durigue, Cuesac, Montégut, Firmy, Lafont-Rouïs, de Ségla, d'Escalonne, Rigaud ; les conseillers clercs de Cambon et de Rey ; et le procureur général Rességuier.

Le 1er floréal an II (20 avril 1794) six magistrats de Toulouse, les conseillers de Segla, de Montégut père, de Balsa de Firmy, de Cuesac, Lafont-Rouïs, et de Rigaud périrent sur l'échafaud, à Paris, le même jour que le président de Rosambo, et treize de ses collègues du Parlement de Paris. Le 14 juin 1794, furent encore

exécutés à Paris 26 magistrats toulousains : le premier président Sajot du Pujet, les présidents d'Aigueville et Marquier de Fajac; les conseillers de Senaux, Combette-Caumont, Gaillard, de Reibonnet, Lacaze, Poulhariès père et fils, de Marsac, Cassaigne, de Cazes, de Labroue, de Larroquau, de Blanc, Dubourg, d'Aguin, Molineri de Murols, Miegeville, Savy de Gardeil, Rochefort, Buisson d'Aussonne, Bonhomme-Dupin, d'Héliot de Montégut fils, âgé de 26 ans seulement. Enfin, le 6 juillet suivant, fut complétée l'hécatombe révolutionnaire des magistrats de Toulouse, par l'exécution (toujours à Paris), de vingt et une victimes : le président Daspe et les conseillers de Rey, Bardy, Lespinasse, Blanquet de Rouville, Combette-Labourely, Jugonous, de Poutcharramet, Guiringaud, de Carbon, Lespinasse fils, Dusagnel de Lasbordes, de Valhausy, de Belloc, Lassus-Nestier, de Lamothe, Guillermain, de Mourlous, Tournier-Vailhac, Barrès, et le substitut Perrey (1).

Bien qu'il fut alors âgé de six ans à peine, Jules de Rességuier connut, non pas comme son père les douleurs de l'exil, mais les horreurs de la captivité. Emprisonné avec sa grand' mère, la présidente de Rességuier, qui sait s'il n'aurait pas eu à répondre du titre de chevalier de Malte de minorité, qu'il portait alors, si la révolution du 9 thermidor ne fut pas venue mettre fin au régime de la Terreur? Son père, qui s'était réfugié d'abord à Vittoria, en Espagne, était rentré secrètement en France, et c'est à Paris qu'il avait vécu caché, pendant que ses anciens collègues montaient sur l'échafaud. Il ne put obtenir sa radiation

(1) Voir Wallon, *Hist. du Tribunal révolutionnaire*, t. III et IV, et Poitevin-Peidavi, *Hist. de l'Académie des Jeux-Floraux*, t. II.

de la liste des Emigrés qu'après le 18 brumaire. Il travaillait à obtenir la même grâce pour sa femme, réfugiée en Allemagne, lorsqu'il mourut subitement à l'âge de quarante-six ans. Mme de Rességuier, minée par une maladie de poitrine, suite de ses malheurs, ne rentra en France que pour apprendre la double mort de son mari et de sa belle-mère, qui avait suivi à quelques jours d'intervalle son fils dans la tombe, et mourir bientôt elle-même. Jules de Rességuier, âgé de douze ans, et son frère, Fernand, restaient orphelins, sous la tutelle du vicomte de Puységur, leur grand-père, qui survécut peu de temps à tant d'infortunes.

On comprend quelle ombre ces événements jetèrent sur les premières années du jeune Rességuier, et quels souvenirs pénibles il en dut conserver. Pour être le légitimiste qu'il demeura toute sa vie, il eut cette grande raison : l'amour profond qu'on garde aux causes pour lesquelles, soi et les siens, on a souffert. La nature lui fut plus douce que les hommes. Ce fut du spectacle grandiose et enchanteur de la chaîne des Pyrénées que lui vinrent ses premières consolations.

Les Rességuier possédaient, de longue date, une sorte de castel rustique à Sauveterre (1), dans une situation admirable, d'où l'œil découvre à la fois la plaine de Béarn et les hautes montagnes qui la limitent au Midi.

(1) Sauveterre-de-Béarn, ch.-l. de cant., arr. d'Orthez, Basses-Pyrénées, 1600 hab., à 75 m. d'altitude. Sauveterre, avec son église gothique, son château ruiné et son vieux pont du XIIIe siècle, pareillement ruiné ainsi que la tour qui le surmontait, offre un aspect des plus pittoresques, et du haut de la ville on jouit d'une vue admirable sur la vallée. Le donjon du château ou tour de Montréal, offre de curieux détails romans ; l'église du XIIe siècle est intéressante par le mélange du style roman du Midi, avec des formes inspirées des églises rurales des environs de Paris (Vivien St-Martin, *Dict. de Géographie*).

Voulez-vous connaitre ce petit pays de Sauveterre, où s'élève, dans un pli des premiers contreforts des Pyrénées, la demeure ancestrale des Rességuier, écoutez le poète lui-même.

Arrêtez vos pas en voyant,
A droite, un pays verdoyant,
Sur la grande route d'Espagne.

Ce point vert, c'est notre coteau,
Avec ses routes inclinées,
Ses prés, ses bois, ses fleurs, son eau.
Un ravissant petit anneau
De la chaîne des Pyrénées.

Ce point blanc, c'est notre maison,
Moitié château, moitié chaumière (1).

C'est là que s'étaient écoulées les années d'enfance du poète, là qu'il éprouva ces premières impressions qui font si souvent les poètes. C'est là qu'il revint après la terrible tempête qui avait emporté les siens, et le laissait presque seul avec ses cruels souvenirs.

La vieille demeure existait encore dans toute son intégrité féodale, lorsque le jeune Rességuier, en 1800, l'hérita de son père; mais il fallut plus tard, vers 1820, l'abandonner, car elle fléchissait sous le poids des années, et en contruire une autre dans le voisinage : logis simple, coquet, et non moins pittoresque.

Le château séculaire entra dans mon partage.
Il appuyait là-haut, dans les flancs du rocher,
Son imprenable base au niveau du clocher.
Et de ses quatre tours, quand j'ai vu la dernière,
S'incliner de vieillesse et tomber pierre à pierre,

(1) *Dernières poésies*, Toulouse, 1864, p. 5.

J'ai choisi, pour bâtir ma nouvelle maison,
Ce coteau d'où l'on voit comme un double horizon,
L'un étroit. l'autre immense... (1)

Jules de Rességuier s'est complu à peindre, à chanter cette demeure, où le bonheur, aussi durable qu'il appartient aux choses humaines, semble avoir habité :

Frêle à la croire aux vents flottante,
Comme le lin pur éclatante,
Et sur un mont où vient le miel ;
Notre maison semble une tente
Dressée aux frontières du ciel.

Des nuages sont sa couronne ;
Dans l'air léger qui l'environne,
Sur des fleurs elle se soutient (2).

Et ailleurs encore, peignant l'admirable panorama qu'on découvre de ses fenêtres :

Dans un vaste bassin large de trente lieues,
Sous la lumière blanche et sous les vapeurs bleues,
Une vigne embrassant d'un amoureux lien
Le corps de ma maison au toit italien ;
Son front dans les brouillards, ses pieds dans la ramée ;
Sur sa tête les flots d'une brune fumée...
Nous avons plus qu'ailleurs, ici, de grandes choses :
A la fois du soleil, de la neige et des roses ;
Une église voisine, un autel décoré
De l'image d'un saint fait en bois tout doré.
Sous la voûte modeste, un encens dont l'arôme
Emplirait de parfums tout Saint-Pierre et son dôme ;
Un pasteur, entonnant sans orgue et sans bourdon,
L'hymne qui fait sur nous descendre le pardon (3).

(1) *Dernières poésies*. Toulouse, 1864, p. 11.
(2) *Id.*, p. 8.
(3) *Dernières poésies*, Toulouse, 1864, pp. 12-15.

L'ordre de Malte avait été emporté par la Révolution. Jules ne renonça pas pour cela à la carrière militaire. Il changea d'arme seulement. Entré à l'école de Fontainebleau, qui était notre école militaire, il en sortit officier de cavalerie, en 1805. On ne s'endormait pas alors dans les garnisons. Il ne quitta l'école que pour faire campagne, en Espagne, puis en Pologne. Il a rappelé ces souvenirs d'école et de guerre dans d'agréables vers adressés à un ancien camarade, qui lui avait envoyé les siens.

Vous me demandez donc si, l'arme sur l'épaule,
C'est moi qui de l'Europe apprenait le chemin,
Qui sanglait mon cheval pour eller jusqu'au pôle,
Et qui maintenant rêve une plume à la main ?

Oui, je suis bien celui qu'on dressait à la guerre,
Puis qui d'un art plus doux en vain chercha le prix ;
Qui, dans Fontainebleau, jadis ne lisait guère,
Et que l'on lit fort peu, je suppose, à Paris (1).

Jules de Rességuier fit bravement son métier de soldat ; mais sans cette passion qui possède tout l'homme, et quand, en 1811, la santé minée par les fatigues de la guerre, il donna sa démission et quitta l'armée, à vingt-six ans, ce ne sont pas les souvenirs des grandes guerres de l'Empire qui l'inspirèrent : une seule fois, dans la pièce que nous venons de citer, il rappelle ce passé. Ce cavalier qui avait sabré sur les champs de bataille de l'Espagne et de la Pologne, était un sentimental. L'inspiration poétique jaillit de son cœur avec ses larmes. Dans ses tristesses, ce fut la Muse qui le consola, mais une Muse chaste et pure, celle qui lui apparut comme la vierge des premières amours.

(1) *Les Prismes poétiques*, p. 364.

La blanche jeune fille, un soir, qui me parla
Quand j'avais tant de peine, et qui me consola (1).

En ces fraiches années, il semble avoir été malheureux par l'amour, et dans ses vers il en détourne plutôt les jeunes cœurs qu'il ne les y convie. Ainsi dans sa pièce la *Jeunesse*, adressée à une femme.

Des voluptés du cœur l'ivresse est insensée,
De la coupe jamais ne touchez que le bord ;
Que l'amitié soit dépassée !
Mais n'allez pas plus loin... c'est l'amour! c'est la mort !...

Voyez, le lac se plaît à répéter vos charmes ;
Souriez au destin, le destin sourira ;
Gardez-vous de pleurer, car le malheur viendra,
Si vous l'appelez par vos larmes (2).

Et encore, dans les vers de l'*Adolescence*, on l'on retrouve les mêmes conseils de défiance contre l'amour.

La Restauration répondait aux traditions de famille, aux sentiments de Jules de Rességuier : il l'accueillit donc avec faveur. Il ne reprit pas pourtant du service dans l'armée. Un an après l'avènement du ministère Villèle (1821), il entra au Conseil d'Etat comme maître des requêtes en service extraordinaire, sous les auspices de M. de Peyronnet, avec lequel il s'était lié pendant une saison aux eaux de Barèges. Il était, en effet, surtout un homme du monde, et cette carrière devait lui plaire plus que la vie de caserne, dont, un peu plus tard, son ami Vigny se dégoûta si profondément. Pour en finir

(1) *Les Prismes poétiques*, p. 371. La *Poésie*, à Emile Deschamps.
(2) *Tableaux poétiques*, p. 49.

tout de suite avec ce côté de l'existence de Jules de Rességuier, disons qu'en 1823, il fut nommé membre de la commission du sceau des titres (1), et peu après décoré. Il aurait fait sans doute une brillante carrière au Conseil d'Etat sans la Révolution de Juillet, à la suite de laquelle il donna sa démission. En 1811, peu après sa sortie de l'armée, et son retour au pays natal, il avait épousé Charlotte-Pauline de Mac-Mahon, fille, croyons-nous, du marquis de Mac-Mahon, pair sous la Restauration. Ce mariage dont, en 1861, il célébrera les noces d'or, fit le bonheur de sa vie.

(*A suivre.*) EUGÈNE ASSE.

RECHERCHES

SUR

MLLE DE GOURNAY

Quand Mlle de Gournay eut, en 1595, terminé chez Abel Langelier l'impression des *Essais*, d'après le manuscrit préparé par Pierre de Brach, elle jugea bon de placer en tête de ce grand œuvre un manifeste destiné à confondre par avance les détracteurs de Montaigne et à ne laisser le champ libre qu'aux seuls admirateurs du philosophe.

Malheureusement pour la fille adoptive de l'auteur des *Essais*, l'éloge de cet ouvrage l'entraîna aux exagérations les plus choquantes. Elle passa toute mesure dans les appréciations les mieux justifiées et tourna enfin contre elle les lecteurs qui d'abord avaient été ses plus sincères associés.

Nous en serions sur ce point réduits à des conjectures, si un contemporain de Montaigne, capable de juger l'homme, l'œuvre, et son apologie, ne nous avait laissé sur l'exemplaire de sa bibliothèque (1), des annotations dans lesquelles on retrouve nettement la preuve de l'indignation provoquée par certains passages de la

(1) Cet exemplaire en ma possession porte à la marge extérieure du titre l'annotation suivante : *J'ay cogneu et frequenté fort familierement l'auteur. De Laval.*

C'est en novembre 1588, que de Laval se lia avec Montaigne aux Etats de Blois, où d'accord avec Henri III, il présenta une remontrance pour les officiers de Sa Majesté, contre les Guise, demandant leur suppression.

Voir le *Traité des Professions nobles,* 1613, f° 104, v°.

Préface de Mlle de Gournay. Nous voulons parler d'Antoine de Laval, capitaine du château de Moulins et géographe du Roi.

Quoique ces titres ne semblent pas constituer une compétence particulière pour faire d'Antoine de Laval un juge dont la décision puisse être accueillie avec faveur, il y aurait péril à ne s'en tenir qu'à l'apparence. Antoine de Laval a écrit deux ouvrages importants qui révèlent en leur auteur un véritable savoir et un sens critique très aiguisé. Ces volumes sont intitulés, le premier : *Desseins de Professions nobles et publiques, contenant plusieurs traités divers et rares, avec l'histoire de la Maison de Bourbon... autrefois proposés en forme de leçons personnelles pour avis et conseils des chemins du monde. Paris, Vve Abel Langelier, 1605 et 1613*; le second ouvrage de Laval est le *Grand Chemin de la Vraye Eglise, historiquement démontré par l'origine et la suite des traditions divines, apostoliques et ecclésiastiques, Paris, Denys de la Noue, 1615.*

Antoine de Laval a, d'autre part, été choisi comme sujet de thèse, pour le doctorat ès-lettres (1), par M. Faure, qui lui a donné le premier rang parmi les écrivains du Bourbonnais au XVIe siècle.

Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans plus de détails sur Antoine de Laval. Nous estimons suffisant d'avoir établi qu'il avait amplement qualité pour juger Mlle de Gournay, et pour nous signaler les passages de sa Préface qui soulevèrent l'indignation des lecteurs.

Les propositions incriminées ont trait à l'amour et à la religion. Sur le premier point, Mlle de Gournay s'exprime ainsi : « *Nous accordons qu'il soit meschant, exécrable et damnable d'oser prester la langue ou l'oreille*

(1) Moulins, Martial Place, 1870.

à l'expression de ce sujet, mais qu'il soit impudique, on le nie ».

Devant cette théorie d'une incohérence singulière, de Laval, indigné, a écrit cette annotation : « *Tellement que cette demoiselle ne fait point conscience de lire dans ce livre l'épigramme de Martial* Quod f... Glaphyram Antonius (1), *etc., contre le précepte de l'Apostre :* nec ulla nominetur spurcitia inter vos, *etc., et encores ce qu'il allègue du poète grec :* Corrumpunt bonos mores colloquia prava ».

Le second passage de la préface des *Essais*, le plus intolérablement exagéré, concerne Montaigne et la religion, Montaigne, dont l'*âme n'a eu semblable depuis quatorze ou quinze cents ans, produite par Dieu et vérifiée de son approbation.*

De Laval formule en marge son mécontentement. «*C'est, dit-il, une hyperbole de femme passionnée et aveugle.* »

Quelques lignes plus loin, il fulmine. De Gournay a osé affirmer que « *personne n'eust pensé qu'il y eust eu faute aux nouvelles religions, si le Grand Montaigne les eust admises, ou nul de ceux mesmes à qui la faute eust été cognüe, n'eust eu honte de la commettre après luy* ». De Laval, en regard de cette étrange affirmation, consigne, sous forme de question, un véritable anathème : « *Que se peut-il dire de plus impie, inepte et impertinent?* »

Le court exposé qui précède suffit à montrer quels griefs M[lle] de Gournay avait provoqués contre elle en se faisant, en termes imprudents, l'avocate trop audacieuse de son père adoptif.

(1) Cette citation est une des premières du chap. XII du livre II des *Essais*, où elle figure dès 1580. Edition Lemerre, t. II, p. 199. Elle est tirée de Martial, épigr. 11, 21, et précédée de deux vers qui en attribue le texte à l'empereur Auguste.

L'humiliation et le découragement qu'elle ressentit, la poussa à substituer à sa malencontreuse préface une formule de contrition qui parut en tête de l'édition des *Essais* de 1598. Dans cet avant-propos, en quelques lignes, Marie de Gournay confesse que « si elle n'est pas assez forte pour écrire sur les *Essais,* elle est assez généreuse pour reconnaître sa faiblesse et rétracter la préface que l'aveuglement de son âge et une violente fièvre d'âme lui a laissé échapper des mains. Elle espère, en se renforçant, à l'avenir, dire sinon ce qu'il faudrait, au moins ce qu'elle pense et ce qu'elle sait. Elle ajoute qu'en cas d'ignorance de sa part, elle prendra la plume pour prier le lecteur de lui communiquer ce qu'il aurait appris. Pour l'heure elle n'offre que ses oreilles afin d'ouïr les avis sur le livre. »

Nous voilà bien loin des exagérations de la première heure. Il n'était pas indifférent de connaître, par le témoignage d'un contemporain, pour quels graves motifs Mlle de Gournay avait changé d'attitude et renoncé aux excès du panégyrique pour tomber dans l'exagération de l'humilité.

Mais cette conversion ne s'opéra pas sans efforts. Avant d'en venir à tant de réserve, Marie de Gournay avait préparé son évolution et l'avait accomplie presque secrètement hors de France. Elle avait, le 15 novembre 1596, adressé à Juste Lipse un exemplaire des *Essais* de l'année précédente, et dans la lettre où elle annonçait l'envoi du volume, on lit ce passage : « Vous verrez à sa teste, huict ou dix feuilles coupées, c'estoit une préface que je laissoi couler en saison où ma douleur ne me permettait ni de bien faire ni de sentir que je faisois mal. Vous en trouverez une de dix lignes. C'est assez amplement me découvrir au front de chose si belle, jusques à ce que l'aage, vostre exemple et vos

advis me parent, ou pour le moins me decrassent. Quant à celle que je supprime en ce lieu là, puisque je ne la sçaurois plus arracher au peuple, après l'avoir repolie, je la ferai mettre à la queue d'un petit livre que je fis imprimer l'an dernier enrichy trois ou quatre fois de votre nom au lieu d'autre ornement (1) ».

A défaut de l'exemplaire envoyé à Juste Lipse, nous pouvons nous aider du volume des *Essais* en garde à l'imprimerie Plantin. Voici, grâce à l'obligeance de M. Rooses, le savant conservateur de cet admirable musée, des détails circonstanciés sur le précieux volume offert par Marie de Gournay.

Les feuillets liminaires entre le privilège du Roi et la table des chapitres, ont été coupés jusqu'aux marges intérieures et remplacés par une préface manuscrite. La comparaison de ce dernier texte avec celui qui est imprimé en tête de l'édition des *Essais* de 1598, offre d'assez notables différences. La dernière leçon est amendée et l'irritable de Gournay s'y montre plus qu'apaisée, repentante. Les principales améliorations consistent dans l'emploi de meilleures expressions ou dans l'abandon de détails superflus. Quelques exemples éclaireront complètement le lecteur. Le texte manuscrit porte : Je me retracte de ce que l'aveuglement... L'imprimé donne : Je me retracte de cette préface que...

On lit dans le manuscrit : « Après le trespas de l'autheur, Mme de Montaigne, sa femme, les feit apporter soigneusement en France, afin que je les misse en lumière amplifiez comme tu vois, moy qu'une si spécialle alliance avec le mort assignoit à cet office ».

Dans l'imprimé, il y a à la fois modification de termes

(1) Le petit livre en question est le *Promenoir de Montaigne* dont la troisième édition de 1599 contient en effet la préface corrigée.

et suppression de phrases. « Décès » remplace « trespas »; à la suite de « feit apporter », on trouve : « pour être mis au jour enrichis des trés de sa dernière main », et immédiatement après : « Si je me renforce à l'avenir... » La conclusion de la préface manuscrite est absolument différente de l'imprimé. La voici en son entier : « Particulièrement je te donnerais mon advis de ce livre, mais pour cett'heure ne t'attends pas que je te donne rien du tout sur ce subject, sinon mon oreille, afin que t'en oyant parler, je commence d'apprendre comme il faut que j'en parle. Que t'en semble donc Lecteur? Adieu. »

Il n'échappera à personne qu'en supprimant sa grande préface dans les exemplaires des *Essais* destinés aux savants et aux éditeurs étrangers et en y substituant un modeste avant-propos, Mlle de Gournay se mettait à l'abri des critiques qui avaient accueilli le livre de bonne foi, publié par ses soins. Sans aucun doute, les mécontents eussent été plus sévères hors de France, car, suivant une règle inflexible, ils n'auraient tenu compte à Marie de Gournay, ni de son âge, ni de son sexe, ni des fautes excusables pourtant en une demoiselle trentenaire.

L'expérience ayant pleinement réussi, la fille adoptive de Montaigne donna, en 1598, chez Abel Langelier, une nouvelle édition des *Essais*, avec la préface *ad Belgas* remaniée et accommodée au goût français. Cette nouvelle épreuve fut également heureuse. Les réimpressions des *Essais* se succédèrent sans encombre jusqu'en 1615. A cette époque, Mlle de Gournay se crut autorisée à placer en tête du volume, la préface corrigée qui avait paru dans la troisième édition du *Promenoir*. Ce réveil d'une question éteinte ne fit renaître aucun incendie. Sous les cendres refroidies, le feu ne se ralluma pas.

E. Courbet.

POÉSIES INÉDITES

DE

CLÉMENT MAROT

(Fin)

Les trois pièces suivantes sont des suppliques adressées de Venise à François Ier, au Dauphin et à la reine de Navarre ; la seconde seule était connue jusqu'ici.

20. (f. 22 v°). Au Roy.

Oultre le mal que je sens, très hault prince,
De plus ne veoir la gallique province
Et d'estre icy par exil oppressé,
Je doubte et crains que, moy aiant laissé
L'air de Ferrare, il ne te soit advis
Que j'ay les sens d'inconstance ravis,
Et qu'en ton cueur n'entre une impression
Que de vaguer je fais profession
Sans en ung lieu povoir longtemps durer,
Ne la doulceur de mon aise endurer,
Ce qui n'est pas. Je n'y ay fait oultrance,
N'aucun forfait, fors que je suis de France ;
Mais quant je y vins, certes je ne pensoys
Que ce fust cryme illec d'estre Françoys :
Voilà le mal ; voilà la forfaicture
Qui m'a fait prendre ailleurs mon adventure ;
Si plus y a, que je soys rebouté
De tout l'espoir que j'ay en ta bonté.

Rien que le vray, Sire, je ne révelle,
Et le regret à tesmoing j'en appelle
Qu'eurent de moy (sans que gloire me donne)
Les serviteurs et la dame tant bonne
Qui maintes foys à rompre travailla
Le départir que Dieu me conseilla.
Mais quel besoing est-il que je proteste
Tant de raisons! De ce trouppeau le reste
Sans toy bientost paistre après moy viendra,
Et lors sauras, si tu ne le sçais point,
Que pas ne suis la mousche qui le poingt.
Je dy cecy craignant que je n'acqueste
Plus fort ton yre et perdre ma requeste,
Qui est, non pas de servir ta grandeur
Comme souloys (ce seroit trop grant heur),
Ains qu'il te plaise ung congé me donner
De pour six moys en France retourner,
A celle fin qu'ordre donner je voise
A ce qui plus de loing que près me poise.
O que je n'ay le cheval Pegasus,
Plus hault volant que le mont Pernasus,
Ou les dragons avec lesquelz Médée
Est de la tour de Corinthe évadée !
De Dedalus ou Perseus les esles
Vouldroys avoir, il ne m'en chault lesquelles !
Bientost vers France alors voleteroys
Et sur les lieux plaisans m'arresteroys,
Pendant en l'air, planant comme un gerfault ;
Si te verroys peut-estre de la hault
Chassant aux boys ; contempleroys la France,
Contempleroys Loyre, qui dès enfance
Fut mon séjour, et verroys mes amys,
Dont les ungs m'ont en oubliance mys,
Les autres non ; puis à l'autre volée
Regarderoys la maison désolée
De mon petit et povre parentage,
Qui sustenté estoyt de l'advantage
Que j'euz de toy. Mais pourquoy metz-je avant,
Sot que je suis, tous ces souhaictz d'enfant
Qui viennent moins quant plus on les désire !

En toy seul est de me donner, ô Sire,
Esles au dos, voire cheval volant;
Parle sans plus et dy en le voulant
Que je retourne au rang acoustumé;
Soudain seray d'esles tout emplumé.
Non qu'à présent si grant requeste face,
Peu de respect auroit devant ta face
Ce mien escript, si encor continue
Le tien courroux; mais s'il se diminue,
Je ne dis pas que lors toute ma force
De t'en prier humblement ne s'efforce.
O roy Françoys! Tout ce monde charnel
Que feroit-il si tousjours l'Eternel
Estoit esmeu! Ne voyons-nous souvent,
Après qu'il a par tonnerre et par vent
Espovanté ce misérable monde,
Qu'enfin s'appaise et rend l'air cler et munde?
Pour ceste cause icy bas chascun homme
A juste droict roy et père le nomme.
Toy donq, qui es du pays roy et père,
Feras ainsy, et ainsy je l'espère.
Certes souvent ayant vaincu en place
Ton ennemy, tu luy as bien fait grâce,
Grâce pour vray, laquelle il ne t'eust faicte
Si dessus toy fust tumbé la deffaicte;
Tel a couché encontre toy la lance,
Que tu as fait plain d'honneur et chevance;
Moy donq qui n'ay en nulz assaulx n'alarmes
Encontre toy jamais porté les armes,
Et n'ay en rien ton ennemy servy,
Auray-je moins que ceulx-là desservy?
Dieu, qui les cueurs jusque aux fons congnoist bien,
Sçaict quelle ardeur a eu tousjours le mien
A ta haulteur; il sçait combien de foys
J'ay vers le ciel pour toy levé ma voix
Et de quel cueur à mes enfans petiz
J'ay enseigné (qu'à peine parloient-ilz)
Comment pour toy prier ilz le devoient,
Entrans au lict et quant ilz se levoient.
A quel propoz allégueray mes vers,
Qui de ton nom sont plains en lieus divers,

Comme clérons de ta gloire immortelle
Et vrays tesmoings de mon naturel zelle?
Il est bien vray que pour ton loz chanter
On ne le peult (tant est grant) augmenter;
Mais Dieu, de qui la gloire est indicible,
Prent bien à gré que l'homme, à son possible,
Loue ses faictz, et ne tient à despris
Quant pour subject de quelque œuvre il est pris.
Certes ung moys avant que ma fortune
Me feist savoir ma retraicte importune,
Je proposoys en mon entendement
(Mais Dieu en a disposé autrement)
De te prier, Sire, sçais-tu de quoy?
De me donner ung lieu plaisant et coy
Où à repos peust ma muse habiter (1),
Et là tes faitz et tes vertuz dicter;
Voire et combien que ta grandeur méritte
Non que Marot, mais Maro la récite,
Ma nef légière osoit bien présumer
De faire voille en ceste haulte mer.
Or suis-je bien au loing de mon propoz!
A peine auray plaisant lieu de repos
En France, hélas! quant cil qui la manye
D'en approcher les bornes me dénye;
A peine auray en ces terres loingtaines
Veine à chanter tes louenges haultaines,
Estant assez empesché jours et nuictz
A déplorer mes pertes et ennuys.
Voilà comment suis traicté! Mais au fort
(Oultre que j'ay en Dieu mon réconfort)
Je me consolle en pensant que ma peine,
Quelque rigueur de quoy elle soit plaine,
Ne vient de rapt, de meurtre ou trahyson,
Ne par infame aucune mesprison,
Et que le cas plus grief que j'ay commis
C'est qu'en courroux sans y penser t'ay mis.
A ce courroux soudain pour moy print cesse
Mainctc faveur de prince et de princesse,

(1) Le vœu de Marot fut réalisé trois ans plus tard. En juillet 1539, François Ier lui donna une maison située au faubourg Saint-Germain.

Et en ta court chascun (selon l'usaige)
Sagement sceut ensuyvre ton visaige.
Quant la maison caduque et ancienne
Commence à tendre à la ruine sienne,
On voit tousjours que tout le fais d'icelle
Se vient jecter du costé qui chancelle.
J'ay fait l'essay de la comparaison,
Et d'ainsy faire ilz ont tous eu raison,
Car qui pourroit m'aymer d'amour ouverte,
Voyant à l'œil contre moy descouverte
L'ire du roy ? Certainement depuis
A peine aymé moy-mesmes je me suis ;
Non que par là j'entre en désasseurance,
Mais au rebours par là j'ay espérance,
Quant ton cueur hault ung peu s'adoulcira;
Que tout le monde adonques me rira ;
J'ay cest espoir, et ung plus grant encores,
Maulgré l'exil où je suis vivant ores :
J'espère veoir ma liberté première ;
Après noyr temps vient souvent la lumière ;
Tel arbre fut de fouldre endommagé
Qu'on voit de fruict encores tout chargé.
Pourtant si j'ay de ta puissance, Sire,
Esté touché, cela n'est pas à dire
Que celle main qui m'a voulu férir
Ne vueille bien quelque jour me guérir ;
J'ai tant au cueur ceste espérance empraincte
Qu'on ne pourroit l'en tirer par contraincte ;
J'espéreray, quant tu le deffendrois :
Il est bien vray qu'ailleurs en tous endrois
T'obéyray, mais en cestuy seul poinct
En hazart suis de ne t'obéyr point;
Et ne m'en fault (soit bien, soit mal) reprendre,
A ta bonté seullement s'en fault prendre,
Qui tousjours vient me donner bon confort
En me disant : espère, espère fort.
 Or ce pendant que l'espérance plaine
De doulx penser me tiendra en alaine,
Je te supply, par iceulx troys enfans
Que puisses veoir conquéreurs triumphans ;
Par leurs deux seurs, tes filles très aymées,

En qui Dieu a tant de grâces semées ;
Par la seur tienne, et ma maistresse et dame,
Qui en vertus, sans préjudice d'âme,
Pareille n'a ; par ta querelle juste
En ceste guerre, et par ce bras robuste
Que l'on a veu en lieu se hazarder
Où l'ennemy n'osa onq regarder,
Te plaise, roy, à ton humble Clément,
A ton Marot, pour six moys seulement,
La France ouvrir, que ses enfans il voye
Et que à leur cas et au sien il pourvoye !

21. (f. 26 vo). Au très vertueux prince Françoys, daulphin de France. (*Ed. Guiffrey*, III, 392). — Marot ne connaissait pas encore la mort du Dauphin, survenue le 10 août 1536.

22. (f. 28). A la Royne de Navarre.

Par devers qui prendront mes vers leur course
Synon vers toy, d'éloquence la source,
Qui les entens sans les falloir gloser
Et qui en sçais de meilleurs composer ?
A qui diray ma doulleur ordinaire
Synon à toy, princesse débonnaire,
Qui m'as nourri et souvent secouru
Avant qu'avoir devers toy recouru ?
A qui diray le regret qui entame
Mon cueur de fraiz, synon à toy, Madame,
Que j'ay trouvée en ma première oppresse,
Par dit et fait, plus mère que maistresse ?
O noble fleur, si advouez nous sommes
Tirer de Dieu comparaison aux hommes,
Alloit jamais David roy à recours
Fors à celluy qui luy promist secours ?
Alloit jamais Israël à refuge,
Quant contre luy couroit nouveau déluge,
Fors à celluy qui aux premiers dangers
L'avoit tiré d'entre les estrangiers ?
Je ne dy pas que bras et cueur ensemble
Ne lève à Dieu ; mais en effect il semble
Que je ne doy avoir confort de luy
Synon par toy, quant il me vient ennuy.
Or en ay-je ung qui dedans mon cerveau

Est lourdement imprimé de nouveau.
Tu sçais comment, par paroles mutines
Des envieux aux langues serpentines,
Je fus contrainct (bien t'en peult souvenir)
Par devers toy en franchise venir,
Puis tout à coup, hélas ! t'abandonner,
Soubz le conseil qu'il te pleust me donner ;
Si me traictas (ains que partir) de sorte
Qu'il n'est besoing que de ma plume sorte
Ce qui en fut, craignant apprécier
Mon loz au lieu de te remercier.
O gentil cueur de princesse royalle,
O plaine d'heur la famille royalle
Qui vit soubz toy ! Ainsy fut mon départ,
Ayant aux yeulx les larmes d'une part,
D'autre costé une doubte, une craincte
Qui en chemin dedans moy fut emprainctc
Pour la fureur des envyeulx meschans,
Qui lors estoient en queste sur les champs.
  Lors comme ung cerf eschappé des dentées
Qu'il a des chiens jà expérimentées,
Puis les sentant de bien loing aboyer,
Se mect encor à courre et tournoyer
En si grant peur que desjà il pense estre
Saisi aux flancs, à dextre et à senestre,
Par quoy ne cesse à transnouer marestz,
Saulter buissons, circuir grans forestz,
Tant qu'en lieu soit où nul chien ne l'offense,
Ainsy passay Languedoc et Prouvence :
En telles peurs et semblables travaulx
Passa ton serf torrentz et montz et vaulx,
Puis se saulva en la terre italique
Dedans le fort d'une dame galique
Qui le receut, dont la remercias
Bientost après. Las ! je ne sçay si as
Ores de moy souvenances semblables,
Je croy que si ; mais ces espoventables
Doubtes et peurs, non encores tollues,
M'en ont causé tout plain de superflues
Qui me font craindre où craindre je ne doy.

Donq trop de peur m'excusera vers toy.
L'homme subgect à nauffrages terribles
Crainct toutes eaues, fussent-elles paisibles ;
Souvent aux champs la brebis apperçoit
Ung chien de loing, et cuyde que ce soit
Ung loup cruel ; si se prent à courir
Et fuyt celluy qui la peult secourir.
Ainsy actainct de calamitez toutes,
Je ne conçoy en moy que peurs et doubtes,
Tant qu'advis m'est que ceulx là qui ont soing
De mon prouffit me faillent au besoing,
Et, qui pis est, crains que ma destinée
Suive son train tant est acheminée ;
Car chiens du Pau de relais et renfort
Sont jà venus eslanser de son fort
Ton povre serf, qui en l'estang sallé
Vénitien jecter s'en est allé,
Où les mastins ne le lairront longtemps,
Car clabauder d'icy je les entens.
Ainsy osté m'ont la joye féconde
Et le repos que ma dame seconde
M'avoit donné ; osté m'ont ceste aisance,
Oultre son vueil et à ma desplaisance ;
Et maintenant tout ce que faire puys
Sont pleurs et plains, et ne sçay qui je suis,
Fors seullement une plante esbranchée,
Laquelle fut lourdement arrachée
De ton jardin fertile et fructueux
Par tourbillons et ventz impétueux
Qui m'ont poulsé par sus les grans montaignes
Jusqu'à la mer qui est joincte aux campaignes
De l'Itallye, où j'ay plus de douleurs
Que n'a la terre au printemps de couleurs.
En ceste mer n'a point tant d'animaulx
Qu'en moy d'ennuys ; mais le grant de mes maulx
Et le dernier est de sentir en l'âme
Quel douleur c'est perdre deux foys sa dame.
Aucunes foys je dy : la nuict viendra,
Je dormiray, lors ne m'en souviendra ;
Le dormir est contre le soucy une
Grant médecine, à ung chascun commune.

Mais en dormant viennent m'espovanter
Songes divers et me représenter
Auprès du vif de mon malheur l'ymaige
Et mes espritz veillent à mon dommaige,
Si qu'advis m'est ou que huissiers ou sergens
De me chercher sont promptz et diligens,
Ou qu'enserré suis en murs et barreaux,
Ou qu'on me livre innocent aux bourreaux.
Quelquefoys suis trompé d'un plus beau songe
Et m'est advis que me voy sans mensonge
Autour de toy, royne très honorée,
Comme souloye en ta chambre parée,
Ou que me faiz chanter en divers sons
Pseaulmes divins, car ce sont tes chansons,
Ou qu'avec vous, mes amys singuliers,
Je me consolle en propos familiers.
Ainsy ayant senty à la légère
Ceste lyesse et joye mensongère,
Pis que devant je me trouve empiré
Du souvenir de mon bien désiré ;
Et en ce point, soit que le cler jour luyse,
Soit que la nuict à repos nous induise,
Je vy en peine ; et fus ainsy traicté
Dès lors qu'amour eust mon cueur arresté
A la vertu, à la belle sans si,
Et a duré mon mal jusques icy :
Tousjours les siens en la mortelle vie
Seront subjectz aux ayguillons d'envye.
  Ha ! noble fleur, ne te souvient-il point
Qu'à mon départ, dont le record me poingt,
Tu me promis de bouche et d'escripture
Te souvenir de moy, ta nourriture.
Or est-il temps que de ce je te somme,
Ains que le fais de mes ennuys m'assomme.
De France, hélas ! suis banny désollé,
Non pour avoir aucun marchant vollé,
Non pour avoir par trop soudaine main
Tainct et rougi l'espée en sang humain,
Non pour avoir sur mer esté coursaire,
Non pour avoir adverty l'adversaire
Contre mon roy, ne pour faulx tesmoigner,

Ne faulcement or ou argent congner :
Tous ceulx qui sont de vertu amoureux
Ne tombent point en cas si malheureux.
Puisque suis donq bany pour ma déesse,
Je te supply, toy qui es ma princesse,
Me desbanir; ung chascun pour tout seur
Trouve tousjours ne sçay quelle doulceur
En son pays, qui ne luy veult permectre
De le povoir en oubliance mectre.
Ulixes sage (au moins estimé tel)
Fit bien jadis refuz d'estre immortel
Pour retourner en sa maison petite,
Et du regret de mort se disoit quitte
Si l'air eust pu de son pays humer
Et veu de loing son vilage fumer !
Est-il qu'en France ung plus plaisant séjour ?
Et toutesfoys nous voyons chascun jour
Que l'Alemant et le Grec s'en retyre
Pour habitter son pays qui est pire.
Sauvages ours et lions furieux
De retourner mesmes sont curieux
En leur caverne. Estes-vous esbahys,
Faulx mesdisans, si j'aspire au pays
Là où j'ay nourriture et croissance,
Où j'ay enfans, compaignons, congnoissance,
Là où mes vers, çà et là espandus,
Sont des petis et des grans entendus,
Où je vivoys sans peine et sans destresse,
Et où tu es, ma dame et ma maistresse !
Si te prometz, quant voy ma destinée
Si asprement à travaulx inclinée,
Que mon espoir et toute sa vertu
Est tout à coup de grant craincte abatu;
Puis quant je pense à la bonté humaine
De ce grant roy dont tu es seur germaine,
Et que c'est luy qui tout fasché devient
Quant de rigueur user il luy convient,
Lors mon espoir abatu se relève
Et me promect que l'ennuy qui me grève

Tost prendra fin par le moyen de toy.
En fin d'escript, je le te ramentoy,
Te suppliant te prendre à ma fortune.
Si de propos tristes je te importune,
Aussy ayant cest escript visité
Si quelque mot s'y trouve inusité,
Pardonne-moy : c'est mon stile qui change
Par trop oyr parler langage estrange,
Et ne fera que tousjours empirer
S'il ne te plaist d'icy me retirer.

23. (f. 32 v°). Epitaphe de très vertueux prince Françoys, daulphin de France. (*Ed. Jannet*, II, 233).

24. (f. 33). Sonnet à Madame de Ferrare. (*Ed. Jannet*, III, 76).

III. Autres œuvres faictes depuis son retour.

25. (f. 33). A Monseigneur le cardinal de Tournon, estant à Lyon. (*Ed. Guiffrey*, III, 542).

Au lieu de *estant à Lyon*, les imprimés donnent : *Marot retournant de Ferrare à Lyon*. M. Guiffrey a bien compris que ce titre était erroné, et son opinion est confirmée par notre manuscrit.

26. (f. 34 v°). Les Adieux de Marot à la ville de Lyon. (*Ed. Guiffrey*, III, 551).

27. (f. 36). Le Dieu gard de Marot à la court de France. (*Ed. Guiffrey*, III, 556).

28. (f. 37 v°). Au Roy (dizain ; *éd. Jannet*, IV, 181).

29. (f. 38). A Monsr le Général Preudhomme (dizain ; *éd. Jannet*, III, 61).

30. Au Roy (dizain ; *éd. Jannet*, III, 61).

31. (f. 38 v°). A la ville de Paris (huitain ; *éd. Jannet*, III, 65).

32. Au Roy pour estrenes (dizain, janvier 1537 ; *éd. Jannet*, II, 211).

33. (f. 39). A ung enfant de Quiers nommé Alexis Juré, qui luy escrivit. (*Ed. Guiffrey*, III, 317). — Cette épître est donc de 1537, et non 1535 comme l'a cru Lenglet-Dufresnoy, et après lui M. Guiffrey.

Ici s'arrête évidemment la première partie du recueil, comprise sous ce titre général : ET PREMIÈREMENT CELLES QU'IL FIT DURANT SON EXIL ET DEPUIS SON RETOUR. Les trois subdivisions que nous avons adoptées sont indiquées par des sous-titres inscrits dans le courant des pages. Mais le verso du f. 39 n'est occupé que par un titre, AUTRES ŒUVRES, écrit au milieu de la page en grosses lettres, comme le titre général du manuscrit ; cette disposition indique que ce second titre est celui d'une seconde partie. Ici les œuvres ne sont plus réparties par époques, et l'on peut dire seulement que les pièces qui vont suivre ont été composées avant mars 1538. Cette seconde partie du manuscrit comporte trois subdivisions : dans la première, qui n'est pas précédée d'un sous-titre, nous relevons des pièces écrites en 1537 ; la seconde comprend les *Epigrammes de l'invention de Marot*, beaucoup aussi de l'année 1537, la troisième les *Epigrammes de Marot à l'imitation de Martial.*

AUTRES ŒUVRES.

I

34. (f. 40). Hymne à la déesse santé pour le Roy mallade. (*Ed. Jannet*, II, 100).

35. (f. 41). Chant nuptial du roy d'Escosse et de Madame Magdelaine, première fille de France. (*Ed. Jannet*, II, 96).— Le mariage avait été célébré le 1er janvier 1537.

36. (f. 42 v°). Epistre à une damoiselle qui reffusa ung présent. (*Ed. Jannet*, II, 56).

37. (f. 43 v°). Epistre de Madame la princesse de Navarre à Madame Margueritte. (*Ed. Guiffrey*, III, 608). — L'édition Jannet avait adopté la date de 1534 pour cette épître, que M. Guiffrey place avec plus de vraisemblance en janvier 1538.

38. (f. 45). De l'origine de Villemanoche. (*Ed. Jannet*, II, 103).

39. (f. 46). Elégie de Jehan Chauvin, ménestrier, qui fut noyé en Seine. (*Ed. Jannet*, II, 52).

40. (f. 47). Epitaphe de Jehan Lhuillier, conseillier. (*Ed. Jannet*, II, 235).

41. (f. 47 v°). Epitaphe de Monsr du Four, maistre Robert Gedoyn. (*Ed. Jannet*, II, 234).

42. (f. 48). Epitaphe de Alix. (*Ed. Jannet*, II, 219).

43. (f. 48 v°). Epitaphe de Ortis le more du Roy. (*Ed. Jannet*, II, 219).

44. (f. 49). Epistre à deux damoyselles après la prise de Hédin. (*Ed. Guiffrey*, III, 592. La prise de Hesdin est du mois d'avril 1537).

45. (f. 49 v°). De la prise du chasteau de Hédin (dizain ; *éd. Guiffrey*, III, 593, note).

46. (f. 50). Epigramme de Salmonius mise de latin en françoys. (*Ed. Jannet*, II, 152).

47. (f. 50 v°). Sonnet de la différence du roy et de l'empereur.

L'un s'est veu pris, non plusieurs foys, mais une,
En plain conflict faisant aspres effortz.
L'autre deux foys n'a eu courage, fors
Fuyr de nuyct sans craindre honte aucune.
  L'un fut en camp exemple de fortune,
L'autre ung patron de vrays actes trésords ;
L'un par sa prise a perdu des trésors,
L'autre l'honneur trop plus cher que pécune.
  L'un a fort bras, du pied l'autre est expert ;
L'un veult user de puissance en appert,

L'autre en secret maulx infiniz conspire.
Quant tout est dit (pour ce qu'il vault et sert)
D'estre chez luy à croppir il dessert,
Et cestuy cy deust manier l'empire.

II. Autres œuvres. Epigrammes de l'invention de Marot.

48 à 85. (ff. 51 à 60). De Martin et Alis. (*Ed. Jannet,* III, 16). — De l'espouse et de l'espousée (III, 19). — De la royne de Navarre (III, 37). — A Françoys, daulphin de France (III, 37). — Pour Madamoiselle de Talart (III, 37). — Marot envoya le livre de son *Adolescence* à une damoiselle et luy manda (I, 1). — A une qui disoit le vouloir aymer (III, 56). — De celle qui a bonne grâce à rire (III, 23). — Estreines (II, 199 : « A Anne »). — Des cinq poinctz en amours (III, 23). — A ce propos (III, 24). — Pourquoy il devient glorieulx (III, 24 : « A Selva et Héroët »). — De l'amour honneste (III, 38). — D'une qui fut seignée (Hélène de Tournon, III, 25). — De Dyane (et de Phébus, III, 25). — De Dyane (III, 25). — Disin perdu contre Tournon l'aisnée (III, 38). — La Royne de Navarre respond à Marot pour Tournon (III, 38). — Réplicque de Marot à la Royne de Navarre (III, 39). — Du Roy qui fit l'épitaphe de Laure (III, 39). — Contre les jaloux (III, 40). — D'un importun (III, 27). — Contre ung abbé et son vallet (III, 21). — D'entretenir damoiselles (III, 30). — D'un poursuyvant en amour (III, 30). — Rondeau. D'une dame à ung importun (II, 163). — Epitaphe de Madame de Traves, Héleine de Boisy (II, 234). — Maisonneufve (II, 195 : « chanson composée par Héroet »). — Marot (II, 196, second couplet de la chanson précédente). — Des blancs manteaulx (III, 29). — Monsr le cardinal de Tournon (III, 26. Ce huitain, donné ici au cardinal de Tournon, est attribué par les imprimés à « une scavante Damoyselle »). — Marot à ce propos (III, 26). — De Dyane (III, 27). — De Dyane (III, 28). — Il parle à soy-mesmes (III, 36 : « De Madame Laure »). — A la bouche de sa dame (III, 43). — De Madamoiselle de La Fontaine (III, 28). — D'ouy et nenny (III, 29).

86. (f. 60). Sur la devise de l'empereur: *Plus oultre.*

La devise de l'empereur
D'ambition le fait noter,

Et si est foible conquéreur;
Pour ceulx à qui se veult froter,
Son *Plus oultre* luy fault oster,
Si autrement ne s'en acoustre;
Car qui recule doit porter
Plus arrière, non pas *Plus oultre*.

Ecrit évidemment après la retraite de Provence.

87 à 122. (ff. 60 à 69). Ung malade à deux damoiselles (III, 41). — De Dolet sur ses commentaires de la langue latine (III, 22). — A s'amye (III, 72: « à une dame de Lyon »; variantes). — Estreines (III, 41: « à Renée »). — Estrènes (II, 199: « à Jane Sève, Lyonnoyse »). — De Madamoiselle de La Roue (III, 42). — D'une noyre (adressé à « Alexis, amy gracieux ». Dans l'imprimé, Alexis est remplacé par Coridon; III, 29). — De Madamoiselle de La Roue (III, 42). — Comment s'amye est belle ou layde (III, 43: « d'une qui faisoit la longue »). — D'amour et de sa dame (III, 44). — De sa mère par aliance (III, 44). — A Monsr d'Orléans, contre le Greffier, qui usa de ce mot: *argent en pouppe* (III, 22). — De Madame d'Estempes (III, 45: « de la duché d'Estampes »). — Du passereau de Maupas la jeune (III, 45). — La Rochepot, ayant fait une gageure à la Royne, luy escrit (III, 45). — D'un qui veult aller veoir sa dame (III, 47). — A Charles, duc d'Orléans (III, 47). — A une dame d'âge (III, 47). — Sur Anna soror et cetera (III, 48). — De Margueritte d'Alençon, sa seur d'aliance (III, 48). — Une dame au roy de Navarre (III, 50: « pour Madame d'Orsonvilliers »). — De sa dame et de soy-même (III, 48). — De Madame la princesse de Navarre arrivant, estans le Roy et le roy de Navarre malades (III, 49). — D'avoir pris congnoissance à Madamoiselle du Brueil (III, 49). — Du conte de Lanyvolare (III, 49). — D'Albert, joueur de lut du Roy (III, 50). — De frère Thibault (III,21). — Il convie troys poètes à disner (Boissonne, Villars et La Perrière; III, 51): — Du baiser (III, 52). — A la trop jeune mariée (III, 32: « à la femme de Thomas Sevin »). — La brune (II, 193). — La blanche (II, 193). — A celle qui l'appelloit son maistre (III, 53: « à Jane »). — A celluy qui l'inportunoit d'aprendre la musique (III, 54: « à Maurice Scève, Lyonnois »). —

Epitaphe de Madame de Chasteaubryant (II, 235. Françoise de Foix était morte le 16 octobre 1537).

123. (f. 69). Contre Sagon.

Si je fais parler ung vallet,
Sagon fera parler ung page ;
Si je pains le premier feuillet,
Sagon painct la première page ;
Si je postille mon ouvraige,
Sagon tout ainsy vouldra faire.
Quant tout est dit, veu son affaire,
Je trouve que le babouyn
Ne fait rien synon contrefaire,
Comme vray singe ou sagouyn.

Le plus fort de la querelle de Marot et de Sagon est de l'année 1537.

124. (f. 69 v°). Au roy de Navarre (1537 ; *Jannet*, III, 57). — 125. Du retour du roy de Navarre (fin de l'année 1537; III, 58). — 126. (f. 70). De Madame de Laval en Daulphiné (fin de 1537 ; III, 58). — 127. De l'entrée des roy et royne de Navarre à Cahors (1537 ; III, 58). — 128. (f. 70 v°). Du sire de Montmorancy connestable de France (février 1538; III, 52).

III. Epigrammes de Marot a l'imitation de Martial.

129 à 139. (ff. 72 à 74). De la convalescence du Roy (*Jannet*, III, 74). — D'une qui se vante (III, 97). — De la tristesse de s'amye (III, 97). — D'une vieille (III, 100). — A Ysabeau (III, 98). — A Benest (III, 23). — De soy-mesmes (III, 89). — Au Roy (III, 87). — De Macée (III, 99). — De Pauline (III, 100). — De Cathin et Jane (III, 98).

140. (f. 74 v°).

Janeton a du téton,
Et Kathin a du tétin,
Martine de la tétine,
Et Oudette de la tette,
Thomasse de la tétasse.

Cette pauvreté termine le volume.

Gustave Macon.

ADDITIONS A LA BIBLIOGRAPHIE

DU

P. MENESTRIER

Les bibliophiles qui possèdent Allut : *Recherches sur la vie et sur les œuvres du P. Claude-François Menestrier* (Lyon, 1856), Renard : *Catalogue des œuvres imprimées de Claude-François Menestrier* (Lyon, 1883), ou la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* (t. v, col. 945), devront faire une importante addition à ces ouvrages : c'est une plaquette inconnue jusqu'à ce jour de tous les bibliographes et probablement aussi rare qu'inconnue. Elle m'a été signalée par un de mes amis, le P. Chérot, S. J., qui l'a rencontrée dans le cabinet des livres de Chantilly, au milieu des trésors rassemblés par Mgr le duc d'Aumale.

Joseph Renard — je le cite de préférence, puisqu'il est postérieur à M. Allut, — en détaillant le contenu des *Décorations funèbres,* 1683, (Catalogue, p. 77-81), indique, après la *Description de la décoration funebre de St-Denis pour les obsèques de la reine,* les *Décorations pour les devoirs de reconnoissance et de piété, rendus dans l'église des P. P. Jésuites de la ruë Saint-Antoine A la mémoire de Mgr. Henri de Bourbon de Condé,* chapitre qui occupe les pages 35 à 46 des préliminaires et manque dans la

plupart des exemplaires, notamment dans tous ceux de 1683 et même dans quelques-uns de 1684. Notons que la cérémonie dont il s'agit n'eut lieu que le 10 décembre 1683.

Parmi les exemplaires de 1684, les uns ont la gravure des *Décorations* pour le cœur de Henry de Bourbon, sans texte (Bib. nat. G. 32366, 8°. G. 32742, 8°) ; d'autres, le texte avec gravure (Catal. Pichon, n. 3856) ; d'autres, enfin, le texte sans gravure (Bib. Ste Geneviève, Δ, 51810). Il est regrettable qu'un dépôt comme la Bibliothèque nationale ne possède pas un exemplaire complet, ni même aucun exemplaire avec le texte. On s'étonnera moins qu'on n'y trouve pas l'édition originale des *Devoirs de reconnaissance,* puisque, ainsi que je le disais plus haut, ni Allut, ni Renard, ni aucun autre bibliographe ne l'a connue et qu'on n'en a découvert qu'un seul exemplaire.

C'est un in-4° de 8 pages chiffrées, ne contenant pas autre chose que ce qui a été reproduit dans les *Décorations funèbres,* aux pages 35-46, sauf quelques variantes que je signalerai.

Voici d'abord le titre exact de la plaquette :

Les devoirs de reconnoissance et de piété rendus dans l'église des PP. iesuites de la rue Saint-Antoine, à la mémoire de tres-haut, tres-puissant et tres-excellent prinec monseigneur Henry de Bourbon de Condé, premier prince du sang, selon l'intention et derniere volonté de feu messire Iean Perrault, secretaire des commandemens de S. A. S. et president en la Chambre des Comptes de Paris.

Il n'y a d'indication ni d'imprimeur ni d'année.

D'après les registres du cérémonial (Archives de Condé), où est décrite la cérémonie, cette plaquette semble avoir été imprimée pour être distribuée aux invités de distinction, parmi lesquels le grand Condé,

son fils Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, et son petit-fils, le duc de Bourbon, afin de leur donner la clef de la décoration et des devises. Elle avait donc paru pour le 10 décembre 1683.

Voulant l'introduire dans ses *Décorations funèbres*, où était sa place naturelle, le P. Menestrier fit au texte de nombreuses corrections, qui consistent généralement dans un changement de temps pour la plupart des verbes : il a mis à l'imparfait les verbes qui, dans la plaquette, étaient au présent. En voici quelques exemples : « Sur l'autre colonne... *est* cette devise », « *estoit* cette devise » ; — « Les désirs du cœur... *sont* exprimez », « *estoient* exprimez » ; — « ces vertus *sont* la Religion qui tient », « *estoient* la Religion qui *tenoit* » ; — « deux tableaux *font voir* S. Louis *qui va* à la guerre », « deux tableaux *représentoient* S. Louis *allant* à la guerre ».

Vers la fin, après la mention du neuvième et dernier emblême, et avant le texte qui l'accompagne : « *In memoria æterna erit justus* », on ajoute dans les *Décorations funèbres* : « dont le R. P. Bourdaloue *fit* le texte de l'admirable discours qu'il prononça en cette cérémonie ». Cette phrase remplace un détail contenu dans la dernière de la plaquette, qui est supprimée dans les *Décorations* : « c'est ainsi que les Peres Jésuites, pour suivre les intentions de feu Monsieur le Président Perrault, ont décoré leur Eglise pour le premier service qui se fait à la memoire de feu Monseigneur le Prince de Condé, trente sept ans apres sa mort. Le R. P. Bourdalouë fera l'Oraison funebre ».

Dans les *Décorations*, la pièce se termine par une phrase toute différente et plus longue. Aux mots du texte *Beatus vir cujus est auxilium abs te,* le P. Menestrier ajoute : *Ascensiones in corde suo disposuit,* et continue ainsi : « mots qui faisaient allusion à la gloire de

S. Louis, dont l'Eglise où se faisoit cette ceremonie fut ouverte pour la premiere fois le iour de l'Ascension de l'an 1640. Le feu Roy dont le Cœur repose dans cette Eglise, mourut aussi le iour de l'Ascension. Six flambeaux aux Armes de ce Roy furent allumez aupres de ce cœur et l'Evêque celebrant — (c'était Sanguin, évêque de Senlis), — avec tous les Ministres assistans, le salua apres avoir salué l'Autel devant que de saluer la Representation, et les Princes qui estoient présens à cette ceremonie ».

Dans l'explication du quatrième emblême, il y a une variante importante. (*Texte de la plaquette* :) « Cet Embleme estoit accompagné de cet avis du Sage qui veut que le conseil soit la regle de nostre conduite et l'objet de nos deliberations. *Cor boni concilii statue tecum.* Ce cœur d'un bon conseil est la droiture de l'intention ». — (Texte des *Décorations* :) « Cet Emblême estoit accompagné de ces mots du Prophete *Meditabitur sapientiam, loquetur judicium.* La moitié de ce mot répondoit au caducée et l'autre moitié à la trompette ».

Notons encore, pour ne signaler que les plus considérables modifications, la suppression de l'explication du neuvième emblême, qui n'est remplacée par rien dans les *Décorations.*

Le R. P. Chérot vient de rendre moins rare la plaquette des *Devoirs de reconnoissance ;* elle est intégralement reproduite dans les pièces justificatives de son *Bourdaloue inconnu* (Extrait des *Etudes*), in-8° de 164 pages, aux pp. 145-152. Ce travail, disons-le en passant, contient d'autres curiosités fort intéressantes, ne serait-ce que l'identification d'une ancienne gravure, reproduite par M. A. Rébelliau dans *La France chrétienne dans l'histoire* (1896), avec cette légende bien vague : « intérieur d'une église au moment où un prêtre prononce l'oraison funèbre du prince de Condé ». Reproduite par l'hélio-

gravure, cette belle pièce, gravée originairement par I. Bolivart d'après I. Berain, ne représente pas autre chose que *Bourdaloue prononçant l'Oraison funèbre du Grand Condé en l'église Saint-Louis de la rue Saint-Antoine le 26 avril 1687*. Le R. P. Chérot démontre d'une manière irréfutable que cette dernière légende, si précise, est la bonne.

*
* *

Revenons à Menestrier et aux additions à sa bibliographie.

Dans le *Bourdaloue inconnu* (pp. 153-154), on trouve la dédicace à « M. de Saintot, maistre des ceremonies », de l'ouvrage des *Décorations funèbres*.

*
* *

Dans le *Catalogue* de M. Renard, pp. 84 et 85, il faut transposer les numéros CIII et CIV, car le service célébré pour le prince de Condé à l'église Saint-Louis (n° CIII), a eu lieu le 26 avril 1687; celui de Notre-Dame (n° CIV) avait été déjà célébré, le 10 mars.

*
* *

Aux différentes éditions de l'*Abregé méthodique* du blason, pp. 12-16 de Renard, on doit ajouter la suivante que me signale un de mes amis, M. Paul Le Blanc, de Brioude :

Abregé (sic) *methodique des principes heraldiques, ov du veritable art du Blason. Par le P. C. Francois Menestrier, de la compagnie de Jesus. Nouvelle edition. Reveu, Corrigé et Augmenté. A Lyon, chez Thomas Amaulry, ruë Merciere, à la Victoire, M. DC. LXXXI. Avec Privilege du Roy, 12°, ff. 8, n. ch., pp. 198, ff. 5 et 11 pl.*

M. Renard (p. 15) donne bien une édition de Lyon, 1681, mais le titre offre des différences avec l'autre :

« *Abbregé... ou* du... reveue corrigée et augmentée. A Lyon, chez Thomas Amaulry,... *au mercure galant*,... 1681, pp. 170 de texte. »

La différence si notable dans la pagination me ferait supposer que l'édition de Thomas Amaulry, *à la Victoire,* 1681, est, avec un nouveau titre, celle du même libraire, publiée à Lyon en 1677, ayant aussi 198 pages et la même enseigne.

*
* *

Le *Mercure galant*, janvier 1702, pp. 2-9, rapporte une devise, un sonnet et un madrigal, le tout en l'honneur de Louis XIV, composé par le P. Menestrier : c'est, sans doute, le n° 136 de M. Renard : *Au Roy, fondateur et protecteur de l'Académie royale des medailles et Inscriptions. Devise, madrigal et sonnet* (1701).

*
* *

Aliud in eandem Pharon. — Pièce de vers latins insérée dans le *Turris Corduana ad Garumnæ fauces* (Lugduni, 1664, 4°) ; et à la p. 133-4 de la réimpression de ce poème dans : *Documents sur la ville de Royans et la Tour de Cordouan, 1481-1799, recueillis par Gustave Labat, 3e recueil,* Bordeaux, 1894, 4°.

*
* *

Dans le *Mercure galant,* mai 1700, pp. 14-27, on donne la description d'une chaire en marbre construite pour la chapelle du collège de la Très Sainte Trinité, à Lyon ; le P. Menestrier fournit les sujets des monogrammes.

C. SOMMERVOGEL, S. J.

LE G ROUGE DE LA « GAZETTE »

(*31 décembre 1683*)

Les personnes auxquelles il a été donné de parcourir la rarissime collection de l'ancienne *Gazette*, fondée en 1631 par Renaudot, n'ont pas été, sans doute, sans remarquer le numéro du 31 décembre 1683.

En effet, pour une raison inconnue, la grande lettre G par laquelle commence le mot GAZETTE, qui est toujours tirée en noir, comme le reste de la feuille, se trouve cette fois exceptionnellement tirée en rouge. Dans cette grosse série de volumes in-4 que forme la réunion des années de la *Gazette* avant la Révolution, c'est la seule lettre imprimée en rouge que l'on puisse rencontrer.

Quelle peut être la raison de cette anomalie? Est-elle due au hasard seul? Provient-elle d'une erreur ou faudrait-il y voir un essai typographique? Autant de questions qu'un esprit curieux peut se poser.

Nous avions depuis longtemps renoncé à en trouver la solution, lorsqu'un jour, nous dûmes consulter, à la Bibliothèque nationale, cette année 1683 de la *Gazette*.

Quel ne fut pas notre étonnement de trouver, à la page 721, où figure le fameux G rouge, un petit feuillet de papier, sur lequel étaient tracées, d'une écriture ancienne, les lignes suivantes, dont nous respectons scrupuleusement le style et l'orthographe :

« NOTA. — Cette Gazette est distinguée des autres par un G rouge. En voici la raison.

« Une personne aiant entendu qu'on tenoit des discours

dans une chambre voisine de celle où il se trouvoit, lesquels tendoient à se défaire du Roi par le poison, crut devoir en avertir S. M. sans cependant se faire connoitre. Il prit le parti d'écrire une lettre anonime au Roi, qui lui fut remis : (quoiqu'on ne doive pas faire cas de ces sortes de lettres, S. M. la lut). Les discours qu'il avoit entendu y étoient marqués, le nom des personnes désignés, et ne demandoit point d'autres grâces au Roi que de lui faire connoître si S. M. étoit délivrée de ce danger. Mais, comme il ne pouvoit pas être connu, sa lettre étant anonime, il demanda en grâces au Roi de faire mettre sur une des Gazettes de France un G rouge. S. M. aiant fait arrêter les personnes désignés pour ce malheureux complot et connut la vérité de l'avertissement fit arrêter les Gazettes et ordonna qu'on y mit un G rouge qui étoit la grâce demandée par le donneur d'avis. »

Qu'y a-t-il de fondé dans cette explication? A quel complot cette lettre anonyme fait-elle allusion? Il serait sans doute difficile de le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, à cette date, les *Dragonades* battaient leur plein et que « ceux de la Religion » se trouvaient dans une situation fort précaire. Il semble qu'on pourrait sans trop de présomption supposer que les protestants n'auraient pas été fort peinés de voir disparaître le roi qui leur faisait une guerre si vive. Mais, hâtons-nous de le dire, ce n'est qu'une simple supposition et rien n'autorise à affirmer que les Calvinistes aient nourri, en 1683, le noir projet d'empoisonner le grand Roi.

Quoi qu'il en soit, le G rouge de la *Gazette* demeure un point bibliographique curieux et la note de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale une explication au moins imprévue.

Le marquis de Granges de Surgères.

LES

BOUQUINISTES DES QUAIS

AU

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Un de nos assidus collaborateurs a écrit, dans la dernière livraison du *Bulletin du Bibliophile*, un chaleureux article en faveur de ces pauvres bouquinistes des quais que les travaux de la Compagnie d'Orléans vont impitoyablement déposséder de leurs étalages ; déjà, au XVIIe siècle, en 1649, un règlement leur défendait « d'avoir aucune boutique portative ni d'étaler aucuns livres ».

Etienne Baluze, bibliothécaire de Colbert, prit un peu plus tard leur défense et, en 1697, rédigea un mémoire dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque nationale, et que nous croyons intéressant, bien qu'il ait déjà été publié il y a près de cinquante ans, de reproduire ici intégralement (1) :

Autrefois une bonne partye des boutiques du Pont-Neuf estoient occupées par les libraires, qui y portoient de très-bons livres qu'ils donnoient à bon marché. Ce qui estoit d'un grand secours aux gens de letres, lesquels sont ordinairement fort peu pécunieux.

Les libraires de la rüe Saint-Jacques firent pour lors de grandes instances pour empescher qu'on ne continuât ce trafic, et enfin ils en vinrent à bout dans le temps des guerres de Paris sur la fin de la minorité du Roy.

Les pauvres libraires qui n'ont pas moyen de loüer des boutiques ont tasché de gagner leur vie en estallant des

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Léopold Delisle la connaissance de ce document qui a été publié, en 1848-1849, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (tome V, 2e série, pp. 369-371) et dont M. Octave Uzanne a cité quelques lignes dans sa *Physiologie des quais de Paris* (Paris, ancienne maison Quantin, 1893, in-8).

livres de peu de conséquence sur les quays et sur les rebords du Pont-Neuf.

Ces livres sont de vieux fonds de magazins de libraires, qu'on ne leur demande pas, le fretin (qu'ils appellent parmy eux *carimara*) des bibliothèques, la despouille de quelque pauvre prestre décédé, de meschants paquets, achetez aux inventaires, tous livres qu'on n'ira jamais demander dans les boutiques de libraires.

Cependant on se sert de ce prétexte pour empescher ces pauvres gens de continuer leurs estallages, parce, dit-on, qu'ils empeschent qu'on ne visite les boutiques de libraires : ce qui est très-faux. Car on ne trouvera pas à ces estallages des livres de conséquence, pour lesquels avoir il faut nécessairement aller chez les grands libraires.

Aux estallages on trouve de petits traitez singuliers qu'on ne connoît pas bien souvent, d'autres qu'on connoît à la vérité, mais qu'on ne s'avisera pas d'aller demander chez les libraires, et qu'on n'achette que parce qu'ils sont à bon marché ; et enfin de vieilles éditions d'anciens auteurs, qu'on trouve à bon marché et qui sont achetez par les pauvres, qui n'ont pas moyen d'achetter les nouvelles.

En cecy il faut considérer autant pour le moins l'interest des gens de letres, que celuy des libraires, et que ce ne sont pas ceux ordinairement qui ont le moyen d'estudier qui estudient, mais bien ceux qui n'ont pas le moyen d'estudier, c'est-à-dire les pauvres. Pline l'a dit, il y a longtemps : *Amat studia, ut solent pauperes*. De sorte que si on leur ôte le moyen d'achetter des livres à bon marché, on perdra de bons esprits, qui pourroient devenir habilles gens et faire honeur au royaume par la facilité qu'ils auroient d'estudier.

Les libraires ne sont establis que pour le service des gens de letres ; ce qui doit obliger les magistrats à s'opposer à leur avarice, de crainte que la cherté des livres, qui est toujours chez les grands libraires, ne ruine la litérature. Ils doivent servir également les pauvres et les riches. Ils peuvent vendre chèrement aux riches, à la bonne heure. Mais ils doivent donner à bon marché aux pauvres ; et c'est ce qu'ils ne font pas et ne feront jamais.

On dit encore contre ces pauvres gens que, sous ce pré-



texte, ils distribuent des livres de contrebande. Ce qui est très-faux, et peut être attesté faux par beaucoup d'honestes gens qui avoient accoustumé de s'arrester aux estallages.

Il a plus esté vendu de livres de contrebande dans la rüe Saint-Jaques qu'il n'a esté vendu de vieux bouquins aux estallages. C'est ce qui est certain.

Mais quand mesme il seroit vray, ce qui n'est pas, que ces pauvres gens débitoient des livres de contrebande, le remède dont on se sert ne peut pas empescher ce commerce. Car ceux qui le font portent les livres dans leurs poches et sous leur manteau, et les vont distribuer dans les maisons où ils ont leurs habitudes. Cella est de notoriété publique.

On dit encore contre ces pauvres gens que lorsque quelque valet ou autre a desrobé quelque livre, il les leur porte pour le vendre, ce qui est très préjudiciable au public. A cella on respond que ce remède n'empeschera pas ce mal; car on porte esgallement ces sortes de livres aux marchands qui sont sur le quay des Augustins. Outre qu'il ne faut pas oster la liberté de vendre séparément quelques livres, [y] ayant de pauvres gens qui sont obligez dans leur nécessité de vendre leurs livres peu à peu pour subsister.

Ainsy il semble qu'on devroit tolérer, comme on a fait jusques à présent, les estallages, tant en faveur de ces pauvres gens qui sont dans une extrême misère, qu'en considération des gens de letres, pour lesquels on a toujours eu beaucoup d'esgars en France, et qui, au moyen des défenses qu'on a faites, n'ont plus les occasions de trouver de bons livres à bon marché.

CORRESPONDANCE

Nous recevons, en réponse à la lettre de M. Joseph Denais, relative à l'article de M. l'abbé Tougard, intitulé : *Comment on a publié nos grands écrivains*, les deux communications suivantes, l'une de M. l'abbé Tougard, l'autre de M. l'abbé H.-M. Bourseaud, auteur de l'*Histoire et description des manuscrits et des éditions originales des ouvrages de Bossuet* :

Monsieur le Directeur,

En me prêtant l'intention de faire l'éloge de la poésie de Bossuet, M. Denais déplace la question. J'avais seulement voulu montrer combien on l'a défiguré ; quant aux vers mêmes, je les laisse pour ce qu'ils sont : j'avais même songé à ajouter ces quelques mots : « Nos vers ne rappellent que trop ceux de Cicéron », mais je n'ai pas voulu, si peu que ce fût, modifier la portée de ma note.

M. Denais soulève un curieux problème en demandant si les formules vulgaires des « Commandements » ne seraient pas de la rédaction du grand évêque.

Je n'ai pas le temps d'approfondir ce point, qui en vaudrait pourtant la peine. Il me semble seulement *à priori* que ces formules n'ont pas la saveur de Bossuet. Voici quelques autres arguments:

Un vénérable chanoine de Rouen, ancien élève de MM. de Saint-Sulpice, dictait ici, il y a quarante ans, un cours d'instruction religieuse, où il disait en substance : « Les *Commandements* ont été mis en bouts rimés peu après le Concile de Trente. L'auteur en est demeuré inconnu. »

Bossuet, étant évêque de Meaux, ne dédaigna pas de rédiger le catéchisme de ses diocésains, et il leur en fit même deux. Or, venant à citer les *Commandements*, il n'écrit que les premiers mots, avec un *etc.*, qui suppose que les formules étaient déjà connues.

Bien des années auparavant, un archevêque de Rouen édita, pour l'instruction de son diocèse, un ouvrage intitulé *Manuale*, en 2 forts vol. in-4°. Notre exemplaire n'a plus son titre : mais le calendrier, qui commence par 1650, fait supposer que le ms. fut rédigé en 1649. Or, les bouts rimés des *Commandements* sont ceux que nous récitons aujourd'hui. Bossuet n'avait alors que 22 ans, et je suppose bien qu'un prélat étranger n'aurait pas eu recours à lui pour ce genre de besogne.

Ce *Manuale* a pourtant une variante qui vaut une mention : « Homicide point *ne feras* ».

Sauf meilleur avis, j'écarte donc la paternité de Bossuet.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

A. Tougard.

Monsieur le Directeur,

En 1687, Bossuet a inséré dans le *Catéchisme du Diocèse de Meaux*, la traduction en vers des « Commandements » de Dieu et de l'Eglise, mais il n'en est pas l'auteur ; elle figure, en effet, dans plusieurs Catéchismes publiés avant le sien et notamment dans le *Catéchisme...* imprimé [en 1678] *par ordre de Messeigneurs les Evesques d'Angers, de La Rochelle et de Luçon.*

Bossuet l'a cependant modifiée en y changeant trois ou quatre mots et en changeant entièrement les deux vers qui traduisaient le IXe commandement.

A la fin de l'*Histoire et Description des Manuscrits et des Editions originales de Bossuet*, il est parlé de 23 écrits qui, à tort ou à raison sont attribués à l'Evêque de Meaux, mais il n'y est pas question de la traduction qui fait l'objet de la lettre de M. Denais dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 avril, parce que personne ne l'a jamais regardée comme son œuvre et on se demande où M. de Falloux avait pu lire une semblable erreur.

Les Catéchismes français du dix-neuvième siècle ont adopté les modifications très peu importantes que Bossuet a apportées à cette traduction dans son *Catéchisme...* de 1687.

Recevez, je vous prie, etc.

L'abbé H.-M. BOURSEAUD.

A L'HOTEL DROUOT

La vente de la bibliothèque de feu M. Abel Giraudeau, de la Société des Amis des livres, a eu lieu du 25 au 29 avril. Le total des adjudications s'est élevé à 124.461 francs. Voici quelques-uns des principaux prix :

N° 17. Cervantes. Don Quichotte. *Paris*, an VII, 6 vol. in-18, dem.-rel. mar. vert. Figures en triple état dont l'eau-forte. — 1.050 francs.

N° 20. Demoustier. Lettres à Emilie. *Paris, Renouard*, 1801, 2 vol. in-8° (rel. de Bozérian), ex. de Renouard, impr. sur papier rose, avec les eaux-fortes des figures de Moreau. — 2.000 fr.

N°s 23-24. Dorat. Baisers et Fables, ex. en grand papier. (Reliures uniformes de Lortic, en maroq. doublé). — 2.000 fr.

N° 36. Goya. Caprichos. Ex. à toutes marges. (Rel. de Joly). — 760 fr.

N° 42. Laborde. Chansons, 1773, 4 vol. gr. in-8°, mar. rouge. (Rel. de Bradel). — 2.625 fr.

N° 50. La Fontaine. Fables. *Paris*, 1765-1775. 6 vol. in-8°, mar. rouge. (Anc. rel.) — 705 fr.

N° 59. Marmontel. Contes moraux. *Paris*, 1765. 3 vol. in-8°, mar. rouge. (Anc. rel.). — 695 fr.

N° 62. Montesquieu. Temple de Gnide. *Paris*, an III, 1 tome en 2 vol. in-18, mar. noir. (Rel. de Bozérian), ex. imp. sur vélin, fig. en 2 états, dont les eaux-fortes. — 1.800 fr.

N° 73. Prévost. Manon Lescaut. *Paris*, 1797, 2 vol. in-18. Ex. en gr. pap., avec les eaux-fortes, (Rel. en mar. doublé de Cuzin).— 1.500 fr.

N° 74. Querlon. Les Grâces, 1769, in-8°, mar. rouge (Anc. rel.) — 1.101 fr.

N° 76. Rabelais. Œuvres, 1741, 3 vol. in-4°, mar. rouge. (Anc. rel.) .— 695 fr.

N° 90. Bernardin de Saint-Pierre. Paul et Virginie, 1789, in-18, mar. doublé (Rel. de Cuzin), ex. imp. sur pap. vélin, avec les fig. avant la lettre. — 1.320 fr.

N° 91. — Paul et Virginie, 1806. Ex. ayant appartenu à Napoléon Ier. — 1.821 fr.

N° 105. Voltaire. La Pucelle d'Orléans, 1780. 2 vol. in-18. Ex. en gr. pap., mar. doublé. (Rel. de Cuzin). — 925 fr.

Publications de la Société des Amis des livres :

N° 109. Mérimée. Chronique du règne de Charles IX. Ex. contenant les dessins originaux d'Edmond Morin. — 6,000 fr.

N° 110. H. Murger. Scènes de la Bohême. (Rel. de Joly.) — 500 fr.
N° 111. Th. Gautier. Fortunio. (Rel. de Joly.) — 750 fr.
N° 113. H. de Balzac. Eugénie Grandet. (Rel. de Joly.) — 780 fr.
N° 115. Diderot, Jacques le fataliste. (Rel. de Joly.) — 400 fr.
N° 116. A. de Vigny. Servitude et grandeur militaires. (Rel. de Joly). — 515 fr.
N° 117. De Boufflers. Aline, reine de Golconde, contenant 8 eaux-fortes pures. — 661 fr.
N° 119. Paris qui crie. (Rel. de Meunier.) — 545 fr.
N° 120. Fiévée. La Dot de Suzette. Ex. contenant des aquarelles et croquis de Foulquier. — 920 fr.
N° 121. Voltaire. Zadig. (Rel. de Mercier.) — 1505 fr.

Livres illustrés du XIXe siècle :

N° 137. Balzac. Contes drôlatiques, 1855. Ex. sur Chine. (Rel. de Cuzin). — 2.750 fr.
N° 141. Barthélemy et Méry. Napoléon en Egypte. *Paris, Bourdin*. Ex. sur Chine. — 540 fr.
N° 147. Béranger. Œuvres, 1834-68, 9 vol. (Rel. de Lortic.) — 1.400 fr.
N° 157. Brillat-Savarin. Physiologie du goût, 1879. Papier Whatman. — 500 fr.
N° 159. La Caricature et la Lithographie mensuelle, 1830-35, 5 vol. in-4°. — 605 fr.
N° 171. Chevigné. Contes rémois, 1858. Ex. sur Hollande, fig. sur Chine. (Rel. de Marius Michel.) — 1.790 fr.
N° 180. Robert Macaire, in-4°, dem. rel. — 545 fr.
N° 191. G. Droz. Monsieur, Madame et Bébé. Ex. sur Chine. — 395 fr.
N° 215. Th. Gautier. Mademoiselle de Maupin. Edit. Conquet. Ex. sur Japon, fig. en 3 états. — 970 fr.
N° 222. Gérard de Nerval. Sylvie. Ex. sur Japon, fig. en 3 états. (Rel. de Cuzin.) — 590 fr.
N° 233. Grandville. Métamorphoses du jour, 1829, gr. in-4° obl. — 961 fr.
N° 241. Hamilton. Mémoires de Grammont. Ed. Conquet. Ex. sur Japon, fig. en 3 états. (Rel. de Mercier.) — 1,050 fr.
N° 243. Histoire des quatre fils Aymon. Ed. Launette. Ex. sur Chine. (Rel. de Marius Michel). — 720 fr.
N° 255. Janin. L'Ane mort, 1842. Ex. sur Chine. — 660 fr.
N° 257. Janin. L'Hiver à Paris. — 510 fr.
N° 276. Lamartine. Œuvres, 1826, 2 vol. (Rel. de Thouvenin.) — 765 fr.
N° 278. Laurent de l'Ardèche, 1839. Ex. sur Chine. — 1.720 fr.
N° 285. Le Sage. Gil Blas, 1835. Ex. sur Chine. — 2.505 fr.
N° 290. Loti. Les Trois Dames de la Kasbah. Ex. orné de 29 aquarelles de Desprès. — 910 fr.

N° 291. Loti. Pêcheur d'Islande. Ex. orné de 82 aquarelles de Desprès. (Rel. de Cuzin.) — 4.000 fr.
N° 304. Maupassant. Contes choisis, 1891-92. — 495 fr.
N° 308. Michelet. L'Oiseau, 1876. Ex. sur Chine. — 485 fr.
N° 315. Montesquieu. Lettres persanes, 1869, fig. en 3 états. (Rel. de Cuzin.)— 1.005 fr.
N° 341. Perrault. Contes du temps passé, 1843. (Rel. de Cuzin.) — 900 fr.
N° 349. La Pléïade, 1842. (Rel. de Cuzin.) — 405 fr.
N° 374. Bernardin de Saint-Pierre. Paul et Virginie, 1838, in-8° fig. ajoutées. — 700 fr.
N° 377. Scènes de la vie privée et publique des animaux, 1842, fig. sur Chine. — 1.140 fr.
N° 381. F. Soulié. Le Lion amoureux. Ed. Conquet, fig. en 3 états, (Rel. de Cuzin.) — 520 fr.
N° 385. Stendhal. Chartreuse de Parme. Ed. Conquet. Ex. sur Japon. fig. en 3 états. — 520 fr.
N° 397. Theuriet. Sous bois. Ed. Conquet. Ex. sur Japon. (Rel. de Cuzin.) — 620 fr.
N° 400. Theuriet. La Vie rustique. Ed. Launette, in-4°. Ex. sur Chine. — 1.325 fr.
N° 401. Thompson. The Seasons, 1797, in-fol., fig. en couleur. — 720 fr.

REVUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

— Catalogue des livres et documents imprimés du fonds lorrain de la Bibliothèque municipale de Nancy, dressé et publié sous la direction de M. J. Favier, conservateur de la Bibliothèque. *Nancy, imprimerie A. Crépin-Leblond, 21, rue Saint-Dizier, 40, rue des Dominicains*, 1898, in-8 de 2 ff., XV-794 pp.

La Bibliothèque municipale de Nancy possède un fonds très important d'ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, relatifs à la Lorraine, au Barrois et aux Trois-Evêchés, ou écrits par des auteurs originaires de ces provinces. Les manuscrits ont déjà été inventoriés par M. J. Favier dans le tome IV du *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France.* (Paris, E. Plon, Nourrit

et Cie, 1886, in-8). Le savant conservateur de la Bibliothèque nancéienne nous donne aujourd'hui un catalogue spécial aux imprimés composant le fonds lorrain de ce riche dépôt et qui contient exactement 12,083 articles.

Ce catalogue va naturellement rendre de grands services aux lecteurs qui fréquentent la bibliothèque de Nancy; mais là ne se borne pas son utilité; car le plan d'après lequel M. J. Favier a eu la bonne idée de le dresser, fait de cet ouvrage le répertoire bibliographique le plus précieux pour ceux qui, loin de Nancy, ont besoin d'être renseignés sur les livres relatifs à la Lorraine, écrits par des auteurs lorrains ou n'ayant même simplement de lorrain que leur lieu d'impression. C'est avec juste raison que M. J. Favier écrit que son catalogue doit être considéré comme une sorte de *bibliographie pour l'étude de la Lorraine sous tous ses aspects,* et « l'idée, ajoute-t-il, qui domine dans la bibliographie d'un pays ou d'une province, c'est l'histoire : Histoire proprement dite, histoire religieuse, histoire des lettres, des sciences et des arts. C'est donc au point de vue historique que nous nous sommes placé pour notre classement ».

L'auteur ne s'est pas borné à mentionner les titres des ouvrages, livres ou brochures qu'il a eu à enregistrer; sans entrer dans une collation minutieuse de ces ouvrages, il a fait suivre le libellé de leurs titres du nombre de pages dont ils se composent, de sorte que l'on sait aussitôt si l'on se trouve en présence d'un travail de longue haleine ou d'une étude sommaire. Pour les tirages à part, M. J. Favier a eu soin d'indiquer de quelle publication ils émanent; pour les livres anonymes, il a, chaque fois que cela lui a été possible, imprimé entre parenthèses le nom de l'auteur; plus d'un pseudonyme a été également dévoilé par lui.

Le catalogue, ou plutôt la bibliographie lorraine de M. J. Favier, est donc appelé à servir très utilement les travailleurs; le meilleur moyen d'en prouver l'utilité, n'est-il pas de retracer ici la table des divisions puisque cette table permet d'embrasser d'un seul coup d'œil les richesses du fonds lorrain de la Bibliothèque municipale de Nancy.

HISTOIRE. I. *Géographie.* A. Géographie générale — Géographie historique — Cartes, Nos 1-112. B. Géographie par départements : 1° Départements de la Meurthe et de Meurthe-et-Moselle, nos 113-173; 2° Département de la Meuse, nos 174-197; 3° Département de la Moselle, nos 198-239; 4° Département des Vosges, nos 240-288. C. Voyages, nos 289-345.

II. *Histoire proprement dite.* A. Chroniques — Histoire générale — Origine et généalogie de la Maison de Lorraine et de ses différentes branches, nos 346-465. B. Histoire sous chaque règne : 1° De l'origine à François III inclus, nos 466-700. Appendice : Princes et princesses de Lorraine — Biographies et portraits, nos 701-864; 2° De Stanislas à la Révolution (1737-1788), nos 865-942. Appendice : Mélanges sur l'histoire de Lorraine, nos 943-989; 3° Pendant la Révolution : (*a*) Assemblées provinciales — Etats généraux — Cahiers de doléances, nos 990-1047; (*b*) Affaire de Nancy : Historique — Actes officiels — Adresses — Comptes-rendus, etc., Pièces concernant Désilles, nos 1048-1168; (*c*) Actes des Directoires de départements et de districts, nos 1169-1256; (*d*) Actes des administrations municipales, nos 1257-1305; (*e*) Représentants du peuple en mission, nos 1306-1345; (*f*) Gardes citoyennes et gardes nationales, nos 1346-1399; (*g*) Histoire du clergé, nos 1400-1469; (*h*) Fêtes révolutionnaires, nos 1470-1497; (*j*) Tribunaux et prisons, nos 1498-1513; (*k*) Emigrés — Affaires individuelles, nos 1514-1577; (*l*) Sociétés révolutionnaires, nos 1578-1633; (*m*) Pamphlets, nos 1634-1648; (*n*) Mélanges, nos 1649-1681; 4° De la Révolution à nos jours (Mélanges), nos 1682-1734. C. Histoire des localités : 1° Dictionnaires et ouvrages relatifs à plusieurs localités, nos 1735-1745; 2° Monographies locales — Notices, plans et vues, nos 1756-3213.

III. *Histoire de la noblesse.* Armoriaux — Généalogies — Armes des villes, bourgs et villages, nos 3214-3318.

IV. *Biographie.* A. Dictionnaires biographiques — Biographies collectives, nos 3319-3374. B. Biographies individuelles — Portraits, nos 3375-4878.
V. *Archéologie.* A. Archéographie, nos 4879-4974. B. Mœurs et usages, nos 4975-5018. C. Numismatique et Sigillographie, nos 5019-5109.
VI. *Histoire scientifique et littéraire.* A. Université — Collèges et Ecoles avant la Révolution, nos 5110-5194. B. Ecoles centrales — Facultés — Collèges — Séminaires — Ecoles depuis la Révolution, nos 5195-5313. C. Sociétés savantes, industrielles et artistiques, nos 5314-5458. D. Périodiques, nos 5459-5517. E. Annuaires et Almanachs, nos 5518-5578.
VII. *Bibliographie.* A. Bibliographie critique, nos 5579-5643. B. Bibliothèques publiques — Histoire et Catalogues, nos 5644-5695. C. Bibliothèques particulières — Catalogues, nos 5696-5726. D. Archives départementales et communales, nos 5727-5756.
Histoire religieuse. I. *Histoire des évêchés.* Metz — Toul — Verdun — Nancy — Saint-Dié, nos 5757-5795.
II. *Synodes diocésains.* Mandements — Instructions pastorales, nos 5796-5847.
III. *Liturgie.* Missels — Breviaires, nos 5848-5927.
IV. *Catéchismes.* Intructions chrétiennes — Ouvrages mystiques — Exercices de piété, nos 5928-6001.
V. *Pelerinages et reliques,* nos 6002-6040.
VI. *Histoire des ordres religieux.* Chapitres nobles — Confrèries, nos 6041-6205.
VII. *Religions diverses.* Religion protestante, nos 6206-6237 — Religion juive, 6238-6257 — Appendice : Franc-Maçonnerie, nos 6258-6278.
Jurisprudence. I. *Histoire du droit et des institutions judiciaires,* nos 6279-6315.
II. *Coutumes,* nos 6317-6380.
III. *Ordonnances.* Recueils — Administration de la justice — Justice consulaire — Affaires ecclésiastiques — Traités spéciaux — Mélanges, nos 6381-6506.
IV. *Discours de rentrées.* Cours de Nancy et de Metz, nos 6507-6556.
V. *Procès.* Mémoires et factums, nos 6557-7908.
Sciences et arts. I. *Sciences.* A. Sciences économiques. 1° Economie politique — Finances — Salines, nos 7909-7963 ; 2° Industrie, nos 7964-8016 ; 3° Commerce, nos 8017-8067 ; 4° Routes — Chemins de fer — Canaux, nos 8068-8146 ; 5° Agriculture — Horticulture — Viticulture — Sylviculture — Economie rurale — Mélanges, nos 8147-8262. B. Sciences naturelles. 1° Météorologie, nos 8263-8298 ; 2° Géologie, nos 8299-8455 ; 3° Botanique, nos 8456-8503 ; 4° Zoologie, nos 8504-8522. C. Sciences médicales. 1° Médecine et Chirurgie — Médecine vétérinaire, nos 8523-8632 ; 2° Pharmacie, nos 8633-8644.
II. *Beaux-Arts.* A. Peinture, nos 8645-8693. B. Gravure-Lithographie-Phototypie, nos 8694-8811. C. Architecture — Sculpture, nos 8812-8842. D. Arts divers — Jeux, nos 8843-8870.
Belles-Lettres. I. *Linguistique.* Patois, nos 8871-8934.
II. *Discours,* nos 8935-8950.
III. *Poésies,* nos 8951-9198.
IV. *Théâtre,* nos 9199-9279.
V. *Romans.* Nouvelles. Anecdotes — Facéties, nos 9280-9339.
Appendices. I. *Ouvrages publiés par des Lorrains* sur des sujets étrangers à la Lorraine, nos 9340-11800.
II. *Ouvrages imprimés en Lorraine* dont les auteurs et les sujets sont étrangers à la Lorraine, nos 11801-12083.

Certaines sections sont, on le voit, plus riches les unes que les autres ; M. Ch. Pfister qui a écrit une préface pour le catalogue de M. J. Favier espère que les amateurs qui consulteront cet excellent ouvrage voudront bien signaler les lacunes et même s'efforcer de combler les vides de cette déjà si importante collection lorraine.

Il serait injuste de ne pas citer à côté de M. J. Favier les collaborateurs qui l'ont aidé dans sa tâche : MM. A. et C. Pèlerin, Hacquard et Lapointe ; chacun a contribué à l'œuvre commune sous la haute et compétente direction du savant conservateur de la Bibliothèque de Nancy et, grâce à cette réunion d'efforts, nous possédons aujourd'hui pour l'étude de la Lorraine un outil bibliographique essentiellement précieux.

Georges Vicaire.

CHRONIQUE

Distinctions honorifiques. — A l'occasion du Congrès des Sociétés savantes qui vient d'être tenu à la Sorbonne, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a nommé un certain nombre d'officiers de l'Instruction publique et d'officiers d'Académie, parmi lesquels nous relevons les noms suivants :

Officier de l'Instruction publique : MM. L. Demaison, archiviste de la ville de Reims, Isnard, archiviste des Basses-Alpes.

Officiers d'Académie : MM. Blanchard, de la Société des Bibliophiles de France, Maurice Hénault, bibliothécaire adjoint à Valenciennes, Charles de la Roncière, archiviste paléographe, l'abbé J.-B. Martin, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Lyon, et Rochigneux, bibliothécaire de la Société historique et archéologique du Forez.

Archives des Affaires étrangères. — M. Deluns-Montaud, ancien député, est nommé ministre plénipotentiaire et directeur des archives au ministère des Affaires étrangères, en remplacement de M. Girard de Rialle, qui va occuper la légation de France au Chili.

M. Girard de Rialle avait pris, depuis la mort du général Iung, la direction de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*.

Musée Condé. — L'ouverture du Musée Condé au public a eu lieu le 17 avril. A cette occasion, la Compagnie du chemin de fer du Nord a décidé d'appliquer désormais un tarif réduit aux voyageurs qui prendront des billets d'aller et retour pour aller visiter ce musée et ses merveilleuses collections.

Société des Bibliophiles bretons. — La Société des Bibliophiles bretons a élu Mgr le duc de Chartres, président d'honneur en remplacement de Mgr le duc d'Aumale.

Cinquantenaire de Chateaubriand. — La Société des Bibliophiles bretons a décidé de célébrer avec éclat le cinquantenaire de Chateaubriand, décédé le 4 juillet 1848, et dont la dépouille mortelle fut transportée, le 19 du même mois, à Saint-Malo, sur le rocher du Grand-Bé.

Cette cérémonie, comportant un service solennel et un pèlerinage au tombeau de l'auteur du *Génie du Christianisme*, aura lieu à Saint-Malo le 19 juillet prochain. A cette occasion, un concours de prose et de poésie en l'honneur de Chateaubriand est ouvert. Des bouquets d'ajoncs et de bruyères d'or et d'argent reliés ensemble par l'hermine bretonne seront la récompense des meilleures pièces présentées à ce concours.

Origines de l'Imprimerie à Toulouse. — M. Macary, ex-archiviste adjoint du Gers, a communiqué au Congrès des Sociétés savantes des documents extraits des minutiers de notaires, une trentaine environ, datés de 1483 à 1501. Le *Temps* du 14 avril analyse ainsi ces communications :

« Un passage de l'inventaire des titres et documents du couvent des Grands-Carmes, déposé aux archives départementales de la

Haute-Garonne relatifs à la vie de sainte Jeanne, prouverait, d'après M. Macary, que l'établissement de l'imprimerie à Toulouse remonterait avant 1474, c'est-à-dire vers 1471 et 1472.

« Il serait aussi démontré, par un acte du 4 avril 1483, que Henri Tournier, premier imprimeur établi à Toulouse, atteint d'infirmités à cette époque, avait été forcé de s'associer Jean Paris, qui fut le second imprimeur de cette ville.

« Le commerce des livres imprimés à Toulouse remonterait au-delà de 1491, ainsi qu'il résulte d'une procuration du 27 avril 1491 donnée par Paris à un de ses serviteurs pour régler ses comptes avec un imprimeur de Valence, un prêtre de Pampelune et un habitant de Saragosse.

« Tous les incunables non signés ou signés des lettres H. T., J. T. ou M. H. T. doivent être attribués à Tournier et non à divers autres imprimeurs.

« Mayer, troisième imprimeur de Toulouse, vint s'établir en cette ville non en 1489, comme on l'avait cru jusqu'alors, mais vers 1484 ou 1485, ainsi que le prouve un acte du 31 mars 1490, dans lequel Mayer reconnaît devoir à Fabri 185 écus d'or 28 doubles représentant le salaire de six années.

« M. Macary donne ensuite l'analyse de quinze actes de louage ou d'embauchage d'ouvriers datés de 1482 à 1492 et faisant connaître les noms, prénoms, lieux d'origine, la spécialité et la durée de l'engagement, ainsi que le prix du salaire convenu. »

L'auteur des « Mémoires de Hollande ». — Il résulte d'une récente communication que vient de faire M. Albert Waddington, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, à l'Académie des sciences morales et politiques que l'auteur des « Mémoires de Hollande » est M. du Buisson, capitaine, tour à tour au service de la Hollande et de la France, officier distingué et écrivain élégant, qui a aussi composé une *Vie de Turenne*, parue en 1685.

Cette opinion est partagée par M. Blok, professeur à l'Université de Leyde.

Un manuscrit de Michel-Ange. — La *Nature* rapporte qu'on vient de retrouver dans les Archives du Vatican un livre de médecine écrit tout entier de la main de Michel-Ange. Ce livre contient toute une série de prescriptions médicales pour les maladies des yeux. Cela s'explique, dit notre confrère, par ce fait que, dans sa vieillesse, Michel-Ange souffrit beaucoup des yeux et il avait sans doute réuni sur un même livre tous les remèdes qu'on lui avait ordonnés ou tous ceux qu'on lui avait signalés en se réservant de les essayer.

Nécrologie. — On annonnce la mort de M. Julien Baudry, l'un des doyens de la librairie française, décédé le 11 avril dernier, dans sa 84me année.

— Nous apprenons également la mort, à l'âge de cinquante ans, de M. Félix Buhot, l'aquafortiste dont les bibliophiles connaissent et apprécient le talent.

LIVRES NOUVEAUX

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.**

— Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle. 1801-1893. Editions originales — Ouvrages et périodiques illustrés — Romantiques — Réimpressions critiques de textes anciens ou classiques — Bibliothèques et collections diverses — Publications des Sociétés de Bibliophiles de Paris et des départements — Curiosités bibliographiques, etc., etc., par Georges Vicaire. Avec une préface de Maurice Tourneux. *Paris, A. Rouquette*, gr. in-8.

Le 9e fascicule (10 fr. sur pap. vélin et 20 fr. sur papier de Hollande) vient de paraître. Parmi les principaux articles qu'il contient citons : *Ludovic Halévy, Hamilton, Th. Hannon, Gabriel Hanotaux, Edm. Haraucourt, E. Hatin, Bon Haussmann, Cte d'Haussonville, H. Havard, G. d'Heylli, Henri Heine, Léon Hennique, P. Hervieu, Ernest d'Hervilly, Histoire de l'art français (Société de l'), Histoire de France (Société de l'), Histoire de Normandie (Société de l'), Histoire de Paris et de l'Ile de France (Société de l'), Histoire de la Révolution française (Société de l'), Histoire générale de Paris, Hoffmann, Homère, Horace, A. et H. Houssaye, L. Huart, Abel, Charles et Victor Hugo.*

— Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France, depuis le premier siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du treizième siècle, publiés avec une introduction par Gustave Fagniez. *Paris, Alphonse Picard et fils*, in-8 carré (9 fr. 50).

Fascicule XXII de la « Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire ».

Publications de luxe.

Chez Charles Carrington :

— Robert Douglas. — Sophie Arnould. Compositions par Adolphe Lalauze. In-8 raisin.

Il a été tiré 5 ex. (nos 1 à 5) sur pap. du Japon, avec états et triple suite en noir et en bistre de toutes les planches (300 fr.) ; 10 ex. (nos 6 à 15) sur pap. de Hollande, mêmes états (200 fr.) ; 10 ex. (nos 16 à 25) sur pap. Whatman, avec double suite noire et bistre des planches, eaux-fortes terminées avec remarque (100 fr.) ; 50 ex. (nos 26 à 75) sur pap. de Hollande, eaux-fortes terminées avec remarque (70 fr.) et 350 ex. (nos 76 à 425) sur pap. de Hollande (50 fr.).

Chez André Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— Théophile Gautier. — La Mille et deuxième nuit. Illustrations de Ad. Lalauze. Préface par L. Gastine. In-8o.

Tiré à 500 ex. : nos 1 à 100, sur pap. du Japon ou grand pap. vélin d'Arches, avec 3 états (120 fr.) ; nos 101 à 160, sur pap. du Japon ou grand

pap. vélin d'Arches, avec 2 états (70 fr.); et nos 161 à 500, sur pap. vélin d'Arches (30 fr.).

Chez Henry Floury :

— Anatole France. — La Leçon bien apprise, conte inédit, imagé et manuscrit par Léon Lebègue, tiré en deux tons sur vélin du Japon et entièrement aquarellé à la main. Double tirage des gravures en noir avant texte, sur Chine. In-fol.

Tiré à 200 ex. numérotés (65 fr.). Publication des Bibliophiles indépendants.

Chez Edouard Pelletan (Editions d'art) :

— Alfred de Vigny. — Servitude et Grandeur militaires (Souvenirs de grandeur militaire). 51 illustrations de Dunki, gravées par Clément Bellenger. In-4o et in-8o jésus.

Format in-4o : Tiré à 1 ex. sur pap. Whatman, avec les dessins originaux et une double suite des fumés du graveur *(souscrit)*; 1 ex. sur pap. Whatman, avec un croquis de Dunki sur chacun des faux-titres et une double suite des fumés du graveur *(souscrit)*; 15 ex. sur pap. du Japon ancien, avec un dessin de Dunki, une double suite des fumés signés de toutes les gravures (600 fr.); 13 ex. sur gr. pap. vélin du Marais, avec une suite sur Chine des fumés signés *(souscrits)*.

Format in-8o : 15 ex. sur pap. du Japon, avec un tirage à part des gravures (250 fr.); 55 ex. sur pap. de Chine fort, avec un tirage à part des gravures (225 fr.); 100 ex. sur pap. vélin du Marais, avec un tirage à part des gravures (150 fr.) et 150 ex. sur pap. vélin du Marais (60 fr.).

Les 135 bois seront distribués aux premiers souscripteurs des exemplaires sur grand papier.

Publications diverses.

— Almanach du Bibliophile pour l'année 1898. Notices par MM. Jules Claretie, Catulle Mendès, Emile Bergerat, d'Eylac, Gabriel Séailles, Jules Lemaître, Pierre Dauze, Sully-Prudhomme, Georges Lamouroux, Anatole France, Clément-Janin, Octave Mirbeau, Georges Vicaire, Gustave Larroumet, Ferdinand Drujon, Melchior de Vogué. Illustrations de Bellery-Desfontaines gravées par Froment. In-4.

Tiré à 1200 ex. numérotés dont : 100 ex. sur Chine fort, texte réimposé (50 ex. avec un tirage à part des 28 gravures, sans la lettre, à 50 fr. et 50 ex. sans suite, à 30 fr.) et 1100 ex. à 8 fr.

— Pierre Loti, de l'Académie française. — Matelot, roman. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. du Japon (20 fr,) et 75 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50).

— M. Colonna. — Contes de la Bosnie, orné de trente-quatre illustrations originales de Léopold Braun. *Librairie Nilsson, Per Lamm, successeur*, in-18 (3 fr. 50).

— Ernest de Wildenbruch. — Le Maître de Tanagra, traduit de l'allemand par Mme Clara-Henriette Meyer, avec illustrations de René Lacker. *Paris, librairie Nilsson. Per Lamm, succr*, in-18 (couv. illustrée) (3 fr. 50).

— Les Maitres de l'affiche. Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 30e livraison : Jules Chéret : Affiche pour la publication des « *Œuvres de Rabelais* » (Imp. Chaix). — Moreau-Nélaton : Affiche pour la pastorale de « *La Nativité* » (Imp. Ch. Verneau). — F. Vallotton : Affiche pour la revue « *Ah! la Pé... la Pé... la Pépinière* » (Imp. Pajol et Cie). — Fred Hyland : Affiche anglaise pour la revue « *Harper's Magazine* » (Londres, imp. Waterlow et Son's).

— J. Barbey d'Aurevilly. — Portraits politiques et littéraires. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— Alexandre Dumas fils. — Théâtre complet. Tome viii. Notes inédites. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. du Japon (20 fr.) et 50 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50).

— William Ritter — Myrtis et Korinna. Illustrations de A. Calbet. *Paris, librairie Borel* (*Edouard Guillaume, directeur*) (Collection « Lotus Alba ») (1 fr. 50).

8e vol. de la collection. Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Chine (10 fr.) et 50 ex. sur pap. du Japon (10 fr.), tous numérotés et paraphés par l'éditeur.

— Jules Lemaître, de l'Académie française. — L'Aînée, comédie en quatre actes, cinq tableaux. *Paris, Calmann Lévy* in-18 (2 fr.).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— Jean Richepin. — La Martyre, drame en cinq actes, en vers, représenté, pour la première fois, le 18 avril 1898, sur la scène de la Comédie française. *Paris, E. Fasquelle*, in-8 et in-12.

Tiré à 1000 ex. de format in-8 (5 fr.) ; le deuxième mille et les suivants de format in-12 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, format gr. in-8, 50 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 20 ex. sur pap. du Japon (20 fr.)

— Frantz Funck-Brentano. — Légendes et archives de la Bastille. Avec une préface de Victorien Sardou, de l'Académie française. —

La Vie à la Bastille — Le Masque de fer — Les Gens de lettres à la Bastille — Latude — Le 14 Juillet. *Paris, Hachette et Cie*, in-12 (3 fr. 50).

— GEORGES OHNET. — Roi de Paris, roman. *Paris, Paul Ollendorff*, in-18 (3 fr. 50).

— PAUL BOURGET. — Complications sentimentales. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 60 ex. sur pap. de Hollande (7 fr.) ; 10 ex. sur pap. Whatman (10 fr.) : 10 ex. sur pap. de Chine (15 fr.), et 5 ex. sur pap. du Japon (30 fr.).

— ALBERT LIGER. — Jeanne d'Arc. Episode de l'histoire de France. Préface de Georges d'Esparbès. Illustrations [en noir et en couleur] de l'imagier Andhré des Gachons. *Orléans, H. Herluison*, in-8 cavalier.

Tiré à 1000 ex. numérotés (10 fr).

— LÉON BLOY. — Le Mendiant ingrat, journal de Léon Bloy. *Bruxelles, Deman*, pet. in-8 (5 fr.).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. du Japon (25 fr.), et 30 ex. sur pap. de Hollande (15 fr.).

Publications sous presse ou en souscription.

Chez Théophile Belin :

— GEORGES MONTORGUEIL. — Paris dansant, illustré d'un frontispice et de 12 grandes compositions par A. Willette, gravés en taille douce et imprimés en couleurs, sans retouches au pinceau, à la façon des estampes de Janinet et de Debucourt. In-8 jésus.

Tirage unique à 200 exemplaires (300 fr.)
Annoncé pour paraître le 20 mai.

Chez Jean Boussod, Manzi, Joyant et Cie :

— FRÉDÉRIC MASSON. — Joséphine, impératrice et reine. Illustré de 41 planches imprimées en taille-douce. In-4.

Sera tiré à 1200 ex. numérotés de 1 à 1200 (60 fr.) ; plus 150 ex. sur pap. du Japon, numérotés de I à CL, avec une suite des gravures en camaïeu divers *(souscrits)*.
Annoncé pour paraître en novembre.

Chez Armand Magnier :

— ARMAND DAYOT. — Les Vernet. Illustrations de Joseph, Carle et Horace Vernet. In-8 colombier (20 fr.).

Il a été tiré, en outre, 70 ex. sur pap. du Japon (100 fr.) et 30 ex. sur pap. de Chine (75 fr.).
Annoncé pour paraître en mai.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, 12 FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, 14 FR.
ÉTRANGER, 16 FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

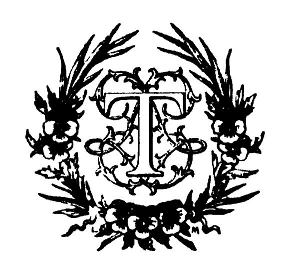
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
AU COIN DE LA RUE D'ALGER

1898

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

SOMMAIRE DU 15 JUIN

Les Relieurs de livres à Troyes du XIVe au XVIe siècle, par M. NATALIS RONDOT, page 273.
Les Petits Romantiques. Jules de Rességuier (*suite*), par M. EUGÈNE ASSE, page 285.
A propos des « Grecs du Roi », d'après un acte inédit, par M. JOSEPH DUMOULIN, page 299.
Correspondance, page 304.
Chronique, page 309.
Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, p. 313.
Livres nouveaux, page 319.

LES

RELIEURS DE LIVRES

A TROYES

DU XIV[e] AU XVI[e] SIÈCLE

L'industrie du livre, du livre manuscrit comme du livre imprimé, a eu à Troyes, à ne remonter qu'au XIV[e] siècle, quelque importance. L'histoire de la capitale de la Champagne donne l'explication du fait pour les anciens temps. La ville de Troyes a été, au moyen âge, un centre politique qui n'a pas été sans puissance ; elle a été le séjour de princes qui ont marqué par leur initiative et un foyer de rare activité par l'art, la manufacture et le commerce.

Nous n'avons à parler ici que du livre. Disons tout de suite quel personnel a vécu à Troyes de ce travail.

Ce personnel, nous le connaissons surtout par les documents originaux conservés encore dans les archives du département de l'Aube et dans celles de la ville de Troyes (1).

(1) Nous avons fait nous-même le dépouillement des chartreaux, des comptes, des registres des églises et de ceux de la commune de Troyes.

ÉCRIVAINS DE LIVRES

XIVe siècle,	7	XVIe siècle,	23
XVe —	20	XVIIe —	1

ENLUMINEURS DE LIVRES

XIVe siècle,	11	XVIe siècle,	15
XVe —	28	XVIIe —	4

IMPRIMEURS

XVe siècle,	5	XVIIe siècle	186
XVIe —	100		

LIBRAIRES

XVe siècle,	3	XVIIe siècle,	117
XVIe —	83		

RELIEURS DE LIVRES

XIVe siècle,	3	XVIe siècle,	31
XVe —	29	XVIIe —	15

Ce personnel n'a pas été aussi nombreux qu'il le paraît d'après ce relevé, attendu que plusieurs de ces gens de métier exerçaient deux ou trois professions différentes (1). En somme, nous n'en connaissons que 554.

C'est des relieurs de livres que nous proposons de parler. Les relieurs paraissent avoir été à Troyes dans une condition un peu différente qu'elle ne le fut pour eux à Lyon, en ce sens que ce métier fut moins distinct et moins indépendant. Avant la découverte et l'exercice régulier de l'imprimerie, l'écrivain ou l'enlumineur de livres les reliait souvent lui-même. Lors de la fabrication

(1) Nous avons inscrit ces gens de métier à chacune de leurs professions.

du livre imprimé, l'imprimeur ou le libraire a été bien des fois en même temps relieur ou a eu dans ses ateliers sous sa direction des ouvriers relieurs. C'est pourquoi nous avons trouvé, au XVIe et au XVIIe siècle, relativement si peu de maîtres relieurs, pourquoi aussi des imprimeurs ou des libraires ont ajouté à leur qualité celle de relieur (1).

Au XIVe et au XVe siècle, des livres destinés au service des églises étaient reliés par des prêtres ou par des religieux, et l'on voit par les comptes que le prix des reliures était à peu près le même que celui demandé par les gens de métier.

On a attribué à des relieurs de Troyes un certain nombre d'anciennes reliures qui ont été conservées ; celles-ci ne présentent pas de caractère particulier, et, à dire vrai, ces attributions ne nous ont pas paru justifiées.

La couverture de peau a été adoptée généralement au XIVe et au XVe siècle ; c'était la peau de cerf qui était la plus employée. Il est fait souvent mention de l'enveloppe de parchemin au XVIe et au XVIIe siècle.

On remarquera l'absence de tailleurs d'histoires ou graveurs sur bois. Il y en a eu cependant à Troyes, mais il est probable qu'ils exerçaient en même temps un autre métier ou que, étant de simples artisans, ils ne figuraient pas sur les rôles de l'impôt et étaient au service d'imprimeurs ou de libraires. Cette absence de graveurs n'était certainement pas due à ce qu'on pourrait appeler une inaptitude technique des artisans ou des artistes à Troyes, car on a compté dans cette ville, au XIVe, au XVe et au XVIe siècle, nombre de sculpteurs sur bois ; plusieurs d'entre eux étaient Flamands.

(1) Beaucoup d'imprimeurs et de libraires ne l'ont pas fait, quoiqu'ils fissent relier chez eux.

On a fait mention de trois tailleurs d'images qui auraient taillé, au XVIe siècle, des bois pour l'ornementation des livres : Nicolas Cordonnier (1486-1540), Quentin Berny (1507-1549), Simon Collot (1516-1548). Les deux derniers étaient en même temps huchiers. Nous ne connaissons pas les pièces sur lesquelles ces assertions ont été fondées.

Nous ne pouvons citer qu'un tailleur d'histoires dont nous avons vu des ouvrages. Jean du Ruau, imprimeur et libraire (1560- † 1587), signait ses bois I. D.R. et I. D. Il a imprimé, vers 1584, les *Heures à l'usage de Rome au long sans requérir*, volume in-12, qui est orné de beaucoup de figures sur bois. On a dit que Du Ruau se rapproche de Bernard Salomon quant à l'exécution des petites vignettes. Son travail, fort inférieur à celui du maître lyonnais, ne lui ressemble ni pour la composition ni pour le dessin ni pour la gravure. Du Ruau avait cependant quelque habileté.

XIVe SIÈCLE

Pierre QUATRECORNES (1365-1385). Maître relieur, était souvent appelé « maistre Pierre, maistre Pierre le relieur de livres ». Il a fait des reliures pour la cathédrale et l'église Saint-Etienne.

Cathédrale, 1378-1379. « ..... Pour faire relier l'antiphonier du cuer senestre... ung petit livret appellé speculum ecclesie qui est enchaenez en la partie dudit cuer devant les arcades et le texte couvert d'argent où sont les sacremens que messeigneurs font à leurs réceptions, xl sous. »

Pierre DE VENONCE (1368-1381). Relieur de livres, appelé souvent Pierre le relieur. Il a relié des livres pour l'église Saint-Etienne.

Jacques RAOUL (1370- † 1377 ou 1378). Relieur de livres.

UBERTON ou UBRETON (1399-1403). Ecrivain, enlumineur et relieur. Il a relié des livres pour la cathédrale et l'église Saint-Etienne.

XVe SIÈCLE

Jean LAMYON (1400-1402). Messire Jean Lamyon, écrivain et relieur.

Guillaume LE CLERC (1408-1429). Maître écrivain et enlumineur. Il a travaillé pour la cathédrale et l'église Sainte-Madeleine.

JEAN DROET (1409-1412). Relieur. Il a épousé Guillemette La Barbière.

Jean ADAM (1412-1416). Relieur.

Jean MOUCHET (1414-1416) Relieur.

Droyn OGIER (1414-1424) Relieur. Il a relié, en 1416, « le texte des festes esquelx sont figurés les iiij évangélistes » et a reçu pour cela 20 sous (cathédrale), et, en 1418-1419, également pour la cathédrale, le Pontifical, écrit par le frère Philippe de La Trinité et enluminé par Guillelme ; cette dernière reliure lui fut payée 25 sous].

Jean GILLE (1421-1423) Messire Jean Gille, vicaire à la cathédrale, a relié des livres pour la cathédrale.

Jean THOMASSEL (1423). Relieur.

GUYON (1423-1447). Ecrivain et relieur. Il a fait des reliures de livres pour la cathédrale et les églises Saint-Etienne et Sainte-Madeleine.

Jean CAMUS ou LE CAMUS (1425-1430). Ecrivain et relieur. Il a fait des reliures pour l'église Sainte-Madeleine.

JEAN I (1428-1430). Ecrivain et relieur.

JEAN II (1431-1432). Ecrivain et relieur. Il a travaillé pour l'église Sainte-Madeleine.

Colin MARCHANT (1432-1435). Relieur.

Jean CARRÉ ou QUARRÉ (1436-1440). Relieur.

Guillaume DUVAL (1445-1449). Ecrivain et relieur. Il a relié des livres en peau de cerf pour l'église Sainte-Madeleine.

Jean LAURENT ou LORENS dit LE BOSSU (1457-1480). Ecrivain et relieur. Il « a mis et couvert d'une peau de cerf » le livre des saints, en 1462-1463, pour l'église Sainte-Madeleine.

Jacques GEANNEAU (1460-1463). Messire Jacques Geanneau, prêtre, a relié et recouvert plusieurs psautiers et missels pour l'église Sainte-Madeleine.

Jean THIERRY dit DE BRIENNE (1467-1513). Ecrivain, enlumineur, libraire, régleur et relieur de livres ; député des

libraires, des brodeurs et des peintres en 1513. Il a relié des livres pour la cathédrale et l'église Saint Etienne. Macé Panthoul, imprimeur et libraire, et Jean Thierry ont fait en 1493 le catalogue des livres de Jacques Dorey, chanoine de Saint-Pierre.

Jean Rolot (1470-1495). Messire Jean Rolot, prêtre et vicaire de la cathédrale, a relié des livres pour la cathédrale, entre autres un Evangéliaire, au prix de 45 sous, un Légendaire de l'Avent, moyennant 40 sous, la Vieille règle des enfants, moyennant 27 sous 6 deniers.

Jacquinot Gaulterin (1473-1474). Ecrivain et relieur. Il a relié des livrets pour l'église Saint-Etienne.

Thierry Gros (1477-1479). Relieur. Il a relié des livres pour l'église Saint-Etienne.

Guillaume (1480-1485). Relieur.

Jean de Bargues (1480-1485), Ecrivain, enlumineur et relieur de livres. Il a relié des livres pour la cathédrale et demeurait devant « l'hostel du patineur ».

Jacques Pynet (1481-1502). Ecrivain et relieur. Il a fait des reliures de livres pour la cathédrale et pour les églises Saint-Etienne et Saint-Urbain.

Antoine Gaulcher (1485-1495). Messire Antoine Gaulcher a relié des livres pour la cathédrale.

Nicole Collot (1492-1499). Le frère Nicole Collot, « religieux de Lisle », a relié des livres pour la cathédrale.

Lyonnet Houssé (1492-1528). Ecrivain, libraire et relieur. Il a fait des reliures pour la cathédrale, pour les églises Saint-Etienne, Saint-Jean, Sainte-Madeleine, Saint-Nicolas et pour la ville de Troyes.

Voici quelques-uns de ses ouvrages :

Cathédrale, 1499-1500. Reliure de la Vie de sainte Marguerite, enluminée par Jean Du Bois, 20 deniers.

Sainte-Madeleine, 1499-1500. « Relyé et nestoié les deux grands pseaultiers, ung messel, les esvangilles et couvert de bazanne rouge. »

Saint-Jean, 1506-1507. « .....Relié et réparé le saultier neuf qui est couvert de peau blanche. »

1508-1509. « ..... Fait une housse de cuir blanc au missel de la première messe. »

Ville de Troyes, 1515-1516. « ..... Relié et mis en ung livre les copies des chartes... iij sous iiij. deniers. »

Notre-Dame aux Nonnains, 1521-1522. « ..... Pour fermillets de cuyvre mis au livre des évangilles. »

Nicolas CHENU (1496-1499). Relieur. Il a relié et ferré, en 1499, pour la cathédrale, « cxx grans volumes de la librairie du cueur que du revestiaire et v petits livres. »

Jean ROBERT (1498-1534). Maître enlumineur et relieur. Il a travaillé pour la cathédrale et les églises de Sainte-Madeleine et Saint-Nicolas. Il a enluminé des livres écrits par Jean de La Manière et maître Innocent Cornouaille. Une Vie des Saints a été décorée par lui, en 1525-1526, pour la cathédrale, d'histoires, de lettres d'or à devise, de petites lettres d'or, de cadeaux remplis de couleur. Les histoires étaient payées 10 s.t. chacune, et les lettres d'or à devise 5 s.t. chacune.

XVIe SIÈCLE

Pierre POTHIER (1500-1509). Libraire et relieur de livres. Il a fait des reliures pour la cathédrale.

Jean NICOLAS (1510-1511). Religieux de l'ordre des Frères Mineurs, écrivain et relieur de livres.

Hervé BIDEAU. (1513-1525). Libraire et relieur. Il a relié des livres pour la cathédrale et l'église Sainte-Madeleine. La reliure d'un antiphonier lui était payée 6 livres en 1522-1523.

Ogier ROGIER (1513-1527). Libraire et relieur.

Jean DUROT (1518-1525). Frère Jean Durot, religieux, a écrit et a relié des livres pour l'église Saint-Nicolas.

Michel I LOINTIER (1518-1572). Maître imprimeur, libraire et relieur.

Claude GUILLAUME (1520-1560). Libraire et relieur. Il a relié, en 1548-1549, pour la cathédrale, un « entifoné » au prix de 75 sous.

Gilles THIERRY dit de Brienne (1522-1551). Ecrivain, enlumineur et relieur.

Pierre HADROT ou HADEROT (1525-1550). Imprimeur, libraire et relieur. Il demeurait dans la « Grand Rue », devant l'église Saint-Jean, à l'enseigne du Petit Coq.

Etienne GAULTIER (1530-1531). Libraire et relieur. Il a relié des livres pour l'église Sainte-Madeleine.

Jean COLLET ou COLET (1537-1593). Ecrivain, enlumineur, libraire et relieur de livres, signait *Jehan Collet* et *J. Collet.*

Député des peintres, tailleurs d'images, verriers, enlumineurs, brodeurs, imprimeurs et libraires aux assemblées générales. Il a relié un grand nombre de livres pour la cathédrale, pour les églises Saint-Jean, Sainte-Madeleine, Saint-Nicolas, Saint-Pantaléon et Saint-Remi. Plusieurs de ces livres ont été reliés en peau de cerf et beaucoup l'ont été en parchemin; ils étaient ordinairement garnis de coins, de clous, de fermoirs et d'enseignes.

Nous avons relevé dans les comptes des églises plus de cent cinquante articles concernant ce relieur; les articles suivants donneront une idée du prix des reliures à cette époque.

Saint-Jean, 1545-1547. « ..... Pour avoir relyé viij pièces de livres en parchemin, les avoir recouvrey avec les fermoirs, enseignes et aultres réparations.... vij livres. »

1547-1548. « ..... Pour avoir couvert le livre de la première messe... x sous...

» Pour reste de deux livres qu'il avoit relié et pour avoir fait corroyer une peau de cerf, lxxv sous. »

Cathédrale, 1546-1547. « ..... Pour avoir relié à neuf ung yrez servant aux enfans de cueur, iiij liv. xv s. x o. »

Sainte-Madeleine, 1548-1549. « ..... Pour avoir relié l'épistolier, mis des fermoirs, trois bourdons, ... xxj s. viiij d. t. »

Saint-Jean, 1552-1553. « ..... Pour avoir recouvert tout à neuf deux saultiers de parchemin... les avoir nettoyé, les avoir faict enluminer, l sous. »

1559-1560. « ..... Pour avoir relyé un gros bréviaire en parchemin et iceluy recouvert et racoustré... xxx sous. »

1560-1561. « ..... Pour avoir relyé et couvert tout à neuf deux livres de l'église, xxxvij s. vj d. »

1571-1572 « ..... Pour avoir relyé ung antiphonier tout à neuf, iiij livres. »

Saint-Nicolas, 1578-1579. « ..... Pour avoir refaict relyé et escript trois livres appelés missels... ij escus. »

Cathédrale, 1580-1581. « ..... Pour avoir relyé le texte d'aur des festes doubles, y avoir mis trois feuilles de parchemin... iij livres. »

Etienne LAMBERT (1540-1583). Libraire et relieur. Il a relié des livres pour les églises Notre-Dame aux Nonnains et Saint-Etienne. On lui a payé, en 1540-1541, 25 sous pour la

reliure de « l'ung des messelz du grand aultel » (Saint-Etienne).

Jehan FLAMERY (1542-1543). Relieur. Il a relié des livres pour l'église Sainte-Madeleine.

Aventin CAREU (1545-1546). Relieur. Il a relié des livres pour la cathédrale.

Jean DOUY (1545-1567). Messire Jean Douy, prêtre, écrivain et relieur. Il a relié des livres « en grant volume », pour la cathédrale et l'église Saint-Jean.

Guillaume LE FEBVRE (1548-1563). Libraire et relieur.

Jean BRUNET (1551-1552). Libraire et relieur. Il a relié des livres pour l'église Saint-Nicolas.

François TRUMEAU (1557-†1572 ou 1573). Imprimeur et relieur. Fils de Thibaut Trumeau et de Jeanne Gombault, sa femme, né en 1538... Signait *f trumeau.*

Jacques REGNAULT (1561-1582). Imprimeur, libraire et relieur. Il a fait des reliures pour la cathédrale.

Guyon COLLET (1567- † 1591). Libraire et relieur. Il a relié des livres pour l'église Saint-Jean.

Allain BALLENSEAUX (1568-1571). Messire Allain Ballenseaux, écrivain et relieur.

Michel II LOINTIER (1570-1573). Libraire et relieur.

Jean GRIFFARD (1577-1615). Maître imprimeur, libraire et relieur.

Pierre DEVILLIERS (1587-1620). Marchand imprimeur, libraire et relieur. Il a relié des missels pour l'église Saint-Urbain en 1597-1598.

Nicolas FEBVRE (1587-1624). Imprimeur, libraire et relieur. Il a relié, en 1598-1600, pour l'église Saint-Pantaléon, un missel de veau noir pour le prix de 50 sous.

Nicolas SACEY (1590-1626). Libraire et relieur. Il a relié des livres pour la cathédrale et les églises Saint-Jean et Saint-Nicolas. La reliure d'un psautier lui était payée 6 livres en 1599.

François GUILLOT dit LARMINAT (1589-1592). Relieur. Il a relié des livres pour l'église Saint-Jean.

Jean SACEY (1590-1613). Relieur. Il a relié des livres pour l'église Saint-Jean. La reliure d'un « messel couvert de peau rouge » lui a été payée 9 livres en 1612.

Jacques MARGUENAT (1595-1614). Libraire et relieur. Il a fait des reliures pour la cathédrale.

Noël MOREAU dit LECOCQ (1597- † de 1637 à 1640). Marchand imprimeur, libraire et relieur. Il a relié des livres pour la cathédrale et l'église Saint-Jean.

Pierre MARGUENAT (1599-1627). Libraire et relieur.

XVIIe SIÈCLE

Il ne nous a pas paru qu'il y ait lieu de donner les noms des relieurs à Troyes au XVIIe siècle.

Un de ces relieurs doit cependant être signalé, c'est le PETIT LORRAIN que nous ne connaissons que par ce que Grosley a dit de lui.

La bibliothèque des Molé était tout entière reliée de la main du Petit Lorrain qui travaillait à Troyes au milieu du XVIIe siècle. Elle était reliée en veau fauve avec des filets, et les livres portaient l'écusson aux armes et avec le chiffre des Molé. « Les ornemens que le Petit Lorrain employoit, a dit Grosley, sont des espèces d'arabesques très nourris, distribués en losange et imprimés en bel or de ducat. Un léger pot de fleurs tient souvent le milieu de ces arabesques. »

Les comptes des églises et ceux de la ville de Troyes contiennent la mention de nombreux ouvrages des relieurs, mais ces travaux ne présentaient pas, suivant nous, assez d'intérêt pour en donner le détail. On a vu que nous nous sommes borné à de brèves indications. Nous ne reproduirons que deux ou trois de ces articles, et encore nous ne le ferons que parce qu'ils se rapportent à l'origine de l'imprimerie à Troyes.

On sait que Jean Le Rouge, frère de Pierre Le Rouge,

a été le premier imprimeur à Troyes. Il avait travaillé d'abord à Chablis ; il a produit à Troyes, en 1483, un bréviaire à l'usage de l'église de Troyes et exerça dans cette ville jusqu'en 1486 (1).

Jean de Bargues, qui fut à la fois écrivain, enlumineur et relieur de livres, a enluminé et a relié, en 1484-1485, pour la cathédrale, cinq volumes « qui sont en papier et en lettres de mosle » pour le prix de 10 livres. Messire Antoine Gaulcher relia aussi, en 1485-1486, des livres « en lettre de mosle » pour la cathédrale dont il était un des prêtres.

Mais voici un des articles les plus curieux ; nous l'avons tiré du « Compte de la revenue... du temporel de l'église de Troyes » pour l'année 1486-1487 (Jacques Raguier étant évêque) :

« Item le xve jour de décembre an susdit (1486), ay paié à Jehan Thierry alias de Brienne régleur de livres demourant audit Troyes, pour la reiglure de cinq livres en grant volume d'impression pour icelluy Révérend (l'évêque) : c'est assavoir Décrétales sixiesme Clémentines, les répertoires de Brixiense en deux volumes, la somme de xlj s. viij. d.

» Item ay paié par plusieurs fois pour l'azur vermeillon et saffran pour enluminer les livres que mondit seigneur a achepté des emprimeurs en ceste ville de Troyes divers jours : c'est assavoir Décrétales, Sixiesme Clémentines, Perse, Térence, Juvénal, Catholicon, la Bible, Rationale divinorum officiorum, Ratio et Modus, tous les Bartho, tous les Panor et tous les Salvy, les Répertoires de Brixiense et de Bartho, et l'Exposition du Psaltier, la somme de liiij s. vij. d. (2) »

(1) Henri Monceaux. *Les Le Rouge, de Chablis, (1470-1531)*. Alex. Assier, *Entrée et séjour de Charles VIII à Troyes*.
(2) Archives de l'Aube, G. 317, 1486-1487. f° 32 v° et 33.

L'expression les « emprimeurs en ceste ville de Troyes « indique que Jean Le Rouge n'était pas seul en 1486. L'autre imprimeur n'aurait-il pas été Guillaume Le Rouge, employé à Paris chez son père, Pierre, lequel Guillaume serait venu donner aide à son oncle Jean pendant quelque temps.

Jean Thierry a relié ces volumes.

On aura remarqué que, pour le travail de la reliure, les choses se passaient à Troyes de la même façon qu'à Lyon. Il en était probablement de même ailleurs; nous citerons des exemples recueillis dans le Barrois.

Ainsi des écrivains ou des enlumineurs reliaient eux-mêmes les livres qu'ils avaient écrits ou enluminés : Jean Joffroy, écrivain, demeurant à Bar, 1365; Jean de Montfaucon, écrivain, de Bar, 1453; Didier, écrivain, de Bar, de 1478 à 1487; Jean Grillot, enlumineur, 1492. Des prêtres faisaient aussi des reliures : messire Jacques Boucher, de Bar, de 1458 à 1485; messire Pierre Jacobi, demeurant à Saint-Nicolas-du-Port, écrivain (1492), qui devait prendre part à l'introduction de l'imprimerie en Lorraine. Ces deux prêtres ont travaillé pour le roi René.

NATALIS RONDOT.

LES

PETITS ROMANTIQUES

JULES DE RESSÉGUIER

(Suite)

II

Ce poète, qui devait être le poète des élégances, des sensations mondaines, resta, si nous laissons de côté ses années et ses aventures de soldat, confiné dans sa province toulousaine jusqu'à sa trente-quatrième année. Avant le mois d'octobre 1823, époque à laquelle sa nomination au Conseil d'Etat l'obligea de résider à Paris, on ne voit pas qu'il y ait fait de séjours très prolongés, sauf peut-être en 1811, où il fréquenta le salon de Mme de Rémusat. Son nom parut d'abord dans les concours littéraires de sa ville natale, la cité de Clémence Isaure; dans les recueils de l'Académie des Jeux-Floraux dont il faisait partie depuis 1816, et dont il devint un des quarante *Mainteneurs*, ce qui est le titre suprême. Mais les noms des vainqueurs de l'amarante, de la violette, du souci ou du lis, n'étaient pas seulement célèbres à Toulouse, ils retentissaient au loin, surtout alors, et Paris les applaudissait. L'émulation poétique se changeait

aussi très souvent en une fervente amitié : et ces frères d'armes se faisaient volontiers les mutuels propagateurs de leur jeune renommée. Aussi Jules de Rességuier était-il déjà connu à Paris, bien avant qu'il ne vint s'y établir. Ce n'est certes pas un éloge en prose de Poitevin-Peitavi, secrétaire perpétuel de l'Académie, (Toulouse 1821, in-8o), qui y contribua; mais en 1819, Victor Hugo avait envoyé au concours des Jeux-Floraux, deux pièces de vers, les *Vierges de Verdun* et le *Rétablissement de la statue de Henri IV*, l'année suivante, *Moïse sur le Nil*, qui avaient obtenu, les deux premières une *amarante réservée* et un *lis d'or*, la troisième une autre *amarante réservée* avec le titre de *maître ès-Jeux-Floraux* pour l'auteur. Une correspondance très amicale s'était établie entre le jeune poète et Jules de Rességuier, alors son juge... académique. D'un autre côté, Alexandre Soumet et Alexandre Guiraud, tous deux compatriotes de Rességuier, tous deux lauréats de l'Académie de Clémence Isaure, étaient déjà en rapport d'amitié avec lui ainsi qu'avec Victor Hugo, que Soumet, depuis longtemps fixé à Paris, et Alexandre Guiraud, venu en 1820 présenter à la Comédie-Française une tragédie de *Pélage*, avaient rencontré aux soirées littéraires d'Emile Deschamps, rue du Faubourg Saint-Honoré. Les amis de l'un devinrent bien vite les amis de l'autre. Dans la correspondance qui s'établit entre Jules de Rességuier, ces noms reviennent souvent sous la plume de Victor Hugo, ainsi que les divers incidents de ces tournois poétiques.

Alexandre Soumet, dans un voyage qu'il fit à Paris au commencement de 1820, écrivait à Rességuier une lettre qui montre sur quel pied d'amitié était déjà celui-ci avec le groupe de poètes formé autour du jeune Victor Hugo.

« Vous faites partie de notre cercle poétique. L'éloge de Clémence Isaure a révélé partout le troubadour, et vous avez gardé pour vous plus d'une fleur de sa corbeille. J'ai entendu des vers ravissants d'un jeune homme nommé Alfred de Vigny. C'est une élégie intitulée le *Somnambule* et inspiré par la muse d'André Chénier. Je la demanderai pour vous afin que mes admirations soient aussi les vôtres... Le jeune Hugo vous adresse mille expressions de sa reconnaissance. Je lui ai promis de vous les faire parvenir... Votre château s'élève-t-il toujours aussi rapidement? comme vous y serez bien?... Ne faites pas le voyage d'Italie, n'allez pas aux rives lointaines, restez sous vos orangers, et renfermez, comme Horace, *de longues espérances* dans un cercle étroit... Si vous pouvez m'envoyer une lettre de recommandation de M. de Villèle pour M. de Serre, ministre de la justice, vous me ferez plaisir. Je chercherai, peut-être, à rentrer au Conseil d'Etat... Guiraud est de moitié dans tous mes souvenirs. » (1).

Soumet et Guiraud, nés tous deux en 1788, l'avaient précédé à Paris comme dans la renommée : il ne devait pas tarder à les rejoindre; mais en cette année 1820 nous voyons par cette lettre que c'était encore Clémence Isaure et ses concours poétiques qui l'occupaient; beaucoup aussi la reconstruction de ce château paternel de Sauveterre dont nous avons parlé. Très lié avec M. de Villèle, son compatriote, qui à la fin même de cette année fut nommé ministre sans portefeuille, il ne songeait pas encore à entrer au Conseil d'Etat, mais bien plutôt à quelque voyage poétique en Italie, dont tous les conseils, renouvelés du bon La Fontaine, du sage Soumet, ne purent le détourner, comme le prouvent les vers que nous verrons bientôt l'Italie lui inspirer.

(1) Edmond Biré. *Victor Hugo avant 1830*, p. 153. — En 1811, Soumet, après son ode sur la *Naissance du roi de Rome*, avait été nommé auditeur au Conseil d'Etat.

Parmi les nombreuses lettres, que de 1818 à 1823 lui écrivit Victor Hugo, et que M. Edmond Biré a eues entre les mains, la première est datée de 1821 ; d'autres lui furent sans doute adressées antérieurement, mais rien n'en a encore été publié. Le 21 mars il lui écrivait, à l'occasion de son ode sur *Quiberon*, qu'il avait adressée à l'Académie des Jeux-Floraux, comme un hommage, puisque le titre de *maître ès-art*, qu'il venait de recevoir d'elle, lui fermait désormais les concours :

« Je serai éternellement reconnaissant à l'Académie de son indulgence. J'ai tâché de lui prouver, en lui faisant, pour l'une de ses séances publiques, une ode sur *Quiberon* que j'aurai incessamment l'honneur d'envoyer à cet excellent M. Pinaud (1), qui aura aussi toujours une bien grande place dans mon affection. »

L'intimité était devenue entre eux assez grande pour que Victor-Hugo ne se fit pas faute de solliciter le patronage de Rességuier en faveur de ses jeunes amis qui ambitionnaient les honneurs de l'Académie Toulousaine : Alfred de Vigny en tête, Saint-Valry, Gaspard de Pons, dont les noms apparaîtront si souvent dans la *Muse Française* et les *Annales Romantiques*; Joseph Rocher à qui Lamartine, son ami, a dédié sa belle ode l'*Ethousiasme*, et que la magistrature disputa trop tôt à la poésie ; F. Durangel, ce Protée qui, sous les multiples pseudonymes où il s'est plu à dérouter la renommmée, — *Durand, Durand de Vrandaulmon, Holmondurand, Madurange,* — est devenu comme insaisissable, etc. Relevons dans cette correspondance les passages qui les concernent, comme un témoignage

(1) Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux-Floraux, conseiller à la Cour de Toulouse. Voir Biré, *Victor Hugo avant 1830*. p. 131.

de ces amitiés d'alors, auxquelles Rességuier, qui les avait adoptées, resta plus fidèle que Victor Hugo lui-même :

1821, 21 mars. — « Vous êtes sans doute en ce moment occupé du concours; permettez à un vieux combattant réformé de vous recommander des athlètes en présence desquels il n'aurait sans doute pas vaincu. J'appellerai votre attention sur l'élégie de *Symétha*, d'un jeune poète dont Soumet vous a sans doute parlé, de notre ami Alfred de Vigny; sur celle du *Convoi de l'émigré*, par M. Saint-Valry, sur l'ode relative aux *Troubles actuels de l'Europe*, par Rocher, sur le poème de la *Naissance de Henri IV*, et sur le discours relatif aux genres *romantique* et *classique* de M. Gaspard de Pons. Je ne veux ni ne dois vous donner mon avis sur chacun de ces ouvrages en particulier; je me contenterai de vous dire que leurs différents auteurs ont, selon moi, des talents fort inégaux.

1821, 17 avril. — « Une douloureuse nouvelle en forçant M. Rocher de quitter la capitale et de retourner dans le sein de sa famille, m'a empêché de vous écrire plus tôt, pour vous marquer sa réponse et vous remercier de votre charmante lettre, mais beaucoup trop flatteuse, J'ai été, s'il faut l'avouer, surpris de la sévérité de l'Académie qui m'avait donné tant de preuves d'indulgence. Je croyais que M. Rocher obtiendrait un prix. Pour lui, avec toute la modestie du talent, il s'est montré satisfait de la décision.» (1)

1822, 17 janvier. — « J'enverrai peut-être cette année à l'Académie une ode sur le *Dévouement dans la peste*. Au moins ne renfermera-t-elle aucun sentiment politique... Me permettez-vous de vous adresser quelques poètes qui désirent concourir aux Jeux-Floraux et n'ont pas de correspondant? Un bien jeune homme, M. F. Durand, auteur du *Jeune poète mourant*, et envers qui l'Académie a au moins beaucoup de sévérité à réparer, m'a fait parvenir une ode pleine de talent,

(1) La pièce de J. J. Rocher, insérée dans le Recueil de l'Académie, était l'*Immortalité de l'âme*.

le *Détachement de la terre*, qui, après quelques corrections, sera, selon moi, très digne d'une couronne. »

1822, 25 février. — « Mon cher et bien aimable ami, je m'empresse de répondre à vos lettres, parce que je ne dois pas recevoir de vous d'aussi grand plaisir sans qu'un peu de de la reconnaissance que j'en éprouve ne vienne jusqu'à vous. Et puis, du moment où vous voulez bien attacher quelque attention à mon estime pour le talent plein d'espérance de Durand, je ne dois pas oublier que le concours est ouvert et qu'une voix amie peut quelquefois contribuer un peu, du milieu de la foule, au triomphe d'un athlète... L'Institut, livré aux médiocrités, laisse entière à l'Académie des Jeux-Floraux, la noble tâche d'encourager les jeunes talents comme le sien... (1) Permettez-moi de vous reparler maintenant du plaisir que m'ont fait vos lettres, à la lecture desquelles je reviendrai souvent je vous assure, toutes les fois que je sentirai le besoin d'entendre une voix de consolation et d'amitié. J'ai peine à croire, comme vous, que nous ne nous soyons jamais vus ; deux amis se parlent de loin. D'ailleurs, on peut aimer un ami comme on aime les choses du ciel qu'on adore et que nos yeux ne connaissent pas... Je suis confus de vos éloges que je ne mérite pas et bien heureux de votre amitié que je mérite, si l'amitié paye l'amitié... Je vous enverrai une ode quand vous voudrez ; mais de grâce, accablez-nous de vers, de prose, de commissions. Je vous aime comme j'aime Soumet, comme Soumet vous aime. »

1822, 3 avril. — Maintenant elle (l'ode du *Dévouement*); donnez-lui le titre qu'il vous plaira. Je l'ai intitulée *Barcelone* afin de la rattacher aux événements récents, quoique le sujet soit réellement le type moral, et par conséquent lyrique, *le Dévouement dans la Peste*... J'apprends avec une joie extrême que Durand est couronné. Il me tarde de voir son ode telle qu'il l'a corrigée. Je lui en veux un peu de ne m'en avoir pas reparlé ; mais je lui pardonne tout, puisqu'il triomphe. Un autre ouvrage de M. Saint-Valry a été également couronné.

(1) La pièce de F. Durangel fut couronnée.

Le poète est de ma connaissance, et son succès m'a fait grand plaisir. »

1822, 19 avril. — Je suis heureux de l'indulgence avec laquelle vous avez jugé mes odes; elle vient de votre amitié; mais je suis confus de l'embarras que vous donne le *Dévouement dans la Peste*. Vous êtes bien aimable, bien bon, mais aussi bien sincèrement et bien tendrement aimé, de moi du moins, parmi bien d'autres. Je suis enchanté que vous ayez bien voulu être le parrain de cette ode. Je l'aime mieux depuis que vous lui avez donné un titre de votre choix. Pourquoi, mon ami, n'avez-vous touché qu'au titre ? »

Le concours de l'Académie des Jeux-Floraux de 1821, a trouvé un historien et un critique dans un écrivain auquel on ne s'attendrait pas. Ce fut Victor Hugo lui-même, qui en rendit compte dans les *Annales de la Littérature et des Arts*, où son article est signé VICTOR M. HUGO. Il y parle d'abord des pièces de vers : le *Poète*, du chevalier de Fourcy, ode « qui prouve beaucoup de talent dans son auteur » ; *le Jeune poète mourant*, de M. F. Holmon-Durand *(Durangel)*, dont il dit : « ces strophes si vraies, si touchantes, viennent de l'âme ; il suffit de ce peu de vers pour donner une très haute idée du talent de M. Durand »; l'*Epître aux Muses*, de M. Châtillon, qui remporta le prix, et « prouve à la fois un talent flexible et des sentiments français » ; l'*Epître à un poète,* de Charles de de Saint-Maurice ; l'*Immortalité de l'âme,* de Joseph Rocher, « qui, nous jette dans l'embarras des citations », et, ajoute-t-il, « nous regrettons, pour le lecteur, pour l'auteur et pour notre propre satisfaction, de ne pouvoir extraire que peu de fragments d'un ouvrage où chaque vers porte l'empreinte d'un talent élevé et religieux ; poëme, enfin, qui, brillant d'images et d'harmonie, promet aux lettres un homme religieux, et à la religion un poète. » Il aborde ensuite les pièces dues aux aca-

démiciens eux-mêmes, MM. Carré, d'Aguilar, Mgr de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, Lamothe-Langon, et de Rességuier ; de son ode, *Quiberon*, parue dans le même recueil, il se taît naturellement, sauf pour relever une faute typographique : » *Amis*, on va vous rendre enfin une patrie », au lieu de *Bannis*. Quant à Jules de Rességuier qui y figurait pour son éloge de M. Poitevin-Peidavi, l'ancien secrétaire perpétuel de l'Académie, et pour deux poëmes, *Glorvina*, dont nous aurons bientôt à parler, et la *Mort d'une Fille de village*, voici ce que l'auteur des *Odes et Ballades* en dit :

« Son discours, écrit avec une élégance soutenue et une pureté rare, est toujours intéressant et souvent éloquent. Le passage où il raconte la mort de M. Poitevin est d'une grande beauté... La *Mort d'une Fille de village* est également remplie de charme et d'harmonie... Les vers où le poète peint le désespoir du jeune fiancé, touchent vivement. L'élégie charmante de M. de Rességuier, que les *Annales* ont dernièrement publiée, suffisait pour donner aux lecteurs une idée de ses jolis vers. Nous avons voulu leur faire connaître son excellente prose ; car M. le comte de Rességuier n'est pas comme beaucoup de poètes de ce temps, dont on connaît la prose quand on a lu les vers. » (1)

Jules de Rességuier admirait très sincèrement Victor Hugo. En même temps qu'il se chargeait de présenter à l'Académie des Jeux-Floreaux ses deux odes *Quiberon* et le *Dévouement*, et qu'il simplifiait heureusement le titre de cette dernière en lui donnant celui qu'elle a gardé définitivement dans les *Œuvres complètes* du poète, il le célébrait aussi en vers dans une de ces séances du *Capitole* dont on parlait plus qu'aujourd'hui. En effet, dans l'*Ode à Clémence Isaure*, qu'il récita publiquement,

(1) *Annales de la Littérature et des Arts*, 1821, t. III, p. 379.

le 23 mai 1822, devant l'Académie des Jeux-Floraux, se trouve cette strophe :

Il vient ce jeune Hugo s'essayer à combattre
Sous ton poétique drapeau.
Il couvre d'un laurier la tombe d'Henri Quatre
Non loin de son royal berceau.

Victor Hugo l'en remercia ainsi :

1822, 26 mai. — « J'étais à la campagne, mon cher Jules, quand votre aimable lettre et votre ode charmante sont arrivées chez moi. J'ai lu avec un vif sentiment de plaisir et de reconnaissance cette petite pièce remplie de grâce et de douceur, dans laquelle je n'ai trouvé qu'une stance, ou pour mieux dire qu'un mot de trop. Cette stance cependant m'est bien précieuse, parce qu'elle m'a prouvé que mon souvenir était quelquefois près de vous, même au sein de l'inspiration poétique. »

Dans le ton de cette lettre on a remarqué quelque chose de plus tendre : c'est que la douleur, qui rapproche si souvent les cœurs et resserre les amitiés, venait d'éprouver cruellement le poète des *Odes et Ballades* : le 27 juin 1821, il avait perdu sa mère, et, il sentait déjà Jules de Rességuier assez ami, pour lui écrire, en juillet, ces lignes touchantes :

» Les journaux vous ont peut-être appris mon affreux malheur. J'ai perdu ma mère. Depuis longtemps j'aurais à me reprocher de n'avoir pas répondu à toutes vos honorables marques d'amitié, sans la maladie, sans la mort qui l'ont enlevée. Vous n'avez pas connu, monsieur le Comte, cette noble mère, dont je ne vous parle pas parce que je n'en saurais parler assez dignement, mais je ne doute pas que vous ne partagiez ma douleur, et vous me plaindrez beaucoup si vous me plaignez comme je vous aime (1).

La part, qu'en cette année même Jules de Rességuier prit à la rédaction du *Conservateur littéraire*, la revue fondée en décembre 1819, par Victor Hugo et son frère Abel, avait dû d'ailleurs contribuer aussi à rendre leurs rapports plus intimes. Dans les premiers mois de 1821, ce Recueil avait publié de Rességuier une élégie dans le genre ossianesque, encore en vogue, intitulée *Glorvina*, (tome III, pp. 289-290). Elle était accompagnée de cette note de la rédaction :

Ces vers dont nos lecteurs apprécieront la grâce et l'élégante facilité, nous sont envoyés de Toulouse, la seule ville de France, peut-être, où la poésie partage encore l'attention publique avec la politique. Il est juste d'ajouter que M. le comte de Rességuier, membre de l'Académie des Jeux-Floraux, est un des poètes qui y cultivent les lettres avec le plus de talent et de distinction (2).

Jules de Rességuier s'y était révélé avec éclat : et, quand la revue eut cessé de paraître, Victor Hugo, voulant sans doute rendre plus durable le souvenir de cette collaboration, lui en adressa à Toulouse la collection complète, c'est-à-dire les trois volumes. La lettre où il lui annonce cet envoi, est toute pénétrée encore des sentiments douloureux dont témoignait la précédente :

(1) Victor Hugo *Correspondance*. Paris, Calmann Lévy, 1896, t. I, p. 16. — Mme Hugo, quand elle mourut, habitait avec son fils, rue Mézières, n° 10.

(2) *Le Conservateur littéraire* cessa peu après de paraître, à la fin de mars 1821.

7 novembre 1821. — « ... Pourquoi faut-il qu'après les grandes souffrances de l'âme viennent encore une foule de petits chagrins insipides, de mesquines contrariétés qui ne

permettent même pas de se reposer dans le désespoir? J'ai eu bien des dégoûts de ce genre, mon cher et excellent ami (permettez-moi de réclamer ce titre que vous m'avez donné et qui m'est bien précieux); j'ai passé par tous les degrés de cette grande échelle de malheur, et cependant jamais, dans les peines les plus vives comme dans les soucis les plus monotones, je n'ai songé sans une véritable douceur aux consolations de votre amitié... Je profite d'une occasion que m'offre notre cher A. Soumet pour vous faire passer avec cette lettre les trois volumes du *Conservateur littéraire*; c'est un de mes exemplaires dont je vous prie d'excuser l'extérieur inculte... Vous avez sans doute fait de bien jolis vers, que je ne connais pas ; si vous étiez assez bon pour m'en envoyer, j'en serais reconnaissant comme d'une faveur, et touché comme d'une preuve d'amitié. » (1)

L'année 1822 fut une année décisive pour Jules de Rességuier et ses amis; c'est celle où il publie son *Ode à Clémence Isaure* dans les *Annales de la Littérature et des Arts,* et la *Consolation d'une mère* dans *l'Almanach des Dames;* où Victor Hugo donne la première édition de ses *Odes;* où Soumet a le même jour son double succès de *Clytemnestre* et de *Saül* (7 et 9 novembre) ; où Guiraud fait applaudir ses *Macchabées* (14 juin). Tout cela, sans parler des Jeux-Floraux qu'on n'oublie ni ne néglige, se retrouve avec une vivacité singulière dans les lettres que, de plus en plus souvent, Rességuier reçoit de Victor Hugo, et où nous relevons les passages suivants :

1822. 17 janvier. — « Alexande [Soumet], qui est toujours malade ou paresseux, a cependant terminé son *Saül,* que je préfère à sa *Clytemnestre*, que je préfère à tout ce qui a paru sur notre scène depuis un demi-siècle... Je désirerais vivement que *Saül* fut joué le premier ; cet ouvrage entièrement original, sévère comme une pièce grecque et intéressant comme un drame germanique, révèlerait du premier coup

(1) Victor Hugo, *Correspondance*, t. I, p. 22.

toute la hauteur de Soumet... Et vous, que faites-vous au pays des troubadours? Soumet ma montré des vers charmants que vous lui avez envoyé dernièrement. En ouvrant l'*Almanach des Dames*, j'ai été agréablement surpris d'y rencontrer votre élégie, si touchante et si gracieuse, la *Consolation d'une mère.* » (1)

C'est au mois de juin 1822 que parut le premier volume de vers de Victor Hugo, les *Odes et Poésies diverses*, Paris Pélicier. Dans la distribution d'exemplaires qu'il fit à ses amis, l'auteur n'oublia pas Jules de Rességuier ; au mois de juillet il lui écrit, après lui avoir adressé celui qui lui était destiné :

« Vous devez bien m'en vouloir cher ami, de n'avoir reçu que mon recueil, quand je vous promettais les vers ravissants de Michol (2), mais vous savez un peu comme est notre Alexandre Soumet ; il fait d'admirables poésies et ne se doute pas que ses amis peuvent en être avides. Maintenant il est à Passy et moi à Gentilly, il court sans cesse à cause des répétitions de sa *Clytemnestre*, la Muse seule sait où le trouver... Votre ode charmante a vu le jour dans les *Annales* (3) et j'ai été aussi confus de votre amitié que fier de votre talent. Les journalistes n'ont pas encore honoré d'un article mon pauvre recueil ; ils attendent, m'a-t-on dit, des sollicitations, des louanges. Je ne puis croire qu'ils fassent cet affront à moi et à eux-mêmes. » (4)

A peu près vers la même époque, Jules de Rességuier entrait avec ardeur, ainsi que d'autres poètes, amis de Victor Hugo, qu'on peut appeler les premiers chevaliers ou les premiers tenants du romantisme, dans une entre-

(1) Victor Hugo, *Corresp.*, t. I, p. 25.
(2) Personnage de la tragédie de *Saül*.
(3) Les *Annales de la Littérature et des Arts*, où avait paru l'*Ode à Clémence Isaure*.
(4) Victor Hugo, *Corresp.*, t, I, p. 29.

prise qui donnait un successeur au *Conservateur littéraire*, disparu au commencement de l'année précédente : ce fut la *Muse Française*. A côté des noms des trois frères Hugo et de Rességuier, s'y rencontrent ceux de Saint-Valry, du comte Gaspard de Pons, d'Ulric Guttinguer, de Jules Lefèvre, etc., etc. Dans le premier volume de 1823, Jules de Rességuier y donna, une remarquable pièce de vers, l'*Odalisque*, aux brillantes couleurs, un des premiers essais où la poésie romantique se soit inspirée des images de l'Orient (tome I, p. 85-87). Un peu après, il apparaissait comme prosateur, dans *Un Samedi au Louvre* (tome I, p. 273-281). Dans cet article, il ne s'agissait ni de tableaux, ni d'art, mais d'industrie. Il avait été écrit à l'occasion de l'Exposition de l'Industrie qui avait eu lieu cette année. Le Louvre avait prêté ses salles aux exposants, bien peu nombreux, si on les compare à ceux de l'avenir. Jules de Rességuier s'y montrait l'homme d'infiniment d'esprit, le causeur merveilleux qu'il était dans le monde.

Mais quand il écrivait cette fine causerie, il n'habitait plus Toulouse ni Sauveterre : vers la fin de 1822, il était venu s'établir à Paris, où l'appelaient les fonctions de maitre des requêtes au Conseil d'Etat, auxquelles il venait d'être nommé. Cette nouvelle avait été accueillie avec la plus grande joie par ses amis du romantisme, et Victor Hugo avait ainsi salué sa venue :

1822, 6 septembre. — « Qu'est-ce que Durand m'écrit donc, mon ami ? Faut-il croire à ce bonheur ? Vous allez venir à Paris et je n'en sais rien par vous... (Heureusement, j'ai à Marseille un ami pour m'informer de ce que fait un autre ami bien cher à Toulouse)... Ecrivez-moi du moins, Jules, pour me confirmer cette bonne nouvelle. Je l'ai donnée à Soumet comme certaine. J'ai la crédulité pour ce qui me fait plaisir. Cependant je ne crois pas à toute votre aimable lettre ;

j'ai vu avec joie qu'elle était pleine de louanges, parce que toute cette louange est de l'amitié. Il y a dans cette lettre un épanchement qui m'a bien touché. Vous m'y parlez d'un ange que notre Alexandre m'avait déjà fait connaître, d'un ange qui vous aime et que j'aime de vous aimer. J'ai envoyé votre lettre à Giraud, qui était déjà reparti pour Limoux quand je l'ai reçue... Soumet va être joué presque à la fois aux deux théâtres, c'est-à-dire qu'il va obtenir deux triomphes. Il a fait à son chef d'œuvre, *Saül*, de très beaux changements... Soumet a été charmé de votre mot. » (1)

Quel est l' « ange » dont il est parlé dans cette lettre ? Madame la comtesse de Rességuier, sans nul doute, qui le resta toujours pour le mari dont elle fit le bonheur, et pour les enfants adorés qui grandissaient sous ses tendres et anxieux regards.

(A suivre). EUGÈNE ASSE.

(1) Cette lettre a été publiée d'abord par Ed. Biré, dans *Victor Hugo avant 1830*, p. 339, puis dans la *Correspondance* de Victor Hugo, p. 35, où elle est datée de 1823, à tort, puisqu'il y est question de la première représentation de *Saül* qui est de 1822. Tout le passage relatif à F. Durand ou Durangel y est supprimé.

A PROPOS

DES

« GRECS DU ROI »

(D'APRÈS UN ACTE INÉDIT)

On sait que les caractères connus sous le nom de « Grecs du Roi » furent gravés par Claude Garamont, sur l'ordre de François Ier, de 1542 à 1550. La gravure d'une série de types grecs est de nos jours un travail fort compliqué à cause de la multiplicité des lettres accentuées; cependant les caractères grecs actuels sont faits à l'imitation des types de Didot qui réalisa un progrès important en diminuant le nombre des signes par la suppression des ligatures. Un document conservé à la Bibliothèque nationale nous fournit des renseignements précis sur l'importance du travail qu'exécuta Garamont et nous donne en quelque sorte un inventaire des « Grecs du Roi ». C'est la cession de ces types faite par Adrien Turnèbe à Guillaume Morel le 10 Avril 1556.

Cet acte, reproduit plus loin in extenso, constate l'indélicatesse que commit Robert I Estienne en emportant des matrices et une fonte des types royaux lorsqu'il se retira vers 1550 à Genève après avoir pris le parti de la Réforme.

Sans quitter la profession de médecin, Charles Estienne, frère de Robert, se mit alors à la tête de la maison paternelle qui restait abandonnée. « Charles, nous

dit A. Bernard (1), continua à imprimer avec les types royaux, car indépendamment des fontes qu'il en possédait il pouvait facilement s'en procurer d'autres à l'aide des matrices royales qu'il avait trouvées dans l'imprimerie de son frère et dont il resta détenteur jusqu'au 22 septembre 1555, jour auquel suivant Vitré il les remit à Adrien Turnèbe ». L'acte que nous publions nous donne au contraire la date du 22 septembre 1551. Il ne s'est donc écoulé qu'une année entre le départ de Robert Estienne à Genève et le retrait des types royaux à Charles Estienne son successeur qu'Henri II ne voulut pas nommer son imprimeur pour le grec à cause de la situation où s'était placé Robert en vertu des lois rendues contre les protestants émigrés. Toutefois Robert ne fut pas privé du titre d'imprimeur royal; il le conserva jusqu'à sa mort (1570) ainsi que nous l'apprend le privilège accordé à Frédéric Morel le 4 Mars 1571 (2). Remarquons aussi que Charles Estienne en 1556 n'avait pas encore fini de livrer à Turnèbe les types royaux dont une première cession avait été faite à celui-ci, bien que Turnèbe eût donné à Charles Estienne le délai de dix mois pour s'exécuter.

Nous voyons mentionnés dans la dernière partie de l'acte des caractères « qui appartenoient et appartiennent au Roy nostre sire estans tant es mains dudict Estienne que aultres ». Le retard apporté par Charles Estienne à remettre les Grecs du Roi à Turnèbe et les deux mots « que aultres » terminant la teneur de l'acte, indiquent suffisamment qu'on avait eu connaissance de la disparition des types royaux aussitôt après leur transport à Genève. Les mots « qui appartenoient et appar-

(1). Histoire de l'Imprimerie royale du Louvre, p. 13.
(2). Registres du Parlement (Arch. nat. X1a 8629.).

tiennent au Roi » contredisent l'opinion émise par A.-A. Renouard. Robert Estienne, nous dit-il, avait le droit d'emporter les matrices grecques parce que « il est plus probable que ce fut Robert qui fit les frais de gravure des types royaux (1) et A.-A. Renouard conclut que ces types appartenaient par conséquent aux Estienne. Robert Estienne a donc commis une indélicatesse en se servant des types royaux comme s'ils avaient été sa propriété personnelle. Les uns ont exagéré en traitant Robert de voleur, les autres se sont trompés en niant qu'il ait emporté les types royaux ou en prétendant qu'il avait le droit de les emporter.

Notons enfin que les poinçons, l'œuvre même de Garamont, ne sont pas mentionnés dans l'acte. A. Bernard nous apprend qu'ils furent déposés à la Cour des comptes, mais ils n'y restèrent pas toujours car plus tard Frédéric Morel (2) les eut entre les mains.

Il y eut donc après l'année 1550 deux séries de matrices de caractères grecs royaux. La première et la plus ancienne qui fut emportée par Robert I Estienne à Genève et y resta jusqu'en 1619, date à laquelle Louis XIII la fit racheter. La seconde, refaite après la disparition de la première, qui resta en France et servit à Vascosan et aux Morel. Les poinçons restèrent toujours en France, bien que A. Firmin-Didot ait cru que Robert Estienne les emporta à Genève (3).

JOSEPH DUMOULIN.

Honnorable homme Maistre Guillaume Morel Imprimeur du Roy nostre sire de lectres grecques en l'université de Pa-

(1). Annales de l'imprimerie des Estienne, p. 38.
(2). Privilège d'imprimeur royal accordé à Frédéric Morel le 4 mars 1571. (Arch. nat. X1a 8629).
(3). A. Firmin-Didot, cité par A.-A. Renouard (Annales de l'imprimerie des Estienne, p. 36).

ris, confesse que noble homme Maistre Adrian Tournebus imprimeur dudict seigneur a ce present lui auroit et a baillé et deliuré et de lui avoir eu et receu dès le moys de juillet dernier passé toutes et chacunes les letres grecques, casses, matrices, moulles, lettres grises, chappiteaulx et alphabet qui s'ensuivent selon le prix et ainsi qu'il est cy après declaree (*sic*).

Premierement gros grec nect cinq cens six liures. Item dudict grec dedans quatre casses, compris le prix desdictes casses quatre cens soixante dix neuf livres. Moien grec nect trois cens sept livres dudict moien grec en quatre casses, pesant auec les dictes casses trois cens quatre vingtz six liures. Petit grec en deux casses, pesant avec les dictes casses neuf vingtz treize livres ; alphabet, letres grizes grosses, taillees en boys en nombre vingt quatre. Item deux chappiteaulx de mesme volume. Item ung autre chappiteau moien volume. Item six petitz chappiteaulx et trois marques du Roy et deux letres grec (*sic*) du moien alphabet, le tout en boys de bouys pour le regard desdictes letres grises, chappiteaulx, marques et deux letres. Plus trois mousles garnyz d'aucuns registres, l'un desdictz moulles du gros grec, l'autre du moien et le troisième du petit grec.

Item trois layettes du petit grec en la première desquelles y a quatre vingtz unze matrices, la seconde cent soixante trois matrices, la troisiesme contenant cent treize matrices. Item quatre layettes du moien grec, la premiere contenant cent cinquante huict matrices, la seconde six vingtz une matrice, la troisiesme contenant cent vingt neuf matrices et la quatriesme contenant cent cinquante quatre matrices. Item quatre layettes du gros grec la première contenant cent quatre vingtz six matrices, la seconde contenant cent vingt six matrices, la troisiesme contenant cent vingt une matrices et la quatriesme contenant soixante dix neuf matrices.

Le tout qui avait été baillé au dict Tournebus par noble homme et saige maistre Charles Estienne docteur en médecine en l'université de Paris tant le dix septième jour d'Aoust que vingt deuxiesme jour de septembre ensuyvant tout en l'an mil cinq cens cinquante ung, dont partant ledict Morel s'est tenu et tient pour bien content et en a quicté et quicte, promis et promet acquitter et garantir icelluy Tournebus enuers

et contre tous, et pour ce qu'il restera fournir audict Tournebus par ledict Estienne desdictes letres, casses et garnitures que ledict Tournebus luy auroit encores laissees entre ses mains jusques a dix moys, si comme ledict Tournebus en a ceddé et transporté, cedde et transporte audict Morel, transportantz tous les noms, raisons et actions qu'il a et peult avoir eu tant et pour raison de ce que ledict Estienne auoit encore en sa possession desdictes letres, casses et aultres choses concernans le faict de ladicte imprimerie qui appartenoient et appartiennent au Roy nostre sire estans tant es mains dudict Estienne que aultres et le........... pour en faire tout ainsi que ledict Tournebus eust peu faire lors et pendant qu'il auoit estat et charge du Roy nostre sire de ladicte Imprimerie. A la charge par ledict Morel en sera tenu, a promis et promect acquicter et garantir icelluy Tournebus en bien joyr enuers et contre tous. Car ainsi, etc. Prometans, obligeans chacun en droict son dict.... Renonçans.... Faict et passe double l'an mil cinq cens cinquante six le vendredy dixsiesme jour d'Auril après Pasques.

Cestuy pour ledict Tornebus

Perier

L. Faideau.

CORRESPONDANCE

Nous avons déjà publié plusieurs lettres de nos collaborateurs en réponse à la question soulevée par M. Joseph Denais, dans la livraison du 15 avril dernier, au sujet des *Commandements de Dieu et de l'Eglise* et de la prétendue participation de Bossuet à cette œuvre. M. Ch. Cuissard, l'érudit bibliothécaire de la ville d'Orléans, nous adresse à son tour les renseignements suivants qui nous paraissent devoir mettre fin au débat :

Monsieur le Directeur,

La formule des *Commandements de Dieu et de l'Eglise* est plus ancienne que ne le pensent les Encyclopédies et votre honorable correspondant M. l'abbé Tougard. Je me hâte de vous envoyer la preuve de ce que j'avance et je vous donne une formule de 1525. L'ouvrage qui la contient a pour titre :

Ordinationes syno || dales ciuitatis et diocesis Aurelianēsis, a Re || uerendissimo in Christo patre ac dño domi= || no Joāne dorleans, dei et sancte sedis apos- to || lice gratia Tolosano Archiepiscopo, et epi = || scopo Aurelianēsi nuper cōgeste, edite, et pu= || blicate Aurelie, Anno dñi millesimo quin || gētēsimo. [Ici marque typographique de B. Rembolt]. *Veneūt Parisiis in edib[us] Claudii Cheval=* || *lon sub Sole aureo in via ad diuū Jacobū. Cum privilegio.* Pet. in-4, caract. gothiques, à longues lignes, 30 lignes à la page, non pag., signat. A-F IIII, avec initiales.

On lit à la fin : *Parisiis in edibus Cheuallon sub Sole aureo in via ad diuum Jacobum, anno domini.* MDXXV. *mense Maio.* Suit le privilège daté du 27 mai 1525, signé *Du teillet.*

Je joins une formule versifiée du Symbole.
Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc, etc.

CH. CUISSARD.

SYMBOLE DES APOTRES. (1)

Primus articulus.

PETRUS. Credo in deum patrem omnipotentem creatorem celi et terre.

Je croy en ung seul dieu le pere
Tout puissant, sans riens enquerre :
Qui a faict de nulle matiere
Les anges, le ciel, et la terre.

Secundus

ANDREAS. Et in Jesum Christum filium eius unicum dominum nostrum.

Je croy en Jesus son seul filz :
Nostre vray seigneur naturel :
Qui pour nous garder de perilz,
A voulu estre homme mortel.

Tertius.

JACOBUS maior. Qui conceptus est de spiritu sancto, natus ex Maria virgine.

Par la vertu du sainct esperit
Il fut conceu sans nulle tache :
Et de vierge mere nasquit
En bethleem en une cresche.

Quartus

JOANNES euangelista. Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus, et sepultus.

Soubz Pilate la passion
Et la mort en croix il souffrit :
Puis Joseph par devotion
En son tombeau lensepvelit.

Quintus.

THOMAS. Descendit ad inferna, tertia die resurrexit a mortuis.

Ou limbe en enfer descendit,
Et les sainctz peres en tira :
Et au tiers iour, comme auoit dit,
De mort a vie ressuscita.

(1) Fol. 46-47.

Sextus.

JACOBUS minor. Ascendit ad celos, sedet ad dexteram dei patris omnipotentis.

Au quarantiesme iour es cieulx
Monta en sa nature entiere
Et la se siet tresglorieux
A la dextre de dieu son pere.

Septimus.

PHILIPPUS. Inde venturus est indicare viuos et mortuos.

Je croy quen sa grant maieste
Il viendra de paradis
Pour iuger en vraye equite
En la fin les mortz et les vifz.

Octauus.

BARTHOLOMEUS. Credo in spiritum sanctum.

Je croy que le sainct esperit
Est vray dieu en vne essence
Auecques le pere et le filz
Et a vne mesme puissance.

Nonus.

MATTHEUS. Sanctam ecclesiam catholicam.

Je croy leglise catholicque
Unye et sanctifiee,
Et la doctrine apostolicque
Tresfermement edifiee.

Decimus.

SIMON. Sanctorum communionem, peccatorum remissionem.

Je croy que tous les crestiens
Ont vraye communication
De tous biens es sainctz sacramens
Et des pechez remission.

Undecimus.

JUDAS. Carnis resurrectionem :

Tous les hommes generallement
Et toutes les femmes mourront :
Puis au grand iour du iugement
Ensemble tous resusciteront.

Duodecimus.

MATHIAS. Vitam eternam, Amen.
Je croy que tous les bons viueront
En gloire perdurablement :
Et les mauuais pecheurs yront
Au feu denfer a damnement.

Qui ceste foy tresbien croyra
Et tresbien lacomplira,
En paradis tout droit yra :
Et sil ne vieult, damne sera.

Sequuntur precepta decalogi (2)

Unum crede deum, ne iures vana per ipsum.
Sabbata sanctifices, et venerare patres.
Non sis occisor, fur, mechus, testis iniquus :
Vicinique thorum, resque caueto suas.

Ung seul dieu tu adoreras, et aymeras perfaictement.
Dieu en vain ne iureras, ne aultre chose pareillement.
Les dimenches tu garderas, en servant dieu devotement.
Pere et mere honoreras, affin que tu vives longuement.
Homicide point ne seras, de faict ne voluntairement.
Luxurieux point ne seras, de corps ne de consentement.
Lauoir daultruy tu nembleras, ne retiendras a escient.
Faulx tesmoignage ne diras, ne mentiras aucunement.
Lœuure de chair ne desireras, que en mariage seullement.
Biens daultruy ne conuoiteras, pour les auoir iniustement.

Sequuntur precepta ecclesie.

Les dimenches messe orras,
Et les festes de commandement.
Tous tes pechez confesseras
A tout le moins une foys l'an :
Et ton createur recepueras
Au moins a pasques humblement.
Les festes sanctifieras
Qui te sont de commandement
Quatre temps vigilles ieuneras
Et le Karesme entierement.

(2) Avant dernier et dernier feuillet.

D'autre part, nous recevons la lettre suivante de notre collaborateur M. Eugène Asse, relative non pas aux *Commandements de Dieu,* mais à Bossuet poète :

Mon cher Directeur,

Le très intéressant article de M. l'abbé Tougard, que le *Bulletin* a publié, sur des vers de Bossuet, et les correspondances qui l'ont suivi ont appelé l'attention sur Bossuet comme poète français, bien que la question primitivement posée fut celle de la pureté des textes du grand évêque. Quelques-uns pensent qu'on ne peut que voir en cet effort poétique autre chose qu'un acte de religion, de piété et même... d'humilité de celui qui planait si haut... en prose.

Il ne serait pas sans intérêt de savoir à quoi devoir exactement s'en tenir sur les sentiments qui animaient Bossuet quand il lui est arrivé d'écrire en vers, et s'il le faisait aussi rarement qu'on le pense d'ordinaire. Le passage suivant que j'ai recueilli dans sa correspondance (Lettre CCLVII) pourra servir peut-être à éclairer ce point d'histoire littéraire.

Ecrivant à une religieuse, qui avait fait des vers, il lui dit :

Les vers latins sont très-beaux : vous pourriez les avoir faits comme les français, dont vous m'avez enveloppé l'auteur : je soupçonnais que c'était vous... Il y a aujourd'hui huit jours, qui étoit le jour de l'Ascension, qu'il sortit, en voyant le lever du soleil, une hymne en français sur ce mystère, que je voudrois que vous eussiez, et vous l'aurez en effet quand elle sera à son point.

Ne parlons point de me divulguer comme faisant des vers, quoi qu'en dise le père Toquet, à qui je défère beaucoup... Je ne fais des vers que par hasard, pour m'amuser saintement d'un sujet pieux, par un certain mouvement dont je ne suis pas le maître. Je veux bien que vous les voyiez, vous et ceux qui peuvent en être touchés. A tout hasard, voilà l'hymne, sauf à y ajouter et entrelacer un sixain. Vous aurez bientôt les mystères jusqu'à l'Incarnation. (Edition Lebel, 1818, t. 39, p. 406-407).

On y voit que si l'intention pieuse n'était pas absente dans ces compositions, elles étaient aussi le résultat d'un véritable élan poétique et, comme il le disait, « par un certain mouvement dont je ne suis pas le maître. »

EUGÈNE ASSE.

CHRONIQUE

Ministère de l'Instruction publique. — M. de Chantepie du Dézert, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Paris (Sorbonne) est nommé inspecteur général hors cadre des bibliothèques.

Académie française. — Dans la séance du 26 mai, il devait être procédé à l'élection de deux membres en remplacement de Mgr le Duc d'Aumale et de M. Henri Meilhac, décédés.

M. Eugène Guillaume, statuaire, membre de l'Académie des Beaux-Arts, a été élu, au troisième tour, au fauteuil de Mgr le Duc d'Aumale. Le vote pour la succession de M. Henri Meilhac n'a pas donné de résultat et l'élection a été remise à une date ultérieure.

— Nous apprenons avec plaisir que l'Académie française a décerné à notre collaborateur M. le Vte de Spoelberch de Lovenjoul, pour ses deux ouvrages *Autour de Honoré de Balzac* et *Un roman d'amour,* le prix Furtado (1.000 francs),

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. Bouché-Leclercq a été élu, le 27 mai, membre de cette Académie, en remplacement de M. Charles Schéfer, décédé.

Société des Antiquaires de France. — M. H. Omont, conservateur-adjoint du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, a fait une intéressante communication sur un évangéliaire grec conservé au patriarchat orthodoxe de Jérusalem. Cet évangéliaire, dit la *Chronique des arts,* est orné des portraits du voïvode de Valachie, Mathieu Bassaraba et de sa femme Hélène. Il en a rapproché un autre évangéliaire manuscrit, orné des portraits des mêmes personnages et qui fait partie de la collection des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.

Bibliothèque de la ville de Paris. — L'installation de la bibliothèque de la ville dans l'hôtel St-Fargeau (29, rue de Sévigné), est aujourd'hui terminée ; cet établissement vient d'être réouvert au public.

Collège de France. — M. Gaston Paris, membre de l'Académie française, vient d'être nommé, par décret, administrateur du Collège de France pour une nouvelle période de trois ans.

Société des Bibliophiles françois. — Notre éminent collaborateur, M. Emile Picot, membre de l'Institut, a été élu en rempla-

cement de M. G. de Villeneuve, décédé; M. le Comte Lanjuinais, trésorier de la Société, a été nommé président.

Bibliographie des œuvres de Bossuet. — Notre collaborateur M. Ch. La Raulx a publié dans le *Bulletin du Bibliophile* de mars 1897 (pp. 171-173) un article relatif à l'ouvrage de M. l'abbé Bourseaud, intitulé : *Histoire et description des manuscrits et des éditions originales des ouvrages de Bossuet* (Paris, Picard, 1897, gr. in-8). Ce travail, estimable et pleinde renseignements curieux, a reçu, lors de son apparition, un accueil des plus favorables et a valu à son auteur de nouvelles indications qu'il a utilisées dans la nouvelle édition (1898) que la librairie Picard vient de mettre en vente. L'érudit curé d'Ecurat y a consigné également le résultat de nouvelles recherches personnelles et son ouvrage, traité avec une conscience remarquable, est ainsi appelé à rendre les plus grands services aux amis de Bossuet.

Un horloger-poète. — M. Albert Liger vient de publier à Orléans, chez Herluison, un ouvrage intitulé : *Jeanne d'Arc, épisode de l'histoire de France,* précédé d'une belle préface de Georges d'Esparbès et curieusement illustré par « l'imagier » Andhré des Gachons. Ce livre, moitié vers et moitié prose, est l'œuvre d'un horloger d'Issoudun qui occupe ses heures de loisir à courtiser la Muse, à écrire des nouvelles ou à faire du théâtre. On lui doit entre autres œuvres un charmant petit volume, également illustré en noir et en couleur par A. des Gachons, intitulé : *Margalla, épisode de la conquête des Gaules, La Pierre qui danse, ballade issoldunoise du XVe siècle*, etc., etc. *Jeanne d'Arc,* dans laquelle il y a de jolis vers, n'a été tirée qu'à mille exemplaires tous numérotés.

Manuscrits minuscules. — Il s'agit, dit *la Nature*, des manuscrits que confectionnent les prêtres du " Temple doré " d'Amritsar, dans le Pendjab, pour vendre aux touristes visitant ce saint lieu. Chaque manuscrit est fait sur un petit livre dont les pages ont 8 millimètres de large et autant de hauteur. On y écrit tout le chapitre d'introduction de l'Adi-Granth, c'est-à-dire des écritures sacrées des Sikhs de l'Inde.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Ludovic Lalanne, ancien élève de l'Ecole des chartes, bibliothécaire de l'Institut, décédé le 17 mai, à l'âge de 83 ans, après une longue maladie.

Parmi les ouvrages publiés par Ludovic Lalanne, nous citerons : *Recherches sur le feu grégeois et sur l'introduction de la poudre à canon en Europe* (Paris, Corréard, 1841, in-8) ; *Curiosités littéraires* (Paris, Paulin, 1845, in-16) ; *Curiosités bibliographiques* (Ibid., id., 1845, in-16); *Curiosités biographiques* (Ibid., id., 1846, in-16) ; *Curiosités des tra-*

ditions, des mœurs et des légendes (Ibid., id., 1847, in-16); *Dictionnaire de pièces autographes volées aux bibliothèques publiques de la France* (Paris, Panckoucke, 1851-1853, in-8), en collaboration avec M. H. Bordier; *Affaire Libri, réponse à M. Mérimée* (Paris, Panckoucke, 1852, in-8), en collaboration avec M. H. Bordier et F. Bourquelot; *Dictionnaire historique de la France* (Paris, Hachette, 1872, in-8), etc., etc.

Ludovic Lalanne a aussi été l'éditeur littéraire des œuvres d'Agrippa d'Aubigné, de Brantôme, de Bussy-Rabutin, de Marguerite de Valois, de Malherbe; du *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier*; des *Derniers jours du Consulat*, de Claude Fauriel; du *Livre de fortune*, de Jean Cousin, etc., etc.

— Nous avons encore à enregistrer la mort de M. Alfred Ernst, bibliothécaire à la bibliothèque Ste-Geneviève, enlevé prématurément à l'affection des siens et de ses collègues, à l'âge de 38 ans.

M. Alfred Ernst est l'auteur d'ouvrages fort estimés de critique musicale.

— Nous enregistrons également avec un vif regret la mort de M. Tamizey de Larroque, membre correspondant de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Gontaud (Lot-et-Garonne), dans sa 70e année.

Notre savant collaborateur est l'auteur d'un grand nombre de publications érudites parmi lesquelles nous citerons : *Mémoire sur le sac de Béziers dans la guerre des Albigeois et sur le mot : Tuez-les tous ! attribué au légat du Pape Innocent III* (Paris, Durand, 1862, in-8); *Preuves que Thomas à Kempis n'a pas composé l'Imitation de N. S. J. C.* (Ibid., id., 1862, in-8); *Notes pour servir à la biographie de Mascaron, évêque d'Agen* (Ibid., id., 1863, in-8); *Quelques notes sur Jean Guiton, le maire de la Rochelle* (Ibid., id., 1863, in-8); *De la Question de l'emplacement d'Uxellodunum* (Paris, Dumoulin, 1865, in-8); *Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond* (Paris, Aubry, 1867, in-8); *Inventaire des meubles du château de Nérac en 1598* (Ibid., id., 1867, in-8); *La Reprise de la Floride* (Ibid., id., 1867, in-8); *Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Jean de Montluc, évêque de Valence* (Ibid., id., 1868, in-8); *Notice sur la ville de Marmande* (Villeneuve-sur-Lot, impr. Duteis, 1872, in-8); *Vies des poètes bordelais et périgourdins* (Paris, Claudin, 1873, in-8); *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais* (Paris, Aubry, 1874, in-8); *Notes et documents pour servir à la biographie de Christophe et de François de Foix-Candalle, évêques d'Aire* (Bordeaux, Lefebvre, 1877, in-8); *Antoine de Noailles à Bordeaux* (Ibid., id., 1878, in-8); *De la Correspondance inédite de Dom B. de Montfaucon* (Paris, Picard, 1879, in-8); *Document relatif à Urbain Grandier* (Ibid., id., 1879, in-8); *Mazarinades inconnues* (Bordeaux, Lefebvre, 1879, in-12); *Les Correspondants de Peiresc, lettres inédites* (1879–

1890, 17 vol. gr. in-8 et in-8); *Livre de raison de la famille de Fontainemarie* (Paris, A. Picard, 1889, in-8); *Hercule d'Argilemont* (Bordeaux, Gounouilhou, 1891, in-8); *Livre de raison de la famille Dubrot de Capdebosc* (Paris, Picard, 1891, in-8); *Document relatif aux tombeaux et au château des Princes de Bourbon* (Moulins, Auclaire, 1892, in-8); *Deux livres de raison de l'Agenais* (Paris, A. Picard, 1893, gr. in-8); *Lettres inédites de quelques hommes célèbres de l'Agenais* (Ibid., id., 1893, in-8); *L'Amiral Jaubert de Barrault et les pirates de La Rochelle* (Ibid., id., 1894, in-8); *Bénédictins méridionaux. Dom B. de Montfaucon, dom J. Vaissette, dom J. Pacotte* (Ibid., id., 1896, in-8); *Notes inédites de Peiresc sur quelques points d'histoire naturelle* (Ibid., id., 1896, in-8), etc., etc.

Tamizey de Larroque a été, en outre, l'éditeur littéraire de *Lettres inédites* du Cardinal d'Armagnac, de Jean-Louis Guez de Balzac, de Guillaume du Vair, de François de Noailles, évêque de Dax, du Cardinal d'Ossat, d'Adrien d'Aspremont, de Jean Chapelain, de Joseph Scaliger, de Fortin de la Hoguette, de Peiresc: des *Vies des poètes gascons,* par Colletet; des *Mémoires des choses passées en Guyenne,* de Bertrand de Vignolles; des *Œuvres* de Jean Rus, de sonnets exotériques de Gérard-Marie Imbert, de la *Relation de la défense de Dunkerque,* par le maréchal d'Estrades; des *Mémoires* de Jean d'Antras de Samazar (avec M. de Carsalade du Pont), de *Sonnets inédits* d'Olivier de Magny, du *Voyage de Jérusalem* de Philippe de Voisins, du *Chemin de l'Ospital* de R. de Balzac, etc., etc.

Pour une liste plus complète des publications de Tamizey de Larroque (jusqu'à 1891 seulement), nous renvoyons le lecteur à la *Bibliographie générale de l'Agenais,* de M. Jules Andrieu (t. II, pp. 315-330; *Appendice,* pp. 421-422; et t. III, pp. 163-167).

Un de nos collaborateurs consacrera prochainement au regretté savant une notice plus digne de lui; que son fils, M. Henry Tamizey de Larroque nous permette de lui adresser, dès aujourd'hui, l'expression de nos bien sincères condoléances et de nos vifs regrets.

REVUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

— Théophile Gautier. — La Mille et deuxième nuit, illustrée de neuf compositions par Ad. Lalauze. Préface par L. Gastine. *Paris, librairie des Amateurs, A. Ferroud, libraire-éditeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127*, 1898, in-8 de 2 ff., XX-57 pp. et 2 ff. (1).

Les œuvres de Théophile Gautier se prêtent, en général, fort bien à l'illustration, ce qui ne veut pas dire pour cela qu'elles soient toutes faciles à illustrer. Ferroud, en éditeur bien avisé, a fait entrer déjà dans sa luxueuse collection plusieurs nouvelles ou contes de l'illustre écrivain : *Le Roi Candaule, Une Nuit de Cléopâtre, Jean et Jeannette, Omphale* et *La Chaine d'or.* Avril, Lalauze et Rochegrosse ont enrichi de leurs brillantes compositions ces petits chefs-d'œuvre et le catalogue de la librairie des Amateurs nous annonce qu'elle en publiera d'autres encore : *Le Pavillon sur l'eau, Fortunio* et *Jettatura.* Je voudrais ajouter à cette liste *Le Club des Hachichins.* Nous lui accorderons cependant quelque crédit pour la réalisation de ces projets, car Ferroud a sur le chantier, pour l'instant. un gros, très gros morceau qui, avant même son apparition, fait déjà grand bruit, la *Salammbô* de Gustave Flaubert, illustrée par Georges Rochegrosse. Les aquarelles du jeune maître sont presque terminées (j'en ai vu le plus grand nombre) et je sais que Champollion, le vigoureux aquafortiste, chargé de les traduire, travaille ferme de son côté.

Mais ne nous occupons que du présent, sans escompter l'avenir. *La Mille et deuxième nuit,* qui vient d'être mise en vente, a paru, pour la première fois, en août 1842, dans le *Musée des familles ;* dix ans plus tard, Gautier la réimprimait dans un des trois volumes de la *Peau de tigre* et onze ans après, en 1863, ce charmant conte, propre à désarmer les sultans les plus rébarbatifs, prenait définitivement place dans l'édition des *Romans et Contes* donnée par Charpentier.

Lalauze qui a déjà illustré dans la « Petite Bibliothèque artistique » de Jouaust les dix volumes des *Mille et une nuits,* de Galland, se devait à lui-même d'interpréter la *Mille et deuxième nuit,* de Gautier. Quoique l'on ne s'imagine guère Lalauze autrement qu'entouré de marquises poudrées, d'abbés galants et de petits-maîtres, tant les

(1) Pour la justification du tirage et les prix, voir la livraison du 15 mai dernier.

élégances du siècle dernier sont familières à son talent distingué, on pourrait croire, à regarder les neuf compositions dont il vient d'orner le conte du poète, qu'il arrive en ligne droite du Caire. « Théo n'étant plus de ce monde hélas !, écrit M. L. Gastine, dans sa préface, pour le guider dans la traduction par l'image des principales scènes de son conte, l'artiste — trop modeste en cela peut-être — n'a pas cru devoir se permettre d'ajouter les caprices de son imagination à ceux de l'imagination du poète. Au lieu de faire un Orient selon lui-même, il s'est entouré de toutes les œuvres d'art, nombreuses aujourd'hui, propres à l'aider à mettre les personnages du conte dans le véritable cadre où ils devraient se mouvoir. Ses vues d'intérieur aussi bien que ses vues de paysages, de rues et même ses vues panoramiques sont d'une rigoureuse exactitude. Dans ses recherches à cet effet, il s'est surtout servi des précieux documents rapportés d'Egypte par M. Jacquinot Boulanger et il rendait encore tout récemment devant nous hommage à l'inépuisable complaisance de cet érudit et spirituel voyageur ».

Si M. Gastine ne nous avait mis au fait de ces détails, personne n'eût pu supposer, tant il y a d'exactitude dans les costumes de ses personnages et dans les milieux où ils se meuvent, que Lalauze n'a jamais visité le pays des mosquées et des minarets. Mais qu'importe, le résultat est seul à considérer ; or l'illustration de la *Mille et deuxième nuit,* toute gracieuse et empreinte de cette distinction propre au talent du maître graveur, est pleine de charme et de séduction ; on a plaisir à relire , dans un aussi joli livre, ce rêve fantastique, ce conte délicieux que n'eût pas renié la belle Scheherazade. Les amateurs sauront gré à M. Ferroud de l'avoir ajouté à sa belle série des Gautier et de le leur avoir présenté sous une forme tout-à-fait digne du poète des *Emaux et Camées.*

GEORGES VICAIRE.

— Almanach du Bibliophile pour l'année 1898. *Se vend aux éditions d'art chez Edouard Pelletan, 125, boul*[d] *S*[t]*-Germain, Paris,* pet. in-8 carré de 4 ff., VI-276 pp. et 1 f. (1).

Si vous feuilletez la *Bibliographie de la France* depuis son origine, c'est-à-dire depuis quatre-vingt-sept ans ou si vous compulsez les *Almanachs français* de M. John Grand-Carteret, vous serez étonné du nombre considérable d'almanachs publiés en France rien que pour notre siècle et plus surpris peut-être encore de constater que les bibliophiles étaient seuls jusqu'à ce jour à n'avoir point le leur. Grâce à M. Edouard

(1) Pour la justification du tirage et les prix, voir la livraison du 15 mai dernier.

Pelletan, la bibliophilie possèdera désormais, chaque année, son Mathieu Laensberg ; le premier vient de faire son apparition et j'ai de bonnes raisons pour croire qu'elle sera joyeusement saluée par tous les amis du livre et de l'image. Le nouveau-né se présente tout frais, tout pimpant, emmailloté dans un lange d'une fantaisie peu banale ; sa constitution robuste lui promet une longue existence et c'est le vœu que nous formons auprès de son berceau.

L'*Almanach du Bibliophile* débute par cet aphorisme excellent de tout point, (comment pourrais-je ne pas l'attester puisque je l'ai plusieurs fois, sous une autre forme, émis ici même ?) : « Le véritable luxe d'un livre doit s'entendre de la supériorité de l'œuvre écrite, de la beauté de l'illustration, de l'appropriation de la typographie, de la perfection du tirage, de la qualité du papier et du nombre limité des exemplaires ». La page où sont inscrits ces immuables préceptes, toujours scrupuleusement observés « aux Editions d'art », est ornée d'un charmant bois tiré en rouge et noir ; mais je l'eusse préférée sans le renvoi qui la termine et qui détonne quelque peu avec le caractère essentiellement artistique du livre. Ce renvoi me paraît d'autant plus inutile à cette place que les amateurs sont curieux de nature et que le catalogue des publications passées ou futures de M. Pelletan leur offre un intérêt assez grand pour qu'ils ne négligent pas de le feuilleter. Sans compter le bois que je viens de mentionner ni le fleuron du titre, l'illustration de l'*Almanach du Bibliophile* se compose de douze en-têtes, de douze culs-de-lampe et de quatre pages ornementées contenant le calendrier de 1898. M. Bellery-Desfontaines a signé ces originales et gracieuses compositions qu'avec son habileté le maître graveur sur bois Froment a très délicatement interprétées. Au point de vue du texte, l'ouvrage est divisé en trois parties, une partie littéraire et anecdotique, les deux autres documentaires. C'est d'abord Jules Claretie qui entonne un hymne en l'honneur de notre bonne ville de Paris ; à ses côtés, Catulle Mendès disserte, avec son habituel brio, sur le rôle « du poëme dans le drame musical » ; Emile Bergerat y critique finement la façon dont les jeunes auteurs dramatiques nous peignent aujourd'hui au théâtre les femmes françaises. M. le baron de Claye aborde un sujet particulièrement cher aux bibliophiles ; son étude sur la reliure en 1897, quoique forcément un peu sommaire, n'en contient pas moins d'excellentes appréciations sur les maîtres contemporains de cet art. L'Impressionnisme trouve en M. Gabriel Séailles un défenseur convaincu. Jules Lemaître, en quelques pages qui demeureront comme un modèle du genre, trace un bien curieux portrait des snobs, depuis les snobs de l'Hôtel de Rambouillet jusqu'à ceux de nos jours. M. Pierre Dauze nous fournit d'intéressants renseignements sur les diverses sociétés françaises de bibliophiles. Puis, voici venir un des maîtres de la poésie contemporaine, Sully Prudhomme,

avec une magistrale étude sur le mouvement poétique en France. M. Georges Lamouroux veut bien nous faire les honneurs de l'ancienne bibliothèque Ste-Geneviève ; laissons-nous conduire et nous ne regretterons certes pas les instants passés en compagnie de ce savant cicerone. Le chapitre qui suit est intitulé *Antisémitisme ;* j'ai peine à saisir la relation qui peut exister entre la bibliophilie et l'antisémitisme, mais ces jolies pages sont signées du dieu du jour, Anatole France. Inclinons-nous. *Jeu de massacre* eût été le titre plus exact du chapitre que M. Clément-Janin a intitulé *Les Editions de Bibliophiles.* Peu de publications trouvent grâce dans la revue passée par notre confrère : c'est un véritable abattage. Pan, une balle et c'est la *Journée de Fontenoy* qui tombe ; pan, pan, pan et voici renversés du coup *Les Prisonniers du Caucase, Boule-de-Suif* et *Sapho.* D'autres encore mordent la poussière. Pan, pan, à qui le tour ? Si je m'associe entièrement à l'opinion de M. Clément-Janin en ce qui touche les magnifiques éditions de M. Edouard Pelletan — mes articles du *Bulletin* sont d'ailleurs là pour le prouver — je ne partage aucunement sa manière de juger certains autres ouvrages. Je tiens le *Fontenoy* des deux Lalauze pour un maître livre et je pourrais bien n'être pas seul de mon avis. Le dédain de mon confrère pour les *Prisonniers du Caucase*, son excessive sévérité àl'égard de *Boule-de-Suif* et de *Sapho* me paraissent tout à fait immérités et je persévère à estimer que ces livres sont, à divers degrés, dignes de retenir l'attention des amateurs. Très piquante est l'histoire de ce pauvre bibliophile « Monsieur Joseph » que conte Octave Mirbeau. Je mentionne simplement la revue des principales ventes de livres en 1897 : puis voici Gustave Larroumet qui rend hommage aux grands morts de l'année : Le Duc d'Aumale — Henri Meilhac — Alphonse Daudet ; M. Fernand Drujon y ajoute quelques notules nécrologiques et la première partie de l'*Almanach du Bibliophile* se termine sur un brillant article de M. E.-M. de Voguë qui réclame, en termes éloquents « du marbre pour Vigny ».

La deuxième partie est consacrée aux Sociétés de bibliophiles de France, d'Angleterre et d'Amérique ; les listes de leurs membres que l'éditeur y donne seront précieuses pour les libraires et les amateurs ; enfin l'Année théâtrale et bibliographique occupe la troisième. Le tout est précédé d'un avant-propos de M. Edouard Pelletan.

Les bibliophiles ne pouvaient souhaiter, ce me semble, un almanach plus délicatement ordonnancé puisqu'à la valeur du texte, à l'élégante originalité de son illustration, à l'intérêt des renseignements que l'on est assuré d'y trouver s'ajoute l'agrément d'une irréprochable typographie et d'un format commode. Nous avons attendu longtemps notre almanach mais franchement nous n'avons pas par perdu pour attendre.

G. V.

P. S. — J'aurais voulu rendre compte aujourd'hui de *Grandeur militaire* qui vient également de paraître aux *Editions d'art* et qui complète très heureusement les *Souvenirs de servitude et grandeur militaires* d'Alfred de Vigny. Le défaut de place m'oblige à remettre cet article à la prochaine livraison.

— ARMAND DAYOT, inspecteur des Beaux-Arts. — Les Vernet. Joseph — Carle — Horace. *Paris, Armand Magnier, éditeur, 10, rue de Condé, 10,* 1898, gr. in-8 de 4 ff., III-238 pp. et 1 f. (1).

L'œuvre des Vernet, exposée à l'Ecole des beaux-arts sur l'initiative d'un comité présidé par M. Edouard Detaille, a attiré dans les galeries du quai Malaquais la foule nombreuse des admirateurs des célèbres artistes. Cette exposition, un peu tardive peut-être, réalisait un triple but : rendre hommage aux trois maîtres, leur élever un monument collectif, à l'ombre du Louvre, « qui fut en quelque sorte la demeure des Vernet, car Joseph y mourut, Carle y vécut et Horace y naquit » et subvenir, par la même occasion, aux besoins d'une œuvre charitable.

M. Armand Dayot, l'un des organisateurs de cette exposition, a voulu qu'un souvenir durable en restât et mettant au service des Vernet son expérience et son talent, il nous a donné un ouvrage qui résume très heureusement l'ensemble de leur œuvre. *Les Vernet* offrent, suivant l'expression même de leur auteur, « le double caractère d'un guide pratique, bien que d'un format un peu imposant, puis d'un document qui prolongera peut-être utilement, dans l'esprit du visiteur, le souvenir de l'intéressante manifestation artistique dont l'Ecole des Beaux-Arts aura été le théâtre dans le courant du mois de mai de l'année 1898 ». M. Armand Magnier, l'éditeur de la jolie « Collection des Dix » a prêté son concours éclairé à la mise en œuvre de l'ouvrage et de concert avec M. Dayot, en a réglé l'ordonnance. Les reproductions de tableaux, de dessins, de caricatures y foisonnent, les unes dues au procédé, les autres gravées sur bois par l'excellent graveur Romagnol. Je regrette qu'une table de ces illustrations n'ait pas été dressée à la fin du volume.

M. A. Dayot a étudié séparément l'œuvre de ces trois maîtres ; voici d'abord Joseph, le grand « mariniste » du siècle dernier, puis Carle, son fils, le peintre des élégances mondaines et sportives de son temps, et enfin, le plus populaire des Vernet, le petit-fils et fils

(1) Pour la justification du tirage et les prix, voir la livraison du 15 mai dernier.

des précédents, Horace, dont le merveilleux pinceau nous a retracé les glorieuses batailles du Premier Empire. Chacune de ces monographies, à la fois critiques et anecdotiques, est ornée d'un ou plusieurs portraits de Joseph, de Carle ou d'Horace ; dans celle consacrée au peintre de la *Prise de Wola,* toile qui, soit dit en passant, fut payée au maître, en 1849, 99,000 francs par l'Empereur de Russie, je signalerai une admirable étude, faite d'après nature en 1812 et représentant Napoléon ; ce portrait qui n'avait pas encore été reproduit a été supérieurement gravé par Romagnol. M. Dayot a eu la bonne fortune d'avoir communication d'un document des plus intéressants et qui appartient à M. H. Delaroche-Vernet : un état complet des travaux exécutés par Horace Vernet du 15 avril 1811 au 18 mai 1852 et des prix qui les ont remunérés. Ce document, entièrement écrit de la main de Mme Vernet est imprimé à la fin du livre (pp. 189-236), après les planches de fac-similes d'autographes des trois artistes ; il permet non seulement de suivre « l'ascension rapide de l'artiste vers le triomphe » mais encore de connaître « les dates précises de l'exécution définitive des œuvres qui font sa gloire comme la *Barrière de Clichy*, *Mon atelier*, le *Portrait du frère Philippe*, *l'Assaut de Constantine*..... »

Anecdotique, critique et documentaire, telles sont les formes sous lesquelles se présente la belle étude de M. Armand Dayot sur les Vernet ; elle nous apporte plus d'un renseignement nouveau, plus d'une anecdote curieuse sur la vie de ces trois maîtres en même temps que de judicieuses appréciations sur leur œuvre.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Graveurs sur bois à Lyon au seizième siècle, par M. Natalis Rondot, correspondant de l'Institut. *Paris, Georges Rapilly*, gr. in-8.

Tiré à 125 ex. dont 25 seulement mis dans le commerce (7 fr. 50).

— Relation de l'entrée de Claude Auvry, évêque de Coutances, dans sa ville épiscopale (1647), publiée avec notice et annexes par Éd. de la Germonière. *Rouen, imprimerie Cagniard* (*Léon Gy, successeur*), in-8 carré.

Publication de la *Société des Bibliophiles normands*. 30 ex. seulement sont mis dans le commerce.

— Ph. Renouard. — Imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères et correcteurs d'imprimerie depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du XVI[e] siècle. Leurs adresses, marques, enseignes, dates d'exercice, notes sur leurs familles, leurs alliances et leur descendance, d'après les renseignements bibliographiques et des documents inédits. Avec un plan des quartiers de l'Université et de la Cité. *Paris, A. Claudin*, in-8 (12 fr.).

— Henri Cordier. — Molière jugé par Stendhal. *A Paris, chez tous les libraires*, in-8 (6 fr.).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

— Un Académicien du XVII[e] siècle — Saint-Amant, son temps, sa vie, ses poésies, 1594-1661, par Paul Durand-Lapie, avocat, agrégé de l'Université. *Paris, Ch. Delagrave*, in-8.

— Tristan l'Hermite. — Le Page disgracié où l'on voit de vifs caractères d'hommes de tous tempéramens et de toutes professions. Nouvelle édition, avec une introduction et des notes par Auguste Dietrich. *Paris, E. Plon, Nourrit et C[ie]*, in-16 (6 fr.).

De la Bibliothèque elzévirienne.

Publications de luxe

Chez Edouard Pelletan :

— Sully Prudhomme à Alfred de Vigny, sonnet. Illustrations de Georges Bellenger, Bellery-Desfontaines, Dunki et Florian, gravées par Florian. In-4 et in-8 jésus.

Il a été tiré un ex. sur pap. Whatman contenant le manuscrit du poète avec les dessins originaux et les fumés du graveur ; 10 ex. in-4 sur pap. du Japon ancien avec une suite d'épreuves d'artistes signées (75 fr.) ; et 140 ex. in-8 jésus sur pap. vélin du Marais (25 fr.) ; plus 10 collections d'épreuves d'artistes signées sur Japon ancien (20 fr.) et 15 sur Chine (15 fr.).
Pour paraître le 15 juin.

Publications diverses.

— Le P. Henri Chérot, S. J. — Bourdaloue inconnu : Prédication — Correspondance — Lettre inédite au grand Condé — Eloge funèbre de Henri II de Bourbon-Condé — Oraison funèbre du grand

Condé — Extrait des *Etudes*, revu et augmenté de pièces justificatives, orné d'une héliogravure. *Paris, impr. D. Dumoulin et Cie*, gr. in-8.

— Jules Claretie, de l'Académie française. — Le Prince Zilah. Illustrations de A. Calbet, J. Dèdina et A. Boyé. *Paris, librairie Borel, Edouard Guillaume, directeur* (Collection Nymphée).

3e vol. de la collection. Publié à 3 fr. 50. Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Chine (25 fr.) et 50 ex. sur pap. du Japon (25 fr.).

— Duc de Broglie, de l'Académie française. — Voltaire avant et pendant la guerre de sept ans. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 31e livraison. — Jules Chéret : Affiche pour la poudre de riz « *La Diaphane* » (Impr. Chaix). — Toulouse-Lautrec : Affiche pour le Moulin-Rouge « *La Goulue* » (Impr. Ch. Lévy). — Maxfield Parrish : Affiche américaine pour la revue « *The Century Magazine* », de New-York (New-York, impr. Thomas et Wylie). — Fritz Rehm : Affiche allemande pour les « *Cigarettes Laferme* » (Leipzig, impr. Gremme et Hempel).
Ce no contient, en outre, un dessin original de G. Ibels pour les *Maîtres de l'affiche*, prime réservée aux abonnés.

— Léon Daudet. — Alphonse Daudet. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 5 ex. sur pap. du Japon (15 fr.).

— Arthur Chuquet. — La Jeunesse de Napoléon **. La Révolution. *Paris, Armand Colin et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— Jules Lemaitre, de l'Académie française. — Impressions de théâtre. Dixième série. *Paris, Lecène, Oudin et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— Emile Faguet. — Politiques et Moralistes du dix-neuvième siècle. Deuxième série. Saint-Simon — Fourier — Lamennais — Ballanche — Edgar Quinet — Victor Cousin — Auguste Comte. *Paris, Lecène, Oudin et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— A. Fray-Fournier. — Balzac à Limoges. *Limoges, imprimerie-librairie Ve H. Ducourtieux*, in-8.

Tirage à part du *Bibliophile limousin*. Non mis dans le commerce.

Ouvrages sous presse

Chez Al. Gratier et Cie (à Grenoble) :

— Edmond Maignien. — Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de Grenoble. In-8.

Sera tiré à 360 ex. sur pap. ordinaire et à 40 ex. sur pap. de Hollande. (Le prix n'est pas encore fixé).

Chez A. Lemerre :

— Paul Bourget. — Un Crime d'amour. Illustrations de Machiaty. Gravure sur bois de Romaguol. In-18 (3 fr. 50).

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
AU COIN DE LA RUE D'ALGER
1898

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

SOMMAIRE DU 15 JUILLET

A propos de Chateaubriand. Notes bibliographiques sur son pamphlet « De la Monarchie selon la Charte » par M. le Marquis de GRANGES DE SURGÈRES, page 321.

Note sur le « Mystère de la Résurrection » attribué à Jean Michel, par M. GUSTAVE MACON, page 329.

Les Petits Romantiques. Jules de Rességuier, par M. EUGÈNE ASSE, (*suite*), page 338.

A propos du « Roland furieux », illustré par Gustave Doré. par M. GEORGES VICAIRE, page 351.

Bibliothèques municipales, page 355.

Chronique, page 357.

Revue de publications nouvelles, par M. GEORGES VICAIRE, p. 361.

Livres nouveaux, page 366.

A PROPOS

DE

CHATEAUBRIAND

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR SON PAMPHLET
De la Monarchie selon la Charte

Les fêtes qui ont lieu, en ce moment, au Grand-Bey, à Saint-Malo, à l'occasion du premier cinquantenaire de la mort de Chateaubriand, appellent d'une façon spéciale l'attention des amis des lettres sur cette grande figure.

En se tenant exclusivement sur le terrain bibliographique, qui est le sien, en s'arrêtant un instant à étudier les péripéties de la mise au jour d'un des plus célèbres pamphlets du chantre des *Martyrs*, le *Bulletin du Bibliophile* s'associera à sa manière aux hommages rendus à la mémoire de celui que Villemain reconnaît comme « le plus grand génie du XIXe siècle », et dont un critique peu suspect — nous avons nommé Sainte-Beuve, — a pu dire qu'il « est et demeurera, en définitive, le premier écrivain original de notre âge. »

On sait quelle fut l'émotion causée en France par l'Ordonnance royale du 5 septembre 1816, qui prononçait la dissolution de la Chambre de 1815. Chateaubriand achevait justement en ce moment la correction des épreuves d'un pamphlet contre le système ministériel du duc Decazes, qu'il intitulait : *De la Monarchie selon la Charte*.

A la nouvelle de cette Ordonnance, il fut blessé au cœur, comme tous ceux de son opinion, et ne pouvant se modérer, il ajouta sur le champ à son libelle un brûlant *Post-scriptum,* dans lequel il accentuait ses récriminations contre le ministère.

Au jour fixé pour la vente — le 18 septembre, — le duc Decazes, prenant pour prétexte ce fait que l'imprimeur, M. Le Normant, n'avait pas effectué le dépôt prescrit par la loi du 21 octobre 1814 et avait même distribué de nombreux exemplaires de ce pamphlet, aussi bien en province qu'à Paris, ordonna la saisie de l'ouvrage. Informé de ce fait, Chateaubriand se rendit immédiatement aux ateliers de son imprimeur, rue de Seine, nº 8, et se réclamant de son titre de pair de France, s'opposa à la saisie et à l'enlèvement des exemplaires.

Les scellés furent brisés par les ouvriers, aux cris de : *Vive le Roi ! Vive la liberté de la presse ! Vive M. de Chateaubriand !* L'émeute se prolongea jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie et Chateaubriand n'eut plus d'autre ressource que d'aller chez un notaire, protester contre l'arrestation de sa brochure.

Une nouvelle édition fut imprimée sans retard. L'auteur ayant satisfait aux formalités du dépôt, le ministère dut, pour en arrêter la circulation, déférer l'écrit aux tribunaux ; mais ceux-ci rendirent, le 9 novembre 1816, une ordonnance de non-lieu et *La Monarchie selon la Charte* put être vendue librement, provoquant dans toute l'Europe un immense retentissement.

Ces faits sont connus. Mais ce qui l'est moins, c'est leur répercussion sur l'impression du pamphlet, ce sont, dans leurs détails, les incidents typographiques auxquels ils donnèrent lieu.

Toutes les éditions, tous les tirages de ce pamphlet

exécutés chez Le Normant portent uniformément le titre suivant : De | la monarchie | selon | la charte. | par | le vicomte de Chateaubriand, | pair de France, ministre d'état, | Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., | membre de l'Institut royal de France. | — Le Roi, la Charte et les honnêtes gens. — | *Paris.* | *Imprimerie de Le Normant, rue de Seine.* | *1816.* Ils sont de format in-8°.

Le premier tirage, celui qui fut saisi par les ordres de Decazes, contient 304 pages, non compris le titre, les pages 301 à 304 étant occupées par la *Table des chapitres.* On y compte 26 lignes à la page pleine (1), non compris le folio. Il est imprimé en caractères 10 gros œil, interligné à 3 points et sa justification est de 138 millimètres en hauteur, y compris le folio, sur 75 en largeur; en parlant le langage typographique, nous dirions qu'elle est de 31×17 cicéros.

La saisie opérée, Chateaubriand et son imprimeur se mirent aussitôt à l'œuvre pour réimprimer le pamphlet. La chose n'était pas aisée, car non seulement les formes avaient été saisies, mais les casses contenant les caractères du type employé avaient été renversées et pillées.

Comme, sans doute, un certain nombre de bonnes feuilles avaient pu être sauvées et mises de côté, avant la saisie, on songea, en attendant les nouveaux caractères 10 gros œil demandés chez le fondeur, à faire des exemplaires complets, en réimprimant les feuilles qui manquaient. A ce labeur, un caractère en 10 petit œil, trouvé dans le fond de l'atelier, parut tout-à-fait propre et les compositeurs se mirent au travail.

La riche bibliothèque de la ville de Nantes contient

(1) Quelques pages cependant ne comptent que 24 ou 25 lignes et d'autres en comptent jusqu'à 27.

un recueil — exemplaire probablement unique — des feuilles qui furent ainsi composées à nouveau. Il mérite une description minutieuse.

C'est une brochure de format in-8°, contenant trois feuilles de 16 pages et une demi-feuille de 8 pages. Elle se compose comme suit : 1re feuille. — Un feuillet pour le titre, lequel est en tout point semblable à celui que nous avons décrit ci-dessus. Le feuillet suivant, dont le recto est blanc, présente à son verso le commencement du chapitre LXXVII et porte le folio 204, comme dans le premier tirage. La pagination continue régulièrement et cette première feuille se termine à la page 216, avec le chapitre LXXX. 2e feuille. — Pages 217 à 232 ; le texte va du chapitre LXXXI aux deux tiers du chapitre LXXXIV. 3e feuille — Pages 233 à 242, contenant la fin du chapitre LXXXIV, la page 242 n'ayant que 3 lignes de texte, et pages 285 à 290, occupées par le commencement du *Post-scriptum*. Demi-feuille finale. — Pages 291 à 299, contenant la fin du *Post-scriptum*, le verso du dernier feuillet restant blanc.

Les signatures sont les suivantes : 14, au bas de la page 209, c'est-à-dire, au milieu de la première feuille ; 15, au bas de la page 227, et 16, au bas de la page 241.

Nous avons dit que le texte était composé en caractères 10 petit œil ; ajoutons qu'il est interligné à trois points et que sa justification est de 18 cicéros en largeur, sur 31 en hauteur (y compris le folio). On compte, comme dans le premier tirage, 26 lignes à la page pleine (1).

(1) Cette brochure figure sous le n° 44938 du *Catalogue méthodique de la Bibliothèque de Nantes,* décrite en ces termes. « De la Monarchie selon la Charte ; par le Vte (François-Auguste) de Chateaubriand. *Paris, Le Normant, 1816,* in-8, VI-146 pp. » L'auteur de ce catalogue, feu M. Emile Péhant, dont la parfaite compétence en bibliographie et la sagacité sont bien connues, a, deux fois, de sa main, placé sur

Voilà certes une brochure composée d'une façon bien bizarre, et si tant est que la chose ait été essayée, on est en droit de se demander comment on put, d'une façon pratique, compléter, à l'aide de ces feuilles, les exemplaires demeurés incomplets. Mais, toutes ces irrégularités typographiques s'expliquent aisément par la fièvre dans laquelle le travail fut exécuté.

La constatation de ces irrégularités et la description du curieux exemplaire de la bibliothèque de la ville de Nantes ne seraient toutefois, il faut bien en convenir, que d'un médiocre intérêt, si elles ne nous permettaient pas de relever d'importantes variantes entre les deux textes.

Sans parler des vulgaires coquilles et fautes d'impression, qui sont le fait des ouvriers typographes, il devient particulièrement intéressant de suivre Chateaubriand dans cette nouvelle correction.

Outré des procédés *à poigne* du ministère, comme on dirait aujourd'hui, nous le voyons, dans sa fierté bretonne, loin de se courber sous l'orage, relever haut la tête, et, là, dans l'atelier de son imprimeur, *sur le marbre,* revoir fiévreusement ses épreuves et remanier son texte primitif, pour décocher à ses adversaires des traits plus acérés encore.

Nous pourrions en donner plusieurs exemples ; pour ne pas abuser des citations, nous nous contenterons de deux qui ne laisseront pas que d'édifier complètement le lecteur.

Prenons d'abord la dernière phrase du chapitre LXXXII.

la couverture et le titre, le numéro d'ordre et l'annotation C^e^.

La non concordance flagrante entre la brochure en question et sa description dans ce catalogue restera toujours pour nous une chose inexplicable.

L'auteur y dénonce et flétrit les hommes ayant servi tour à tour tous les régimes ; il constate et déplore l'empressement du ministère à leur accorder les meilleures places.

Les deux textes placés en regard l'un de l'autre montreront quelle violence nouvelle Chateaubriand donnait à sa pensée.

Ier TIRAGE	IIe TIRAGE
« Dans le système des intérêts révolutionnaires, on ne sauroit trop tôt employer un homme des Cent-Jours : qu'il aille encore tout chaud de sa trahison nouvelle, souiller le palais de nos rois, comme Messaline rapportait dans celui des Césars la honte de ses prostitutions impériales. »	« Dans le système des intérêts révolutionnaires, on ne sauroit trop tôt employer un homme des Cent-Jours : qu'il aille encore tout chaud de sa trahison nouvelle, tout infect de sa récente infidélité, empester le palais des rois, comme Messaline rapportait jusque dans le lit des Césars l'odeur des lieux de débauche témoins de ses prostitutions impériales. »

Là, comme on le voit, par la comparaison de ces deux textes, c'est toujours le développement de la même pensée et la variante réside uniquement dans la forme.

Il en va tout autrement dans l'exemple qui va suivre, où Chateaubriand substitue au développement pacifique et régulier de sa thèse une accusation formelle d'illégalité jetée à la face du ministère. Qu'on en juge.

A la page 292 du premier tirage, après le treizième paragraphe du *Post-scriptum,* se répandant en considérations plus sentimentales qu'agressives, il écrivait, en effet :

« Il est dur de voir toujours remettre en question le sort de notre malheureuse patrie : on joue encore notre destinée sur une carte ; on frappe le crédit public que toute secousse

alarme et resserre ; on donne à nos institutions une instabilité effrayante ;....... »

Ce paragraphe disparaît dans le second tirage ; il est remplacé par plusieurs autres, dont il nous suffira de citer le commencement, pour que le lecteur puisse juger de l'importance de la variante.

« J'entends bien que si, par la nouvelle ordonnance, on avoit pu convoquer une chambre nouvelle sans violer un seul article de la Charte, on eut du moins un prétexte pour masquer un intérêt. Mais l'ordonnance du 5 septembre est aussi en contradiction avec un article fondamental de la Charte.

L'article 35 dit : « La chambre des députés sera composée des députés élus par les collèges électoraux, dont l'organisation sera déterminée par des lois. »

Or, ces lois n'ont point été faites ; les collèges électoraux, tels qu'ils existent aujourd'hui, ne sont point légaux......... »

Ces exemples suffiront sans doute à montrer ce qu'était devenu, après la saisie, ce pamphlet qu'on avait cru pouvoir supprimer si facilement.

Entre temps, les caractères 10 gros œil avaient été livrés par le fondeur et l'impression de *La Monarchie selon la Charte* recommençait de plus belle, reproduisant soigneusement les variantes du second tirage dans leurs vivacités et leurs accusations.

Ce nouveau volume, encore du format in-8°, contient, y compris le titre, VI-304 pages. Le texte composé dans un caractère 10 gros œil, très différent de celui employé pour le premier tirage, et interligné à 3 points, contient encore 26 lignes à la page pleine, et sa justification, en y comprenant le folio, est de 31 cicéros de haut sur 17 de large.

Nous croyons inutile de nous attacher à suivre ce pamphlet dans ses éditions successives. Qu'il nous suffise de dire que, seule, une édition publiée, en 1816,

à Bruxelles, par Auguste Wahlen, contient encore le texte du second tirage. Les autres éditions françaises, qu'elles sortent de l'imprimerie Le Normant ou de celle des Amis du Roi, reviennent toutes à la rédaction modérée du premier tirage.

Ainsi en fut-il dans les *Œuvres complètes* et dans le recueil intitulé : *Mélanges politiques et littéraires,* où le célèbre pamphlet n'est plus représenté que par ses quarante premiers chapitres !

La publication de *La Monarchie selon la Charte* qui, nous apprend Chateaubriand, fut une des grandes époques de sa vie, ne laissa pas de lui coûter fort cher, puisqu'il fut rayé de la liste des ministres d'état et réduit à vendre sa bibliothèque et sa propriété.

« Comme ce qui m'arrive ne ressemble jamais à rien, écrit-il dans la préface de l'édition de 1827, *La Monarchie selon la Charte* me fit ôter une place obtenue à Gand et réputée jusqu'alors inamovible. Ce que je regrettais, ce ne fut pas cette place : ce fut la vente de mes livres, forcée par ma nouvelle situation, et surtout de la petite retraite que j'avais plantée de mes mains, et acquise du fruit des succès du *Génie du Christianisme !...* »

LE MARQUIS DE GRANGES DE SURGÈRES.

NOTE

SUR LE

« MYSTÈRE DE LA RÉSURRECTION »

ATTRIBUÉ A JEAN MICHEL

Un manuscrit conservé à Chantilly me permet d'apporter ma petite contribution à l'histoire du théâtre en France au XV[e] siècle. Si je puis corriger sur un point de détail le savant ouvrage que M. Petit de Julleville a consacré aux *Mystères*, je ne le dois qu'à la bonne fortune d'avoir pu étudier un texte que personne n'a connu jusqu'ici, et je n'y ai aucun mérite.

En 1456, le roi René fit représenter à Angers un mystère de la *Résurrection;* on le sait par un extrait des comptes de la ville d'Angers, publié par M. C. Port (1) et reproduit par M. Petit de Julleville (2). Celui-ci d'autre part assigne la date de 1471 à la représentation de la *Résurrection* dont l'édition de Vérard donne la paternité à Jean Michel; or ce second mystère n'est autre que

(1) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, série E, t. II, p. 69-75.
(2) *Les Mystères*, t. II, p. 26.

celui de 1456, et Jean Michel n'en est pas l'auteur. Pour couvrir cette supercherie littéraire, il a suffi à Jean Michel (1) de supprimer un long passage du sermon initial qui a trait à l'histoire du drame ; pour être logique, il aurait dû enlever aussi les six vers du prologue de la troisième journée où le roi de Sicile est nommé, ainsi que cette mention : « Joué triunphament devant le roy de Cécile ». C'est le rapprochement des noms de Jean Michel et du roi René qui a forcé M. Petit de Julleville à choisir la date de 1471, déjà un peu reculée pour Jean Michel, la dernière cependant qu'on pût assigner à une rencontre de ces deux personnages à Angers.

Le manuscrit de Chantilly est un gros volume de 320 feuillets de papier, écrits au recto et au verso ; belle cursive ; 40 vers environ à la page ; filigrane : *écu à trois fleurs de lys, surmonté d'une croix*. Exécuté au XVe siècle, on le trouve dans l'inventaire de la « librairie » de Moulins dressé en 1523. Laissé à Moulins par les commissaires royaux, qui en retirèrent les plus beaux manuscrits du connétable de Bourbon, il y fut trouvé en 1660, avec d'autres manuscrits, par le Grand Condé, auquel le traité des Pyrénées avait donné le Bourbonnais en échange de l'Albret ; c'est ce qui explique sa présence à Chantilly. En voici le titre :

[*S*] *ensuit le mistère de la Résurrection de nostre seigneur Jhésucrist, et de son ascension, et de la penthecoste, qui fut fait et joué première foiz à Angiers les trois derrains jours de May l'an que on disoit mil cccc cinquante et six. Regectées et en ce non comprinses aucunes addicions parti-*

(1) Il est possible que l'auteur de la supercherie soit Vérard luimême ; on sait qu'il était coutumier du fait. Mais comme Jean Michel était encore vivant, il n'est pas téméraire de lui attribuer au moins une part de responsabilité.

culières que aucuns des joueurs d'iceluy mistère y cuidèrent adjouster à leurs plaisances, pour ce qu'elles estoient impertinentes à la matière et furent blasmées des maistres en théologie qui ce présent livre visitèrent et aprouvèrent.

Suit le sermon, dont les cent premiers vers se trouvent dans l'imprimé; puis vient le passage supprimé par Jean Michel :

Chacun le peult considérer ;
Mais je ne vueil pas oublier
De dire icy présentement
Pour ceulx qui ont entendement
Que qui la Passion joueroit
Et ce mistère y adjoindroit

. . . . . (Passage omis). . . . .

Le commencer par grant endroit
Et de plus loing que ne ferons
Par où nous le commencerons ;
Et taizons ce que fut fait lors
Depuis que de Jhésu le corps
Fut pendu en la dure croix
Quant on joua une autre fois
Celle Passion que je dy.
Pour ce fault supposer icy
Et noter sans le dire plus
Que celluy qui joua Jhésus
A celle mesme Passion
Dont l'en fist démonstracion
A Angiers, dedens l'an précis
Mil quatre cens quarante et six,
Seroit encore maintenant
A ceste heure en la croix pendant,
Si ceste Résurrection
Sans aucune interrupcion
Ce jouoit cy; car du procès
De la passion et décès
Dud. Jhésus le saint prophète
Fut lors ample mencion faicte

Jusqu'à tant que le corps de ly
Fut ou tombel ensepvely,
Laquelle extencion se cesse
De présent, qui fut lors expresse.
Et pour ce au regard du sourplus
Que démonstrer sommes conclus
Pour ennuyt, selon mon advis
J'en feray icy le devis;
Mais gardez vous comme qu'il voise
Que vous ne facez point de noise,
Car noise peult estre en feroit
Perdre le fruit, qui vous seroit
Si dommageux qu'en vostre vie
Ne le recouvrericz mie.
Et se garde semblablement
Chacun joueur que aucunement
N'y soit par luy rien adjousté
Ne de son personnage ousté;
Et s'il est qui ce livre escripre
Vueille, je luy oze bien dire
Que ainsy qu'il est cy le mecte;
Ou que jà ne s'en entremecte,
S'il n'est si grant clerc qu'il le sache
Amender sans ouvrer en tâche;
Car cy sont articles de foy
Où nul ne doit bouter le doy
S'il ne si scet bien adrecer
Sans point ladicte foy blecer;
Ne se ne sont point cy basteaux,
Ains sont mistères grans, haulx,
Desquelx la déclaracion
Si sera pour l'instruction
Des crestiens jeunes et vieulx,
Sauf des clercs, qui entendent mieulx
Ces mistères, sans contredire,
Que je ne le saroye dire;
Car cil qui les rymes en fist
En l'onneur du doulx Jhésucrist
Ne les eust ozé entreprendre
S'il n'eust pleu au clercs luy aprendre

Comment il s'en devoit chevir;
Pour quoy ? pour ce que, sans mentir,
Ilz sont de si très grant haultesse
Que, s'il n'y eust trouvé l'adresse
Qu'ilz luy ont donnée sans faindre,
Jamais il n'y eust sceu actaindre.
Et y a choses précieuses
Et à gouster délicieuses,
De quoy les metz et leurs reliques
Peuent nourir les gens catholiques
Et en ferme foy les instruire
Pour les vices et péchiez destruire;
Pour ce ne les mesprisez pas.

De tout ce long passage, l'imprimé n'a conservé que trois vers, complétés par quatre nouveaux. Des 32 vers qui suivent, la plupart sont reproduits plus ou moins exactement dans les 23 vers correspondants de l'édition Vérard; mais celle-ci supprime presque entièrement la fin du sermon, qui se termine ainsi dans le manuscrit :

Et affin que je ne l'oublie,
Je proteste publiquement,
Pour tous joueurs généraument
De cest mistère et pour chacun,
Que, ou cas qu'il seroit par aucun
Contre la foy riens dit ou fait,
Il soit réputé pour non fait;
Car nous n'entendons dire ou faire
Riens qui soit à la foy contraire,
Ne qui la noble seigneurie
De rien offende ou injurie,
Nous soubmectans sans fiction
A la bonne correction
De la noble université
D'Angiers, l'ancienne cité,
Et pareillement, sans débat,

De monseigneur nostre prélat (1),
Que deffende de tous maulx
Et de tous les deables faulx.
Desquelles choses dessus dictes
Et qui sont en ce livre escriptes,
Nous requérons communément
A tous notaires instrument
Tant de court laye que d'église,
Contenant ce que je devise,
En priant Dieu qu'il nous doint grâce
Que ceste entreprinse se face
A sa gloire, et semblablement
Soit faicte à nostre sauvement.

Ce prologue nous donne de précieuses indications. Il nous apprend d'abord que l'auteur n'était pas clerc, ce qui, Jean Michel étant hors de cause, nous empêche de penser aux Gréban.

Cil qui les rimes en fist

eût mieux fait de nous dire tout bonnement son nom. Où donc chercher l'auteur? A Angers, bien entendu ; dans l'entourage du roi René probablement ; car n'oublions pas que ce prince a fait représenter, peut-être écrire ce mystère de la *Résurrection* :

Et prier pour le noble roy
De Sicile, qui, pour la foy
Soustenir et vous informer,
A voulu ses biens exposer
Et bien largement en despendre
Pour mieulx vous instruire et aprendre.

(1) Jean de Beauvau.

Si nous nous reportons aux comptes de la ville d'Angers (année 1456), nous voyons donner :

« A maistre Jean Daveluys la somme de VIII escuz d'or pour avoir faict doubler et mettre au net le pappier de la *Résurrection* et y avoir faict les adicions...

A Pierre de Hurion la somme de X escuz d'or pour pareillement avoir habillé les personnages de la *Résurrection* et y avoir adjousté aucunes adicions...

A Jehan du Périer, dit le Prieur, la somme de C escuz d'or pour icelle somme estre emploiée et convertie es faintes et despense du mistère de la *Résurrection Nostre-Seigneur,* que led. sieur roy de Sicile avoit intencion faire jouer à la Penthecouste (1). »

De Jean Daveluys et de Pierre de Hurion, nous ne savons rien; mais nous connaissons Jean du Périer, maréchal-des-logis du roi René, auteur du mystère du *Roi Avenir;* le 26 décembre 1478, il recevait encore de son maitre 250 florins « en considération des bons et agréables services qu'il lui faisoit chascun jour, et mesmement pour certain livre ou histoire des apostres qu'il avoit naguières dressié et mis en ordre selon la matière que ledit seigneur lui avoit baillée ». Enfin M. Léopold Delisle me signale, avec son obligeance habituelle, un poëme de Jean du Périer conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 1685 des manuscrits français. C'est un petit in-folio de 14 feuillets de parchemin, d'une grosse écriture du xve siècle. Le premier feuillet est orné d'une miniature ; elle représente l'auteur offrant son livre au duc de Bourbon :

(1) Pour ce qui concerne Jean du Périer, le mandement est du 29 avril et la quittance du 2 mai 1456. Le mystère ne fut pas représenté à la Pentecôte, 24 mai, mais quelques jours plus tard, 29-31, s'il faut en croire le titre de notre manuscrit.

Très hault, très noble et très puissant,
Très illustre seignourissant,
Très renommé duc de Bourbon,
Du tronq du noble lix issant,
En toutes vertus flourissant,
Très chevalereux, humble et bon,
Plaise vous prendre en gré ce livre,
Que j'ay, tel que je le vous livre,
Soubz vostre commant entrepris,
Et pardonner se j'ay mesprins.

Ce poëme est intitulé le *Débat du content et du non content d'amours :*

En ce mois de novembre, à vingt
Ou à vingt et ung, il advint
Que de deux amans entendi
Ung débat, lequel atendi.....

A la fin du poëme, l'auteur s'adresse encore au duc de Bourbon et signe : Jehan du Prier dit le Prieur. Ce volume a côtoyé le manuscrit de Chantilly dans la « librairie » de Moulins au xve siècle; il figure sur l'inventaire de 1523 sous ce titre : « *Le Livre du débat des deux amans* ». Comme lui, notre volume de la *Résurrection* a été offert au duc de Bourbon; cela ne prouve pas que Jean du Périer en soit l'auteur. Mais ce poète, qui écrivait des poèmes dramatiques, avait reçu en 1456 cent écus d'or pour les employer « es faintes et despence » de la *Résurrection;* on peut tirer de ce fait une présomption assez forte, et proposer Jean du Prier comme auteur du mystère.

Le manuscrit de Chantilly nous apprend en outre que la *Résurrection* de 1456 était la continuation, probablement par le même auteur, d'une *Passion* représentée à Angers en 1446, dix ans plus tôt. Ici encore, nous écar-

terons Gréban, dont la plus ancienne date connue jusqu'à présent est celle de 1452; d'ailleurs, à moins d'admettre un remaniement complet dans son œuvre, on peut affirmer qu'il n'est pas l'auteur des mystères joués à Angers en 1446 et en 1456. Et nous ne pouvons nous empêcher de penser à la fameuse *Passion* de Jean Michel, représentée à Angers en 1486 et qui n'est sans doute pas de lui, car la première édition paraît bien ne lui attribuer que les additions et les corrections : « Cy commence le mistère de la passion de Nostre Saulveur Jhesuscrist avecques les addicions et corrections faites par très éloquent et scientifique docteur maistre Jehan Michel ». Les manuscrits que l'on en connaît ne présentent aucun intérêt et sont probablement postérieurs à l'imprimé; aucun texte original ne vient donc nous éclairer. Mais considérons que Jean Michel vivait à Angers vers 1480 ; ayant entre les mains un manuscrit de la *Résurrection* de 1456, il a dû connaître aussi la *Passion* de 1446; s'étant approprié l'une, il a pu faire de même pour l'autre. Sans doute des passages entiers de la *Passion* de Gréban se retrouvent dans la *Passion* attribuée à Jean Michel ; cela prouve seulement que Gréban a pillé la *Passion* de 1446 dont nous cherchons l'auteur. Ajoutons que si Michel n'a pas apporté plus de changements à la *Passion* qu'à la *Résurrection*, son œuvre se réduit à rien ; car, dans ce dernier mystère, il n'a fait que retrancher, sans rien ajouter; au cours de l'ouvrage, nous ne relevons que d'insignifiantes variantes; à part le début et la fin, l'édition de Vérard est la reproduction exacte du manuscrit de Chantilly.

(*A suivre.*) GUSTAVE MACON.

LES

PETITS ROMANTIQUES

JULES DE RESSÉGUIER

(Suite)

III

Etabli à Paris vers la fin de 1822, Jules de Rességuier ne devait le quitter qu'en 1840 ou 1842. Ces quelque vingt années vécues en plein mouvement littéraire, furent celles aussi où il publia le plus, sans dépasser cependant la mesure qui convenait à son talent rebelle aux productions hâtives. Et d'abord, à la *Muse Française* sa collaboration devint plus active. Dans le second volume de cette revue (1824), on trouve de lui trois pièces de vers de tons très variés, mais toutes très remarquables :

Le Punch, ode., p. 4041, en strophes de 8 vers de 7 pieds.
L'Étoile, p. 216 :

Déjà de feux brillants tout le ciel étincelle.

Élégie, p. 269-2670 :

Jeune vierge, vers vous quel intérêt m'attire?

En prose, il y inséra un intéressant article de critique littéraire, sur les « *Poèmes et Chants*, par M. Alexandre

Guiraud, 1 vol. in-12, chez Boulland, rue du Battoir, n° 12, et chez Ladvocat, Palais-Royal ».

La *Muse Française* ayant cessé de paraître cette année même, ce fut aux *Annales romantiques* qu'il passa comme la plupart des amis de Victor Hugo. Nous trouvons son nom dans le volume de 1825.

L'année suivante (1826), parut chez Tastu le *Convoi d'Isabeau de Bavière*, in-8, de 8 pages, le plus long poème qu'il eût encore composé.

Deux ans plus tard, il publia son premier recueil poétique, annoncé dans la *Bibliographie de la France*, du 5 janvier, n° 105 :

Tableaux poétiques, | par | le C[te] Jules de Rességuier, | Paris, | Urbain Canel, | rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9, | 1828, in-8° (1).
Imprimerie de Balzac. Prix : 6 francs.

2 ff. n. ch. pour le titre et le faux titre, dont le verso porte : Imprimerie de H. Balzac, rue des Marais S. G., n° 17. Plus 255 pp. ch. y compris la table. Avec deux gravures en taille douce, hors texte : *La Bayadère, Ondine*, placées, la première, en face le titre, la seconde en face la p. 15; l'une et l'autre signées : *Le V[te] de Senonnes. del[t]; Ad. Godefroy, sculp[t]*. Le titre est orné d'un fleuron (une couronne de laurier). — L'impression en est fort belle, les caractères très nets. Chaque pièce est précédée d'un faux titre, dont le verso porte une épigraphe ; et en général terminée par un cul-de-lampe représentant une rose ou une tête d'ange.

La même année avaient paru : le *Voyage en Grèce*, de Pierre Lebrun ; les *Etudes françaises et étrangères*, d'Émile Deschamps ; le *Napoléon en Égypte*, de

(1) Bibl. Nat., Invent,, Ye, 3241. Reliure aux armes du duc d'Orléans. L. P. couronné sur le dos. La même année (n° 1477), parut une 2e édition, mais qui n'était que le reste des exemplaires de la 1re avec de nouveaux titre et faux-titre.

Barthelémy et Méry ; le *Dernier jour de Pompéï*, de Delphine Gay.

Ce recueil comprend quarante pièces, disposées dans l'ordre suivant :

A Alex. Soumet, vers de 12 pieds. Épigraphe:

C'est pour la vérité que Dieu fit le génie.
A. DE LAMARTINE.

Ondine, vers de 12, de 10 et de 8 pieds. Épigr.:

Pour achever de vivre elle attendait l'amour.

Le Voile, vers de 12 et de 6 pieds. Épigr.:

O qui que vous soyez, ou mortelle ou déesse,
Si l'Olympe vous compte au rang des immortels,
Voyez un suppliant embrasser vos autels!
Prêtez à mon malheur votre divin auspice;
O qui que vous soyez, devenez-moi propice.
PICHALD.

Le Convoi d'Isabeau de Bavière, vers de 12 pieds. Épigr.:

Ah! de tous les malheurs, le crime est le plus grand;
Le crime dont l'aspect t'irrite et t'importune,
A besoin de pitié plus qu'une autre infortune!
ALEX. SOUMET.

Paru d'abord séparément, Paris, Tastu, 1826.

L'Étoile, vers de 12 pieds. Épigr.:

J'ai toujours trouvé que le ciel avait une véritable physionomie tantôt paternelle, tantôt irritée, et ce soir il condamnait notre amour.
Mme DE STAEL.

Paru d'abord dans la *Muse française*, t. II (1824), p. 216.

Le Charme, vers de 12 pieds. Épigr. :

Il est des jours de paix, d'ivresse et de mystère,
Où tout le cœur savoure un charme involontaire.
VICTOR HUGO.

La Jeunesse, vers de 12 pieds. Épigr. :

Je fus ingrate envers la Providence en n'étant pas heureuse.
Mme la Desse DE DURAS.

Le Bal, vers de 12 pieds. Épigr. :

Et ne vous faites pas illusion, Monsieur : si l'on vous voit venir avec plaisir au bal, c'est que vous faites partie du bal, et que vous êtes par conséquent une fraction de sa nouvelle conquête.
Le Cte Xavier DE MAISTRE.

Delphine. A Mlle Delphine-Gay, vers de 12 pieds. Épigr. :

Une grâce enivrante à sa beauté se mêle,
Et ses chants inspirés sont gracieux comme elle.
Déjà d'une couronne ornant ses blonds cheveux,
Son jeune et beau génie a fait plus que nos vœux.
BELMONTET.

Delphine à la coupole de Sainte-Geneviève. Vers de 12 et de 8 pieds. Épigr. :

Un céleste pouvoir secondait mes efforts ;
Le Seigneur m'inspirait ; sa divine lumière
Embrasait de ses feux mon âme toute entière.
Mlle DELPHINE GAY.

Avec cette note :

Mlle Delphine Gay a récité les beaux vers de son hymne à Sainte Geneviève, sous le dôme même où les chefs-d'œuvre de M. Gros retracent les principales époques de la Monarchie.

La Source des Montagnes. Vers de 12 pieds. Épigr. :

Des chênes ébranlés mutilant les racines,
Puissent les noires torrens, dont le cours inégal
Dans un lit de gravier gronde au pied des collines,
Ne jamais obscurcir ton paisible cristal.
CASIMIR DELAVIGNE.

Le Pèlerin, imité de Walter Scott. Vers de 12, et de 10 pieds. Épigr. :

Tel est des livres saints l'enseignement suprême ;
Qu'un ange suit le pauvre et veille sur ses pas.

Qu'un refus est là-haut puni comme un blasphème ;
Qu'un cri de faim maudit tous ceux qu'il n'émeut pas.
ALEX. GUIRAUD.

Paru d'abord dans les *Annales de la Littérature et des Arts*, 1822, t. III, p. 11-12.

Le Passé. Strophes de 8 vers de 10 pieds. Épigr. :

Je regarde à présent la vie
Comme un lieu que j'aurais quitté.
Mme DESBORDES VALMORE.

L'Infidèle. Strophes de 4 vers de 12 pieds. Épigr. :

Et ne le vois-tu pas, dans son ennui mortel,
Accablé de succès, de faveurs méprisées,
Changeant sans cesse et d'idole et d'autel,
Succomber sous le poids de ses chaînes brisées.
Mme SOPHIE GAY.

La Bayadère. A Émile Deschamps. Vers de 12 pieds. Épigr. :

Le mérite en repos s'endort dans la paresse.
BOILEAU.

La Fête. Vers de 12 pieds. Épigr. :

Voudrait-on chanter vos louanges ?
Autant vouloir flatter des anges :
La lyre humaine n'y peut rien.
Sur la terre, mal célébrée,
Contentez-vous d'être adorée,
Et, pour cela, vous l'êtes bien.
EMILE DESCHAMPS.

Les Troubles. Vers de 12 pieds. Épigr. :

Un songe, un rien, tout lui fait peur.
LA FONTAINE.

L'Odalisque. Strophes irrégulières de 12 et de 8 pieds. Épigr. :
Déïphère, trop émue pour goûter les douceurs du sommeil, était assise près d'une fenêtre à grillage d'or ; et s'accompagnait avec le

psaltérion, elle chantait cette Casside sur le mode Nava, dont on se sert en Asie pour pleurer l'absence des amans.

MARCHANGY.

Paru d'abord dans la *Muse Française* (1er août 1823, t. I, p. 85-87), puis dans les *Annales Romantiques* de 1825, p. 257, avec cette note : « Cette élégie est tirée de la *Gaule Poétique* ».

Le Schall. Vers de 12 pieds. Épigr. :

Le schall qui est en même temps si antique et si propre à être dessiné de tant de manières, drape, voile, cache tour à tour la beauté et se prête aux plus séduisantes expressions.

Mme DE KRUDNER.

L'Amour. Vers de 12 pieds. Épigr. :

. . . . Et, faibles que nous sommes.
C'est toujours cet amour qui tourmente les hommes.

ANDRÉ CHÉNIER.

Le Souvenir. Vers de 12 pieds. Épigr. :

Je n'aime entre les jours que ceux qui sont passés.

A.-S. SAINT-VALRY.

Sa Fuite. Vers de 12 pieds. Épigr. :

Et j'ai vu fuir la paix de mon âme charmée,
Et les plaisirs si purs, et leur coupe embaumée.

Mme A... D....

Clémence Isaure.. Strophes de 4 vers, de 12 pieds. Épigr. :

Son suffrage est la gloire ! Et même l'on prétend
Que du gai troubadour secondant le délire,
Parfois sa jeune main a fait vibrer la lyre.

ANCELOT.

Paru dans les *Annales* de 1822, t. VII, p. 406-407.

Le Secret. Strophes de vers de 12 et de 8 pieds. Epigr. :

. . . . Quel bonheur peut valoir
Le charme d'ignorer ce qu'on cherche à savoir.

JULES LEFÈVRE.

La Crainte. Strophes de 5 vers, de 8 pieds. Epigr. :

> Son cœur n'ose sentir, ni son âme penser.
>
> Brifaut.

L'Empressement. Strophes de 8 vers, de 8 et de 4 pieds. Epigr. :

> Heureux de ses regards, heureux d'être auprès d'elle !...
>
> Ducis.

La Promenade du soir. Vers de 12 pieds. Épigr. :

> Mais la lune se lève, et de son char d'opale
> Sur ses charmes trahis verse un jour doux et pâle.
>
> F.-A. Parseval.

Invocation. Strophes irrégulières, vers de 12 pieds. Épigr. :

> Un jour pour le bonheur j'ai cru que j'étais né.
>
> G. de Pons.

La Villageoise. Strophes de 8 vers, de 8 pieds. Épigr. :

> Oui, cette pauvreté, si vile aux yeux du monde,
> Est si chère à mon cœur, que je ne voudrais pas
> L'échanger pour le sceptre et l'or des potentats.
>
> Baour-Lormian.

Le Pêcheur. Strophes de 8 vers, de 8 et de 12 pieds. Epigr.:

> Ah ! qu'importe le sort, si ta main caressante
> S'appuie au gouvernail de ma nef inconstante.
>
> Mme Tastu.

La Mort d'une Fille de Village. Strophes irrégulières, de 12 et de 8 pieds. Épigr. :

> Elle tomba ; le prêtre, au sein d'un noir asile,
> Emporte, belle encore, la dépouille immobile.
>
> H. de Latouche.

La Consolation d'une Mère. Vers de 12 pieds. Épigr. :

> Oh ! comme avec orgueil ton regard enchanté
> Voit sa beauté naissante éclipser ta beauté.
>
> Millevoye.

Ce fut d'abord dans les *Annales*, t. III, p. 268, et dans l'*Almanach des Dames* de 1822, que parût « cette élégie, si touchante et si gracieuse », comme écrivait Victor Hugo à l'auteur.

L'Adolescence. Strophes de 8 vers, de 8 pieds. Épigr. :

Elle était à cet âge, où le cœur sans alarmes
Au doux besoin d'aimer s'abandonne aisément ;
A cet âge où l'amour est un enchantement.

ED. MENNECHET.

La Fille de la Légion d'honneur. Vers de 12 pieds. Épigr. :

De tous les monuments élevés pour immortaliser la gloire du règne de Louis XIV, les deux édifices pieux et augustes où la valeur d'un côté, et la noblesse du sexe de l'autre, trouvèrent jusqu'à la fin des ressources sûres et publiques, sont les titres qui lui répondent le plus des éloges et des actions de grâce de la postérité.

MASSILLON

La Croix d'or. Strophes de 8 vers, de 8 pieds. Epigr. :

Belle sans ornement. . . . .

RACINE.

Le Punch. Strophes irrégulières, de 12, de 8, et de 6 pieds. Épigr. :

. . . La journée du lendemain ramenait les mêmes choses, et nous la regardions encore comme un bienfait.

Le Cte DE FORBIN.

Paru d'abord dans la *Muse Française*, t. II (1824), p. 40-41.

L'Abeille et les Mouches. Vers de 12 et de 8 pieds. Épigr. :

Si l'homme qui n'a pas d'éducation n'est pas laborieux, s'il mène une vie oisive, il est bien difficile qu'il soit vertueux.

Mme la C^esse DE GENLIS.

En note :

Cette pièce fait partie du Recueil de fables russes publié par le comte Orloff.

La Dernière Espérance. Vers de 12 et de 8 pieds. Épigr. :

Dites-moi, dites-moi surtout, si son âme est dépouillée, dans sa nouvelle vie, de tous les souvenirs de sa vie passée, si elle pense toujours à moi, et si quand je prononce son nom, ma plainte va jusqu'à son cœur.

CH. NODIER.

La Harpe de Glorvina. Strophes irrégulières, de 12, de 10 et de 8 pieds. Épigr.:

C'est la religion qui fait gémir, au milieu de la nuit, la Vestale sous ses dômes tranquilles, c'est la religion qui chante si doucement au bord du lit de l'infortuné.

CHATEAUBRIAND.

Paru d'abord dans le *Conservateur littéraire*, t. III, 28e livr. (1821), avec la note citée plus haut :

*A****. Vers de 12 pieds. Épigr.:

C'est une femme, un ange à la forme charmante ;
Car ce peuple d'Esprits, cette famille aimante,
Qui pour nous, près de nous, prie et veille toujours,
Unit sa pure essence en de saintes amours.

ALFRED DE VIGNY.

Beaucoup de pièces de ce premier recueil sont des élégies, et leur ensemble forme comme un roman d'amour : telles, la *Fête*, les *Troubles*, le *Schall*, l'*Amour*, le *Souvenir*, *Sa Fuite*, le *Secret*, l'*Empressement*, la *Promenade du soir*, *Invocation*, l'*Adolescence*. Ainsi, pendant une absence, à l'anniversaire de la fête de celle qu'il aime, voici les vœux qu'il forme :

Je ne sais pas vouloir qu'on t'aime davantage...
Mais je voudrais, le soir, quand tes pas adorés
Volent sur les parquets de nos salons dorés,
Quand la foule est ravie, autour de toi pressée,
Je voudrais être, alors, présent à ta pensée ;
Quand tes beaux yeux sont clos sous un sommeil léger,
A tes songes heureux n'être pas étranger.

Quand le soleil couchant dans les flots étincelle,
Je voudrais, sur mon lac, conduire ta nacelle;
Que ton voile essuyât les pleurs des saules verts,
Et que ta voix se plût à répéter mes vers.

Ces vœux furent exaucés, car dans une autre pièce, c'est en rappelant le passé et ses doux souvenirs que le poète trace le tableau du lac où il promenait ses amours « en tresses blondes ». La partie décorative de ces vers a beaucoup vieilli ; l'écharpe, les tresses, et tout ce costume des élégantes de la Restauration, nous les gâtent un peu ; mais ils ont de l'harmonie, et on y sent au fond un sentiment vrai.

C'est là qu'avec ses chants, ses magiques paroles
Un ange descendit sur nos blanches gondoles ;
Et depuis, ô mon lac, couché sur vos roseaux,
J'écoute avec amour le doux bruit de vos eaux ;
Car sous les pleurs du saule, au miroir de vos ondes,
J'ai vu légèrement jouer ses tresses blondes ;
De nos cœurs, de vos flots nous suivions les penchants,
Et votre écho fidèle a répété ses chants.
Son écharpe d'azur flottant avec ma voile ; ....
Mais ses cheveux flottans, son écharpe légère,
Elle a tout emporté sur la rive étrangère :
Elle a tout emporté ! Non, non; et sur ces bords
Les vents ont retenu ses magiqués accords.
Le doux parfum des fleurs à nos sens la rappelle,
Et l'air que l'on respire a quelque chose d'elle (1).

Ces amours semblent avoir eu pour théâtre, les vallées des Pyrénées, avec leurs hauts sommets à l'horizon, aux environs de Bagnères-de-Bigorre.

Cette gracieuse figure « aux blondes tresses » s'enveloppait d'un châle dont le tissu léger semblait plutôt un

(1) *Le Souvenir.*

nuage laissant entrevoir la déesse, qu'un vulgaire vêtement. Le châle jouait un grand rôle alors dans l'élégance féminine :

De ton corps élégant pour marquer les contours,
Les bergères, le soir, en chantant leurs amours
Forment légèrement ces tissus que Barèges
Colore dans ses fleurs et blanchit dans ses neiges...
Lorsque tu pars voilée et prends ton jeune essor,
Tes grâces sous ton schall te trahissent encor...
De peur que trop d'éclat n'éblouisse mes yeux,
J'aime qu'un doux nuage obscurcisse les cieux ;
J'aime que le lin pur et les gazes modestes
Amortissent le feu de tes regards célestes;
Que les mobiles plis des légers vêtements
Dessinent tous tes pas et tous tes mouvements;
Et que tes traits divins, se cachant à la terre,
Soient, ainsi que ton cœur, un étonnant mystère (1).

Ces sentiments, à la fois très passionnés et très éthérés, ces écharpes, ces gazes, ces ceintures, ce décor de lacs, de saules pleureurs, d'aube emperlée, de clair de lune : tout cela constituait l'amour romantique, tel que nous le voyons exprimé par les poètes, représenté par les peintres et les dessinateurs de l'époque, les Devéria, les Wattier, les Johannot, les Célestin Nanteuil. Et les écrivains, qui s'en formaient ainsi l'idéal, s'efforçaient de le réaliser dans leur vie. La dédicace en vers qu'Alexandre Dumas mit, après coup, à son fameux drame romantique *Antony*, est l'une des plus brûlantes expressions de la passion ainsi conçue et ainsi pratiquée. Le type féminin de cet idéal était, à ce moment même, de 1823 à 1828, la belle, la blonde, la céleste Delphine Gay. Et l'on ne peut s'empêcher de penser à elle,

(1) *Le Schall.*

en lisant les vers élégiaques, amoureux de Jules de Rességuier. Pour dire toute notre pensée, nous avons quelques raisons de croire que Delphine Gay fut, à cette époque, la muse inspiratrice de notre poète, que plus d'une de ses pièces, sinon toutes, lui sont tacitement dédiées. N'oublions pas qu'une de ses premières œuvres avait été consacrée à célébrer ce grand jour (21 avril 1825) où, sous la coupole du monument de Soufflot, au milieu du monde officiel et des représentants les plus illustres des Lettres et des Arts, M[lle] Delphine Gay avait récité son *Hymne à Sainte Geneviève;* et qu'avant cela même, il avait chanté la femme, autant en amoureux qu'en poète :

. . . Et l'on peindrait plutôt les doux rayons des cieux
Que les rayons plus doux qui tombent de ses yeux...
Son âme est un secret d'amour et d'harmonie ;
Son esprit vif et prompt a l'élan du génie ;
Elle comprend la gloire, elle aime son danger...
De la terre et des cieux c'est un divin mélange ;
Tantôt comme la femme, et tantôt comme l'ange,
Elle peut soutenir le vif éclat des cieux ;
Et nos faibles regards lui font baisser les yeux.
Voyageuse ici-bas, céleste passagère,
Elle n'a de nos maux qu'une atteinte légère ;
Comme une douce pluie aux beaux jours du printemps,
Les pleurs dans ses beaux yeux ne restent pas longtemps.
Elle chante... (1).

En 1823, M[me] Desbordes-Valmore avait fait un séjour dans le Midi, à Bordeaux en particulier, poussé peut-être jusqu'au pied des Pyrénées. Jules de Rességuier dut se rencontrer avec elle, et l'entretenir de M[me] Sophie Gay et de sa fille Delphine, dont on parlait beaucoup alors, et

(1) *Delphine.*

avec lesquelles elle était en correspondance. Jules de Rességuier les fréquenta certainement à Paris, quand il écrivait les vers qu'on vient de lire, et assistait à la fête de Sainte Geneviève (1825). Plus tard, en 1826 et 1827, Delphine et sa mère visitèrent la Suisse, l'Italie, séjournèrent à Florence, à Rome, à Naples. Sans rien affirmer, ne peut-on pas penser que cette absence a inspiré les vers que nous avons cités plus haut.

Elle a tout emporté sur la rive étrangère
. . . . ,

Et cette image du golfe de Naples qui termine cette pièce :

Ainsi quand Parthénope, aux heures du repos,
Voit briller et courir, sur la mer azurée,
La barque du pêcheur, sa nacelle dorée,
Avec ses verts festons, ses mobiles drapeaux,
L'œil suit le mât longtemps sur l'humide étendue ;
Et lorsqu'à l'horizon la nacelle est perdue,
On voit encor les fleurs qui retombent dans l'air,
Et le rayon brillant qui sillonne la mer (1).

Cependant nous aurions scrupule d'insister plus longtemps sur ces impressions, et de donner pour une réalité ce qui pourrait bien n'être qu'une imagination née de simples rapprochements littéraires. Nous aimons mieux nous en tenir à cette image de l'amour dans le mariage, que nous offre les plus belles et les plus nombreuses poésies de Jules de Rességuier, quitte à mettre sur le compte des licences poétiques permises les vers où il a célébré tour à tour la brune et la blonde :

Allons, rassurez-vous, j'oublierai vos appas,
Vos grâces, vos yeux noirs, vos longs cheveux d'ébène,
Ou, sans les oublier, je n'en parlerai pas (2).

(*A suivre.*) EUGÈNE ASSE.

(1) *Le Souvenir.*
(2) *La Consolation d'une Mère.*

A PROPOS

DU « ROLAND FURIEUX »

ILLUSTRÉ PAR GUSTAVE DORÉ

La *Revue biblio-iconographique* a soulevé, dans sa livraison du 15 juin dernier, une petite question bibliographique au sujet de laquelle, étant mis en cause, je tiens à fournir quelques explications.

Lorsque, dans le *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle*, j'ai rédigé l'article ARIOSTE, après avoir donné la description de l'édition du *Roland furieux*, illustré par Gustave Doré et publié en 1879 par la librairie Hachette, j'ai ajouté : « Une nouvelle édition a été publiée à 60 fr.; il a été tiré 50 exempl. numér. sur pap. Whatman (250 fr.); 50 ex. sur pap. de Chine (300 fr.) et 25 ex. sur pap. du Japon (350 fr.). »

La Revue de M. Pierre Dauze rectifie par la note suivante les renseignements que j'ai fournis : « ... Au sujet de cette édition, nous croyons devoir faire remarquer que les renseignements publiés dans l'excellent « Manuel de l'Amateur » de notre confrère M. Georges Vicaire, pris peut-être sur le prospectus de publication, se trouvent en partie défectueux et nécessitent une petite rectification. Il n'y a pas eu deux tirages, mais un seul, et les exemplaires de luxe sont donc forcément du premier tirage. D'autre part, il a été tiré 15 exemplaires sur papier du Japon et non 25, et 40 Chine au lieu de 50. Ce sont d'ailleurs les chiffres qui figurent sur les exemplaires eux-mêmes. La question relative au premier tirage a son importance, car il en serait résulté une certaine défaveur sur les exemplaires de luxe, si on avait pu supposer qu'ils ne fussent pas tous du tirage original. »

Mon confrère a vu des exemplaires de luxe du *Roland furieux* portant une justification du tirage différente de celle que j'ai indiquée ; j'ai pu constater moi-même, depuis la rédaction de mon article, en ce qui concerne les papiers de Chine, cette différence ; je ne conteste donc nullement l'exactitude des chiffres donnés par la *Revue biblio-iconographique ;* mais je tiens à établir que, si ceux que mon *Manuel* indique sont erronés, ce que je ne crois pas, du reste, la faute ne saurait m'en être imputée.

Il est matériellement impossible, lorsqu'on a un champ d'opération aussi étendu qu'est le mien, de *voir* tous les papiers de luxe que comporte une édition ; il y a d'abord la difficulté de les trouver (la Bibliothèque nationale n'ayant, en principe, que des exemplaires sur papier ordinaire), et, en outre, il faut considérer le temps énorme que demanderait leur réunion, en admettant même que l'on y puisse arriver. Et déjà, j'entends certains amateurs — ceux qui ne se doutent pas des recherches longues et difficiles que nécessite un travail bibliographique comme celui que j'ai entrepris — se plaindre du temps écoulé entre l'apparition de chaque fascicule de mon ouvrage. J'ai pris pour règle de décrire l'exemplaire ordinaire d'un livre, ce qui ne m'empêche pas, chaque fois que cela m'est possible, d'examiner les exemplaires de luxe. Force m'est donc pour indiquer ces derniers de recourir aux catalogues publiés par les éditeurs ou, quand ces catalogues sont muets ou incomplets sur ce point, d'aller leur demander de vive voix les renseignements désirés, ce qui m'est arrivé, et m'arrivera fréquemment encore. Et voici comment j'ai été amené à signaler une *nouvelle* édition du *Roland furieux*, de Doré, avec les chiffres de tirage que j'ai donnés.

Je n'ai point eu l'occasion de voir le prospectus de cette publication, comme le suppose mon confrère ; je n'ignore pas que ces documents sont sujets à caution (j'ai pu le constater) et que les tirages annoncés au moment du lancement d'un prospectus se trouvent, pour différentes raisons, modifiés lors de l'apparition de l'ouvrage. Mais il n'en est pas de même des catalogues d'un éditeur, surtout lorsqu'il s'agit d'une maison d'édition aussi sérieuse que la maison Hachette. Cette librairie publie souvent des catalogues et j'en ai sous les yeux un certain nombre depuis 1879

jusqu'à 1897. Or, voici ce que je lis, p. 39, colonne 2, du *Catalogue Hachette* de mai 1879 :

> ARIOSTE (L.). *Roland furieux*, traduction de A.-J. du Pays. Un magnifique vol. contenant 80 grandes compositions et 550 gravures d'après les dessins de Gustave Doré, richement cartonné, 150 fr.
>
> Il a été tiré 50 exemplaires numérotés sur papier Whatman, 50 sur papier de Chine et 25 sur papier du Japon.
>
> Prix de chaque exemplaire sur papier Whatman, 250 fr. ; sur papier de Chine, 300 fr. ; sur papier du Japon, 350 fr.

La Bibliographie de la France de 1879 (n° 1348) donne une justification de tirage absolument conforme à celle du Catalogue Hachette ; or, mon confrère pourrait-il me dire où le rédacteur de la *Bibliographie de la France* a relevé ces indications de tirage, si elles ne lui ont pas été fournies par la maison Hachette? Ce n'est pas sur l'exemplaire du dépôt légal qui est sur papier ordinaire ; ces exemplaires ne mentionnent aucune justification de tirage. Les exemplaires de luxe, si j'en juge par les papiers de Chine que j'ai seuls vus, ne portent qu'une justification partielle, c'est-à-dire le nombre des Chine sur les exemplaires Chine, des Japon, sur les exemplaires Japon, etc. Les renseignements lui ont, à n'en pas douter, été communiqués par une note de l'éditeur ou de l'imprimeur accompagnant l'ouvrage lorsque le dépôt en a été effectué au Ministère de l'Intérieur. Ce qui est certain, c'est que le *Journal de la librairie* et le Catalogue de la librairie Hachette sont parfaitement d'accord. Je persiste donc à croire à l'exactitude des tirages de luxe qu'ils enregistrent l'un et l'autre et que j'ai reproduits dans mon *Manuel*. Et voici d'ailleurs comment peut s'expliquer cette divergence. Quinze Japon, quarante Chine (la *Revue biblio-iconographique* ne parle pas des Whatman) ont sans doute été destinés à la vente, les éditeurs, le traducteur et Gustave Doré s'étant réservé, pour eux-mêmes, une dizaine d'exemplaires sur Chine et sur Japon. Mais les livres d'entrée de la libraire ont dû accuser le tirage réel et c'est évidemment d'après ces livres qu'a été rédigée et la note du *Journal de la librairie* et celle des catalogues de l'éditeur.

Voilà donc pour le tirage des exemplaires de luxe.

Reste maintenant la question de la *nouvelle édition* que j'ai signalée ; jusqu'en octobre 1885 et peut être même les années suivantes, les catalogues Hachette (je n'en ai pas eu entre

les mains entre 1885 et 1888) reproduisent la mention imprimée en mai 1879; mais en juillet 1888, p. 45, col. I, cette mention est ainsi modifiée:

ARIOSTE (L.) *Roland furieux;* NOUVELLE ÉDITION, traduction française de A. J. du Pays..... richement cartonné, 60 fr.

Immédiatement au-dessous de cette insertion, se trouve la justification du tirage de luxe, de tout point identique à celle de mai 1879. Le prix a donc été abaissé, pour les exemplaires ordinaires seulement, de 150 à 60 francs. Or, il n'est pas d'usage que les éditeurs qui se respectent annoncent au rabais sur leur propre catalogue leurs propres publications et encore moins qu'ils les débitent eux-mêmes; d'aucuns soldent certains ouvrages à des libraires, qui les mettent alors en vente à bas prix. Mais je le répète, les grands éditeurs ne modifient point, d'habitude, sur leurs catalogues les prix d'émission, ce qui ne les empêche pas de traiter de gré à gré et de se débarrasser ainsi de livres d'une vente pénible.

Je n'avais donc aucun motif pour tenir en suspicion des renseignements que me donnait l'éditeur lui-même qui est mieux que quiconque en mesure de connaître l'état de ses publications; je me suis strictement fié à son catalogue pour annoncer cette *nouvelle* édition que je n'ai pas cherché à voir parce que mon intention n'était pas de la décrire et que la mentionner me paraissait suffisant. La *Revue biblio-iconographique* prétend qu'elle n'existe pas, le catalogue de la librairie Hachette affirme son existence. Qui a tort, qui a raison? Je ne sais. Mais, en la circonstance, si une faute a été commise c'est l'éditeur du *Roland furieux* et non le bibliographe du *Manuel* qui doit en supporter la responsabilité.

GEORGES VICAIRE.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, vient de signer l'arrêté suivant, fixant les conditions d'admission aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classée.

ARTICLE PREMIER. — Les candidats aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classée, qui ne sont pourvus ni du diplôme d'archiviste-paléographe, ni du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire, subissent un examen conformément au programme annexé au présent arrêté.

ART. 2. — Les sessions d'examen ont lieu à Paris.

Un arrêté ministériel, publié au *Journal officiel*, fixe la date de chacune d'elles, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture du registre d'inscription, le lieu, le jour et l'heure des épreuves.

ART. 3. — Les candidats se font inscrire au ministère de l'instruction publique, direction de l'enseignement supérieur, 6e bureau.

Ils doivent déposer à cet effet : 1° Leur acte de naissance ; 2° Un *curriculum vitæ* écrit en entier et signé par eux, dans lequel ils font connaître les situations qu'ils ont occupées, leurs travaux, leurs titres et diplômes; 3° Une note indiquant les langues anciennes et les langues vivantes qu'ils déclarent connaître.

ART. 4. — L'examen comporte deux épreuves, l'une écrite, l'autre orale.

ART. 5. — L'épreuve écrite comprend :

1° Une composition sur des questions de bibliographie générale ou d'administration d'une bibliothèque municipale; 2° L'analyse d'une préface écrite en latin ou dans une des langues vivantes que le candidat aura déclaré connaître; 3° La rédaction des articles par lesquels une dizaine d'ouvrages anciens et modernes' portant sur diverses matières, devraient être représentés dans le registre d'entrée et dans les divers catalogues méthodique et alphabétique d'une bibliothèque; 4° La transcription d'un texte latin et d'un texte français empruntés à deux manuscrits, l'un du moyen âge et l'autre des temps modernes, et la rédaction de notices de catalogue de ces deux manuscrits.

ART. 6. — L'épreuve orale comprend des interrogations sur la bibliographie et le service des bibliothèques municipales.

ART. 7. — Épreuve orale facultative. Les candidats qui désireront justifier de leur aptitude à classer et cataloguer des collections spéciales annexées à certaines bibliothèques seront interrogés, suivant leur demande, sur l'iconographie, sur la numismatique ou sur le service des archives municipales. Mention du résultat de cette épreuve sera faite sur le diplôme.

ART. 8. — Les épreuves sont subies devant une commission spé-

ciale permanente. Le jugement est soumis à la ratification dn ministre. Les résultats de l'examen et le rapport du président sont consignés au registre des procès-verbaux de la commission.

Le programme de bibliographie et d'administration des bibliothèques municipales est le suivant :

1° Éléments du livre. — Notions générales sur le parchemin et le papier, les formats, les caractères d'impression, la composition du livre (titres, préfaces, etc.), l'illustration, le mode de publication (fascicules, livraisons, etc.), la reliure, les particularités ou provenance donnant une valeur spéciale à certains exemplaires (notes manuscrites, armoiries, ex-libris, etc.).

2° Histoire du livre. — Notions générales sur les manuscrits et leur ornementation ; sur les origines de l'imprimerie, l'introduction et le développement de cet art, particulièrement en France.

3° Répertoires bibliographiques. — Plan et usage des principales bibliographies universelles (Brunet, etc...), nationales (Quérard, Lorenz, etc...) et spéciales (Chevalier, Potthast, Tourneux, etc...) ; notions d'histoire littéraire (composition et usage des principaux recueils de textes et collections).

4° Rédaction des catalogues. — Tenue du registre d'entrées, rédaction des articles de catalogues, classement de ces articles pour l'établissement des catalogues alphabétiques et méthodiques, notions sur les principaux systèmes bibliographiques.

5° Administration des bibliothèques municipales. — Notions élémentaires sur la législation des bibliothèques municipales (dépôts de l'Etat, acquisitions, dons et échanges) ; attributions et responsabilité des bibliothécaires, systèmes généraux de placement des livres (numérotage, etc...), mesures de conservation (estampillage, récolements, etc...) et soins matériels à donner aux livres. Service des bibliothèques municipales : communications au public, prêt au dehors, comptabilité.

Le ministre a également signé l'arrêté nommant les membres de la commission d'examen aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classée.

Article premier. — La commission chargée d'examiner les candidats aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classée est composée ainsi qu'il suit :

MM. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, *président ;* Passier, chef du 6e bureau de la direction de l'enseignement supérieur, *secrétaire ;* Lacombe, Prost, Ulysse Robert, inspecteurs généraux des bibliothèques et des archives ; de Chantepie, conservateur de la bibliothèque de l'Université de Paris ; Mortet, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, chargé du cours de bibliothèque à l'Ecole nationale des chartes.

CHRONIQUE

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Le premier prix Gobert (9.000 fr.) a été décerné à M. Godefroy, savant récemment décédé, auteur du *Dictionnaire de l'ancienne langue française*. Le second prix Gobert (1.000 fr.) a été attribué à notre collaborateur M. L. G. Pelissier, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Montpellier, à qui nous adressons nos bien sincères félicitations.

L'Académie des Sciences morales et politiques vient de décerner à M. Paul Bonnefon, bibliothécaire à l'Arsenal, une mention pour son ouvrage *Montaigne et ses amis* (Paris, Armand Colin et Cie, 2 vol. in-18). Cette nouvelle édition d'un livre publié, pour la première fois, en 1893, est considérablement augmentée ; l'auteur a remanié son travail et y a ajouté de très intéressants chapitres sur les amis de l'illustre écrivain, La Boétie, Charron et Mlle de Gournay.

Exposition de Bruxelles. — Nous relevons sur la liste des distinctions honorifiques décernées à l'occasion de cette exposition les noms suivants :

Officiers de l'instruction publique : MM. J. E. Gédalge et Arthur Rousseau, libraires-éditeurs à Paris.

Officiers de l'ordre royal de Léopold de Belgique : MM. Armand Colin et Jules Hetzel, libraires-éditeurs, à Paris.

Chevaliers de l'ordre royal de Léopold : MM. François Ducloz, imprimeur-éditeur, à Moutiers (Savoie) ; Pierre Mainguet, de la maison E. Plon, Nourrit et Cie et Pierre Masson, libraires-éditeurs à Paris.

Archives nationales. — M. Joseph Petit, archiviste-paléographe, vient d'être nommé archiviste aux Archives nationales.

Bibliothèque de l'Arsenal. — M. Paul Deslandres, archiviste-paléographe, a été nommé attaché non rétribué à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Catalogues des bibliothèques publiques de Paris. — Le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts vient d'arrêter la création d'une commission, chargée d'étudier les questions relatives à l'unification des catalogues des bibliothèques publiques de Paris.

Ont été nommés ; *président :* M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale ; *secrétaire :* M. Paul Marais, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine ; *membres :*

MM. Henri de Bornier, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine, Ruelle, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève; Marchal, Mortet, Muller, conservateurs des Bibliothèques nationale, Sainte-Geneviève et de l'Arsenal; H. Omont, D. Blanchet et Couraye du Parc, conservateurs-adjoints et bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

Bibliothèque de l'Institut. — M. Alfred Rébelliau a été élu, le 15 juin, bibliothécaire en remplacement de M. Ludovic Lalanne, décédé; M. Adolphe Regnier a été élu, le même jour, premier sous-bibliothécaire; le 6 juillet, M. Fabre, professeur à la Faculté des lettres de Lille, a été nommé second sous-bibliothécaire.

Manuscrit inédit du XIIe siècle. — Un professeur de l'Université de Grenoble, M. Paul Fournier, a fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une communication sur une œuvre inédite de la fin du XIIe siècle, le *Liber de vera philosophia,* dont le seul manuscrit connu, dit le *Petit Temps*, conservé jadis à la Grande-Chartreuse, a passé, depuis la Révolution, à la bibliothèque publique de Grenoble.

D'après M. Fournier, l'auteur de cet ouvrage serait, selon toute vraisemblance, Joachim de Flore, père de nombreuses sectes mystiques, dont l'influence se fit sentir jusqu'au quatorzième siècle.

Société des bibliophiles normands. — M. Ed. de la Germonière vient de réimprimer pour cette Société la *Relation de l'entrée de Claude Auvry, évêque de Coutances, dans sa ville épiscopale (1647)*. Cette réimpression d'un livre fort rare, exécutée d'après l'exemplaire de M. Ruggieri qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque du savant président de la *Société normande du livre illustré,* est ornée de la reproduction du beau portrait de Claude Auvry par R. Nanteuil. M. de la Germonière a fait précéder l'œuvre d'Hilaire de Morel d'une notice historique et bibliographique très documentée. La *Relation de l'entrée de Claude Auvry* n'est pas absolument reproduite en facsimile; le format des livres de la Société des Bibliophiles normands, plus petit que celui de l'original, ne le permettait pas; mais cette reproduction qui s'en rapproche beaucoup est néanmoins de nature à satisfaire les bibliophiles. Trente exemplaires seulement sont mis dans le commerce, le reste du tirage étant destiné aux membres de la Société.

Histoire de l'imprimerie en France. — Nous avons annoncé déjà que M. A. Claudin préparait pour l'Exposition universelle une *Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle.* Nul mieux que notre savant collaborateur ne pouvait traiter ce sujet avec plus d'autorité et de compétence. Nous pouvons dire aujourd'hui que

cette publication sera, tant au point de vue du texte que de la forme sous laquelle nous la présentera l'Imprimerie nationale, une œuvre magnifique. Nous venons de recevoir le spécimen, un spécimen contenant l'avant-propos, la préface qui ne comprend pas moins de vingt-trois pages et le commencement du chapitre premier. Ce fascicule renferme, en outre, le titre du tome premier imprimé en rouge et noir et un certain nombre de superbes planches (titres de livres, marques d'imprimeurs, lettres ornées et alphabets). L'ouvrage qui comportera plusieurs volumes est de format in-folio; il sera imprimé, pour les feuillets liminaires jusques et y compris la préface, avec les caractères de Garamond, et, pour le corps de l'ouvrage, avec ceux de Grandjean, gravés en 1693. Notre premier établissement typographique sera donc dignement représenté à l'Exposition de 1900 et M. A. Claudin aura élevé aux premiers imprimeurs français un monument solide et durable.

Bibliothèque Mazarine. — M. Paul Marais, bibliothécaire à la Mazarine, vient de donner un *Supplément* au *Catalogue des Incunables* de cette bibliothèque qu'il avait publié, en 1893, avec la collaboration de M. Dufresne de Saint-Léon.

Ce *Supplément* contient un certain nombre de nouveaux articles, une table générale complétée et refondue, des tables des noms de villes, des noms d'imprimeurs, et enfin des *Addenda* et *Corrigenda*. Les deux tables des noms de villes et des imprimeurs constituent une notable amélioration et rendront désormais les recherches bien plus faciles: nous ne pouvons que féliciter notre sympathique confrère d'avoir rédigé ces tables si nécessaires et particulièrement précieuses pour ceux qui s'occupent des origines de l'art typographique.

Souvenirs et Mémoires. — Sous ce titre, la librairie Gougy entreprend la publication d'un « recueil mensuel de documents autobiographiques, souvenirs, mémoires, correspondances. « C'est notre érudit confrère M. Paul Bonnefon qui prend la direction de cette nouvelle revue dont le premier numéro paraît le 15 juillet. » Tous les temps, annonce le programme, auront place dans nos choix, comme tous les évènements ne manqueront pas d'y être racontés. Mémoires diplomatiques ou militaires, souvenirs de bourgeois, de soldats ou de robins, lettres de grands seigneurs ou de gens de peu, récits de personnes de toutes conditions, de tout âge, de tout sexe, tout y viendra à son heure pour varier l'intérêt et confirmer les témoignages en les diversifiant. »

Nous souhaitons bien sincèrement au directeur et à l'éditeur de *Souvenirs et Mémoires*, bonne chance et grand succès.

Aux amis du livre. — Nous avons signalé, l'an dernier, dans le *Bulletin* (livraison de mars, p. 186) une très utile publication entreprise par M. G. Hedeler, de Leipzig, *Liste des bibliothèques privées*.

Ce premier fascicule contenait la description sommaire de 601 collections appartenant à des amateurs de l'Amérique du Nord ainsi que leurs adresses et l'indication du genre d'ouvrages, livres, manuscrits ou estampes qu'ils recherchent. Le troisième fascicule, que publie aujourd'hui M. G. Hedeler, rédigé sur le même plan que le premier, est consacré aux bibliophiles de l'Allemagne; nous y relevons 817 noms. Le deuxième fascicule, encore en préparation, sera relatif aux collectionneurs de la Grande-Bretagne et le quatrième à ceux de l'Autriche-Hongrie. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à notre article de l'an dernier, tout en constatant à nouveau que la publication de M. Hedeler dont le prix est minime (12 fr. 50) est un guide indispensable à tous les amis du livre, bibliothécaires, bibliophiles ou libraires.

Balzac à Limoges. — Les Balzaciens liront avec plaisir la nouvelle étude que M. A. Fray-Fournier vient de consacrer au célèbre auteur de la *Comédie humaine*, étude publiée d'abord dans le *Bibliophile Limousin* et dont il a été fait un tirage à part à quelques exemplaires; une vue de la *Maison Nivet* qu'habitait Balzac, lors de ses voyages à Limoges, complète cet intéressant document.

Œuvres inédites de G. Léopardi. — Le *Giornale della libreria* annonce la publication, à Florence, du premier volume des œuvres inédites de Léopardi, édité par les soins d'une commission présidée par M. Giosue Carducci.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— FR. COPPÉE. — Le Passant, comédie en un acte, en vers. Reproduction en fac-simile du manuscrit de l'auteur et d'une page de musique de J. Massenet. Compositions de Louis-Edouard Fournier. Eaux-fortes de Léon Boisson. Edition autorisée par Alphonse Lemerre. *Paris, Armand Magnier, éditeur, 10, rue de Condé,* M DCCC XCVII, gr. in-8 de 46 ff. (1).

Le *Passant,* c'est l'*Atala* de François Coppée, a dit M. de Lescure. Comme *Atala,* le *Passant,* œuvre de jeunesse du poète, demeurera célèbre. Lorsque, le 14 janvier 1869, l'Odéon donna la première représentation de cette exquise petite comédie, le nom de Coppée, proclamé par Mlle Sarah Bernhardt, fut salué d'enthousiastes applaudissements et le rideau dut se relever quatre fois. Le *Passant* obtint un tel succès qu'on le voulut jouer partout, à la Cour, dans les salons, sur les scènes de province et sur celles de l'étranger. Dix-neuf ans plus tard, la Comédie française le faisait entrer dans son répertoire ; Lemerre lui accordait les honneurs de l'in-quarto et d'une luxueuse impression ; mais jusqu'à présent aucun éditeur n'avait offert aux bibliophiles un *Passant* illustré. En 1894, le regretté Emile Testard, qui entreprenait sa « Collection des dix », réserva naturellement une place à l'auteur du *Reliquaire ;* il n'y avait qu'à choisir dans le bagage considérable du maître ; il jeta son dévolu sur le *Passant,* ce chef-d'œuvre de grâce juvénile et de touchante émotion ; mais le vaillant éditeur ne devait pas connaître la joie d'assister au triomphe de l'œuvre qu'il avait préparée et dont son digne successeur, son ami M. Armand Magnier, continue l'achèvement avec autant de sagacité que de goût.

Le *Passant* est le cinquième volume de la collection ; livre unique dans son genre et d'une suave originalité, c'est, sans contredit, l'un des ouvrages de luxe parus depuis quelques années qui réunit le plus complètement les qualités exigées de l'amateur de beaux livres :

(1) Pour la justification du tirage et les prix voir la livraison d'avril 1898.

valeur du texte, charme de l'illustration, élégance du format, choix du papier, rien ne manque. Aussi bien, à l'heure où j'écris ces lignes, serait-il peut-être difficile de trouver un exemplaire à la librairie de la rue de Condé. On s'est rué sur cette publication et, dès avant la mise en vente, les souscriptions couvraient les registres de l'éditeur. M. Armand Magnier a donc le droit d'être fier d'avoir ainsi mené à bien l'œuvre ébauchée par son ami, car cette nouvelle édition du *Passant* restera comme un livre notable et fera époque dans les annales de la bibliophilie. Je vais essayer d'en retracer ici la physionomie.

L'ouvrage est entièrement imprimé en taille douce par Porcabeuf; le texte, héliogravé par Arents, est la reproduction en fac-simile du manuscrit de François Coppée dont chaque page est ornée d'une composition de Louis-Edouard Fournier, gravée à l'eau-forte par Léon Boisson. Le volume s'ouvre par un faux-titre illustré portant, dans le haut, cette épigraphe empruntée à Horace : *Ut pictura poesis;* puis viennent le titre, orné d'un superbe portrait de Coppée, la justification du tirage et la dédicace du poète à Mlle Agar; cette dédicace est agrémentée d'une gracieuse lettre ornée. Voilà pour les feuillets liminaires. Alors commence le texte du *Passant;* c'est d'abord la distribution des rôles; deux médaillons, reliés l'un à l'autre par deux chaînes, renferment les traits des interprètes de la pièce, Mlles Sarah Bernhardt (Zanetto) et Agar (Silvia); les trente-neuf feuillets qui suivent sont foliotés de I à XXXIX; ce foliotage dans des motifs d'ornements, tous différents, a été rehaussé d'or et de carmin par une main habile. Les illustrations de L.-E. Fournier encadrent le texte sur deux côtés (du côté des marges de gouttière et de queue); elles n'ont point de légende; il n'en était pas besoin, l'artiste ayant fidèlement traduit, page à page, les vers du poète. Je vais néanmoins indiquer sommairement ici le sujet de ces compositions : *Folio I :* Silvia, la courtisane, debout sur une terrasse qui domine Florence, contemple le paysage, sous un ciel plein d'étoiles. *Fol. II :* Silvia et ses adorateurs. *Fol. III :* L'aventurier toscan offrant à Silvia « ses anneaux et ses chaînes ». *Fol. IV :* Un « pauvre et timide écolier » rêvant à Silvia, « le regard dans le ciel, le coude à sa fenêtre ». *Fol. V :* Près d'un bois, au milieu des fleurs, une femme voilée de blanc personnifie l'Avril. *Fol. VI :* Silvia, au bord d'un étang, entend la voix de Zanetto. *Fol. VII :* Zanetto soupant « sous la treille, devant les splendeurs du couchant ». *Fol. VIII :* Zanetto, la mandoline au côté, frappe à la porte d'une auberge. *Fol. IX :* Paysage. Des malheureux, sans abri, dorment à la belle étoile. *Fol. X :* Visions blanches du rêve de Zanetto. *Fol. XI :* Figure personnifiant la brise. *Fol. XII :* Jeune homme se poignardant devant le palais de Silvia. *Fol. XIII :* Zanetto faisant glisser un bateau sur le lac. *Fol. XIV* : Zanetto, dans un château, chante pendant le repas.

Fol. XV : Zanetto, la mandoline au dos, allant par les chemins. *Fol. XVI :* Zanetto passant le fleuve à gué. *Fol. XVII :* Zanetto et la jeune fille à sa fenêtre. *Fol. XVIII :* Zanetto chassé. *Fol. XIX :* Zanetto assis sur une branche d'arbre. *Fol. XX :* Zanetto disant sa chanson par les chemins. *Fol. XXI :* Allégorie. *Fol. XXII :* Zanetto, assis sur un coussin, près de Silvia. *Fol. XXIII :* Zanetto et Silvia sur le balcon. *Fol. XXIV :* Scène de repas. *Fol. XXV :* Zanetto, dormant sur un fauteuil. *Fol. XXVI :* Zanetto suppliant Silvia de le garder auprès d'elle. *Fol. XXVII :* Palais et jardin. *Fol. XXVIII :* Zanetto pensant trouver place entre le négrillon et le valet de meute de Silvia. *Fol. XXIX :* L'Amour. *Fol. XXX :* Zanetto au bord d'un torrent. *Fol. XXXI :* Scène d'orgie. *Fol. XXXII :* Zanetto se présentant à la porte d'un château. *Fol. XXXIII :* Jeune fille voyant son fiancé dans les bras de Silvia. *Fol. XXXIV :* Figure allégorique. *Fol. XXXV :* Zanetto reprend sa vie errante. *Fol. XXXVI :* Zanetto refusant la bague de Silvia. *Fol. XXXVII :* Assis sur le rebord d'un calvaire, Zanetto contemple la rose que lui a donnée Silvia. *Fol. XXXVIII :* Silvia, sur la terrasse, enseigne à Zanetto le chemin qu'il doit suivre et *Fol. XXXIX :* Même décor. Zanetto est parti et Silvia pleure, accoudée sur la rampe. Les deux derniers feuillets du livre contiennent, le premier la musique de la Sérénade du *Passant* et un portrait-médaillon de Massenet, le dernier des indications bibliographiques relatives à la mise en œuvre de l'ouvrage.

La scène du *Passant* se déroule au temps de la Renaissance italienne ; Louis-Edouard Fournier a su donner aux quarante-sept compositions dont il l'a ornée, figures, paysages, parties architecturales, lettres ornées, motifs d'ornementation, le caractère si gracieusement pur de cette merveilleuse époque ; tout y est en harmonie. On a plaisir à relire les beaux vers de Coppée dans cette originale et splendide édition : artiste, graveur et éditeur ont rivalisé pour les entourer de tout l'éclat qu'ils méritaient, et leurs communs efforts ont été justement récompensés par le succès très franc qui a accueilli le *Passant*.

Les bibliophiles apprendront sans doute avec satisfaction que M. Magnier prépare en ce moment un *Cyrano de Bergerac* qui, si je suis bien renseigné, fera parler de lui ; mais je ne veux pas être indiscret. Auparavant, en octobre vraisemblablement, paraîtra le sixième ouvrage de la « Collection des dix », *Servitude et grandeur militaires*. L'ouvrage comprendra deux parties ; la première sera illustrée de compositions d'Albert Dawant, gravées à l'eau-forte par Louis Muller ; la seconde, de compositions de Jean-Paul Laurens, gravées à l'eau-forte par Champollion et Decisy.

GEORGES VICAIRE.

— ALFRED DE VIGNY. — Servitude et grandeur militaires. Souvenirs de grandeur militaire. 51 illustrations de L. Dunki gravées par Clément Bellenger. *Paris, Edouard Pelletan, éditeur, 125, boulevard Saint-Germain, 125,* MDCCCXCVIII, in-4 et in-8 de 4 ff, 218 pp. et 1 f.

— SULLY PRUDHOMME. — A Alfred de Vigny, sonnet. *Paris, Edouard Pelletan, éditeur, 125, boulevard Saint-Germain,* MDCCCXCVIII, in-4 et in-8 de 16 pp. (1).

J'ai dit, lorsque parut la première partie de *Servitude et grandeur militaires* (2), combien irréprochable, à tous égards, était la nouvelle édition donnée par M. Edouard Pelletan, faisant à chacun des collaborateurs de ce beau livre, artistes et éditeur, la part d'éloges qui lui revenait; la deuxième partie du chef-d'œuvre d'Alfred de Vigny, *Souvenirs de grandeur militaire*, vient de voir le jour et je ne trouve aujourd'hui que peu de mots à ajouter aux appréciations contenues dans mon premier article. Je constaterai seulement que M. Dunki a très fidèlement interprété la touchante histoire du capitaine Renaud et que les cinquante et une compositions dont il l'a illustrée ont été traduites sur le bois par Clément Bellenger avec un rare bonheur. Ces deux volumes constituent, à coup sûr, la plus magistrale des éditions de *Servitude et grandeur militaires* publiées jusqu'à ce jour.

A peine cette œuvre était-elle achevée que paraissait aux « Editions d'art » une ravissante plaquette élevée par Sully Prudhomme à la gloire du chantre d'*Eloa*, un sonnet que M. Pelletan a édité avec un luxe tout spécial. Il faut avouer qu'avec un texte de quatorze vers, établir un livret de seize pages est un véritable tour de force. M. Pelletan l'a exécuté et sans que l'on puisse trouver dans ces seize pages le moindre remplissage. Que l'on en juge. Voici d'abord, une gracieuse couronne au milieu de laquelle les dates : 27 mars 1797-1897, le faux-titre, une poétique composition de Dunki servant de frontispice, le titre, tiré en rouge, noir et bistre, et le faux-titre du Sonnet; puis viennent ensuite les vers de Sully Prudhomme, surmontés d'un pittoresque en-tête de Bellery-Desfontaines et terminés par un cul-de-lampe, soit en tout six feuillets, plus un feuillet qui porte cette mention : « Ce sonnet composé par Svlly Prvdhomme povr le centenaire de la naissance d'Alfred

(1) Pour la justification du tirage et les prix, voir les livraisons du *Bulletin du Bibliophile* de mai et de juin 1898.

(2) V. livraison de novembre 1897.

de Vigny a été lv à la Comédie française par Sylvain le 28 mars 1897, Jvles Claretie étant administratevr général » ; au verso, une vignette de G. Bellenger; et enfin un dernier feuillet contenant la justification du tirage. La mention dont j'ai reproduit le texte est certainement très harmonieusement disposée, mais l'emploi de V au lieu d'U, dans Svlly Prvdhomme, administratevr, etc, qui sent son dix-septième siècle, me semble une erreur quand il s'agit de l'impression d'une œuvre du dix-neuvième; il eut fallu, tout au moins, adoptant cette forme ancienne aller jusqu'au bout et ne pas écrire « étant administratevr » mais bien *estant*. Cela d'ailleurs est de médiocre importance et n'empêche la plaquette de M. Pelletan d'être un véritable petit bijou d'art et de typographie. G. V.

— Graveurs sur bois à Lyon au seizième siècle, par M. NATALIS RONDOT, correspondant de l'Institut. *Paris, Georges Rapilly, marchand d'estampes de la Bibliothèque nationale, libraire de l'Ecole des Beaux-Arts, 9, quai Malaquais, 9,* MDCCCXCVII, gr. in-8 de 113 pp. et 1 f.

M. Natalis Rondot continue activement ses recherches sur les graveurs lyonnais, graveurs sur bois, graveurs sur cuivre et graveurs de monnaies (1); dans son dernier travail, notre savant collaborateur s'occupe spécialement des graveurs sur bois à Lyon au seizième siècle; cette étude comprend une introduction et les neuf chapitres suivants : I *Les graveurs sur bois à Lyon au XVIe siècle.* II *Pierre Eskrich. Son origine et son nom, sa vie à Genève.* III *La vie de Pierre Eskrich à Lyon.* IV *L'œuvre gravé de Pierre Eskrich.* V *Jean Moni* (1569). VI *Le maître P. V.* (1549-1556). VII *Les bibles illustrées dans la seconde moitié du XVIe siècle.* VIII *La mappemonde papistique* (1566) et IX *Conclusion.* En réalité, le travail de M. Natalis Rondot est, en grande partie, consacré au dessinateur et graveur sur bois Pierre Eskrich ou Pierre Cruche et l'auteur en arrive à conclure que Pierre Eskrich ou Cruche serait probablement le même personnage que le maître P. V. et que Jean Moni. Une liste des « tailleurs d'histoire ou graveurs sur bois à Lyon dans la seconde moitié du seizième siècle » termine cette étude très documentée et pleine de renseignements tout à fait nouveaux ; deux planches hors texte reproduisent deux gravures sur bois de Pierre Eskrich, *Marche des Israélites dans le désert* et *Funérailles d'un empereur romain.* G. V.

(1) Les Graveurs sur bois et les imprimeurs à Lyon au XVe siècle, 1896 — Bernard Salomon peintre et tailleur d'histoires à Lyon au XVIe siècle, 1897 Les Graveurs d'estampes sur cuivre à Lyon au XVIIe siècle 1897 — Les Médailleurs lyonnais, 1896 — Les Graveurs de monnaies à Lyon (du XIIIe au XVIIIe siècle) 1897.

LIVRES NOUVEAUX

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.**

— Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XXXI. Bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon — Briey — Gien — Confolens — Riom — Gaillac — Villeneuve-sur-Lot — Lunel — Montauban — Angers — Niort — Orange. — Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Foix — Saint-Mandé — Villefranche-de-Rouergue — Trie-sur-Baise. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8.

— Catalogue des incunables de la bibliothèque Mazarine, par PAUL MARAIS, archiviste paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, et A. DUFRESNE DE SAINT-LÉON, archiviste paléographe, ancien attaché à la même Bibliothèque. Supplément, additions et corrections [par PAUL MARAIS]. *Paris, H. Welter*, in-8.

— Liste de bibliothèques privées III. Allemagne. *Leipzig, G. Hedeler*, in-8 (12 fr. 50).

En trois langues : Allemand, anglais et français.

— Archives de Bretagne, recueil d'actes, de chroniques et de documents inédits, publié par la Société des Bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne. Tome IX. DUBUISSON-AUBENAY. Itinéraire de Bretagne en 1636. *Nantes, Société des Bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne*, in-4.

Tiré à 300 ex. sur pap. vergé pour les membres de la Société et à 100 ex. sur pap. mécanique mis dans le commerce.

— Notice sur la vie et les œuvres de Thibault Lespleigney (ou Lépleigney), apothicaire à Tours (1496-1567), par le Dr PAUL DORVEAUX, bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris. *Paris, H. Welter*, in-8.

Publications de luxe

Chez H. Laurens :

— A. DE BERUETE. — Velasquez. Préface de M. Léon Bonnat, de l'Institut. 16 héliogravures hors texte, 68 reproductions directes dans le texte et portrait de Velasquez d'après les Ménines, gravé à l'eau-forte par Léon Bonnat. Gr. in-4.

Tiré à 30 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 30) *souscrits*, et a 770 ex. sur pap. vélin (nos 31 à 800) à 50 fr.

Publications diverses.

Le R. P. A. Hamy, de la Compagnie de Jésus. — Entrevue de François Ier avec Henri VIII à Boulogne-sur-Mer en 1532. Intervention de la France dans l'affaire du divorce, d'après un grand nombre de documents inédits. *Paris, Lucien Gougy*, in-8 (10 fr.).

Il a été tiré, en outre, 12 ex. sur pap. de Hollande (20 fr.).

— Mme Alphonse Daudet. — Journées de femme. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 5 ex. sur pap. du Japon (15 fr.).

— Augustin Filon — Mérimée. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (2 fr.).

De la collection des *Grands Ecrivains français.*

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 32e livraison : Jules Chéret : Affiche pour l'Hippodrome « *Cadet Roussel* » (Imp. Chaix). — Eugène Grasset : Affiche pour The Century Magazine « *Napoléon* ». — Otto Fischer : Affiche allemande pour l' « *Etablissement artistique d'Affiches modernes* » (Dresde, imp. Wilhelm Hoffmann). — Miss Ethel Reed : Affiche américaine pour le roman « *La Prière de la Vierge d'or* » (Londres, imp. Waterlow et Son's)

— François Coppée. — Théâtre. Tome V. Le Pater — Pour la couronne — L'Homme et la Fortune. *Paris, A. Lemerre*, pet. in-12 (6 fr.).

— François Coppée. — La Bonne souffrance. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Hollande (7 fr.).

— G. Lanson. — Corneille. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (2 fr.).

Fait partie de la collection *Les Grands Ecrivains français.*

— Victor Hugo. — Les Années funestes. 1852-1870. *Paris, J. Hetzel*, in-18 (2 fr.).

— Abel Lefranc. — Les Idées religieuses de Marguerite de Navarre d'après son œuvre poétique (Les « Marguerites » et les « Dernières Poésies »). Avec un portrait. *Paris, Fischbacher*, gr. in-8 (5 fr.).

Tiré à 125 exemplaires dont 90 seulement sont mis dans le commerce

— André Theuriet. — Lys sauvage. *Paris, E. Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— Jules Breton. — Savarette. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— Fortunat Strowski. — Saint François de Sales. Introduction à l'histoire du sentiment religieux en France au dix-septième siècle. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— Auguste Barbier. — Les Iambes. *Paris, A. Lemerre*, pet. in-12 (6 fr.).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.) et 10 ex. sur pap. de Chine (25 fr.).

— Léon Séché. — Jules Simon, sa vie, son œuvre et son temps. 1814-1896. Illustré de 12 planches hors texte. *Paris, Emile Lechevalier*, gr. in-8 (15 fr.).

Il a été tiré, en outre, 60 ex. sur pap. du Japon (40 fr.).

— Catulle Mendès. — Le Chercheur de tares, roman contemporain. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— Jean Richepin. — Le Chien de garde, drame en cinq actes. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.), et 5 ex. sur pap. du Japon (15 fr.).

Ouvrages sous presse

Chez Lemerre :

— Paul Bourget. — La Duchesse bleue, roman inédit. In-18 (3 fr. 50).

Il sera tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Hollande (7 fr.) ; 10 ex. sur pap. de Chine (15 fr.) ; 10 ex. sur pap. Whatman (10 fr.) et 5 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).
Pour paraître le 28 juillet.

Chez Armand Magnier :

— Th. Villard. — Les Fleurs à la fin du XIXe siècle, précis anecdotique des origines et de l'histoire des principales fleurs connues et cultivées depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Reproductions en couleurs d'aquarelles de Madame Madeleine Lemaire. Préface de M. Jean Aicard. Notes horticoles et botaniques, résumées avec le concours de M. Maxime Cornu, professeur au Muséum d'histoire naturelle, et de M. A. Chargueraud, professeur d'arboriculture de la ville de Paris. Gr. in-8.

Il sera tiré 100 ex. (nos 1 à 100) sur pap. du Japon, avec double suite des illustrations et une page ornée d'une petite aquarelle originale de Mme Madeleine Lemaire (250 fr.) ; 50 ex. sur pap. de Chine (nos 101 à 150), avec double suite des illustrations et une page ornée d'une petite aquarelle originale de Mme Madeleine Lemaire (175 fr.) ; et 850 ex. sur pap. vélin du Marais (100 fr.), plus un ex. unique contenant toutes les aquarelles originales de Mme Madeleine Lemaire (*à souscrire*). Annoncé pour paraître prochainement.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer,* ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

Directeur : Georges Vicaire



15 AOUT

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
AU COIN DE LA RUE D'ALGER

1898

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

SOMMAIRE DU 15 AOUT

Philippe Tamizey de Larroque, par M. Maurice Tourneux, page 369.

Notes autographes de la Reine Christine sur un volume de la bibliothèque de Naples, par M. L. G. Pélissier, page 380.

Note sur le « Mystère de la Résurrection » attribué à Jean Michel, par M. Gustave Macon (*fin*), page 386.

Les Petits Romantiques. Jules de Rességuier, par M. Eugène Asse (*suite*), page 399.

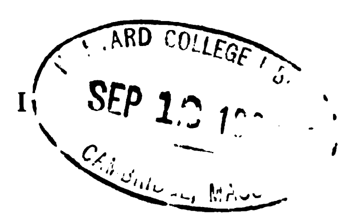
Chronique, page 411.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, p. 413.

Livres nouveaux, page 419.

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

I



Le nom et les travaux de M. Tamizey de Larroque sont connus de tous les érudits et de tous les lettrés ; mais il n'en était pas de même de sa personne. Son dernier voyage à Paris datait de 1875 et depuis lors la mort a singulièrement éclairci les rangs de ceux qui avaient pu le pratiquer durant ses divers séjours parmi nous. Bien peu nombreux aussi sont ceux qui ont eu le loisir de frapper soit à la porte de sa maison de Gontaud, soit à celle de ce « pavillon Peiresc » où il a passé ses dernières années et où il a rendu le dernier soupir. Ce sera, pour ma part, un de mes regrets les plus vifs et les plus durables que d'avoir dû, il y a quelques années, « brûler » la station de Fauguerolles (d'où l'on se rend à Gontaud), et de m'être ainsi très involontairement privé du plaisir de serrer la main d'un confrère avec qui j'entretenais depuis une douzaine d'années une correspondance assez fréquente et, de son côté du moins, toujours instructive. Ce ne sont donc pas des souvenirs personnels que j'invoquerai ici ; mais, pour montrer l'homme, il me suffira d'emprunter quelques passages à ses propres lettres. D'ailleurs, et quoique la nature des travaux auxquels s'était voué Tamizey ne se prête guère à des confidences intimes, il ne serait pas impossible de glaner dans plusieurs de ses préfaces ou de ses notices

plus d'une réminiscence ou d'une allusion dont un biographe pourrait faire son profit.

La vie de Jacques-Philippe Tamizey de Larroque, comme celle de presque tous ses prédécesseurs ou de ses émules, peut se résumer en dix lignes. Né à Gontaud (Lot-et-Garonne) le 30 décembre 1828, il n'exerça jamais d'autres fonctions publiques que celles de maire de sa commune (de 1860 à 1870) et il n'a jamais brigué d'autres titres que celui de correspondant de l'Académie des Inscriptions. Si j'ajoute qu'il reçut la croix de la Légion d'honneur en 1879, à l'issue du Congrès des Sociétés savantes, et qu'il tint un rang élevé dans la plupart des associations de cette nature fondées en France depuis trente ans, on saura de sa vie publique tout ce qu'il importe d'en savoir ; quant à l'énumération de tout ce qu'il a produit, elle a été tentée trois fois, à quelques années de distance, et la dernière de ces listes, qui s'arrête à 1890 (1), pourrait être notablement accrue. Elle sera sans doute reprise quelque prochain jour par une main pieuse et lorsqu'elle aura été ainsi complétée, on restera confondu du labeur qu'elle représente, surtout si l'on songe aux conditions particulières dans lesquelles

(1) La première a été dressée par l'auteur lui-même, sur la demande de M. Paul Bonnefon ; en voici le titre : *Le Père Cortade, notes et extraits, suivis d'une bibliographie tamizeyenne.* Sauveterre de Guyenne, imp. P. Chollet, 1881, in-8°, 43 p., papier vergé. Extrait à 100 ex. de la *Revue des Bibliophiles*,. La bibliographie annoncée par le titre de cette plaquette n'est qu'une simple liste, avantageusement remplacée par le travail suivant qui est beaucoup plus détaillé :

— *Bibliographie tamizeyenne* (1862-1887), par Jules Andrieu, officier d'Académie, etc. Agen, imp. Virgile Lenthéric, 1887, in-8°, 23 p. (la dernière non chiffrée, plus un f. de Supplément) ; extrait à 60 ex. de la *Bibliographie générale de l'Agenais* de l'auteur et complété par un nouveau *Supplément* (1887-1890), Agen, imp. Ve Lenthéric, 1894, in-8°, 9 p., extrait du même ouvrage et tiré aussi à 60 ex.

il fut accompli. Ernest Renan a, dans un discours fameux, vanté les charmes de la vie de province et les ressources que peut y trouver un savant. L'exemple de Tamizey pourrait venir à l'appui de la thèse paradoxale soutenue par le maître écrivain et, si l'on ne le savait pas de reste, on ne pourrait jamais croire que les gloses surabondantes dont il encadrait volontiers un document avaient pour auteur un travailleur vivant à deux cents lieues de Paris, dans une petite ville du Sud-Ouest. Une sève si généreuse et, j'oserais dire, si prodigue d'elle-même, suppose une culture antérieure des plus intensives et Tamizey ne se trouvait ainsi toujours prêt sur n'importe quelle question d'histoire nationale, régionale ou littéraire, que parce qu'il avait prodigieusement lu, retenu, noté et transcrit. De plus, il s'était de bonne heure entouré d'excellents outils; il ne craignait pas de solliciter, — à charge de revanche, — l'aide de ses confrères de France et d'Europe ; enfin, grâce aux comptes-rendus qu'il fournissait, sans marchander sa peine, à la *Revue critique*, au *Polybiblion*, au *Bulletin critique*, etc., tous les livres, toutes les brochures, tous les tirages à part, ayant trait peu ou prou à ses études, prenaient, pour ainsi dire, d'eux-mêmes le chemin de son cabinet; on conçoit dès lors qu'il ait pu se priver des ressources que nous demandons tous, petits et grands, à la Bibliothèque nationale et à nos autres dépôts publics. Hélas ! un jour vint où, en quelques heures, il perdit ses livres acquis au bon temps des battues en province et à Paris, ou décorés de dédicaces affectueuses, les milliers de lettres que lui avaient adressées tant d'amis inconnus, les notes et les dossiers où il avait amassé tant de provisions pour l'avenir. Une partie de ces matériaux, au moins ceux qui lui étaient le plus fréquemment nécessaires, avait

été transportée depuis quelques mois à une ferme sise sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-de-Nogaret et qu'il avait baptisée du nom de Pavillon Peiresc. C'est là que, le 9 juillet 1895, le son lugubre du tocsin vint l'éveiller en sursaut, tandis que les flammes s'échappaient de son ancienne demeure et que le vent balayait jusque sur la terrasse du pavillon Peiresc des feuillets à demi-noircis de ses livres ou de ses manuscrits. Le désastre fut irrémédiable.

« La note de la *Revue critique*, m'écrivait-il en répondant à mes condoléances, ne dit que trop la vérité en ce qui concerne mes collections de Gontaud. Tout a été consumé, jusqu'au dernier volume, jusqu'à la dernière note... Vous me demandez comment un pareil malheur n'a pas été conjuré. Ma pauvre maison natale était si vieille qu'elle a été dévorée en quelques instants par les flammes qu'alimentaient tant de volumes, tant de papiers. Cinq chambres en étaient toutes remplies, dont une très vaste et qui, à elle seule, contenait au moins vingt mille volumes ou cartons. Et puis pas de secours ! C'était à quatre heures du matin. Avant d'avoir rien organisé, le feu avait accompli son œuvre scélérate. Si vous saviez ce qu'est une pompe à incendie manœuvrée dans un village ! Les journaux n'ont donné que des détails insignifiants sur le désastre. Un d'eux attribue à ma malheureuse bibliothèque une valeur de 30.000 francs. Elle en valait le double au moins. Et encore faut-il renoncer à calculer ce que pouvaient valoir les matériaux de tant de travaux projetés, les autographes, les exemplaires *uniques*, les ouvrages annotés tels, par exemple, que la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine et Du Verdier, enrichie des additions marginales d'Adry... Une seule chose peut me consoler de mes bien-aimés trésors perdus : c'est la sympathie de nos *vrais* amis ; il y en a tant qui ne comptent pas ! »

Malgré les sympathies qui, en effet, furent nombreuses et sincères, malgré les dons bénévoles qui vinrent, tant bien que mal, boucher d'irréparables brèches, malgré, surtout, le stoïcisme vraiment admi-

rable avec lequel Tamizey supporta le coup le plus cruel qui puisse frapper un savant, et bien qu'il se fut remis au travail sans désemparer, il ne devait ni se consoler d'un pareil malheur, ni poser la dernière pierre du monument qu'il avait entrepris d'élever au plus grand érudit du XVIIe siècle. Un mal interne, qu'il eut pu sinon guérir, du moins alléger, s'il ne l'avait pas trop longtemps négligé, aggrava encore le chagrin qui le minait et il s'est éteint dans les bras de son fils, au pavillon Peiresc, le 26 mai 1898.

II

L'amateur qui entreprendrait de réunir la collection complète des travaux de Tamizey de Larroque devrait s'armer de temps et de patience, car cet ensemble est à peu près impossible à reconstituer. Sans parler d'innombrables articles publiés un peu partout depuis quarante ans, son œuvre consiste surtout en tirages à part plus ou moins volumineux, où il a traité des sujets les plus divers. En raison de leur publicité restreinte, beaucoup de ces documents et de ces notices peuvent avoir échappé à ceux mêmes qui seraient le plus heureux de les connaître. Je renvoie à la nomenclature qu'en a jadis dressée Jules Andrieu le chercheur curieux de savoir ce que Tamizey a mis au jour sur l'histoire de France et sur celle du Sud-Ouest, et me contenterai de signaler aux lecteurs du *Bulletin*, en complétant depuis 1890 le travail de M. Andrieu, ce qui a plus spécialement trait à l'histoire littéraire, à la biographie et à la bibliographie.

— Preuves que Thomas A. Kempis n'a pas composé « l'Imitation de N. S. J. C. ». *Paris, A. Durand*, 1862, in-8°, 82 p.
Extrait à 200 ex. des *Annales de philosophie chrétienne*.

— Notes pour servir à la biographie de Mascaron, évêque d'Agen, écrites par lui-même et publiées pour la première fois. *Paris, Aug. Durand* (Agen, P. Noubel), 1863, in-8°, 15 p.

Extrait à 50 ex. du *Recueil des travaux de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen*, 2e série, tome I.

— Douze lettres inédites de JEAN-LOUIS GUEZ DE BALZAC, publiées d'après les mss. autographes de la Bibliothèque impériale. *Paris, Aug. Durand* (Bordeaux, imp. Gounouilhou), 1863, in-8°, 20 p.

Extrait à 100 ex. des *Actes* de l'Académie de Bordeaux.

— Salluste Du Bartas. Documents inédits publiés par MM. Bladé et Tamizey de Larroque. *Agen, imp. P. Noubel*, 1864, in-8°, 22 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue d'Aquitaine*.
La part de Tamizey dans ce travail se borne à l'annotation d'une lettre de Du Bartas à Henri IV.

— De la fondation de la Société des bibliophiles de Guyenne. *Auch, imp. et lith. Félix Foix*, 1866, in-8°, 47 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue de Gascogne*.
Enumération de toutes les curiosités littéraires ou historiques dont la mise au jour ou la réimpression pouvait faire l'objet des publications de la Société. Le conseil a été suivi pour un certain nombre d'entr'elles et Tamizey a, comme on peut le croire, prêché d'exemple.

— Vies des poètes gascons, par GUILLAUME COLLETET, de l'Académie française. *Paris, Aug. Aubry* (Auch, imp. Félix Foix), 1866, gr. in-8°, 149 p.

Extrait à 200 ex. de la *Revue de Gascogne*.
Ces *Vies*, transcrites d'après le fameux mss. détruit en 1871 dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre, ont eu pour complément celles des *poètes bordelais et périgourdins* et des *poètes agenais*. Voyez ci-après.

— Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond, conseiller au Parlement de Bordeaux. *Paris, A. Aubry* (Bordeaux, imp. Gounouilhou), 1867, in-8°, 135 p.

Tiré à 150 exemplaires.

— Vies des poètes agenais, par GUILLAUME COLLETET (Antoine

de la Pujade et Guillaume Du Sable), publiées d'après les mss. du Louvre. *Agen, imp. P. Noubel,* 1868, in-8o, 48 p.

Extrait à 50 ex. du *Recueil des travaux de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen.*

— Vie de Guy Du Faur de Pibrac, par GUILLAUME COLLETET, de l'Académie française, publiée avec notes et appendices. *Paris, Aug. Aubry* (Auch, imp. Félix Foix), 1871, in-8o, 75 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue de Gascogne.*

— Des récents travaux sur Massillon. *Paris, V. Palmé,* 1872, in-8o, 84 p.

Extrait à 50 ex. de la *Revue des questions historiques.*

— Vies des poètes bordelais et périgourdins, par GUILLAUME COLLETET, publiées d'après le mss. autographe du Louvre, avec notes et appendice. *Bordeaux, Ch. Lefebvre* (imp. Gounouilhou), 1873, in-8o, 104 p.

Tiré à 150 ex. et formant le tome IV d'une *Collection méridionale* entreprise par l'éditeur et décrite par M. Georges Vicaire dans le *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle,* tome II, col. 835-837.

— Lettres inédites de Dom JEAN MARTIANAY, publiées d'après les originaux de la Bibliothèque nationale. *Paris, Aubry ; Bordeaux, Ch. Lefebvre* (Auch, imp. Foix), 1873, in-8o, 32 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue de Gascogne.* D'autres lettres de dom Martianay ont été publiées dans les *Reliquiæ benedictinæ.* Voyez ci-après.

— Lettres inédites de JEAN-LOUIS GUEZ DE BALZAC. *Paris, imp. nationale,* 1873, in-4o, 458 p.

Extrait à 50 ex. des *Mélanges historiques* (Nouvelle série, tome Ier), de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France.*

— Lettres inédites de JACQUES DE CORAS, publiées avec une notice et des notes. *Paris, Aug. Aubry; Bordeaux, Ch. Lefebvre* (Auch, imp. Félix Foix), 1874, in-8o, 19 p.

Extrait à 50 ex. de la *Revue de Gascogne.*

— Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Jean-Jacques

Boileau, publiées avec divers documents inédits. *Agen, imp. P. Noubel*, 1877, in-8°, 152 p.

Extrait à 100 ex. du *Recueil des travaux de la Société des sciences, lettres et arts* d'Agen, 2e série, tome v.

— Documents inédits sur P. Gassendi. *Paris, V. Palmé*, 1877, in-8°, 36 p.

Extrait à 50 ex. de la *Revue des questions historiques.*

— Vie d'Eustorg de Beaulieu, par GUILLAUME COLLETET, publiée d'après le mss. autographe de la bibliothèque du Louvre, avec notes et appendice. *Paris, H. Champion; Bordeaux, Ch. Lefebvre*, 1878, in-12, 49 p.

Premier fascicule des *Plaquettes gontaudaises* qui comportent cinq autres numéros; un seul (le troisième) est dû à M. H. Delmas de Grammont.

— De l'emprisonnement de l'abbé Faydit. Notes et documents inédits. *Paris, Victor Palmé*, 1878, in-8°, 12 p.

Extrait à 50 ex. de la *Revue des questions historiques.*

— De la correspondance inédite de dom Bernard de Monfaucon. *Paris, Alph. Picard* (Auch, imp. Félix Foix), 1879, in-8°, 32 p.

Extrait à 50 ex. de la *Revue de Gascogne.*

— Lettres de JEAN CHAPELAIN, de l'Académie française. *Imp. nationale*, 1880-1883, 2 vol. in-4°.

Tome I (1632-1640, XXIV-746 p. (à deux col.); tome II (1659-1673), 960 p. (à deux col.).
Collection des *Documents inédits sur l'histoire de France.*

— A la mémoire de Alexis-Paulin Pâris, membre de l'Institut, conservateur adjoint honoraire du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, etc. *Paris, Léon Techener* (Chartres, imp. Durand frères), 1881, in-8°, 14 p.

Extrait à petit nombre du *Bulletin du Bibliophile.*

— Lettres françaises inédites de JOSEPH SCALIGER, publiées et annotées. *Agen, Michel et Médan; Paris, Alph. Picard* (Agen, imp. P. Noubel), 1881, in-8°, 428 p.

Extrait à 100 ex. du *Recueil des travaux de la Société des sciences, lettres et arts* d'Agen.

— Oraison funèbre de Pierre Gassendi, par Nicolas Taxil, prononcée dans l'église cathédrale de Digne le 14 novembre 1665, publiée avec des documents inédits. *Bordeaux, P. Chollet,* 1882, in-8°, 94 p.

Extrait à 100 ex. des *Annales des Basses-Alpes.*

— Etude sur la Correspondance littéraire, philosophique et critique, par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, revue sur les textes originaux, comprenant, outre ce qui a été publié à diverses époques, les fragments supprimés en 1813 par la censure, les parties inédites conservées à la bibliothèque ducale du Gotha et à l'Arsenal à Paris. Notices, notes, table générale, par Maurice Tourneux. Paris, Garnier frères, 1877-1882, 16 vol. in-8°, dont le dernier à 755 p. *Metz, imp. Verronnais; Fischer, successeur,* 1883, in-8°, 14 p.

Réimpression à 30 ex. sur papier vélin, aux frais et par les soins de M. René Paquet, d'un article paru dans la *Revue critique.*

— Note sur le poète lectourois Lascary. *Auch, imp. G. Foix,* 1884, in-8°, 11 p.

Extrait à 60 ex. de la *Revue de Gascogne.*

— La Bibliothèque de M[lle] Gonin. *Agen, imp. V[e] Lamy,* 1885, in-8°, 37 p.

Extrait à 60 ex. de la *Revue de l'Agenais*, tome XII.

Description des principaux ouvrages, la plupart fort rares et presque tous concernant les matières ascétiques, recueillis par la fille d'un vigneron des environs de Gontaud.

— Reliquiæ benedictinæ. Documents inédits recueillis et annotés. *Auch, imp. G. Foix,* 1886, in-8°, 42 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue de Gascogne.*

Lettres des DD. Martianay, Monfaucon, St-Julien, Malherbe, Bourotte, Devienne, dont les originaux appartenaient à M. H. Wilhem, alors juge de paix à Chartres.

Une seconde série, annoncée comme devant paraître « dans un recueil parisien », n'a pas vu le jour.

— Deux testaments inédits : Alexandre Scot (1616); Jean-Jacques Bouchard (1611) [*sic* : 1641]). *Tours, imp. Rouillé-Ladevèze,* 1886, in-8°, 8 p.

Extrait à 60 ex. du *Bulletin critique.*

— Madame la comtesse Marie de Raymond. *Auch, imp. G. Foix*, mai 1886, in-8°, 14 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue de Gascogne.*

M[me] de Raymond a légué aux archives du Lot-et-Garonne une importante collection de documents, de livres et d'autographes dont M. G. Tholin, archiviste du département, a rédigé et publié le catalogue.

— Un Sermon inédit d'une fille du roi Henri IV. Imprimé pour le mariage de M[lle] Madeleine Delpit et de M. René Delpit, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, 12 décembre 1888. *Saint-Etienne, imp. Ch. Boy*, 1888, in-8°, 4 ff. et v-22 p.

Tirage à 100 ex. sur papier de Hollande, avec couverture illustrée, pour distribution intime.

— Une gerbe de billets inédits. Beaumarchais, sa femme, M[me] Campan, Cuvier, Duchatel, Grétry, Guizot, etc. *Paris, librairie Techener* (Chartres, imp. Durand), 1890, in-8°, 24 p.

Extrait à 100 ex. du *Bulletin du Bibliophile.*

— Jules Delpit. Notes biographiques et bibliographiques. *Périgueux, imp. de la Dordogne (anc[t] Dupont et C[ie])*, 1892, in-8°, 20 p.

Extrait à 100 ex. du *Bulletin* de la Société historique du Périgord.

— Lettres inédites de Ramond, strasbourgeois, membre de l'Institut, surnommé le peintre des Pyrénées, publiées et annotées. *Toulouse, imp. et librairie Ed. Privat*, 1893, in-8°, 36 p.

Extrait de la *Revue des Pyrénées et de la France méridionale.*

L'avertissement et les notes contiennent d'intéressantes particularités autobiographiques sur la jeunesse de l'éditeur.

— Lettes inédites de Voltaire à Louis Racine, publiées pour le mariage de M[me] Edith Rouchier-Alquié et de M. Léon G. Pélissier, ancien membre de l'Ecole française de Rome, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. *Saint-Etienne, imp. Ch. Boy*, 1893, in-8°, 1 f. et III-21 p.

Couverture imprimée en rose et bistre, avec ornements polychromes. Texte imprimé en bleu sur papier rose, avec bande marginale également polychrome.

Les lettres et billets de Voltaire, adressés à Louis Racine et

communiqués à l'éditeur par M. de Naurois, l'un des descendants du poète, ont fait l'objet d'une autre édition. Voyez l'article suivant.

— Lettres inédites de VOLTAIRE à Louis Racine, publiées par PH. TAMIZEY DE LARROQUE. *Paris, imp. Chamerot et Renouard,* 1893, in-4°, 2 ff. et III-40 p.

Papier vergé. Tiré à 200 ex.

— Adolphe Magen (1818-1893). *Agen, imp. Ve Lamy,* 1894, in-4°, 23 p.

Extrait de la *Revue de l'Agenais.*

— Au Pavillon Peiresc. Le Vieux châtaignier. *Saint-Etienne, imp. Ch. Boy, septembre* 1897, in-4°, 16 p., non chiffrées.

Luxueuse plaquette tirée à 120 ex. « tous réservés aux bons amis » et comprenant : un *Avertissement,* par PH. TAMIZEY DE LARROQUE, daté du Pavillon Peiresc (2 août 1897) ; *le Pavillon Peiresc,* par l'abbé E. ALLAIN ; *Souto lou Castanié,* paroles provençales de M. A. DE GAGNAUD (traduites en vers français par M. LOUIS AUDIAT) et mélodie de M. DÉSIRÉ GRANIER (reproduction fac-simile), le tout en l'honneur d'un arbre séculaire planté sur la terrasse du Pavillon Peiresc et frappé deux fois par l'ouragan.

Des branches et des feuilles de châtaignier, reproduites en vert foncé par l'héliogravure, décorent chaque page de cette belle brochure imprimée en bistre avec beaucoup de goût ; de plus, et surtout, on y trouve la reproduction également photogravée du seul portrait existant, je crois, de Tamizey, assis dans une pose familière sous son grand arbre, en compagnie de son fils et de l'un de ses neveux, auteur de ce précieux cliché.

(*A suivre*) MAURICE TOURNEUX.

NOTES AUTOGRAPHES

DE LA

REINE CHRISTINE

SUR

UN VOLUME DE LA BIBLIOTHÈQUE DE NAPLES

La reine Christine, dont l'énigmatique psychologie est plus curieuse encore que l'étrange suite de son aventureuse carrière, est bien connue, depuis les travaux d'Archenholtz, de Carutti, et surtout depuis la fine et pénétrante étude que lui a consacrée Arvède Barine. Ces biographes et ces historiens ont, peut-être, négligé cependant de noter avec une force suffisante la persistance de *la reine* dans *l'aventurière*. Que Christine, malgré ses études d'érudition, sa philosophie, ses amusants voyages, ses distractions à Rome, n'ait jamais perdu de vue la Suède, son droit public, ses intérêts internationaux, ses relations diplomatiques, c'est ce que prouve, entre autres menus faits, l'examen des notes mises par elle sur un petit livre relatif à la situation de la Suède vers la fin du XVIIe siècle. Ce petit livre est LA | **SUÈDE** | **redressée** | DANS | SON VÉRITABLE | **intérêt** | . *Traduit de l'allemand sur la copie*

imprimée (A la sphère). A BRÊME. | *De l'imprimerie du Dôme* | CDDCLXXXII. Christine en a annoté les quinze premières pages.

Ces notes n'ont pas toutes une grande importance. Souvent la reine Christine se borne à approuver d'un mot les réflexions et les raisonnements de l'auteur anonyme. Ainsi, page 11, à propos des « droits de S. M. Suédoise dans l'empire, elle écrit », par deux fois : « *Il a raison* », page 6, en regard du § 1 : « *On n'en peut douter* », page 12, à propos des droits de succession de la dynastie suédoise : « *Je ne pense pas qu'on lui dispute ce droit* ». Ailleurs son approbation s'exprime par un mot qu'elle invente ou qu'elle traduit mal de l'italien : « *Cela est infutible* » (1), dit elle, voulant signifier *irréfutable*. D'autres fois, elle se borne à émettre des doutes sur quelques assertions de l'auteur ; ainsi page 4, § 3, elle dit : « *Pleust à Dieu que cela feust ; j'en doute* » ; p. 3, à propos de son cousin que l'auteur dit qui égale le grand Gustave : « *Je voudrais que cela fust vray* ». (Elle n'a du reste aucun parti pris contre son successeur ; elle dit à son sujet, p. 4 : « *On ne peut douter qu'il est brave* ».) Elle dénote son esprit critique en écrivant à propos d'une « critique peu équitable contre la conduite judicieuse de S. M. » (p. 5), « *il faudrait la voir* », et elle manifeste son goût littéraire en écrivant (p. 13) en face d'un raisonnement en effet prolixe : « *Tout cela est un peu long* ».

Christine a relevé dans ce petit écrit un certain nombre d'erreurs matérielles. L'auteur parle (p. 3) des difficultés « où l'avait plongé (le nouveau roi) la direction de sa minorité pendant tout le cours de la dernière

(1) Page 5, en regard du premier feuillet.

guerre : elle répond (je respecte son style et son orthographe) : « *Il n'y avoit pons de gere durant minorité;* » page 9, l'auteur nomme Charles, duc de Sudermanie, père du grand Gustave ; la reine écrit en marge : *Charles IX. Il estoit père de Gustave et non père de Chistine et de Charles Gustave; cest auteur ne connoist pas seulement le nom des rois de Suède. Gustave se servit en habil homme du prétexte de la religion.*

L'auteur attribue (p. 14) la paix de Westphalie à un roi qu'il nomme Gustave. Christine, qui régnait à ce moment, était mieux placée que personne pour protester : « *Le grand Gustave était mort; le Gustave de l'auteur n'estoit pas encore en figure de roy* ». — Je ne crois pas cependant que Christine ait eu raison de blâmer l'auteur (p. 3) parce qu'il écrit *le grand Gustave et Gustave Adolphe, ses prédécesseurs*, et de mettre elle-même en marge : « *Cet un seul personnage. Il en fait deux.* » L'erreur serait si grossière qu'avant de la supposer, Christine aurait dû se demander si le publiciste ne pensait pas ici sous le nom de « grand Gustave » à Gustave Wasa : son amour filial a peut-être ici obscurci son sens critique.

Quant aux opinions de l'auteur, Christine les juge avec sévérité et franchise : « *Ycy il faut dire bien des choses* » (p. 14), « *ycy il y aurait bien de chose à dire* » (p. 7), écrit-elle à propos de droits, de grades et dignités que l'écrivain anonyme juge « *inséparables de la personne de Sa M. Suédoise* » ; tantôt elle nie, — toujours à propos de « ces dignités que la paix, dit l'auteur, a éclaircies et fixées », (p. 9) : *En quoy il se trompe, car il n'a parlé ny celon la vérité, ny celon la justice;* et (p. 10), à propos de la « *définition* » de ces grades et droits : « *L'auteur a si bien embrouillé les choses qu'on ne les reconnoist plus* » ; ailleurs elle contredit avec une superbe indifférence :

ainsi (p. 8), à propos du rôle possible de la maison de Deux Ponts : « *Le duc de Deuxpont est un très-petit personnage* ». L'auteur présente comme une très-invraisemblable hypothèse « une succession, si jamais le cas en arrivoit » (*ibid*); elle le rappelle à la réalité : « *Une perte dans la maison palatine rendroit ce cas possible* ».

La souveraine se réveille en elle, quand elle lit (p. 10) cette audacieuse affirmation que « les rois protestants ont seuls l'avantage de jouir sans aucune exception du droit impérial. » Elle écrit en marge cette réponse, où la convertie qu'elle était dut avoir aussi sa part : « *Quelle fausse et ridicule proposition ! Tous les rois sont rois, et ne sauroient l'estre ni plus ni moins !* » — C'est encore la reine, mais la reine de Suède, qui exprime des avis très politiques, en mettant en face de certaines affirmations un peu trop crues ou de certaines plaidoiries défensives trop subtiles et voulant trop prouver, des mots comme ceux-ci : « *C'est vrai, mais ce nest dont il faut se venter* » (p. 4, § 2), et (p. 7), à propos de concessions forcées faites par la Suède à la paix de Nimègue : « *Pour ravoir le reste. Ce n'est pas yci le bel endroit de sa vie* ».

Elle dut éprouver quelque embarras à juger une opinion de son auteur, exprimée à propos du roi Sigismond de Pologne, sur le « titre vain et chimérique » de « protecteur de la foi protestante. » Elle était catholique, mais fille de ce Gustave Adolphe qui avait, sinon porté le titre, au moins joué le rôle de protecteur des protestants. Elle écrit : « *C'est une très-grande chimère, mais qui a valu autrefois son pays à la Suède. La religion fut le prétexte du malheur de Sigismond : cela est vrai.* » (p. 8).

Dans l'ensemble cependant, Christine approuvait les idées générales émises par l'auteur dans son avis au

lecteur, et qui tendaient à conseiller un rapprochement de la Suède vers l'Empire et ses alliés, et une limitation à imposer par l'Europe coalisée aux empiètements de la France. Elle formulait son opinion, à la fin de l'avis au lecteur et en dessous du texte, sous cette forme :

« *On demeure daccordt que le véritable interest de la Suede est destre inséparablement attaché aux interest de lempiereur et de ses austres aliés dans lequel elle trouve sa seureté, sa gloire et interest.* »

et encore, dans le travers de la marge latérale :

« *Ce n'est pas ce qu'on veut disputer à l'auteur, puisqu'il n'est que trop necesere quon mette borne aux injustes usurpacions de la France.*

On peut s'étonner que la royale lectrice n'ait pas continué l'étude attentive qu'elle avait commencée, la plume à la main, de ce petit volume ; la bonne impression que lui avait faite au début *La Suède redressée* se dissipa au cours de la lecture des quinze premières pages ; les erreurs, les divergences d'opinion que nous avons vu Christine signaler suffisent à expliquer son désenchantement. Ajoutons qu'elle se rebuta du médiocre style de l'auteur : dès la page 10 elle écrivait : « *L'auteur parle si mal français qu'on peut le susoner* (sic) *de l'estre.* (Le sens est clair, si la phrase est amphibologique). Les raisonnements de l'écrivain la déconcertèrent de plus en plus. La dernière note (p. 15) est brutale : « *Il ne sayt ce qu'il dit* ». Selon toute apparence, ce mot de la fin est aussi le dernier mot de Christine.

Du reste, ce livre ne semble avoir exercé aucune influence sur la marche de l'opinion et la politique européenne. Ce n'est donc que pour Christine elle-même, pour la meilleure connaissance de son caractère et de ses idées, qu'il y avait à relever les notes qu'elle a inscrites sur ce petit volume. Elles montrent

quelle attention la reine mettait à ses lectures, et combien ses préoccupations de reine et de Suédoise avaient survécu à son éloignement et à son abdication. — Il n'était pas inutile, d'autre part, de signaler un volume annoté de la main de la reine Christine : *cum notis autographis regine Christine,* dit une note inscrite sur le premier feuillet de garde. Ce volume est classé sous la cote IX, E, 53, parmi les manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Naples.

L. G. Pélissier.

NOTE

SUR LE

« MYSTÈRE DE LA RÉSURRECTION »

ATTRIBUÉ A JEAN MICHEL

(Fin)

M. Petit de Julleville a suffisamment analysé ce mystère de la *Résurrection;* il est inutile de le refaire après lui. Signalons seulement, à la fin de notre manuscrit, un long passage qui ne se retrouve pas dans l'imprimé. Après la lecture, par saint Jean, du *Credo* en français, l'édition Vérard renvoie les apôtres vers la Vierge, qui leur donne congé. Dans le manuscrit, la diffusion des langues est démontrée d'une façon plus complète ; saint Pierre vient d'employer l'hébreu, le grec et le latin ; saint Jean récite à son tour le *Credo*, en français d'abord, puis « en allemant et en bretonnant », les langues modernes après les anciennes. L'allemand est tout simplement du flamand ; l'écriture du manuscrit, qui est très bonne, me permet de transcrire exactement ce passage :

LE *Credo* EN ALLEMANT

Ic glelonc in got den vader almacheich stepper des hemels ende der eorden

Ende in Jhesum Christum siren enighen seon onsen heer
Die ontfanghen van den herlighen gheest cheboren wt der maghei Marien
She passiet onder Poncien Pilaten ghecrucifirt, gestorven en begraven
Hi is nederghegaen ter hellen
Op den derden dach is hi vigroson van der drot
Hi is opghevaren ten hemel hasit aen der rechtet hant des almatishen vaders
Van daer sal comen ordelen die levende ende die dode
Ic ghelonc in den herlighen ghast ende in der herlichgher ghelongher kerken (1)
En int ghemennchen der herlighen
In vergissenis der sonden
In vergissenis de vleîchs ende int elvigho leven. Amen.

Le scribe ne savait pas le flamand ; les fautes grossières dont fourmille sa transcription le prouvent amplement. On peut s'en rendre compte en comparant son « allemant » avec le texte correct que je vais donner ; je ne l'avais pas sous les yeux, mais au milieu des souffrances d'une longue et cruelle maladie ma chère femme trouve la force de me le dicter, en suivant exactement le texte du manuscrit :

Ik geloof in God den vader almachtig, schepper des hemels en der aarde ;
En in J. C. zijnen eenigen zoon onzen Heer ;
Die ontvangen heeft van den heiligen Geest, geboren van de maagd Maria ;

(1) Alors que le texte français et le texte breton reproduisent la formule moderne : *je crois à la sainte église catholique,* le texte flamand dit : *je crois aux saintes églises croyantes.*

Die geleden heeft onder Poncius Pilatus gekruist, gestorven en begraven :

Hy is nedergegaan ter helle ;

Op den derden dag is hy verrezen van de dood ;

Hy is opgevaren ten hemel en zit aan de rechter hand des almachtigen vaders ;

Van daar zal hy komen oordeelen de levenden en de dooden ;

Ik geloof in den heiligen Geest en in de heilige geloovige kerken ;

En in het gemeenschap der heiligen ;

In de vergiffenis der zonden ;

In vereissenis des vleesch en in het eewige leven. Amen.

La présence du breton dans un manuscrit français du xve siècle est aussi curieuse que rare. Je ne sais si le scribe connaissait ce dialecte mieux que le flamand, mais je suis en défiance, et comme ici je n'ai aucun moyen de contrôle, je préfère donner du texte breton une reproduction phototypique.

Après avoir entendu les apôtres parler toutes les langues, les assistants étonnés échangent leurs pensées; saint Pierre prend les Juifs à partie, continue sa prédication et fait un miracle. Tout ce passage ayant été supprimé dans l'édition de Vérard, je demande la permission de le reproduire ici.

Primus religiosus in Jhérusalem

Ouystes-vous oncques mieulx dire,
Mes frères, que ses crestiens
Font et preschent à toutes gens ?
Dont nous viennent ces avantages
Qu'ilz parlent ainsi tous langages ?
Ne sont-ilz pas de la contrée
Nez, et nourris de Galilée,

Et disciples de ce prophète
Jhésus, dont ilz ont icy faicte
Espécialle mencion
Ennuy leur prédicacion ?
Qu'en dictes-vous ? Que vous en semble ?

Secundus religiosus

Nous sommes pluseurs cy ensemble
Demourans en religion,
De mainte estrange nacion,
Qui tous parlons diversement;
Mais ung chacun de nous entent
Ce que chacun d'eulx nous langaige
Comme s'ilz estoient natifz
Voire et nourris de nos pays ;
Vecy trop merveilleuse chose.

Tertius religiosus

C'est si grant fait que je n'en ose
Guères parler, si non en tant
Que je m'en voys espouventant
Et merveillant, et non sans cause;
Car chacun point, chacune clause
Et chacun mot qu'ilz nous sermonnent,
Ilz les nous prononcent et sonnent
En divers langaiges et rendent,
Dont l'un l'autre ne s'entre entendent,
Et toutesfoiz chacun le sien
En prent et entent aussi bien
Comme il le feroit de sa mère.

Quartus religiosus

Vecy tant merveilleux mistère
Que je n'y saroye que gloser,
Excepté qu'il fault supposer
Que cecy est évident signe
Que de la puissance divine

Il se fait; car en toutes langues
Ilz font louenges et harengues
Des fais de Dieu moult haultement.

Quintus religiosus

Nous le disons bien autrement
Les aucuns d'entre nous Juifz.

Primus religiosus

Et comment ?

Quintus religiosus

Qu'ils sont estourdis
De boire vin, dont la fumée
Est dedens leurs cerveaulx montée,
Qui les fait ainsi baubaier.

Sextus religiosus

Il semble qu'ilz doient abayer
Les gens ou mordre en sermonnant.
L'un parle hébreu, l'autre romant,
L'autre arabie, l'autre ysaiboce
Du langaige de Capadoce,
Et de tant d'autres si estranges
Que on diroit que ce seroient anges
A qui bien ne les congnoistroit.

Primus religiosus

Frère, vous errez cy endroit
Et parlez emmensement
Ou au moins despourveuement
De dire que ces gens icy
Soient yvres; il n'est pas ainsy,
Mais sont de très honneste vie.

Secundus religiosus

Vostre langaige vient d'envie,
Frère, qui d'eulx ainsi mesdictes,
Car les paroles qu'ilz ont dictes

En chacun publique sermon
Sont bonnes.

Tertius religiosus

Certes se sont mon
Et ne sont point aussi perdues,
Ainçoys elles sont entendues
De toutes gens et de chacun.

Quartus religiosus

Voire et autant en entent l'un,
Posé qu'il soit d'Aise ou de Frise,
Comme ung d'Egipte, dont je prise
Leur fait, et vous dy sans mesdire
Que vous ne autre ne puet dire,
Sans parler contre vérité,
Que la divine auctorité
Ne les face ainsi bien preschans.

Petrus

Entre vous, Juifz, gens meschans,
En Jhérusalem herbergiez,
Escoutez et ne négligiez
Mes paroles aucunement,
Car je vous dy certainement
Que point yvres ne sommes nous,
Ainsi comme aucuns d'entre vous
L'ont dit, et ont fait grant péchié;
Car ce que vous avons preschié
Est d'ennuyt matin sans séjour
Qu'il n'estoit pas tierce du jour;
Mais c'est ce que prophétiza
Jadis de vous et devisa
Le prophète Joël, qui dit
Que Dieu prophétizer luy fist
Qu'ès derrains jours il espendroit
Son esprit, lequel vendroit

Sur toutes gens, dont vos enffans
Se diroient prophétizans,
Et que vos jeunes gens verroient
Visions, et aussi seroient
Voz vieillars songeans divers songes
Qui ne seroient que mensonges.
Mais d'autre part Dieu nostre sire
Luy fist prophétizer et dire
Par mos qui sont vrays et plaisans
Que sur aucuns de ses servans
Il espandroit d'autre manière
Son esperit, dont la lumière
De leur prophécie advendroit
Et le monde enlumineroit,
Et si luy dist qu'il donneroit
Merveilleux signes, et feroit
Tant ou ciel comment en la terre
Et sang et feu, vapeur et guerre,
Et le soleil convertiroit
En ténèbres; aussi seroit
La lune convertie en sang,
Dont seroit comblé maint estang
Avant le jour du jugement;
Et si luy dist semblablement
Que quiconques l'appelleroit
De bon cueur, il le sauveroit.
Pour ce, gens d'Israël, ouez
Mes paroles ; ne doubtez
Que Jhésus, que fait avez prendre,
Batre, jugier, lyer et pendre,
Et qui estoit juste trouvé
De Dieu, et de nous approuvé
Par les miracles qu'il faisoit
Toutes les foys qu'il luy plaisoit,
Si est, je vous le certifie,
Resuscité de mort à vie
Après que son âme ot les âmes
Traictes d'enfer, hommes et femmes,
Sans que luy ait peu résister
Toute la puissance d'enfer,

Ne que son corps ait pourreture
Soufferte par quelque aventure,
Dont de David fut acomplie
La parole et la prophécie,
Qui longtemps avant avoit dit,
Ainsi que on le treuve en escript :

Providebam dominum coram me semper; quoniam à dextris est michi, ne commovear. Propter hoc delectatum est cor meum, et exultavit lingua mea : insuper et caro mea requiescet in spe. Quoniam non derelinques in inferno animam meam ; nec dabis sanctum tuum videre corruptionem. Notas michi fecisti vias vite, adimplebis me leticia jocunditate cum facie tua (1).

Et pour ce, frères, seurement
Dictes de David, dont vraiement
Le sépulcre est avecques vous,
Que Dieu luy dist, ce trouvons-nous,
Et luy jura bien et estroit
Que de sa semence il ystroit
Celluy qui se serroit dessus
Son siège, à la destre là sus ;
Et si luy dist à ce propos
De le resusciter les mos
Qui sont cy dessus alléguez ;
C'est assavoir, et l'entendez,
Que quant l'âme de Jhésucrist
Fist es enfers ce qu'elle y fist,
Dieu point ne la y délessa,
Ne son corps quant il trespassa
Ne vit oncques corrupcion,
Mais ainçoys résurrection
Luy a Dieu donnée au tiers jour
De sa mort, sans plus long séjour
Et sans actendre plus ne moins ;
Et de ce sommes nous tesmoings.

(1) Psaume xiv, verset 8-11.

Ergo doncques par la puissance
De Dieu et de son ordonnance
Le saint esperit est venu,
Duquel nous avons retenu
Ce beau don de parler ainsi,
Comme veu l'avez et ouy.
Et quant le prophète David
Ses dictes paroles escript
Dont je vous ay icy compté,
Il n'estoit pas es cieulx monté;
Et toutesfois il dist dès lors,
Ains qu'il mourust entre les mors :

Dixit Dominus Domino meo : sede a dextris meis. Donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum.

Saichiez doncques certainement
Que Jhésus, dont crucifiement
Feistes faire, est vray filz de Dieu.

Primus religiosus

Frères, qui estes en ce lieu,
Conseillez-nous; qu'avons à faire?

Petrus

Seigneurs, il vous est nécessaire
De faire euvres de pénitence
En très amère repentance,
Et que soiez tous avisez
D'estre convers et baptizez
Ou nom de Jhésucrist, sauveur
De cest monde et vray rédempteur,
En rémission des meffaiz
Qu'avez pensez et dis ne faiz;
Et puis vous arez en son nom
Du saint esperit le beau don,
Tant pour vous que pour vos enfans;
Et ne soiez plus obéissans
A ceste géneracion
Plaine de male entencion
Et de perverse volenté.

Primus religiosus

Chacun de nous entalenté
Est du baptesme recevoir,
Et vous requérons de l'avoir
De par Jhésucrist vostre mestre.

Petrus

Dictes combien vous povez estre
Cy de gens qui le requérez,
Et puis, se Dieu plaist, vous arez
Baptesme au salut de vos âmes.

Secundus religiosus

Trois mille, tant hommes que fames,
Sommes-nous bien, ou environ ;
Or nous baptizez ; si yron
Avecques vous la foy apprendre.

Tertius religiosus

Grant désir avons de la prendre
Et laisser les cérimonies.

Quartus religiosus

Elles doivent estre bannies
Pour la foy nouvelle venue.

Quintus religiosus

Elle sera de nous tenue,
Se Dieu plaist, doresenavant.

Sextus religiosus

Je désire en estre savant
Et la croire telle qu'elle est ;
Or nous baptizez, s'il vous plest,
Ainsi que vous nous avez dit.

Petrus

Doncques ou nom de Jhésucrist
Je baptize chacun de vous
Et généralement trestous
Qui voulez estre crestiens.

Icy endroit saint Pierre les doit asperger d'un guippillon moullié en eaue, et dient lesd. VI religieux ensemble ce qui s'ensuit :

Grans mercys, noz très chières gens,
Dieu vous vueille donner sa grâce.

Petrus

Jehan, mon frère, sans plus d'espace,
Après ce gracieulx exemple
Vous et moy alons droit au temple
Pour Dieu dévotement prier
Et humblement le mercier
De si belle conversion.

Jo. evangelista

Allons y sans dilacion,
Chier frère, nous deux d'un accort.

Claudius etatis plus quam quadraginta annorum

Une aumosne à ce povre tort,
Qui tel vins du ventre ma mère
Et seuffre douleur tant amère
Que je ne sçay plus que je face

Petrus

Regarde nous ennuy la face,
Mon amy ; je te dy briefment
Que je ne porte or ne argent,

Mais ce que j'ay je le te donne
Pour réconforter ta personne :
Ou nom de mon maistre, qui est
Dit Jhésucrist de Nazareth,
Je te commande icy endroit
Toy lever et aller tout droit.

Icy saint Pierre liève led. tort par la main, lequel s'en aille saillant et louant Dieu ou temple en disant :

Claudius

O doulx Jhésucrist gracieulx,
Filz de Dieu sur tous précieulx,
Très humblement vous remercie,
Qui de ma dure maladie
Et originelle impotence
Suy gary en ceste présence
En la vertu de vostre nom,
Qui en ma vie n'euz senon
Mal dès quarante ans a et plus.
Monseigneur et maistre Jhésus,
Je lo Dieu et vous magnifie,
Car je suy sain et ne sens mye
Plus sur moy ne mal ne enhen.

Petrus

O peuple de Jhérusalem,
De quoy vous esmerveillez-vous ?
Cuidez-vous ne pensez que nous
Ayons fait de nostre puissance
A cest homme avoir aléjance
De sa douleur, qu'il avoït dure
Et incurable par nature ?
Nous vous faisons bien assavoir
Que nous l'avons fait ou povoir
De Jhésucrist ennuy cest lieu,
Le filz glorifié de Dieu,
Qu'Abraham et vos autres pères
Creurent, et si firent vos mères ;

Lequel Jhésucrist vous baillastes
A jugier, et le refusastes
Quant Pilate le vous offrit
Délivrer, lequel y perdit
Sa peine, car vous demandastes
Ung homicide, et condempnastes,
Comme remplis d'ire et d'envie,
A mort le vray aucteur de vie,
Qui depuis est resuscité,
Dont nous sommes en vérité
Tesmoings, qui, en la foy de luy
Et de son nom, cest homme cy
Que vous voyez, jeunes et vieulx,
Avons gary devant vos yeulx.
Mais je sçay bien et sans doubtance
Que vous feistes par ignorance
Ce qu'en fut fait de vostre part;
Si visez bien que trop à tart
N'atendez à vous repentir,
Affin que, quant il revendra
Et le grand jugement tendra,
Vous aiez de luy et par don
De vos péchiez grâce et pardon,
Et vous mecte en son paradis.

Saint Pierre et saint Jean vont ensuite retrouver au Cénacle la Vierge et les autres apôtres, et le mystère se termine comme dans l'édition de Vérard.

GUSTAVE MACON.

LES

PETITS ROMANTIQUES

JULES DE RESSÉGUIER

(Suite)

IV

L'époque de la publication des *Tableaux poétiques* fut le moment le plus brillant de la vie de Jules de Rességuier, celui où sa réputation fut à son zénith. N'ayant pas encore atteint la quarantaine, mêlé à la fois aux lettres et à la politique par ses fonctions au Conseil d'Etat, homme du monde et écrivain, il s'était créé dans le monde parisien une situation très en vue tout en restant très sympathique. La Révolution de 1830 la modifia beaucoup sans l'amoindrir. L'homme politique, le fonctionnaire, disparut, car il n'avait pas voulu se rallier à la Monarchie de juillet contre laquelle ses convictions protestaient hautement; mais l'homme du monde, l'écrivain, restèrent; et l'empressement qu'on avait à le recevoir, comme à fréquenter son salon de la rue Taitbout, ne firent que montrer davantage

l'estime dans laquelle on tenait en lui le poète et l'homme du monde.

Soit à Paris l'hiver, soit l'été à Sauveterre ou à Toulouse, son salon, sans avoir rien de solennel et de pompeux, était vraiment ce que peuvent rêver de plus délicieux l'amitié et l'intelligence. Aux noms de Lamartine, de Victor Hugo, auxquels il resta toujours fidèle, tout en ne partageant pas toutes leurs opinions, à ceux de Guiraud, de Soumet, destinés à disparaître trop tôt (1845-1847), de Saint-Valry, d'A. de Beauchesne, dont nous le verrons célébrer le castel gothique de Saint-James, il faut ajouter ceux de Théophile de Ferrière, plus connu sous le pseudonyme de *Samuel Bach*, l'auteur si original d'*Il vivere* (Paris, Renduel, 1835), des *Romans et le Mariage* (Paris, Fournier, 1837, 2 vol. in-8) ; de Blaze de Bury (1813-1888), dont l'œuvre la plus originale, *Le Souper chez le Commandeur* (Paris, Félix Bournaire), avait paru en 1835 ; de Paul de Julvecourt, ami de Jules de Saint-Félix, qu'une mort prématurée, en 1845, empêcha de conquérir la place que pouvaient faire prévoir ses *Souvenirs de bonheur* (Paris, Delaunay, 1832, in-8), et son recueil de poésies, *Fleurs d'hier* (Paris, Souverain, 1842, in-8) ; d'un compatriote, enfin, Edouard Gout-Desmartres (1812-1862), que l'Académie des Jeux floraux couronna bien souvent, et dont Emile Deschamps fut aussi l'ami ; du comte de Falloux qui, par Albert de Rességuier, dont il était l'ami, avait trouvé le chemin du cœur de son père ; de Mme Menessier-Nodier, qu'il avait connue enfant aux réunions de l'Arsenal et dont il resta toujours l'ami comme il avait été celui de Charles Nodier ; de Jules Lefèvre, enfin, qui, sous son nouveau nom de Lefèvre-Deumier, n'obtenait pas tout ce que méritait son talent cependant mûri, épuré et fortifié.

Jules de Rességuier a fait lui-même un vivant et touchant tableau de ses *Samedis :*

Après avoir porté le poids de la semaine
Et travaillé six jours entiers, le temps ramène,
Pour réveiller les cœurs par l'absence engourdis,
Le soir harmonieux de nos chers samedis.
Les amis, en prenant la route accoutumée,
Arrivent ce soir-là dans la maison aimée.
On est comme en famille, en petit comité,
Très attendu toujours et jamais invité....
On y voit, essayant leur sourire et leur mot,
Des enfants qui seront hommes et grands bientôt,
Et l'amour, ce premier besoin de tous les âges,
Au fond de tous les cœurs et sur tous les visages...
Un lecteur, imitant l'acteur inimitable,
Y joue un drame entier, les coudes sur la table,
Et nous fait sans bouger passer, à force d'art,
Des théâtres royaux à ceux du boulevard.
Un conteur plein d'esprit y raconte une histoire
D'un ton qui fait sourire ou frémir l'auditoire,
Et la voix d'un poète, au milieu des bravos,
Y récite des vers très beaux et très nouveaux.
Là, jamais de concerts réglés par des programmes ;
Peu de bruit d'instruments, beaucoup de voix de femmes ;
Jamais de bals bruyants, mais des élans joyeux,
Et des rondes tournant en cercles gracieux... (1)

M. de Falloux, qui a dû beaucoup pour le développement de ses goûts littéraires au comte Jules de Rességuier et à son fils, Albert de Rességuier, a peint agréablement ce salon si aimable, si hospitalier des Rességuier vers 1836, avec ses habitués ordinaires. Nous y retrouvons bien des noms que nous avons déjà rencontrés :

(1) *Dernières Poésies,* Toulouse, 1864, p. 153. — Voir aussi, p. 51, *Adieux à une Maison de poète.*

Albert de Rességuier était de six ans plus jeune que moi et j'aurais dû lui servir de maître. Les rôles furent promptement intervertis, et, en peu de temps, je reçus de lui plus que je ne pouvais donner. Toute sa famille se mit aussi de la partie pour me pousser et m'encourager au travail. Son père, le comte Jules de Rességuier, était un poète charmant et plus élevé encore par la noblesse du caractère que par celle du talent... M. et Madame de Rességuier avaient un salon très littéraire, et ils n'étaient pas de simples maîtres de maison. On recherchait dans Madame de Rességuier un jugement très sûr, qui rendait discrètement ses arrêts sous une forme toujours ingénieuse. M. de Rességuier ne disait ses vers que quand on les lui demandait et il les disait très bien. Il excellait dans des miniatures sur émail... M. de Lamartine et M. Victor Hugo n'apparaissaient que de temps en temps dans ce salon où on leur offrait affection et admiration; mais ils exigeaient déjà l'idolâtrie. J'ai vu là, dans l'intimité, quelques hommes distingués qui étaient de véritables amis:

Alexandre Guiraud, que les *Macchabées* ont porté à l'Académie et que le *Petit Savoyard* protègera peut-être mieux devant la postérité.

Alexandre Soumet, dont on aura peut-être oublié la *Jeanne d'Arc*, quand on se souviendra encore de la *Pauvre fille*... M. de Beauchêne, l'émouvant historien de Louis XVII, et surtout M. Emile Deschamps, que la renommée eut mieux traité, s'il s'en fut montré plus soucieux... Ma première et, je dois l'avouer, mon unique école littéraire, fut la maison de M. de Rességuier (1).

Si ce rôle de maître fut bien celui de M. Jules de Rességuier à l'égard de M. de Falloux, l'élève surpassa le maître, du moins aux yeux de l'Académie Française, puisqu'elle ouvrit à l'un ses portes qu'elle ferma à l'autre. Il est vrai que si ses membres sont immortels, ils ne sont pas infaillibles.

Dans cette heureuse demeure grandissaient trois fils,

(1) *Mémoires d'un Royaliste*, Paris, Perrin, 1888, in-8, p. 160.

Paul, Albert et Charles de Rességuier, les deux premiers nés de 1812 à 1816, le troisième un peu plus tard, mais tous trois objet d'une tendresse égale, comme l'a dit leur père dans des vers touchants, placés au bas de son portrait donné à chacun d'eux :

A toi, cher, ce portrait, qui me peint à demi,
A toi que j'ai nommé du nom d'un des apôtres,
A toi donc, Paul, mon fils, avant mes deux chers autres,
Qui naquit mon enfant et grandit mon ami.

Ces vieux traits, mon Albert, que ton amour révère,
Te deviendront plus tard un souvenir bien doux ;
Un morceau de papier protégé par un verre,
Tout cela c'est encor moins fragile que nous.

J'avais déjà bercé tes frères de caresses,
Charles, mon cher petit, quand tu vins à ton tour ;
Je croyais qu'ils avaient épuisé mes tendresses,
Et pourtant tu trouvas la même part d'amour (1).

Albert, qui devait devenir le plus célèbre des trois, fut à la fois poète comme son père et, de plus que lui, homme politique. Après avoir fait son droit à Paris, il voyagea en Allemagne pour achever son instruction et publia une traduction de la brochure du Dr Joseph Goerres, qui avait fait grand bruit dans le monde catholique, *Affaire de Cologne, Athanase*, Paris, Debecourt, 1838, in-8. C'est lui qui, en 1848 et en 1870, fut élu par les Basses-Pyrénées aux Assemblées nationales de cette double époque, où il fit partie de la Droite catholique. Comme poète on a retenu de lui cette épitaphe en vers monosyllabiques :

(1) *Dernières Poésies*, Toulouse, 1864, p. 195.

Fort
Belle
Elle
Dort.

Sort
Frêle !
Quelle
Mort.

Rose
Close,
La
Brise
L'a
Prise (1).

Dans ce tableau poétique et presque patriarcal de Sauveterre et même de Paris, il ne faut pas oublier la vieille Sophie, une de ces servantes, comme alors il en existait encore dans beaucoup de maisons de la noblesse et de la bourgeoisie, partageant les joies et les douleurs de leurs maîtres, qui étaient pour elles comme une autre famille. Le poète lui a donné place dans ses vers :

Au bruit de mon retour prochain, on me confie
Que vous avez battu des mains, bonne Sophie;
Ah! vous avez raison, ma bonne! et c'est devoir
Entre amis comme nous, d'applaudir le revoir.
Vous mettrez mon couvert sur votre nappe blanche;
Quel jour? Je ne sais pas, ce doit être un dimanche,
Un jour où la forêt d'un plus beau vert se peint,
Où l'on va tous ensemble à l'église, un jour saint!

Madame la comtesse de Rességuier, entourée de trois beaux enfants, d'un mari bon, aimable, attentif, était

(1) *France littéraire,* 1835, III, 174. On trouve dans *Premières Pensées*, de Ducros, une pièce de vers à lui adressée. Né à Toulouse le 26 novembre 1816, il y mourut le 26 mars 1876.

bien la reine de cet heureux et souriant intérieur. Bien des vers du poète ont été inspirés par elle, mais son nom y manque, et il serait téméraire de les indiquer d'une façon précise. Le sentiment seul qui y règne révèle celle qu'ils célèbrent en secret. Ainsi par exemple, dans les vers si délicats sur *Madame Agnès de Picardie* :

La dame en tout la mieux douée
La plus humble et la plus louée,
La plus fière de ses aïeux
Et la moins vaine de ses yeux ;
Sur son coursier la plus allante,
Dans son fauteuil la plus dolente,
La plus fidèle à son devoir
Et la plus dangereuse à voir,
La mieux mise et la moins parée,
La plus justement adorée,
La plus séduisante toujours.

M. de Falloux a joliment raconté une aventure de Madame de Rességuier comme dame de charité :

« La comtesse de Rességuier avait une piété profonde et une inépuisable charité. C'est à elle qu'arriva une anecdote qui devrait toujours se présenter à la pensée au moment d'une dépense inutile. Dame de charité dans la paroisse de Saint-Roch, Mme de Rességuier monte avec sa compagne à un cinquième étage. Les deux quêteuses sont reçues par un petit vieillard qui vient lui-même ouvrir sa porte, les reçoit dans un appartement à peine meublé et leur remet son offrande soigneusement enveloppée. Grande fut leur surprise, en défaisant le paquet de trouver cinq louis bien comptés. « Ce bon monsieur s'est trompé, pensèrent à la fois les deux quêteuses ; il nous a donné sans s'en douter, la moitié de son revenu ! » Elles remontèrent donc l'escalier, sonnèrent de nouveau à la porte et firent part de leur scru-

pule. Le vieillard parcourut d'un regard son appartement, le fixa sur lui-même et répondit avec le plus simple sourire : « Je vous remercie de votre délicatesse, mesdames, mais ce n'est qu'en vivant comme je vis, que je puis me donner la jouissance de faire la charité » (1).

V

Quelle idée doit-on avoir, à cette date de 1834, du talent de Jules de Rességuier comme poète? C'était un esprit très fin, enchassant dans un vers soigné, élégant, des pensées délicates, des sentiments généreux et purs. La force, l'imagination, n'étaient pas ses qualités dominantes. Il est de ces poètes, peut-être plus aimés que d'autres dont ils n'ont pas l'éclat, qui sans aspirer aux hauts sommets, préfèrent rester à mi-côte dans un joli site, bien choisi, où ils mettent tout leur cœur et leur talent. Ainsi fut Sainte-Beuve. Jules de Rességuier, modéré en tout, le fut aussi dans ses théories littéraires. Le nouveau, il le chercha sans doute, mais sans esprit d'école, de cénacle. Ce n'est ni exclusivement un classique, ni exclusivement un romantique : il tient des uns et des autres. Sa théorie poétique, il nous l'a ainsi donnée :

Que dans la vérité le poète demeure;
Qu'il marche au même but par un nouveau chemin;
Qu'il soit bien de son temps, de son jour, de son heure,
Et moins d'hier que de demain.

Des deux écoles donc, quelle est la différence?
Ce sont d'aimables sœurs, leur âge n'y fait rien :
L'une est le souvenir et l'autre l'espérance,
Leur intérêt commun est de s'entendre bien.

(1) De Falloux, *Mém. d'un Royaliste*, I, p. 161.

Qu'entre jeunes et vieux la guerre soit finie;
Tout système devient très bon par le talent;
Pour que le plus mauvais soit le plus excellent,
Une chose suffit... c'est un peu de génie !

La gloire est à Bouvine ainsi qu'à Marengo :
Immortalisez-vous par une ode superbe.
N'importe après cela qu'on se nomme Malherbe,
Jean-Baptiste ou Victor Hugo.

Cependant tout le monde ne pensait pas ainsi sur lui, et pour les anciens amis du *Conservateur littéraire*, de la *Muse française* et des *Annales romantiques*, il resta toujours, grâce à quelques illusions d'optique, plus romantique qu'il ne l'était vraiment. Ainsi en fut-il pour Auguste de Saint-Valry (1), qui, tout en le mettant un peu à part des romantiques de cape et d'épée, a dit de lui en d'agréables vers :

Toute autre est ta manière à toi, Rességuier !
La pourpre comme un roi t'enveloppe en entier.
Tu ne saurais paraître au tournoi poétique,
Sans un ajustement d'une grâce magique,
Ni sans que le blason de tes nobles aïeux
Ne brille, malgré toi, dans tes chants glorieux.
C'est toi qui fais rêver nos belles châtelaines
A leurs plaisirs passés, à leurs fêtes prochaines,
Le monde, les splendeurs de la grande cité,
Le charme des beaux-arts, l'amour et la beauté,
Voilà ce qui te rit, voilà ce qui t'inspire
Et la sphère où ta Muse a placé son empire !
. . . .
D'un siècle policé c'est la fille éclatante,
Son désert est Paris, un salon est sa tente,
Ses chants ce sont le bal, l'amour, Almaria,
Chants heureux où la verve à l'art se maria,

(1) A. S. Saint-Valry, A *Jules de Rességuier* (La France Littéraire, t. xxiv, p. 374 (1836, t. ii).

Et qui sont, dans leur grâce animée et coquette,
De notre esprit de France une image parfaite!
Et cependant ce monde, où tu règnes vainqueur,
Est loin, Jules, bien loin de posséder ton cœur!...
Que de fois un vers triste, un soupir de ton âme,
Montrent le but plus haut où tend sa noble flamme!...

VI

Sept ans s'étaient écoulés depuis le succès des *Tableaux poétiques,* sans que Jules de Rességuier se fut adressé de nouveau au public, sinon par quelques pièces de vers ou quelques articles dans des Revues, comme le *Boulevard,* dans les *Annales Romantiques* de 1831 (p. 18). Quand il rompit ce silence en 1835, ce fut pour publier un roman, dont l'annonce parut dans la *Bibliographie de la France* du 15 août, n° 4297.

Almaria | par | le Comte Jules de Rességuier. | Paris | Allardin, libraire-éditeur | 13, Place Saint-André-des-Arts. | 1835, | in-8. Prix : 7 fr. 50.

VIII ff. pour le faux-titre (au verso : Imprimerie de Félix Locquin, 16, rue N.-D.-des-Victoires), le titre et la Préface ; plus 346 ff. ch., dont 24 pour les Notes, et 2 pour la Table des chapitres. — En tête et hors texte, gravure sur bois, signée H. Brown, représentant la présentation d'Almaria par le duc d'Hermandarez, son père, à sa famille (p. 9). (1) — Au verso du faux-titre sont annoncés : Du même auteur : | *Tableaux Poétiques,* | 4e édition. | — Pour paraître prochainement : Un nouveau volume | de Poésies. | —A la fin du volume

(1) Bibl. Nat. Inventaire Y^2 62074. Quand nous l'avons consulté, la gravure s'y trouvait à l'état de feuille volante, et encore non timbrée. Aucune feuille du volume n'avait été coupée, ce qui n'indique pas un grand succès pour ce volume, entré à la Bibliothèque vraisemblablement dès sa publication, car il porte le timbre avec la couronne royale. — Exemplaire broché mais sans couverture imprimée : ce qui prouve que ce n'est pas d'aujourd'hui que certains éditeurs ont la mauvaise habitude de fournir au dépôt légal des exemplaires sans couverture, et que l'administration a la faiblesse de le souffrir, ce qui n'est légal d'aucun côté.

se trouvent 8 pp. d'annonces de librairie : *Histoire des Francs*, par M. le Comte de Peyronnet, 2 vol. in-8. Prix : 16 fr. — *Histoire de Deux Sœurs*, par Jules Chabot de Bouin, auteur d'*Elie Tobias*, 2 vol. in-8. Prix : 15 fr. — *La Dixième Muse*, par Jules Sandeau, 1 vol. in-8. Prix : 7 fr. 50. — *Cinq mois en Italie, Scènes de terre et de mer*, par A. Jal, 2 vol. in-8. — *Le baron d'Holbach*, par Claudon, 2 vol. in-8. Prix 15 fr. — *Un Secret,* par Michel Raymond, 2e édit. 4 vol. in-12. Prix 10 fr. — *Mademoiselle de La Vallière*, par Mme Laure Bernard, 1 vol. in-8. Prix : 7 fr. 50.

L'auteur a divisé son récit en dix-sept chapitres, ayant pour titres : *La Famille, Scrupule, La Mer, Malheur, le Chevalier de Malte, le Prisonnier, l'ambassade, Mikaëla, le Chemin, le Récit, Retour, Tunis, Lettre d'Almaria, Impressions, Mohamed, Sacrifice, Conclusion.* Dans une courte préface, après avoir rappelé au lecteur que le nom d'Almaria, n'est pas autre chose que le nom chrétien de Marie, précédé de l'article arabe, il explique ainsi le but moral qu'il s'est proposé :

« Si les personnages de ce livre sont d'invention, leurs passions sont réelles : chaque jour les voit renaître, et le cœur de l'homme, qui ne change pas comme nos systèmes, en est secrètement et incessamment tourmenté. — A ceux qui pleurent, nous voudrions qu'il fut donné de trouver, dans leur délaissement, les asiles que Fernand et Almaria ont trouvés. » (1).

Jules de Rességuier se flattait en croyant qu'*Almaria* était un livre de passion ; c'est précisément la passion qui lui manque le plus. Quant à la couleur locale, il y en a a peu près autant que dans la *Zaïde* de Mme de La Fayette, c'est-à-dire pas du tout. Le nom, pas plus que la chose, ne viendrait à la pensée, si l'auteur, à propos d'un passage où il représente son héros — vers 1645 — « s'égarant dans des pensées errantes et confuses,

(1) *Almaria. Explication du nom d'Almaria.*

comme les légers nuages de fumée qui s'échappaient de son cigare, » n'avait écrit cette note :

« A l'époque dont nous parlons, le tabac avait été depuis longtemps importé en Europe. Nous aurions cru manquer à ce qu'on appelle la couleur locale, si nous n'avions montré un Espagnol avec un cigare... Cette petite vapeur brulante qu'on respire presqu'à son insu, jette l'âme dans une sorte d'extase qui dispose à l'inspiration et à la rêverie. »

Ce cigare, s'il n'ajoute guère à « la couleur locale », prouve du moins que Jules de Rességuier était un fumeur, qui ne dédaignait pas de chercher l'inspiration et la rêverie dans ce narcotique. Mais il ne les a guère trouvées dans la circonstance.

(A suivre). EUGÈNE ASSE.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — Ont été promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Officier : M. Jules Cousin, conservateur honoraire de la bibliothèque de la ville de Paris.

Chevaliers : MM. Courmeaux, conservateur honoraire de la bibliothèque de Reims ; Adolphe Jullien, homme de lettres, et Abel Hermant, auteur dramatique.

Officiers de l'Instruction publique. — Parmi les nouveaux officiers de l'Instruction publique, nous relevons les noms de MM. Balland, bibliothécaire de l'Université de Clermont ; Dorveaux, bibliothécaire de l'Ecole de pharmacie de Paris ; Graciette, sous-bibliothécaire à l'Université de Toulouse ; Platon, sous-bibliothécaire de l'Université de Bordeaux et Prieur, bibliothécaire de l'Université de Besançon.

Faux autographes de Mme de Pompadour. — Dans son numéro du 15 juillet, l'*Amateur d'autographes,* de M. Noël Charavay, met en garde les bibliophiles et les libraires contre les lettres fausses de la marquise de Pompadour qui circulent actuellement plus que jamais. Il y a une vingtaine d'années déjà qu'existe une fabrique de ces faux documents : c'est particulièrement dans l'est et dans le sud de la France que le faussaire qui l'exploite écoule ses produits. Notre confrère, reproduisant en fac-simile quelques lignes de la véritable écriture de la célèbre favorite, indique, en outre, les diverses particularités qui permettent de reconnaître les faux mis en circulation.

Hommage à Ferdinand Fabre. — On se rappelle que plusieurs discours ont été prononcés, le 14 février dernier, sur la tombe du célèbre romancier. MM. Henri Houssaye, au nom de la Société des Gens de lettres, Jules Lemaître, au nom des Lettres françaises, Moulinier, au nom de la municipalité et de la ville de Bédarieux, et Antonin Mulé, au nom des parents et des amis de Ferdinand Fabre, ont prononcé d'éloquentes et touchantes paroles. Ces discours viennent d'être réunis en une élégante plaquette en tête de laquelle on a placé un très beau portrait, gravé à l'eau-forte, de l'écrivain regretté à qui l'Académie française allait ouvrir ses portes lorsque la mort l'a ravi à l'affection des siens, de ses amis et de ses admirateurs.

Aux bibliophiles. — M. Saturnin Léotard, imprimeur-libraire à Clermont-l'Hérault, vient de commencer la publication d'une « Collection du Bibliophile du Bas-Languedoc. » Le premier ouvrage de cette collection, qui se composera de plaquettes in-8 tirées à petit nombre, est une étude de M. Vigné d'Octon, intitulée : *J.-A Peyrottes, poète-potier (1813-1858). Lettres inédites et documents publiés avec notes par S. Léotard.*

Les Légendes de la Bastille. — Les légendes les plus noires ont été répandues sur les prétendues tortures que l'ancien régime faisait subir aux prisonniers de la Bastille. Les légendes ont, d'ordinaire, la vie dure et rien n'est plus malaisé que de les déraciner dans l'esprit du public. Mais aujourd'hui que les archives de la fameuse prison d'Etat, 600,000 pièces environ, conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal, peuvent y être consultées, grâce au minutieux classement qu'en ont fait MM. François Ravaisson et Frantz Funck-Brentano, la vérité a commencé à se faire jour et c'en est fait des ridicules fables d'antan. Si vous voulez, d'ailleurs, être édifiés, lisez le curieux volume que vient de publier M. Funck-Brentano, *Légendes et Archives de la Bastille.* Placé mieux que personne pour connaître ces archives, puisqu'il en a dressé le catalogue, notre érudit confrère nous montre sous son véritable aspect la vie que menaient les embastillés, officiers, gens de lettres ou grands seigneurs, il éclaircit le mystère de l'homme au masque de fer, demeuré si longtemps impénétrable et remet au point, comme elle doit l'être, l'histoire des trente-cinq années de captivité de Danry dit Latude. A la fin du volume, qui débute par une belle préface de M. Victorien Sardou, on a reproduit en fac-simile des lettres de Latude et l'acte d'inhumation de l'homme au masque de fer.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Lucien Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir et d'un graveur de grand talent, M. Clément Bellenger, décédé à l'âge de 47 ans.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Ph. Renouard. — **Imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères et correcteurs d'imprimerie depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du XVIe siècle, leurs adresses, marques, enseignes, dates d'exercice, notes sur leurs familles, leurs alliances et leur descendance, d'après les renseignements bibliographiques et des documents inédits. Avec un plan des quartiers de l'Université et de la Cité.** *Paris, librairie A. Claudin, 16, rue Dauphine, 16,* 1898, in-12 de XVI-480 pp. et 2 ff. (12 fr.).

Abstraction faite des monographies ou des travaux partiels consacrés à des imprimeurs ou à des libraires parisiens, nous ne possédions jusqu'à présent, pour connaître les dates d'exercice de leur profession, que l'*Histoire de l'imprimerie* de La Caille, publiée au XVIIe siècle et le *Catalogue* de Lottin, qui a paru vers la fin du XVIIIe. Ces deux répertoires, malgré les services qu'ils ont rendus, étaient devenus tout à fait insuffisants, sans compter qu'ils contiennent un assez grand nombre de renseignements erronés ou inexacts. Les recherches faites depuis quelques années par des travailleurs dans les dépôts publics comme dans les études de notaires ont fait surgir quantité de renseignements nouveaux sur nos anciens imprimeurs et libraires. Au nombre de ces travailleurs est notre érudit collaborateur, M. Ph. Renouard, dont on connaît l'excellente *Bibliographie de Simon de Colines ;* imprimeur lui-même, il s'est adonné, pendant ses heures de loisir, à la recherche de tous les documents relatifs à la vie familiale ou professionnelle de ses confrères parisiens des siècles passés ; et c'est le résultat de ces investigations poursuivies

avec une louable ténacité, avec un acharnement passionné, qu'il nous livre aujourd'hui sous la forme d'un répertoire de format facile à manier. Ce répertoire non seulement rectifie, avec sûreté, La Caille et Lottin, mais il les complète et les augmente dans des proportions considérables.

La Caille, après la publication de son ouvrage, avait réuni, en vue d'une seconde édition, un certain nombre de documents nouveaux extraits, pour beaucoup, des registres paroissiaux de l'église Saint-Benoît aujourd'hui perdus ; ces documents, fort heureusement, sont conservés à la Bibliothèque nationale (fonds français, nº 22103). M. Ph. Renouard les a naturellement utilisés, non toutefois sans en avoir, suivant sa méthode, contrôlé la rigoureuse exactitude. Le dépouillement d'autres registres, également conservés à la Bibliothèque de la rue de Richelieu, lui a fourni de précieuses indications et plus particulièrement le registre de la Confrérie de Saint-Jean l'Evangéliste.

Les Archives nationales ont été pour l'auteur de ce répertoire une source féconde d'informations ; plus avisé que M. Henry Harrisse qui, recherchant des documents relatifs aux imprimeurs et libraires de la fin du XVᵉ siècle ou du commencement du XVIᵉ, déclare, dans ses *Excerpta Colombiniana,* avoir fait aux Archives une recherche « complètement vaine », M. Ph. Renouard, lui, a colligé dans ce riche dépôt plus d'un millier d'actes concernant l'imprimerie et la librairie parisiennes à cette époque. Un millier d'actes, c'est une ample et belle moisson. Le savant bibliographe n'a pas manqué non plus de mettre à contribution les archives privées et d'utiliser des travaux antérieurs puisés à ces sources, citant d'ailleurs avec une consciencieuse ponctualité les noms des auteurs à qui il a fait des emprunts. Je me félicite, pour ma part, d'avoir, avec le baron Jérôme Pichon, apporté quelques pierres à l'édifice que vient de bâtir M. Renouard et je ne puis m'empêcher de songer à la joie qu'eût éprouvée mon regretté collaborateur et ami s'il avait vu notre modeste travail contribuer effectivement à une œuvre aussi utile.

M. Ph. Renouard n'a négligé aucun des moyens qu'il pouvait avoir de se documenter ; les bibliographies spéciales ou générales, les revues bibliographiques, historiques, archéologiques dont il a fait un minutieux dépouillement n'ont pas été vainement consultées par lui. MM. Emile Picot, A. Claudin, Pierre Deschamps, qui possèdent des arsenaux de fiches, les ont libéralement mis à la disposition du bibliographe qui a pu y compléter les renseignements qui manquaient au sien pourtant considérable. Grâce à cette accumulation de documents que M. Renouard a mis en œuvre de main de maître, nous avons donc maintenant à notre service un dictionnaire précieux qui, pour les XVᵉ et XVIᵉ siècles, laisse bien loin derrière lui le catalogue de Lottin. Ce catalogue ne sera plus désormais consulté

que pour les époques dont M. Renouard ne s'est pas occupé, c'est-à-dire les XVIIe et XVIIIe siècles.

Le plan du nouveau répertoire est tout à fait neuf; plusieurs des innovations qu'y a introduites son auteur sont à noter; c'est ainsi qu'il a indiqué — ce qu'on ne trouve ni dans La Caille ni dans Lottin — les adresses des locaux où exerçaient les imprimeurs et libraires parisiens et « pour ceux qui ont occupé plusieurs maisons » il a cherché « à établir l'époque de leurs différents établissements, réduisant ainsi les conjectures dans l'attribution des dates aux volumes non datés qui portent des noms ». On ne peut aussi qu'approuver M. Renouard d'avoir admis dans son dictionnaire les compagnons et les apprentis, car c'est avec juste raison qu'il estime que ces compagnons et apprentis ont pu devenir maîtres à leur tour et que « les renseignements qui les concernent ne sembleront plus inutiles le jour où quelque volume sera rencontré portant leur nom ». Certains auteurs vendaient aussi eux-mêmes leurs productions, tels, par exemple, Androuet du Cerceau, Jean Dorat, Pierre Gringore, François Pelegrin, Guillaume Postel; M. Renouard nous donne une liste de ces auteurs improvisés libraires et l'indication des livres qu'ils vendaient.

La bibliographie a systématiquement été écartée du répertoire; on n'y trouvera donc, comme son titre l'indique du reste, que des renseignements biographiques. La liste donnée suit l'ordre alphabétique des noms et dans chaque nom l'ordre chronologique. Quatre tables, dressées avec le plus grand soin, facilitent les recherches: 1° Table des adresses classées par rues; 2° Table des enseignes; 3° Liste chronologique des libraires, imprimeurs et fondeurs de caractères d'après la première date à laquelle ils sont connus, et 4° Table alphabétique des noms de personnes.

Un plan des quartiers de l'Université et de la Cité où, au XVIe siècle, étaient confinés officiellement sinon effectivement les libraires, permet de se représenter le milieu matériel où ils vivaient.

Le travail si précis que vient de publier M. Ph. Renouard, nous fait regretter que son auteur se soit confiné dans le XVe et le XVIe siècle; s'il est vrai que les typographes de ces époques nous ont légué de merveilleux livres, il ne serait pas juste de délaisser les imprimeurs et les libraires des XVIIe et XVIIIe siècles; je veux espérer que M. Ph. Renouard fera pour eux ce qu'il vient de faire pour leurs devanciers; je n'ose lui demander de poursuivre son œuvre jusqu'au XIXe siècle, jusqu'à l'époque, bien entendu, où fut abolie l'obligation, pour exercer, d'obtenir un brevet d'imprimeur et cependant comme il serait intéressant de connaître exactement l'ordre de succession des propriétaires de chaque imprimerie parisienne!

Pour le moment, le catalogue des libraires des XVIIe et XVIIIe siècles nous apparaît comme la suite naturelle de ce répertoire que l'on

n'appellera plus demain que « le Renouard », à l'instar « du Lottin » et M. Ph. Renouard tiendra à honneur de ne pas laisser à d'autres le soin de continuer la tâche qu'il a entreprise et qu'il a si heureusement menée à bien, pour l'utilité de tous, bibliophiles, bibliothécaires, libraires et travailleurs.

GEORGES VICAIRE.

— ROBERT DOUGLAS. — Sophie Arnould, traduit par Charles Grolleau. Compositions de Ad. Lalauze. *Paris, Ch. Carrington, libraire-éditeur, 13, faubourg Montmartre, 13,* 1898, in-8 de 1 f. blanc, IX-264 pp. (1).

Un *Arnoldiana,* publié en 1813, soit onze ans après la mort de la célèbre actrice, nous avait transmis ses bons mots ; un autre petit volume, l'*Esprit de Sophie Arnould,* que Quérard attribue à Mlle Guénard parut la même année. En 1837, le comte de Lamothe-Langon publiait de fantaisistes *Mémoires de Sophie Arnould* et depuis 1857, époque à laquelle les Goncourt s'occupaient d'elle, aucun livre n'avait été consacré à celle dont Barbey d'Aurevilly écrivait : « Une courtisane ! et la plus courtisane de l'époque la plus courtisane ». Ces diverses publications, sauf peut-être celle des Goncourt, sont d'ailleurs médiocrement documentées.

M. Robert Douglas, à qui l'on doit déjà un livre intitulé *La Vie et le Temps de Mme du Barry,* a réuni un certain nombre de documents sur l'actrice qui fut l'une des plus brillantes du siècle dernier et c'est aujourd'hui une véritable biographie qu'il publie. Cette biographie, écrite en anglais, a été traduite dans notre langue par M. Charles Grolleau qui a également signé la jolie préface par laquelle s'ouvre le volume. La lecture de l'ouvrage de M. Douglas est fort agréable, sans compter l'intérêt que lui donne le grand nombre de détails inédits qui s'y rencontrent.

M. Ch. Carrington qui sait, comme tout le monde, combien le XVIIIe siècle avec ses élégances est familier à Adolphe Lalauze lui a confié l'illustration de *Sophie Arnould;* aussi bien peut-on dire qu'elle est charmante. Mais si la qualité des compositions est à l'abri de la critique, on n'en saurait dire autant de la quantité, car il faut

(1) Pour les prix et la justification du tirage, v. la livraison du 15 mai.

bien reconnaître qu'un frontispice, qu'un fleuron de titre reproduit sur la couverture, un en-tête, trois hors texte et un cul-de-lampe, c'est un peu maigre pour un volume de 264 pages. Le premier chapitre s'ouvre par un gracieux en-tête ; les dix chapitres suivants n'en ont pas et le blanc qui précède chacun d'eux n'est pas d'un heureux effet. On eût parfaitement compris l'absence de hors texte qui ne sont pas indispensables dans un livre ; mais au moins eut-il fallu, pour un ouvrage de luxe, du moment où la mise en page le réclamait, faire précéder chacun des chapitres d'un en-tête à l'eau-forte et les terminer tous par un cul-de-lampe également gravé, comme il a été très bien fait pour le dernier. L'emploi des culs-de-lampe typographiques eut dû être rigoureusement banni. Quant au texte, il est regrettable que l'imprimeur ne l'ait pas imprimé avec toute l'égalité que l'on eût pu souhaiter, il est aussi beaucoup trop compact et eût facilement gagné si l'on avait pris soin de l'interligner davantage.

Sophie Arnould est, si je ne me trompe, le premier livre de luxe édité par M. Ch. Carrington ; je suis persuadé qu'il reconnaîtra lui-même le bien-fondé des critiques que j'ai cru devoir, dans son intérêt même, formuler ici ; il a fait un effort dont il faut lui savoir gré et j'ai la conviction qu'il ne tardera pas à prendre une éclatante revanche.

G. V.

— Notice sur la vie et les œuvres de Thibault Lespleigney (ou Lépleigney), apothicaire à Tours (1496-1567) par le Dr Paul Dorveaux, bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris. *Paris, H. Welter, éditeur, 59, rue Bonaparte, 59,* 1898, in-8 de 76 pp.

Dans cette notice qu'il vient de consacrer à Thibault Lespleigney (ou Lépleigney), M. le Dr Dorveaux, complète le peu de renseignements biographiques que l'on possédait sur cet auteur, originaire de Vendôme, et dont les œuvres sont aujourd'hui d'une extrême rareté. Il a dressé, en outre, la bibliographie des ouvrages de Lespleigney et cette bibliographie, si imparfaitement traitée par la Croix du Maine, Van der Linden, Galitzin, Chalmel, Carré de Busserolle, etc., est d'autant plus intéressante qu'à la description minutieuse des éditions notre savant confrère a joint une analyse détaillée de leur contenu et exposé des vues très personnelles sur l'œuvre de cet apothicaire qui maniait avec autant de sureté la rime que le pilon. C'est ainsi que le *Promptuaire des médecines simples* (Tours, Mathieu Chercelé,

1537, pet. in-8) est écrit, suivant l'expression même de Lespleigney « en rithme ioieuse »; cet abrégé versifié de matière médicale et de thérapeutique débute par un « Rondeau à la Vierge mère » et se termine par une « Ballade à la mère de Jésus ». L'œuvre de Thibault Lespleigney ne consiste pas seulement en traités spéciaux à sa profession; on lui doit un livre intitulé : La Decoration du pays et duche de Touraine || et de la fondation d'icelle || Et aultres antiquitez dignes de louange et memoire || Auecques plusieurs singularitez estans en ladicte ville || Nouuellement traduictes || par Thibault Lepleigney Citoyen de ladicte ville. Le dernier iour Daoust. Lan mil cinq cens quarante et vng. (A la fin : *Cy finist la presente decoration* || *nouuellement imprimee.* || M. D. XLI. In-8 de 24 ff. n. chiffrés, signés A-F, caract. gothiques.

On ne connaît, d'après M. le Dr Dorveaux, qu'un seul exemplaire de ce livre, celui de la Bibliothèque Nationale. On y trouve la description de la ville de Tours et de ses environs, de ses fontaines, jardins, rivières, églises, paroisses, abbayes, couvents ainsi que le récit de la translation du corps de saint Martin et des détails sur l'industrie du pays et les mœurs de ses habitants. L'ouvrage se termine par deux pièces de vers : « Louenge du glorieulx Sainct Martin » et « Blason et louenge de la noble et royalle duché de Tours ».

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris. Bibliothèque Sainte-Geneviève. Introduction. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8.

— Essai sur la police des compagnons imprimeurs sous l'ancien régime, par LOUIS MORIN, typographe. *Lyon, typographie Léon Sézanne,* in-8 (2 fr.).

Extrait de l'*Intermédiaire des imprimeurs*, mai 1897 à juin 1898.

— Les Apprentis imprimeurs au temps passé, par LOUIS MORIN, typographe. *Lyon, typographie Léon Sézanne,* in-8 (1 fr. 50).

Extrait de l'*Intermédiaire des imprimeurs*, septembre 1896 à février 1897.

— Manuel de bibliographie générale (Bibliotheca bibliographica nova) par HENRI STEIN. *Paris, Alphonse Picard et fils,* in-8 carré (18 fr.).

2e vol. des « Manuels de bibliographie historique ».

— Charles Schefer, membre de l'Institut, par HENRI CORDIER, professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, vice-président de la Société de géographie. *Paris,* pet. in-8.

Extrait de la préface du volume de *Vasque de Gamme.*

Publications diverses.

— CHARLES DOVALLE. — Poésies complètes, publiées par Léon Séché, avec une notice biographique de M. C. Ballu. Edition du monument, illustrée d'un portrait de Charles Dovalle et de 28 dessins à la plume par René Aubelle. *Paris, Emile Lechevalier*, gr. in-8.

Tiré à 300 ex. sur papier vélin (15 fr.): 60 ex. sur pap. du Japon (40 fr,); et 3 ex. sur gr. pap. du Japon.

— EDMOND LEPELLETIER et CLÉMENT ROCHEL. — Les Amours de Don Juan. Roman inédit, orné de cent illustrations obtenues par la photographie d'après nature dont dix planches hors texte. *Librairie Nilsson, Per Lamm, successeur*, in-18 (3 fr. 50).

3e vol. de la « Collection *Excelsior* »

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 33e livraison : Jules Chéret : Affiche pour le « *Casino d'Enghien* » (Imp. Chaix). — De Feure : Affiche pour le magasin de nouveautés « *A Jeanne d'Arc* », à Carcassonne (Imp. Bourgerie et Cie. — Alex. Charpentier : Affiche pour la « *Grande tuilerie d'Ivry* » (Imp. Chaix). — Will. Carqueville : Affiche américaine pour la revue « *Lippincott's Magazine* », août, publiée à Philadelphie.

Le no de septembre contiendra une prime de De Feure, réservée aux abonnés.

— Louis Arnould. — Racan (1589-1670). Histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres. *Paris. Armand Colin et Cie*, gr. in-8 (12 fr.).

— H.-L.-Alph. Blanchon. — L'Art et la pratique en reliure, suivi du rapport sur les accidents du travail, présenté par M. Lemal[illegible] l'Assemblée générale des patrons relieurs. *Paris, J. Hetzel et Cie*, in-18 (2 fr. 50).

— Emile Ollivier. — L'Empire libéral, études, récits, souvenirs, Troisième volume. Napoléon III. *Paris, Garnier frères,* in-18 (3 fr. 50).

A paru aussi dans le format in-8.

— Edmond Bonnaffé. — Etudes sur la vie privée de la Renaissance. *Paris, Société française d'éditions d'art,* in 8 (5 fr.).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. numér. sur pap. de Hollande (10 fr.).

Ouvrages sous presse

Chez G. Boudet :

— Georges Montorgueil. — La Vie à Montmartre. Ouvrage orné de 150 lithographies originales en noir et en couleurs, composées et mises sur pierre par Pierre Vidal. Gr. in-8.

Il sera tiré 750 ex. savoir : Nos 1 à 25, sur pap. du Japon contenant une suite tirée à part sur Chine de toutes les lithographies (300 fr.) ; nos 26 à 50, sur pap. de Chine (225 fr.) ; nos 51 à 750 sur pap. du Marais (60 fr.). Annoncé pour paraître en novembre.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

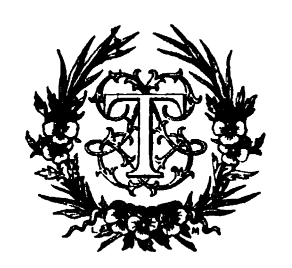
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

Directeur : Georges Vicaire



15 SEPTEMBRE

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
AU COIN DE LA RUE D'ALGER

1898

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déségrise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Dr[illegible]**; **Joseph Dumoulin**; **Georges Duplessis**, membre de l'Institut; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste-adjoint de l'Opéra; **Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Sommervogel**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 SEPTEMBRE

Sonnets d'Angleterre et de Flandre par Jacques Grévin, publiés par M. Léon Dorez, page 420.

Les Thouvenin, relieurs français au commencement du XIX[e] siècle, par M. Léon Gruel, page 435.

Philippe Tamizey de Larroque, par M. Maurice Tourneux *(fin)*, page 447.

Les Petits Romantiques. Jules de Rességuier, par M. Eugène Asse *(suite)*, page 458.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, p. 462.

Chronique, page 466.

Livres nouveaux, page 468.

SONNETS

D'ANGLETERRE ET DE FLANDRE

PAR

JACQUES GRÉVIN

Jacques Grévin n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*, où M. Éd. Tricotel a publié pour la première fois les *Sonnets sur Rome* (1). Comme ces derniers, les seize sonnets inédits d'Angleterre et de Flandre ajoutent à la légère satire de Joachim Du Bellay, dont ils sont directement imités, un accent de colère et de sourde haine inconnu du poète angevin, et sont, comme eux encore, les dernières modulations du chant du « cygne » protestant, éloigné de France par les troubles politiques et religieux.

Dans les Sonnets sur Rome cependant, Grévin n'a plus un sourire ; sa muse, éloquente et grave, a sacrifié Olympe et Ronsard à la Réforme et à Florent Chrestien. La plupart des sonnets d'Angleterre et de Flandre sont aussi d'une inspiration toute calviniste, et allient au charme de Du Bellay, très diminué, une sévérité et une vigueur un peu rudes qui annoncent la poésie tragique d'Agrippa d'Aubigné. Mais quelques-uns d'entre eux (2) ont encore une vivacité, une jeunesse qui rappellent les plus gaies et les plus fraîches inspirations de l'*Olimpe*

(1) XVe série, année 1862, pp. 1044-1061.

(2) Sonnets II et III.

(1560-1561). Et en effet, il semble bien que la « suite » des sonnets d'Angleterre et de Flandre date de deux époques, assez éloignées l'une et l'autre.

Examinons-les. Il est indéniable — et je le prouverai plus bas — que ces sonnets ont été groupés par l'auteur lui-même dans l'ordre où je les publie ; mais on sait qu'il ne faut pas trop se fier à la dernière forme que les poètes donnent à leurs œuvres. Ils sont, dans ce travail, bien plutôt guidés par des considérations littéraires que par le souci d'une exacte chronologie. Si pénible qu'il puisse être de rompre le faisceau lié par Grévin lui-même, il faut s'y résoudre pour obéir aux exigences d'une critique et d'une curiosité légitimes.

A plusieurs reprises, Grévin parle dans ces sonnets d'un séjour à Londres, et il en parle de manière à laisser supposer que ce séjour a duré au moins plusieurs mois. Or nous ne connaissons jusqu'ici qu'une assez « longue demourance » de Grévin à Londres, celle qu'il y fit en 1560-1561 ; et le sonnet IX ne peut guère être que l'« envoi » du « Chant du Cigne » (1), offert en « estrenne » à la reine Elisabeth au mois de janvier 1561 : il n'est pas possible, après avoir lu les deux morceaux, d'en douter sérieusement. Mais voici où point la difficulté. L'un des sonnets (le huitième) où il parle le plus expressément de son séjour en Angleterre, est dédié à « un grand enbassadeur, l'honneur des Bouchetelz », qui a fait bon accueil à l'exilé volontaire. Or Jacques Bochetel, sieur de La Forest-Thaumyère, était ambassadeur en Angleterre en 1567 (2) ; mais l'était-il auparavant ?

(1) Ce long « Chant du Cigne », pour lequel les frères Haag (*France protestante*, 1855, t. v, p. 367, col. 1) ont été trop sévères, se trouve à la Bibliothèque nationale, dans le manuscrit latin 17.075, fol. 87-92, avec la date de janvier 1560 (1561 n. s.).

(2) Bibl. nat. *Français* 26.861 (Pièces orig. 377), dossier Bochetel, pièce 31 : quittance du 23 janvier 1567.

Je n'en ai trouvé aucune preuve. D'autre part, le sonnet VII, adressé à Florent Chrestien, parle du séjour de son auteur « en Hainault, en Brabant, en Flandre et en Artois » ; or Grévin, que nous sachions, n'a vécu dans ces pays qu'en 1567, et cette date semble confirmée par une allusion faite dans le sonnet suivant à la seconde guerre civile, qui éclata à la fin de l'année 1567.

On voit donc que les seize sonnets de Grévin ont dû être composés à des époques différentes. J'en puis produire encore deux autres preuves. Le sonnet V, sur « le pacifique édit », peut être rapporté soit à l'année 1563, où fut publié l'édit de pacification d'Amboise (19 mars), soit à l'année 1568 (édit du 23 mars) ; j'inclinerais plutôt pour une date intermédiaire, qui serait celle de la reprise des hostilités, à la suite des réserves faites par le Parlement lors de l'enregistrement de l'édit d'Amboise. — Le sonnet x, si précieux pour l'histoire de l'art, puisqu'il attribue décidément le portrait de Grévin à François Clouet (1), nous reporte, lui aussi, à une date postérieure à celle du premier séjour en Angleterre. « Janet » dut « tirer le portrait » de Grévin peu avant l'impression du *Théâtre,* qui est de 1561 et en tête duquel il figure ; or Grévin dit lui-même :

Janet, qui *aultresfoys* en tira le portrait,
Representa si bien de mes yeulx la semblance...

Le sonnet x n'a donc pu être composé que plusieurs années après la publication du *Théâtre* et du portrait qui le décore.

(1) Ce joli portrait avait été attribué, avec une très grande vraisemblance, à Nicolas Denizot, le peintre-poète ami de Grévin, par Henri Bouchot, *Les Clouet et Corneille de Lyon* (Paris, s. d.), p. 57. Denizot avait fait le portrait d'*Olimpe* (Nicole Estienne, la fille de l'imprimeur-médecin Charles Estienne); cf. *L'Olimpe*, pp. 20 et 24.

Je ne veux pas pousser plus loin cette discussion, qui sera certainement reprise, et d'une manière définitive, par M. Lucien Pinvert, le futur biographe de Grévin. Mais il me semble que, de ce qui précède, résultent les faits suivants :

Le sonnet IX a été composé en Angleterre et en janvier 1561. A ce sonnet je rattacherais volontiers, comme composés dans le même temps, les sonnets I, II, III, IV et XV.

Le sonnet VII a été composé pendant le séjour de Grévin en Flandre, en 1567. On pourrait peut-être en rapprocher, pour la date, les sonnets V et X.

Le sonnet VIII a sans doute été composé dans un second séjour en Angleterre, probablement en 1567.

Les autres sonnets offrent trop peu d'éléments précis pour que j'essaye de fixer, même approximativement, l'année de leur composition (1).

Il me reste à donner, sur le volume où j'ai trouvé, tout à fait fortuitement, ces seize sonnets, quelques détails qui serviront à en prouver l'authenticité, d'ailleurs incontestable. Ce manuscrit, conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 8143 du fonds latin, a été décrit assez exactement dans le catalogue de 1744, sauf pour les sonnets du malheureux Grévin qui auraient dû prendre place entre les articles « 13° Diverses pièces de *Remy Belleau* » et « 14° Diverses stances sur l'amour », et ont été tout simplement passés sous silence. On y trouve divers poèmes adressés à Jean de Morvillier, ambassadeur à Venise, évêque d'Orléans, par exemple

(1) Le sonnet XVI et dernier n'est pas de la même main que les précédents. Il faut en rapprocher le sonnet de l'*Olimpe* (p. 94), qui commence ainsi : « Qu'est-ce de cette vie ? un public eschafault... » Grévin, qui avait écrit et fait représenter plusieurs pièces, aimait ces métaphores de théâtre.

une pièce de vers latins autographe d'Antonio Cerruti, au dos de laquelle on lit cette mention (fol. 19) : « Trouvé parmy les papiers de Venise. » On y remarque aussi un cahier de poésies latines de Germain Audebert, Th. de Bèze, Olimpia Morata, etc., au dos duquel se trouve le nom de Jean de Vulcob, le dédicataire de nos sonnets XI et XIV. Comment ces papiers de provenance diverse ont-ils été réunis ? Il n'est pas difficile de le dire.

Dans son testament olographe, daté de Paris et du 9 mars 1574 (1), Jean de Morvillier, après avoir institué légataire universel son « neveu M. de La Forest », lègue le surplus de ses biens à ses autres neveux et nièces, parmi lesquels figure son « neveu de Vulcob » (2). Les pièces adressées à l'ancien ambassadeur à Venise et contenues dans le manuscrit latin 8143 proviennent donc directement du legs fait à Jean de Vulcob par son oncle, et il n'est pas étonnant qu'elles se trouvent mêlées à des poésies recueillies par le même Jean de Vulcob. Les sonnets de Grévin pouvaient faire partie du legs de Jean de Morvillier, puisque l'évêque d'Orléans ne mourut que le 23 octobre 1577. Mais il est plus probable qu'ils furent envoyés par Grévin lui-même à son ami de Vulcob ; car, copiés par un médiocre secrétaire, ils portent de nombreuses corrections qui paraissent être de la propre main du poète (3). Une de ces corrections est très caractéristique : Grévin a ajouté un accent aigu à la

(1) Bibl. nat. *Français* 18,288, fol. 43 (vers le bas).

(2) Cette clause est maintenue et précisée dans le second et définitif testament de J. de Morvillier, daté des 12-13 octobre 1577 (cf. ms. cité, fol. 55).

(3) Je crois pouvoir affirmer sans trop de témérité l'autographie de ces corrections, grâce à la comparaison que j'ai pu en faire avec des autographes de Grévin, dont M. Lucien Pinvert m'a très aimablement communiqué des fac-similés.

troisième lettre de son nom, et l'on sait qu'il tenait à cette notation, contraire à l'usage de son temps. Une autre hypothèse sur la provenance des ces sonnets, plausible encore, mais beaucoup moins sûre que la précédente, serait qu'ils ont été d'abord envoyés à Jacques Bochetel, le dédicataire du sonnet VIII, neveu de J. de Morvillier par sa mère, Marie de Morvillier, et dont un frère, Jean, et une sœur, Marie, embrassèrent les doctrines de la Réforme (1).

LÉON DOREZ.

I

Je vivoys sans ennuy et plain de liberté
Entre ceulx que la France aime, cherit et prise,
Quant leur langue faconde et docte et bien aprise
Parloit de la vertu et de l'honnesteté.

Maintenant que je suis à Londres arresté,
Pour tromper les ennuys dont mon ame est surprise,
Ores dans ung basteau je rame la Tamise
Et voy de mains pallais l'excellante beauté ;

Je voy ore ung toreau, ore ung ours qui se dresse
Contre l'assault mordant des dogues plains d'adresse,
Je les voy conbatant leurs forces emploier.

Mais l'onde qui est sourde et la pierre muette,
Les bestes sans raison ne me font qu'ennuyer
Depuis qu'il me souvient de ceulx que je regrette.

II

Anne, je le confesse et ne le puis nier,
Et bien que je voulusse en après m'en desdire,
Sy est-ce qu'aisement chaiscun le pouroit lire
Au langoureulx discours de mon humble prier ;

(1) *France protestante*, éd. Bordier, t. II, col. 666.

Je confesse qu'Amour sceut sy bien employer
Vos regards au besoing, et sy bien les conduire,
Pour me fraper au cueur et mon ame seduire,
Qu'ores je ne me puis guerir ou deslier.

Je pense toutesfoys, alors que je vous baise
A l'entour doulcement la pointure et la braise,
Qui me point et consume et me remplit de deüil :

Vostre bouche rentame et trompe ma blessure,
Tellement qu'il me fault au tourment que j'endure
Acuser vostre bouche aussy bien que vostre œil.

III

Tu fus faict, Bridouel, (1) aultresfois pour acquerre
La bonne vollonté, la grace, la faveur
Et le cœur amoureulx de ce brave empereur,
Qui fut en son vivant des plus grands de la terre;

(1) Cf. Bruzen la Martinière, *Le grand Dictionnaire géographique et critique,* t. v, 1re partie, p. 291, col. 2 (éd. de 1735 ; cf. éd. de 1768, t. iii, p. 889, col. 2) : «... Il n'y a à Londres que deux maisons publiqnes de travail qui soient fameuses : l'une s'appelle *Bridwell,* et est une grande maison bâtie autrefois par Henri VIII, pour la réception de Charles-Quint, et qui fut convertie par Edouard VI à l'usage qu'on en fait à présent. Il y a 140 pauvres garçons qui y sont entretenus, à qui l'on apprend des métiers ; et il y a pour cet effet 22 maîtres logés gratis, outre le profit qu'ils tirent du travail de leurs apprentis ; car chacun de ces garçons est engagé, avec son maître, pour sept ans ; après quoi, ils entrent dans les droits de bourgeoisie de Londres. L'Hôpital leur fournit les habits et le linge et les lits ; et les maîtres, la nourriture. Une partie de cette maison est aussi destinée pour la correction des serviteurs et servantes qui sont insolens, *pour les femmes prostituées,* et autres gens de mauvaise vie. On les fait travailler et on leur donne tous les jours tel nombre de coups de fouët que le Président ordonne. L'autre maison de travail est en *Bishopsgate-Street,* fondée depuis peu de temps.... » La prison de Bridewell, ainsi appelée de la vieille fontaine miraculeuse de sainte « Bride » ou Brigitte, subsista jusqu'en 1864. C'est au palais de Bridewell que Shakespeare a placé le 3me acte de son *Henry VIII.*

Et ores que tu sois faict de brique et de pierre,
Sy est-ce qu'on t'estime aujourdhuy la terreur,
La redoutable mort et l'enfer plain d'horreur,
Qui sert d'espouventail aux dames d'Angleterre.

De par moy toutesfoys tu ne seras nommé
Que le saint purgatoire où leur corps enfermé
Purge les doux mesfaitz qu'il commit en cachette,

Et où en peu de temps se sentant desvetu
De toutte crainte et honte, il aquiert la vertu
De vivre au paradis où l'on court l'esguillette.

IV

O paisible refus et rigueur abondante
En douce et chaste amour jointe à la piété;
Desdaing brave et acord, par qui fut arresté
Mon voulloir inportun et plein de flamme ardante;

Gentil parler qui eus clerement reluisante
La grande courtoisye avec l'honnesteté;
Belle fleur de vertu, fontaine de beauté,
Par qui l'abject penser loing de mon cœur s'absente;

O toy, regard divyn pour faire un homme hureulx,
Ores fier pour brider l'esprit avantureulx,
Qui trop fol entreprend la chose meseante,

Ores donne à ma vye ung prompt allegement:
Ceste variété et gentille et plaisante
Fut racine au salut qui fut mort aultrement.

V

Le pacifique edit, comme argent monnoyé
Qui debvoit prendre cours ès païs de la France,
Fut forgé sur le fer d'une guerrière lance,
Et merqué soubz le coing d'un boulet foudroyé.

Pour monstrer qu'il n'estoit ny faulx ni descryé,
Il eust le nom du Roy qu'il porta pour semblance,
Tellement que chaiscun peult avoyr assurance
Qu'onques il ne fut faict d'alloy falcifyé.

Mais les faulx monnoieurs qui soudain l'enpoignèrent,
Pour faire leur proffit peu à peu le roignèrent,
Tant qu'il fut mesconnu pour monnoye de Roy.

On l'a mis au billon, la fournaise s'alume,
On a pris de rechef et le coin et l'enclume
Pour luy donner sa forme et son premier alloy.

VI

O faulce opinion, combien tu nous tourmente,
Nous faisant desirer le faux pour vérité !
Tu es le masque feint couvert de faucelé,
Dont l'aprehention aisement s'épouvente.

O faulce opinion, cruelle et inconstante,
Tu donnes mille assaux à nostre infirmité,
Tu nous fais mille foys changer de vollonté
Et croire de leger à ce qui se presente.

Tu as les yeulx bandez, et chaiscun toutesfoys
Te suit incontinant quelque par[t] que tu soys ;
Quelque par[t] que tu sois, tu chasse la s[c]ience.

Celluy là qui sera de te sui[v]re contant,
Deviendra faux, masqué, cruel et inconstant,
N'aiant de verité aulcune congno[i]ssance.

VII

Crestien, en ce pendant qu'éloigné de la France,
En Hainault, en Brabant, en Flandre et en Artois,
Pensif et esperant et craintif, je portois
Les regretz envieulx d'une fascheuse apsence,

Le penser me tenoit la langue, et l'esperance
Emportoit mon esprit au lieu où je n'estois;
Pour partir d'heure en heure à cheval je montois,
Mais la crainte soudain chargeait ma patience.

Dy moy, qu'eussé-je faict à ce sourt pensement,
A ce trompeur espoir, à ce craintif tourment,
Sy je n'eusse adressé aux Muses ma complainte ?

Elles chassèrent loing ces trois boureaulx divers,
Sy bien que ce pendant j'ay fasonné ces vers
Pour charmer mon penser, mon espoir et ma crainte.

VIII

J'escrivois la plus part de ces miens pensemens
Ce pendant qu'en la France une civille guerre
Pour la seconde foys, ainsy com'un tonnerre,
Foudroioit à l'envy mille morts et tourmens.

Lors un oraige espais de reistres allemans
Plouvoit à gros torrens pour noier nostre terre ;
Mais moy, loing des malheurs j'habitois l'Angleterre,
Ennemy de discords et de ses remuementz.

Là je fus retiré du meilleu de mes peines,
Receu et bien-vollu par les faveurs humaines
D'un grand enbassadeur, l'honneur des Bouchetelz,

Lequel à ses biens faictz adjouste daventaige :
Car l'oiant discourir, je me donne couraige
De rendre par son nom mes escriptz immortelz.

IX

Je n'ay pas entreprins de donner en estrenne
A vostre Magesté chose qui soit à moy.
Car donner apartient seullement à ung Roy
Et à ceulx là qui ont puissance souveraine.

J'ay pour vous honnorer d'une voix plus qu'humaine
Discouru les vertus qu'en vous je reconnoy,
Vertus qui sont à vous et qui peuvent de soy
Meriter le beau nom de princesse et de Reine.

Et bien que je me sente indigne à vous louer,
Sy seray-je aujourd'huy, s'il vous plaist m'advouer,
Le peintre qui rendra la memoire animée,

Et qui par mes escriptz voz vertus desduisant,
Auray ceste faveur de vous faire un present
Du portrait immortel de vostre renommée.

X

Tu n'as veu seullement que le port et le trait
De Grévin esloigné des rivages de France ;
Car me voyant icy faire ma demourance,
Ce n'est que veoir ung cors dont l'esprit est distrait.

Janet, qui aultresfoys en tira le portrait,
Representa si bien de mes yeulx la semblance,
Que celluy qui l'a veu et ores me voit, pense
Voir de cest euvre grant seullement ung extrait.

Je n'ay pour le jour d'huy qu'une longue pensée,
Qui par milles discours est à demy lassée
Et augmente tousjours le mal que mon cœur sent.

Ces vers froidz et pesans te portent tesmoignaige
Que je n'ay que le cœur, la voix et le visaige,
Et qu'entre les Françoys mon esprit est absent.

XI

Tout ce peuple ignorant, sot et presunptueulx,
Qui ne trouve rien bon, à qui rien ne peult plaire
Que cella qu'il a fait, ou qu'il pretend de faire,
Et qui pense tout aultre estre defectueux,

Ce peuple, de Vulcob, est, dict-il, vertueulx ;
Mais sa vertu nouvelle à toute aultre contraire,
Tant grande qu'elle fut, ne me pouroit distraire
Du pensement que j'ay qu'il est tumultueux.

Car ses perfections me paroissent semblables
Aux remuemens divers des ondes e[f]froiables
Qui menacent de loing un rocher grant et fort,

Et qui, pleines d'orgeuil et d'audace venteuse,
Après avoir rendu la mer impetueuse,
Se viennent en la fin froisser contre le bort.

XII

Avoir le parler bon et la langue faconde,
Sur ung propos divin discourir doctement,
A maintes questions respondre promptement,
Et desveler (1) en brief les affaires du monde;

En ces perfections la sagesse se fonde,
Et là chasque mo[r]tel pretend soigneusement;
Mais l'homme toutefois n'en vit plus saintement,
Et moings pour tout cella en justice il abonde.

Toute ceste sagesse est dicte vanité,
S'elle n'a pour conpagne et grace et charité,
Admirables effectz de toute sapience!

Car il vault beaucoup mieulx par œuvres et bienfaitz
D'un vray amendement resentir les effectz,
Que savoir proprement parler de penitence.

XIII

France, ma douce mère, hélas! je t'ay laissé,
Non sans ung grand regret et une longue plainte,
Non sans avoyr au cœur une doulleur enprainte,
Et un long pensement mille foys repensé.

Ce n'est point pour avoyr ton repos offencé,
Ou plain d'esprit vange[u]r et de cholère feinte
Avoyr dedans le cœur d'une poitrine attaincte
Trop inhumainement ung glayve outrepassé.

Onques je ne fus tel de fait ny de pensée,
Je n'ay point pour cella ma maison delaissée,
Pour aller demourer en ung estrange lieu:

Mais voiant le repos, o France, te desplaire,
Voiant jointe au cousteau la parolle de Dieu,
Pour cella j'ay choisy ung exil vollontaire.

(1) Peut-être faudrait-il corriger ce mot en *desmeler*.

XIV

Quiconque veult savoir combien grande est ma peyne,
Qu'il contemple le mal que l'homme est esprouvant,
Lors que plain de desdain il accuse souvent
Et les jours et les nuictz de paresse(s) inhumaine(s).

Qu'il considère encore l'entreprinse trop veyne
De celluy qui combat l'inconstance du vent,
Bref, le peu de profit que l'on va recepvant
De conter, comme on dit, les ondes et l'areine.

Encor pour me sauver de ma prochaine mort,
Je regarde le su[d], l'est, l'ouest et le north (1),
Je m'atens au reflux des eaux de la Tamise.

Et ainsi, de Vulcob, je suis desespéré,
Puisque de mes malheurs la delivrance est mise
Sur les vens et les eaux, qui n'ont rien d'assuré.

XV

La vertu precieuse et la chaste Beauté
Deployèrent en vous toute leur excellance,
Lors que parangonnant leur force et leur puissance
Chasqu'une combatoit pour l'imortallité.

Vertu donna l'esprit de magnanimité,
De savoir acomply, de justice et clemence.
Beauté orna le corps de toute bienséance,
Où la doulceur fut jointe avec la magesté.

Sy le tendre subject n'estoit né perissable,
Vostre beau(l)té seroit à la vertu semblable.
Toutesfoys son renom ne laisse d'estre tel;

Car puisque l'une et l'aultre en vous se monstre egalle,
Et puisque l'une et l'aultre est divine et royalle,
Le nom de la vertu fera l'aultre immortel.

(1) Grévin écrit toujours « north ». Cf. *Théâtre*, p. 30, vers 6, et « Chant du Cigne », vers 72 (*Latin* 10.075, fol. 88, vers le bas).

XVI

La France est aujourdhuy le publique eschaffaut
Sur lequel la discorde insolente et hardie
Joue, à nostre malheur, sa triste tragedie,
Où la fureur sanglante et la mort ne deffaut.

L'avare Italien, l'Espagnol fin et caut,
Le paresseus Angloys et la trouppe estourdie
Des mutins Allemans que la France mandie
Regardent ce théatre, et bien peu leur en chaut.

Le premier en nourrit sa gourmande prestrise,
L'autre accroist ce pendant, et le tiers en devise,
Bien joyeus que le quart se charge de butin.

Miserable Françoys qui sers de nourriture,
D'accroissance, de fable et de despouille seure
A l'avare, au ruzé, à l'oysif et mutin ! (1).

(1) Bibliothèque nationale. *Latin* 8143, fol. 55-58.

LES THOUVENIN

RELIEURS FRANÇAIS

AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE

Un travail du genre de celui que nous entreprenons aujourd'hui, ressemble assez à une excursion faite par un voyageur, dans des régions qu'il croyait parfaitement connaître, et dans lesquelles, au moment où il est pour arriver, s'apprêtant à retrouver les endroits qu'il cherche et dont il a causé maintes fois, est surpris par le hasard, et aussi, souvent par ses propres recherches poussées jusque dans les coins les plus abandonnés, qui lui font découvrir des sites complémentaires et presque des horizons nouveaux. Tel est notre cas aujourd'hui, et quoique nous soyons persuadés qu'il y aura encore à dire après nous sur Thouvenin, car il a écrit beaucoup pour un relieur, nous livrons aux amateurs le résultat de nos investigations.

Lorsque nous avons commencé à nous occuper de ce maître relieur, qui fut le premier artiste de son temps, et qui rendit à la reliure française le lustre et la renommée que lui avaient fait perdre momentanément les époques troublées de la révolution, nous avions déjà eu la bonne fortune de trouver des documents précieux, qui le sont devenus encore davantage, parce qu'ils ont été le point de départ de nouvelles excursions, qui nous ont ouvert les horizons nouveaux dont nous parlions tout-à-l'heure.

Les Thouvenin, car ils étaient trois frères, vivaient au commencement du XIXe siècle. L'aîné, Joseph Thouvenin, celui dont nous allons nous occuper en premier, comme étant le chef d'école de l'époque, naquit le 6 septembre 1790, et mourut le 9 janvier 1834. Ses reliures étaient signées au dos : THOUVENIN, ou, R. P. (relié par) THOUVENIN.

Celui qui venait après lui, s'appelait également Joseph; c'est lui qui signait ses reliures THOUVENIN JEUNE, il était établi en dernier lieu, 2 rue de la Parcheminerie, et est mort en 1844. Nous en parlerons à la suite.

Enfin François Thouvenin junior, également relieur, exercait à Paris, rue du Plâtre, et est mort du choléra en 1832.

Pour compléter la généalogie des Thouvenin jusqu'à nos jours, nous dirons que Paul Thouvenin, né en 1821, était le neveu de Joseph Thouvenin l'aîné, dit le grand Thouvenin. Il fut établi relieur, rue Godot de Mauroy, de 1858 à 1883 ; époque à laquelle il céda son établissement à son fils Georges, qui y exerce encore actuellement. Paul Thouvenin, avant d'être établi, a successivement travaillé en 1839, en 1847, et de 1851 à 1857 dans l'atelier de Madame Gruel.

Fixons maintenant cette grande figure qu'était Joseph Thouvenin l'aîné et qui, au commencement du siècle, faisait l'admiration de ses contemporains.

Le relieur-poète Lesné, dans l'épitre qu'il lui adressait en 1823 lui disait, faisant allusion à ses ennemis :

Soyez tranquille, ami, la rouille de l'Envie
Ne peut jamais ternir l'éclat de votre vie.
Sans doute, vos succès excitent des jaloux
J'en ai bien, sans avoir des talents comme vous (1).

(1) Page 10.

Et plus loin voyons comme il pose son confrère et maître :

Mais vous qui connaissez les beautés de votre art,
Vous ne faites jamais les plus petites choses
Sans en peser d'abord les effets et les causes ;
L'ouvrage le plus beau, le plus petit objet,
De vos mains, en tout temps, tout doit sortir parfait.
Chéri des amateurs, estimé des libraires,
Vous êtes admiré, même de vos confrères.
Ils ne s'en tiennent pas à l'admiration
Vous exitez en eux une émulation,...... (1)

. . . .

Toute la vie de Thouvenin est contenue dans ces quelques vers. Il avait exactement trente trois ans au moment où son confrère Lesné le glorifiait ainsi.

Celle qui fut autrefois madame Gruel, avait connu ce maître et n'en parlait qu'avec une certaine admiration ; elle racontait qu'il avait installé son atelier de reliure du passage Dauphine avec un goût parfait, et aussi avec un esprit de confortable pratique pour ses ouvriers, qui ne s'était encore jamais vu. L'emplacement qu'il avait agencé était d'une grande élévation et recevait le jour par le plafond ; il avait partagé la hauteur en deux. Tout autour de ce genre de hall, il avait aménagé un plancher sur lequel il avait installé les doreurs, pour lesquels il voulait un jour très pur; le bas était réservé aux presses, aux hommes et aux femmes qui faisaient la reliure proprement dite.

A ses heures Thouvenin était gentilhomme et souvent montait à cheval ; aussi n'était-il pas rare que ceux qui se rendaient chez lui le matin, fussent reçus par un

(1) Page 14.

élégant cavalier qui, instantanément se transformait en l'habile relieur que l'on sait.

M. H. Béraldi a peut-être été un peu sévère dans sa « Reliure au XIXe siècle ». Il est vrai que Thouvenin aimait la vie à grandes guides, mais il ne faut pas perdre de vue qu'avant tout, il avait la passion de son métier, qu'il le pratiquait en véritable artiste, dans lequel, par ses capacités personnelles il avait rapidement brillé, et qu'il fut réellement le premier maître de son temps.

Il était rempli de lui-même, c'est vrai, mais c'est justement son orgueil qui l'incita dans les divers perfectionnements qu'il apportait dans ses travaux, perfectionnements et finis d'exécution qu'on n'avait pas connus avant lui.

Voici la copie d'une lettre que nous devons à l'obligeance de M. le duc de Rivoli, et que Thouvenin avait adressée au Prince d'Essling, son père, peu de temps avant de mourir, en lui faisant une livraison de reliures. Cette lettre, qui à l'époque, avait déjà attiré la curiosité du prince, fut placée à l'intérieur du volume dont il est question, et où elle se trouve encore. On y reconnaîtra le même style emphatique et sentencieux qui est le type de toute la correspondance du maître, elle peut de plus, donner exactement l'idée de la haute opinion qu'il avait de sa personne.

Paris le 26 décembre 1833

Mon prince,

Vous recevrez le 10 janvier une livraison de reliures comme on en a jamais vu. Les Derome, les Padeloups, les Deseuil étaient de fameux relieurs, ils travaillaient très solidement, mais ils ne s'occupaient pas d'un fini que la reliure était encore

voir que
tour de
Vous avez
rencontrer
à la tour
Vous avez
un homme
ce qui
Dans ce

susceptible de recevoir. Votre volume de Lister (1) *a la solidité d'une pyramide d'Egypte, et on peut y trouver le fini d'une montre de Bréguet ; ce volume, à l'exposition devrait me faire obtenir une médaille, mais malheureusement il ne se trouve pas d'amateur dans un jury ; vous seul saurez apprécier un travail aussi extraordinaire. Tous les autres volumes possèdent le même fini, mais ne peuvent être remarquables comme le volume de Lister qui est d'une épaisseur extraordinaire ; seulement il est bien fâcheux que malgré les prix assez élevés que vous avez indiqués, on ne puisse pas rentrer dans ses débours ; la main d'œuvre des ouvriers est d'une telle chèreté qu'elle mange tous les bénéfices. Ces reliures existeront 500 ans sans aucune altération, le temps leur donnera une solidité que la main du relieur ne peut donner. J'aurai donc l'avantage de vivre en reliures un terme très éloigné. Le système de M. Bozérian mon maître, était bien opposé au mien ; lorsque je lui faisais des observations sur la reliure de son temps, il me répondait qu'il valait mieux vivre dix ans de plus que cent ans dans l'histoire ; il a su gagner une belle fortune en massacrant tous les volumes qui lui sont passés par les mains, et l'on trouvait ses reliures magnifiques, lorsqu'elles étaient doublées de moire.*

Un accident des plus malheureux m'est arrivé dans le mois d'octobre, en passant mon pied sur le plateau de mon lit pour me coucher, il y a eu un porte à faux qui m'a fait déchiré (sic) *le tendon d'Achil* (sic)*; j'ai été deux mois sur le dos, et je marche encore avec des béquilles ; cette circonstance dérange beaucoup l'équilibre de mes affaires, je suis déjà assez écrasé chaque fin d'année ; fort heureusement que vos ouvrages ont été faits avant cet accident.*

J'ai l'honneur d'être
mon prince
votre très humble serviteur

Thouvenin.

(1) Un gros volume in-folio, Martini Lister historia sive synopsis Methodica Conchyliorum — éditio tertia — recensuit L. W. Dillvyn R. S. S. etc. — Oxonii 1823.

Dans cette lettre on voit que Thouvenin est sévère et peu reconnaissant à l'égard de son maître M. Bozérian, il ne le ménage pas pour se faire valoir.

L'accident dont il est question, fut probablement cause de sa mort, puisque cette lettre est écrite le 26 décembre 1833 et qu'il est mort le 9 janvier 1834, c'est-à-dire quatorze jours après. S'il en fut comme il l'avait annoncé, le fameux volume de Lister (1) fut livré après sa mort, au Prince d'Essling.

Nous avons retrouvé toute une correspondance de Thouvenin de laquelle nous extrayons une note manuscrite autographe fort intéressante adressée à M. Feuillet (2), 9 rue Castiglione, et dans laquelle il retrace les différentes phases de ses débuts, la voici en entier sans rien y modifier :

Je suis entré en 1802 chez M. Bozérian jeune, à l'âge de 11 ans non pas comme élève, mais comme un jeune homme que l'on prend pour tout faire. Mon intelligence et des dispositions très précoces me mirent à même, malgré un temps perdu, d'être un des premiers ouvriers à l'âge de 16 ans ; à cette époque la reliure était excellente à exploiter, aussi les deux MM. Bozérian ont acquis de la gloire et de la fortune.

J'ai quitté M. Bozérian en 1813 pour m'établir rue St-Jacques, poussé par la passion de faire la dorure que M. Bozérian n'a jamais voulu me montrer ; grande difficulté que j'ai pu vaincre facilement. Je débutai par faire des reliures d'un grand prix, je ne fis pas comme beaucoup d'élèves qui copient presque toujours servilement leur maître, je pris une nouvelle route qui me mena rapidement à un perfectionnement de reliure ignoré jusqu'à ce jour, je rendis les amateurs difficiles et l'on fut à même de juger que cet état n'avait pas atteint le dernier échelon ; malgré tous ces efforts nous étions encore bien loin des productions anglaises dans ce genre d'industrie. MM. Poncelet et Bérard se procurèrent quelques reliures anglaises qu'ils

(1) Long. 0.417, larg. 0.26, épaiss. 0.095.
(2) Probablement Feuillet de Conches.

m'apportèrent pour modèle, j'en fus renversé d'étonnement, c'étaient des veaux Etrusques à Comp[ts] *de filets noirs genre tout-à-fait ignoré en france; à force de faire des Essais à mon g*[d] *étonnement je finis par faire beaucoup mieux; encouragé par mes succès, je continuai toujours à faire de nouvelles recherches pour marcher en avant, mais j'étais encore fort loin d'avoir le talent du fameux Lewis de Londres. M. le Marquis de Chateaugiron ainsi que beaucoup d'autres amateurs se trouvaient dans l'obligation d'envoyer en Angleterre pour faire relier leurs plus beaux Ouvrages. Quelle humiliation pour une france d'être forcée d'avoir recours à une industrie d'Outremer. J'ai perdu une partie de mon existence à former des Ouvriers qui n'existaient pas, et il s'est écoulé un temps considérable sans faire des progrès ; je ne date mon existence de relièur que depuis 1830, où j'ai formé dans le passage Dauphine un établissement qui peut lutter avec succès contre toutes les reliûres Anglaises* (1).

Comme Lesné, Thouvenin se lamentait de penser que les fins amateurs étaient obligés de s'adresser à l'Angleterre, pour avoir des reliures bien faites et selon leur goût. On sent dans la lettre qui précède, que celui qui l'a écrite, avait conscience de sa valeur et des résultats qu'il obtenait chaque jour pour tenir tête à la concurrence étrangère. Malheureusement pour lui et pour l'art de la reliure, il est mort trop jeune, et, si on se reporte à cette lettre dans laquelle il dit que le point de départ de ses succès date de 1830, on verra qu'il n'a pu en jouir que pendant cinq ans à peine, puisque le destin l'a emporté au mois de janvier 1834 à l'âge de quarante trois ans.

Mais pendant ces cinq années, il avait su prendre la première place parmi ses confrères contemporains et se faire admirer et aimer des amateurs qui accouraient en foule chez lui. Un de ceux qui avaient pour

(1) Collection particulière.

lui le plus d'amitié fut Charles Nodier. Voici une lettre que ce dernier lui adressait le 23 mai 1831, et qui est empreinte non seulement d'une grande estime mais aussi d'une sincère affection puisqu'il termine par cette phrase : « Je vous embrasse de cœur ».

23 mai 1831.

Mon cher Thouvenin,

Ce petit livret des blasons *qui n'a qu'une trentaine de feuillets, et qui doit être enveloppé dans du papier, comme mes autres plaquettes, est, par un singulier hasard, le volume dont je suis le plus pressé. Je vous prie donc de le chercher ou de le faire chercher,* aussitôt que cela vous sera possible, *et de me l'envoyer au moment même ou vous le trouverez. Je ne puis m'en passer.*

Quant au Daphnis et Chloé, *s'il est en main, et que vous puissiez me le rendre sous une quinzaine de jours, c'est-à-dire pour le 10 juin au plus tard, je patienterai volontiers. Je tiens* infiniment *à l'avoir* relié par vous, *car je n'ai pas un livre auquel j'attache autant de prix.*

Je vous rendrai volontiers les autres quand je n'en aurai plus besoin. En tout cas, il vous reste cinquante-un volumes, et c'est plus de reliures que je n'en pourrai payer cette année, car je suis bien pauvre et bien malade. Ce que vous pourriez faire de plus agréable pour moi, serait de m'en faire passer un ou deux au plus de quinzaine en quinzaine. Alors l'argent serait toujours au bout, et je pourrais en jouir avant de mourir, ce dont je commençais à désespérer (1).

Je vous embrasse de cœur.

Charles Nodier.

M. le Baron A. de Claye possède divers ouvrages reliés par Thouvenin pour Charles Nodier.

Œuvres de Baïf, 1572 et 1573, 4 volumes petit in-8.
Baïf-les-Mimes, 1681, 1 vol. in-12.
Bertaut-Poesies, 1605, 1 vol. petit in-8.

(1) Collection particulière.

La reliure pareille pour les six volumes, est en maroquin rouge, orné de filets d'or à double compartiment, du genre de ceux qu'on est convenu d'attribuer à Dusseuil. Le centre de chaque plat reçoit un petit cartouche décoratif au milieu duquel on lit :

Au premier plat : *Ex Musæo Caroli Nodier.*

Au second plat : *Ex opificina Jos. Thouvenin.*

En voici la reproduction :





L'idée qui a présidé à la composition de ces motifs et à leur application, indique bien la communion d'idées et de caractère qui existait entre le littérateur et le relieur ; ils ont voulu ne pas séparer leur personnalité l'une de l'autre, pour la transmettre ainsi à la postérité. Ce n'était pas commun de voir un amateur, qui, d'une manière aussi ouverte, accepte d'associer son nom à celui de l'artisan qu'il fait travailler. Ce fut J. Thouvenin qui exécuta cette fameuse reliure dite à *la Fanfare* dont tous les bibliographes ont fait mention. La décoration d'une grande richesse et d'une superbe exécution était inspirée des reliures à compartiments qui tiennent encore des compositions à la Grolier, mais avec des petits fers, des feuillages et des rinceaux qui pourraient être plus justement attribués aux Eve.

Ce nom de *Fanfare* est resté à cette reliure à cause du titre de l'ouvrage qu'elle recouvrait : *Les Fanfares et*

Courvées abbadesques des roule-bon-temps de la haute et basse coquaigne et dépendances par I. P. A. MDCXIII. Cette curiosité fut vendue 500 francs à la seconde vente de Charles Nodier.

J. Thouvenin participa à l'exposition des produits de l'industrie du département de la Seine, installée au Louvre en 1819, il y envoya onze reliures diverses qui sont inscrites sous le numéro 254 du rapport du jury d'admission. On y lit :

Ce qui distingue particulièrement les magnifiques reliures de M. Thouvenin de toutes les autres, c'est : 1° le soin qu'il met à battre, coudre, endosser les livres ; 2° Le laminage du carton pour le rendre à la fois plus dur et plus égal ; 3° la substitution des ais de métal aux ais de bois ; 4° l'application des dentelles et filets noirs, combinés avec ceux en or ; 5° les dentelles et filets en reliefs, etc.

Malgré la beauté et le luxe de ses reliures, M. Thouvenin les tient à des prix moindres que ceux des relieurs anglais dont il égale et surpasse même la perfection.

Il se relie annuellement dans ses ateliers de 2500 à 3000 volumes suivant les reliures demandées, ce nombre augmentant à raison des reliures ordinaires et diminuant au contraire suivant les reliures de luxe ; beaucoup de ses reliures de luxe sont pour l'étranger, notamment pour la Russie et l'Angleterre.

C'est à M. Thouvenin que nous devons particulièrement les essais comparatifs des maroquins français et étrangers, et par suite desquels il a été constaté et reconnu que ceux de la belle fabrique de M. Mastler sont supérieurs et cependant à un prix de beaucoup inférieur.

Thouvenin était alors établi 36 rue St-Victor. Le jury lui attribua une mention honorable.

Le *Bazar parisien* ou *Annuaire raisonné de l'industrie parisienne* (1re année 1821) reproduit le texte du rapport ci-dessus, et ajoute : « *Ce jeune artiste, élève de M. Bozé-* « *rian, chez lequel il a travaillé onze ans, a, tout seul*

« *appris l'art de dorer les livres. Depuis neuf ans seule-*
« *ment il est établi, ses reliures ont une vogue pour ainsi*
« *dire Européenne.* »

Joseph Thouvenin prit également part à l'exposition de 1823 dans laquelle il obtint une médaille d'argent.

A l'exposition de 1827 M. le Mis de Pastoret rapporteur, en parlant de la reliure, s'exprime ainsi : « *L'un* « *des premiers artistes de ce genre, M. Thouvenin ne s'est* « *pas présenté cette année.* » (1)

Mais, à cette même exposition des produits de l'industrie, je trouve dans les notes manuscrites remises au jury par les exposants, une notice de M. Chesles graveur, rue de la Montagne Ste-Geneviève n° 24, dans laquelle il détaille les différents fers à dorer qu'il expose et il la termine en disant : « *Une partie de ces ouvrages a été exécutée pour M. Thouvenin.* »

En 1813, nous voyons J. Thouvenin établi rue Saint-Jacques ; en 1815 (2), il va rue de l'Ecole de médecine ; en 1819 nous le retrouvons rue des fossés St-Victor, et enfin en 1830 il fonde son atelier modèle passage Dauphine, 11 rue Mazarine.



J. Thouvenin commença par copier son maître M. Bozérian ; comme lui, il décora ses livres avec des motifs formant bandes interrompues aux angles par un carré régulier,

(1) Manuscrit — Collection particulière.
(2) Almanach des Modes 1815.

dans lequel se trouvait un petit motif décoratif (1). Ce parti-pris a commencé surtout à être en vogue au commencement de l'empire; il n'est pas, je crois, le fait de M. Bozérian, nous y reviendrons tout-à-l'heure en parlant de Thouvenin jeune, qui en revendique la première application.

Puis, J. Thouvenin s'inspira de ses devanciers des XVe XVIe et XVIIe siècles, et produisit une certaine quantité de reliures imitées de Grolier, des Eve, de Boyet, Dusseuil, etc. etc. Ce fut lui qui inventa et mit à la mode ces reliures inspirées du style gothique, qui représentaient des colonnettes, des niches, des portiques, et auxquelles on a donné le nom de *Reliures à la Cathédrale.* La majeure partie de ses reliures sont composees de plaques à froid et de fers poussés à la main mélangés. Celles qui ne sont décorées que de petits fers, représentaient les travaux les plus soignés, car on faisait toute espèce de genre dans son atelier. Thouvenin était arrivé à faire de la dorure très belle, l'ouvrage intérieur de ses reliures était bien traité, les chasses bien ajustées, la parure de la peau très soignée et l'ensemble d'un fini remarquable. On n'avait pas vu, depuis longtemps avant lui, apporter autant de soin à la confection des reliures.

(A suivre) LÉON GRUEL.

(1) 2 vol. in-folio. *The history of the Abbey Church of Saint-Peter's Westminster — London 1812* — reliure à la cathedrale avec mosaïque, communiqués par MM. Leclerc et Cornuau. (Bordure mosaïquée).

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

(Fin.)

III

J'ai volontairement écarté de cette liste ce qui touche à Peiresc et à la publication de sa correspondance, parce que cette partie de l'œuvre de Tamizey, quoique inachevée, est sans doute celle qui défiera le plus longtemps l'oubli et qu'il convient d'en parler avec quelques détails.

Ce serait une histoire bien curieuse que celle des manuscrits de Peiresc, de leurs pérégrinations et aussi, hélas ! des dilapidations ineptes ou coupables qui ont, à plusieurs reprises, appauvri ce trésor ; mais cette histoire, que Tamizey se proposait d'écrire, remplirait un volume et je ne puis même pas songer à l'esquisser ici. Il me suffira de rappeler que ce qui nous est parvenu de ces papiers est réparti aujourd'hui entre Paris, Carpentras, Montpellier, Nîmes, Aix en Provence, Florence, Rome, etc., et qu'au siècle dernier, comme au début de celui-ci, divers érudits se préoccupèrent de tirer parti de cet amas de renseignements précieux ; mais ni Mercier de St-Léger, ni le président Thomassin de Mazaugues, ni Chardon de la Rochette, ni Fauris de St-Vincent, ni Boissonade, ne pouvaient songer à entreprendre la tâche colossale à laquelle Tamizey a donné la meilleure part de ses vingt dernières années.

Le plan qu'il présenta en 1875, je crois, au Comité des Travaux historiques, comportait primitivement six volumes, qui furent portés à dix lorsqu'à la suite de l'admirable campagne entreprise par M. Delisle, lord Ashburnham consentit à céder à la France une partie des manuscrits détournés par Libri et notamment plusieurs registres de la correspondance de Peiresc. Ces dix volumes étaient et seront ainsi répartis :

— Tomes I-III. Lettres aux frères Dupuy (1617-1637). *Imp. nationale,* 1888-1893.

— Tomes IV-V. Lettres à Borrilly, Bouchard, Gassendi, D. Guillemin, Lucas Holstenius, Claude Menestrier, avec les réponses de ce dernier et de Gassendi. *Imp. nationale,* 1893-1894, 2 vol. in-4°.

— Tome VI. Lettres de Peiresc à sa famille et principalement à son frère (1602-1637). *Imp. nationale,* 1896, in-4°.

— Tomes VII-IX. Lettres aux autres principaux correspondants, rangées par ordre alphabétique de destinataires.

Le tome VII est entièrement imprimé et paraîtra prochainement.

— Tome X. Etude générale sur cette correspondance; table chronologique de toutes les lettres connues ou inconnues écrites par et à Peiresc; recherches sur le sort de ses collections; une table alphabétique de tous les noms d'hommes et de lieux ou titres d'ouvrages devait terminer la publication; mais elle a été remplacée par deux vastes index placés, l'un à la fin des lettres aux frères Dupuy, l'autre à la fin du tome VI, et l'érudit, à qui le Comité des Travaux historiques remettra la lourde et glorieuse succession de Tamizey, procèdera sans doute de même pour les quatre derniers volumes.

Ainsi comprise et menée à terme, cette collection offrira un tableau unique de l'activité scientifique et littéraire de la première partie du XVIIe siècle, car l'infatigable curiosité de Peiresc s'attachait à toutes les branches du savoir humain. S'il sollicitait ou encourageait tous les savants de l'Europe, il obéissait à un plus noble instinct qu'un vulgaire prurit d'écriture, et comme les journaux n'existaient pas alors, de longues lettres en remplissaient l'office. Peiresc gardait la minute de toutes celles qu'il écrivait et conservait soigneusement leurs réponses. De là les précieux registres de l'Inguimbertine de Carpentras, ou de la bibliothèque Méjanes d'Aix que Tamizey transcrivit sur place et de sa main. Dans deux lettres écrites, jour pour jour, à deux ans de distance, il me dépeignait ainsi son labeur préparatoire :

(Aix en Provence, 13-14 mai 1880)... Il n'y a pour moi, dans mon voyage, ni ciel ni terre : il n'y a que Peiresc. N'oubliez pas qu'il s'agit pour moi de préparer un recueil en six volumes in-4°, à deux colonnes, et qu'il faut faire entrer dans ce recueil le texte *in extenso* de plus de trois mille lettres et l'analyse de plus de six mille autres, les moins importantes. Aussi je ne m'appartiens pas et les forçats qui ramaient jadis sur les galères du roi étaient des oisifs comparés à votre serviteur. Voulez-vous connaître la vie que je mène ici ? Je me lève tous les matins à quatre heures et demie. J'écris en hâte une demi-douzaine de lettres et prépare mon travail de la journée. A six heures précises, j'entre à la Méjanes où j'ai obtenu, par une lettre du ministre au maire de la ville, l'autorisation de travailler dans une petite pièce spéciale. Je reste là jusqu'à six heures du soir, m'échappant seulement à midi pour un quart d'heure donné à un modeste déjeuner. Je transcris en moyenne une vingtaine de documents par jour, sans compter les analyses et les recherches à faire dans tels ou tels livres pour éclaircir un passage. Quand je sors de ces séances-là, qui dureront ainsi jusqu'au 30 juin, je suis écrasé, anéanti : *Procumbit humi bos*. A Montpellier, j'agissais de même et je

recommencerai cette vie de bénédictin à Carpentras. Souhaitez-moi seulement de résister à ces nobles excès...

Il dut, en effet, dans les années qui suivirent, apporter quelque modération à cette fringale d'un nouveau genre et, de Carpentras même, il m'écrivait, le 13 mai 1882 :

Oui, j'ai vaincu ma grande lassitude de 1881. Faites des vœux, s'il vous plaît, pour que la lassitude de 1882 ne soit pas plus grande encore. Au reste, je veux être plus prudent que l'an dernier et mettre toutes les chances de mon côté. Au lieu de me lever à quatre heures tous les matins, je ne me lève qu'à cinq. Au lieu de passer ici trois mois complets, je n'y passerai que six semaines. Enfin quand, vers la mi-juin, je repartirai pour la Gascogne, ce sera pour la Gascogne des bords de l'Océan et une quinzaine de jours de repos aux brises de mer me permettra, je l'espère, de me remettre au travail dès les premiers jours de juillet...

Les lettres de Gassendi et de Claude Ménestrier étaient, en raison de leur importance, les seules qui devaient figurer dans la publication officielle, mais combien d'autres eussent, au gré de Tamizey, mérité cet honneur ! Ne pouvant proposer au Comité historique d'excéder le nombre déjà considérable de volumes qui lui avaient été accordés, il imprima également et partout où l'occasion s'en présenta, ces lettres qui, pour la plupart signées de noms oubliés ou obscurs, n'en avaient pas moins leur intérêt et leur importance. C'est ainsi que vint au monde la série des *Correspondants de Peiresc*, interrompue après la publication du xxie fascicule et qui devait en comporter une trentaine. Voici la liste abrégée de ceux qui ont paru et dont il existe, je crois, fort peu de collections complètes :

I. Du Bernard. Une lettre inédite écrite d'Agen à Peiresc en 1628. *Agen, imp. P. Noubel,* 1879, in-8°, 11 p.

Extrait à 60 ex. de la *Revue de l'Agenais,* tome vi.

II. CÉSAR NOSTRADAMUS. Lettres inédites écrites de Salon en 1628-1629. *Marseille, imp. Marius Olive,* 1880, in-8°, 66 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue de Marseille.*

III. JEAN-JACQUES BOUCHARD. Lettres écrites de Rome à Peiresc (1635-1637). *Paris, Alph. Picard,* 1881, in-8°, VIII-80 p.

Extrait à 125 ex. sur papier vergé du *Cabinet historique.*

IV. JOSEPH GAULTIER, prieur de la Valette. Lettres inédites écrites d'Aix à Peiresc (1609-1632). *Aix, Marius Illy,* 1881, in-8°, 65 p.

Extrait à 100 ex. sur papier vergé des *Mémoires* de l'Académie d'Aix.

V. CLAUDE DE SAUMAISE. Lettres inédites écrites de Dijon, de Lyon, de Paris et de Leyde à Peiresc (1620-1637). *Dijon, imp. Darantière,* 1882, in-8°, 182 p.

Extrait à 120 ex. des *Mémoires* de l'Académie de Dijon.

VI. BALTHAZAR DE VIAS. Lettres inédites écrites de Marseille à Peiresc (1615-1637). *Bordeaux, P. Chollet ; Marseille, imp. Lebon,* 1883, in-8°, 47 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue de Marseille et de Provence.*

VII. GABRIEL DE l'AUBESPINE, évêque d'Orléans. Lettres inédites écrites de Marseille et de Paris à Peiresc (1627). *Orléans, H. Herluison,* 1883, in-8°, 29 p.

Extrait à 100 ex. des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

VIII. Le cardinal BICHI, évêque de Carpentras. Lettres inédites écrites à Peiresc (1632-1637), suivies de diverses lettres écrites au même savant, relatives au Comtat Venaissin et à la principauté d'Orange. *Paris et Marseille,* 1885, in-8°, 55 p.

Extrait de la *Revue de Marseille et de Provence.*
Ce fascicule manque à la première liste dressée par Jules Andrieu et aux collections de la Bibliothèque nationale.

IX. SALOMON AZUBI, rabbin de Carpentras. Lettres inédites écrites de Carpentras à Peiresc (1623-1633), avec une notice

complémentaire par JULES DUKAS. *Paris, Alph. Picard* (Marseille, imp. Marius Lebon), 1885, in-8°, 51 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue des Etudes juives*.

X. GUILLAUME D'ABBATIA, capitoul de Toulouse. Lettres écrites à Peiresc (1619-1633). *Paris, Alph. Picard ; Marseille, Marius Lebon*, 1885, in-8°, IV-45 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue des langues romanes*.

XI. JEAN TRISTAN, sieur de SAINT-AMAND. Lettres inédites adressées à Peiresc (1633-1636). *Paris*, 1886 (Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur), in-8°, 35 p.

Extrait à petit nombre des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de France, tome XLVI.

XII. PIERRE-ANTOINE DE RASCAS, sieur DE BAGARRIS. Lettres inédites écrites d'Aix et de Paris à Peiresc (1598-1610). *Aix, imp. Illy et J. Brun*, 1887, in-8°, 112 p.

Extrait à 125 ex. des *Mémoires* de l'Académie d'Aix.

XIII. GABRIEL NAUDÉ. Lettres inédites écrites d'Italie à Peiresc (1632-1636). *Paris, Léon Techener* (Chartres, imp. Durand frères), 1887, in-8°, 116 p.

Extrait à 100 ex. du *Bulletin du Bibliophile*.

XIV. SAMUEL PETIT. Lettres inédites écrites de Nîmes et de Paris à Peiresc (1630-1637), précédées d'une notice sur Petit par GEORGES MAURIN. *Nîmes, imp. Clavel et Chastagnier, F. Chastagnier, successeur*, 1887, in-8°, 67 p.

Extrait à 120 ex. des *Mémoires* de l'Académie de Nîmes, 1886.

XV. THOMAS D'ARCOS. Lettres inédites écrites de Tunis à Peiresc (1633-1636). *Alger, typ. Ad. Jourdan*, 1889, in-8°, 56 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue africaine*.

XVI. FRANÇOIS LUILLIER. Lettres inédites écrites de Paris à Peiresc (1630-1636). *Paris, Ve Léon Techener* (Chartres, imp. Durand), in-8°, 2 ff. et 11 p.

Extrait du *Bulletin du Bibliophile*.

XVII. FRANÇOIS DE GALAUP-CHASTEUIL, le solitaire du Mont Liban. Lettres inédites écrites de Provence et de Syrie à

Peiresc (1629-1633), suivies d'une notice généalogique sur la famille de Galaup-Chasteuil, par le marquis de BOISGELIN. *Digne, imp. Chaspoul, Constans et Ve Barbaroux,* 1890, in-8o, 52 p.

Extrait à 100 ex. des *Annales des Basses-Alpes*, Bulletin de la Société scientifique et littéraire de Digne.

XVIII. BONIFACE BORRILLY. Lettres inédites écrites d'Aix à Peiresc (1618-1631), publiées avec avertissement, notes et appendices. *Aix-en-Provence, Garcin et Didier, imprimeurs de l'Académie,* 1890, in-8o, 72 p.

Extrait à 100 ex. des *Mémoires* de l'Académie d'Aix.

XIX. Le Père MARIN MERSENNE. Lettres inédites écrites de Paris à Peiresc (1633-1637), précédées de la vie de l'auteur, par le P. HILARION DE COSTE. *Paris, Alph. Picard* (Mamers, typ. G. Fleury et A. Dangin), 1894, in-8o, 171 p. et 1 f. n. ch. (Adresse des imprimeurs).

Extrait à 120 ex. de la *Revue historique et archéologique du Maine.*

En regard du faux-titre, fac-simile du portrait du P. Mersenne, gravé par Duflos.

XX. Lettres inédites du docteur A. NOVEL, écrites à Peiresc et à Valavez, d'Espagne, de Paris et de Bretagne (1625-1634), suivies de quelques lettres inédites d'autres médecins provençaux (CASSAGNE, MÉRINDOL, SENELLE). *Aix-en-Provence, Garcin et Didier, imprimeurs de l'Académie,* 1894, in-8o, 147 p.

Extrait à 100 ex. des *Mémoires* de l'Académie d'Aix.

XXI. JEAN et PIERRE BOURDELOT. Lettres inédites écrites de Paris et de Rome (1634-1636). *Paris, A. Colin et Cie* (Imp. Brodard à Coulommiers), 1897, gr. in-8o, 24 p.

Extrait à 100 ex. de la *Revue d'histoire littéraire de la France.*

A ces fascicules formant un tout par un titre générique, mais très différents par leurs formats, se rattachent diverses plaquettes dont Tamizey avait tiré les éléments de l'inépuisable fonds où il avait fouillé avec tant d'ardeur et qui, si la mort l'eut permis, nous eut proba-

blement encore valu de sa part de nouvelles surprises. J'en donne ci-après la liste en y joignant la description d'autres brochures *peiresciennes* également sorties de sa plume.

Julius Pacius de Beriga. Compte-rendu du mémoire de M. Ch. Révillout, avec addition de documents inédits. *Paris, V. Palmé*, 1883, gr. in-8°, 15 p.

Extrait à 60 ex. de la *Revue des Questions historiques* (octobre 1883).

Les additions comprennent diverses lettres de Pacius de Beriga et une réponse de Peiresc, son ancien élève.

Une lettre inédite de Peiresc à Jean Chalette. *Arcis-sur-Aube, imp. Léon Frémont, s. d.* (1884), in-8°, 4 p.

Extrait à 20 ex. de la *Revue de Champagne et de Brie.*

Une lettre de Peiresc à son relieur Corberan. Extrait de l' « Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France », xxvi, p. 121-126. *Paris*, 1890 (Nogent-le-Rotrou, imp. Gouverneur), in-8°, 8 p.

Papier vergé. Tiré à petit nombre.

La Messaline de Bordeaux. *Bordeaux, P. Chollet*, 1884, in-8°, 14 p.

Extrait à 100 ex. des *Mémoires* de la Société archéologique de Bordeaux.

Lettres de Rubens et de Peiresc relatives à une statue antique, longtemps conservée à l'Hôtel de Ville de Bordeaux, qui fut offerte en 1686 par les Jurats à Louis XIV et engloutie dans la Gironde avec le bateau sur lequel elle avait été chargée.

Document inédit relatif aux tombeaux (à Souvigny) et au château (à Moulins) des princes de Bourbon. Lettre de Noel Cousin à Peiresc (septembre 1620), ornée de dessins et accompagnée de notes. *Moulins, imp. Etienne Auclaire, s. d.*, in-8°, 17 p.

La couverture illustrée sert de titre ; elle porte en plus : « Tirage à part à 60 ex. des *Annales bourbonnaises* (n° de juin 1892) ».

Trois lettres inédites du président de Sevin à Peiresc. *Agen,*

imp. P. Noubel, Ve Launay, successeur, 1894, in-8o, 12 p., papier teinté.

Notes inédites de PEIRESC sur quelques points d'histoire naturelle. *Digne, imp. Chaspoul et Ve Barbaroux*, 1896, in-8o, X-62 p.

Extrait du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*.

Une lettre inédite de THOMAS DE COHORN à Peiresc. *Carpentras, imp. Séguin*, 1897, in-8o.

Petits mémoires inédits de PEIRESC. *Anvers, imp. et lith. Ve de Backer*, 1889, in-8o, 1 f. et 112 p.

Extrait à 200 ex. du *Bulletin-Ruelens*, tome IV.

Les *Petits Mémoires*, ainsi désignés erronément dans la liste des manuscrits cédés par Libri à lord Ashburnham, et portant aujourd'hui le no 3169 des nouvelles acq. du fonds français de la B. N. sont, en réalité, un memento tenu par Peiresc de 1622 à 1632 de sa correspondance, des visites notables qu'il recevait, des présents qu'il faisait ou échangeait, etc. M. Ch. Ruelens avait annoté tout ce qui, dans ce registre, concernait les artistes.

Un grand amateur français du dix-septième siècle. Fabri de Peiresc, par LÉOPOLD DELISLE, membre de l'Institut, étude suivie du testament inédit de PEIRESC, publié et annoté par PH. TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut. *Toulouse, Ed. Privat*, 1889, in-8o, 34 p.

Extrait à 300 ex. des *Annales du Midi*. L'étude de M. Delisle avait été lue à la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions, le 23 novembre 1888.

Une nièce de Peiresc. Claire de Fabri. Notes et documents. *Bordeaux, imp. A. Bellier et Cie*, 1890, in-8o, 14 p.

Extrait à 60 ex. de la *Revue catholique* de Bordeaux.

Pour Peiresc, S. V. P. *Paris, aux bureaux de la Revue félibréenne*, 1893, gr. in-8o, 8 p.

Extrait à 150 ex. de la *Revue félibréenne*.

Ouverture d'une souscription pour la restauration du monu-

ment funéraire de la famille de Fabri dans l'église paroissiale Sainte-Madeleine d'Aix (ancienne église des Dominicains).

Deux allocutions au sujet de Peiresc. *Aix-en-Provence, Achille Makaire,* 1894, in-8o, 14 p.

Tiré à 300 ex. sur la composition d'un journal.

Toast en provençal (avec traduction) porté au banquet offert à l'auteur par les félibres d'Aix et discours prononcé à la première séance tenue par le comité formé pour ériger un monument à Peiresc.

Malgré la tâche formidable que Tamizey s'était assignée et sous le faix de laquelle il devait succomber, il avait rêvé et même entrepris d'autres travaux dont, pour la plupart, il ne subsiste que le titre, les uns parce que les matériaux en ont disparu dans la catastrophe de 1895, les autres restés à l'état de simples projets ou représentés par des notes insuffisantes et inintelligibles pour tout autre que pour l'auteur. Dès 1887, M. Jules Andrieu signalait parmi les manuscrits de Gontaud un certain nombre de dossiers qui se sont depuis, à trois ou quatre exceptions près, transformés en brochures ou en volumes ; mais il nous faut renoncer à l'espoir de voir jamais paraître la nouvelle édition des *Lettres* de Guy Patin, que Tamizey se proposait, avec l'aide de MM. J.-M. Guardia et de Montaiglon, de publier sur la copie préparée par MM. B. Guérard, Ravenel et Taschereau et de purger des commentaires insuffisants et prudhommesques dont M. Réveillé-Parise les avait jadis affublées (1) ; ni les *Mille et une rectifications,*

(1) En 1876, Tamizey avait adressé à Montaiglon l'annotation des cent premières lettres de Guy Patin. Ces matériaux ont dû se retrouver avec ceux qu'avait réunis Montaiglon lui-même dans un dossier acquis, après sa mort, par l'administration du Collège de France.

Par contre, la réédition, annoncée par M. Jules Andrieu, des *Bibliothèques françoises* de La Croix du Maine et Du Verdier, avec la collaboration de M. Emile Picot, n'a jamais été qu'un projet en l'air.

où il eut, je suppose, rassemblé les quelques centaines de notes et de réponses par lui fournies à la *Correspondance littéraire* de Lalanne, au *Bulletin du bouquiniste* et surtout à *l'Intermédiaire ;* ni, enfin, ce *Guide des travailleurs, ou Recueil d'indications bibliographiques, contenant, sous chaque nom de chose, d'homme et de lieu, l'énumération des principaux documents à consulter,* répertoire dont l'utilité s'impose tous les jours davantage et dont l'exécution réclamerait la constitution d'un véritable institut de bibliographes, mais dont Tamizey eut pu mieux que personne, en effet, nous donner au moins l'esquisse.

Telle quelle, sa part est et demeure assez belle. S'il s'est parfois fait illusion sur la valeur de quelques-uns des documents qu'il a mis au jour et s'il s'est quelque peu éparpillé, comme tous ceux qui en savent *trop,* il a du moins donné l'exemple d'une vie dévouée toute entière, jusqu'à l'oubli de ses intérêts matériels et de sa santé, à l'érudition et à l'histoire ; il a profondément et exclusivement aimé l'étude, non pour les honneurs qu'elle procure parfois, mais pour les joies qu'elle apporte à l'esprit ; il lui a bien souvent aussi, hélas ! demandé l'apaisement de chagrins immérités et son nom, désormais inséparable de celui de Peiresc, restera comme le nom d'un des hommes dont l'existence aura été le plus noblement et le plus utilement remplie.

MAURICE TOURNEUX.

LES

PETITS ROMANTIQUES

JULES DE RESSÉGUIER

(Suite)

Almaria n'intéresse, en effet, ni par les évènements, ni par les passions. L'héroïne est une jeune et belle Espagnole de quinze ans, qui élevée au couvent des Carmélites d'Avila dès l'âge de six ans, est rappelée tout à coup par ses parents, le duc et la duchesse d'Hermandarez, après la mort de leurs deux fils, tombés le même jour sur le champ de bataille de Rocroi. Sans héritier mâle désormais, son père et sa mère désirent la marier à un jeune parent éloigné, mais du même nom, Fernand d'Hermandarez, jeune, déjà célèbre par ses exploits, beau parmi les jeunes hommes, comme elle est belle entre les jeunes filles, et qui de plus est passionnément épris de sa cousine. Ce mariage semblerait devoir être un mariage autant d'inclination réciproque, que de convenance et d'intérêt de famille. Mais Almaria, dans un élan d'enthousiasme religieux, s'est promis, si elle ne l'a pas encore juré au pied des

autels — car elle n'en avait pas encore l'âge — de n'être qu'à Dieu, et malgré son penchant pour le jeune époux qu'on lui offre, elle résiste au désir de sa famille. Elle n'est même qu'à demi persuadée par un vieil et saint ermite, qui l'a baptisée et conduite le premier dans les voies du Christ, et qui, la déliant du vœu prématuré qu'elle a fait, lui commande d'obéir à ses parents, et d'accepter l'époux de leur choix. Le roman finirait là, par la vieille phrase des contes d'autrefois : « Ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants », si Almaria, en revenant par mer de sa visite au saint homme, n'était prise par des pirates, à point nommé pour fournir de nouveaux chapitres au romancier. Conduite à Tunis par ses ravisseurs, elle est vendue au roi, un vieillard généreux, autant que passionné, qui, follement épris de sa nouvelle esclave, l'épouse et partage son trône avec elle. Pour une ex-carmélite d'Avila, c'était une dure aventure ; et Almaria ne s'y résigne que par la pensée du bien qu'elle fait, et aussi, neuf mois plus tard, pour l'enfant, un fils, qu'elle a mis au monde. Cependant en Espagne, on croit à sa mort dans un naufrage ; le duc et la duchesse d'Hermandarez tombent dans un désespoir profond, Fernand, la mort dans l'âme, voulant rester à jamais fidèle à la mémoire de celle qu'il a aimée, se fait chevalier de Malte. Il y a déjà quelques années qu'il combat glorieusement sur les galères de Malte contre les Infidèles, lorsqu'un prisonnier arabe qu'il a sauvé de la mort, lui apprend en voyant un portrait d'Alméria qu'il couvre de ses larmes, que la reine de Tunis est comme une vivante copie de ce portrait. Mis ainsi sur les traces d'Almaria, Fernand lui fait parvenir un billet, dans lequel il l'engage à une fuite pour laquelle il a tout préparé. Almaria qui déjà se reproche les pensées qu'involontairement elle a laissé

trop souvent aller vers son ancien fiancé, refuse de quitter son époux, d'ailleurs presque mourant, mais elle envoie à sa place son fils, dont elle veut mettre la foi chrétienne à l'abri de tout danger. Le roi de Tunis meurt, Almaria, devenue reine et qui a abdiqué, retourne en Espagne; mais ses scrupules religieux, le vœu téméraire qu'elle a autrefois formé, l'empêchent d'être la femme de Fernand, qui devrait d'ailleurs se faire relever de ses vœux. Ces deux martyrs du serment achèvent leur vie séparés l'un de l'autre, elle dans le cloître d'Avila, lui à Malte et sur les galères de son ordre.

Voici quelques extraits de ce roman; ils donneront une idée du style de Rességuier, comme prosateur.

Il décrit ainsi dona Almaria, son héroïne.

« Cette enfant joignait à des traits nobles et purs, des grâces naïves et élégantes; elle se montrait digne de soutenir par son éclat la réputation de sa famille; et son caractère ferme ne démentait pas le sang qui roulait dans ses veines...

Et quand, retirée du couvent d'Avila, elle est présentée par son père à sa famille et à ses amis :

« Elle releva sa mantille, découvrit une taille pleine de majesté, et ses yeux laissèrent voir un regard angélique... Ses cheveux noirs étaient régulièrement partagés sur son front candide, et ses grands cils tombaient de ses paupières, comme si la nature avait voulu l'accoutumer au voile...

Et ailleurs encore :

» Un jour qu'elle passait seule dans une galerie où, à travers les stores baissés, le soleil animait les statues, colorait les arabesques, et se prolongeait dans l'éclat des glaces, elle s'arrêta devant un grand miroir de Venise, et vit toute sa personne, depuis son petit pied mince et bombé jusqu'à ses longs cheveux plus noirs et plus brillants que le jais de sa ceinture; elle regarda sa taille haute et flexible, la pose harmonieuse de son cou, ces sourcils doux et prononcés, ce feu

des physionomies arabes qui animait la régularité de ses traits moulés sur un type grec. Elle s'admira — Les voilà, dit-elle, ces charmes si doux aux yeux du monde. Eh bien! je serai fière de les lui cacher : ce n'est qu'aux yeux de Dieu que je veux être belle » (1)

La *France Littéraire*, dans un article de Théophile de Ferrière, sous le pseudonyme de Samuel Bach, apprécia ainsi ce roman :

« Ce qui caractérise le comte Jules de Rességuier, c'est une grande élégance de style; un style coquet, limé, lavé, parfumé, massé, comme la peau d'une sultane; dans les vers une rime riche; dans la prose une phrase ciselée; dans l'ensemble une merveilleuse, et peut-être minutieuse unité de composition.

Le comte de Rességuier était le seul poète qui, après avoir répandu les couleurs arabes et espagnoles, mulsumanes et chrétiennes sur son roman, pût se croire obligé à résumer cette double teinte par un nom à la fois occidental et oriental : Almaria.

Dans ce mot Almaria, nous avons tout le comte de Rességuier.

D'une part, élégance : est-il dans aucune langue un vocable plus mélodieux?

Et de l'autre, unité de composition, puisque ce nom sert d'enveloppe au drame, en même temps catholique et musulman, espagnol et mauresque.

Sous cette forme élégante et harmonieuse, le comte de Rességuier garde une pensée toujours chaste, une foi toujours pure à l'honneur, à l'amour, à la religion! » (2)

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

(1) *Almaria*, pp. 5, 9, 11.
(2) *France littéraire*, 1835, t. XI, p. 442.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Un Académicien du XVII[e] siècle — Saint-Amant, son temps, sa vie, ses poésies, 1594-1661, par Paul Durand-Lapie, avocat, agrégé de l'Université.** *Paris, librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, 15,* **MDCCCXCVIII, in-8 de 4 ff., IV-521 pp. et 1 f.**

Boileau qui excellait dans l'art de la flatterie vis-à-vis des puissants de la terre s'est montré pour beaucoup d'écrivains de son temps d'une excessive sévérité et souvent d'une profonde injustice; mais les jugements qu'il a portés sur eux ne pouvaient, en raison même de leur caractère partial, être définitifs et notre siècle a procédé à la réhabilitation de quelques-unes de ses victimes. Saint-Amant a été particulièrement malmené par Despréaux. Théophile Gautier qui s'y connaissait en fait de rimes, a pris en main la défense du poète de la *Solitude* et, en quelques belles pages, il lui a restitué la place qu'il mérite de tenir parmi les poètes du XVII[e] siècle. « Saint-Amant, écrit-il en effet dans ses *Grotesques*, est à coup sûr un très grand et très original poète, digne d'être cité entre les meilleurs dont la France puisse s'honorer ». Philarète Chasles, quelques années plus tard, s'associa à cette œuvre de réhabilitation et, plus récemment, Ch. Livet accompagnait la réimpression des poésies de Saint-Amant dans la bibliothèque elzévirienne de Jannet, d'une notice biographique et critique où, à son tour, il faisait justice des calomnieuses assertions de Boileau.

Et voilà qu'un fervent admirateur de Saint-Amant, M. Paul Durand-Lapie, qui, soit dit en passant, prépare, avec la collaboration de M. Lachèvre, une nouvelle édition des œuvres du « bon gros », vient d'écrire en son honneur, un volume de plus de cinq cents pages, en petit texte. M. Durand-Lapie y complète avec abondance les renseignements quelque peu sommaires que nous avaient fournis ses

devanciers sur l'ami de Faret et précise certains points de son aventureuse existence qui a été mêlée, de façon très secondaire il est vrai, à la plupart des évènements importants du règne de Louis XIII et de la régence d'Anne d'Autriche. On pourrait peut-être même lui reprocher d'avoir, sous ce prétexte, réédité le récit de faits historiques tellement connus qu'il n'y avait plus lieu d'y revenir, tel celui du siège de La Rochelle et de la fameuse digue que fit élever Richelieu pour barrer à la flotte anglaise l'entrée de ce port, dernier refuge des Protestants.

Le nom de Saint-Amant évoque presque toujours le cortège de ces joyeux vivants qui s'étaient eux-mêmes décorés du titre de « Goinfres » et qui en tiraient gloire. Si Faret, comme on l'a dit souvent, rime à cabaret, le curieux personnage que fait si bien revivre aujourd'hui, dans son excellent travail, M. Durand-Lapie, ne nous apparaît d'ordinaire qu'à travers l'atmosphère fumeuse des tavernes, où, entre deux rasades, ses amis et lui débitaient leurs poétiques élucubrations. Mais Saint-Amant ne fut pas uniquement un grand humeur de pots; si fort qu'il aimât la bouteille, dévoué aux grands seigneurs qui l'honoraient de leur protection, il n'hésitait point, au premier appel, à les suivre dans leurs entreprises pacifiques ou belliqueuses; délaissant ses chers cabarets de Paris, nous le voyons porter l'épée du soldat à La Rochelle et en Italie; en Espagne, il accompagne son fidèle ami Bautru, envoyé du Roi; à Londres, il va solliciter l'appui de Charles Ier et d'Henriette de France en faveur de Bassompierre que Louis XIII avait fait embastiller ou bien encore il y suit le comte d'Harcourt, envoyé par Anne d'Autriche en ambassade extraordinaire. Nous le trouvons plus tard en Allemagne, en Pologne et nous devons renoncer à le suivre dans ses nombreuses pérégrinations. Entre temps, Saint-Amant revenait à Paris, se partageant entre le cabaret, l'Hôtel de Rambouillet et les ruelles des précieuses où il fréquentait.

C'est par le menu, année par année, que le nouvel et érudit biographe du poète-soldat nous conte sa vie si mouvementée, depuis sa naissance, en 1594, jusqu'à sa mort, à Rouen, en 1661; l'œuvre même de Saint-Amant a fourni à M. Durand-Lapie de nombreux détails biographiques, souvent vaguement indiqués, mais dont ses minutieuses recherches lui ont permis de déchiffrer l'énigme. L'ouvrage n'est pas d'ailleurs simplement biographique; l'auteur a laissé une très large part à la critique des œuvres du poète; il en donne de copieux extraits qu'il accompagne de judicieux commentaires. Toutes les pièces de Saint-Amant, citées au cours de cette étude sont consignées, en tête du livre, dans un index alphabétique; un autre index, également alphabétique des noms cités se trouve à la fin. Il est regrettable que, pour cette dernière table, l'auteur ne l'ait pas dressée conformément à l'usage qui consiste à imprimer d'abord le nom,

puis après et entre parenthèses le prénom, la qualité, quand il y a lieu, venant ensuite. Telle qu'elle est, elle manque un peu de clarté et rend les recherches plus pénibles. Mais c'est là une petite critique qui ne saurait rien enlever au mérite de cette étude qui est une excellente contribution à notre histoire littéraire.

GEORGES VICAIRE.

— BOURDALOUE INCONNU — Prédication — Correspondance — Lettre inédite au Grand Condé — Eloge funèbre de Henri II de Bourbon-Condé. Oraison funèbre du Grand Condé, par le P. HENRI CHÉROT, de la Compagnie de Jésus. Extrait des *Etudes*, revu et augmenté de pièces justificatives, orné d'une héliogravure. *Paris, imprimerie de D. Dumoulin et Cie*, 5, *rue des Grands-Augustins*, 5, 1898, in-8 de 164 pp.

L'étude que le R. P. Chérot, vient de publier sous ce titre a précédemment paru dans les *Etudes*, dirigées par les PP. Jésuites de la rue Monsieur. Ce travail très documenté, augmenté de pièces justificatives, apporte une très appréciable contribution à l'histoire du grand prédicateur et nous fournit quantité de renseignements nouveaux au point de vue de sa correspondance comme de ses prédications. Les lettres du célèbre jésuite, connues jusqu'à ce jour, sont en très petit nombre. En 1880, le P. Lauras déclarait n'en connaître que seize. Mgr Blampignon, six ans plus tard, en signalait dix-huit et, en 1891, le R. P. Sommervogel indiquait quatre lettres nouvelles dans le tome II de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, ce qui portait le nombre des missives de Bourdaloue à vingt-deux. Le R. P. Chérot en met au jour une vingt-troisième qu'il a eu la bonne fortune de trouver parmi les papiers de Condé, conservés dans les Archives de Chantilly.

Jean Perrault, ancien secrétaire des commandements de Henri II de Bourbon-Condé, père du Grand Condé, avait, par testament du 24 août 1677, fondé à l'église de la maison professe « une messe haute de *Requiem* pour le repos de l'âme de Mgr le Prince, père de S. A. S. qui sera célébrée au grand autel de la dite église, le 1er jour de septembre de chacune année à perpétuité, jour de la naissance de mon dit feu seigneur le Prince, dans la célébration de laquelle messe, à l'endroit où l'on a accoutumé de faire la

prédication, sera prononcé une oraison funèbre, en langue françoise, à la louange de la personne de mon dit seigneur et de son illustre maison par un père jésuite, ou, à son défaut, par un autre dont le choix se fera.... par le chef de leur maison.... » Le choix du prince de Condé se porta sur Bourdaloue à qui il écrivit ; le « plus éminent jésuite de la maison professe » répondit au Prince le mardi 9 mars (1683) et c'est le texte de cette lettre que le R. P. Chérot publie aujourd'hui, le faisant suivre de très intéressants et très nouveaux détails sur les sources auxquelles puisa Bourdaloue pour écrire cet éloge funèbre comme sur la cérémonie où il fut prononcé et la querelle de préséance élevée entre les princes et les évêques, querelle qui se termina par la retraite des prélats.

Quelques années plus tard, vers la fin de 1686, le Grand Condé expirait ; le 26 avril 1687, Bourdaloue remontait dans la chaire de l'église Saint-Louis et le grand prédicateur y prononçait, à l'occasion de la cérémonie dite de l'*Inhumation du cœur*, l'oraison funèbre du héros de Rocroy. Le travail du R. P. Chérot abonde encore en renseignements inédits sur ce service dont il nous donne la représentation d'après une gravure de l'époque. Cette gravure avait été publiée déjà, dans la *France chrétienne dans l'histoire* (Paris, Didot. 1896, in-4° p. 437) mais les éditeurs s'étaient bornés à y inscrire cette légende très vague : *Intérieur* d'une église *au moment où* un prêtre *prononce l'oraison funèbre du Prince de Condé*. Le R. P. Chérot a pu préciser. L'église, c'est l'église Saint-Louis de la rue Saint-Antoine et le prêtre, c'est Bourdaloue. L'identification de cette estampe n'est pas sans intérêt.

G. V

CHRONIQUE

Concours pour les bibliothèques municipales. — Le 18 octobre prochain, au ministère de l'Instruction publique, s'ouvrira la session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire municipal dans les bibliothèques classées. Les candidats pourront s'inscrire ou se faire inscrire au ministère de l'instruction publique (6e bureau de la direction de l'enseignement supérieur), à partir du 19 septembre. Le registre d'inscription sera irrévocablement clos le 8 octobre, à quatre heures du soir.

Lors de l'inscription, les candidats devront déposer : 1° Leur acte de naissance ; 2° Un *curriculum vitæ* écrit en entier et signé par eux, dans lequel ils feront connaître les situations qu'ils ont occupées, leurs travaux, leurs titres et diplômes ; 3° Une note indiquant les langues anciennes et les langues vivantes qu'ils déclarent connaître et les épreuves orales facultatives qu'ils désireraient subir conformément aux dispositions de l'article 7 de l'arrêté du 28 mai 1898.

L'examen comprend deux épreuves obligatoires.

Épreuve écrite. — L'épreuve écrite comprend :

1° Une composition sur des questions de bibliographie générale ou d'administration d'une bibliothèque municipale ; 2° L'analyse d'une préface écrite en latin ou dans une des langues vivantes que le candidat aura déclaré connaître ; 3° La rédaction des articles par lesquels une dizaine d'ouvrages anciens et modernes, portant sur diverses matières, devraient être représentés dans le registre d'entrées et dans les catalogues méthodique et alphabétique d'une bibliothèque ; 4° La transcription d'un texte latin et d'un texte français empruntés à deux manuscrits, l'un du moyen âge et l'autre des temps modernes, et la rédaction de notices de catalogue de ces deux manuscrits.

Épreuve orale. — L'épreuve orale comprend des interrogations sur la bibliographie et le service des bibliothèques municipales.

Épreuve orale facultative. — Les candidats qui désireront justifier de leur aptitude à classer et à cataloguer des collections spéciales annexées à certaines bibliothèques seront interrogés, suivant leur demande, sur l'iconographie, sur la numismatique ou sur le service des archives municipales. Mention du résultat de cette épreuve sera faite sur le diplôme.

Jean d'Auton et sa chronique. — Dans une des dernières réunions de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Giry a

donné lecture d'une note de M. Pélissier relative à un chapitre de la chronique de Jean d'Auton.

L'historiographe de Louis XII, dit le *Temps*, raconte dans ce chapitre, fort exactement, un séjour que le roi et le cardinal d'Amboise firent à Paris au mois de janvier 1502. Des documents inédits, tirés des archives de la république de Sienne, permettent de compléter et de rectifier ce récit et de reconstituer, dans tous ses détails, une solennité parisienne, l'entrée du cardinal d'Amboise.

Les contemporains y ont noté, entre autres divertissements, des représentations sacrées et des « farces diverses », détails qui ont leur prix pour l'histoire du théâtre francais.

Don à la Bibliothèque nationale. — M. le duc de la Trémoïlle vient de faire généreusement don à la Bibliothèque nationale d'importants documents qu'il a retrouvés dans les archives de sa maison et dont on avait perdu la trace depuis l'époque de Louis XIV; il s'agit des *Procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris* (*1505-1533*).

M. Léopold Delisle a consacré à ces Procès-verbaux une notice qu'il a communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 2 septembre. L'éminent membre de l'Institut y établit l'authenticité du registre retrouvé, qui est en grande partie écrit par Jean Taveau, bedeau de la Faculté; il analyse un certain nombre de pages relatives aux rapports de la Faculté avec François Ier, Louise de Savoie et Marguerite d'Angoulême. Il y est surtout question des écrits de Luther, d'Erasme et de Berquin. On y relève aussi des renseignements sur plusieurs incidents qui eurent un assez grand retentissement à Paris en 1530 et 1533 : l'examen de la validité du premier mariage de Henry VIII, roi d'Angleterre, l'émotion causée par les prédications de Gérard Roussel, au Louvre, en présence de la reine de Navarre et la censure dont fut menacé le livre de cette princesse : le *Miroir de l'âme pécheresse.*

Le Monument de Gui Patin. — On vient d'élever, à Hodenc en Bray, petit village du département de l'Oise, un monument à la mémoire de Gui Patin, doyen de la Faculté de médecine de Paris, au XVIIe siècle.

L'exécution du monument est due au statuaire Etienne Leroux.

LIVRES NOUVEAUX

Publications diverses.

— ANDRÉ MAUREL. — Essai sur Chateaubriand, avec un appendice bibliographique par André Wilder d'après des documents du temps. *Editions de la « Revue Blanche »*, in-18 (3 fr. 50).

— LIANE DE POUGY. — L'Insaisissable, roman vécu, orné d'un portrait de l'auteur en phototypie. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, successeur,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, quelques ex. sur pap. de Hollande (10 fr.)

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 34e livraison : JULES CHÉRET : Affiche pour *« Olympia »* (Imp. Chaix). — STEINLEN : Affiche pour le roman *« Le Coupable »* de François Coppée, publié dans le *Journal* (Imp. Ch. Verneau). — LUCIEN LEFÈVRE : Affiche pour *« l'Absinthe Magnier »* (Imp. Chaix). — WILL BRADLEY : Affiche américaine pour la revue *« The Chap-Book »*.

Ce n° contient, en outre, comme prime aux abonnés : un dessin original pour les *Maîtres de l'Affiche*, par DE FEURE.

— PIERRE LOUYS. — Léda. Illustrations de A. Calbet. *Paris, librairie Borel, (Edouard Guillaume, directeur)* (Collection « Lotus Alba ») (1 fr. 50).

9e vol. de la Collection. Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Chine (10 fr.) et 75 ex. sur pap. du Japon (10 fr.).

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

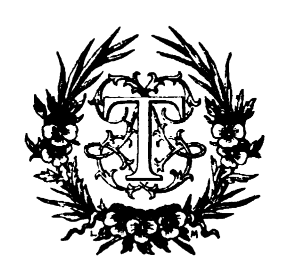
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



15 OCTOBRE

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
AU COIN DE LA RUE D'ALGER
1898

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**, **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Georges Duplessis**, membre de l'Institut; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; Prince **d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste-adjoint de l'Opéra; **Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Sommervogel**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc

---

SOMMAIRE DU 15 OCTOBRE

Les Origines de l'imprimerie à Paris. La Première presse de la Sorbonne, par M. A. Claudin, page 469.

Un Juxtalinéaire de 1559, par M. l'abbé Tougard, page 487.

Les Petits Romantiques. Jules de Rességuier, par M. Eugène Asse *(suite)*, page 492.

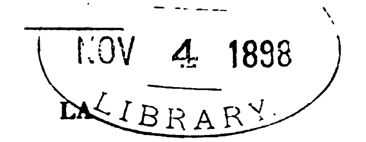
Les Thouvenin, relieurs français au commencement du XIXe siècle, par M. Léon Gruel *(fin)*, page 508.

Chronique, page 513.

Livres nouveaux, page 515.

LES

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE A PARIS



PREMIÈRE PRESSE DE LA SORBONNE (1)

L'histoire des origines de l'imprimerie dans la capitale de la France a de longue date été l'objet des recherches des savants et a toujours excité la curiosité de ceux qui s'intéressent aux livres.

Gabriel Naudé, bibliothécaire du cardinal Mazarin, a été le premier qui dans ses *Additions à l'histoire de Louis XI*, publiées en 1630, ait appelé l'attention sur ce sujet. Les quelques pages qu'il y a consacrées contiennent de nombreuses erreurs très excusables à une époque où la bibliographie était encore dans l'enfance et où il n'était pas possible de comparer entre eux les

(1) M. Claudin a déjà publié en anglais, il y a quelques mois, sous ce titre : *The first Paris Press an account of the books printed for G. Fichet and J. Hoycrlin in the Sorbonne* 1470-72, un beau volume in-4, imprimé sur papier de Hollande aux frais de la Société Bibliographique de Londres qui lui avait demandé ce travail. Cet ouvrage,

divers exemplaires de livres, qui étaient enfouis dans les bibliothèques des abbayes et des couvents, ou gardés à distance chez de grands personnages.

Environ soixante ans après, la question fut reprise par le libraire La Caille dans son *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, publiée en 1689. André Chevillier, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, qui lui avait fourni la plupart de ses renseignements publiait à son tour le résultat de ses recherches en 1694. Il avait eu à sa disposition les archives et les premiers livres imprimés qui étaient restés dans la maison où le premier atelier avait été établi, et avait pu ainsi recueillir à sa source la tradition qui s'y était conservée. Son ouvrage fait consciencieusement et sans prétention est rédigé avec méthode et discernement. Bien que l'esprit critique lui fasse défaut en certains points, le livre est excellent pour l'époque à laquelle il a été rédigé. Aussi a-t-il été suivi par tous les bibliographes qui se sont succédés pendant plus d'un siècle et demi. L'anglais Will. Parr Greswell en 1818, A. Taillandier en 1837 et depuis G. Crapelet, Auguste Bernard, Alfred Franklin et d'autres lui ont fait de

qui n'a pas été mis dans le commerce et n'est destiné qu'aux membres de la Société, est orné de la reproduction d'une miniature représentant Fichet offrant son livre de *la Rhétorique* au Pape. Des fac-simile fort intéressants des premiers livres imprimés à la Sorbonne accompagnent l'ouvrage qui contient de nombreuses notes, des pièces justificatives inédites, le texte de toutes les préfaces des livres imprimés à la Sorbonne et une bibliographie très soignée, véritable modèle du genre, avec l'indication de tous les exemplaires connus des livres décrits qui se trouvent dans les bibliothèques d'Europe. C'est un résumé de ce beau travail présenté d'une toute autre manière pour les lecteurs français, avec des observations nouvelles, rédigé par l'auteur lui-même, dont nous présentons aujourd'hui la primeur aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*.

G. V.

larges emprunts sans pouvoir y ajouter aucun fait réellement nouveau.

J. P. A. Madden, auteur des *Lettres d'un Bibliographe*, a le premier en 1876 ouvert une voie nouvelle. Il a examiné par lui-même les premiers livres cités par Chevillier qui, de l'ancienne bibliothèque de la Sorbonne, étaient entrés à la Bibliothèque Nationale à la suite de la Révolution, en a retrouvé d'autres imprimés avec les mêmes caractères auxquels il a reconnu la même origine, et de la confrontation de ces monuments typographiques entre eux est arrivé à les présenter dans un ordre et classement rationel que n'avait pu entreprendre Chevillier, la science bibliographique n'étant pas aussi avancée au temps de ce dernier qu'elle l'est de nos jours où elle fait des progrès marqués. De l'ensemble de ses observations il est résulté des aperçus ingénieux et souvent justes. Bien qu'il se soit égaré souvent dans des digressions étrangères à son sujet bibliographique, il est sorti de la routine à laquelle on était habitué depuis près de deux siècles. Il a fait avancer d'un grand pas la question en doublant exactement la première liste des impressions faites à la Sorbonne donnée par Chevillier et en réfutant certaines erreurs accréditées.

C'est surtout à Jules Philippe que revient l'honneur d'avoir exposé sous leur véritable jour les causes qui ont provoqué l'introduction de l'imprimerie à Paris. Il a retracé les phases de ce premier établissement en définissant avec beaucoup de clairvoyance le rôle de ceux qui nominativement en eurent l'initiative, détail qu'avaient négligé ses devanciers. Son livre intitulé : *Origine de l'Imprimerie à Paris,* publié en 1885, complète heureusement les recherches de Madden et est justement estimé.

La question a pu paraître vidée ; mais il était témé-

raire de croire que le terrain des recherches était épuisé et ne produirait plus rien. Le champ de la bibliographie fécondé par les bribes et les miettes de l'histoire est inépuisable et récompense largement de leurs peines ceux qui savent le fouiller avec persévérance. Nous avons repris les travaux de nos devanciers, examiné à nouveau et comparé entre eux les exemplaires des premiers livres imprimés à la Sorbonne, relu toutes les préfaces, lettres et dédicaces, consulté des documents manuscrits auxquels on n'avait pas prêté assez d'attention et nous en avons tiré des faits nouveaux qui ont dissipé l'obscurité sur certains points et fait jaillir la lumière. Ceci exposé, nous commençons notre historique sans plus tarder.

Parmi les maîtres faisant partie de la société de la maison de Sorbonne se trouvait un ancien recteur de l'Université de Paris, grand ami des livres, originaire des bords du Rhin, en relations avec les imprimeurs de Mayence et de Rome, qui possédait par devers lui, dans sa bibliothèque privée, quelques-uns des produits des premières presses. Désireux de faire profiter les professeurs et les étudiants des avantages de la nouvelle invention de l'imprimerie, qui permettait de publier les livres d'études en mettant à la portée de tous des textes corrects au lieu des copies défectueuses que livraient des scribes ignorants ou négligents, il fit part de son idée à l'un de ses plus éminents collègues, professeur de rhétorique, qui partagea ses vues. Jean de la Pierre et Guillaume Fichet (1) résolurent alors, d'un commun

(1) Jean Heynlin était surnommé *de la Pierre* (*de Lapide, Lapidanus*) à cause de son lieu de naissance, *Stein*, village entre Borzheim et Bretten, dans le grand-duché de Bade, en latin *Lapis*, d'où la traduction française du surnom de *La Pierre*. Il étudia d'abord à l'Uni-

accord, de faire venir des imprimeurs à Paris, afin de faire cesser un état de choses aussi préjudiciable à la marche et au succès des études. La Pierre se chargea de trouver dans son pays des ouvriers typographes capables.

Trois compagnons répondirent à son appel, dans l'ordre suivant : en tête se trouvait Michel Friburger, de Colmar en Alsace, maître ès arts (1), une ancienne

versité de Leipzig en 1452. Déjà à Paris en 1459, nous le trouvons régent au Collège de Bourgogne. Le 18 juin 1462, il fut admis comme associé (*socius*) de Sorbonne. Quittant la France en 1463, il vint à Bâle et se fit recevoir maître ès arts l'année suivante, sous le rectorat de Jean Blicherod de Gotha. On l'inscrivit sur le registre matricule de l'Université (p. 17 1°) sous cette qualification : *Magister Johannes Heynlin de Lapide Theologiæ Baccalarius*. De retour à Paris, en 1467, il fut élu prieur de Sorbonne en mars. Un mois après, Heynlin donna sa démission de cet office à cause d'une maladie des yeux qui le faisait souffrir depuis longtemps, comme le constate le registre du priorat (p. 58). La même année, il fut élevé à la dignité de recteur de l'Université. Le 25 mars 1470, La Pierre était réélu prieur de Sorbonne. — Guillaume Fichet était Savoyard. Il naquit au Petit-Bornand, en Faucigny, le 16 septembre 1433. En 1455, nous le trouvons étudiant à Avignon, au collège de Saint-Nicolas-d'Annecy, fondé en 1424 dans la capitale du Comtat, par le cardinal de Brogny. En 1459 il vint à Paris, et, le 16 décembre 1461, on l'admettait parmi les associés (*socii*) de Sorbonne. En 1465 il était nommé prieur. Elu recteur en 1467, il rendit un service signalé aux étudiants en les faisant dispenser par le roi d'une levée en masse qui venait d'être ordonnée. En 1469, Louis XI le chargea d'une mission secrète en Italie auprès du duc de Milan, Galéas-Marie Sforza, auprès duquel il retourne encore au commencement de l'année suivante. Bibliothécaire de Sorbonne en 1469, il est réélu par exception en 1470. — Comme professeur, Fichet faisait régulièrement deux cours par jour, soit dans la Sorbonne, soit dans les écoles de la rue du Fouarre, au centre du quartier universitaire ; le matin, il enseignait la philosophie ou les textes sacrés ; l'après-midi était particulièrement consacré à l'enseignement de l'art oratoire.

(1) Friburger est désigné sous le nom de « *Michahel de Columbaria* » dans le registre matricule des étudiants de l'Université de Bâle. Il est inscrit le dix-huitième sur la liste des examens de printemps, pour

connaissance de La Pierre, lorsqu'ils étaient tous deux étudiants à l'Université de Bâle. Les deux autres, de simples ouvriers, étaient Ulric Gering, de Constance, et Martin Crantz (1). Tous trois arrivèrent à Paris dans les premiers mois de l'année 1470. Il fallait créer de toutes pièces un matériel d'imprimerie. A cette époque,

l'obtention du grade de maître ès arts (*magister artium*), en 1463. sous le décanat de Conrad Jacobi (*Matricula studiosorum*, vol. I, fol. 178). Son nom figurait précédemment, en 1461, comme bachelier (*baccalarius*), sous le décanat de Pierre Zum Lust (folio 9 v°, 22e nom). Il paya un droit de VI s.

(1) Plusieurs bibliographes ont avancé que Gering avait été étudiant à l'Université de Bâle et y avait pris le grade de bachelier. De l'examen que nous avons fait par nous-même du registre matricule, il résulte qu'en 1461, il y avait un étudiant ayant le même prénom que notre imprimeur, appelé *Udalricus Gernud* ou *Gerund*, *de Berona*, c'est-à-dire de Beromunster, qui passa son examen de baccalauréat en même temps que Friburger (fol. 9 v°). Nous trouvons encore les inscriptions qui suivent : En 1460, *Nicolaus Gering*, alias *Blairenstein*, chapelain de la cathédrale de Bâle (fol. 5) : en 1467, *Heinricus Gering de Wutterangen*, *Constantiensis dyocesis* (fol. 76 v°), et en 1496, un *Udalricus Gering*, de Thun, *Constantiensis dyocesis* (fol. 99). D'après ces mentions, il nous paraît évident que le nom de Gering était un nom connu et peu susceptible d'être écrit *Gerund* ou *Gernud*. En conséquence, l'imprimeur ne doit pas être identifié avec l'étudiant de ce nom, originaire de Beromunster. En fait, Ulric Gering n'avait pas été gradué à Bâle, car, dans les lettres d'hospitalisation qui lui furent accordées quelques années plus tard par la Sorbonne (voir CHEVILLIER, *Origines de l'Imprimerie de Paris*, ouvrage cité, p. 87), il est qualifié simplement d' « écolier étudiant de l'Université de Paris ». S'il avait obtenu un grade dans une université quelconque, ce grade eût été indiqué dans le document notarié mentionné par Chevillier. — Il était de Constance, ainsi qu'il le déclare lui-même à la fin de deux volumes imprimés l'un en 1494, l'autre en 1495, en société avec Berthold Renbolt. Le lieu de naissance de chacun d'eux : Constance pour Gering, et Strasbourg pour Renbolt, est spécifié en ces termes : *Impressum Parisius per Magistrum Udalricum Gering Constantiensem et Magistrum Berchtoldum Renbolt Argentinensem artis impressorie socios.* Dans le post-scriptum d'une lettre écrite par Hans Blumenstock, *alias* Heydelberg, à Hans Amerbach, le célèbre imprimeur de Bâle, et datée de Paris, le vendredi après la Saint-

ce n'était pas comme de nos jours, où l'on n'a qu'à s'adresser à des spécialistes qui peuvent fournir, du jour au lendemain, ce qui est nécessaire au fonctionnement d'un atelier typographique. L'imprimerie était encore un art secret, on était obligé de tout faire et fabriquer par soi-même. Les nouveaux venus se mirent aussitôt à l'œuvre. Ils gravèrent les capitales, les lettres du corps, les lettres liées, les abréviations, les signes particuliers et de ponctuation d'un caractère romain d'environ quatorze points et demi.

La Pierre en avait fourni le modèle choisi parmi les impressions de Sweynheim et Pannartz, de Rome, qu'il possédait (1). Le prieur, qui devait revoir lui-même les textes qu'on allait imprimer, avait mauvaise vue (2), et

Barthélemy (27 août) 1501, il est appelé Maître Ulric Gering, de Constance, imprimeur à Paris, « *Meister Ulrich Gering, impressor librorum von Constanz.* » (Voir OSKAR HASE, *Die Koberger;* Leipzig, 1885; in-8°, p. XLV). Blumenstock, représentant d'Amerbach à Paris, à même de savoir pertinemment qu'Ulrich Gering était de Constance et non de Beromunster; Henri Gering de Wutterangen et Ulrich *Guering*, originaire de Thun, au diocèse de Constance, étaient probablement des parents de la famille de notre imprimeur, de même que le chapelain Nicolas Gering, qui avait en sa possession un exemplaire du célèbre *Speculum vitæ humanæ* de Roderic, évêque de Zamora, imprimé par les soins d'Ulric Gering et de ses associés. — On a supposé que Martin Crantz pouvait être le fils de l'ouvrier de Strasbourg qui témoigna en faveur de Gutenberg son patron, mais on n'a pas la preuve de cette parenté. Nous sommes plutôt disposé à croire qu'il était de Stein, du même village que le prieur de Sorbonne, Jean Heynlin, dit *La Pierre*. Nous avons trouvé à Bâle un nommé *Gabriel Crantz de Stein*, étudiant en même temps que Friburger (*Matricula Studiosorum*, fol. 9), mais nous n'avons pas été à même de vérifier s'il appartenait ou non à la famille de notre imprimeur.

(1) Ces premiers types ont été copiés sur le *Speculum vitæ humanæ* imprimé en 1468 et sur le *Cæsar* de 1469.

(2) Lors de son premier priorat, La Pierre s'était déjà fait dispenser à cause du mauvais état de ses yeux, dont il souffrait depuis

c'était dans ce but qu'il avait fait choix d'un gros caractère rond, très lisible, ne fatiguant pas les yeux, au lieu de faire copier la lettre de forme gothique généralement en usage à Paris. La fonte des caractères, la fabrication des casses et de l'outillage dans ses divers détails, la construction de la presse et de ses accessoires, tous ces préparatifs occupèrent les imprimeurs pendant un certain temps, et des mois s'écoulèrent avant que leur premier livre pû enfin voir le jour. Aussi avec quelle joie et quel enthousiasme poétique ils saluent ce premier-né, fruit de leur labeur et de leur industrie, qu'ils présentent à Paris, la ville-lumière :

Ut sol lumen, sic doctrinam fundis in orbem
Musarum nutrix, regia Parisius
Hinc prope divinam, tu quam Germania novit
Artem scribendi suscipe promerita.
PRIMOS ECCE LIBROS *quos hæc industria finxit*
Francorum in terris, ædibus atque tuis!
Michael, Udalricus, Martinusque magistri
Hos impresserunt et facient alios.

« De même que le soleil répand partout la lumière, ainsi Paris, capitale du royaume, nourricière des Muses, tu verses la science sur le monde.

« Reçois donc en récompense cet art d'écrire presque divin qu'inventa l'Allemagne.

« VOICI LES PREMIERS LIVRES produits par cette industrie sur la terre de France et dans tes propres édifices.

« Les maîtres MICHEL, ULRIC et MARTIN les ont imprimés, et ils t'en feront encore d'autres. »

longtemps : « *Proposuit autem prior in aula quom per magnum tempus passus fuisset infirmitatem oculorum ut singulis constabat quod ipse studio vacare non potuisset : quom etiam timeret quod in brevi se studio occupare non auderet secundum quod officium requireret et ideo supplicavit*....etc. » (Registre original des prieurs, fol. 58).

Ce premier ouvrage, dont la copie leur avait été fournie par La Pierre, était le recueil des lettres de Gasparino Barzizi de Bergame, dont l'élégante latinité, en quelque sorte classique, devait servir de modèle de style aux jeunes gens. La Pierre avait envoyé les épreuves du livre à son ami Fichet, qui lui répondit en exprimant sa satisfaction par la lettre ci-après, dont voici la traduction :

« Guillaume Fichet, docteur en théologie, de Paris, à Jean de La Pierre, prieur de Sorbonne, salut :

« Tu viens de m'envoyer les savoureuses lettres de Gasparino de Bergame. Non seulement tu en as revu soigneusement le texte, mais il est nettement et correctement reproduit par tes imprimeurs allemands. L'auteur te doit de grands remerciements pour les longues veilles que tu as consacrées à rendre son livre parfait, de corrompu qu'il était auparavant. Mais tous les hommes savants doivent te remercier encore davantage, toi qui non seulement t'appliques à l'étude des lettres sacrées (comme t'y appellent tes fonctions), mais leur rends un signalé service en t'occupant de rétablir, dans leur pureté, les textes des auteurs latins. C'est assurément une tâche digne d'un homme aussi savant et aussi excellent que toi, qui as présidé avec tant de succès et d'applaudissements les luttes savantes de la Sorbonne, et qui, par ton intelligence, répands la lumière dans cette littérature latine que l'ignorance de notre siècle avait enveloppée de ténèbres. Sans parler de plusieurs autres grandes pertes subies par les lettres, les mauvais copistes ne sont-ils pas une des causes qui ont le plus contribué à les précipiter, pour ainsi dire, dans la barbarie !

« Aussi quelle est ma joie de voir que tu as eu la bonne idée de chasser enfin ce véritable fléau de la ville de Paris ! Ces industriels du livre que, de ton pays d'Allemagne, tu as fait venir en cette cité produisent des livres très corrects et conformes à la copie qui leur est livrée. Tu fais, du reste, la plus grande attention à ce qu'ils n'impriment rien sans que le texte n'ait été confronté avec tous les manuscrits que tu réunis et corriges plusieurs fois.

« Tu mérites les mêmes éloges que Quintilius, ce sage critique dont parle Horace, toi qui as rendu à Gasparino sa suave éloquence et qui, après avoir inspiré à la plupart des nobles esprits de cette ville le dégoût de la barbarie, leur as fait goûter une source lactée d'éloquence plus douce que le miel, dont ils s'abreuvent chaque jour davantage.

« Quant à moi, je te répéterai sans flatterie ce que disait Platon à la louange d'Aristote : « Ta demeure est l'asile même de l'étude et de la science » Adieu, aime-moi comme je t'aime. »

Écrit en Sorbonne, par Fichet, de sa main la plus rapide.

Cette lettre, imprimée et placée en guise de préface en tête du volume, nous révèle d'une façon positive le rôle initial joué par de La Pierre. C'est toi, lui dit son ami, qui as fait venir ces imprimeurs de ton pays. Tu as eu là une bonne idée dont on ne saurait trop te remercier. La lettre de Fichet ne porte pas de date, mais elle contient les données nécessaires pour la fixer. On sait, par les registres de Sorbonne, que de La Pierre fut deux fois prieur de Sorbonne : une première fois en 1467, et la seconde en 1470. La première date ne peut convenir par la raison que Fichet, qui se qualifie de docteur en théologie n'avait pas encore obtenu ce grade. Le livre a donc été imprimé pendant le second priorat de Jean de La Pierre, commencé exactement le 25 mars 1470. Il est question, dans cette lettre, de séances publiques de thèses qui se soutenaient en Sorbonne; le prieur les présidait de droit. Il a fallu nécessairement qu'il eût été à même de tenir plusieurs de ses séances et que quelques mois se fussent écoulés avant qu'il eût acquis la renommée dont son ami se fait l'écho. Ce n'est donc que pendant l'été de 1470, en juillet ou août au plus tôt, que la première impression faite à Paris a pu être terminée. Ce premier livre se compose de 11 cahiers de 10 feuillets et d'un dernier cahier de 8 feuillets, formant en tout

118 feuillets, imprimés à longues lignes, sans chiffres, réclames ni signatures, sur un papier d'excellente qualité, fort et très épais. La page a 22 lignes. Le format est un petit in-quarto.

Le second livre imprimé à Paris est un autre ouvrage du même auteur sur l'orthographe latine. Jean de La Pierre en revit également le texte et le fit suivre d'un chapitre de Guarini de Vérone sur les diphtongues. Il joignit à la fin un petit traité de sa composition sur l'art de la ponctuation. Le volume, formant presque le double de pages du précédent, s'achevait à la fin de l'année. Fichet en présenta le premier exemplaire comme étrenne à Robert Gaguin, accompagnant le livre d'une longue lettre dont nous résumerons brièvement le texte imprimé et dont nous traduirons les passages les plus saillants.

Après avoir tracé un tableau de l'état de décadence dans lequel étaient tombées les lettres latines lors de son arrivée à Paris, Fichet exprime à son ancien élève sa joie et sa satisfaction de les voir renaître de jour en jour et fleurir de nouveau. Cet heureux changement doit, selon lui, être attribué en grande partie à l'imprimerie nouvellement inventée qui a répandu partout la lumière.

« Les ouvriers typographes racontent ici, à qui veut les entendre, que c'est un nommé Jean, dit *Gutenberg,* qui le premier a inventé, aux environs de Mayence, l'art de l'imprimerie, par le moyen duquel on fait maintenant des livres non à l'aide d'un roseau, comme les anciens, ni à la plume, comme de nos jours, mais avec des lettres de métal, vite, bien et correctement (1).

(1) « Ferunt enim illic, haut procul a civitate Maguncia, Ioannem quemdam fuisse cui cognomen Bonemontano qui primus omnium impressoriam artem excogitaverit qua, non calamo (ut prisci quidem

« Un tel homme mériterait d'être porté aux nues par les poètes, par les artistes et par la voix de tous les amis des livres, lui qui a rendu un si grand service aux lettres et aux hommes d'étude. On a bien divinisé Bacchus et Cérès pour avoir appris à l'humanité l'usage du vin et du pain, mais l'invention de Gutenberg est d'un ordre supérieur et plus divin, car il a gravé des caractères à l'aide desquels tout ce qui se dit et se pense peut être écrit, transmis et conservé à à la mémoire de la postérité (1).

« Ici, ajoute Fichet, je ne dois pas oublier nos typographes, qui font déjà mieux que le maître en le dépassant, dont les chefs sont Ulric, Michel et Martin. Ils ont commencé par imprimer les Lettres de Gasparino de Bergame, et les voilà qui se hâtent de terminer l'Orthographe du même Gasparino, soigneusement corrigée par le même Jean de La Pierre, ouvrage excellent à mon avis, non seulement pour l'instruction de la jeunesse, mais qui servira beaucoup aux études des plus savants » (2). »

Cette lettre fut écrite par Fichet, en Sorbonne, à la hâte et au petit jour, en hiver, aux calendes de janvier,

illi) neque penna (ut nos fingimus), sed æreis litteris libri finguntur, et quidem expedite, polite et pulchre. »

(1) « Dignus sane hic vir fuit quod omnes musæ, omnes artes, omnesque eorum lingue qui libris delectantur divinis laudibus ornent, eoque magis dis deabusque ante ponant, quo propius ac presentius litteris ipsis ac studiosis hominibus suffragium tulit. Si quidem deificantur liber et alma Ceres, ille quippe dona liei invenit, poculaque inventis Acheloia miscuit uvis, hæc Chaonian, pingui glandem mutavit arista. At Benemontanus iste, longe gratiora divinaque invenit, quippe qui litteras hujusmodi exculpsit quibus quidquid dici aut cogitari potest, prope diem scribi ac transcribi et posteritatis mandari memoriæ possit. »

(2) « Neque presertim hoc loco nostros silebo qui superant jam arte magistrum quorum, Udalricus, Michael ac Martinus principes esse dicuntur qui jam pridem Gasparini Pergamensis epistolas impresserunt quos Ioannes Lapidanus emendavit, quin illius auctoris orthographiam (quam hic etiam accurate correxit) se accingunt perficere, opus mea quidem sentencia egregium neque auribus solum juventutis gratissimum sed doctiorum quoque studiis oportunum... »

c'est-à-dire le 31 décembre (*ædibus Sorbonæ, raptim a me kalendis Januariis diluculo scriptum*). La Pierre fut chargé de remettre lui-même le livre à Gaguin, comme nous l'apprennent les deux vers suivants :

Jane pater, ferto nunc munera nostra Roberto
Uni qui Musis eat omnibus ævis.

« Père Jean, porte maintenant nos présents à Robert, à celui-là seul dont le nom ira, avec celui des Muses, aux siècles les plus reculés. »

Gaguin remercia Fichet le lendemain, 1er janvier, par une superbe pièce de vers dans laquelle il fait un éloge hyperbolique du professeur de rhétorique, son ancien précepteur ; et qui commence ainsi :

Quos luteos homines finxit natura, deauras
Et facis eloquio, clare Fichete, Deos.
Te digne extulerit, præclara Lutecia cælo.

« Grâce à toi, l'argile dont la nature a fait les hommes s'est changée en or: Tu en fais des dieux, illustre Fichet, avec ton éloquence. La brillante Lutèce te portera aux ciel, car tu en es digne. »

La lettre de Fichet est d'un intérêt capital pour l'histoire de l'imprimerie. Elle proclame hautement la gloire du génie de Gutenberg et établit son droit désormais indiscutable à l'invention de l'imprimerie, d'après des témoignages de contemporains à même d'être bien renseignés et dignes de foi, des typographes venus des bords du Rhin à Paris, et qui ont pu être ses élèves (1).

(1) Nous avons le premier fait connaître ce document. Les passages de la lettre de Fichet relatifs à l'invention de Gutenberg ont été publiés par nous, en 1883, dans *le Livre* (p. 369-372). Quatre ans après,

Cette lettre nous montre aussi avec quel intérêt Fichet avait suivi les progrès de cet art dont il avait compris la portée civilisatrice, et avec quel désintéressement il l'appliquait au relèvement des études littéraires dans l'Université de Paris. C'était en effet dans le monde des maîtres et des élèves que devait surtout se faire sentir le besoin de multiplier les livres par un procédé plus rapide et plus correct que celui de l'écriture.

Comme son ainé, le livre de l'Orthographe ne porte pas la date de l'année. Les caractères, que nous avons examinés attentivement, paraissent aussi neufs que dans le volume précédent. Dans la lettre de Fichet, il est question des lettres de Gasparino, comme seul ouvrage imprimé auparavant. De plus, la date du 31 décembre ne peut s'appliquer à l'année suivante, comme l'a cru Jules Philippe (1), Gaguin étant alors absent, à Rome. De ces trois arguments, on doit nécessairement conclure qu'elle se rapporte à l'année 1470, et que c'est bien le second livre qui a été imprimé à Paris. Le volume se compose de 361 feuillets. Les pages ont 23 lignes au lieu de 22 lignes comme dans le premier livre. Cette justification comportant une ligne de plus sera celle adoptée

le texte intégral a été publié à Bâle par le Dr Sieber. En 1889, la *Société de l'histoire de Paris* a donné un fac-similé héliographique de la lettre entière, avec une notice historique par M. Léopold Delisle.

(1) Le principal argument invoqué par Jules Philippe pour placer cette impression à la fin de l'année 1471 repose sur les mots *jam pridem*, qui signifient *auparavant* ou *depuis quelque temps*, expression parfaitement applicable à l'intervalle de quelques mois écoulés depuis la première impression faite en Sorbonne. Si Fichet avait voulu marquer un temps plus long, il se serait servi de l'expression *jam diu*, que l'on trouve précisément dans une lettre de Bessarion, du 31 août 1471, à Fichet, visant une autre lettre du 13 décembre 1470 à lui adressée, sept ou huit mois auparavant et pour laquelle il n'avait pas encore reçu de réponse.

uniformément par la suite pour les in-quartos sortant de l'atelier. Le papier est de même fabrication. Nous donnons ci-contre un spécimen de la première page de l'*Orthographia*.

Le troisième livre imprimé à la Sorbonne est un texte latin de Salluste. Il n'y a point de préface, mais on lit à la fin une pièce de vers en distiques latins, dans laquelle les imprimeurs, s'adressant au peuple de Paris, lui rappellent la bravoure guerrière dans laquelle il s'est autrefois distingué, et dont il trouvera de beaux exemples à imiter dans les récits de Salluste. Ils font en même temps une déclaration de fidélité au roi Louis XI, dont, quoique étrangers, ils entendent servir la cause à leur manière, en imprimant des livres.

Nunc parat arma virosque simul rex maximus orbis
Hostibus antiquis exitium minitans.
Nunc igitur bello studeas gens Pariseorum!
Cui Martis quondam gloria magna fuit.
Exemplo tibi sint nunc fortia facta virorum
Quæ digne memorat Crispus in hoc opere
Armigerisque tuis Alemanos adnumeres qui
Hos pressere libros arma futura tibi.

« Le plus grand roi de la terre prépare maintenant ses armes et ses soldats, menaçant de la destruction ses éternels ennemis.

« C'est maintenant, peuple de Paris, dont la gloire militaire fut grande jadis, qu'il te faut étudier l'art de la guerre!

« Que les hauts faits des grands hommes rapportés par Salluste dans son œuvre te servent aujourd'hui d'exemples!

« Compte au rang de tes auxiliaires les Allemands qui ont imprimé ces livres, ce seront des armes pour toi. »

Il s'agit ici de l'appel aux armes fait par ordre de Louis XI, dans Paris, vers la fin de janvier 1471, à l'occasion de la guerre déclarée au duc de Bourgogne,

Charles le Téméraire. Le Salluste a dû paraitre en février 1471, peu de temps avant l'ouverture de la campagne. La composition typographique devait en être commencée depuis quelque temps déjà. Ce devait être un de ces auteurs latins dont parle Fichet dans sa première lettre, et dont La Pierre revisait les textes d'après les manuscrits. L'exemplaire sur vélin de la Bibliothèque nationale porte, au bas de la première page, cette mention d'une écriture du temps : « *Fichetanus Sallustius* », qui semble indiquer que Fichet n'est pas resté étranger à cette publication, dont il aurait fait les frais.

Le Salluste imprimé à la Sorbonne forme un volume petit in-quarto de 106 feuillets à 23 lignes par page. Nous avons donné ci-dessus (p. 29) un fac-similé de la première page, ainsi que de la dernière, où se trouve l'adresse aux Parisiens lors de la prise d'armes de 1471.

Le Salluste a été suivi d'une édition de l'abrégé d'histoire romaine de Florus. On lit, à la fin, cette pièce de vers de Robert Gaguin, faisant indirectement allusion à la conduite turbulente et hautaine de Charles le Téméraire et de ses partisans.

Quos nulla in terris concluserat ora Quirites
Hæc Flori obstrictos parva tabella capit,
Et quæque eximia produxit Livius arte,
Bella, duces, pompas, rite coacta tenet.
Quo vere exemplo vobis sperate futurum
Qui fama et quæstu fertis in astra gradum
Post tumidos nisus, post sæva pericula sortis
Ad Manes raptos vos brevis urna teget.

« Ces Romains, que le monde entier ne pouvait contenir, Florus les tient tous renfermés dans une petite tablette.

« Tout ce que Tite-Live décrit dans son chef-d'œuvre : guerres, généraux, triomphes, se voit ici en raccourci.

« Vous verrez là un exemple pour l'avenir, vous qui espérez,

par la renommée et les richesses, monter aussi haut que les étoiles.

« Vous aurez beau vous gonfler d'orgueil dans de puissants efforts, le sort inexorable vous renversera et vous descendrez chez les morts, enfermés dans une urne étroite. »

Cette édition de Florus, imprimée avant le départ de Gaguin pour Rome, forme un volume petit in-quarto de 89 feuillets à 23 lignes par page.

Pendant que la guerre se déchaînait entre les deux rivaux, le roi de France et le duc de Bourgogne, Fichet employa la presse de Sorbonne à une œuvre de propagande politique. Nous voulons parler des lettres et harangues du cardinal Bessarion, adressées aux princes d'Italie pour les convaincre de la nécessité de mettre fin à leurs querelles et de s'unir dans un effort commun avec les autres potentats de l'Europe, dans une croisade contre les Turcs, dont la puissance sans cesse envahissante depuis la prise de Constantinople sur les Grecs mettait en péril la chrétienté tout entière.

Bessarion avait annoncé à Fichet l'envoi de sa copie par une lettre datée de Rome, du 14 décembre 1470. Environ six semaines après, ce dernier la recevait dans un paquet par l'entremise de l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne, juste au moment où Paris, se mettant sur le pied de guerre, fermait ses portes (1).

Le livre était imprimé vers le milieu d'avril. Suivant les instructions de son ami le cardinal, Fichet se mit en mesure de le distribuer à des potentats, à des princes, à

(1) « Posteaquam mihi tuas litteras simulque librorum fascem reddidit tuus abbas Sancti Cornelii aditus omnes militaris furor occupavit. » — Voir la lettre d'envoi imprimée, de Fichet à Bessarion, pour sa Rhétorique (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Réserve Z, 1683, in-4°, première lettre).

des chefs d'ordre religieux, à tous ceux enfin qu'il pensait pouvoir être utiles à la cause et s'y intéresser, soit matériellement, soit moralement. Des exemplaires sur vélin richement enluminés étaient réservés à quelques têtes couronnées. A chacun des exemplaires qu'il envoyait les uns après les autres, selon les occasions plus ou moins fréquentes de courriers particuliers (1), il joignit des lettres spéciales et toutes différentes, soit imprimées, soit manuscrites, employant toute son éloquence pour engager ceux auxquels il offrait le livre à entrer dans les vues de l'auteur et à coopérer, par tous les moyens dont ils pourraient disposer, à la réalisation de son projet.

(A suivre.) A. CLAUDIN.

(1) Le premier exemplaire des *Orationes* était offert, le 23 avril (*viii kalend. Maias*) 1471, avec une dédicace au cardinal Rolin. Quatre mois après, le 31 août, l'exemplaire de Bessarion n'était pas encore parvenu à destination. Inquiet sur le sort de son livre, en raison des bruits de guerre, il écrit à son ami Fichet et désire savoir de lui si sa copie lui a été exactement remise. Il s'étonne de n'avoir encore rien reçu, car il a appris par hasard, de la bouche d'un secrétaire du roi, venu à Rome pour affaires de service, que les *Orationes* étaient déjà imprimées, et cette personne lui affirmait les avoir vues entre les mains de plusieurs : « Scire cuperemus vehementer an vobis redditæ fuerint et orationes a nobis editæ pro christianæ fidei dignitate.... Forte fortuna venit huc quidam ex ministerio secretariorum christianissimi regis qui nobis affirmavit sese vidisse Orationes in vestris manibus vestra opera impressas et traditas compluribus » — (*Correspondance de Fichet et de Bessarion,* reliée avec les *Orationes* imprimées; exemplaire de Fichet, 5e lettre datée de Rome, *die ultima Augusti 1471.* Bibliothèque nationale, Réserve Z, 1472-1473; in-4° et *Manuscrits latins*, n° 18,591, in-4°).

La distribution dura près d'une année. Le 21 mars 1472, Fichet écrivait d'Amboise, à son ami, qu'il avait donné et distribué un peu partout, en France et en Allemagne, quarante-six exemplaires des *Orationes :* « Neque de sex et quadraginta tuarum Orationum opusculis quas circumquaquam per Gallias et Germanias a me fidei tuende causa sunt disparsa gratisque data.... » (*Correspondance de Fichet et de Bessarion,* 9e lettre.) — Fichet en avait envoyé des exemplaires jusqu'en Espagne, à l'évêque et au chapitre de Pampelune. Au commencement d'avril 1472, il en adressait encore au chapitre de l'église Lyon.

UN
JUXTALINÉAIRE
DE 1559

Nous nous figurons toujours mieux faire que nos devanciers. C'est un travers d'esprit assurément, mais qui a souvent une grave circonstance atténuante : car nous ne savons pas au juste comment ont procédé nos pères. On répondra peut-être que nous ne nous en inquiétons guère ; mais nous en mettrions-nous en peine, que parfois la recherche n'aboutirait pas.

Par exemple, quand la librairie créa les traductions juxtalinéaires qui ont eu un si grand succès, connaissait-elle les versions interlinéaires de Gail, que tout le monde se hâte de jeter au panier quand il s'en rencontre quelque malheureux survivant? (1). Et Gail lui-même soupçonna-t-il le système d'interprétation un peu différent dont un spécimen nous est venu en main? Mainte bibliothèque, fort riche en classiques, ne doit pas en avoir sauvé de semblable; et c'est au moins autant en faveur de la bibliographie que de la pédagogie, comme on parle aujourd'hui, que nous présentons aux bibliophiles un volume in-8° qui se recommanderait déjà à

(1) Il s'en faut que Gail ait inventé son système. Dès 1621 fut publié à Paris un gros volume d'Isocrate avec traduction latine interlinéaire, mot sur mot.

l'attention par ces mots manuscrits qui surmontent le titre à droite de la page : « *Collegij socie*[tis] *Jesv Antuerp.* || *D. p.* »

Ce titre a seize lignes, plus une étoile, une marque et un filet. Pour ménager la patience du lecteur, nous reproduisons seulement les six premières (aussi bien ce sont justement les seules que cite le privilège) et nous traduirons les autres en temps utile.

PVB. || TERENTII || HEAVTONTI || MORVMENOS, || *In studiosorum adolescentium gratiam quam* || *familiariter fieri potuit Gallicè explicata.*

Au premier coup d'œil, la vignette semble celle d'H. Estienne; un homme sous un arbre, dont le branchage est entrelacé d'une banderole qui porte la devise. Mais les différences de détail abondent : au pied de l'arbre un serpent allonge ses anneaux; l'homme barbu semble porter une épée et est coiffé d'une sorte de bonnet d'astrologue. Sa main droite empoigne une branche qu'il paraît vouloir arracher. Devise : « *Virtvtes sibi invicem haerent.* »

C'est la marque de Thibauld Payen, marchand libraire à Lyon, qui date sa préface des ides d'octobre 1559.

La pièce de Térence qu'il édite n'occupe que quarante pages dans les éditions diamant (par exemple, chez Janson, Amsterdam, 1619); elle en remplit ici trois cent quatre, à trente-neuf lignes par page. C'est donner tout de suite une idée de l'importance de l'édition.

Le texte de l'auteur latin y est, en réalité, reproduit trois fois. Cela n'est pas une critique; car cette disposition semble très bonne pour le but à atteindre, et les éléments de travail ont été heureusement distribués.

D'abord le texte intégral de chaque scène est imprimé en italiques (les proverbes en petites capitales comme dans les *variorum*), avec quelques lignes d'argument en

romain qui le précèdent, et en alinéa (petit caractère italique) le nom prosodique des vers employés dans la scène.

Suit immédiatement la *syntaxis*. C'est là proprement l'interprétation juxtalinéaire, quoique l'impression soit en lignes pleines, comme dans les livres ordinaires. La traduction est double; car le français est presque toujours précédé d'une glose ou paraphrase latine. Voici par exemple, le début de la troisième scène du second acte :

SYNTAXIS

Exordiuntur serui, ac si iam inter se plura locuti sint.

SY. Ain'tu] *Dy tu?*

D. Sic est [vt dico] *Il est ainsi.*

SY. Verum dum cedimus sermones [sed quandiu commiscemus colloquia] *Mais cependant que nous parlons ensemble,* (sic).

Illæ mulieres sunt relictæ] *ces femmes sont delaissées, nous auons laissé ces femmes.*

CLIT. Mulier adest tibi [ad te appropinquat mulier, quam tantopere desideras] *La femme arrive à toy,*

Audin'ô Clinia? [audisne seruos? vtrum audio?] *Les entens-tu, Clinia?*

CLIN. O Clitipho] *Clitiphon.*

Vero [certe] *Certes.*

Nunc demum ego audio [tandem eos intelligo] *Maintenant, à la parfin ie les ois, ie les entens.*

Et video] *Et les veois,*

Je n'ai prolongé jusqu'ici la citation que pour rendre sensible l'intérêt que peut avoir ce volume pour la connaissance de l'état de notre langue au milieu du XVIe siècle. Je reviendrai tout à l'heure sur ce point.

La troisième partie, moins longue que la précédente, a pour titre *Scholia*. Le titre la définit ainsi : « Avec des scholies qui montrent l'artifice, les raisons, les situations (*schemata*) et quelques façons de parler particuliè-

rement remarquables ». Les théories actuelles sur l'art dramatique, même ancien, ne s'accorderaient pas toujours avec les principes littéraires de ces vieux savants en *us* (et même en ες : car, pour plus de lumière leurs dissertations sont çà et là émaillées de mots grecs : παρονομασια, χαριεντισμος, διαλογισμος, sans compter ceux que le latin eût fournis, comme μεταφορα, etc.). Il y a là des emprunts au savant *Joannes Roboanus*, dont le nom brille d'un aussi vif éclat dans nos biographies les plus complètes que celui du dernier écrivain de la Chine.

Il y a plus : l'auteur même du livre, *Joannes Ericius*, dont ce classique posthume fut le chant du cygne (c'est le libraire Th. Payen qui nous le dit dans une préface dont le latin ferait honneur à plus d'un docteur de Sorbonne), Johannes Ericius lui-même est tout aussi connu que Jean Roboanus ; l'éditeur l'appelle : *probum certè virum, benèque de lingua latina meritum*. Voilà, une fois de plus, l'*exegi monumentum* faux prophète. Horace a mieux vu, quand il a écrit : *Debemur morti nos, nostraque.*

A ces trois parties du livre « se joint, nous dit le titre, un fort copieux index des mots remarquables, des belles pensées et des manières de parler les plus notables ». Fort copieux est beaucoup dire : car la table ne compte que douze pages sur une seule colonne.

Tel est ce volume. On pourrait croire tout d'abord qu'il était destiné aux étudiants qui ne fréquentaient pas régulièrement les écoles. Il est certain en effet qu'un jeune homme qui lirait attentivement une dizaine de classiques ainsi commentés, saurait le latin jusque dans les finesses de ses particules que nos meilleurs latinistes devinent plutôt qu'ils ne les possèdent. Toutefois, on voit que c'était vraiment « la partie du maître », aux

conseils qu'il donne pour l'explication des passages scabreux (p. 13).

Le but des études était alors d'apprendre à parler latin (*quibus juvenes latine loqui discere possint*). Alors comme aujourd'hui, il y avait des parents qui faisaient trop peu d'estime d'une sérieuse éducation. Mais « les hommes de sens, conclut-il, n'ont rien plus à cœur que l'éloquence unie à la piété. Qu'est en effet la bonne science sans les bonnes mœurs? Que si le païen Quintilien a voulu que les mœurs fussent le premier souci de l'éducation, combien plus les maîtres chrétiens sont-ils obligés à développer dans leurs élèves la piété chrétienne... Si nous approfondissions davantage, il semblerait que nous avons la charge de prêcher, et non d'enseigner. »

La correction est bonne sans être irréprochable, surtout pour le français : l'auxiliaire *a* porte assez souvent l'accent, et on voit (p. 71) *hanteine* pour *hautaine*.

Comme nous le disions, les philologues qui scrutent les secrets de notre langue auraient profit à dépouiller en entier ce volume. J'y note au hasard : *arrière-chambre* (p. 267), *chinquer* (p. 70; est-ce *choquer*, au sens de *trinquer*? La phrase est : « quand il a un peu trop bu, qu'il a bien *chinqué* »), *contregarder* (p. 165), *deschasser* (p. 110), *forvoyer* (p. 89, forme étymologique), *refraindrai* (p. 63, de la même racine que *enfreindre*; ce serait aujourd'hui *refrénerai*). Pour finir par une critique, *écri*, racine de *s'écrier*, est répété coup sur coup (pp. 164, 166, 167; cf. 89) dans une glose un peu longue : *Escri qu'on fait quand on s'esmerueille fort*. Ainsi sont interprétés VAH, *irridentis* puis *admirantis*; enfin HUI, *interjectio admirantis* (1).

L'abbé A. TOUGARD.

(1) Le *Bulletin critique* du 5 avril dernier (XIX, 196) a fait quelques emprunts lexicographiques à ce classique.

LES

PETITS ROMANTIQUES

JULES DE RESSÉGUIER

(Suite)

VII

Almaria n'eut pas un succès assez grand pour engager plus avant Jules de Rességuier dans la voie du roman ; il revint aux vers, qui étaient vraiment sa langue, et à quelques collaborations dans des revues ou dans des publications collectives. Aux *Annales romantiques*, il donne, en 1836, l'*Amour d'une femme ;* des vers encore aux *Annales de la Littérature et des Arts ; Tours et Tourelles*, au *Livre de Cent et un* (1833, t. xv, p. 305) ; le *Marchand de Venise*, aux *Femmes de Shakspeare* ; de nombreux articles au *Journal des Jeunes Personnes ;* au *Livre des Conteurs* (Paris, Allardin, 1832) ; à *la Mode ;* aux *Souvenirs du vieux Paris* (1835) ; aux *Français peints par eux-mêmes* (1840-1842).

Enfin, en 1838, parut son œuvre poétique la plus considérable avec les *Tableaux poétiques*. Elle fut an-

noncée dans la *Bibliographie de la France* du 10 février, n° 699.

Les | Prismes poétiques | par | le comte Jules de Rességuier. | Paris | Allardin, libraire, quai de l'Horloge, 57. | 1838, in-8°. Prix : 8 fr.

3 ff. n. ch. pour le faux-titre (au verso : *Paris, Imprimerie des fonderies de Jules Didot l'aîné, Boulevard d'Enfer, n° 4*), le titre (encadré) et la préface. Plus 279 pp. ch., dont 3 pour la table. Couverture imprimée, vert pâle. Le faux-titre porte : *Les | Prismes poétiques* | . *Poésie II.* Ce volume, en effet, devait former le IIe volume des Poésies de l'auteur, dont son précédent recueil aurait formé le tome Ier. L'annonce suivante imprimée au revers de la couverture, nous donne elle-même cette explication :

Ouvrages du même auteur. | ALMARIA. | Un volume in-octavo, troisième édition. |

Sous presse : | TABLEAUX POÉTIQUES, | POÉSIE. TOME I. | Un volume, cinquième édition. | (1)

En cette même année, parurent *Psyché,* par Théodore Carlier; la *Comédie de la mort,* Paris, Desessart, par Théophile Gautier ; *Ludibria ventis,* par Joseph Autran ; *A travers champs* et les *Cinq cordes de la lyre,* par J. Soulary ; le *Myosotis,* par Hégésippe Moreau ; *Première Salazienne,* par H. Lacaussade ; la *Chute d'un ange,* par Lamartine ; les *Boréales,* par Elim Mestscherski ; les *Hymnes sacrées,* de Turquety.

L'espèce de préface — elle n'en porte pas le nom — placée à la tête de ce second recueil, indique la pensée, ou plutôt l'impression sous l'empire de laquelle il a, comme le premier, été écrit.

« J'ai nommé mon premier livre de poésies : *Tableaux poétiques ;* je nomme celui-ci : *Les Prismes poétiques.* Chacun de ces titres rappelle les effets de la couleur ou de la lumière; et cette sorte de fraternité indique les rapports qui existent entre les deux ouvrages.

(1) Bibl. Nat. Inventaire Ye 32040.

La poésie éclaire d'un jour nouveau les objets qui sont autour de nous, et les sentiments qui sont en nous-mêmes. Elle colore tout ce qu'elle voit ; son œil est un prisme. Qu'elle soit faible ou forte, ce privilège lui appartient : et les prismes peuvent être des diamants ou des morceaux de verre ».

Les Prismes poétiques se composent de 72 pièces, chacune avec un titre de départ. Aucune n'est précédée d'épigraphe : en 1838, la mode commençait à s'en passer. Quelques-unes seulement sont datées. Les dédicaces, assez rares, portent les noms de Charles Nodier, Victor Hugo, Madame de Girardin, S. A. R. Mademoiselle, Cte de Peyronnet, de Lamartine, A. de Beauchesne, Emile Deschamps, Reboul, Prince Elim Mestscherski, du curé de Saint-Roch (M. Olivier).

Les pièces de ce recueil se suivent ainsi :

La Prière. A***. Vers de 12 pieds.

La pièce est dédiée à la comtesse de Rességuier, comme le prouvent ces derniers vers :

Et lorsque s'élevant vers ton front qui se penche,
Pour la seconde fois ta petite main blanche
Aura fait sur ton sein le signe de la croix,
Et qu'un de nos enfants, le plus jeune des trois,
Accourra pour te dire, avec sa voix qui pleure :
« Vous venez de parler au bon Dieu plus d'une heure ;
« Oh ! pourquoi restez-vous si longtemps à genoux? »
Je lui dirai : « Mon fils, elle priait pour nous. »

Paris. Strophes de 8 vers, de 12 pieds.

Au Paris mondain et révolutionnaire, l'auteur oppose le Paris littéraire et religieux :

Et si mon orgueil aime à vous voir sans rivale,
C'est surtout par les arts et par la charité.

A ma petite Maison. Strophes de 5 vers, de 8 pieds :

Cette petite maison est le château de Sauveterre, près des Pyrénées, vieille demeure patriomonale des Rességuier, d'où la pièce est datée (1836), et que le poète décrit ainsi :

Adieu, ma petite maison,
Etroite, longue et toute blanche,
Où l'on dort bien mieux sur la planche
Qu'ailleurs sur la molle toison.

Les Chevaux de poste. Vers de 12 pieds. Datée d'octobre 1832.

Le poète a trouvé le port dans le mariage. Il ne courra plus le monde. S'il manque jamais à ce serment, qu'il soit maudit :

Que le sort soit toujours contraire à mon envie,
Que l'eau manque à ma soif, et l'amour à ma vie !

Oh ! vrai ? Strophes de 4 vers, de 12 pieds.

On devine, dans ces vers, la fiancée qui deviendra l'épouse à laquelle la première pièce est dédiée.

Oh ! vrai ? Vous aimeriez, vous aimeriez le chaume,
Qui couvrirait l'asile où nous serions tous deux.

Attendez. Vers de 12 pieds.

Cette pièce parait avoir été inspirée par Mlle Delphine Gay, comme plusieurs du recueil précédent : On y reconnait celle qu'on appelait la dixième Muse, la Muse française, si blonde, si souriante, si triomphante, qui semblait défier le malheur :

Jeunesse, espoir, amour, ces perles de la vie,
Sur vous comme un collier se posent grain par grain,
Pour goûter le bonheur, il vous manque un chagrin.

Une Leçon. Strophes de 4 vers, de 8 pieds.

Union. Strophes de 4 vers, de 8 pieds.

Joli tableau d'union conjugale.

Il faut que vieux on se rassemble
Pour se chauffer au même feu,
Et toujours adorer ensemble,
Un même autel, un même Dieu.

L'Absence. Vers de 12 pieds.

Ecrit pendant un voyage, dont les enchantements,

Et pourtant sur mes pas que de beaux paysages !
Que de fraîches couleurs ! que de charmants visages !

n'ont pu lui faire oublier celle qu'il a laissé au logis :

... Que me fait tout cela ?
Mon cœur, triste, partout sent que tu n'es pas là ;
Et partout dans ma joie ou ma mélancolie
Je t'aime, et tu n'es pas de celles qu'on oublie !

Mes Montagnes. Strophes de 6 vers, de 8 pieds, le dernier de 4.

Un Livre. Vers de 12 pieds.

Les Désenchantements d'une Jeune Fille. Strophes de 8 vers, de 12 et de 8 pieds.

Il m'a trompé, il ment : je sais tous ses mensonges.
Je croyais à son cœur, et je doute du mien.
Les chansons, les serments, les prodiges, les songes,
Hélas ! je ne crois plus à rien.

Paru d'abord dans *Keepsake Français*, Paris, Giraldon-Bovinet, 1831, in-4, p. 292, sous le titre : *Crédulité d'une jeune fille.*

L'Age. Vers de 12 pieds.

C'est l'élégie de la quarantaine, avec circonstances atténuantes :

Mais l'amour nous resta quand ce malheur nous vint,
C'est que nous en avons seulement... deux fois vingt...

C'est qu'au son de la voix, de la lyre et du cor,
Nous avons tous les deux un cœur qui bat encor ;
C'est que la fièvre vient quand s'approche la muse;
Après un désespoir, c'est qu'un rien nous amuse,
Et qu'un enfant se plait à jouer avec nous,
Et que nous le berçons longtemps sur nos genoux...

Et ces vers, d'une belle jeunesse de cœur dans leurs vœux.

Que mon être tombant jour à jour, pièce à pièce,
Connaisse le grand âge et non pas la vieillesse ;
Car pour l'homme être vieux n'est pas les bras tremblants,
Le corps voûté, la tête avec des cheveux blancs ;
Mais l'âme à tout amour devenue insensible,
Et dans la veine un sang coulant froid et paisible ;
Et comme un palmier mort au tronc matériel,
De ne plus s'agiter à tous les vents du ciel.

LES COINS DU FEU.

I. *Une Nuit d'hiver*. Vers de 12 pieds.
II. *L'Invitation*. Vers de 12 pieds.
III. *La Soirée*. Vers de 12 pieds.
IV. *L'Album*. Vers de 12 pieds.
V. *Ma Chambre*. Vers de 12 pieds.
VI. *Quelques Poètes à mon foyer*. Vers de 4 pieds.

Cortège de poètes amis, assez mélangé ; ce sont les deux Deschamps, Beauchesne et Victor Hugo; Nodier et Lamartine ; Sainte-Beuve « Muse à la fois naïve et neuve » ; Peyronnet « esprit jetant au loin sa flamme » ; Belmontet — « au ciel d'Isaure, on dit encore l'air qu'il chantait » ; — de Latouche, « embellissant tout ce qu'il touche » ; Saint-Valry, à « la voix poète » ; Jules Lefèvre « qui, nuit et jour, a sur sa lèvre un chant d'amour » ; Alfred Musset (sic) et Saint-Félix, « qui dans l'onyx boit l'ambroisie de poésie » ; Gaspard de Pons et Mennechet « qu'aux Tuileries de lys fleuries, on

recherchait » ; Roger « qui court comme il écrit » ; Brifaut « pur dans son style, pur dans sa foi » ; Berryer « lançant sa lave » ; d'Arlincourt « à la verve prompte » ; Nugent aux « chants de barde » ; Boulay-Paty, Gout-Desmartres, Meliot de Chartres, Turquety, Julvecourt, Blaze, Roger de Beauvoir, « jeunesse, extase et gai savoir » ; Eugène Sue — « j'aime sa chambre où l'on sent l'ambre et le goudron » ; — Charles et François de La Bouillerie, de Falloux, de Ferrière, « touchant le but à leur début dans la carrière » ; Barbier « sans frein » ; Brizeux « qui prie pour sa patrie et pour Marie » ; de Vigny — « poème, histoire, à toute gloire, répond Alfred » ; — Guiraud « que jamais rien ne peut distraire du beau, du bien » ; Soumet, « qui brille avec sa fille au premier rang. » — Comme on le voit trop, Rességuier était loin d'exceller dans ces fantaisies aux vers courts et sautillans, où Musset et Hugo ont si bien réussi. Mais cette liste d'amis est curieuse par son mélange, qui nous parait singulier, et qui l'était moins quand la postérité n'avait pas fait son classement et mis chacun à sa place.

Ces six morceaux que l'auteur a réunis sous ce titre général, *Les Coins du feu*, sont de jolies petites toiles d'intérieur, agréablement touchées, où il y a du sentiment, de la simplicité, et qui peuvent se ranger à côté de celles que la *Musa pedestris* inspira aussi à Sainte-Beuve, créateur d'un genre que nous avons vu aboutir, avec un accent plus marqué, aux *Humbles* de François Coppée.

Bien que les six pièces suivantes ne soient pas rangées sous un titre général, elles se rattachent aux précédentes par une semblable inspiration, mais avec un accent plus mondain, qui rappelle bien l'époque de la Restauration et des dix premières années du Gouver-

nement de Juillet. Pour l'histoire des mœurs, c'est presque un document.

Je n'ai pas de ces renommées. — Strophes de 4 vers, de 8 pieds.

Dans de jolis vers, faciles et harmonieux, l'auteur s'adresse à une femme aimée, sans doute Mme de Rességuier, et y développe très ingénieusement ce thème que l'on aime ce que l'on possède :

Je n'ai pas ces voix qui font taire
Le rossignol au fond des bois,
Je n'ai pas ces chants que la terre
Trouve aux cieux et dans votre voix,
Et pourtant c'est moi qu'à tout autre
Vous préférez, je le soutiens.
C'est qu'un autre n'est pas le vôtre
Et que moi je vous appartient !

*La Duchesse de ****. Vers de 12 pieds.

Il nous fait, en des vers d'une touche mondaine très heureuse, le portrait d'une belle indifférente, rencontrée dans un de ces voyages qui lui ont inspiré l'*Absence;* Italienne sans doute, car il nous la montre au milieu des chefs-d'œuvre de l'art antique,

Et tous ces marbres-dieux, témoins de notre gloire,
Qu'un moment parmi nous a conduits la victoire.

Il semble qu'on entende un écho de Vigny (*Dolorida*) ou de Musset, dans ces vers :

Quand le jour vient rouvrir ses beaux yeux, ce qu'elle [aime
C'est, devant son miroir de répandre elle-même
Dans le fond d'un émail transparent, les parfums
Dont elle va baigner ses cheveux longs et bruns ;

C'est de respirer l'air enivrant que la rose
Verse autour de la couche où sa beauté repose,
Et d'attacher longtemps ses amoureux regards
Sur le luxe enchanté des merveilles des arts.

*Madame de****. Vers de 12 pieds.

Ici ce n'est plus seulement une indifférente élégante ; c'est une franche coquette, une Célimène en manche à gigots et en taille courte, à la mode de 1830 : comme une comtesse d'Agoult ou une Marquise de Boisgelin, une comtesse Lehon ou une Comtesse de Castries, par exemple :

Dans ces tableaux mondains, ces tableaux de la société française à cette époque, Jules de Rességuier est supérieur, et presque unique ; sans mélange d'accent andalous, italien, ou anglais, comme dans d'autres poètes de la même date. Il y a dans son élégance poétique assez de précision, pour qu'elle donne la sensation du réel, du vu, du vécu.

Il n'est rien d'élégant que n'adopte son goût.
Elle aime la campagne et la ville beaucoup,
L'hiver et ses bijoux, le printemps et ses roses ;
Mais pour aimer quelqu'un elle aime trop de choses...
Il lui plait de vous voir rêveur, à ses genoux,
Essayant de ces mots qui disent : « Aimons-nous » ;
Le parfum des bouquets et des lettres ambrées...
Il lui plait de vous voir accourir sur ses pas...
Et tout cela dit bien qu'on vous aime ? — Non pas.
Non, cette femme veut qu'on la trouve jolie.
Elle veut seulement qu'on l'amuse.

La Femme à la mode. Vers de 12 pieds.

Cette femme à la mode fait surtout la critique des salons où la politique devient trop envahissante, au détriment de la conversation et des tendres propos. Ici, les vers de Rességuier confinent à la satire, satire un

peu pâle, et qui n'a rien de l'iambique Barbier, ni même du vigoureux Boileau :

Il m'a fallu danser toute la nuit. — Pourquoi
Ces jeunes gens toujours s'adressent-ils à moi ?...
Et ce matin, il faut faire de la musique ;
Chanter les vers nouveaux d'un auteur romantique ;
Ces vers sont jeunes, frais, même assez éclatants ;
Mais l'auteur romantique a bientôt quarante ans ;
Son cœur bat en secret un peu pour la fortune ;
Il est fort amoureux... mais c'est de la tribune ;
Et la tribune, moi, je l'ai dans une horreur
Qui passe toute idée...
On parle de crédit, de commerce, de guerre,
Et de nous, hors du bal, on ne s'occupe guère.
Les femmes, aujourd'hui, dans un appartement,
Ne sont qu'une parure et qu'un riche ornement...

La Désœuvrée. Vers de 6 pieds.

La Femme occupée. Strophes de 9 vers, de 8 pieds.

Après ces deux autres caractères de mondaines, on pourrait croire que Jules de Rességuier aspirait à la gloire d'un La Bruyère poétique. Voici comment ce nouveau et du reste anodin La Bruyère nous décrit la journée d'une désœuvrée, mettons d'une élégante vers 1840 :

Vingt mots à répondre,
Choisir des tissus
En secret de Londres
A l'instant reçus.
Aller chez Daguerre (1)
Voir le ciel et l'air
Chez Vernet la guerre,

(1) Il s'agit du Diorama que Daguerre, qui n'avait pas encore inventé le daguerréotype, exploitait là où est aujourd'hui la Renaissance. On y voyait l'éboulement de Goldau et la messe de minuit à Saint-Pierre de Rome. Il fut détruit par un incendie en 1839, l'année même où Daguerre s'illustra par la découverte qui a reçu son nom.

Chez Gudin la mer.
Dans toutes les sphères
Egarer ses pas...
Oh ! qu'on a d'affaires,
Quand on n'en a pas.

La femme occupée de 1840 n'avait rien de la femme positive qui a paru depuis : elle avait encore quelques loisirs pour le rêve et la poésie. Ainsi :

Alors, quand toute chose est prête,
Trouvant le temps toujours trop court,
Elle brode une collerette,
Met à sa robe une paillette,
A son corsage un brandebourg;
Et sa voix au hasard répète
Un chant des chefs-d'œuvre du jour,
De *Moïse*, de la *Muette*,
De *Stradella*, du *Giaour*...
Et sa grande âme de poète,
Fuyant ce terrestre séjour,
S'en va de planète en planète
Au fond des cieux, et se reflète
Dans les soleils qu'elle parcourt.

Les six pièces qui vont suivre sont dans un genre qui nous reporte tantôt au pseudo Moyen âge en faveur sous la Restauration, tantôt aux *Contes d'Espagne et d'Italie* de Musset (1830) :

Peppa. Strophes de 7 vers, de 8 pieds :

C'est plus qu'une imitation, c'est un pastiche de l'*Andalouse* de Musset.

J'aime Peppa, mon Espagnole,
Mon Espagnole à l'œil plus clair
Que le bronze de l'espingole,
Oh ! ma Peppa, dont le pied vole
Jetant des paillettes dans l'air...

Mon amoureuse de Valence
Cache son front sous un réseau ;
Son col ploie avec indolence ;
Au moindre accord elle s'élance,
Chante, bondit...

La Châtelaine de la Vendée. Strophes de 8 vers, de 3, de 8 et de 12 pieds.

Un récit d'autrefois qui contient, il semble bien, une espérance :

Châtelaine
Vendéenne,
Quand finira le temps de peine,
Au milieu d'un cortège éclatant se verra ;
Et, sur un cheval blanc, le vainqueur saluera
De sa main jeune et souveraine
Châtelaine
Vendéenne.

La Châtelaine du Languedoc. Strophes de vers, de 12 pieds, entremêlées de strophes de 10 vers, de 8 pieds.

C'est un hommage à Clémence Isaure, fondatrice des Jeux floraux de Toulouse.

Madame Agnès de Picardie. Distiques de 8 pieds.

La mieux réussie de ces pièces moyenageuses ; une jolie figure que cette Madame Agnès :

Depuis le *ré* jusques à l'*ut*,
La plus habile sur le luth ;
A la danse la plus folâtre,
La plus rêveuse auprès de l'âtre ;
La plus fidèle à son devoir
Et la plus dangereuse à voir.

Les Brigands espagnols. Strophes de 4 vers, de 12 pieds, et de 7 vers de 6 pieds.

Tout à fait dans le genre romance, *Moine et Bandit*, par exemple :

Nous détournons nos pas
De la route battue ;
Nous ne vieillissons pas...
On nous tue.

Les Balancelles. Vers de 8 et de 12 pieds.

Les Inséparables. — A Mesdemoiselles A. de R. et C. de L. Datée du 31 janvier 1824. — Vers de 12 pieds.

Touchant tableau de deux amies inséparables, que l'anniversaire de la mort de leur protectrice, Amicie,

Celle dont les conseils avaient tant de douceur
Qu'on eut dit que c'était ou leur mère ou leur sœur,

conduit prier sur un tombeau.

Les Jours de mai. Strophes de 8 vers, de 8 pieds.

Trois Rêves. Vers de 12 pieds, et strophes de 4 vers de 8 pieds.

Cette pièce nous ramène aux souvenirs de voyages de Rességuier, à l'Italie, à la Sicile, à la mort d'une jeune fille dans tout l'éclat de la beauté et de la jeunesse :

Gaieté napolitaine, abandon de créole,
Secret de poésie, amour, gloire, auréole,
Charme toujours présent et toujours imprévu,
Au devant de mes pas elle vient...
J'ai vu la même femme...
Deux bras la soutenaient, son corps était tremblant,
Sur son sein tout à coup son front pâle retombe ;
Déjà s'ouvre pour elle et le ciel et la tombe.

Le Galop. Strophes de 6 vers, de 8 pieds.

Cette pièce doit prendre place parmi les tableaux mondains que nous avons vus plus haut, avec quelque touche du Musset andalous :

C'est ma valseuse rose et blanche,
Elle s'élève, elle se penche,
Redouble d'élan indompté ;
Comme en faisant flotter sa rêne
Un coursier blanc fuit dans l'arène,
Au bruit du clairon emporté.

A rapprocher du *Bal,* de Vigny. L'élan, le mouvement est plus grand que dans la pièce du poète d'*Eloa.* Comme poète mondain, Rességuier le distance.

SONNETS.

I. *Silvio Pellico.*

Ame faite aux tourments et pour le ciel choisie,
Que deux ailes de feu, la foi, la poésie
Emportent des cachots à l'immortalité.

II. *A Charles Nodier.*

Rességuier explique ainsi le caractère de jeunesse des écrits du maître qui recevait les romantiques à l'Arsenal; mais c'est bien plus en l'honneur de M[lle] Nodier qu'est fait ce sonnet, qui prend place à côté des vers de Musset, de Fontaney, d'autres encore adressés à la même Muse inspiratrice :

Pourquoi cette harmonie et ces fraîches couleurs ?

C'est qu'une jeune fille au doux nom de Marie,
Qui chante comme toi, qui pour toi veille et prie,
Fait tomber sur ton front ses baisers et ses fleurs.

III. *A M. Victor Hugo :*

Sonnet curieux par l'explication que l'auteur donne de la naissance du romantisme, après avoir proclamé son culte pour les classiques :

Certes, grands et petits, nous le confessons tous,
Mais ceux qui s'élançaient vers leur sphère divine
Ne montaient qu'aux clameurs des critiques jaloux.

Hugo n'était sans doute pas du même avis ; mais il dut être content de la chûte du sonnet :

Et la Muse hardie accepta le cartel.

La haute question alors fut résolue.
Et depuis ce jour-là l'Europe te salue
Poète, enfant sublime et jeune homme immortel.

IV. *A Madame de Girardin* (Delphine Gay). En vers de 8 pieds.

Petite statuette, où M[me] de Girardin est saisie dans l'attitude de la Muse, attitude qu'elle prenait volontiers :

Sa main de sa tête inspirée
Soutient l'ovale harmonieux.
De sa voix pure et mesurée
Tombe un chant mâle ou gracieux.

Alors de la nue azurée
L'éclat semble inonder ses yeux ;
On dirait la Muse entourée
D'éclairs et d'astres radieux.

V. *Un Second Enfant.* A M. A. Méliot.

A rapprocher de la pièce célèbre des *Contemplations*, le *Revenant*, dont il est comme une première ébauche. Peut être la pensée y est elle plus naturelle, quoique l'éxécution soit bien inférieure.

Ta bouche est sa bouche vermeille,
Dans tes yeux de teinte pareille
Le même doux regard a lui.

Nous t'appelons aussi le nôtre
Tu n'es pas tout à fait un autre,
Et cependant tu n'es pas lui.

M. A. Méliot, est le même dont nous avons vu figurer le nom plus haut, dans *Quelques Poètes à mon foyer*.

VI. *A mes Enfants.*

Ce beau sonnet, nous apprend que les enfants de Jules de Rességuier, eux aussi, cultivaient la poésie.

Je descends, vous montez : quand vous serez au faîte,
D'en bas j'écouterai vos chants mélodieux.
Je suis l'arbre d'hiver ployé par la tempête ;
Vous, la fleur du soleil qui regarde les cieux.

(A suivre.) EUGÈNE ASSE.

LES THOUVENIN

RELIEURS FRANÇAIS

AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE

(Fin)

Enfin, nous donnons ici une pièce intéressante, le prix-courant de Thouvenin l'aîné et Cie.

C'est le seul document de ce genre que nous ayons rencontré et qui nous révèle que Thouvenin avait un ou plusieurs associés. Nous supposons plutôt, qu'étant très souvent gêné, il trouva un commanditaire qui, pour employer sa propre expression, devait l'aider à « rétablir l'équilibre de ses affaires ». On verra par le détail des genres de reliure qui y sont mentionnés, que les prix sont loin d'être exagérés, étant donné la grande faveur dont ce relieur jouissait auprès de ses clients.

Tous les journaux et revues parus à l'époque de la mort de J. Thouvenin sont remplis d'éloges du maître. Charles Nodier écrivit dans le journal *Le Temps*. *L'Artiste* publia une longue et très flatteuse nécrologie que nous supposons être de Jules Janin, car cet article n'est pas signé. Au sujet de vieux livres réparés et sauvés de l'oubli par J. Thouvenin, on y lit : « *Il a fait* « *des hommes tout-à-fait nouveaux de ces vieux hommes* « *dont le nom était presque oublié. Il a mieux fait que* « *d'écrire leur nom sur une table de bronze ou de marbre,*



De

1 vol. in-f
1 vol. in-4
1 vol. in-8
1 vol. in-
1 vol. in-

Re

1 vol. in-f
1 vol. in-4
1 vol. in-8
1 vol. in-1
1 vol. in-1

Rel

1 vol. in-f
1 vol. in-4
1 vol. in-8
1 vol. in-1

« *que le temps efface vite et devant laquelle on passe sans* « *s'arrêter; il a écrit ces vieux noms sur quelque chose de* « *plus dur que le marbre et le bronze, il l'a écrit sur le* « *maroquin de ses reliures; un livre relié par Thouvenin* « *est immortel!* »

Plus loin :

« *Certainement l'homme qui tout seul s'était élevé à ce* « *degré inoui de considération dans son art, n'était pas un* « *homme vulgaire. Il suffisait de le voir et de l'entendre* « *parler pour en juger ainsi. Le magasin de Thouvenin* « *était en effet le rendez-vous de toutes les sommités litté-* « *raires de Paris et de l'étranger.* »

Puis encore :

« *Thouvenin, comme tout grand artiste, était un homme* « *désintéressé. C'était un noble cœur. Il était prodigue. Il* « *a été pauvre dans sa vie, il est mort pauvre. Il avait tout* « *le talent et toute la pauvreté des grands artistes..........*
« *..........Il n'est plus, l'art de la reliure redevient un* « *métier!* »

Avis aux relieurs contemporains.

JOSEPH THOUVENIN JEUNE

Passons maintenant à celui qui se faisait appeler et signait « THOUVENIN JEUNE ». Dire au juste l'époque de la naissance de ce relieur, ne nous est pas possible, nous savons qu'il est mort en 1844, (1) nous savons

(1) Collection particulière.

aussi, par une lettre autographe sans date, adressée à M. Basti son graveur, dont on trouvera la reproduction ci-contre, que Thouvenin jeune revendique la création des dessins courants reproduits par des roulettes ou des palettes, continuant dans les angles sans passer les uns sur les autres. Cette lettre, tout en ayant une orthographe tout à fait défecteuse, nous dévoile un esprit chercheur, minutieux dans son travail, et soigneux dans l'exécution de ses œuvres.

Les reliures que nous avons retrouvées de lui, tout en n'ayant pas l'extrême fini de celles de J. Thouvenin l'aîné, sont bien faites, quoique un peu lourdes. Nous avons retrouvé de lui diverses reliures exécutées de 1806 à 1820. M. le baron A. de Claye possède un volume petit in-8° : Œuvres de Gresset, avec figures de Moreau le jeune avant la lettre, Paris l'an IIe (1794), relié en maroquin bleu, encadré d'une petite bordure palmée à froid, milieu estampé à froid en relief, signée : THOUVENIN JEUNE.

Voici la lettre dont nous avons parlé plus haut, suivie de son fac-simile :

« Mon cher Monsieur Basti

« Je vous envoye le produit d'une de mes idées les plus heu-
« reuse, je vient de trouvé le moyen de faire des roulette dont
« les deseins continueront dans les angles, chause extrèment
« essanciel et qui manquait entierrement à la relieure. Je suis
« extrèmement facher de la peine que cela va vous donner,
« mais il est urgent pour moi que je puisse mettre à l'exposi-
« tion le résultat qui fera plaisir aux amateurs. Je vous prie
« donc, mon cher monsieur, car vous aite dans mon secret
« pour le graveure dont j'ai besoin. Je désire que M. Culem-
« bourg (1) *veuille bien faire les pièces que je vous envoie il re-*

(1) Probablement le fondeur.

Mon cher

je vous env

heureuse je

roulette doit

extrêment e

ritieure je s

la vous donn

je puisse me

plaisir aux a

car vous aite

j'ai besoin. je

les 6 pièces q

supposer que j

qui désire cest

temps pour i

« culera les autres, suposer qu'il y a du retard dans l'envoye de « M. Laudigiais qui désire cest 6 pièce avant les autres et qui « faut beaucoup de temps pour l'expédition et que vous crain- « deriez de vous compromettre. Je vous explique la chause non « pas pour vous faire vôtre catéchisme, car je me repose entiè- « rement sur vous, et vous vous en retirerez mieux que per- « sonnes. Tachez que M. Culembourg vous fasse les 6 pièces « dans une dizaine de jours.

« Construisez lui des chateaux en Espagne, il vous les fera. « je vais vous donner les renseignement nessaissaire que vous « suposerez avoir traduit de l'italien. — il faut que les 6 pièces « soient parfaitement décaire et que les desseins se racorde « bien juste par exemple les palmette qui ce coupe par la moi- « tiez doivent se racordé d'une manière à ne pas sen aperce- « voir. ils doivent être sans aucun entourage de filet pour la « correction du dessein. M. Culembourg fera comme il le juge- « ra, tout ce qui est blanc des 6 desseins que je vous envoie doit « être or pour le relieure, la chause la plus essencielle dans « cette opération cest qu'il faut que l'écaire soit parfait.

« Je craindrait de vous ennuier de vous en dire davantage, « je vous prie d'avoir la bonté de m'en donner une petit reponce « par la petite poste aussi tot que vous vous serez arrangé, je « vous avoue que je ni tien pas.

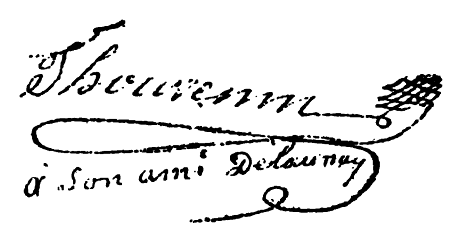
« Je vous fait mille remerciement
« et suis votre dévoué serviteur.

« Thouvenin.

« Le petit dessin du n° 2-3 et pour donner l'idée du cintre en « forme de palette pour donner de la facilité a poucer la dorure, « les autres qui ce trouvent carée doivent être bombé en goute « de suiffe ou bouton il n'y a que les pièce longue qui doivent « être cintrée et les carré bombé. »

Ce qui vient encore à l'appui de ce que nous disons plus haut, et qui prouve bien que ce relieur était raffiné et avait le goût des belles reliures, c'est la mention que nous avons retrouvée sur la garde d'un *Office de la semaine sainte*, très somptueusement relié en maroquin, avec une décoration à compartiments de filets, remplis

de petits fers par Anthoine Ruette; cet *ex dono* porte la signature : « *Thouvenin à son ami Delaunay* » qui est exactement celle de la lettre reproduite plus haut.



Certainement Thouvenin, en faisant présent de ce livre à son ami Delaunay, a dû y attacher une certaine importance puisqu'il avait eu le goût de choisir l'œuvre d'un des grands maîtres du XVIIe siècle, relieur de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

Cette reliure d'Anthoine Ruette fait partie de la collection de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, qui a bien voulu nous la communiquer et nous autoriser à reproduire l'*ex dono* de Thouvenin.

C'est afin qu'on puisse bien se rendre compte de la différence des deux écritures, que nous avons donné dans cette notice les fac-simile de lettres de chacun des Thouvenin.

LÉON GRUEL.

CHRONIQUE

Bibliothèques. — La Bibliothèque Mazarine qui, selon l'habitude, avait fermé ses portes au public le 15 septembre a fait sa réouverture le 1er octobre. La Bibliothèque de la ville de Paris, fermée depuis le 15 août, a fait également sa réouverture le 1er octobre.

Don à la Bibliothèque nationale. — Le département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale vient d'être autorisé par l'Etat à accepter le legs que lui a fait M. Nicolas-Jules-Joseph Rouyer, legs consistant en cinq mille cinquante-sept jetons, médailles et monnaies.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Mme veuve Chavée vient de léguer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en mémoire de M. Honoré Chavée, son mari, une somme de 30.000 francs. Les revenus de ce legs sont destinés à la fondation d'un prix qui sera décerné à l'auteur d'un ouvrage sur la linguistique.

Blason. — Les fascicules 3e et 4e du tome IV de l'excellent *Dictionnaire des figures héraldiques,* publié par M. le comte Théodore de Renesse, classent surtout les armes de guerre et objets militaires que l'on rencontre dans les armoiries, notamment les drapeaux, bannières, étendards, gonfanons, pennons, guidons, haches, dolovies, lances, pistolets, bombes, obusiers, mortiers de guerre, canons, boulets, grenades, masses d'armes, massues, etc. Les embarcations et leurs diverses parties, d'autres figures comme les marteaux, les comètes, les cloches, les portes, les chaudières et chaudrons, les caducées, etc., occupent aussi plusieurs pages de ces fascicules.

La publication de ces derniers a fait progresser notablement l'œuvre de M. le comte de Renesse et permet de prévoir son prochain achèvement.

L'Abbé Ledieu, historien de Bossuet. — Les *Mémoires* et le *Journal* de l'abbé Ledieu, secrétaire et historien de Bossuet, ont été édités pour la première et unique fois, en 1857, par M. l'abbé Guettée. Ces ouvrages ont, malheureusement, été publiés d'une manière assez défectueuse. Comme il n'est guère probable qu'un libraire consente de longtemps à faire les frais d'une nouvelle édition, M. l'abbé Ch. Urbain a jugé utile de comparer l'imprimé avec les manuscrits autographes conservés, celui des *Mémoires* à la Bibliothèque nationale (Fr. 12.985), celui du *Journal* chez M. Gazier, et d'en relever les fautes. Cette liste *d'errata* que vient de dresser M. l'abbé Ch. Urbain avec la rigoureuse exactitude qu'il apporte dans ses savants travaux permettra donc désormais aux possesseurs des écrits de Ledieu de corriger sûrement leur texte. Le *Journal* de l'abbé Ledieu qui était entré en 1684 dans

la maison de l'évêque de Meaux ne nous est parvenu qu'avec d'importantes lacunes ; ce volume ne va, en effet, que de novembre 1699 au 24 juin 1713 ; or, écrit M. l'abbé Urbain, « on y voit des allusions à des évènements antérieurs que Ledieu avait pris soin de noter, par exemple pour la période si intéressante de la querelle du quiétisme ». Une lettre adressée le 28 avril 1838 à Champollion-Figeac par Guillon de Montléon, conservateur de la Bibliothèque Mazarine, nous apprend que cet érudit avait fait, depuis plusieurs années, une copie scrupuleusement exacte et complète du *Journal ;* mais qu'est devenue cette copie qu'il serait si intéressant de retrouver ?

Insérées d'abord dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (nos des 15 octobre 1897 et 15 juillet 1898), les notes critiques de M. l'abbé Urbain ont été ensuite réunies en une plaquette de 78 pages, tirée à un petit nombre d'exemplaires.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. René-Victor Chambolle, relieur, décédé le 23 septembre, à l'âge de 64 ans. Ses obsèques ont été célébrées, le lundi 26 septembre, en l'église Saint-Séverin et sa dépouille mortelle a été transportée à Montargis où a eu lieu l'inhumation.

Chambolle a marqué parmi les relieurs de notre époque et, en attendant que, dans une prochaine livraison, notre collaborateur M. Léon Gruel, lui consacre une notice, nous adressons à son fils et à sa fille l'expression de nos bien sincères condoléances.

— Nous apprenons également la mort de M. Lambrecht, secrétaire et bibliothécaire de l'Ecole des langues orientales vivantes, décédé le 30 septembre à Saint-Alban, près de Chambéry.

M. Lambrecht, bibliographe distingué, n'était âgé que de cinquante-deux ans.

LIVRES NOUVEAUX

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.**

— Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour l'année 1897, rédigé par J. JORDELL, donnant la nomenclature des articles de fonds et mémoires originaux publiés dans 146 revues en 1897, 1° par ordre alphabétique des matières ; 2° par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Avec une préface de M. Henri Stein, archiviste paléographe. *Paris, librairie Nilsson, Per Lamm, successeur,* gr. in-8 (10 fr.).

— L'Abbé CH. URBAIN, docteur ès-lettres. L'Abbé Ledieu, historien de Bossuet. Notes critiques sur le texte de ses *Mémoires* et de son *Journal*. Extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, nos des 15 octobre 1897 et 15 juillet 1898. *Paris, Armand Colin et Cie*, in-8.

— Les Traductions du psautier en vers latins au XVIe siècle, par HUGUES VAGANAY, bibliothécaire à l'Université catholique de Lyon, *Fribourg (Suisse), impr. de l'œuvre de Saint Paul,* in-8.

— Dictionnaire des figures héraldiques, par le comte THÉODORE DE RENESSE, membre suppléant du Conseil héraldique de Belgique. Tome IV 3e [et 4e] fascicule. *Bruxelles, Société belge de librairie, Oscar Schepens, directeur,* 2 fascicules in-8 (4 fr. le fascicule).

Publications de luxe

Librairie Conquet (L. Carteret et Cie, successeurs) :

— ANATOLE FRANCE. — Au petit bonheur, comédie en un acte, représentée pour la première fois le 1er juin 1898.

Il a été fait du manuscrit de cette pièce 50 copies fac-similés, numérotées, pour M. Pierre Dauze, dont 15 sur papier de Hollande, seules mises dans le commerce (125 fr.).

Publications diverses.

— PAUL VERLAINE. — Œuvres complètes. Tome premier. *Paris, Léon Vanier,* in-16 (6 fr.).

Sera complet en 5 vol.

— PAUL ADAM. — Le Vice filial. Illustrations de Jan Dedina. *Paris, librairie Borel (Edouard Guillaume, directeur)* (« Collection Nymphée »).

4e vol. de la Collection. Publié à 3 fr. 50. Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Chine (25 fr.) et 25 ex. sur pap. du Japon (25 fr.).

— Les Maitres de l'affiche. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 35e livraison. — Jules Chéret : Affiche pour l' « *Œuvre de l'hospitalité de nuit* » (Impr. Chaix).— Ibels : Affiche pour l' « *Exposition de H. G. Ibels* » à la Bodinière (Impr. Eug. Verneau). — Luce : Affiche pour les représentations de « *Mévisto* » à la Scala (Impr. Bataille). — Maurice Denis : Affiche pour « *La Dépêche de Toulouse* » (Impr. Edw. Ancourt et Cie).

Publications sous presse

Chez Jean Boussod, Manzi, Joyant et Cie :

— Les Saints Evangiles, traduits par l'abbé Glaire. Seule version approuvée par le Saint-Siège. Illustrations d'après les maîtres des XIVe, XVe, XVIe siècles.

Paraîtra, à partir du 1er novembre 1898, en 24 livraisons bi-mensuelles de 16 pp. de texte chacune, ornées d'au moins 10 gravures et 2 gravures hors texte tirées en deux tons. Prix de la livraison : 2 fr.

Chez Armand Magnier :

— Edmond Rostand. — Cyrano de Bergerac Illustrations de Besnard, Flameng, Albert Laurens, Léandre et Adrien Moreau, gravées sur bois par Romagnol. Portrait de l'auteur par Thévenot. In-8 jésus.

Il sera tiré de cet ouvrage : 40 ex. sur Japon vieux, avec 4 états des bois, savoir : 1 état avant la retouche tiré à la presse à bras sur pap. de l'ouvrage, 1 état sur Japon pelure tiré à la main par le graveur, 1 état avant la lettre et 1 état avec la lettre (400 fr.) ; 20 ex. sur Japon vieux et 40 ex. sur Chine fort, avec 3 états des bois, savoir : 1 état avant la retouche tiré à la presse à bras sur pap. de l'ouvrage, 1 état avant la lettre et état avec la lettre (275 fr.) ; et 400 ex. sur pap. vélin de cuve, avec une suite des bois sur pap. de Chine (60 fr.).

Annoncé pour paraître dans le 1er trimestre de 1899.

Chez Alexis Rouquette :

— H. de Balzac. — Une Rue de Paris et son habitant. Illustrée de 33 compositions de François Courboin, aquarellées sous la direction de l'artiste. Avant-propos par M. le Vte de Spoelberch de Lovenjoul. In-8.

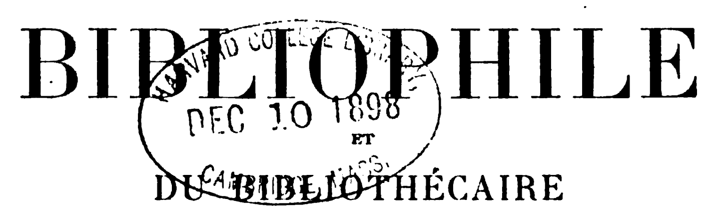
Sera tiré à 125 ex. numérotés à la presse, avec un tirage à part, en noir, sur Chine, de toutes les illustrations (40 fr.).

Annoncé pour paraître en novembre.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU



BIBLIOPHILE

ET

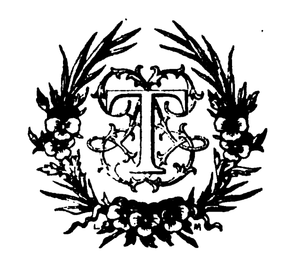
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



15 NOVEMBRE

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
AU COIN DE LA RUE D'ALGER
1898

Bien que le livre ne soit pas une rareté, il est bon d'en donner le titre : *Essai sur la Vie du Grand Condé, par Louis-Joseph de Bourbon-Condé, son quatrième descendant.* A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4. (De l'imprimerie de Jeunehomme, rue de Sorbonne, n° 4). 1806. — In-8° de xx et 362 pp. Les pp. 251 à 362 contiennent en appendice : 1° « Lettres de Louis de Bourbon, deuxième du nom, surnommé le Grand Condé, au prince son père, pendant les années 1635 et 1636 ». 2° « Pièces renvoyées à la fin de l'ouvrage » (la plus importante est la protestation des princes du sang, 1775). 3° L'oraison funèbre du Grand Condé par Bossuet.

Une question se posa tout d'abord : le prince de Condé était-il l'auteur du livre ? L'éditeur affirmait que le manuscrit original se trouvait en sa possession ; mais n'était-ce pas un « truc » de libraire ? Il y eut là un doute généralement partagé, peut-être par les censeurs eux-mêmes, et dont profita certainement la vente du livre. On connaissait déjà une histoire du Grand Condé en 4 volumes in-12, publiée en 1766-1768 ; l'ouvrage, justement estimé, avait été composé, édité, avec l'appui moral et pécunier du prince de Condé, par son propre bibliothécaire, Desormeaux, qui avait eu à sa disposition tous les papiers du Grand Condé. Etait-il vraisemblable que le prince, éloigné de France, privé des archives de sa maison, n'ayant d'autres instruments de travail que des livres imprimés, dont le principal était assurément celui de son bibliothécaire, eût été capable d'écrire une nouvelle histoire de son illustre aïeul ? De Paris, la question fut posée aux amis de Condé, et l'un d'eux, le comte de Firmas-Périès, émigré dont la présence était tolérée en Souabe, la transmit au prince le 10 novembre : « Le sieur Léopold Collin,

HISTOIRE

LIVRE

Un jour d'octobre 1806, les Parisiens ne furent pas peu surpris de l'apparition d'un livre dont le titre seul était capable d'attirer les foudres impériales, non pas sur l'auteur — il était loin — mais sur l'éditeur et l'imprimeur. Une histoire du Grand Condé, écrite par son descendant, l'irréductible ennemi de Napoléon, le grand-père du malheureux duc d'Enghien, publiée en plein Paris, mise en vente au grand jour ! La police n'était pas revenue de son effarement que déjà l'édition était écoulée ; mais en annonçant d'autres tirages le libraire montrait vraiment trop de présomption. L'ouvrage n'était cependant pas fait pour troubler l'ordre public ; il n'était pas plus subversif que ne le furent, cinquante-sept ans plus tard, les deux premiers volumes de l'*Histoire des princes de Condé* saisis par la police du second empire ; mais si en 1863 l'auteur s'appelait Henri d'Orléans, duc d'Aumale, celui de 1806 était plus coupable encore : il portait le nom de Condé, précédé de celui de Bourbon !

tout cela est assez *étonnant*. Vous savez que lorsque nous partîmes de Chantilly, ce qui était assez pressé, je n'eus pas le temps d'emporter avec moi ce que j'aurais voulu. Je me souvins de ce petit ouvrage, que j'avais fait, autant que je puis me le rappeler, il y avait alors environ seize ou dix-sept ans, et que certes je ne destinais pas à être imprimé de mon vivant. Je dis à Contye de le serrer de manière à ce qu'on ne le trouvât pas ; le moyen qu'il prit devait assurément lui paraître le plus sûr : il donna rendez-vous à un vieux maçon (de ces gens attachés à la maison depuis leur naissance) et le mena la nuit dans un des cachots des prisons de Chantilly, qui n'étaient presque jamais habités, lui fit lever une des dalles de pierre qui les pavent, creuser un trou dans la terre, y mit dans une boîte de fer blanc bien fermée l'original et même les brouillons de ce que vous venez de lire, fit mettre la terre par dessus, ainsi que la pierre, avec des fagots sur le tout. Cela réussit parfaitement pendant quatre ou cinq ans, et je n'entendais parler de rien. Cependant j'appris un jour, après ce laps de temps, par une lettre d'un de nos plus fidèles de Chantilly, que la cache avait été dénoncée (vraisemblablement par le vieux maçon, car il n'y avait que lui dans la confidence, mais pour gagner de l'argent que ne font point les hommes !), que la municipalité avait fait une descente en règle dans la prison, avait fait travailler tout de suite, précisément à l'endroit de la cache, et avait emporté la boîte. Mais, ce qui est assez extraordinaire, le même fidèle me fit savoir très peu de temps après que je pouvais être tranquille, que le dépôt était en sûreté à l'évêché de Senlis, mais sans autre explication. Je n'en ai plus entendu parler pendant quelques années, et (même depuis que je suis en Angleterre) j'ai reçu l'avis que les choses étaient à cet

égard au même point. Il y a environ six mois que j'appris que la deuxième cache était trouvée ; j'en fus fort fâché, et je m'attendis dès lors au sort qui m'attendait d'être imprimé tout vif. Trois mois après, je fus instruit par un homme qui fait venir ici, tant qu'il peut, tout ce qui s'imprime à Paris, que l'affaire était faite et qu'on lui enverrait incessamment l'ouvrage pour le vendre ; l'éditeur, qui en faisait beaucoup plus d'éloges assurément qu'il ne mérite et qui ne parait pas avoir fait cela pour me nuire, ajoutait qu'il s'était bien assuré auparavant qu'il était de moi, qu'il avait été trouver des personnes qu'il connaissait pour avoir reçu dans des temps différents des lettres de moi, qu'il avait collationné l'écriture avec le plus grand soin, qu'enfin rien n'était plus sûr que c'était moi qui en étais l'auteur, qu'alors il l'avait mis en vente, qu'il avait eu le plus grand succès (ce qui, disait-il, ne l'étonnait point), que la première édition avait été enlevée par le public en très peu de jours, et qu'on allait en faire successivement plusieurs autres. L'ouvrage est enfin arrivé. Vous sentez, ma chère fille, que d'après ce que je viens de vous dire et l'avoir lu il y aurait eu fausseté, inutilité et impossibilité à moi de renier *mon enfant;* je l'ai donc avoué, et le public jusqu'à présent a bien voulu être de l'avis de l'éditeur de Paris ; on en est ici de même à la seconde édition, et l'homme qui a reçu la première n'a rien mis en vente qu'après en avoir demandé la permission. Quant à vous dire comment il est possible que celle d'imprimer ait été donnée à la police de Paris, qu'au contraire, si ce n'est pas de son consentement, l'ouvrage n'ait pas été défendu sur le champ et qu'il ait du succès dans le public de France, c'est, je vous l'avoue, ce qui passe les bornes de mon intelligence, comme de la vôtre. A l'égard des changements, il y en a bien, je

crois, quelques-uns, mais très peu ; pour des fautes d'impression, il y en a beaucoup, mais d'essentielles ; cela sera vraisemblablement corrigé dans la seconde édition, il faut l'espérer, sans s'occuper à un certain point de si peu de chose. A présent qu'on a lancé dans le monde, sans mon consentement, ma progéniture de trente ou quarante ans, c'est à elle de faire sa fortune comme elle le pourra. En voilà bien long, ma chère fille, sur toutes ses aventures, mais vous l'avez voulu. Adieu, ma chère fille, oubliez si vous voulez le malheureux qu'on a fait auteur malgré lui, comme Sganarelle médecin (non pas cependant à coups de bâton), mais souvenez-vous toujours du tendre père ». Le prince était modeste autant que spirituel ; ce sont qualités de grands hommes : Chantilly les avait admirées chez le Grand Condé, elles y ont fleuri de nos jours et j'en conserve un souvenir plein d'émotion et de charme.

Le prince de Condé avait sans doute bonne mémoire : il se trompe cependant sur un point : sa « progéniture » n'avait pas « trente ou quarante ans », mais exactement vingt-sept ou vingt-huit. La date de naissance est donnée par une lettre de Desormeaux du 12 juillet 1778, qui commence par ces mots : « J'ai l'honneur d'envoyer à V. A. S. la nomenclature des hommes illustres qui formaient à Chantilly le digne cortège du Grand Condé... ». Cette lettre est accompagnée de deux questionnaires de la main du prince ; Desormeaux a écrit les réponses en face des questions.

La seconde édition dont parle le prince de Condé le 20 avril 1807 parut en français, à Londres, dix jours plus tard. C'est le libraire Dulau qui avait reçu le livre de Paris et l'avait présenté au prince : « L'impossibilité d'en tirer promptement de France, dit-il dans la préface,

nous a déterminés à solliciter de M. le prince de Condé la permission d'en faire ici une édition ». En voici le titre : *Essai sur la vie du Grand Condé, par Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, actuellement en Angleterre. Nouvelle édition, revue et corrigée.* A Londres, de l'imprimerie de Cox fils et Baylis, Great Queen street. Se trouve chez Dulau et C°, Soho square. 1er mai 1807. In-8° de VIII, 232 et C pages (même appendice que dans l'édition originale). — Moins fautive que l'édition de Paris, celle de Londres est cependant bien loin d'être correcte, et Condé ne paraît pas s'en être occupé ; l'absence du manuscrit et de tous documents présentait d'ailleurs le plus fâcheux obstacle.

S'il faut en croire la lettre suivante, il y eut la même année une édition en anglais : « Je savais qu'on me traduisait en anglais, quoique assurément l'original n'en valût pas la peine » (à la princesse Louise, 19 août 1807). Condé fut plus sensible au compliment de son roi, qui avait reçu le livre à Mittau : « J'ai lu avec un intérêt bien vif l'*Essai sur la vie du Grand Condé.* Jusqu'à l'année 1676, cet ouvrage m'a rappelé des souvenirs chers et douloureux ; mais avançant plus loin j'ai trouvé que dans mon malheur même j'étais plus heureux que Louis XIV : de cruelles infirmités le privèrent, bien avant le temps, du vainqueur de Rocroy ; elles ont respecté son digne petit-fils ». Cette lettre, écrite le 25 août, ne parvint en Angleterre qu'un mois plus tard ; Condé y répondit le 12 octobre : « J'étais assurément bien loin de croire, lorsque je fis, il y a plus de trente ans, le petit ouvrage dont V. M. me fait l'honneur de me parler, qu'il pût jamais paraître digne d'être mis sous ses yeux et sous les yeux du public ; je l'avais fait pour moi seul, et s'il ne m'avait pas été volé, comme tout le reste de mes propriétés, il n'aurait

jamais vu le jour de mon vivant. Au reste cette production, qui mérite si peu par elle-même l'attention publique, me devient précieuse de ce moment, puisqu'elle me vaut la phrase trop flatteuse et si remplie de bonté par laquelle V. M. finit ce qu'elle veut bien me dire ».

Le manuscrit, restitué au prince de Condé à son retour en France, est aujourd'hui conservé à Chantilly. Il se compose de deux parties : la minute originale, 184 pages de grand format, et la copie, 213. Le premier feuillet porte le titre, *Essai sur la vie du Grand Condé*, et l'épigraphe, tirée de la *Henriade*, que l'édition de Paris a reproduite :

A travers mille feux, je vois Condé paraître,
Tour à tour la terreur et l'appui de son maître.

La copie, faite par un secrétaire, est semée de corrections et d'additions de la main du prince de Condé ; la note suivante y a été ajoutée par Léopold Collin : « Cet ouvrage a été fait par M. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé. Cette copie, faite d'après le manuscrit original de sa main, a été par lui revue et corrigée, de sa main, et devient manuscrit authentique ». Le nom du prince ne se trouvait en effet ni sur la minute, ni sur la copie.

L'examen du manuscrit donne l'explication des fautes qui se trouvent dans l'imprimé ; outre que l'écriture du prince de Condé est très fine et souvent difficile à lire, il y a tant de corrections, de ratures, de renvois, qu'il est parfois presque impossible de suivre la rédaction, et la tâche de l'éditeur, étranger au travail de l'auteur et ne pouvant recourir à lui, n'a pas dû être facile.

L'ouvrage a été réimprimé en 1820 ; il forme le tome premier des *Mémoires de la Maison de Condé ;* le second

comprend le *Précis de la vie de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé,* par M. L. de Sévelinges : ce n'est pas un livre. Il est regrettable que M. le duc d'Aumale ait arrêté son magistral ouvrage à la mort du Grand Condé ; le récit de la vie du héros de la guerre de Sept ans, du chef militaire de l'Emigration, était digne de tenter la plume d'un tel historien !

GUSTAVE MACON.

I

L'acte le plus ancien en date, publié par M. Ernest Petit, de Veausse (1), est une permission de tester accordée en 1497 par Charles VIII à un certain Jean-Pierre de Vérade qui, né hors de France, était venu à Paris étudier « l'art et l'industrie » de libraire, s'y était marié et, ayant acquis des immeubles, demandait à être affranchi du droit d'aubaine et à pouvoir disposer de ses biens par testament.

Dans ce Jean-Pierre de Vérade M. Petit voit le père d'Antoine Vérard. On comprend que, malgré la différence d'orthographe (2), cet érudit ait été facilement porté à prendre le personnage en question pour le père d'Antoine Vérard: la profession de libraire que cet étranger est venu apprendre à Paris, l'ignorance où l'on est de l'origine d'Antoine Vérard semblaient, à première vue, être une preuve en faveur de cette assertion. Cependant, en étudiant plus à fond ces lettres patentes, en les comparant à des documents que ne connaissait pas M. Petit, on est amené à une conclusion différente.

Une première difficulté se présente. Jamais personne n'a vu ni mentionné d'impressions au nom de Jean-Pierre de Vérade. Il est vrai que M. Petit avoue d'avance que ce personnage a probablement dû imprimer pour le

(1) Archives Nationales. JJ 227, f° 241, v°, publié dans les *Archives historiques, artistiques et littéraires;* Paris, Bourloton, 1889-1890, in-8, tome Ier, p. 392 à 394.

(2) La différence d'orthographe, à elle seule, ne prouverait rien. Il y a plus de vingt ouvrages édités par Vérard, où son nom est orthographié *Vérad.* En voici quelques-uns : *la Politique d'Aristote*, 1489; *Josèphe, la Bataille Judaïque*, 1492; *le Pélerinage de l'âme*, 1499; les *Enéides*, 1509, etc.

compte d'autres libraires ; mais de cela il n'apporte aucune preuve, aucun indice.

Cet acte, où il n'est d'ailleurs pas question d'*imprimeur*, ne dit pas que Jean-Pierre de Vérade ait exercé la profession de libraire, ni qu'il s'y soit enrichi. Le texte porte : « ..... s'en vint demourer en notredit royaume ouquel il a apprins l'art et industrye de libraire, s'est marié et habitué en notre bonne ville de Paris et y a acquis aucuns biens en intencion, Dieu aydant, de y en acquérir d'autres..... »

De plus, la date de cet acte en rend impossible l'attribution au père d'Antoine Vérard. Cette faculté de tester est de 1497, et l'auteur de la requête y déclare avoir l'intention d'acquérir encore d'autres biens. Ce n'est donc vraisemblablement pas un vieillard. Or à cette date, Antoine Vérard exerce depuis au moins douze ans, et il n'est guère admissible qu'il soit entré ainsi en concurrence avec son père, ou que celui-ci ait imprimé pour son fils, possesseur d'une officine séparée. Enfin, en 1497, Antoine Vérard a déjà atteint une grande notoriété et le cercle de ses affaires est fort étendu : il a été le fournisseur attitré du comte d'Angoulême, il a dédié et offert bien des ouvrages au Roi, et le beau livre d'heures qu'il a exécuté spécialement pour Charles VIII est presque certainement antérieur à cette époque (1). Dans ces conditions, il y aurait lieu de s'étonner que son nom ne fût pas mentionné dans les lettres patentes accordées à son père, et même, s'il est d'origine étrangère, qu'il eût attendu jusque-là pour régulariser une position qui menaçait de ruiner

(1) Voir sur ce précieux volume un remarquable article de Monsieur Paz y Melia dans la *Revista de Archivos Bibliotecas y Museos* (août et septembre 1897) : El « libro de horas de Carlos VIII de Francia ».

sa famille, au cas où il serait mort sans avoir obtenu cette faveur.

Pour toutes ces raisons, il ne faut voir dans cette similitude de nom qu'un hasard fortuit, et par conséquent ne pas croire que Jean-Pierre de Vérade soit le père d'Antoine Vérard, ni même quelqu'un de sa famille. Si c'est un parent, le document, ne contenant pas d'autre nom ni d'autre fait, n'a plus d'intérêt. Son bénéficiaire ne pourrait être, en tout cas, qu'un parent éloigné d'Antoine Vérard, attendu qu'il n'en sera question dans aucun des différents actes analysés plus loin.

Si Antoine Vérard n'était pas de famille parisienne, ce qui est presque certain, il devait être originaire de Touraine ou tout au moins y avoir de sérieuses attaches, car il eut des relations constantes avec cette province et de plus, c'est la seule dont il ait édité les *Coutumes*.

Bien que le nom de Vérard ne soit pas fort répandu, on trouve, en France et hors de France, d'autres personnages portant le même nom et auxquels il semble bien qu'on ne puisse pas le rattacher.

Dans le manuscrit français 1349 de la Bibliothèque Nationale : *Inventaires des titres de noblesse brûlés en 1737 dans l'incendie de la Chambre des Comptes*, on trouve des lettres d'annoblissement en faveur d'un certain Raoul Vérard en 1406. A l'étranger, outre le Jean-Pierre de Vérade cité plus haut, qui est venu s'établir en France, on connait deux poètes latins qui vivaient à Rome à la fin du XVe siècle, Carolus Verardus et son neveu Marcellinus. Le premier est l'auteur d'un drame en latin, ayant pour sujet la prise de Grenade par Ferdinand le Catholique, représenté à Rome en 1492 le 11 des kalendes de mai (21 avril 1493, n. s.) et imprimé pour la première fois, à Rome « *per Eucharium Silber*,

alias Franck, CCCC XCIII, die vero VII martii » (1494 n. s.) (1). Les poésies de Marcellin Vérard sont imprimées à la suite de ce drame. Les deux écrivains vivaient donc en même temps qu'Antoine Vérard ou peut-être un peu avant lui, et, si celui-ci avait eu avec eux des liens quelconques, il semble qu'il aurait fait imprimer l'une ou l'autre de ces œuvres, ou bien aurait pu avoir des relations avec les pays méridionaux, ce qui, à ma connaissance, n'eut jamais lieu.

A Lyon, on trouve deux Dominique Vérard, tous deux imprimeurs. Le premier (2) exerçait au milieu du XVIe siècle, et le second à la fin, sans lien direct entre eux. Ce dernier, comme Jacques Saccon, était originaire d'Ivrée, en Piémont. De l'avis de M. Félix Desvernay, administrateur de la Grande Bibliothèque à Lyon, aucun des deux ne parait avoir été parent d'Antoine Vérard.

Enfin à Paris même, il y a, à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, des Vérard imprimeurs et libraires. Le mardi 12 novembre 1566, Thomas Vérard, imprimeur, accepte, en qualité de tuteur de son fils Martin, une donation (3) faite en faveur de ce dernier. On retrouve ce même Martin, « compagnon imprimeur », témoin en 1597 au contrat de mariage de Pierre Chevalier, imprimeur de l'Université, et de Madeleine Royer, veuve en premières noces de Pierre Hury, libraire imprimeur (4). Il exerça lui-même de 1606 à 1612. Or on

(1) Brunet, *Manuel*, tome V, col. 1128.

(2) Voyez sa marque dans les *Insignia bibliopolarum* de Roth-Schaltz.

(3) Archives Nationales, Y 107, fo 317, vo. L'acte porte qu'à cette date Martin est âgé de 7 ou 8 ans.

(4) Archives Nationales, Y 137, fo 149.

peut voir par le tableau généalogique ci-joint que Barthélemy, seul fils marié d'Antoine Vérard, n'avait pas eu de descendance masculine. Donc, sauf le cas peu probable où ces deux Vérard descendraient d'un parent d'Antoine, ils n'appartiennent pas à la famille du grand libraire (1).

Quant à l'existence de ce Jean Vérard qui, d'après le catalogue de la bibliothèque de Douai (2), aurait imprimé en 1511 des *Epitres et Evangiles de Carême*, c'est une simple erreur matérielle. En 1511 (a. s.), Antoine Vérard fit paraître les trois premiers volumes de la traduction par Pierre Desrey des *Postillæ majores*; c'est évidemment cet ouvrage que désigne le catalogue, et Jean est mis là pour Antoine.

GASTON DUVAL.

(A suivre.)

(1) Un censier de l'abbaye de Sainte-Geneviève (Bibl. Ste-Geneviève, mss. 642, f° 36, v°), mentionne en 1540 un Jacques Vérard qui doit 8 sous parisis pour deux maisons sises rue de Bièvre, à droite en allant à la Seine, et portant l'image Saint-Martin. Celui-ci encore ne fait point partie de la famille.

(2) Théologie, n° 1827.

LES

PETITS ROMANTIQUES

JULES DE RESSÉGUIER

(Fin)

Malgré quelques beaux vers, on ne peut pas dire que Rességuier ait réussi dans le sonnet. Il y faut une vigueur de pensée, une précision de forme qui ne sont pas ses qualités dominantes en poésie.

Les sept pièces qui suivent ne se rattachent à aucune idée générale, et sont très variées d'inspiration : légendes romantiques, comme la septième et la huitième ; scènes modernes, comme la première, la seconde, la troisième, la quatrième, *la Bouquetière.*

Une Pauvre femme. Vers de 12 pieds.

Elle aurait pu être intitulée, une *Chapelle dans les cintres de l'Opéra.* L'auteur visite sur ces *hauteurs,*

Sous le toit, une femme infirme, pauvre, âgée,
Et par un crucifix dans son lit protégée ;
Tout l'Olympe païen que renferme ce lieu
Est ainsi dominé par l'image de Dieu.

Napoléon et la Fille de la Légion d'honneur. Strophes de 4 vers, de 12 et de 8 pieds; de 4 vers, de 8 pieds.

Ce titre promet plus qu'il ne tient ; ou du moins le tient autrement. C'est une série de compliments, fort gracieux et élégants, adressés à une femme du monde, ancienne élève de la Légion d'honneur. On ne peut ne pas trouver quelque disproportion dans le parallèle :

Au rocher d'une île lointaine
Le destin marqua son tombeau ;
Mais pour vous point de Waterloo,
Et pour vous point de Sainte-Hélène.

Fée ou Péri. Strophes de 6 vers, de 6 et de 4 pieds.

Inspirée par quelle enchanteresse de salon :

Fée ou Péri, que sais-je?
Dieu fit ton sein de neige,
Ton cœur de feu.
Ton œil ardent ressemble
A l'étoile qui tremble
Dans un ciel bleu

La Musique. Vers de 4 pieds.

Même inspiration mondaine, d'une époque, la Restauration, où la harpe était encore en honneur dans les salons — on y revient aujourd'hui. Eloge de la musique, à l'occasion de la musicienne :

Que ta main tende
La harpe d'or,
Et que j'entende
Du chant encor.

*Vers écrits sur l'album de Madame de***.* Vers de 12 pieds.

Cette madame de *** était grand'mère, mais si jeune encore et si charmante que

Nous dirons à présent : « Il n'est plus de grand'mère »
Comme on disait jadis : « Non, il n'est plus d'enfant ! »

Si la Femme savait ! Vers de 12 pieds.

Conclusion : Femmes méfiez-vous de l'amour.

Si la femme savait qu'en aimant elle est triste
D'un mal qui la vieillit et doit la consumer,
Qu'elle abandonne tout, ses jeux, ses chants d'artiste,
Et sa beauté si chère... oserait-elle aimer ?

Ne s'agirait-il pas de Delphine Gay, devenue Mme de Girardin en 1831 ?

Légende de la Bretagne. Strophes de 4 vers, de 12 pieds.

C'est bien plus une élégie qu'une légende, suivant le mot de l'auteur dans une note où il nous apprend qu'il en a emprunté le sujet à Emile Souvestre. Il s'agit d'un fiancé qui vient de perdre sa fiancée, dont on lui laisse pressentir le destin par des sous-entendus pleins de délicatesse et de poésie.

Mon fils, vous reverrez ces mêmes clairs de lune,
Vous reverrez les fleurs aux maisons s'enlacer,
Et nos filles encor sous nos arbres danser ;
Mais déjà pour la ronde, hélas !.. il en manque une.

Raymond. Strophes de 4 vers, de 10 pieds.

Histoire d'un brigand qui s'éprend de la femme qu'il a sauvée. Ce Raymond est un frère très affaibli du Moor de Schiller.

Ce qu'il avait ne se pouvait comprendre,
Nul ne l'a su, du moins nul ne l'a dit ;
Dans les forfaits c'était un rêve tendre,
Un amour pur au fond d'un cœur maudit.

La Bouquetière. Strophes de 4 vers, de 5 pieds.

Genre romance, probablement écrit à cette intention. Rien des petites bouquetières du boulevards :

Je vends anémone,
Jacinthe, lilas.
Mon cœur, je le donne
Et ne le vends pas.

Pensée douce. Strophes de 12 pieds.

Se rattache aux poésies inspirées à Rességuier par les sentiments de famille qui ont laissé tant de traces dans ses vers. Il s'agit, pensons-nous, de son fils. Les trois strophes se terminent chacun par ce simple cri du cœur : Je crois bien.

Pour ce fils, votre orgueil, lui pourtant si modeste,
Pour ce fils, de vos pas l'élan et le soutien,
Vous donneriez vos jours, le peu qu'il vous en reste,
Pour ajouter aux siens, à l'instant ? — Je crois bien !

On dit, mon Ange. Strophes de 4 vers, de 4 pieds.

Madrigal sautillant, qui se termine par une belle pensée :

L'amour qui change
N'est pas l'amour.

Un Précepte. Strophes de 4 vers, de 8 pieds.

Il faut rendre le bien pour le mal : tel est le précepte, ancien, mais rajeuni par trois comparaisons poétiques qui mériteraient de prendre rang dans une anthologie :

Le coquillage que la brise
A fait rouler hors de son lit,
D'un torrent de perles remplit
La main qui l'ouvre et qui le brise.

Le bloc d'agate rose et blanc,
Aux nuances capricieuses,
Orne de pierres précieuses
Le poignet qui frappe son flanc.

L'arbre d'automne qui reflète
Au soleil ses fraîches couleurs
En versant des fruits et des fleurs
Répond aux pierres qu'on lui jette.

Seulement on ne comprend pas que cet arbre d'automne porte encore des fleurs, et que s'il porte des fleurs il donne des fruits.

FRAGMENTS. I. *La Duègne* — II. *Une Prière* — III. *L'Insomnie* — IV. *Conversation.* — Vers de 12 pieds.

Sauf le premier, qui doit être rangé parmi les scènes espagnoles de l'auteur, ces fragments semblent inspirés par des sentiments personnels et faire partie d'un poëme intime de famille. Ainsi, dans la *Prière,* ce portrait :

C'est qu'aucune autre femme, aucune sur la terre,
N'enferma dans son cœur un si divin mystère ;
C'est qu'aucune jamais n'eut la bonté qu'elle a.
Oh ! pour nous et pour vous, mon Dieu, protégez-la !
Car son âme encor plus que son charmant visage,
Son âme ardente et pure est faite à votre image...
Pour son front qu'a touché le souffle du génie,
Pour son regard d'amour, pour sa voix d'harmonie,
Et son cœur d'espérance et son âme de feu,
Mon Dieu ! protégez-la.

Chodkiewicz. 1621. Chant Polonais. Mélange de vers de 12 et de 8 pieds. Avec cette note :

« Ce chant fait partie de la *Vieille Pologne,* ouvrage publié par M. le Major Forster. »

A. S. A. R. Mademoiselle. Mélange de strophes de 4 vers, de 12 pieds ; et de strophes irrégulières, de vers de 12 et de 8 pieds. Daté, mars 1832.

Dans ces vers adressés à la fille du duc de Berry, sœur du duc de Bordeaux, plus tard duchesse de Parme, que la Révolution de 1830 venait de jeter avec

leur aïeul, le roi Charles X, sur la terre d'exil, à Holyrood, Rességuier témoigne de sentiments royalistes, qui ne faiblirent jamais en lui, et dont la plupart des pièces suivantes sont aussi inspirées. Mademoiselle, née le 21 septembre 1819, avait alors treize ans et était pleine de vivacité, de grâce, d'élan. Rappelant le souvenir de Marie Stuart, le poète dit de la noble enfant exilée :

Comme elle, l'on vous voit dans les jours orageux
Sur la balustrade appuyée,
Regarder vers la France, et reprendre vos jeux
Après une larme essuyée.

Louise à M. le Baron de Sèze. Strophes de 4 vers, de 8 pieds.

A propos d'un joli mot de la même princesse, au sujet de « pauvres petites filles » qu'elle soutenait autrefois de ses dons.

Ce trait touchant de la vie de Mademoiselle a également inspiré un autre poète, ami de Rességuier, Adolphe de Saint-Valry, dans sa pièce : *Aux pauvres petites filles de Mademoiselle.* Voir *Fragments de Poésie*, Paris, Dentu, 1833, in-12, p. 91.

Aujourd'hui même elle imite l'apôtre
Qui donnait, à défaut de joyau et d'argent,
Jusques à son manteau pour vêtir l'indigent.
Du fond de son exil, Louise vous envoie
Sa robe d'innocence et vous l'offre avec joie.

Dans une note qui accompagne ces vers, on lit :

« La robe de la jeune exilée fut tirée au sort à une brillante soirée chez Mme la Csse de R..., (1) dont ces vers furent en quelque sorte le programme ».

Nous n'analyserons pas les pièces suivantes qui, sauf

(1) La comtesse de Rességuier, sans doute.

quelques-unes, sont des vers politiques ou de circonstances :

Les Princesses de Naples à la frontière d'Espagne. Novembre 1829. Strophes de 4 vers, de 12 et de 8 pieds.

Sur la rencontre, aux pieds des Pyrénées, de la Duchesse de Berry et de sa sœur la reine d'Espagne, se rendant d'Italie dans son nouveau royaume.

Au Comte de Peyronnet. 1827 et 1832. Vers de 12 pieds.

Sur son portrait, exposé au Louvre en 1827.

Les vers de 1832 sont adressés à M. de Peyronnet, alors enfermé à Ham.

A M. de Lamartine. 1830 et 1833. Vers de 12 pieds.

Déjà, en 1830, Rességuier pouvait dire de Lamartine lors des journées de Juillet :

Quand un peuple rugit dans l'ivresse du crime,
Qu'il demande du sang en criant : Liberté !
Vous avez le courage, avec un chant sublime,
De vous montrer en face à ce peuple irrité.

C'est ce qu'on dira encore de lui en 1848.

Les Petites filles de l'Ecole des sœurs. A M. le curé de Saint-Roch. Strophes de 4 vers, de 8 pieds.

Un Breton. A M. A. de Beauchesne. Vers de 12 pieds.

A un Elève de l'Ecole militaire de Fontainebleau, qui m'a adressé des vers charmants sans signature. Strophes de 4 vers, de 12 et 8 pieds.

La Poésie. A M. Emile Deschamps. Vers de 12 pieds.

Emile Deschamps a répondu à ces vers dans sa pièce : *A Jules de Rességuier* (Œuvres, I, p. 239).

A M. Reboul, de Nimes. Vers de 12 pieds.

Au Prince Elim Mestscherski (1). Vers de 12 pieds.

Un barde dont la voix chante avec assurance
Des vers harmonieux dans la langue de France...
Son œil jette un éclair des rayons du Midi,
Et l'on voit sur son front la tristesse secrète
Dont le Ciel a marqué chaque front de poète.

Après avoir entendu de beaux vers sur la translation des statues du pont Louis XV à Versailles. Vers de 12 pieds.

A Lamartine, après la lecture de « Jocelyn ». Vers de 12 pieds.

Prions. Strophes de 4 vers, de 8 pieds.

Tout, jour à jour, nous abandonne,
Ce que nous cherchons fuit nos pas ;
Nous voulons que ce monde donne
Un bonheur, hélas ! qu'il n'a pas.

VIII

Jules de Rességuier se tenait trop éloigné, sinon du monde des lettres, du moins des partis littéraires et de leurs ardents débats, trop enfermé dans son groupe d'amis intimes, pour que l'apparition d'un nouveau recueil poétique de lui, devint un évènement littéraire : les *Prismes poétiques,* furent donc plus appréciés des délicats qu'acclamés par le grand public. On en aima certainement l'homme un peu plus, on fut ému de sentiments si purs, si généreux, si délicatement, si noblement exprimés, mais son nom ne prit pas place à côté de ceux qui occupaient bruyamment la renommée. Ni son bonheur, ni sa quiétude ne furent troublés par ce que d'autres auraient pu considérer comme un déni de justice. Jules de Rességuier avait placé

(1) Le prince Elim Mestscherski, chambellan de l'Empereur de Russie, né en 1808, auteur des *Boréales* (1838), des *Roses noires* (1845), des *Poètes russes* (1846), mourut à Paris en novembre 1844.

plus haut le but et l'ambition de sa vie : la religion lui faisait entrevoir d'autres palmes que celles de la gloire. Il y avait trois ou quatre ans que son dernier recueil avait paru, lorsqu'un grand changement se fit dans sa vie. Parti en 1842, pour passer, comme chaque année, quelques mois à Sauveterre et à Toulouse, ce séjour qui devait être passager, se prolongea indéfiniment : Jules de Rességuier ne revint plus à Paris. Il rompit alors si bien avec l'esprit de retour dans la capitale, qu'il n'y posséda même plus un pied à terre. Ses raisons pour renoncer à une société où il se plaisait et où il était si bien accueilli, à des amis qui lui étaient toujours chers, il n'en laisse rien percer dans ses écrits ultérieurs, et nous ignorons complètement la cause de cette soudaine et irrévocable résolution. Ce que nous savons, c'est que ni ses habitudes de vie élégante et studieuse, ni la sérénité de sa vie et de son langage ne s'en ressentirent. Le salon de Toulouse remplaça celui de Paris, Sauveterre fut plus souvent, plus continuement habité, et ce fut tout. Nous ne sachons pas que ni les évènements politiques de 1848, ni l'élection de son fils Albert à l'Assemblée Nationale, où il fut un des députés distingués de la droite, aient rappelé, si ce n'est peut-être très passagèrement, Jules de Rességuier à Paris. Sa vie à Sauveterre était devenue presque patriarcale : en 1861, il eut le bonheur de célébrer les noces d'or de son heureuse union. La poésie ne s'était pas retirée de lui, mais il ne publiait plus rien, sauf à ces fêtes des Jeux Floraux auxquelles son affection était restée fidèle ; et c'était pour venger la Muse :

On proscrit l'idéal, on soumet chaque chose.
A la mesure du compas ;
Tout est à l'industrie, au calcul, à la prose... ;
— Grâce à Dieu ! je le crois pas !

On n'aime plus les vers. — ô mensonge! hérésie!
Aveugle, on n'aime plus le jour;
Et sourd, on n'aime plus les chants, la poésie;
Et vieux, on n'aime plus l'amour!

Mais si nous conservons la jeunesse en notre âme,
A la gloire nos cœurs ouverts;
Nous sentirons toujours en nous l'ardente flamme
Et de la musique et des vers.

La mort fut douce envers lui, comme elle devrait l'être à tous ceux qui n'ont connu d'autre passion que celle du beau, du bien et du juste, qui ont toujours vécu dans la sérénité de l'âme et la paix de la conscience. Entouré des siens qu'il ne cessait de consoler, elle vint, le 7 septembre 1862, l'affranchir des liens terrestres, après quelques jours seulement d'une maladie qui lui laissa toute sa lucidité d'esprit, tout son charme de parole. Il fut remplacé à l'Académiedes Jeux Floraux par un pieux et éloquent religieux, le R. P. Caussette qui y prononça son éloge en 1864. Voici comment le R. P. Caussette, et M. Dugabé, chargé de le recevoir, ont apprécié dans leurs discours le Comte Jules de Rességuier, l'homme et l'écrivain :

« M. de Rességuier était le type du vrai gentilhomme; il portait son titre et son nom, sans raideur et sans morgue, avec l'aisance et la simplicité d'un légime possesseur. Son urbanité était parfaite, sa politesse exquise. Il avait pour tous une bienveillance égale, qui répandait autour de lui, dans ses discours comme dans ses actions, un charme indicible; au lieu d'être importune, sa supériorité le faisait aimer davantage, tant il mettait d'application à ne pas la faire sentir. Il avait de l'esprit pour tout le monde et il semblait emprunter l'esprit des autres. » (1)

(1) Dugabé, *Réponse* au R. P. Caussette, qui succéda à Jules de Rességuier comme mainteneur. *Recueil des Jeux Floraux*, 1864, p. 395.

« En lui l'esprit n'était que la parure de la bonté. Tandis qu'un bon mot est souvent une parole méchante, et que le sel de la conservation en exclut la douceur, l'inoffensibilité de Jules de Rességuier était encore plus louée que son originalité piquante. Tolérant pour les partis comme s'il avait eu besoin de leur indulgence, optimiste envers les hommes comme s'il n'en avait trouvé que de bons, il mettait dans ses rapports une nuance de sympathie et de politesse, qui tend à disparaître avec les représentants de l'ancienne Société. » (1)

« Il est vrai que l'auteur des *Prismes poétiques* et des *Tableaux poétiques* n'exerça point d'influence sociale, et ne poussa guère de ces notes sonores qui font vibrer l'âme d'un peuple. Il chanta moins pour la gloire que pour le plaisir de ses amis. Sa famille était pour lui un auditoire. Le sourire de sa femme et de ses enfants l'inspirait mieux que les applaudissements de la foule... Reconnaissons qu'il maria, dans un genre qui lui fut propre, le sentiment de Lamartine à la libre facture d'André Chénier » (2).

IX

Sur son lit de mort Jules de Rességuier avait semblé d'abord vouloir donner aux siens quelques instructions touchant les manuscrits qu'il laissait non publiés, mais il s'était brusquement arrêté, ajoutant : « Non, non, il vaut mieux qu'il en soit ainsi ». La modestie du poète et le détachement du chrétien lui avaient imposé silence. Les siens, cependant, — et ils ont eu raison — ont publé deux ans après sa mort, en 1864, un recueil posthume sous ce titre :

(1) Le R. P. Caussette. *Remerciement. Idem*, p. 370.
(2) Le R. P. Caussette, *Remerciement*, p. 371.

Dernières | Poésies | du | comte Jules de Rességuier. | Toulouse | Imprimerie de A. Chauvin | rue Mirepoix, 3. | 1864, in-8.

8 pp. pour le faux-titre, le titre et la préface, et 203 pp. chiff.. dont 3 pour la table. Couverture imp., encadrement à double filet, papier glacé gris perle (1).

Voici une partie de la Préface que l'on peut supposer écrite par sa famille, bien qu'elle ne soit pas signée :

« Nous croyons les dernières poésies du comte Jules de Rességuier supérieures à celles dont la publication, déjà ancienne, a jeté sur son nom un éclat littéraire qui se rattache au grand mouvement intellectuel des trente premières années de ce siècle.

L'éloignement de Paris, la retraite au sein des jouissances et des devoirs du foyer domestique, l'âge lui-même, n'ont amoindri ni la sensibilité du poète, ni la délicatesse de l'artiste, ni le tact de l'homme du monde. Ces qualités originales et caractéristiques de son talent se sont, au contraire, développées et affermies, en s'imprégnant de plus en plus de la couleur religieuse et de l'élément chrétien, qui n'ont fait défaut à aucune des compositions de sa jeunesse.

Malgré quelques légères imperfections que l'auteur, plus exigeant en cela que qui que ce soit, avait le projet de faire disparaître, ce recueil posthume nous semble très digne de prendre place à côté des œuvres poétiques les plus achevées. Ce n'est pas cependant tout à fait au public que nous le destinons. Nous ne le faisons, quant à présent, imprimer qu'à un très petit nombre d'exemplaires, et seulement pour quelques amis qui ont bien voulu le réclamer.

... Nous ne voulons, en ce moment du moins, confier cette chère mémoire qu'à ceux qui s'associent au culte que nous lui rendons, et qui ont aimé et apprécié l'ami plus encore qu'ils n'ont admiré le poète.

Sauveterre, janvier 1864.

(1) Bibl. de l'Arsenal, Poésie, 2839. — A l'occasion de ce volume, le *Bulletin du Bibliophile* publia un article nécrologique et critique du prince Augustin Galitzin sur Jules de Rességuier, 1864, p. 1102.

Ce recueil se compose de 58 pièces de vers de formes et de mètres variés. Aucune ne porte d'épigraphe. Sous le titre général de *Médaillons : Physionomies et caractères de femmes*, (douze, pp. 53-87), il nous offre un modèle peut-être unique de poésie à la fois mondaine et religieuse. Une certaine quantité de pièces, comme le *Chien d'Orio,* le *maréchal de Boucicaut*, *Charles-Quint au couvent de Saint-Just*, *Déclaration d'Henri V d'Angleterre à Catherine* (Shakspeare), *Un mot sur Shakspeare et une scène du « Marchand de Venise »*, *Une Fille de roi*, *le Vieux roi*, *A Viva*, *Au bord de la mer*, sont assez fortement empreintes de romantisme, et doivent remonter à des dates plus anciennes ; mais le plus grand nombre sont des tableaux très fins, très émus, de la vie intime, des anciennes amitiés ; parmi ces dernières, nous citerons : *A M. de L [amartine]*, à l'occasion de la *Chute d'un Ange* (1838) ; *Saint-James,* le pavillon Beauchesne, qu'il faudra consulter sur ce poète trop oublié, ou plutôt que l'historien de *Louis XVII* a rejeté dans l'ombre ; le *Cloître de Villemartin,* où il chante cette création champêtre d'Alexandre Guiraud, qui y écrivit son dernier poëme en lui en donnant le nom ; *Le R. P. Lacordaire,* souvenir des dernières conférences prêchées à Toulouse par le grand Dominicain. Nous avons fait connaître les pièces de ce recueil où il a célébré sa demeure ancestrale de Sauveterre *(Notre maison, la Nouvelle maison)*, et la vieille servante Sophie. En finissant, nous citerons encore ces vers, si pleins de hautes et religieuses pensées, de la pièce, *Ah ! ne nous plaignons pas :*

Sitôt que vient sur nous la souffrance avec l'âge,
Au pays, mot charmant qui promet la santé,
Dans le petit vallon, près du petit village,
Si l'ont peut voir fleurir l'arbre qu'on a planté ;

Si l'on peut moissonner, sans en compter le nombre,
Des fleurs à chaque pas sur le bord du chemin ;
Si l'on peut à midi goûter le frais, sous l'ombre
D'un bois qu'on sema de sa main ;
Si l'on voit s'élever à la taille des hommes,
Des enfants adorés qui font tout notre orgueil

. . . .

Ah ! ne nous plaignons pas, quand de la jeune fête
Tous les élans joyeux sont pour d'autres que nous ;
Ah ! ne nous plaignons pas, quand ils lèvent la tête,
Tandis que notre front penche vers nos genoux.

. . . .

Ce n'est plus le printemps ni la terre émaillée
De toutes les couleurs de la jeune saison ;
C'est l'automne, et la terre à demi dépouillée
Ouvrant à nos regards un plus vaste horizon,
Lorsque novembre vient, et de son souffle cueille
Les branches et les fleurs, les parfums et le miel,
A travers les rameaux de l'arbre qui s'effeuille,
On voit mieux les rayons du ciel.

Cette dernière pensée, si belle, a été reprise par Victor de Laprade dans une pièce de vers qu'elle a rendue célèbre.

Sans pouvoir le compter parmi les grands poètes de la France, parmi ceux qui ont laissé dans l'histoire de la poésie, un puissant sillon, Jules de Rességuier est un de ceux qui ont eu leur originalité propre, qui sont les représentants d'un genre. Jules de Rességuier fut le poète du foyer élégant. Cette poésie qui en Angleterre a été depuis brillamment cultivée par Coventry Patmore, n'aurait pas eu sans Rességuier de représentant en France. C'est en quelque sorte un Sainte-Beuve aristocratique, un Sainte-Beuve élégant, religieux aussi, ce que ne fut en aucune façon l'auteur des *Poésies de Joseph Delorme*. Ce domaine, Jules de Rességuier le fit

sien, et il brille encore d'assez de beautés pour que les Lettres françaises conservent sa mémoire (1).

EUGÈNE ASSE.

(1) Au cours de la publication de cette étude, nous avons recueilli quelques renseignements nouveaux, que nous donnons ici, et qu'il sera facile de reporter aux passages correspondants :

Delphine Gay, a donné pour épigraphe à son élégie : *L'une ou l'autre,* ce vers de Jules de Rességuier :

Pour le malheur d'un autre on manque de courage.

Une note des *Euménides,* Paris, 1840, d'Edouard d'Anglemont, nous apprend qu'à cette époque, Jules de Rességuier était propriétaire du château du Marais, près d'Argenteuil, où était mort le marquis de Mirabeau, *l'Ami des hommes,* père du célèbre tribun, p. 263.

On lit dans la préface, vrai manifeste littéraire, qu'Emile Deschamps a placée en tête de ses *Etudes françaises et étrangères,* Paris Urbain Cassel, 1828, in-8, imprimerie de Goetschy, LXI et 319 pp. ;

« Si j'ai intercalé dans ce recueil de poésies toutes modernes, quelques extraits d'une traduction inédite des Odes d'Horace, malgré l'espèce de bigarrure qui en résulte, c'est que M. Jules de Rességuier me l'a demandé dans une des plus charmantes pièces de ses *Tableaux poétiques,* LA BAYADÈRE, composition pleine d'harmonie, de couleur et de nouveauté : on concevra qu'il m'était plus aisé de lui obéir que de lui répondre. »

LES

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE A PARIS

LA

PREMIÈRE PRESSE DE LA SORBONNE

(Suite)

Une trêve venait d'être signée, le 4 avril 1471, entre Louis XI et Charles le Téméraire. Cette perspective de paix avait rasséréné les esprits tournés vers la guerre. Les éditeurs de Sorbonne avaient suivi l'opinion publique en publiant des textes d'auteurs latins retraçant les luttes du peuple romain et l'histoire de ses guerres civiles, qu'ils présentaient en exemple au peuple de Paris, dans les circonstances présentes. Fichet profita du moment d'accalmie qui venait de se produire pour reprendre son plan d'instruction universitaire.

Après le style et la grammaire, ce fut le tour de la rhétorique. Depuis de longues années, Fichet enseignait l'art de l'éloquence dans les cours publics. Ses leçons. recueillies par les auditeurs, circulaient en copies manuscrites plus ou moins défectueuses et incorrectes. Il en revisa et modifia définitivement le texte, qu'il fit imprimer sous ses yeux à la Sorbonne.

L'ouvrage était terminé et sorti de sous presse en juillet 1471. L'auteur en offrit d'abord des exemplaires aux deux personnes envers lesquelles il avait le plus d'obligations, au cardinal Bessarion et au cardinal Rolin. Bessarion, évêque de Nicée et patriarche de Constantinople, auquel il était lié d'étroite amitié, avait été son initiateur littéraire (1), Jean Rolin, évêque d'Autun, était son grand bienfaiteur. Depuis tantôt dix ans, il avait puissamment aidé Fichet et il le soutenait encore généreusement de sa bourse (2). Plus que tous autres, ils

(1) « Qui prior mihi libros litterasque feneravit. » (*Recueil des lettres de dédicace pour la Rhétorique de Fichet;* 2e lettre imprimée. Bibliothèque nationale; Réserve Z, 1683, in-4°).

(2) La lettre d'envoi de la Rhétorique au cardinal Rolin est trop importante pour que nous n'en traduisions pas quelques passages : « J'espère, très excellent Père, lui dit Fichet, que notre ouvrage sur la Rhétorique vous fera grand plaisir (*spero, pater excellentissime, Rhetoricorum opus fore tibi jucundissimum*). Ce n'est pas qu'il soit à la hauteur des bienfaits que vous m'avez prodigués (*non quia par tuis in me beneficiis sit*), mais c'est un témoignage de la reconnaissance que je vous dois avant et plus qu'à tout autre (*sed quia fructus est illorum ipsorum non ingratus, neque prius ulli vel magis quam tibi debitus atque reddendus*)... à vous qui, depuis dix ans jusqu'à ce jour, m'avez constamment subventionné de la manière la plus large (*sumptus amplissimos abhinc decennium ad hunc usque diem continuo suppeditasti*). » Cet hommage spontané, ainsi que cette dernière déclaration, nous donnent à penser que le cardinal Rolin a été pour quelque chose dans l'établissement de l'imprimerie de la Sorbonne, et qu'il a dû certainement aider Fichet dans sa généreuse entreprise. — Cette lettre, qui se termine par les louanges de son bienfaiteur, que Fichet exalte et dont il veut transmettre la mémoire jusqu'à la fin des siècles, est datée de la Sorbonne aux ides de juillet, qui correspondent au 15 du même mois (*œdibus Sorbonœ, idibus juliis scriptum, anno septuagesimo et quadringentesimo supra millesimum*). Par suite d'une erreur d'impression, le mot *uno* a été omis. C'est en l'année 1471 et non en 1470, comme le porte la suscription imprimée, que la Rhétorique a vu le jour. Il est matériellement impossible qu'elle ait paru en 1470. L'usure des caractères et la date des autres dédicaces prouvent le contraire.

avaient droit à cette préférence, et c'était pour lui un strict devoir de reconnaissance, ainsi qu'il le déclare lui-même, en priant le pape Sixte IV de l'excuser, lorsqu'il lui envoya après eux sa Rhétorique, imprimée sur vélin et magnifiquement enluminée. D'autres exemplaires furent successivement adressés : au roi René; à Guillaume Chartier, évêque de Paris, un des bienfaiteurs de Fichet (1); à Charles, duc d'Aquitaine, frère du roi; à François II, duc de Bretagne; à Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, et à d'autres. Chaque livre ainsi offert était accompagné de lettres spéciales de dédicace imprimées ou manuscrites, comme pour les harangues de Bessarion.

Le volume de la Rhétorique se compose de 192 feuillets dans le format petit in-quarto, avec 23 et quelquefois 24 lignes par page. L'auteur en a corrigé et modifié plusieurs fois le texte sous presse et après le tirage: des pages ont été réimprimées et remplacées par des *cartons*. Des corrections à la plume se voient dans presque tous les exemplaires; les derniers qui ont été distribués sont ceux qui en contiennent le plus grand nombre. Tel est celui qui a été offert par Fichet à Charles de Bourbon, neuf mois après (2).

(1) En lui envoyant sa Rhétorique, Fichet remercie Guillaume Chartier de l'avoir récompensé le premier en lui donnant le bénéfice ecclésiastique d'Aunay (*Alnetum*) pendant qu'il était recteur de l'Université de Paris (*ecclesiastico beneficio, quo tempore studii Parisiensis rectoratum gerebam, primus omnium remunerasti*). Il lui rappelle aussi que c'est grâce à lui qu'il s'est décidé à rester à Paris, après avoir été reçu au grade de docteur : « Susceptis doctoralibus insignibus Parisii remorandi mihi tuo beneficio causa fuisti. » (*Recueil des lettres de dédicace pour la Rhétorique de Fichet*, 5e lettre. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Réserve Z, 1683, in-4°).

(2) La lettre d'envoi de la Rhétorique au cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, est datée de la veille des calendes d'avril.

Comme corollaire de la Rhétorique de Fichet, on imprima ensuite en Sorbonne, cette même année, la Rhétorique de Cicéron, revue et divisée en chapitres par La Pierre. Aucun exemplaire de cette édition n'a été retrouvé, mais son existence est formellement attestée par une lettre de Fichet dont nous aurons à nous occuper tout à l'heure. Dans le même ordre d'idées, nous croyons que l'on imprima vers la même époque le petit traité d'Agostino Dathi, de Sienne, sur les préceptes ou principes de l'éloquence *(Augustini Dathi Senensis eloquentiæ precepta)*, petit in-quarto de 44 feuillets à 23 lignes par page. De ce livre il ne subsiste plus

c'est-à-dire du 31 mars, sans indication d'année. Tous les bibliographes se sont trompés en la reportant à 1471 au lieu de 1472, qui est la vraie date. L'année commençant à Pâques tombait, en 1472, le 29 mars. Le 31 mars appartient donc à 1472 et non à l'année 1471. Fichet, dans la lettre d'envoi de la Rhétorique au pape, en date du 31 août 1471, dit positivement que ce sont le cardinal Bessarion et le cardinal Rolin, ses bienfaiteurs à divers titres, qui ont reçu les premiers son ouvrage, auquel ils avaient un droit des plus légitimes, de préférence à tous autres, même à Sa Sainteté. L'exemplaire de Charles de Bourbon est un de ceux dans lesquels la première feuille du quatrième cahier est réimprimée avec un texte remanié et qui présente le plus de corrections faites à la plume par l'auteur lui-même. Au lieu d'être sur vélin, comme les premiers exemplaires de dédicace, il est sur papier. La raison en est que, lorsque Fichet songea à l'offrir à l'archevêque de Lyon, il ne lui restait plus d'exemplaires sur vélin, qui avaient été distribués à d'autres auparavant. On a compté jusqu'à trois exemplaires de la Rhétorique ayant appartenu au cardinal de Bourbon. Il n'y a pas d'exemple qu'un même livre ait été offert trois fois de suite le même jour au même personnage. Ces trois exemplaires vont se réduire à un seul, comme nous allons de suite le prouver. — L'un de ces exemplaires, au dire des bibliographes, serait précédé d'une dédicace manuscrite sur vélin. Nous avons vu et examiné cet exemplaire, qui est à la Bibliothèque nationale. La lettre est une copie imitant l'écriture ancienne, qu'un amateur a fait faire au siècle dernier. Elle a été ajoutée à cet exemplaire, qui porte les armes, la devise et les initiales de Laurent Bureau, docteur de l'ordre des Carmes, en théologie, plus tard confes-

qu'un seul exemplaire, celui de La Pierre, conservé à la bibliothèque de l'Université de Bâle.

Nous savons encore, par la même lettre de Fichet, dans laquelle il est fait mention du traité de Cicéron sur l'art oratoire, que La Pierre avait revu le texte d'un Valère Maxime auquel il avait appliqué le même système de division en chapitres. Cette impression, faite également dans l'atelier de la Sorbonne, est aujourd'hui perdue. On doit la mettre à l'actif de l'année 1471.

Le dernier volume qui soit daté de cette même année, et qui vient immédiatement dans l'ordre après le Valère Maxime, comme en témoigne la lettre précitée, est l'ouvrage de Lorenzo Valla sur les élégances de la langue latine, suivi de deux autres traités du même sur des questions grammaticales. Il forme un assez fort volume in-folio, le premier de ce format qui, à notre connaissance, ait été imprimé dans l'atelier, toutes les impressions faites auparavant étant de petits in-quartos. On y trouve aussi, pour la première fois, la lettre V, qui se

seur de Louis XII et évêque de Sisteron. La lettre placée jadis en tête de l'exemplaire sur vélin, de la collection Gaignat, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Vienne, et qui a disparu, a la même origine. L'exemplaire sur papier, avec la lettre d'envoi imprimée, se trouve à la Bibliothèque nationale et porte en tête de la première page les armes de l'archevêque de Lyon, peintes dans la bordure. C'est le seul qui lui ait réellement appartenu et lui ait été offert par Fichet. Les deux autres n'ont aucun certificat d'origine, et la lettre qui leur a été ajoutée est, disons le mot, l'œuvre d'un faussaire plus ou moins habile. La question ainsi éclaircie, il n'y a plus lieu de s'arrêter à ce que les biographes ont dit du prétendu patronage de l'archevêque de Lyon, sous lequel Fichet aurait placé la Rhétorique à son apparition. Dans sa lettre à Charles de Bourbon, Fichet a soin de dire qu'il a d'abord envoyé sa Rhétorique à Bessarion, à Rome, et il fait suivre cette lettre d'un extrait de celle qu'il avait adressée à ce dernier pour faire voir à l'archevêque de Lyon en quels termes il appréciait cet ami commun auquel il avait, le premier, dédié son ouvrage.

confondait précédemment avec la voyelle U. C'est surtout dans la table des chapitres que l'on remarque l'emploi de cette nouvelle lettre. Elle désigne, la plupart du temps, le chiffre romain V, avec un point au-dessus, et, dans de très rares exceptions, elle est employée comme lettre, sans point au-dessus.

En tête du Valla, on lit une lettre de Pierre Paul Vieillot (*Senilis*) à Jean de La Pierre. Nous allons la traduire en entier (1) :

Pierre-Paul Vieillot à Jean de La Pierre, salut.

« Lorsque, dans ces dernier temps, tu m'as prié, toi la bienveillance et l'érudition en personne, de corriger les Élégances du très illustre Laurent Valla — que j'appellerai à juste titre le restaurateur de la langue latine — dont le texte avait été entièrement corrompu par la faute des copistes, je t'avais promis de le faire. Je ne me croyais pas à la hauteur d'une tâche aussi lourde, que pourraient à peine entreprendre les hommes les plus savants, cependant je t'avouerai que tu as tellement d'empire sur mon esprit, que je ne pouvais te refuser sans me rendre coupable de la plus noire ingratitude Ce que tu me demandais était un travail absolument nécessaire, mais qui eût exigé le concours de quelqu'un ayant beaucoup de science et de temps devant lui, quoique je sois dépourvu de ces deux choses, comme tu le sais bien. Car, à la cour des rois, non seulement les ignorants ne deviennent

(1) Voici l'original latin de cette lettre afin qu'on puisse se rendre compte de certaines expressions et tournures de phrases particulières à la langue latine, intraduisibles mot à mot et que l'on ne peut rendre que par des équivalents en français : « P. Paulus Senilis Joanni Heynlin de Lapide salutem plurimam dicit. — Quom proximis diebus mecum ageres vir humanitate litterisque excelens ut clarissimi viri Laurentii Vallæ quem merito latinæ linguæ restauratorem dixerim elegantias castigarem librariorum vitio corruptissimas, recepi tandem me id esse facturum. Non quidem ego me tanto oneri parem esse crediderim (quippe quod vix doctissimi homines fere queant), sed quia tantum apud me auctoritas valet ut fatear nihil a me tibi

pas savants, mais ceux qui n'ont pas été étrangers à la culture des lettres oublient généralement ce qu'ils savent. Et par ces temps agités, ce n'est pas de la plume et du papier dont il faut savoir se servir, mais de son cheval et de son épée.

Et ces difficultés ne sont pas les seules. Je me suis échappé en venant, pour ainsi dire, en cachette dans cette ville, afin d'y faire quelques emplettes nécessaires, et je devais retourner immédiatement auprès du roi. Néanmoins, au

posse sine maxima ingratitudine denegari. Est profecto res ista et digna et pernecessaria sed quæ doctum virum et ociosum postulat quorum mihi neutrum adesse tu optimus testis es. Nam et magnorum principum aulæ non ex imperitis literatos, sed ex literatis imperitos facere consuerunt. Et hæc procellosa tempora non cartham aut calamum sed equos sibi gladiumque deposcunt. Accedit etiam ad has difficultates quod ego in hanc urbem me furtim (ut ita dixerim) ob comparanda mihi quædam necessaria surripui, regem versus illico rediturus. Inter has tamen tantas loci temporisque angustias gessi tibi morem ut potui melius et Laurentium nostrum non me ausim dicere emendasse sed celerrime percùrrisse et quidem stomachabundum, tum quia non latini viri, qualis ipse fuit, sed legere barbari hominis scripta videbat, tum quia molestissimum mihi erat ad emendandos pro tenui ingeniolo meo tot librariorum errores omnino mihi otium denegari. Tuum igitur nunc officium est ut posteaquam ego te jubente hoc negotium quod supra meas vires esse intelligo aggressus sum. Tu optima lima tua tuoque gravissimo judicio prosequaris plurima quæ adhuc corrigenda supersunt ut ego agellum hunc spinis, lapidibus lolioque mundasse ac sarculo coluisse, tu vero plantis et variorum florum genere exornasse judiceris. Postulat hoc a te studiosorum juvenum cætus quibus hic liber maximæ utilitati futurus est ; postulat Laurentius noster qui quom ad extirpandam ab hominibus nostris hoc suo aureo libro barbariem incredibiles pene labores vigiliasque subierit committendum non est ut nostra culpa ipse fuisse barbarus videatur. Postulatque denique Senilis tui honor, in quem multos impetum facturos esse non dubito, præsertim in hac prestantissima urbe Lutetia ubi nonnullos esse audio qui Ciceronis latine linguæ omnium judicio parentis scripta castigent, que res certe non mediocri mihi voluptati est. Nam si forte ad me reprehendendum gravissimi censores isti descenderint, ego ad Ciceronem confugiam ut quo ipse olim urbem Romam a Catilina, eodem se meque ab istorum morsibus ense defendat. Vale. »

milieu de tous ces inconvénients étroits de temps et de lieu, j'ai fait de mon mieux pour te rendre service. Je n'ose dire que j'ai corrigé notre Laurent Valla, mais je l'ai parcouru très à la hâte, non sans me mettre dans une violente colère contre tous ces copistes, qui l'ont tellement dénaturé que l'on croirait lire non pas une œuvre écrite en latin, mais dans une langue barbare.

Il ne m'a pas été possible, avec mes faibles moyens et le peu de temps que j'avais devant moi, de corriger toutes ces fautes. C'est donc à ton tour maintenant de terminer le travail que j'ai entrepris, d'après ton ordre, et qui était au-dessus de mes forces. Avec tes habitudes de correction méticuleuse et ton excellent jugement, tu continueras à corriger beaucoup de fautes que j'ai laissées, de sorte que si j'ai défriché et sarclé ce champ en le débarassant des ronces, des pierres et des mauvaises herbes, tu pourras y mettre des plantes et des fleurs de toutes sortes, à ta guise.

« C'est ce que réclame de toi la jeunesse studieuse à laquelle ce livre rendra le plus grand service. Notre auteur l'exige aussi. S'il s'est livré à un travail énorme en se consumant dans des veilles sans fin pour extirper le langage barbare de notre siècle et le remplacer par la phraséologie dorée de son livre, il ne faut pas qu'on puisse nous reprocher de l'avoir fait paraître barbare par notre faute.

« Ainsi le veut l'honneur de ton ami Vieillot, que l'on ne manquerait pas d'attaquer ou de critiquer, surtout dans cette noble ville de Paris où je sais que l'on est en train de corriger des ouvrages de Cicéron qui, de l'avis de tous est le père de la langue latine. Cette nouvelle m'a fait grand plaisir. Et si ces critiques trop austères en arrivaient là, je me réfugierai dans Cicéron, comme il le fit dans Rome en la protégeant contre les fureurs de Catilina ; il me servira d'épée pour me défendre contre leurs attaques. Adieu. »

Cette lettre est suivie d'une adresse en vers du même aux étudiants :

P. Paulus Senilis cunctis bonarum litterarum cultoribus S. P. D.

Rhetora quisquis amas, vates linguamve latinam
Laurenti hoc Vallæ perlege semper opus.

Namque docet verum quo sunt sermone locuti
Tullius, heroicum Virgilius pater.
Et docet ut fuerunt variis erroribus usi
Multi quos doctos inscia turba putat.
Hanc igitur legito, juvenis studiose, senexque
Si recte queris verba latina loqui.

P.-Paul Vieillot à tous les amateurs de belles-lettres, salut.

« Qui que tu sois qui aimes les fleurs de rhétorique, la poésie ou la langue latine, relis souvent cette œuvre de Valla.

« Car il t'apprendra la véritable langue qu'ont parlée Cicéron et les héros de Virgile.

« Il te fera voir les nombreuses fautes de langage que commettent bien des gens que la foule ignorante croit savants.

« Lis donc ce livre, jeune homme studieux, et toi, vieillard, si tu veux parler en bon latin. »

(A suivre.) A. CLAUDIN.

NÉCROLOGIE

Le monde des bibliophiles et des amateurs de reliure vient de perdre un de ses meilleurs faiseurs; René-Victor Chambolle est décédé à Paris le 23 septembre dernier. Il naquit le 14 juillet 1834 et fit son apprentissage, en 1846, chez M. Delaunay, rue du Dragon; il alla travailler à Metz pendant cinq ans chez M. Erard (9 mars 1852), et revint ensuite à Paris en 1857, époque à laquelle il entra chez Mme Gruel, où il fit spécialement l'ouvrage intérieur de la reliure, appelé dans le métier *corps d'ouvrage;* il y resta quatre ans.

Il était minutieux dans sa manière de travailler, et M. Duru qui à cette époque cherchait un ouvrier capable et intelligent auquel il pourrait céder son fond en toute sécurité, le fit demander et lui offrit de reprendre sa maison.

En 1861, il acheta donc le fond de Duru qui resta associé avec lui pendant deux ans. Devenu seul propriétaire, il sut par un travail acharné, consciencieux, continuer la renommée acquise par son prédécesseur, et aussi s'attirer la sympathie des amateurs et des libraires. Il relia beaucoup pour Conquet dont il était l'ami, et leurs relations eurent pour résultat de donner au relieur le goût de la bibliophilie et l'idée de se faire une collection.

Il aimait, quand les amateurs et les libraires lui laissaient quelques loisirs, à confectionner pour lui-même quelques reliures sur lesquelles il apposait des décorations plus ou moins riches et qui lui servaient de specimens pour montrer à ses nouveaux clients.

De tous ses confrères il est certain qu'il était le seul qui possédât une bibliothèque de livres modernes aussi importante et aussi diversement reliée.

C'était un esprit juste, indépendant, ne s'inquiétant jamais de ce qui se passait à côté de lui, mais allant toujours, comme cela se dit vulgairement, son petit bonhomme de chemin. Jamais on n'a pu le décider à participer à une exposition quelconque. Tout ce qui sortait de chez lui était consciencieusement traité, c'est un relieur honnête et capable qui disparait.

L. G.

CHRONIQUE

Monuments à A. Daudet et à Ch. Monselet. — Falguière vient de terminer la maquette de la statue que les compatriotes d'Alphonse Daudet se proposent d'élever, à Nimes, sa ville natale, à l'auteur du *Petit Chose*. Le Comité qui s'est formé pour l'érection de ce monument est ainsi composé : présidents d'honneur, Frédéric Mistral et Gaston Boissier ; président, M. Emile Reinaud, maire de Nîmes ; vice-présidents, MM. le comte de Balincourt, président de l'Académie de Nîmes, et Fernand Daudet, conseiller général, membre de l'Académie de Nîmes ; trésorier, M. Maurice Nègre, banquier, conseiller municipal; secrétaires, MM. Jacques Rocafort, membre de l'Académie de Nîmes, et Paul Guiraud, directeur de la *Chronique mondaine*.

Les sommes déjà recueillies dépassent vingt mille francs.

— Sur l'initiative de M. Olivier de Gourcuff, un comité composé de journalistes et de lettrés nantais s'est constitué, sous la présidence d'honneur du maire de Nantes et la présidence de M. H. Le Meignen, pour élever un monument à la mémoire de Charles Monselet.

Ce monument sera élevé à Nantes, ville natale de l'auteur de tant de livres charmants, trop injustement oubliés aujourd'hui des bibliophiles. Le buste qui le surmontera est l'œuvre du statuaire Ch. Le Bourg. L'inauguration aura probablement lieu au printemps prochain.

Ventes de livres et d'estampes. — Les lundi 28 et mardi 29 novembre, à la salle Silvestre, à 8 heures du soir, vente de livres, gravures et eaux-fortes modernes, provenant de la bibliothèque de feu M. P*** (*MM. Leclerc et Cornuau, experts*).

— Les lundi 28 et mardi 29 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, à 2 heures, vente d'estampes, dessins et eaux-fortes de Gavarni, Raffet, Charlet, Bracquemond, etc. (*M. Léon Sapin, expert*).

— Du 5 au 14 décembre, à la salle Silvestre, à 8 heures du soir, vente de livres anciens et modernes, composant la librairie de feu M. Francis Greppe. (*MM. Leclerc et Cornuau, experts*).

Les maîtres de l'affiche. — La trente-sixième livraison (novembre 1898) des *Maitres de l'affiche* complète la troisième série de cette belle et intéressante publication. Elle contient, en outre des planches, les faux-titre et titre du troisième volume ainsi que la « Table numérique des reproductions » et la « Table alphabétique des noms d'artistes ». Rappelons que les prix d'abonnement à 12 livraisons des *Maitres de l'affiche* sont : de 27 fr. pour Paris, de 28 fr. pour les départements, l'Algérie et la Tunisie et de 30 fr. pour l'Etranger et les Colonies ; les prix d'abonnement aux ex. sur papier du Japon (100 ex.) sont de 80, 81 et 83 francs.

Etranger. — La Bibliothèque du Capitole, à Washington, vient d'être détruite par un incendie. La valeur des livres brûlés est évaluée à cinq millions de francs.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour l'année 1897, rédigé par D. Jordell. Préface de Henri Stein.** *Paris, Per Lamm, libraire-commissionnaire (librairie Nilsson), 338, rue Saint-Honoré, 338,* **1898, gr, in-8 de X-210 pp. et 1 f. blanc (15 fr.).**

Malgré le soin que tout homme qui travaille apporte à se tenir, suivant la nature de ses travaux, au courant des articles littéraires, historiques, philosophiques, ou scientifiques, publiés dans les revues ou périodiques français, il est matériellement impossible de tout lire ; nous sommes donc fatalement condamnés à laisser échapper des articles dont la lecture nous serait cependant profitable, souvent même nécessaire. Un passionné de bibliographie, M. D. Jordell, vient de venir à notre aide et de nous mettre en mains un outil des plus précieux. *Son Répertoire des principales revues françaises* nous permet, en effet, de connaître en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, ce qui a été publié, dans un certain nombre de périodiques, sur telle ou telle matière et ce que tel ou tel auteur y a écrit sur différents sujets. L'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique possédaient déjà des index bibliographiques de ce genre, il faut être reconnaissant à M. Jordell d'en avoir créé un pour les revues et périodiques français. L'entreprise était ardue ; il fallait, pour la conduire à bonne fin, beaucoup de temps, beaucoup de patience. M. Jordell qui mène de front plusieurs travaux bibliographiques importants parmi lesquels la continuation du Catalogue d'Otto Lorenz n'est pas un des moindres, n'a point reculé devant ce surcroît de besogne et résolument il s'est mis à l'œuvre.

L'auteur n'a pas eu la prétention de dépouiller toutes les revues publiées en France. Certaines, du reste, ne méritent pas cet honneur et d'autre part, un homme seul ne saurait lutter contre ce flot de papier noirci qui monte. monte et nous envahit un peu plus chaque jour. Actuellement, M. Jordell donne le dépouillement complet de cent quarante-six revues, c'est déjà un chiffre des plus respectables et qui s'augmentera certainement d'année en année. Mais, sans attendre mieux, tenons nous pour très satisfaits de posséder ce Répertoire dont je crois utile d'indiquer ici brièvement le mécanisme. Voici d'abord, après la préface de M. Stein, une

« Nomenclature des revues répertoriées », avec l'indication des abréviations sous lesquelles elles sont désignées au cours de l'ouvrage; vient ensuite une liste des « Tables de périodiques parues en 1897 »; puis commence le répertoire, établi en double partie: 1° par ordre alphabétique des matières, 2° par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Désirons-nous savoir ce qui, en 1897, a été écrit sur telle ou telle matière, sur la Bibliophilie par exemple, nous trouverons à ce mot les deux articles suivants ainsi libellés :

BIBLIOPHILIE. — Propos de bibliophile (H. Beraldi) *R. Art.* I, 76-77; 2. Société des Bibliophiles français (R. Portalis), *B. Bibl.*, mars 177-179.

soit le titre de l'article, le nom de son auteur, le nom en abrégé de la revue dans laquelle il a paru, avec indication du tome ou fascicule et des pages qui le contiennent. Voulons-nous, au contraire, savoir ce qu'un auteur a écrit, pendant la même année, reportons-nous à son nom, à la seconde table; ainsi cherchons ce que M. Maurice Tourneux a donné à des périodiques et nous trouverons:

TOURNEUX (Maurice). — Boucher, peintre de la vie intime (Avec reprod.: « Le déjeuner ») *G. B-Arts*, 485.
La Collection Bonnaffé *R. Art*, I.
Une eau-forte inédite de Jules Jacquemart, *R. Art*, 5.
Une épave du cabinet noir de Louis XV, *R. Hist. litt.*, 1.
Exposition des portraits de femmes et d'enfants à l'Ecole des Beaux-Arts, *G. B-Arts*, 480.
L'Œuvre des Goncourt. Essai bibliographique. *B. Bibl.* sept. 1896; mars, avril, mai, juin 1897.
Les Sources bibliographiques de l'histoire de la Révolution française. *Bibl. Mod.*, sept.-oct., nov.-déc.

Aux mots *Bibliographie, Révolution française*, nous retrouverons la mention de ce dernier article comme à *Bibliographie* et à *Goncourt*, celle de l'avant-dernier, les autres articles, suivant leur nature à *Boucher*, *Collection*, *Critique artistique, Gravure, Louis XV*, etc. Le mécanisme de ce répertoire est, en somme, fort simple et tout à fait pratique ; il n'en a pas moins nécessité, pour son établissement, un soin minutieux et une rigoureuse méthode, si l'on considère surtout la grande quantité d'articles qui y figurent. Mais M. Jordell trouvera la juste récompense de sa peine dans l'accueil fait à son livre par le public instruit et par les travailleurs; bibliophiles et libraires, journalistes et collectionneurs, artistes et savants, chacun pourra désormais se tenir annuellement au courant des articles publiés sur les sujets qui les intéressent ; les bibliothécaires principalement auront à leur disposition un nouveau moyen de renseigner les lecteurs et de les guider dans leurs recherches. Je souhaite donc à M. Jordell tout le succès que mérite une œuvre aussi bien comprise et utile que son *Répertoire bibliographique des principales revues françaises*.

GEORGES VICAIRE.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants, par le P. Henri Chérot, de la Compagnie de Jésus. *Paris, Victor Retaux*, gr. in-8 (avec une planche hors texte).

— Chapitre rétrospectif sur les débuts de l'imprimerie à Poitiers, par M. A. de la Bouralière, orné d'une planche en fac-similé. *Paris, Em. Paul et fils, et Guillemin,* in-8.

Tiré à petit nombre. Il n'a été mis dans le commerce que 38 ex. sur pap. mécanique (4 fr.) et 2 ex. sur pap. de Hollande (5 fr.).

Publications de luxe.

Editions d'art (Edouard Pelletan) :

— Alfred de Vigny. — Les Destinées, précédées de Moïse. 46 illustrations de Georges Bellenger, gravées par Froment. In-4 et in-8 raisin.

Format in-4, réimposé : 1 ex. sur pap. Whatman (n° 1), contenant tous les dessins originaux, avec double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon et sur Chine *(souscrit)*; 1 ex. sur pap. Whatman (n° 2), contenant une aquarelle originale sur chacun des faux-titres, avec double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon et sur Chine *(à souscrire)*; 15 ex. sur pap. du Japon ancien à la forme (n°s 3 à 17), contenant une aquarelle originale, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon et sur Chine (500 fr.); 13 ex. sur pap. vélin du Marais (n°s 18 à 30), avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur Japon et sur Chine *(à souscrire)*.

Format in-8 raisin : 15 ex. sur pap. du Japon (n°s 31 à 45), avec un tirage à part de toutes les gravures, sur Japon ou sur Chine (250 fr.); 55 ex. sur pap. de Chine fort (n°s 46 à 100), avec un tirage à part de toutes les gravures sur Japon et sur Chine (225 fr.); 100 ex. sur pap. vélin du Marais (n°s 101 à 200), avec un tirage à part sur Chine fort de toutes les gravures (150 fr.); et 150 ex. sur pap. du Marais (n°s 201 à 350), à 50 fr.

Librairie Lahure :

— Marius Vachon. — J. Breton. Illustré de 100 gravures dans le texte et 20 planches hors texte en héliogravure. Gr. in-4 jésus (60 fr.).

Il a été tiré, en outre, 120 ex. numérotés (200 fr.). Cette édition, en feuilles, renfermée dans un cartonnage, contient, en plus : 80 fac-

similés des dessins originaux, tirage avant la lettre ; 2 sur papier à dessin paille, 2 sur pap. à dessin bleuté, gouachés ; 1 croquis autographe de Jules Breton et sa signature.

Publications diverses.

— J.-J. JUSSERAND. — Shakespeare en France sous l'ancien régime. *Paris, Armand Colin et Cie*, in-18.

Il a été tiré, en outre, quelques ex. sur pap. de Hollande (8 fr.).

— PAUL COTTIN. — Toulon et les Anglais en 1793, d'après des documents inédits, avec trois plans et quatre dessins inédits. *Paris, Paul Ollendorff*, gr. in-8 carré (7 fr. 50).

— RENÉ DOUMIC. — Etudes sur la littérature française. 3e série. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 36e livraison. — JULES CHÉRET : Affiche pour le magasin « *Aux Buttes-Chaumont* » (Impr. Chaix). — WILLETTE : Affiche pour l' « *Exposition internationale des produits du commerce et de l'industrie* » au Champ-de-Mars (Impr. Ch. Verneau). — MANUEL ROBBE : Affiche pour la lampe à pétrole l' « *Eclatante* » (Impr. Bourgerie). — MUCHA : Affiche pour le théâtre de la Renaissance « *La Dame aux Camélias* » (Impr. F. Champenois).

Le no de décembre contiendra une prime de Jules Chéret réservée aux abonnés.

— Mes Souvenirs, par JACOB-NICOLAS MOREAU, né en 1717, mort en 1803, historiographe de France, bibliothécaire de la reine Marie-Antoinette, etc., collationnés, annotés et publiés par Camille Hermelin. Première partie (1717-1774). *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— LOUIS DE ROBERT. — La Première femme. Illustrations de J. Dedina. *Paris, librairie Borel (Edouard Guillaume, directeur)* (Collection « Lotus Alba ») (1 fr. 50).

10e vol. de la Collection. Il a été tiré, en outre, des ex. sur pap. de Chine (10 fr.) et des ex. sur pap. du Japon (10 fr.).

— EDMOND PLANCHUT. — Autour de Nohant. Lettres de Barbès à George Sand. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

— HENRY HARRISSE. — L.-L. Boilly, peintre, dessinateur et lithographe (1761-1845). Etude biographique et critique illustrée de vingt planches hors texte ainsi que de figures dans le texte repro-

duisant les œuvres les plus célèbres du maître et suivie d'une description de 1360 tableaux, portraits, dessins et lithographies de Boilly. *Paris, Société de propagation des livres d'art*, gr. in-8 (25 fr.).

— André Theuriet. — Dans les roses, roman. *Paris, Paul Ollendorff*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Hollande.

— Georges Rodenbach. — Le Miroir du ciel natal. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— Prince Henri d'Orléans. — Une Visite à Ménélick, illustrée de nombreuses photogravures inédites. *Paris, Dentu*, in-8 (10 fr.).

— Jean Richepin. — Contes de la décadence romaine. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. du Japon (15 fr.) et 10 ex. sur pap. de Hollande (10 fr.).

— Edouard Rod. — Nouvelles études sur le XIX[e] siècle — Alphonse Daudet — M. Anatole France — Victor Hugo et nos contemporains, etc. *Paris, Perrin et C[ie]*, in-16 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de Hollande (8 fr.).

— Augustin Filon. — De Dumas à Rostand, esquisse du mouvement dramatique contemporain. *Paris, Armand Colin et C[ie]*, in-18 (3 fr. 50).

— Hugues Le Roux. — Gens de poudre, roman d'histoire et d'aventures. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50).

Publications sous presse.

Chez G. Boudet :

— Georges Montorgueil. — La Vie à Montmartre. Ouvrage orné de 150 lithographies originales en noir et en couleurs, composées et mises sur pierre par Pierre Vidal. Gr. in-8.

Il sera tiré 750 ex., savoir : n[os] 1 à 25, sur pap. du Japon, contenant une suite tirée à part sur Chine de toutes les lithographies (300 fr.) ; n[os] 26 à 50, sur pap. de Chine (225 fr.) ; n[os] 51 à 750, sur pap. du Marais (60 fr.).

Pour paraître en décembre.

Chez H. Floury :

— Marcel Schwob. — La Porte des rêves, décorée et imagée par Georges de Feure. In-4 couronne.

Cet ouvrage, publié par la Société des Bibliophiles indépendants, sera tiré à 195 ex. sur pap. du Japon (100 fr.) et à 5 ex. ornés chacun de 12 compositions originales de De Feure (375 fr.).

Annoncé pour paraître fin novembre.

Chez Armand Magnier :

— Alfred de Vigny. — Servitude et grandeur militaires — Souvenirs de servitude militaire : Laurette — La Veillée de Vincennes, illustrés par Albert Dawant de 26 compositions dont 5 hors texte gravées à l'eau-forte par Louis Muller. — Souvenirs de grandeur militaire : La Canne de jonc, illustrés de 19 compositions de Jean-Paul Laurens dont 5 hors texte, gravées à l'eau-forte par Champollion et Decisy. 2 vol. in-8.

Sera tiré à 300 ex., savoir : 12 ex. sur pap. du Japon (n°° 1 à 12), avec 4 états des planches hors texte et 2 états des vignettes (275 fr. le vol.) ; 38 ex. sur pap. de Chine fort (n°° 13 à 50), avec les mêmes états (250 fr. le vol.) ; 40 ex. sur pap. vélin d'Arches (n°° 51 à 90), avec 3 états des planches hors texte et 2 états des vignettes (175 fr. le vol.) ; 50 ex. sur pap. vélin d'Arches (n°° 91 à 140), avec 2 états des planches hors texte et 1 état des vignettes (100 fr. le vol.) ; et 160 ex. sur pap. vélin d'Arches (n°° 141 à 300), avec 1 état des eaux-fortes (50 fr. le vol.).

Il sera tiré, en outre, un ex. unique comprenant les dessins originaux de Dawant et de Jean-Paul Laurens, et tous les états des eaux-fortes y compris les bons à tirer.

Pour paraître fin novembre. Les deux volumes ne se vendent pas séparément.

Société française d'éditions d'art :

— Henri Bouchot, conservateur au cabinet des estampes. — Epopée du costume militaire français. Illustré de 250 dessins de Job dont 100 en couleurs, 14 hors texte imprimés en 6 tons. In-4 (30 fr.).

Il sera tiré, en outre, 50 ex. sur pap. du Japon (120 fr.). Chacun de ces ex. contiendra un dessin original de Job.

Chez P. V. Stock :

— J.-K. Huysmans. — La Bièvre et Saint-Séverin. In-18 (3 fr. 50).

Il sera tiré, en outre, des ex. sur pap. de Chine, du Japon et de Hollande.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

Les Propriétaires-Gérants :
LECLERC ET CORNUAU.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

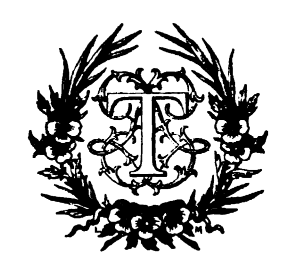
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834 par Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Publiée par la LIBRAIRIE TECHENER

Directeur : Georges Vicaire



15 DÉCEMBRE

PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
(H. LECLERC ET P. CORNUAU)
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.

1898

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

MM. **Roger Alexandre**; **Eugène Asse**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Béraldi**, des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; Comte **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; Baron **de Claye (d'Eylac)**, de la Société des Bibliophiles françois; Comte **G. de Contades**; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Georges Duplessis**, membre de l'Institut; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; Marquis **de Granges de Surgères**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste-adjoint de l'Opéra; **Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Eugène Muntz**, membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts; **Gaston Paris**, de l'Académie française; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Natalis Rondot**, correspondant de l'Institut; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **R. P. Sommervogel**; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine; **Aimé Vingtrinier**, bibliothécaire de la grande Bibliothèque de Lyon; etc.

SOMMAIRE DU 15 DÉCEMBRE

Le Grand Condé et le Théâtre (1676-1686), par M. GUSTAVE MACON, page 565.

Les Origines de l'imprimerie à Paris. La Première presse de la Sorbonne, par M. A. CLAUDIN *(suite)*, page 574.

La Bibliothèque nationale et le Catalogue général de ses livres imprimés, par M. G. V., page 589.

Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille, par M. GASTON DUVAL *(fin)*, page 593.

Revue de publications nouvelles, par M. GEORGES VICAIRE, page 607.

Chronique, page 612.

Nécrologie, page 613.

Livres nouveaux, page 615.

Table des matières, page 617.

Table des planches, page 620.

LE GRAND CONDÉ ET LE THÉATRE

(1676-1686)

Dans le dernier volume de l'*Histoire des princes de Condé,* M. le Duc d'Aumale a consacré quelques pages attrayantes aux relations du Grand Condé avec Corneille, Molière, Racine et les hommes du théâtre. Avant lui, M. Henri Chardon avait déjà mis en lumière tout ce qu'on pouvait connaître alors sur la troupe de comédiens patronnée par le héros (1). Mais le sujet n'est pas épuisé, surtout en ce qui concerne la période où Condé, après avoir déposé son épée et fait remettre au duc d'Enghien, son fils, le gouvernement de Bourgogne, vécut à Chantilly dans une retraite pleine de dignité et de grandeur. C'est une période de dix années, 1676 à 1686, où Condé, éloigné de la vie publique, put donner libre cours à ses goûts scientifiques, artistiques et littéraires, en relations

(1) *La Troupe du Roman comique dévoilée et les comédiens de campagne au XVIIe siècle.* Paris, 1876, in-8 de 172 pp.

constantes avec des hommes tels que Bossuet, La Bruyère, La Rochefoucauld, Boileau, Santeul, Le Nôtre, Sauveur, Mansart, Lebrun, Mignard, pour ne citer que les plus célèbres. Molière était mort, Corneille s'effaçait devant un rival dont les succès étaient applaudis à Chantilly comme à la Cour. Le 3 janvier 1677, le jour même où l'hôtel de Guénégaud donnait pour la première fois la *Phèdre* de Pradon, le Grand Condé se rend à l'hôtel de Bourgogne pour apporter à la *Phèdre* de Racine l'appui de sa présence (1); le 30 mai suivant, il signe, ainsi que son fils, au contrat de mariage de l'heureux rival de Corneille. Mais le grand dramaturge dont les vers avaient jadis si vivement ému le vainqueur de Rocroy, n'avait pas perdu son amitié, comme en témoigne le billet suivant, adressé au prince par Thibaud Pacolet le 18 février 1679 : « M. de Corneille s'est déjà si bien trouvé de m'avoir pris pour le correspondant de ses ouvrages qu'il m'est encore venu reprier de faire en sorte que V. A. S. reçut au plus tôt celui qui est inséré dans ce billet » (2).

Dès le début de sa retraite, au mois de mai 1676, le Grand Condé appelle à Chantilly les comédiens italiens de Paris, et parmi eux le célèbre arlequin, Dominique Biancolelli, dont la duchesse d'Enghien avait tenu une fille sur les fonts en 1669. Mais il était difficile de déplacer souvent les troupes de Paris, et comme M. le

(1) « Aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne la somme de 110 livres pour deux loges que Monseigneur le Prince a occupées le 3 janvier 1677 à la comédie de *Phèdre et Hyppolite* de M. de Racine ». (Compte de 1677, archives de Chantilly).

(2) Il s'agit sans doute de la pièce de vers intitulée : *Au Roi, sur la paix,* publiée à la fin de 1678, puis insérée dans le *Mercure galant* en mars 1679. (*Œuvres de Corneille,* édition Marty-Laveaux, t. x, pp. 326-330).

Prince prenait l'habitude de passer plusieurs mois de suite à Chantilly, il résolut de former une troupe de bons acteurs qui pût venir, pendant ce séjour, lui donner le plaisir du théâtre. Vingt-cinq ans plus tôt, en reprenant possession du gouvernement de Bourgogne, il avait connu et apprécié la troupe de campagne qui, de 1662 à 1670, tantôt sous le patronage de Condé, tantôt sous celui des Villeroy, donna des représentations à Lyon et à Dijon. C'est de cette troupe qu'étaient sortis les Beauval et Baron pour entrer dans la compagnie de Molière. Dès 1662, Henri Pitel de Longchamp et Michel du Rieu en faisaient partie ; ils en prirent la direction en 1670, à la retraite de leur chef, le célèbre Monchaingre, dit Filandre. Ils jouèrent l'année suivante devant le duc d'Enghien, que son père avait délégué pour tenir les états de Bourgogne, et le prince leur délivra le brevet suivant, que j'ai trouvé transcrit sur les registres du gouvernement de Bourgogne, conservés à Chantilly : « Aujourd'hui 10 de juin 1671, Monseigneur le Duc étant à Dijon, voulant gratifier et favorablement traiter le s[r] du Rieu, comédien, et ses compagnons, et leur donner des marques de sa bonne volonté et de la satisfaction que S. A. S. a de leur troupe, sadite Altesse les a retenus et retient pour ses comédiens ordinaires, pour dorénavant jouer et représenter la comédie sous le titre de comédiens de mondit seigneur, et jouir en cette qualité de tous les avantages qui y sont attribués tant qu'il plaira à S. A. S. Laquelle, pour témoignage de sa volonté, m'a commandé de leur en expédier le présent brevet, qu'Elle a voulu signer de sa main et être contresigné par moi, son conseiller et secrétaire ordinaire de ses commandements. — Henry-Jules de Bourbon. — Caillet ».

En 1673, la troupe est en Allemagne ; il est probable

qu'elle avait été l'année précédente à Marseille ; on peut le croire d'après la lettre que les plénipotentiaires de France, Courtin et Barillon, écrivaient au Grand Condé le 7 juillet 1673, de Cologne : « Nous laissons à M. Dangeau, qui est venu ici pour prendre les eaux de Spa, le soin de rendre compte à Mgr le Duc des rigueurs des comédiennes. Nanette, qui se vante d'être filleule de V. A. S., le dispute sur le théâtre à la Champmeslé. Mais comme elle a refusé M. de Seignelay à Marseille, nous ne présumons pas qu'elle veuille nous écouter ici ». Nanette était Anne Pitel, fille de Longchamp ; elle épousa son camarade du Rieu. En 1674, on les retrouve à Dijon, où ils sont remplacés l'année suivante par les « comédiens de Longueval » ; la troupe avait repris sa course vagabonde et passé la mer ; elle jouait à la cour de Charles II. On pense qu'elle y resta environ quinze mois ; elle était de retour en France au printemps de 1677.

Une autre troupe, dite du Dauphin, dirigée par les frères Raisin et leur beau-frère Villiers, avait joué plusieurs fois à Dijon devant le Grand Condé depuis 1664 ; elle était à Lyon en 1674. A Dijon aussi le prince avait vu un comédien nommé du Perche, qu'on retrouve à Orléans en 1674. Lorsqu'il voulut reconstituer la compagnie de ses comédiens, il fit appel à ces différents groupes, et la fusion se fit en 1677 ; la direction fut confiée à l'aîné des Raisin, Jacques, à Pitel de Longchamp et à Michel du Rieu. En septembre 1677, la troupe parut pour la première fois à Chantilly et les comptes mentionnent, à la date du 17 septembre, un paiement de 2200 livres fait « au sr du Rieu, l'un des comédiens qui ont joué à Chantilly devant Monseigneur le Prince depuis peu pendant quelques jours ».

La troupe s'était formée à Paris, et Condé aurait désiré

qu'elle y restât fixée, afin de l'avoir à proximité de Chantilly; mais il fallait lui trouver un théâtre dans la capitale. Le duc d'Enghien ne dédaigna pas de s'en occuper lui-même : « Mgr le Duc, écrit Gourville le 8 septembre 1677, a parlé à la Grille, qui veut bien que les comédiens jouent sur le théâtre de ses bamboches; mais il dit qu'il faut une permission de M. de La Reynie; je le chercherai demain ». La réponse du lieutenant de police ne fut pas favorable : « Il a eu des ordres du Roi qui ont réglé qu'il n'y aurait à Paris que la troupe de l'hôtel de Bourgogne, celle de la rue de Guénégaud, et l'opéra qui joue au Palais-Royal ; quand cela arriva, il fallut que la troupe du Marais se joignît à celle de la rue de Guénégaud ; depuis il n'y en a point eu au Marais que les bamboches seulement que la Grille eut permission pour un temps d'y faire jouer ». La Reynie conseillait au duc d'Enghien d'en parler au roi. Le prince ne demanda qu'une autorisation pour six semaines ou deux mois; ainsi réduite, elle fut acccordée. Le printemps venu, le duc d'Enghien expédia en Bourgogne l'ordre suivant : « Les maires et échevins de Dijon, Autun, Auxerre et autres villes du gouvernement de la province de Bourgogne laisseront jouer dans leurs villes pendant le reste de la présente année la troupe de comédiens de Monsieur le Prince » (Chantilly, 9 avril 1678).

A la fin d'août, la troupe reprit le chemin de Paris. Elle séjourna à Chantilly du 1er septembre au 10 octobre, et reçut à son départ la somme de 4400 livres. Le duc et la duchesse d'Enghien retinrent les comédiens quelques jours à Paris, et les lettres adressées à M. le Prince nous fournissent quelques renseignements sur les représentations données à l'hôtel de Condé. Bourdelot écrit le 31 octobre : « Tout se porte bien à l'hôtel; Madame la Duchesse a eu deux fois la comédie, l'une au Petit-

Luxembourg et l'autre à l'hôtel de Condé, où étaient M. de La Rochefoucauld et Mlles ses filles, avec Mlle de Dorée, Mme la maréchale de Créqui, Mme du Vernet, leurs enfants. Les comédiens sont admirables. Tous les comédiens de l'hôtel de Bourgogne et de Guénégaud y étaient; ils les louent fort ». Cette bonne opinion est confirmée par Mme de Langeron : « Les comédiens des deux troupes de Paris trouvent ceux de Chantilly si bons qu'ils en sont surpris ». Et Gourville insiste (5 novembre) : « Les comédiens ont joué ce soir *Iphigénie* à l'hôtel de Condé; les deux troupes de Paris y étaient, qui ont trouvé qu'ils ont fort bien joué, particulièrement les femmes ». De ces femmes nous connaissons la Verneuil (Marie Vallée), la du Rieu (Anne Pitel de Lonchamp), la Desbrosses et la Dancourt; les trois dernières entrèrent quelques années plus tard dans la troupe du roi. Le 6, on joua *Tartufe;* le 8, *Cinna* et le *Médecin malgré lui;* après la représentation, écrit Bourdelot, « les comédiens prirent congé; j'en traitai la meilleure partie à dîner; ce sont de fort bons acteurs ». De Paris, la troupe se rendit à Rouen, où elle se fixa définitivement. Elle perdit bientôt quelques-uns de ses membres; on lit en effet dans le *Mercure galant* d'avril 1679 : « La troupe du roi a fait paraître trois nouveaux acteurs qui ont eu de grands applaudissements. Vous n'en serez point surpris quand vous saurez qu'ils étaient dans la troupe de M. le Prince, qui, après les deux qui jouent à Paris, est la meilleure qui soit en France ». Le plus marquant d'entre ces transfuges était Jean-Baptiste Raisin, celui que l'enthousiasme de ses contemporains surnommait le *petit Molière;* il avait certainement l'assentiment de Condé, car il continua de jouir de la faveur du héros.

En 1679, la troupe passa deux mois à Chantilly,

septembre-octobre : elle avait amené de Rouen quatre violons et les gagistes. J'ai retrouvé l'ordonnance par laquelle le Grand Condé régla toute la dépense : 5000 livres aux comédiens, 500 pour les violons, une gratification de 110 livres aux gagistes ; la quittance est signée Raisin, Longchamp, du Rieu. La duchesse d'Enghien ajouta une gratification de 500 livres. Jean-Baptiste Raisin avait accompagné ses anciens camarades à Chantilly, sinon pour jouer la comédie, tout au moins pour se marier. Le registre de comptes de 1680 mentionne, à la date du 27 novembre 1679, le remboursement à M. Richard d'une somme de 30 livres « qu'il a dépensée pour le mariage du petit Molière, comédien (1) ». Le mariage de Jean-Baptiste Raisin eut lieu, non pas à Chantilly (l'église paroissiale n'était pas encore construite), mais à Saint-Léonard, paroisse dont Chantilly faisait partie. M. le Prince s'intéressait à ce mariage parcequ'il touchait de près ses principaux comédiens, Raisin, du Rieu, Longchamp ; celui-ci était le père de la mariée, Françoise Pitel, dont la sœur aînée, Anne, avait déjà épousé Michel du Rieu. Condé ne perdit pas de vue le nouveau ménage ; lorsque naquit le premier enfant, il voulut le tenir sur les fonts avec la duchesse d'Enghien (12 novembre 1680) ; Leurs Altesses se firent représenter par Bernard Lenet, abbé de La Victoire, et par Hélène de Hallot, dame d'Adonville. Un registre des archives de Chantilly donne le détail de la somme de 56 livres dépensée « pour les frais du baptême de l'enfant du s^r^ Molière, comédien » (2).

(1) De ces trente livres, seize avaient été données « au curé de Saint-Léonard, au père Miel et au magister » ; le reste servit à payer des violons appelés de Senlis. Claude Richard était le « concierge » de Chantilly.

(2) Cette pièce a été publiée dans le *Moliériste,* 1880, pp. 177-179.

Raisin l'aîné n'était pas seulement comédien ; son père avait été musicien et organiste à Troyes ; le fils vendait des orgues, et peut-être les fabriquait-il lui-même. Le 23 novembre 1679, il reçoit la somme de 660 livres, « prix des orgues qu'il a vendues à Monseigneur le Prince et qui ont été mises dans la chapelle à Chantilly » ; et nous trouvons cette autre mention à la date du 25 novembre 1683 : « Au sr Jean Raisin, comédien du Roi, au nom et comme procureur fondé de procuration, passée par devant les notaires à Rouen le 21 octobre 1683, du sr Jacques Raisin, son frère, comédien de la troupe de Rouen, la somme de 1468 livres pour des nouvelles orgues qu'il a faites par ordre de Monseigneur le Prince à Chantilly, où elles ont été placées » (1).

Nous relevons dans la correspondance du Grand Condé de nombreuses lettres de savants et d'écrivains, historiens, poètes, théologiens ; le vaste génie du héros embrassait toutes les branches des connaissances humaines. Son goût pour le théâtre l'exposait aux tentatives des auteurs dramatiques, qui non seulement lui offraient leurs œuvres, mais cherchaient à faire jouer leurs pièces sur le théâtre de Chantilly. Nous rencontrons des noms tombés dans le plus profond oubli. Qui connaît aujourd'hui le poète Ferrier ? En novembre 1678, sa tragédie d'*Anne de Bretagne* avait échoué misérablement à l'hôtel de Bourgogne. Et cependant Racine appréciait l'auteur, s'il faut en croire la lettre suivante adressée par Ferrier à M. le Prince le 28 mai 1680 : « Ce n'est que sur l'assurance que M. Racine m'a donnée que V. A. S. lui avait témoigné qu'Elle ne serait pas fâchée de voir

(1) Le 1er juillet 1684, Raisin est encore remboursé de 45 livres, « qu'il a données à un homme par ordre de Mgr le Duc pour aller à Chantilly mettre les orgues en état à l'occasion du passage du Roi ».

Adraste, que je prends la liberté de vous en envoyer un exemplaire (1). Je n'ose me flatter, Monseigneur, que la lecture réponde à ce que mon obligeant ami vous en a dit par avance, et ce n'est qu'en tremblant que je l'expose à vos regards. Je sais, Monseigneur, combien V. A. juge sainement des ouvrages d'esprit, et que rien n'échappe à la pénétration du vôtre. Quel bonheur pour moi, Monseigneur, si l'essai de ma muse avait celui de ne vous pas tout à fait déplaire, et que je serais glorieusement récompensé de mon travail ! »

Le lendemain, c'est le bon La Fontaine qui présente un autre auteur tout aussi inconnu de nos jours, Pader d'Assezan : « J'envoie à V. A. S. une traduction que M. de La Fontaine a faite d'un dialogue de Platon ; il m'a chargé de mander à V. A. S. que si Elle croit qu'il mérite d'être achevé il y travaillera pour l'amour d'Elle. C'est lui aussi qui m'a donné cet exemplaire de la comédie d'*Agamemnon* pour l'envoyer à V. A. S. L'auteur l'a supplié de l'excuser si ce livre n'est pas relié comme il devrait l'être » (2). S'il faut en croire le *Mercure galant* de mars 1680, *Agamemnon*, tragédie en cinq actes et en vers, donnée le 12 mars à l'hôtel de Guénégaud, avait rencontré le plus brillant succès, à la grande gloire de M. d'Assezan ; gloire bien éphémère.

(*A suivre.*) GUSTAVE MACON.

(1) Sans doute en manuscrit ; la pièce fut imprimée à Leyde en 1681.

(2) M. de Mondion à M. le Prince, 29 mai 1680. D'après certains bibliographes, Pader d'Assezan cacherait le nom de Claude Boyer, de l'Académie française ; mais un contemporain, Lagrange, a écrit sur son registre *nouvelle pièce de M. d'Assezan*, et c'est la meilleure autorité.

LES

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE A PARIS

LA

PREMIÈRE PRESSE DE LA SORBONNE

(Suite.)

Aux recommandations de son ami, La Pierre répondit par cette lettre de remerciements, qu'il fit imprimer à la fin du volume, et dont nous allons extraire ce qu'il y a de plus intéressant.

Jean de La Pierre à Pierre-Paul Vieillot,
secrétaire du Roi, salut.

« Quoique je te fusse depuis longtemps attaché par les nombreux services que tu m'as déjà rendus, tu ne m'en avais pas encore rendu de plus signalé que celui d'avoir, sur ma demande, rétabli Laurent Valla en le faisant aussi correct et beau parleur — comme du reste il a toujours voulu être — de corrompu et barbare qu'on l'avait rendu. Ce n'est assurément pas à moi seul que tu as rendu cet immense service, mais encore à tous ceux qui étudient le beau langage de l'éloquence et qui, chaque jour, deviennent plus nombreux qu'auparavant à Paris, et aussi à Valla, que des barbares de copistes avaient rendu presque barbare. C'est ce qui fait que je ne saurais dire si c'est moi qui te dois de grands remerciements, ou les étudiants parisiens auxquels ton travail

profitera le plus... Je n'ai pas trouvé une seule correction d'oubliée dans le texte que tu m'avais donné à revoir, malgré une révision minutieuse que mon faible jugement — dont, par flatterie pour ton ami, tu avais exagéré la finesse — n'a pu découvrir. Tu as non seulement défriché le champ de notre auteur, que tu as sarclé et cultivé — comme tu me l'as écrit — en le débarrassant des ronces, des pierres et des mauvaises herbes, mais tu l'as grandement amélioré — ce que tu aurais voulu me laisser à faire, mais en vain — en l'embellissant de plantes et de fleurs de divers genres....

« Je n'ai pas passé comme toi ma jeunesse en Italie, mais de ci en Allemagne, de là à Paris, où l'on parlait un langage cru et presque barbare ; et, soit ici, soit dans mon pays, je ne me suis pas tant attaché au beau langage des orateurs qu'à celui des philosophes et des théologiens que j'étudie chaque jour davantage, de sorte que je ne serais pas capable d'ajouter la moindre chose à ce que tu as fait pour Valla.

« Tu m'as pleinement satisfait en rendant Valla aussi correct, non comme j'aurais moi-même désiré pouvoir le faire, mais comme l'aurait fait l'auteur lui-même, s'il était encore de ce monde ; je suivrai néanmoins tes conseils, autant que possible, à la manière de certains familiers qui, ne pouvant faire de grandes choses, promettent et font en petit ce qu'ils ne peuvent faire en grand.

« J'ai donc divisé l'ouvrage de Valla en chapitres distincts, puis j'ai rangé les mots en une table par ordre alphabétique, comme dans un dictionnaire, afin qu'on puisse trouver sans peine le mot dont on aura besoin. Si cet arrangement est de quelque utilité, ce n'est pas moi qu'il faudra remercier, mais c'est à toi qu'on devra adresser de très grands remerciements, puisque tu es cause que j'ai été en quelque sorte obligé par ta lettre de faire un travail quelconque pour améliorer Valla... Adieu et aime-moi comme je t'aime. »

Ecrit en Sorbonne, l'an 1471 (1).

(1) « Petro Paulo Senili christianissimi Francorum regis secretario, Joannes de Lapide S. P. D. — Etsi me jamdudum multis officiis tibi devinxeras, nunc tamen longe majoribus quom roganti mihi Laurentium Vallam (quem se voluit semper haberi) quam emendatissimum quanquam latinissimum e corruptissimo barbarissimoque fecisti.

Cette correspondance nous fait voir avec quel désintéressement et quelle modestie les premiers éditeurs parisiens se dévouaient à la cause du progrès intellectuel. La Pierre et Fichet avaient, les premiers, compris le rôle civilisateur que la presse était appelée à jouer en relevant le niveau des études. Dédaignant les clameurs de la puissante corporation des écrivains et des copistes, que la nouvelle invention allait ruiner, ils avaient, de leur initiative privée, fait venir de la région où l'impri-

Neque profecto uni mihi tantum beneficium cumulate dedisti, sed et omnibus eloquentiæ studiosis (qui quotidie multo plures quam ante Lutetiæ nascuntur) et ipsi quoque Laurentio, quem barbarum pene reddiderat ipsa librarorium barbaries, quo fit ut fere nesciam a quo potissimum tibi gratiæ plures debeantur, a me ne cui morem gessisti, an a scholasticis Parisiis quibus labor tuus fructum est allaturus quam maximum....... Neque sane quicquam reliquum fuit a me repertum a quo vel minutissimam scabram obtusa mea lima (quam deceptus amore optimam dixisti) posset excerpere, sed ne Laurentianum quidem agrum tantum (ut scribis) spinis, lapidibus, lolioque mundasti sarculo coluisti, verum etiam (quod incassum mihi reliquum esse voluisti) plantis et vario florum genere plurimum exornasti... Non enim ego (ut tu) in Latio, sed alias in Germania, alias Parisii, in nudo quodam et barbaro pene sermone florem ætatis consumpsi, neque tam oratoribus hic atque illic quam philosophis theologisque me addixi, in diesque magis addico, ut me vix quidem si possem quod mones Laurentio tuo liceret temporis punctum impartiri. Bene itaque mecum egisti qui usque adeo politum Laurentium reddidisti ut non a me, sed ne a se quidem si viveret expolitior reddi posset. Obsequar tamen monitis tuis opera qua maxima potero, morem secutus quorumdam famulantium qui magna quom nequeant, in minimis quod summum ipsi habent, libenter pollicentur ac faciunt. Laurentianum si quidem opus non solum singulis capitulis annotavi, sed unum (etiam vocabulum), quodque per alphabeti seriem in tabule modum distribui quo quisque possit quod sibi volet vocabulum sine labore desumere. Quæ res, si forte cuiquam fuerit commoditati, non is mihi gratias habeat, at vero tibi quam maximas et agat et referat, qui me tuo beneficio tuisque litteris ut opere quiddam Laurentio prestarem obstrinxisti... Vale meque ama tui quidem amantissimum. — Ædibus Sorbone scriptum, anno uno et septuagesimo quadringentesimoque supra millesimum. »

merie avait pris naissance, des élèves de Gutenberg (1) et les avaient installés auprès d'eux, au centre même des études, dans l'enceinte de la Sorbonne.

Nous voici arrivés à l'année 1472. Les ouvrages de Cicéron, auxquels faisait allusion le secrétaire du roi dans sa lettre à son ami La Pierre, étaient sous presse. Fichet, qui était l'âme de l'entreprise et donnait les ordres aux imprimeurs et aux préparateurs de copie, était momentanément absent de Paris. Il se trouvait à Amboise, à la cour du roi Louis XI. Le 7 mars, il écrivait ce qui suit à son ami La Pierre :

Guillaume Fichet, docteur en théologie, de Paris, à Jean de La Pierre, professeur en théologie, salut.

« De tous mes amis, tu es celui avec lequel je me gêne le moins pour commander des travaux. En pourrai-je jamais trouver un qui soit plus aimable que mon cher La Pierre, plus assidu à un travail littéraire et plus dévoué à son office pour le bien de tous? Aussi je ne crains nullement que tu aies la fantaisie de me refuser ce que je sollicite de toi par lettre, dans l'intérêt général et dans celui de ta propre réputation.

« Lorsque j'étais, ces jours derniers, auprès du Roi pour tâcher de rétablir l'accord entre les princes français et pousser à la guerre contre les Turcs, après avoir exposé ce que j'avais à dire d'après les ordres du cardinal de Nicée, Bessarion, et avoir rempli la mission qui m'était confiée, un heureux hasard me fit tomber entre les mains plusieurs ouvrages de Cicéron, que des marchands de livres étrangers, que nous appelons imprimeurs, avaient apportés. Leur lecture, au milieu des bruits tumultueux de la cour, ne fut pas sans charme pour moi et me fut bien plus agréable qu'à la mai-

(1) Madden (*Lettres d'un bibliographe*, 5e partie, p. 221), émet cette opinion très vraisemblable que les typographes de Sorbonne, qui imprimaient le format in-quarto par *quinternions* « avaient dû s'initier à la typographie dans l'école où l'on suivait plutôt les procédés de Gutenberg que ceux de Schoifer. »

son, lorsque je lisais et relisais souvent les mêmes ouvrages. Ce plaisir eût été bien plus vif encore s'ils eussent été bien corrigés et bien divisés comme l'Orateur de Cicéron, le Valère Maxime et le Laurent Valla, qui ont été imprimés par tes soins.

« Ces divisions du texte, que nous appelons chapitres, jettent une grande clarté sur le contenu et aident la mémoire au point d'en rendre la lecture facile, même pour des enfants. Aussi je veux te prier d'améliorer, en les corrigeant et les divisant suivant ta méthode, l'édition des Offices de Cicéron, que les imprimeurs de Paris vont bientôt mettre sous presse. Le travail que tu auras à faire sera des plus faciles et des plus agréables pour quelqu'un qui est aussi savant que tu l'es, prêt à rendre service et auquel il ne manque rien de ce qu'il faut pour que cette tâche ne paraisse pas trop lourde...

« Adieu. Ecrit à la hâte de Tours, chez mon hôte Raoul Toustain, le plus hospitalier des bourgeois. Nones de mars 1471. »

Cette date correspond au 7 mars 1472 (nouveau style). La Pierre se mit aussitôt en besogne; d'un autre côté, les imprimeurs déployèrent une telle activité, que les premiers exemplaires du *De Officis* de Cicéron étaient mis en vente à la fin du mois, avant Pâques. La Pierre en offrait un exemplaire à Georges de Bade, évêque de Metz, accompagné d'une épître dédicatoire qu'il fit imprimer sur un feuillet de vélin avec les armes du prélat, délicatement peintes en miniature. Il lui dit que c'est par ordre de son grand ami (*hominis amicissimi*) Fichet et pour lui obéir qu'il a revu les livres des Offices; mais, qu'après l'avoir satisfait, il n'a pas cru devoir mieux faire que de dédier, donner et offrir ce livre, quoiqu'elle ne l'ait ni sollicité, ni demandé en aucune manière, à Sa Grandeur, aussi illustre par ses vertus remarquables que par la grande noblesse de sa famille. Après la formule finale *Vale*, La Pierre ajoute à la plume, de sa main, les mots *Prestantissime Pater* « très illustre Père », afin

de mieux marquer l'expression de ses sentiments de déférence et de respect envers l'évêque de Metz.

Les Tusculanes du même auteur suivirent les Offices, auxquels on avait joint les traités de l'Amitié, de la Vieillesse, le Songe de Scipion et les Paradoxes. Ce nouveau volume, qui parut peu de temps après, ne porte pas, comme l'autre, de traces de la collaboration directe de La Pierre, bien que la division en chapitres ait été faite d'après sa méthode qu'un autre correcteur, qui va entrer en scène, aura suivie. On lit, à la fin des Tusculanes, une pièce adressée à ceux qui aiment la lecture de Cicéron, par un nommé Erhard. Nous en citerons les vers suivants, dans lesquels le poète réclame l'indulgence des lecteurs et fait des souhaits pour les imprimeurs.

ERHARDUS CICERONIANÆ LECTIONIS AMATORIBUS S. P. D.

. . . .

Nunc fores eloquii dive pater Cicero.
Quem si cephaleis vulgaribus annotavi
His libris veniam lector humane dabis.
Hos quoque quom legeris precium ne (quœso) relinquas
Artificum ingenuœ quod meruere manus
Pro quibus optandi si nunc copia adesset
Tam bene pro meritis commoda mille precer.

« Voici maintenant le divin Cicéron, la porte ouverte de l'éloquence.

« Si je l'ai divisé en chapitres à la portée du vulgaire, tu seras indulgent pour ce livre, lecteur bienveillant.

« En lisant ces pages, n'oublie pas, je t'en prie, de donner aux imprimeurs la récompense que méritent leurs mains habiles.

« Quant à moi, si j'avais à former des vœux en leur faveur, je prierais le Ciel de leur donner tous les bonheurs, car ils y ont bien droit. »

Erhard, qui était sans doute un de ceux que Fichet avait chargés de préparer la copie des ouvrages de Cicé-

ron et dont Vieillot craignait la critique jalouse, paraît avoir remplacé La Pierre comme correcteur dans l'atelier de Sorbonne. Son nom de famille était Windsberg. Du même pays que les imprimeurs, il était lié avec eux d'une étroite amitié (1).

Les deux volumes de Cicéron, revus l'un par La Pierre, l'autre par Windsberg, quoique ayant paru séparément, se trouvent souvent réunis. Le format est in-folio, comme pour le Valla. Le *De Officiis* avec les Paradoxes et autres petits traités comprend 124 feuillets imprimés. Les Tusculanes ont 86 feuillets. Les pages pleines ont 32 lignes dans chacune des impressions.

Nous allons maintenant nous occuper d'un livre auquel on n'a pas prêté assez d'attention et qui avait intrigué Chevillier, le plus ancien bibliographe qui se soit sérieusement occupé des origines de l'imprimerie de Paris. Ce livre n'est autre que le *Speculum vitæ humanæ* ou Miroir de la vie humaine, selon les divers états et conditions, par Rodriguez Sanchez d'Arevallo, évêque de Zamora, en Espagne. La première édition avait paru à Rome en 1468, chez Sweinheim et Pannartz. Les imprimeurs parisiens réimprimèrent le livre d'après cette édition dans le même format in-folio, et en offrirent des exemplaires : 1° à Robert d'Estouteville, prévôt de Paris, conseiller et chambellan du roi; 2° à Jean de Bourbon, duc d'Auvergne, comte de Clermont, de Forez et de

(1) Voici ce que dit de lui Chevillier : « Ce que je pense de cet Erard, est que c'étoit un Allemand, étudiant en médecine, ami de La Pierre et de nos imprimeurs, qui les aidoit à corriger leurs éditions et y mettoit quelquefois des épigrammes. Il retourna en Allemagne et je trouve, dans le premier livre des épîtres *Illustrium ad Reuchlinum*, une lettre qu'il écrivit de Saxe à Reuchlin, l'année 1486, où l'on apprend qu'il étoit docteur en médecine. » (*L'Origine de l'Imprimerie de Paris,* ouvrage cité, p. 152).

l'Isle-en-Jourdain, seigneur de Beaujeu, pair et grand-chambellan de France; 3° au roi Louis XI.

Les volumes présentés ainsi comme échantillons de leur industrie nouvelle, qu'ils mettaient sous la protection de ces hauts et puissants personnages, étaient accompagnés de lettres dédicatoires.

Dans la lettre d'envoi au prévôt de Paris, Robert d'Estouteville (1), nos imprimeurs ne tarissent pas en éloges sur son compte. Ils ne savent comment le remercier pour tous les bons traitements dont il les a comblés (2) : « Dans cette ville régie par votre administration, qui est placée sous votre garde et qui grandit par vos bienfaits, vous nous traitez non comme des hôtes et des étrangers, mais comme des citoyens libres (3) ». Ils comparent la ville de Paris où ils sont si bien reçus, à Rome au temps de sa plus grande splendeur, lorsqu'elle était regardée comme la reine de l'univers : « Cette cité de Paris, disent-ils, est l'image de ce que fut Rome autrefois. Ceux qui l'ont vue disaient qu'ils voyaient non pas une ville comme une autre, mais une ville renfermant le monde entier à elle seule (4). »

Dans la lettre adressée au duc de Bourbon, les impri-

(1) Robert d'Estouteville, cinquième fils de Guillaume d'Estouteville, seigneur de Torci, était seigneur de Beyne et de Saint-André, dans la Marche, prévôt de Paris en 1446, conseiller et chambellan des rois Charles VII et Louis XI. Il assista à la bataille de Montlhéry, en 1465, et mourut le 3 juin 1479.

(2) « Nos ea benignitate prosequeris ut non agere sed ne vix quidem gratias habere tibi possimus. Et quidem quas ingentes tue debemus nobilitati. »

(3) « Non enim in hac civitate (quæ tuo regitur arbitratu tuisque servatur et augetur beneficiis) ut hospites et advene, sed ut liberi et cives a te tractamur... »

(4) « Et enim nunc ea videtur Parisiorum civitas quæ quondam Roma fuit, quam qui vidierint, non urbem quidem aliquam, sed ipsum terrarum orbem se plane fatebantur intuitos. »

meurs, tout confus, le remercient des marques d'intérêt qu'il leur a témoignées, à eux étrangers inconnus de lui, lors de la visite que, pendant qu'il était de passage à Paris, il fit, de son propre mouvement, à leurs pauvres réduits (*humiles casas*), pour voir par lui-même leurs formes d'imprimerie et leurs presses en pleine activité (*stridentes impressorias formulas*) (1). Ils n'oublieront jamais les paroles bienveillantes et encourageantes que ce grand seigneur, si bon et si généreux (2), leur adressa en cette circonstance : « Si, par notre travail, notre activité et notre industrie, disent-ils, nous arrivons à faire quelque chose dans ce beau pays de France, nous nous mettrons entièrement à votre service pour célébrer la gloire de votre nom illustre entre tous » (3).

Ils avaient fait hommage de leur premier livre à la ville de Paris; ils lui expriment maintenant leur reconnaissance pour son accueil si hospitalier.

La lettre au roi Louis XI est trop importante pour que nous n'en donnions pas en entier la traduction :

(1) Voici le texte exact de ce passage que nous n'avons fait qu'analyser : « Etsi scimus, illustrissime dux, nos indignos esse quibus tua ducalis dignitas se humanam facilemque præbeat, ut nos externos tibique ignotos humanitate (quæ summa ést) prosequeris, non tam satis mirari possumus tantam in tanto principe quantum omnis te Gallia admiratur pietate, ut humiles nostras casas, stridentesque impressorias formulas, cum Parisii esses, sponte visendo ad laborem reddere volueris alacriores et eas ita jocundissimo tuo intuitu reficere ut sese fœlices formas cuncta in secula futuras sperarent... »

(2) Jean, deuxième du nom, duc de Bourbon et d'Auvergne, etc., pair et connétable de France, surnommé *le Bon*, était marié avec Jeanne de France, puînée du roi Charles VII et avait cinquante-deux ans lorsqu'il rendit visite aux imprimeurs de la Sorbonne. Il perdit sa première femme le 4 mai 1482 et mourut le 1er avril 1488, le lendemain de Pâques, à l'âge de soixante-deux ans.

(3) « Deinde si quid nostro labore, studio atque industria hoc in regno (te duce) fœlicissimo valemus, id omne ad celebrandum illustrandumque clarissimum tuum nomen omni studio conferemus... »

« Plaire aux princes, Roi illustre, n'est pas le moindre mérite des hommes, disent les philosophes. Partant de ce principe, nous nous estimerions les plus heureux du monde, s'il nous était permis d'offrir quelque présent de notre industrie qui fût digne de votre royale Majesté, et, si nous pouvions le faire assez convenablement pour mériter d'être offert au premier prince de ce royaume, notre désir serait satisfait.

« Vous avez été si bienveillant pour nous, que nous ne pourrons jamais assez faire pour vous remercier comme il conviendrait. Laissant à de plus savants que nous le soin de célébrer jusqu'au Ciel les louanges de votre règne; la bonté et la clémence qui vous sont naturelles, et dont vous usez envers tous et envers nous en particulier, sont telles, que votre bienveillance royale nous entretient dans la plus douce quiétude.

« On nous traite ici à Paris, ville capitale de votre royaume, non comme des gens du pays, des habitants ou de simples hôtes, mais en citoyens libres. Ce traitement est si doux, que nulle part nous ne saurions trouver une plus grande liberté que celle dont nous jouissons à présent, grâce à vous, Roi très pieux, nous qui, uniquement soutenus par votre clémence, avons le plus vif désir de contribuer à l'illustration de votre très heureux règne en imprimant des livres. Quoique nous ne soyons pas encore en état de le faire assez dignement pour vous plaire, nous ferons de notre mieux, car nous sommes animés de la meilleure volonté pour nous mettre au service de votre royale Majesté. Cette volonté sera toujours de plus en plus forte, mais nous n'avons presque pas les moyens de le faire. Que peuvent faire, qui puisse plaire à un prince souverain, des étrangers, d'humbles artisans faisant profession d'art typographique? Que pouvons-nous offrir à un roi si puissant, nous qui sommes pauvres?

« La très grande bonté qui vous distingue nous donne la hardiesse de faire hommage de nos personnes et de notre industrie à votre royale grandeur, ô Roi très clément! Ne pensez-vous pas qu'il est misérable et indigne de se réjouir du malheur des autres et de se repaître du sang des hommes, lorsque rien ne vous y force? La clémence est innée en vous, c'est ce qui fait que votre colère est aussitôt apaisée. La grande clémence qui réside en vous est une vertu qui vous rapproche de Dieu. Qu'est-ce qui vous oblige à être impla-

cable et sourd à la pitié, à renverser tout ce qui se dresse devant vous et à mépriser, comme le lion, vos ennemis qui gisent à terre? Avec cette clémence qui est votre apanage, pardonnez aux vaincus, ô roi très invincible!

« En pardonnant ainsi, vous arrêtez les fureurs horribles de Mars. Epargnez notre sang! Prenez pour exemple votre père céleste qui, en faisant trembler le monde des éclats de son tonnerre, brisa les dards des Cyclopes contre les rochers et précipita les monstres marins du haut de l'Empyrée.

« Quant à nous, Roi très digne, dont la voix des hommes est impuissante à dire toutes les louanges, nous vous rendons non les actions de grâces que nous devrions mais celles que nous pouvons rendre. Nous vous donnons l'assurance de notre bonne volonté et de notre dévouement, et nous la montrerons toujours à la moindre occasion. Comme gage de notre fidélité, nous vous offrons, avec les marques du plus profond respect, ce livre produit par nos mains, Nous pensons qu'il pourra vous plaire. C'est le « Miroir de la vie humaine », dans lequel, lorsque vous aurez le loisir de le parcourir, vous pourrez, non sans profit et avec plus de plaisir encore, étudier les différentes conditions des hommes, avec leurs diverses vicissitudes, depuis les marches de votre trône royal jusqu'à celles de ceux qui sont soumis à votre sceptre.

« Recevez-le, nous vous en supplions, nous, vos très humbles serviteurs, non sous la forme d'un présent qui est vraiment trop petit, mais comme gage du bon vouloir qui nous anime et du dévouement avec lequel nous nous appliquons à respecter votre nom royal pour le vénérer et l'aimer, comme nous le ferons toujours de plus en plus.

« De notre ville de Paris, le x des calendes de mai, de l'an mil quatre cent soixante et douze. Imprimé par les mains de vos tout dévoués Martin, Ulric et Michel (1). »

(1) Nous donnons ci-après le texte original de cette lettre : « Principibus posse placere, non ultimum viris esse laudem philosophorum testatur sententia, rex inclyte. Qua inducti, nos longe futuros speraremus fœlicissimos si nostra industria muneris quippiam regali tua majestate dignum et effingere et formatum regie sublimitati satis digne possemus offerre quo tibi primario hujus regni principi placuisse nostris animis id expetentibus valeremus. Quippe qui tanta in nos beneficentia aut agere aut referre possimus. Nam ut divinas regii

Cette lettre peut se passer de commentaire. L'imprimerie de Paris avait fait ses preuves. Elle entrait dans une phase nouvelle en se plaçant sous la plus haute des protections, celle du roi. C'est à ce moment que La Pierre parait s'être retiré. Bien accueillis, traités avec toutes sortes d'égards, nos trois imprimeurs, pénétrés de reconnaissance, déclaraient que nulle part ailleurs ils ne pouvaient se trouver mieux que dans la bonne ville de Paris, et qu'ils entendaient s'y fixer pour y imprimer des livres qui ajouteraient à son renom et à la gloire du souverain. Aucun historien de l'imprimerie n'a connu le texte que nous venons de donner et n'a relaté le fait. Seul Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin, l'a laissé soupçonner. Il dit, page 310 de son *Addition à l'histoire de Louis XI*, que les imprimeurs de Paris « mirent premièrement soubs leur presse le *Speculum vitæ humæ Roderici Zamorensis episcopi,* qu'ils

tui sceptri laudes nobis doctioribus extollendas relinquamus, tanta est in te, tum in omnes, tum in nos pietas atque clementia ut alii regia tua benignitate placidissime foveantur. Nos vero in regni tui principe urbe Parisia, non ut inquilini, non ut incole, non ut hospites sed ut scives (*sic*) liberi tractemur. Et ita quidem benigne ut nusquam nobis gratior extet libertas quam sub te rege piissimo, qui sola tua freti clementia libris imprimendis regnum hoc te rege fœlicissimum illustrare magnopere desyderamus. Quo studio et si placere tibi non satis digne valemus profitebimur tamen ingenue, voluntate nobis summam non deesse regie tue sublimitati inserviendi, majorem semper affuturam, facultatem autem prope nullam. Quid enim summo principi gratum satis agant externi, humilesque artis impressorie professores? Quid potentissimo regi, inopes? Summa tamen innata tibi pietas audaciam nobis presta nos, nostramque industriam regiæ celsitu dini tuæ dedicandi, rex clementissime. Nempe qui te monet vel pœnis hominum vel sanguine pasci, turpe fœdumque putare? Clementia tibi innata. Quid facit ut deponas ocius iram quam moveas? Summa in te clementia quæ te deo proximum efficit. Quid tandem te docet precibus nunquam implacabilem esse, obvia prosternere, prostrataque leonis instar despicere? Clementia hac das

dédièrent audit Louis XI, comme premier et asseuré tesmoignage de leur industrie ». Chevillier, bibliothécaire de Sorbonne, dans son *Origine de l'Imprimerie à Paris*, page 49, commente avec beaucoup de bon sens cette assertion en ces termes : « J'aurois, dit-il, bien voulu voir cette épître dédicatoire à Louis XI. Il faut qu'elle n'ait été mise qu'à l'exemplaire qu'ils présentèrent au Roy, et qui ne se trouve plus. Elle n'est point dans les deux que j'ai vus, dans celui qui est en Sorbonne, ni dans celui qui est aux Célestins de Paris. J'accorderois volontiers que le *Zamorensis* fut imprimé le premier, n'étoit que le caractère me paroit avoir déjà beaucoup servi et bien plus usé qu'aux Epîtres de Gasparin. »

Ces réflexions critiques sont on ne peut plus justes.

veniam victis, rex invictissime. Hac exortante, Martis horrificos coerces calores, etherei patris imitatus exemplum qui sonoro tonitrui cuncta concutiens, Cyclopum spicula in scopulos et monstra maris e summa cœli arce jaculatur, nostri parcus cruoris. At vero (dignissime rex! cujus laudem vox humana non capit) ut tibi non quas debemus, sed quas possumus gratias agamus, nostre quoque voluntatis quam spondemus semperque exhibebimus, emineat apud te aliquod indicium, observantiæ nostræ pignus quod nostris effinximus manibus, tibi offerimus summa cum reverentia. Sperantes id tue benignitatis non ingratum futurum. Est nanque Vite speculum humanæ in quo et regii tui solii et hominum tuo sceptro subjectorum varios casus varia quoque rerum discrimina quandoque per ocium non summo sine fructu, majore cum jocunditate speculabere. Quod suscipias oramus a nobis tuis mancipiolis, non pro numeris specie quod perquam exiguum est, sed pro animi nostri voluntate quo regium tuum nomen numen observare, venerari et colere studemus, semperque majorem in modum studebimus. Tua in Lutetia, x, kal. maii anni millesimi quadringentesimi secundi sepra septuagesimum, manibus tibi deditissimorum Martini, Udalrici atque Michaelis impressum. — Christianissimo Francorum regi divo Ludovico quarto (*sic*) Germani librorum impressores Parisienses perpetuo se devovent servituros. »

Cependant Naudé avait dit vrai. La lettre à Louis XI, qu'il avait entrevue et dont la date lui avait échappé, existait bel et bien. Après avoir été égarée pendant plus de deux cent cinquante ans, elle vient d'être retrouvée à Londres, dans un exemplaire du Musée Britannique, en compagnie de deux autres qu'on ne connaissait pas, celle destinée à Robert d'Estouteville, représentant la ville de Paris, si hospitalière envers de pauvres artisans étrangers, et celle adressée au duc Jean de Bourbon, qui honora de sa visite le premier atelier parisien, non sans y avoir probablement laissé des marques de sa munificence (1). Aucun autre exemplaire du *Speculum humanæ vitæ,* à notre connaissance, ne contient ces lettres, qui forment un ensemble de documents des plus précieux pour l'histoire de la typographie parisienne.

Revenons à Fichet. Après son retour d'Amboise, nous le trouvons plongé dans la lecture de Platon, dont il ne connaissait pas encore toutes les beautés, comme il l'écrit le 4 avril à son ami Bessarion (2). Il fait faire par un de ses calligraphes une copie, en petit format de poche, des lettres de Platon, qu'il offre le 13 mai (3) à

(1) C'est ce que l'on peut inférer du passage suivant, contenu dans l'épître des imprimeurs, où il est question de leurs presses, auxquelles le duc voulut donner une plus grande activité : « ... Reddere volueris alacriores ita jocundissimo tuo intuitu reficere ut sese fœlices formas cuncta in secula futuræ sperarint... ostendis... ut solus istæ benificentiæ, atque magnificentiæ copiam non habeat qui non petierit... »

(2) « ... Ejusque legendi tanta me rapuit aviditas ut artem dormiendi per has Paschales noctes quæsitam non mihi sed me hospiti quidem Platoni invenierim. Ille me rerum venustissimarum admiratione quæ nunquam legissem tenuit imprimis attentum... » (*Correspondance de Fichet et de Bessarion,* 10e lettre).

(3) « Magni divinique Platonis epystolas meo nomine jussi tibi reddi... has si quidem ut tibi vel domi vel ruri facile in manibus

un autre de ses amis, Jean Choart de Buzenval, chancelier du duc de Calabre, qui avait été auparavant vice-prévôt de Paris. C'est vers cette époque qu'on peut placer l'impression d'une édition des lettres de Platon, traduites en latin par Leonardo Bruni d'Arezzo, qui fut faite à Paris. Dans la lettre précitée du 4 avril, Fichet parle de son intention de publier une édition de Platon, pour laquelle il sollicite une préface de Bessarion. On en tirera des exemplaires sur vélin, comme il l'a fait pour les *Orationes* de son ami, qui seront donnés aux bibliothèques publiques des collèges de Paris pour être lus et conservés jusqu'à l'âge le plus reculé. Il en fera les fonds et compte sur la vente d'une partie des exemplaires pour l'aider à couvrir une partie des frais (1). Fichet ne paraît pas avoir donné suite à ce projet. Les lettres de Platon seules, sans préface, qui forment un petit volume in-quarto de 49 feuillets à 23 lignes par page, remplacèrent l'édition projetée. On lit à la fin ce distique latin :

Discite rectores divinitus ore Platonis
Quid vos, quod cives reddat in urbe bonos.

« Vous qui êtes la classe dirigeante, apprenez par la bouche du divin Platon, comment vous et les citoyens de cette ville pouvez devenir encore meilleurs. »

(A suivre.) A. CLAUDIN.

essent enchyridionis instar transcribi feci. » (*Lettre de Fichet à Jean Choart*. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Manuscrits latins, nos 16,580).

(1) « Sumptum etiam aliquem nedum operam dabo ut ex isto mihi reddito interea complures ab impressoribus nostris Platones cudantur. In membranis quoque si facultas tulerit numerum aliquem imprimi faciam quemadmodum in Orationibus tuis feci. »

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ET LE

CATALOGUE GÉNÉRAL DE SES LIVRES IMPRIMÉS

La presse quotidienne s'est fait récemment l'écho d'un bruit qui alarmait, à juste raison, les habitués de la salle de travail de la Bibliothèque nationale. Hâtons-nous de le dire, ce bruit était dénué de tout fondement. La Bibliothèque nationale a, comme on sait, commencé l'impression du « Catalogue général de ses livres imprimés »; le premier volume a paru en 1897 (1). On prétendait donc que l'impression de ce tome premier n'avait pas coûté moins de 40,000 fr. et qu'en présence de l'énormité de ce prix, on devait renoncer, faute d'argent, à achever cette publication pourtant si éminemment utile, qui, selon les prévisions du rapport de M. Georges Picot, se composera de 80 volumes environ. Pour couper court au bruit fâcheux ou malveillant ainsi mis en circulation, le *Temps* chargea l'un de ses rédacteurs de demander à l'administrateur général de la Bibliothèque nationale ce qu'il y avait de fondé dans cette nouvelle et voici la réponse de M. Léopold Delisle à notre confrère : « Cette nouvelle est fausse radicalement. D'abord le premier volume du Catalogue n'a pas coûté quarante mille francs, mais bien sept à huit mille. Encore convient-il d'ajouter que c'était là un essai, qu'il nous a fallu créer un type, que nous

(1) Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts. Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs. Tome I. Aachs-Albyville. *Paris, imprimerie nationale.* MDCCCXCVII, gr. in-8 de 1 f. blanc, 2 ff., LXXXII-565 pp. et 1 f. blanc.

n'avons pu éviter certains tâtonnements inévitables au début et que, très certainement, les volumes suivants nous coûteraient moins cher. Il n'y a donc aucun motif d'interrompre une publication dont l'utilité est manifeste et dont l'achèvement est indispensable. Aussi, bien au contraire, vient-on de décider cet achèvement. Le projet de budget pour l'an prochain contient les crédits nécessaires; dès qu'ils seront votés, nous nous mettrons à l'œuvre, car la matière est prête. L'an prochain verra très probablement l'apparition d'un ou plutôt de plusieurs volumes du Catalogue général. »

Cette réponse est catégorique; elle rassurera pleinement tous ceux qu'avait émus de ridicules racontars et calmera leurs légitimes inquiétudes. Le public des travailleurs aura donc un jour à sa disposition cet inestimable catalogue qui, en même temps qu'il lui évitera de regrettables pertes de temps, facilitera singulièrement aussi la tâche ardue des conservateurs et des bibliothécaires. On ne peut s'imaginer quelle dose de patience il leur faut souvent avoir pour satisfaire certains lecteurs qui, ne sachant au juste ce qu'ils veulent, ignorant soit le nom de l'auteur de l'ouvrage qu'ils désirent, soit le titre de cet ouvrage, parfois l'un et l'autre, rédigent des bulletins de demandes d'une invraisemblable fantaisie et s'étonnent toujours qu'on ne leur apporte pas les volumes sur le champ. Et c'est rendre justice aux fonctionnaires de la Bibliothèque nationale que de constater avec quel obligeant empressement ils se mettent à la disposition du lecteur, avec quelle sûreté il le renseignent et avec quelle expérience ils le guident dans ses recherches; je suis, en ce qui me concerne, heureux de trouver cette occasion de leur témoigner ici ma bien reconnaisssante gratitude.

Le nouveau Catalogue de la Bibliothèque nationale, en dehors du monde des bibliothèques, est encore peu connu; il n'est donc pas sans utilité d'appeler sur lui l'attention de tous les amis des livres et de leur montrer de quel secours leur sera cette collection, au fur et à mesure de sa publication, avant même d'être arrivée au terme de son achèvement. Un seul volume a paru; mais si ce premier volume ne peut rendre, pour l'instant, que des services restreints, il nous prouve du moins avec quelle méthode, avec quelle exactitude, avec quelle science il a été rédigé et nous est un garant de ce que seront ceux qui ne tarderont plus à le suivre.

M. Léopold Delisle a écrit en tête de ce tome une magistrale introduction dans laquelle, avec la netteté, la précision, la clarté qui lui sont familières, il étudie l'état des livres imprimés de la Bibliothèque depuis la fin du XVe siècle jusqu'à nos jours et passe en revue les différents catalogues qui en ont été dressés depuis celui de Rigault en 1622. Je ne puis prétendre analyser ici les quatre-vingt-deux pages de cette introduction, imprimées en petit texte et dont on peut dire que chaque ligne contient un renseignement. C'est un document instructif, et qui doit être lu dans son intégralité. Mais il me semble qu'il est pour le moins intéressant, faute de pouvoir mieux faire, de transcrire ici les titres des dix-neuf chapitres qui le composent; voici donc comment est divisée l'introduction :

I. Etat des livres imprimés de la Bibliothèque jusqu'au règne de Louis XIII — Catalogue de Rigault en 1622.
II. Catalogue des frères Dupuy, 1645.
III. Premier Catalogue de Nicolas Clément.
IV. Second catalogue de Nicolas Clément.
V. Projet d'impression du Catalogue de Nicolas Clément.
VI. Supplément au Catalogue de Clément.
VII. Catalogue publié au XVIIIe siècle.
VIII. Supplément au Catalogue imprimé du XVIIIe siècle.
IX. Etat du Département des imprimés depuis la Révolution jusqu'à la mort de Van Praet en 1837.
X. Travaux exécutés de 1840 à 1852. — Relevé des anciennes cotes. — Création du fonds non porté. — Répertoire alphabétique du fonds porté.
XI. Travaux exécutés sous la direction de M. Taschereau de 1852 à 1874. — Catalogue des divisions L, N-P^2 et T. — Inventaire des divisions A-E. — Traitement des livres ajoutés aux anciens fonds.
XII. Travaux exécutés depuis 1875. — 1° Achèvement des catalogues précédemment commencés. — 2° Traitement des livres nouveaux pour assurer à chacun d'eux une place définitive et immuable. — 3° Rédaction et publication du Catalogue des livres au moment de leur entrée dans les collections. — 4° Reprise des travaux de l'inventaire des anciens fonds pour préparer les éléments du Catalogue général.
XIII. Etat des collections du Département des imprimés au 1er janvier 1897.
XIV. Etendue du Catalogue.
XV. Raisons qui ont fait adopter l'ordre alphabétique pour le Catalogue.

XVI. Plan du Catalogue.
XVII. Nécessité d'imprimer le Catalogue.
XVIII. Publication du premier volume du Catalogue. — Critiques qui pourront lui être adressées.
XIX. Possibilité de fondre avec le Catalogue de la Bibliothèque nationale les catalogues des autres bibliothèques publiques de Paris.

Nous ne pouvons que former des vœux pour que le Parlement se hâte de voter les crédits nécessaires à l'achèvement du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale,* dont la publication est si impatiemment attendue de tous les hommes d'étude.

G. V.

ANTOINE VÉR

Femme : GERMAINE GU

Barthélemy ✠ déjà en 1518
Femme : Catherine Laillier ✠ entre 1528 et 1540

Claude
✠ entre 1517 et 1528

Mariée à

Germaine
Mariée à Pierre de la Court

Marie
✠ entre 1557 et 1561
Mariée à Jehan André

Marie
Mariée à Jehan Corrozet

Nicole
Mariée à Jacques Bertheau

Marguerite

NOTA. — Les noms en italique sont ceux des personnes dont la filiation n'est pas

) ✠ vers 1513

' ✠ vers 1544

ıcrite ✠ 6 février 1561	Jeanne	Guillaume
· Raoul ✠ 25 ou 28 juillet 1540	Mariée : 1° à Jean Lancelin	✠ 14 décembre 1545
	2° à N. *Landras*	
	Jehanne Landras	
	Mariée : 1° à N	
	2° à Célestin Perrin	
	✠ avant 1561	

ument certaine.

NOUVELLES RECHERCHES

SUR

ANTOINE VÉRARD

ET

SA FAMILLE

(Fin)

II

La première fois qu'on voit le nom d'Antoine Vérard c'est sur une traduction du *Décaméron* de Boccace, le 22 novembre 1485. A cette époque, il a son domicile sur le pont Notre-Dame et une boutique au Palais. Sur sa vie depuis cette époque jusqu'à sa mort dont la date exacte n'est pas connue, on sait par les adresses que portent les volumes édités par lui qu'il changea trois fois de domicile ; et, par le privilège accordé le 26 août 1514 à Guillaume Eustace pour une réimpression des *Décades* de Tite Live, qu'à cette date Antoine Vérard était déjà mort. Or, comme le dernier volume paru avec son nom porte la date du 24 juillet 1512, c'est

entre ces deux dates qu'il faut placer son décès.

Tout en gardant toujours un étalage, un dépôt de livres permanent au Palais, dans la Grand'Salle au premier pillier devant la chapelle où l'on chantait la messe des Présidents, Antoine Vérard changea trois fois la place de son principal établissement.

Son premier domicile était sur le pont Notre-Dame où il resta jusqu'à son écroulement, le 25 octobre 1499: il y occupait la vingtième maison en amont (1).

Après la chute du pont, il alla demeurer au carrefour Saint-Séverin où, toujours d'après l'adresse que portent ses volumes, il serait resté onze mois, d'octobre 1499 à septembre 1500; puis déménageant encore, Vérard vint s'établir rue St-Jacques, près le Petit-Pont. Enfin, à partir des premiers mois de 1503, nous le voyons fixé « devant la rue neuve Notre-Dame, près l'Hostel-Dieu » où il meurt et où continue à résider son fils Barthélemy Vérard (2).

J'ai essayé, grâce au remarquable plan archéologique de Paris, dressé sous la direction du Service des travaux historiques de la Ville, par M. Berty pour cette région, de déterminer l'endroit exact de ces différents domiciles.

D'abord sur le pont Notre-Dame, la vingtième maison en amont.

Au carrefour Saint-Séverin, une maison faisant le coin du carrefour et de la rue Saint-Jacques porte sur le plan le nom de : Maison à l'image Saint-Jean. Cepen-

(1) Archives Nat. Q[1] 1097[a], f° 166, v°.

(2) Voir dans le *Journal des Savants*, mars 1894, un article de M. L. Delisle sur le catalogue des Incunables de la Bibliothèque Mazarine.

dant le temps si court qu'y séjourna Vérard ne permet pas d'affirmer que cette maison soit bien celle où il se fixa en attendant vraisemblablement le complet achèvement d'une nouvelle installation, bien que d'après la position de cette maison, à l'angle du carrefour Saint-Séverin et de la rue Saint-Jacques on puisse être tenté de croire que les deux adresses du libraire, intermédiaires entre le pont Notre-Dame et la rue neuve Notre-Dame se rapportaient à la même maison.

Mais tout en n'en étant pas éloignée, cette maison ne peut-être dite : « près Petit-Pont ». En descendant la rue Saint-Jacques vers le fleuve, on trouve, sur le plan, à gauche cette fois, une autre maison à l'image Saint-Jean, la cinquième avant la rue de la Huchette qu'une seule rangée de maisons séparait de la Seine. Cette dernière maison correspondrait mieux aux adresses que portent les livres de cette époque : « rue Saint-Jacques près Petit-Pont. »

Quoi qu'il en soit, ce n'étaient toujours que des établissements temporaires. En 1503 Antoine Vérard s'installa définitivement dans une maison : « devant la rue neuve Notre-Dame, près l'Hôtel-Dieu. »

Je n'ai pas trouvé sur le plan de M. Berty de maison dont la position correspondît à l'adresse donnée et qui portât l'enseigne de Saint-Jean l'Evangéliste. Il en existait bien une dans la rue neuve Notre-Dame, la septième à gauche à partir de la chapelle Saint-Christophe, donnant par derrière sur la rue du Sablon qui borde l'Hôtel-Dieu : la façade était sur la rue neuve Notre-Dame, devant la rue aux Coulons, presque en face de l'église Sainte-Geneviève-la-Petite ou des Ardents. Mais cette maison qui doit être celle qu'habitait le libraire Simon Vostre, ne répond pas à l'adresse de Vérard. De plus, un volume, le tome II de l'édition de Froissart donnée

sous le nom de Vérard en 1518, porte: «... pour Antoine Vérard, demeurant rue de la Juifrie, devant la rue neuve Notre-Dame à l'enseigne Saint-Jean l'Evangéliste. »

La rue de la Juiverie, c'était la rue dans l'axe du Petit-Pont et du pont Notre-Dame et dans laquelle débouchait la rue neuve Notre-Dame. Donc, bien que n'existant pas sur le plan, il n'y a pas de doute possible sur la position de cette maison située rue de la Juiverie, à gauche à partir du Petit-Pont et devant la rue neuve Notre-Dame. Peut être quand la veuve d'Antoine Vérard, Germaine Guyart, la quitta à la mort de Barthélemy leur fils changea-t-elle d'enseigne, ce qui expliquerait qu'elle ne figure pas sous ce nom sur le plan.

Les quelques documents qu'on connait sur Antoine Vérard, ont trait bien plus à son commerce ou à la gestion de ses biens qu'à sa vie.

Dans le manuscrit français 8815 de la Bibliothèque Nationale (1), on trouve le compte de sommes dues à Antoine Vérard pour livres fournis et travaux exécutés pour le comte d'Angoulême, père de François Ier (2). Un seul paragraphe est intéressant ici :

« Et pour la recompance de sa peine d'estre venu a
« plusieurs voiages dudit Paris a Congnac, par l'ordon-
« nance de feu mondit seigneur, tant pour apporter
« lesdits livres que pour quérir la dite somme desdites
« parties, XX l. »

Ce qui prouve qu'Antoine Vérard devait pour son

(1) Ce volume contient le détail de sommes payées par l'argentier du comte d'Angoulême aux créanciers du prince, après sa mort.

(2) Publié dans le *Bulletin du Bibliophile* par M. Aug. Bernard, 1860, p. 1589.

commerce faire des voyages auprès de ses nobles clients. De même on le verra un peu plus tard aller à Tours.

Le contrat de mariage de Germaine Vérard, sa petite fille, nous apprend que le 30 novembre 1497 il acheta à Robert de la Noue, laboureur demeurant à Manchecourt (1) paroisse d'Orsay, une rente de neuf livres tournois, rente payée encore en 1540 puisque, à cette date, Germaine Guyart la constitue en dot à sa petite fille. On sait encore, par la demande de partage formée par ses héritiers, que Vérard possédait quatorze quartiers de vigne sis à Clamart, à Cachan, et à L'Hay (2).

Enfin le 17 juillet 1505, Antoine Vérard se rendit acquéreur (3) de Thibaut Bredin, libraire à Tours, d'une maison sise en cette ville, sur la paroisse Saint-Hilaire. Dans cet acte, il est ainsi qualifié : « honorable homme Antoine Vérard, aussy libraire, à présent demourant à Paris. » Ce « présent » est très relatif puisqu'il remonte déjà à au moins vingt ans : mais il semble bien que le fait d'opposer ce présent défini à un passé dont il n'est pas parlé, indique chez le notaire tourangeau le sentiment qu'il est inutile de le faire, parce que Vérard avait jadis habité Tours, où tout le monde avait pu le connaître, avant qu'il n'y ait installé depuis un dépôt de livres.

(1) Orsay, Seine-et-Oise, Ar[t] de Versailles, canton de Palaiseau. Manchecourt n'existe plus actuellement.

(2) Clamart, Seine, Ar[t] et canton de Sceaux. — Cachan, Seine, Ar[t] de Sceaux, canton de Villejuif, commune d'Arcueil. — L'Hay, Seine, Ar[t] de Sceaux, canton de Villejuif.

(3) D[r] E. Giraudet, *Les Artistes Tourangeaux*, Tours, Rouillé-Ladevèze, 1885, in-8, p. 137. — Le docteur Giraudet a, fort heureusement, cité cet acte parce qu'un des témoins y comparant se trouve être Bernard Dupatiz, maître peintre-enlumineur à Tours.

Ces trois propriétés, rente, vigne et maison indiquent que leur propriétaire jouissait d'une aisance très réelle et indépendante des bénéfices pouvant résulter de son commerce.

La chute du pont N.-D. en 1499, que l'incurie des magistrats municipaux ne sut pas empêcher, dut certainement causer des dommages à ses habitants, car ceux-ci se réunirent pour comparaître au procès criminel intenté au Prévôt des marchands et échevins en exercice lors de la catastrophe (1). Il leur fut adjugé des dommages-intérêts à fixer ultérieurement, mais il ne semble pas qu'il ait été donné suite à cette taxation : en 1516 intervint une transaction amiable entre les habitants, partie au procès criminel de 1500, au nombre desquels avait été Antoine Vérard, et la Ville, qu'ils avaient dû actionner ultérieurement ; cette transaction fut acceptée par les héritiers du libraire.

En mentionnant encore un règlement de compte intervenu en 1509 entre Vérard et un libraire de Tours (2), où nous apprenons que Vérard avait dans cette ville un correspondant chargé de la vente de ses livres ; enfin en citant le fragment d'un journal de commis-libraire au Palais (3), journal qui bien qu'anonyme semble devoir se rapporter à Antoine Vérard, nous aurons épuisé la liste des documents nous renseignant à son sujet.

A une époque indéterminée mais qui ne remonte cependant pas avant son établissement devant la rue

(1) *Délibérations du Bureau de la Ville de Paris*, tome I, p. 10.

(2) Publié par M. Ch. Grandmaison dans l'*Intermédiaire de l'Ouest*, 1894, n° 8.

(3) Delisle (L.) *Documents parisiens de la bibliothèque de Berne* (Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France, tome XXIII, 1896).

neuve Notre-Dame, Vérard prit le titre de libraire juré de l'Université, en latin « bibliopola almœ Universitatis parisiensis ». Cette qualification se trouve sur quatre ouvrages : Le *Jeu des échecs moralisé* de Jacques de Cessoles, traduction de Jean de Vignay, 1504; la traduction des *Postillae Majores* par Pierre Desrey, 1511-1512; le *Liber auctoritatum Nicolaï de Querqueto,* 1512; et le *Psalterium davidicum,* s. l. n. d. C'est par là seulement qu'on sait qu'il a joui de ce titre.

Comme on le voit, il n'est pas possible avec de si rares éléments d'information de reconstituer la vie d'Antoine Vérard. D'autre part, on ne peut compter que sur le hasard pour amener de nouvelles découvertes.

III

Dans leur notice, MM. Pichon et Vicaire donnent à Antoine Vérard deux fils, Antoine II et Claude. Or nulle part on ne trouve de trace de cet Antoine II.

Les bibliographes qui ont les premiers, postérieurement à La Caille, Lottin, Maittaire etc, mentionné le nom d'Antoine II, ne basaient son existence que sur la suscription de trois volumes parus avec les dates, *Le Séjour d'honneur* d'Octavien de Saint-Gelais, 25 août 1519, les *Chroniques de Froissart,* 12 octobre 1518 et une édition de la *Bible historiée* de Pierre Le Mangeur, traduction de Guyart des Moulins, de 1539. C'est uniquement à cause de la suscription de ces trois ouvrages, réimpressions d'ouvrages édités antérieurement par Antoine Vérard, qu'on a inventé l'existence de cet Antoine II, alors qu'il était bien plus naturel de supposer qu'après la mort de Barthélemy Vérard, sa mère Germaine Guyart, qui avait gardé le fonds de commerce de feu

Antoine Vérard, avait réimprimé des ouvrages épuisés et de vente courante et gardé le nom de son mari, connu de tous. Il ne faut donc, selon toute apparence, voir dans ces suscriptions qu'une sorte de raison sociale. Il serait, en effet, pour le moins étonnant de voir ainsi succéder au grand-père, le petit-fils au lieu du fils et ensuite le père au fils.

En tout cas, MM. Pichon et Vicaire font mourir Antoine II en 1527. Or le 4 novembre 1517 (1), Deruet et Lecourt, notaires au Châtelet, reçoivent de la Ville brevet d'une promesse de bail pour une maison sur le nouveau pont Notre-Dame en faveur de Germaine, veuve de feu Antoine Vérard. Cet acte nous montre que déjà en 1517 il n'existait plus d'Antoine Vérard, si tant est qu'il y en ait jamais en deux.

Puis, les mêmes auteurs établissent de la façon suivante la filiation des enfants du célèbre libraire : Antoine Vérard, mort en 1513 ou à la fin de 1512, a un fils, Antoine II, mort avant avril 1528.

De Germaine Guyart, sa femme, celui-ci a plusieurs enfants :

1° Barthélemy mort avant 1518, marié à Catherine Laillier.

2° Marguerite, morte le 6 février 1561, mariée à Pierre Raoul, mort le 28 juillet 1540. Pas de postérité.

3° Guillaume, religieux à l'abbaye de Saint-Denis.

4° Jeanne, mariée à Jean Lancelin.

Il reste trois membres de la famille qu'ils citent, d'après l'acte notarié, sans pouvoir les identifier :

1° Claude Vérard, religieux de Clairvaux.

2° Marie Vérard, femme de Jean André, un des quatre

(1) Archives Nationales, Q^1 1099^{197a}, f° 166. v°.

grands libraires de l'Université de Paris, morte avant 1561, laissant trois filles mineures, dont une mariée au libraire Jean Corrozet, et dont le degré de parenté avec les enfants d'Antoine II, bien qu'assez proche, reste inconnu.

3° Jeanne Landras qui hérite de Marguerite Vérard au même degré que les filles de Marie Vérard.

L'étude de toute la série de documents relatifs à la maison du nouveau pont Notre-Dame attribuée à la famille de Vérard prouve que le personnage hypothétique d'Antoine II n'a jamais existé et que Barthélemy, Claude, Guillaume, Marguerite et Jeanne sont fils et filles d'Antoine Vérard et de Germaine Guyart.

Le premier document analysé par MM. Pichon et Vicaire est une demande de partage de succession (1). Le 20 mai 1528 comparaissent devant le Chatelet de Paris :

1° Germaine Guyart par procureur ;

2° Pierre Raoul et Marguerite Vérard, Jean Lancelin et Jeanne Vérard, les religieux de Saint-Denis à cause de frère Guillaume Vérard,

Enfants et héritiers de feu Antoine Vérard leur père, d'une part ;

Et 3° Catherine Laillier (par procureur) veuve de feu Barthélemy Vérard, d'autre part ;

Demandant le partage de quatorze quartiers de vigne sis à Clamart, Cachant et L'Hay, ayant appartenu à Antoine Vérard.

Tout d'abord, il est à remarquer que Claude Vérard n'est pas mentionné, ce qui porte à croire qu'à cette date il était déjà mort. De plus, on peut se demander

(1) Archives Nationales. Y.5234, f° 278 v°.

pourquoi Catherine Laillier, bien que veuve comparait au partage comme partie adverse.

MM. Pichon et Vicaire n'ont pas connu d'enfants à Barthélemy Vérard ; mais les archives de Cordelle, notaire à Paris, renferment la minute (1) du contrat de mariage de Germaine Vérard, fille de feus Barthélemy Vérard et de Catherine Laillier (2), contrat passé le 18 octobre 1540. L'existence de Germaine Vérard explique la présence de sa mère au partage des vignes ayant appartenu à Antoine Vérard. Comme, bien que vivante, mais parce qu'elle était mineure, Germaine Vérard n'a pas été nommée dans l'acte de demande de partage, on peut très légitimement supposer qu'elle n'était pas fille unique, qu'elle avait une sœur et que cette sœur est précisément Marie Vérard. La preuve en serait que c'est justement le mari de Germaine, Pierre de la Court qui, dans la liquidation, pour emprunter le mot à la terminologie des notaires modernes, de Marguerite Vérard est désigné comme le tuteur des filles de Marie Vérard, les nièces de sa femme, selon mon hypothèse.

Quant à Jeanne Landras il est très probable, comme le disent MM. Pichon et Vicaire, que c'est la fille de Jeanne Vérard qui ayant perdu son mari, Jehan Lancelin, aurait épousé en seconde noces un Landras (3).

Après cet essai de reconstitution de la famille d'An-

(1) On retrouve cet acte, à sa date dans les Registres des Insinuations, Arch. nat. Y 87, f° xii, v°.

(2) Le texte porte *Lasnier,* mais il ne peut y avoir qu'une erreur du scribe. Catherine Laillier et Catherine Lasnier sont une seule et même personne.

(3) Cette opinion se trouve corroborée par le fait de voir Jeanne Landras hériter de Marguerite Vérard au même titre que les représentants de Marie Vérard.

toine Vérard, voici brièvement quelques détails complémentaires ou inédits sur la femme et les enfants du libraire.

GERMAINE GUYART. Sur la femme d'Antoine Vérard, et sur son origine, on ne possède guère plus de document que sur lui. Il est probable qu'à la mort de Barthélemy, son fils, elle reprit le commerce de librairie, réimprimant des volumes sous le nom d'Antoine Vérard. Ce fut cependant sous son propre nom qu'elle fit paraître le 20 avril 1528 (n. s.) une nouvelle édition des *Mots dorés*, de Senèque, imprimée par Simon Dubois. C'est d'ailleurs le seul exemple que je connaisse de son exercice : le fait pour la veuve d'un imprimeur de succéder à son mari était constant. M. H. Harisse dans ses *Excerpta Colombiniana*, p. 300, écrit : « Il est de tradition que les veuves d'imprimeurs et de libraires succédaient à leur mari, à l'exclusion des enfants » ; cette dernière assertion est moins exacte. Nous en avons dans Barthélemy Vérard un exemple topique. En note, M. Harrisse ajoute : « Ce ne pouvait être qu'une coutume...... la plupart des ordonnances reconnaissent l'existence professionnelle des veuves et les soumettent même à certaines restrictions. Par exemple il leur était interdit d'avoir des apprentis. »

Germaine Guyart, avait dû après 1539, quitter la maison devant la rue Neuve Notre-Dame pour aller habiter rue des Assis, ou des Arcis (1), la maison de l'Echiquier. En tout cas elle y demeurait en 1540 au moment du mariage de Germaine Vérard. Elle dut mourir en 1544 : j'ai trouvé en effet un acte du 30 avril 1546 (n. s.) (2) où il est dit qu'elle était morte depuis deux ans.

BARTHÉLEMY VÉRARD. A la mort de son père, Barthélemy prit la direction de la librairie à regret, pensent MM. le baron Pichon et G. Vicaire, en faisant remarquer la devise qui

(1) La rue des Assis, située dans l'axe du pont Notre-Dame, commençait après le Plancher de Mibray et s'étendait parallèlement à la rue Saint-Martin, sur le parcours de la rue de la Tacherie, de l'avenue Victoria à la rue de la Verrerie actuelles.

(2) Arch. Nat. Q^1 1099^{197c}, f° 36 v°.

entoure sa marque : « Trop t'en déplaist, mais honneur te aydera et à tous jours mais ce te vauldra ». Il ne supporta pas longtemps cette charge, car cité dans un brevet de bail du 4 novembre 1517, il était déjà mort en 1518 (1). Il avait épousé Catherine Laillier qui mourut entre 1528 et 1540. Dans le court espace de temps où il exerça, Barthélemy fit paraître trois ouvrages. Il laissait une fille certainement, Germaine, et probablement une autre, Marie. Germaine épousa dans le courant de 1540, Pierre de la Court, drappier-chaussetier. Le contrat de mariage (2) qui précéda leur union donne même à feu Barthélemy Vérard le titre de libraire du roi. Par contrat, Germaine Vérard reçut en dot : de Germaine Guyart, sa grand'mère, cinquante livres tournois comptant, une rente de 8 livres 2 sols tournois, un logement dans sa maison de la rue des Assis ; de Marguerite Vérard, sa tante, 200 livres tournois comptant, une « robe d'escarlatte fourrée de penne de menuz ver, une robe de drap noir doublée et une cotte de drap noir » ; de Nicolas Alexandre, cinquante livres tournois comptant. Pierre de la Court constituait à Germaine Vérard un douaire de 200 livres tournois. Les deux époux ne semblent pas avoir eu d'enfants. On ne retrouve Pierre de la Court qu'en 1562 comme tuteur des filles de Marie Vérard. Celle-ci, mariée à Jean André, libraire, n'était plus en vie à cette date. Elle avait dû mourir entre 1557 et 1561, laissant trois filles, Marie, Nicole et Marguerite. L'aînée, Marie avait, antérieurement à cette date, épousé le libraire Jean Corrozet (3). Une autre, Nicole, est mentionnée en 1568, comme femme de Jacques Bertheau, marchant-drapier, bourgeois de Paris. Sur la dernière Marguerite, nous n'avons aucun renseignement. MM. le baron Pichon et G. Vicaire analysent bien un contrat de mariage de Marguerite André en 1568 (4). Mais à cette époque, Jean André est mort ; sa seconde femme, Anne Picard s'est remariée avec Claude Avelot, tailleur d'habits. Or, comme le font très juste-

(1) Le premier livre paru postérieurement à la mort d'Antoine Vérard et sous son nom est du 12 octobre 1518.

(2) Arch. Nat. Y 87, f° xii v°.

(3) MM. Pichon et Vicaire, loc. citat. p. 11 et 13.

(4) Ibid. p. 58.

ment remarquer les auteurs (1) « en présence d'une énonciation aussi formelle, il ne paraît pas possible de croire que la Marguerite Andrée, mariée le 18 janvier 1568, soit la même que la fille de Marie Vérard, et nous devons croire que Jean André aura donné le nom de Marguerite à deux de ses filles, l'une qu'il avait eue de Marie Vérard, et l'autre fille d'Anne Picard, sa seconde femme. »

MARGUERITE VÉRARD avait épousé Pierre Raoul, marchant drapier. Ce devait être un riche bourgeois. Il était marguillier de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie, où il fut enterré. Il avait donné le 25 mars 1539 (n. s.) une somme de 325 livres tournois à la fabrique pour la fondation d'un salut. Son testament olographe du mardi 20 avril 1540 (n. s.) révèle une brillante position de fortune. Une note jointe au testament rapporte qu'il est mort le dimanche 25 juillet 1540, date concordant exactement avec le jour de la semaine. L'épitaphe de l'église Saint-Jacques donnait comme date de sa mort le 28 juillet et un épitaphier manuscrit cité par MM. Pichon et Vicaire le 26. Il est probable que le 28 juillet est la date de son enterrement.

Marguerite Vérard, sa femme, nous l'avons vu plus haut, constitue en partie la dot de sa nièce, la même année. Le vendredi 11 septembre 1551, elle fait donation à Gillette Courtillier, nièce de Pierre Raoul, son mari, et à son mari, Alexandre Guignard, de 13 livres tournois de rente faisant moitié de 26 livres tournois, appartenant déjà pour l'autre moitié aux dits époux, par donation à eux faite par feu Pierre Raoul, et remet aux donataires l'usufruit du tout. (Archives de Cordelle. Insinué aux Arch. Nat. Y 97, f° 28, v°). Elle avait dans l'héritage paternel conservé la boutique du Palais, car on la voit à ce sujet passer un acte en 1557. Elle mourut, d'après son épithaphe le 6 février 1561, laissant un testament dont les exécuteurs, Mathurin Pigneron et Robert des Prez, marchands et bourgeois de Paris, délivrèrent les legs le 9 avril 1562 (n. s.). Marguerite Vérard laissait 500 livres à l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. Il est à regretter qu'un compte d'exécution testamentaire du 19 mars 1562 (n. s.) mentionné dans la quittance délivrée aux exécuteurs par les

(1) MM. Pichon et Vicaire, loc. citat. p. 12, en note.

héritiers n'ait pas pu être retrouvé. Cet acte dont on ne connaît que l'article *cinquante-deuxième*, parce qu'il concernait un don de 500 livres, fait à l'église Saint-Jacques-la-Boucherie et que cette mention a été conservée dans les comptes de cette église, aurait probablement apporté de nouveaux éclaircissements sur la famille d'Antoine Vérard. Marie, Nicole et Marguerite, filles mineures et orphelines de Jean André et de Marie Vérard, héritaient chacune d'un quart de la succession, consistant en diverses sommes et six boutons d'or. Le dernier quart revenait à Jeanne Landras.

Claude Vérard était le second fils d'Antoine Vérard et de Germaine Guyart. Nous n'avons de trace de sa vie que dans les baux de la maison du nouveau Pont N. D., attribuée en 1517 à la famille d'Antoine Vérard en compensation de celle de l'ancien pont. En 1528, il devait être mort, car il ne figure pas à la demande de partage des biens de son père. La Croix du Maine (édit de 1772, tome I, p. 151), cite un Claude Vérard, religieux à Clairvaux comme ayant traduit un traité de saint Bernard : *De la manière d'aimer Dieu*, imprimé à Paris, chez Nicolas Barbou, pour Jehan André en 1542. On ne peut douter que ce Claude Vérard soit le fils d'Antoine, attendu que un certain nombre de volumes de la Bibliothèque de l'Arsenal, de la Bibliothèque nationale, et de la collection de M. le baron Pichon portent l'inscription suivante : « Anthoine Vérard, libraire de Paris a donné ce present livre au monastère de Clairvault le xxe jour de mars, l'an mil cinq cens onze. Priez Dieu pour luy. » (1512, n. s.).

De plus, il est assez curieux de remarquer que le traité traduit par Claude Vérard a été mis en vente par Jean André : ce rapprochement de noms est encore une preuve de mon assertion touchant la filiation de Marie Vérard, dont le mari édite l'œuvre de Claude Vérard, son oncle.

Guillaume Vérard, troisième fils d'Antoine Vérard, était religieux à Saint-Denis. Il est étonnant qu'il ne soit pas mentionné dans les baux de la maison du nouveau pont N. D. avec ses deux frères. Mais il est représenté à la demande de partage des quartiers de vigne d'Antoine Vérard. Si on ne sait rien de sa vie, on connaît la date de sa mort. Dom Félibien dans son histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France (Paris, Léonard, 1706, in-f^o) rapporte à la page 182 son épitaphe : « *Guillelmus Verardus obiit anno Domini 1545, die 14 mensis decembris.* »

Gaston Duval.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— ALFRED DE VIGNY. — **Servitude et Grandeur militaires. Tome premier. Compositions de Albert Dawant. Eaux-fortes de Louis Müller. — Tome second. Compositions de Jean-Paul Laurens. Eaux-fortes de Champollion et Decisy,** *Paris, Armand Magnier, éditeur, 10, rue de Condé, 10,* 1898, 2 vol. in-8 de 2 ff., 170 pp. et 1 f.; et de 2 ff. 144 pp. et 2 ff. (1).

Servitude et Grandeur militaires est un si beau livre qu'il n'est pas étonnant que les grands éditeurs et la Société des amis des livres aient été tentés d'en donner des éditions illustrées. A son tour, M. Armand Magnier vient de faire entrer ce chef-d'œuvre d'Alfred de Vigny dans la *Collection des dix* où sa place était naturellement marquée. La publication de cet ouvrage porte à six le nombre des auteurs déjà représentés dans cette originale série. Il ne reste donc plus à paraître que quatre autres œuvres pour que la collection soit définitivement close. Les titres des ouvrages précédemment parus, que je rappellerai ici brièvement, montrent quel éclectisme a présidé à leur choix. C'est d'abord *La Mort du duc d'Enghien,* de Léon Hennique, illustrée par Julien Le Blant, puis *La Fille Elisa,* d'Edmond de Goncourt, avec compositions de Georges Jeanniot, *Boule de Suif,* de Guy de Maupassant, ornée de dessins de François Thévenot, gravés sur bois par Romagnol, *Sapho,* d'Alphonse Daudet, illustrée par Auguste-François Gorguet et enfin *Le Passant,* de François Coppée, avec les compositions de Louis-Edouard Fournier. *Servitude et Grandeur militaires* forme le sixième numéro de cette belle collection.

Se conformant à la pensée même de l'auteur qui a divisé son livre en deux parties, M. Armand Magnier a édité l'ouvrage en deux volumes. Le premier contient *Laurette* et *La Veillée de Vincennes,* le second : *La Canne de jonc;* tous deux sont précédés d'un avant-

(1) Pour le tirage et les prix de publication, voir le *Bulletin du Bibliophile* du 15 novembre 1898.

propos. Nous avons tous lu, relu bien des fois ces émouvantes et poignantes nouvelles, d'un style impeccable et d'une remarquable élévation de pensée ; tout a été dit sur l'œuvre, au point de vue littéraire ; occupons nous donc aujourd'hui de son illustration et de la forme matérielle sous laquelle cette nouvelle édition se présente. C'est à un artiste d'une valeur incontestée, M. Albert Dawant, qu'a été remis le soin d'illustrer *Laurette* et *La Veillée de Vincennes*. Un fleuron de titre, deux en-têtes, cinq planches hors texte, quinze culs-de-lampe et trois vignettes pour la couverture, c'est donc vingt-six compositions que comporte le tome premier. M. Louis Müller, l'aquafortiste bien connu des bibliophiles, a été chargé de graver à l'eau-forte ces compositions, consciencieusement traitées, et s'est tiré à son honneur de cette tâche. L'illustration du tome second est l'œuvre d'un maître de la peinture moderne, M. Jean-Paul Laurens qui a exécuté, pour *La Canne de jonc*, dix-huit superbes dessins, savoir : un fleuron de titre, un en-tête, cinq planches hors texte, huit dans le texte et trois vignettes pour la couverture, gravés à l'eau-forte par le maître aquafortiste Champollion et par M. Decisy. Suivant un usage adopté dès le début de la « Collection des dix », dans chaque tome est encartée une affiche qui, pliée en deux, se trouve être du format du volume et contient le titre abrégé de l'ouvrage, accompagné d'une vignette, avec cette mention : *Livre d'amateur*. Une des vignettes est d'Albert Dawant, l'autre de Jean-Paul Laurens. Rien, en somme, n'a été négligé par l'éditeur pour que cette nouvelle édition de *Servitude et grandeur militaires* fût tout à fait digne des bibliophiles auxquels elle est destinée. Ch. Hérissey, d'Evreux, en a imprimé le texte, la maison Porcabeuf a procédé à l'impression de la taille-douce ; c'est dire que, sous le rapport de la typographie et du tirage des gravures, ces deux volumes ne laissent rien à désirer.

Indépendamment de la « Collection des dix », dont il poursuit avec une louable ardeur l'achèvement, M. Armand Magnier a sur le chantier plusieurs publications importantes. L'une d'elles, qui ne doit paraître que dans le premier trimestre de 1899, fait déjà prime : C'est le *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand, illustré par Besnard, Flameng, Albert Laurens, Léandre, Adrien Moreau et Thévenot. On nous annonce encore à la même librairie, *Yvette*, de Guy de Maupassant, avec illustrations de Macchiaty, *Scènes de la vie de bohême*, d'Henry Murger, avec compositions de Ch. Léandre et enfin, de Georges d'Esparbès, *La Légende de l'aigle*, qu'illustre François Thévenot.

On ne chôme pas, comme on voit, à la librairie de la rue de Condé.

GEORGES VICAIRE.

— H. de Balzac. — Une rue de Paris et son habitant. Avant-propos de M. le Vte de Spoelberch de Lovenjoul. Illustrations de François Courboin. *Paris, librairie A. Rouquette, 69, passage Choiseul, 73,* 1899, in-8 de 2 ff., IV-32 pp. et 2 ff. (1).

Cette petite étude parisienne de l'auteur de la *Comédie humaine* n'avait pas, jusqu'à présent, paru séparément ; publiée, pour la première fois, dans le *Siècle* du 28 juillet 1845, l'éditeur Chlendowski l'a réimprimée, en 1848, à la fin du tome III de la première édition de *La Dernière incarnation de Vautrin* ; elle reparut ensuite, en 1852, à la suite de la première édition in-12 de ce roman et enfin, en 1870, dans le tome XX des *Œuvres complètes* de Balzac (édition Michel Lévy). C'est M. le Vte de Spoelberch de Lovenjoul qui a bien voulu se charger de présenter aux bibliophiles la nouvelle édition de *Une rue de Paris et son habitant* ; dans un petit avant-propos, le maître balzacien par excellence nous initie aux métamorphoses nombreuses de cette étude humoristique « laquelle n'est autre chose, écrit-il, que le début — très légèrement remanié pour lui donner une sorte de dénouement — d'un roman inédit de Balzac. »

L'amusante aventure de ce savant en *us,* aussi distrait qu'Ampère dont les distractions sont demeurées proverbiales, a certainement été croquée sur le vif par le maître du roman contemporain ; elle était un peu perdue dans le journal et dans les trois volumes où elle figure ; en l'isolant ainsi, en en faisant pour ainsi dire une édition originale, M. Alexis Rouquette a suivi une inspiration qui réjouira quelques uns des nombreux admirateurs de l'illustre écrivain ; je dis quelques uns, car l'élégante et gracieuse plaquette que met en vente le sympathique éditeur n'est tirée qu'à un nombre très restreint d'exemplaires et ce tirage à cent vingt-cinq ne suffira pas à satisfaire tous les désirs. La valeur du texte mise à part — c'est du Balzac — *Une rue de Paris et son habitant* offre un autre intérêt, celui d'une illustration gaie, vive et spirituelle. Il serait superflu de présenter ici son auteur, M. François Courboin, qui a déjà fait ses preuves ; artiste sincère et consciencieux, les bibliophiles ont eu maintes fois l'occasion d'apprécier son talent plein de bonne humeur et d'originalité ; mais on peut cependant constater que M. François Courboin a été particulièrement heureux dans l'interprétation de cette petite étude parisienne et que ses compositions, bien en conformité d'esprit avec

(1) Tiré à 125 ex. numérotés à la presse, avec tirage à part, en noir, sur Chine, de toutes les illustrations (40 francs).

celui du texte, sont traitées avec un réel souci de la couleur locale. M. Alexis Rouquette qui a voulu faire de cet opuscule de Balzac un petit livre tout à fait digne des amateurs n'a pas lésiné sur le nombre des illustrations et c'est ainsi que pour une trentaine de pages de texte, il a demandé à M. F. Courboin de lui dessiner trente-trois compositions, savoir : un fleuron de titre, reproduit sur la couverture, huit lettres ornées et vingt-quatre vignettes dans le texte ou placées en culs-de-lampe. Vignettes et lettrines, le tout est admirablement colorié au patron d'après les aquarelles et sous la direction de l'artiste. Chaque exemplaire contient, en outre, un tirage à part en noir, sur papier de Chine, du fleuron de titre, des vingt-quatre vignettes et des huit lettres ornées. Si j'ajoute que la plaquette, imprimée sur papier vélin d'Arches, porte la marque de l'imprimerie Chamerot et Renouard j'aurai dit ainsi la qualité de sa typographie. La librairie Rouquette a déjà publié plusieurs beaux livres illustrés parmi lesquels : *Point de lendemain*, de Vivant Denon, *Petits contes en prose*, d'Hégésippe Moreau, *Vingt masques*, de Maurice Vaucaire. Ces éditions de luxe sont aujourd'hui recherchées des bibliophiles comme le sera demain *Une rue de Paris et son habitant*. M. Rouquette ne voudra pas s'en tenir à ces succès et il est à souhaiter qu'il songe dès maintenant à s'en ménager d'autres.

G. V.

ALFRED DE VIGNY. — Les Destinées, précédées de Moïse. 46 illustrations de G. Bellenger, gravées par Froment. *Paris, Edouard Pelletan, éditeur, 125, boulevard Saint-Germain, 125*, MDCCCXCVIII, in-4° et in-8° de 4 ff., 196 pp. et 2 ff. (1).

Les Destinées, dont M. Edouard Pelletan vient de donner une luxueuse édition illustrée, n'ont été réunies en volume, pour la première fois, que l'année qui suivit celle de la mort du poète; cette édition originale parut, en 1864, chez Michel Lévy et on la rencontre assez rarement aujourd'hui; elle comprend onze pièces dont six ont été publiées, du vivant de l'auteur, dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre général de « Poëmes philosophiques ». Ces six pièces sont les suivantes : *La Sauvage* (n° du 15 janvier 1843), *La Mort du loup* (n° du 15 février 1843), *La Flûte* (n° du 15 mars 1843), *Le Mont des Oliviers* (n° du 1er juin 1843), *La Maison du berger* (n° du 15 juillet

(1) Pour la justification du tirage et les prix de publication, voir le *Bulletin du Bibliophile* du 15 novembre 1898.

1844) et *La Bouteille à la mer* (nº du 1er février 1854). *La Colère de Samson* fut également publiée par la *Revue des Deux-Mondes* mais après la mort de Vigny, dans le nº du 15 janvier 1864. Les quatre autres pièces : *Les Destinées* qui ont fourni le titre du volume, *Les Oracles, Wanda* et *L'Esprit pur,* sont inédites dans l'in-octavo de 1864 (1). *Les Destinées* ont pris place enfin, la même année, dans les *Poésies complètes* de l'illustre écrivain, mais jusqu'alors aucun éditeur n'avait été assez audacieux pour tenter l'illustration d'un livre qui, il faut le reconnaître, n'était guère facile à illustrer. M. Edouard Pelletan l'a résolument tentée cette illustration et le vieil adage *Audaces fortuna juvat* s'est trouvé une fois de plus confirmé. L'éditeur artiste du boulevard Saint-Germain avait entrepris d'élever à la mémoire de Vigny un monument durable ; il l'a bâti avec de solides matériaux qui défieront les atteintes du temps, avec les deux principaux chefs-d'œuvre du soldat-poète, l'un en prose, l'autre en vers. L'édifice est aujourd'hui achevé et à l'honneur de tous ceux qui ont collaboré à son édification. J'ai exprimé dans ce *Bulletin* (2), lorsque parurent les deux volumes de *Servitude et grandeur militaires,* mon sentiment sur cette magnifique publication, ornée de compositions de L. Dunki, gravées sur bois par le regretté Clément Bellenger ; il me reste donc à constater que le troisième volume, *Les Destinées* est le digne couronnement de l'édifice.

Les Destinées que M. Pelletan, suivant son habitude, nous présente sous une forme typographique irréprochable, sont illustrées de quarante-six compositions de Georges Bellenger gravées sur bois par Froment et qui se décomposent ainsi : un portrait de l'auteur, un frontispice, dix-huit en-têtes, dix planches hors texte et seize culs-de-lampe. M. Georges Bellenger a traité cette illustration avec l'ampleur qui convenait aux admirables poèmes de Vigny dont on sent qu'il s'est profondément pénétré avant de les interpréter ; ses compositions ont tantôt un caractère grandiose, tantôt une grâce charmante, toujours une allure distinguée. L'artiste a eu aussi la bonne fortune d'avoir pour auxiliaire un maître du bois, M. Froment.

On a plaisir à relire, dans une aussi parfaite édition, ces sublimes vers des *Destinées* en tête desquelles l'éditeur a réimprimé cet autre magistral poème de Vigny, *Moïse.* Et M. Pelletan peut maintenant, à l'instar du poète, s'écrier : *Exegi monumentum.* G. V.

(1) Ces renseignements bibliographiques sont empruntés à des articles sur Vigny, publiés par M. Eugène Asse dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1893, 1894 et 1895 qui ont été tirés à part sous le titre suivant : Alfred de Vigny et les éditions originales de ses poésies, par Eugène Asse. *Paris, librairie Techener (H. Leclerc et P. Cornuau, srs), 219, rue Saint-Honoré, au coin de la rue d'Alger,* MDCCCXCV, in-8 de 2 ff., 170 p. et 1 f.

(2) V. *Bulletin du Bibliophile* de 1897, pp. 635-637 et de 1898, p. 364.

CHRONIQUE

Académie française. — M. Henri Lavedan a été élu, jeudi 8 décembre, membre de l'Académie française, en remplacement de M. Henri Meilhac, décédé ; M. Lavedan a obtenu, au 4e tour de scrutin, 19 voix contre 5 données à M. Faguet, 8 à M. Paul Hervieu, et 0 à Emile Zola.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Jusqu'alors les femmes n'étaient pas admises aux séances du soir de cette Bibliothèque. Son administrateur, M. Ruelle, vient de proposer au Ministre de l'Instruction publique d'autoriser leur admission à titre d'essai. Cette autorisation a été accordée à la condition que ces lectrices du soir ne seraient admises que sur la recommandation de leurs professeurs ou sur la demande de leurs parents.

La **Société des Bibliophiles françois** vient de faire imprimer un nouvel annuaire intitulé : « Liste des membres de la Société des Bibliophiles françois, fondée en MDCCCXX, suivie de ses statuts et de la liste de ses publications ». Ce que le titre du livret n'indique pas, c'est qu'il est orné de plusieurs portraits et planches. Voici d'abord une héliogravure représentant S. A. R. Monseigneur le duc d'Aumale, ancien président d'honneur de la Société, puis le baron Jérôme Pichon et M. G. de Villeneuve, qui en furent les présidents actifs ; l'ex-libris du baron Pichon, représenté dans sa bibliothèque de l'hôtel Lauzun, où les bibliophiles tenaient leur réunion, gravé à l'eau-forte par Adolphe Varin, ainsi qu'une vue extérieure de l'hôtel, dessinée et gravée par Saradin, complètent l'illustration de ce petit volume.

C'est le secrétaire de cette compagnie d'élite, M. le comte Alexandre de Laborde, qui a donné ses soins éclairés à cette publication, terminée par une bibliographie des ouvrages publiés par la Société depuis ses sept volumes de *Mélanges* (1820-1834) jusqu'aux *Commentaires de la guerre gallique* (1894).

On sait que la publication que préparent actuellement les Bibliophiles françois est la *Journée de Rocroi*, de Mgr le duc d'Aumale, qui sera illustrée d'eaux-fortes en couleurs par MM. Adolphe et Alphonse Lalauze.

La **Société des Bibliophiles bretons** a décidé de réunir en une plaquette le récit des fêtes du *Cinquantenaire de Chateaubriand* ainsi que le texte de tous les discours et de tous les vers qui ont été prononcés, récités ou lus en cette circonstance.

Pour la conservation des vieux manuscrits. — M. Henry Omont, conservateur-adjoint du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (séance du 11 novembre) les résultats de la conférence internationale qui s'est réunie à Saint-Gall (Suisse) pour étudier les moyens d'assurer la conservation des très anciens manuscrits.

L'initiative de cette conférence est due au R. P. Ehrle. Le savant préfet de la Bibliothèque Vaticane a pu, grâce à l'autorisation du Saint-Père, placer sous les yeux des membres de la conférence des spécimens des plus anciens manuscrits de la Bibliothèque du Vatican restaurés par ses soins.

Manuscrits d'origine bouddhiste. — Le *Giornale della libreria* rapporte que le Musée impérial russe de l'Académie des Sciences vient de s'enrichir d'une collection d'anciens manuscrits d'origine bouddhiste écrits partie en sanscrit, partie en une langue inconnue. Deux de ces manuscrits qui consistent en deux longues bandes d'écorces de bouleau, et remonteraient au premier siècle de l'ère chrétienne, ont été trouvés dans la région du Khokan.

Ventes de livres. — Du 23 janvier 1899 au 2 février, vente à à 8 h. du soir, à la salle Silvestre, des livres provenant de la bibliothèque de M. Alfred Bégis (3e partie). Livres anciens, livres illustrés du XVIIIe siècle, publications sur l'histoire de France et la Révolution française, ouvrages sur Paris et les provinces, livres modernes illustrès, éditions originales d'auteurs contemporains, livres modernes en tout genre. (*Henri Leclerc et Paul Cornuau, experts*).

Aux éditions d'art. — Le 10 décembre s'est ouverte, dans la Galerie des éditions d'art, 125, boulevard Saint-Germain, l'exposition des compositions originales et des gravures que G. Bellenger et Froment ont dessinées et gravées pour *Les Destinées*, d'Alfred de Vigny, ainsi que des aquarelles de Marcel Pille pour l'illustration des *Syracusaines* de Théocrite. Cette exposition sera close le 31 décembre.

NÉCROLOGIE

Depuis que tout Français est soldat, la production de livres sur l'art militaire est devenue considérable, et la mort récente du chef de l'une des plus importantes imprimeries et librairies militaires m'amène à consacrer quelques lignes de souvenir à l'un des hommes qui, depuis près de vingt ans, ont marqué comme éditeurs d'ouvrages sur cette branche spéciale de la littérature.

M. Louis-Lucien BAUDOIN, mort le 3 novembre dernier, était né à Oulchy-le-Château (Aisne) le 31 octobre 1838. Successivement employé et intéressé dans l'imprimerie et librairie J. Dumaine, il devint, en 1880, son successeur. Des millions d'exemplaires des *Théories* ont, pendant dix-huit ans, popularisé dans l'armée le nom de Baudoin.

Sans parler du *Journal militaire officiel* et du fonds que lui léguait son prédécesseur il convient de citer parmi les périodiques édités par Baudoin la *Revue militaire de l'étranger;* la *Revue maritime et coloniale,* qui prend depuis quelques années le titre de *Revue maritime;* le *Bulletin officiel de la marine* et encore le *Bulletin officiel de l'administration des Colonies.* Il a imprimé l'*Inventaire des archives de la marine* de 1885 à 1898; le *Mémorial de l'artillerie de la marine;* l'*Aide-mémoire d'artillerie navale* (1882 à 1890); l'*Aide-mémoire des officiers d'artillerie,* 4e édition, 1879-1887, 28 fascicules; l'*Aide-mémoire de Laisné,* à l'usage des officiers du génie.

Comme publication de grand luxe, je dois une mention à l'*Album de la cavalerie française* par de Bouillé, 1881, in-folio, avec 66 planches coloriées. Il fut l'éditeur des ouvrages justement estimés de Delambre (1887); Derrécagaix (1890); Langlois (1893); Maillard (1891); Mouillard *Les Régiments sous Louis XV* (1882), avec planches en lithochromie; Niox, la *Géographie militaire*; Pierron, les *Méthodes de guerre*; Weill, la *Campagne de 1814.* Je m'arrête dans cette énumération. L'importance des publications de Baudoin justifia sa nomination de Chevalier de la Légion d'honneur en 1890.

Baudoin se disposait à céder son imprimerie et sa librairie lorsque la mort est venue le surprendre. Nous avons la plus entière confiance que son successeur, M. René Chapelot, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien officier d'artillerie, avec le concours dévoué du personnel qui secondait M. Baudoin, saura maintenir le juste renom de la maison dont l'héritage lui est confié.

EMILE BAILLIÈRE.

— Nous apprenons la mort du peintre et illustrateur Louis Marold, décédé à Prague, à l'âge de 34 ans.

M. Marold avait illustré des œuvres d'André Theuriet, de Paul Bourget, de Pierre Loti, etc.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage et des livres facétieux, pantagruéliques, scatologiques, satyriques, etc., par M. le C[te] d'I***, 4[e] édition entièrement refondue, augmentée et mise à jour par J. LEMONNYER. *Lille, Stéphane Bécour, 35, rue Esquermoise,* gr. in-8.

Les fascicules 3, 4, 5 et 6 du tome III viennent d'être mis en vente (6 fr. le fascicule sur pap. vélin et 10 fr. sur pap. de Hollande).

— Manuel de l'amateur de livres du XIX[e] siècle, 1801-1893. Éditions originales. — Ouvrages et périodiques illustrés. — Romantiques. — Réimpressions critiques de textes anciens ou classiques. — Bibliothèques et collections diverses. — Publications des Sociétés de Bibliophiles de Paris et des départements. — Curiosités bibliographiques, etc., etc., par GEORGES VICAIRE, avec une préface de Maurice Tourneux. Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. *Paris, Alexis Rouquette,* gr. in-8.

10[e] fascicule. Tiré à 1000 ex. sur pap. vélin (10 fr.) et à 50 ex. sur pap. de Hollande (20 fr.).
Parmi les principaux articles que contient ce fascicule, nous citerons ceux relatifs à *Victor Hugo, M[me] Victor Hugo, Huysmans, Henry d'Ideville, Imbert de S[t]-Amand,* à l'*Imitation de Jésus-Christ,* à l'*Inventaire général des richesses d'art de la France,* à *Albert Jacquemart, V. Jacquemont, Jal, J. Janin, L. Jaybert, Joinville, H. Jouin,* au *Journal des gens du monde,* aux *Joyeusetez et facéties* (Techener), à *Achille Jubinal, Adolphe Jullien, Jurien de la Gravière, Jusserand, A. Karr, G. Kastner, Jean Kaulek,* aux *Keepsakes, R. Kerviler, Kervyn de Lettenhove, P. de Kock, Louise Labé, Emile de La Bédollière, Labédoyère, Eug. Labiche, Alexandre et Léon de Laborde, A. de la Borderie, Ed. Laboulaye, La Bruyère, Paul Lacombe, R. P. Lacordaire, etc.*

Publications diverses.

— PAUL BOURGET. — Trois petites filles. Illustrations de L. Cabanes. *Paris, A. Lemerre,* (2 fr.).

Fait partie de la *Collection Lemerre illustrée.* Il a été tiré, en outre, 25 ex. sur pap. de Chine à 12 fr. et 25 ex. sur pap. du Japon à 20 fr.

— J.-K. HUYSMANS. — La Bièvre et Saint-Séverin. *Paris, P. V. Stock,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 40 ex. sur pap. de Hollande (25 fr.) ; 10 ex. sur pap. du Japon (30 fr.) et 13 ex. sur pap. de Chine (40 fr.).

— PRINCE DE BISMARCK. — Mémoires authentiques. Pensées et souvenirs écrits par lui-même. *Paris, H. Le Soudier,* 2 vol. gr. in-8 (20 fr. les 2 vol.).

Il a été tiré, en outre, quelques ex. sur pap. de Hollande (40 fr.) et sur pap. du Japon (60 fr.).

— LES MAITRES DE L'AFFICHE. — Publication mensuelle contenant la reproduction en couleurs des plus belles affiches illustrées des grands artistes français et étrangers, éditée par l'imprimerie Chaix (2 fr. 50).

Sommaire de la 37e livraison. — JULES CHÉRET : Affiche pour la « *Saxoléine* » (Impr. Chaix). — DE FEURE : Affiche pour le « *Journal des ventes* », publié à Bruxelles (Impr. Lemercier). — GEORGES MEUNIER : Affiche pour le « *Bal Bullier* » (Impr. Chaix). — DUDLEY-HARDY : Affiche anglaise « *The J. P.* », pour le Strand Théâtre de Londres (Londres, impr. Waterlow and sons).

Ce n° contient, en outre, une préface de Roger Marx, et un dessin original de Jules Chéret, donné en prime aux abonnés.

— JEAN DE LA BRÈTE. — Mon oncle et mon curé. Illustrations de Vuilliemin. *Paris, E Plon, Nourrit et Cie*, gr. in-8 (12 fr.).

— PIERRE LOUYS. — Byblis. Illustrations de J. Wagrez. *Paris, librairie Borel, Edouard Guillaume, directeur,* (Collection « Lotus alba »).

11e vol. de la collection. Publié à 1 fr. 50. Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Chine (10 fr.) et 50 ex. sur pap. du Japon (10 fr.), numérotés et paraphés par l'éditeur.

— ENACRYOS. — Amour étrusque. Illustrations de A. Calbet. *Paris, librairie Borel, Edouard Guillaume, directeur* (Collection « Nymphée ») (3 fr. 50).

5e vol. de la collection. Il a été tiré, en outre, de ce roman complètement inédit, 25 ex. sur pap. de Chine (25 fr.) et 25 sur pap. du Japon (25 fr.).

— LECONTE DE LISLE. — Derniers poèmes. *Paris, A. Lemerre,* pet. in-12 (6 fr.).

Fait partie de la *Petite bibliothèque littéraire* (Auteurs contemporains).

— EUGÈNE MONTFORT. — Essai sur l'amour. *Paris, Paul Ollendorff,* in-12 (3 fr. 50).

— PAUL MEURICE. — Struensée, drame en cinq actes. *Paris, Calmann Lévy,* in-8 (4 fr.).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. sur pap. du Japon (25 fr.) et 30 ex. sur pap. de Hollande (15 fr.).

— PIERRE LOTI, de l'Académie française. — Judith Renaudin, drame en cinq actes. *Paris, Calmann Lévy,* in-18 (2 fr.).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Hollande numérotés (10 fr.).

— Almanach BOUTET pour 1899. Les Heures de la parisienne, contenant douze pointes sèches par Henri Boutet, enluminées au pinceau, et des encadrements. culs-de-lampe, etc., gravés sur bois par Dutheil. *Paris, librairie Melet,* in-32.

Tiré à 1000 ex. sur pap. ordinaire (10 fr.) ; il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. du Japon, avec un état des gravures avant la lettre et une planche spécialement gravée pour ces ex. (25 fr.).

— Petit almanach fleuri, illustré de 18 aquarelles originales (2e année). *Paris, librairie Melet.*

Tiré à 350 ex. sur pap. teinté (10 fr.) et à 50 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

TABLE DES MATIÈRES

A l'Hotel Drouot. Quelques prix d'adjudication des (ventes de M. le comte de S***, de M. le baron de F***, de M. L. Conquet), pp. 205-208, (de la vente de feu M. Abel Giraudeau)........... pp. 262-264.

Chronique, pp. 47-49, 98-101, 143-146, 211-213, 267-268, 309-312, 357-360, 411-412, 466-467, 513-514, 559, 612-613.

Correspondance

— Lettre à M. de Terrebasse, par M. Léopold Delisle. pp. 195-199.

— Lettre de M. Joseph Denais. p. 213.

— Lettre de M, l'abbé A. Tougard, p. 260.

— Lettre de M. l'abbé H. M. Bourseaud .... p. 261.

— Lettre de M. Ch. Cuissard. pp. 304-307.

— Lettre de M. Eugène Asse. p. 308.

Livres nouveaux, pp. 50-52, 102-104, 154-156, 214-216, 269-272, 319-320, 366-368, 419-420, 468, 515-516, 561-564, 615-616.

Mélanges historiques, bibliographiques et littéraires

— Les Origines de l'imprimerie en France. Premiers esssais à Avignon, en 1444, par M. A. Claudin. pp. 1-14.

— Manuscrit de « La Vénus d'Ille » de Prosper Mérimée, par M. Roger Alexandre.............. pp. 15-24.

— Un commencement d'incendie à la Vaticane en 1605, par M. Léon Dorez.................. pp. 25-27.

— Documents sur l'histoire de la reliure, extraits des Comptes royaux des XIV° et XV° siècles, par M. Bernard Prost. pp. 28-35, 83-88.

— Un Comédien bibliophile. La bibliothèque de Baron, par M. Georges Monval........ pp. 53-68.

— Incunables de bibliothèques privées, par M. l'abbé J. B. Martin. pp. 69-76, 128-139.

— Léon Conquet, par M. Eugène Paillet.................. pp. 77-82.

— Musée Condé.......... pp. 89-90.

— Les Tablettes des petites écoles. The Horn-books des Anglais, par M. Léopold Delisle... pp. 105-109.

— « La Caricature » de 1830. Notice bibliographique, par M. Charles Malherbe............. pp. 110-127.

— Comment on a publié nos grands écrivains, par M. l'abbé A. Tougard.................. pp. 140-142.

— Poésies inédites de Clément Marot, par M. Gustave Macon. pp. 157-170, 233-248.

— Les Origines et les débuts de l'imprimerie à Poitiers. Nouvelles recherches, par M. A. Claudin. pp. 171-194.

— Lettre à M. de Terrebasse sur une épave de la librairie royale de Fontainebleau, par M. Léopold Delisle................ pp. 195-199.

— Un Plagiat de M. Suard. par M. Roger Alexandre. pp. 200-202.

— Pour les bouquinistes des quais, par M. Eugène Asse.. pp. 203-204.

— Les Petits romantiques. Jules de Rességuier, par M. Eugène Asse. pp. 217-226, 285-298, 338-350, 399-410, 458-461, 492-507, 533-547.

— Recherches sur M[lle] de Gournay, par M. Ernest Courbet. pp. 227-232.

— Additions à la bibliographie du P. Menestrier, par le R. P. Sommervogel, S. J....... pp. 249-254.

— Le G rouge de la « Gazette » (31 décembre 1683), par le marquis de Granges de Surgères. pp. 255-256.

— Les Relieurs de livres à Troyes du XIV° au XVI° siècle, par M. Natalis Rondot......... pp. 273- 84.

— A propos des « Grecs du Roi », par M. Joseph Dumoulin. pp. 299-303.

— A propos de Chateaubriand. Notes bibliographiques sur son pamphlet de la monarchie selon la Charte, par le marquis de Granges de Surgères. pp. 321-328.
— Note sur le « Mystère de la Résurrection » attribué à Jean Michel, par M. Gustave Macon. pp. 329-337, 386-398.
— A propos du « Roland furieux » illustré par Gustave Doré, par M. Georges Vicaire... pp. 351-354.
— Bibliothèques municipales. pp. 355-356.
· Philippe Tamizey de Larroque, par M. Maurice Tourneux. pp. 369-379, 447-457.
— Notes autographes de la Reine Christine sur un volume de la Bibliothèque de Naples, par M. L. G. Pélissier.......... pp. 380-385.
Sonnets d'Angleterre et de Flandre, par Jacques Grévin, publ. par M. Léon Dorez....... pp. 421-434.
— Les Thouvenin, relieurs français au commencement du XIXe siècle, par M. Léon Gruel.. pp. 435-446, 508-512.
- Les Origines de l'imprimerie à Paris. La Première presse de la Sorbonne, par M, A. Claudin. pp. 469-486, 548-556, 574-588.
— Un Juxtalinéaire de 1559, par M. l'abbé A. Tougard. pp. 487-491.
— Histoire d'un livre, par M. Gustave Macon.......... pp. 517-525.
— Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille, par M. Gaston Duval..... pp. 526-532, 593-606.
— Le Grand Condé et le théâtre (1676-1686), par M. Gustave Macon. pp. 565-573.
— La Bibliothèque nationale et le catalogue général de ses livres imprimés, par M. Georges Vicaire. pp. 589-592.

NÉCROLOGIE

— Alphonse Daudet, par M. Georges Vicaire................ pp. 36-38.
— Léon Conquet, par M. Georges Vicaire................ pp. 38-42.
— Baron Alphonse de Ruble. p. 100.
— Damascène Morgand, pp. 100-101.
— Ludovic Lalanne... pp. 310-311.
— Tamizey de Larroque, pp. 311-312 — par M. Maurice Tourneux. pp. 369-379, 447-457.
— Victor Chambolle, p. 514 — par M. Léon Gruel............ p. 557.
— Louis Lucien Baudoin, par M. Emile Baillière...... pp. 613-614.

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES, par M. Georges Vicaire.

— *Sapho*, par Alphonse Daudet. pp. 43-44.
— *Les Programmes illustrés des Théâtres et des Cafés-concerts*, etc. par Ernest Maindron...... pp. 44-45.
— *Le Musée de la conversation*, par M. Roger Alexandre....... p. 46.
— *La Journée de Fontenoy*, par le duc de Broglie.......... p. 91-94.
— *Les Aventures du dernier Abencerage*, par Chateaubriand. pp. 94-96.
— *Bibliographie lyonnaise, 3e série*, par le Président et J. Baudrier. pp. 96-97.
— *La Garde*, par le capitaine Richard................ pp. 147-149.
— *Les Menus et Programmes illustrés*.................... pp. 149-151.
— *La Danse*, par Gaston Vuillier. pp. 152-153.
— *Bibliographie sportive. Le Driving en France*, par le comte G. de Contades................. pp. 209-210.
— *Catalogue des livres et documents ments imprimés du fonds lorrain de la Bibliothèque de Nancy*, par M. J. Favier......... pp. 264-266.
— *La Mille et deuxième nuit*, par Théophile Gautier... pp. 313-314.
— *Almanach du bibliophile pour l'année 1898*.............. pp. 314-316.
— *Les Vernet*, par Armand Dayot. pp. 317-318.
— *Le Passant*, par François Coppée. pp. 361-363.

— *Servitude et grandeur militaires. Souvenirs de grandeur militaire*, par Alfred de Vigny...... p. 364.
— *A Alfred de Vigny, sonnet*, par Sully-Prudhomme... pp. 364-365.
— *Graveurs sur bois à Lyon au seizième siècle*. par Natalis Rondot. p. 365.
— *Imprimeurs parisiens, libraires*, etc., par Ph. Renouard. pp. 413-416.
— *Sophie Arnould*, par Robert Douglas.................. pp. 416-417
— *Notice sur la vie et les œuvres de Thibault Lespleigney*, par le Dr Paul Dorveaux....... pp. 417-418.
— *Un Académicien du XVIIe siècle. Saint-Amant*, par Paul Durand-Lapie............... pp. 462-464.
— *Bourdaloue inconnu*. par le P. Henri Chérot, S. J... pp. 464-465.
— *Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour 1898*, par D. Jordell.. pp. 559-560.
— *Servitude et Grandeur militaires*, par Alfred de Vigny. pp. 607-608.
— *Une rue de Paris et son habitant*, par H. de Balzac..... pp. 609-610.
— *Les Destinées*, par Alfred de Vigny. pp. 610-611.
ALEXANDRE (Roger). — Manuscrit de « La Vénus d'Ille », de Prosper Mérimée.............. pp. 15-24.
— Un Plagiat de M. Suard. pp. 200-202.
ASSE (Eugène). — Pour les bouquinistes des quais...... pp. 203-204.
— Les Petits Romantiques. Jules de Rességuier. pp. 217-226, 285-298, 338-350, 399-410, 458-461, 492-507, 533-547.
— Lettre.................... p. 308.
BAILLIÈRE (Emile). — Nécrologie (L. L. Baudoin)..... pp. 613-614.
BOURSEAUD (M. l'abbé H. M.). — Lettre..................... p. 261.
CLAUDIN (A.). — Les Origines de l'imprimerie en France. Premiers essais à Avignon en 1444. pp. 1-14.
— Les Origines et les débuts de l'imprimerie à Poitiers. Nouvelles recherches........... pp. 171-194.
— Les Origines de l'imprimerie à Paris. La première presse de la Sorbonne. pp. 469-486, 548-556 574-588.
COURBET (Ernest). — Recherches sur Mlle de Gournay...... pp. 227-232.
CUISSARD (Ch.). — Lettre. pp. 304-307.
DELISLE (Léopold). — Les Tablettes des petites écoles. The Horn-books des Anglais.......... pp. 105-109.
— Lettre à M. de Terrebasse sur une épave de la librairie royale de Fontainebleau.... pp. 195-199.
DENAIS (Joseph). — Lettre. p. 213.
DOREZ (Léon). — Un commencement d'incendie à la Vaticane en 1605. pp. 25-27.
— Sonnets d'Angleterre et de Flandre par Jacques Grévin. pp. 421-434.
DUMOULIN (Joseph). — A propos des « Grecs du Roi ».... pp. 299-303.
DUVAL (Gaston). Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille....... pp. 526-532, 593-606.
GRANGES DE SURGÈRES (Mis de). — Le G rouge de la « Gazette » (31 décembre 1683)... pp. 255-256.
— A propos de Chateaubriand. Notes bibliographiques sur son pamphlet de la monarchie selon la charte............. pp. 321-328.
GRÉVIN (Jacques). — V. ci-dessus DOREZ (Léon).
GRUEL (Léon). — Les Thouvenin, relieurs français au commencement du XIXe siècle. pp. 435-446, 508-512.
— Nécrologie (Victor Chambolle). pp. 557.
MACON (Gustave). — Pièces inédites de Clément Marot. pp. 157-170, 233-248.
— Notice sur le « Mystère de la résurrection » attribué à Jean Michel.......... pp. 329-337, 386-398.
— Histoire d'un livre. pp. 517-525.
— Le Grand Condé et le Théâtre (1676-1686)........... pp. 565-573.

Malherbe (Charles). — « La Caricature » de 1830. Notice bibliographique .... pp. 110-127.
Marot (Clément). — V. ci-dessus Macon (Gustave).
Martin (L'abbé J. B.). — Incunables de bibliothèques privées. pp. 69-76, 128-139.
Monval (Georges). — Un Comédien bibliophile. La bibliothèque de Baron .... pp. 53-68.
Paillet (Eugène). — Léon Conquet. pp. 77-82.
Pélissier (L. G.). — Notes autographes de la Reine Christine sur un volume de la Bibliothèque de Naples .... pp. 380-385.
Prost (Bernard). — Documents sur l'histoire de la reliure, extraits des Comptes royaux des XIVe et XVe siècles .... pp. 28-35, 83-88.
Rondot (Natalis). — Les Relieurs de livres à Troyes du XIVe au XVIe siècle .... pp. 273-284.
Sommervogel (R. P. C.) S. J. — Additions à la bibliographie du P. Menestrier .... pp. 249-254.
Tougard (M. l'abbé A.). — Comment on a publié nos grands écrivains. pp. 140-142.
— Lettre .... p. 260.
— Un Juxtalinéaire de 1559. pp. 487-491.
Tourneux (Maurice). — Philippe Tamizey de Larroque. pp. 369-379, 447-457.
Vicaire (Georges). — Nécrologie (Alphonse Daudet, Léon Conquet). pp. 36-42.
— A propos du « Roland furieux » illustré par Gustave Doré. pp. 351-354.
— La Bibliothèque nationale et le catalogue général de ses livres imprimés .... pp. 589-592.
— Revue de publications nouvelles. pp. 43-46, 91-97, 147-153, 209-210, 264-266, 313-318, 361-365, 413-418, 462-465, 559-560, 607-611.

TABLE DES PLANCHES

Fac-simile de la première page d'un Valère Maxime, imprimé à Poitiers en 1512 (dans le texte). p. 173.
Fac-simile de la dernière page d'un Valère Maxime, imprimé à Poitiers en 1512 (dans le texte). p. 174.
Fac-simile de l'*Ars notariatus*, 1515 (dans le texte). p. 175.
Fac-simile du colophon de l'*Ars notariatus* (dans le texte). p. 176.
Fac-simile du *Credo* en breton (hors texte). p. 388.
Fac-simile d'une lettre de Thouvenin (hors texte). p. 438.
Reproduction de fers appliqués sur des livres de Ch. Nodier (dans le texte). p. 443.
Reproduction d'un motif de reliure (dans le texte). p. 445.
Fac-simile d'un tarif des prix de reliures de J. Thouvenin et Cie (hors texte). p. 508.
Fac-simile d'une lettre de Thouvenin à M. Basti (hors texte). p. 510.
Reproduction de fers de reliures (hors texte). p. 511.
Fac-simile d'un *ex-dono* de Thouvenin (dans le texte). p. 512.
Tableau généalogique de la famille Vérard (hors texte). p. 606.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie TECHENER, 219, rue Saint-Honoré
(Au coin de la rue d'Alger.)

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile.*

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Techener).*

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ